5¢

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

77e ANNEE — No 11

MONTREAL, JEUDI 27 OCTOBRE 1960

EDITION PROVINCIALE

4 CAHIERS — 72 PAGES

MLLE LORRIE
COMPTABILITE
1-G 1-G
ED.PROVINCIALE

NICOLET: 2 enquêteurs de plus; la 1ère cause est presque parachevée

par Gilles CONSTANTINEAU

Loin de ralentir, l'enquête du Commissariat des incendies de la province sur les feux éclatés à Nicolet au cours des cinq dernières années redoublera de vigueur, avons-nous appris hier de source compétente.

En effet, devant l'envergure de la tâche, les autorités gouvernementales ont consenti à doubler le nombre des enquêteurs auxquels on a confié la mission de faire la lumière sur ces nombreux incendies d'origine vraisemblablement criminelle, notamment ceux de 1955.

Dès la semaine prochaine, le député-commissaire Claude Turgeon, de Québec, l'investigateur Gilles Gasse, du Fire Underwriters' Investigation Bureau à Montréal et le sténographe officiel qui les accompagne, M. Lucien Lavallée, auront le concours d'un détective de la Sûreté provinciale nommé par son directeur, M. Josaphat Brunet, et d'un autre enquêteur du FUIB.

De plus, avons-nous appris, les enquêteurs dans cette affaire s'installeront bientôt à Nicolet dans des bureaux semi-permanents d'où il leur sera plus facile de mener sans délai leur entreprise à bon terme.

La première cause, celle d'une conspiration visant à incendier le bloc-appartements de M. Valmore Rock, en février dernier, serait à peu près terminée à l'heure actuelle, les enquêteurs ayant recueilli toutes les dépositions et toutes les pièces à conviction nécessaires.

Nous croyons savoir, d'autre part, que la réorganisation partielle du Commissariat des incendies, confirmée la semaine dernière par le ministre des Travaux publics, M. René Lévesque, a déjà été mise en oeuvre.

Les autorités auraient dès hier commencé à pressentir certains experts en matière d'enquête sur les incendies, et auraient sollicité leur adhésion au service des enquêteurs du Commissariat.

On sait que ce service est le plus important de l'organisme gouvernemental en question et que M. Lévesque lui-même déplorait, voici quelques jours, la pauvreté numérique de son effectif.

La conférence fiscale débute mal

"La proposition Diefenbaker totalement inacceptable par le gouvernement du Québec"

M. Lesage exprime son désappointement

par Vincent PRINCE

OTTAWA — Le Québec n'est pas satisfait de la nouvelle formule fiscale présentée, hier, par le premier ministre Diefenbaker, à l'ouverture de la présente conférence fédérale-provinciale.

"Nous sommes grandement désappointés", a dit l'hon. Jean Lesage, en commentant la proposition du chef du gouvernement canadien. "Nous voulions améliorer la formule actuelle; on nous en propose une qui, loin d'améliorer quoi que ce soit, constitue un pas regrettable en arrière. La proposition Diefenbaker est totalement inacceptable par le gouvernement du Québec."

Tout d'abord, a dit M. Lesage, quand M. Diefenbaker parle d'un partage des sources d'impôt sur une base de 14-9-50, il ne change rien à ce qui existe déjà, car c'est ce que nous avons présentement. Il ignore complètement les demandes des provinces, celle du Québec en particulier, qui réclamait un partage sur une base de 25-12.5-100. Et cela n'était qu'un minimum vital.

Le fédéral, a poursuivi M. Lesage, soutient qu'il doit augmenter ses dépenses, face à la récession économique actuelle. Mais c'est aux provinces d'abord à le faire, car on devrait reconnaître une priorité aux travaux urgents qu'elles doivent effectuer.

Des subsides

Avec la formule proposée par M. Diefenbaker, les paiements de péréquation perdent complètement leur sens actuel de quelque chose qui est du aux provinces; ces paiements deviennent, à toutes fins pratiques, des subsides. Le Québec ne veut pas de subsides; il ne veut pas être à la merci du pouvoir central, être forcé de supplier celui-ci, à genoux, à l'occasion, de les hausser. C'est une violation du principe même de l'autonomie des gouvernements provinciaux.

La formule Diefenbaker change la nature des paiements de péréquation car elle les gèle à leur niveau actuel. C'est dire que le Québec ne bénéficierait pas des hausses naturelles du produit des taxes dans les cinq années à venir.

La même observation, a-t-il ajouté, vaut en ce qui a trait aux paiements de stabilisation. On en a changé la base de calcul dans la proposition de M. Diefenbaker. Les provinces ne peuvent qu'y perdre substantiellement.

Autonomie menacée

A propos des paiements de péréquation, M. Lesage a fait remarquer qu'il est de leur nature même de varier avec le produit des impôts dans les provinces les plus riches. La chose est tout à fait normale puisqu'il s'agit de paiements destinés à ajuster le niveau de ces mêmes revenus d'une province à l'autre. En les gelant, on abandonne ce principe et l'on met en danger l'unité même du pays qui requiert un tel rajustement des sources de revenus.

Ces paiements inconditionnels, selon M. Lesage, sont essentiels à la sauvegarde de l'autonomie financière et législative des provinces moins fortunées. Sans ces paiements, les provinces en question n'auront pas de choix; elles devront prier le gouvernement fédéral d'assumer des responsabilités qui leur appartiennent, ce qui ne peut que conduire à une centralisation inacceptable.

Droits de succession

Il est regrettable, de plus, a souligné M. Lesage, que M. Diefenbaker n'ait pas cru de-

Voir PROPOSOTION en page 2

AVANT LE DESAPPOINTEMENT — Le premier ministre du Québec, l'hon. Jean Lesage, s'entretenant avec le ministre fédéral des Finances, l'hon. Donald Fleming, au moment où allait s'ouvrir la conférence fiscale à Ottawa.

La situation économique du Canada

Hausse sans précédent du capital ÉTRANGER

OTTAWA. (PCI) — L'entrée de capitaux au Canada s'est accrue au cours de 1959.

Les placements britanniques et américains ont atteint un niveau sans précédent. La dette extérieure prend également des proportions encore inégalées. Contrairement aux années passées, nos transactions avec l'extérieur se soldent par un déficit au compte courant, soit un débit de $214,000,000 au regard d'un surplus de $45,000,000 en 1958.

Ces faits sont contenus dans une analyse de 74 pages publiée hier par le Bureau fédéral de la statistique et portant sur la situation économique du Canada, notamment en ce qui a trait à la balance des paiements et des investissements.

On y apprend que de 1956 à 1959, les placements venant de l'étranger ont constitué 45 pour cent des capitaux investis au Canada. Au cours de cette même période, on a noté un accroissement de la mainmise étrangère sur l'industrie canadienne.

Au cours de 1956 et 1957, le pourcentage des usines, mines et services publics possédés par les Britanniques, les Américains et autres groupes s'est élevé à près de 35 pour cent après être demeuré pratiquement stationnaire à 32 pour cent depuis 1948.

Investissements

En 1956-1957, les Américains détenaient 27 pour cent des entreprises ci-haut mentionnées; les Britanniques et autres actionnaires étrangers, huit pour cent.

Les mêmes pourcentages s'appliquent sur le contrôle par des intérêts étrangers du même groupe d'industries canadiennes.

En 1959, les investissements des Etats-Unis au Canada ont accusé une augmentation de l'ordre de $1,300,000,000 et se sont élevés à $15,700,000,000 à la suite d'une hausse semblable l'année précédente.

Les placements britanniques entre-temps ont atteint $3,200,-000,000.

La dette étrangère totale du Canada s'est élevée à $15,300,-000,000 à la fin de l'année 1959; c'était quatre fois le total enregistré il y a dix ans et le double des chiffres enregistrés en 1952.

La balance des paiements accuse actuellement un déficit de $1,429,000,000 au regard de $1,131,000,000 à la fin de 1958.

L'ONU met au pas le colonel Mobutu et M. Moïse Tshombé

LEOPOLDVILLE. (PA-UPI-AFP) — L'ONU a forcé la main, hier, au chef de l'armée congolaise, le colonel Joseph Mobutu, et au premier ministre de la province sécessionniste du Katanga, M. Moïse Tshombé.

L'ONU a obtenu du premier qu'il retire ses troupes de Léopoldville où depuis quatre jours elles se livraient à des actes de violence, et du second, qu'il renonce à recourir à la force pour expulser un représentant de l'ONU qu'il tient responsable du prétendu pillage de quelques maisons par les troupes éthiopiennes sous son commandement.

Le colonel Mobutu a accepté, après un entretien avec M. Rajeshwar Dayal, délégué de l'ONU au Congo, de consigner ses troupes au camp Léopold II. Quelques heures après l'entrevue, M. Mobutu a annoncé qu'un certain nombre de ses soldats demeureront cependant dans la capitale. Il a ajouté que le retrait ne constituait pas une défaite mais plutôt une victoire parce que M. Dayal aurait, durant l'entretien, "reconnu les commissaires généraux en tant que techniciens indispensables au bon fonctionnement de l'administration".

Au Katanga

A Elizabethville, l'ONU a vite fait tomber la menace de recours à la force proférée par M. Tshombé en faisant défiler lentement dans les rues de la ville quatre camions remplis de soldats marocains et suédois armés jusqu'aux dents.

Un porte-parole katangais a commenté, après la "parade": "Il nous faudra peut-être reviser notre projet d'expulser par la force le représentant de l'ONU".

San Salvador

Une junte s'empare du pouvoir

SAN SALVADOR. (Reuter f) — Une junte composée de civils et de militaires, dirigée par le colonel Miguel Angel Castillo, a renversé hier le régime du président Jose Maris Lemus. Celui-ci était au pouvoir depuis 1956.

Le président et le secrétaire général à la présidence, le major Adolfo Rubio Melhado, ont réussi à s'enfuir au Guatémala, pays voisin du Salvador.

Le président Lemus, un anti-communiste notoire, avait imposé le mois dernier l'état d'urgence et la loi martiale, à la suite d'une série de manifestations en faveur du premier ministre cubain, Fidel Castro. Ces violentes manifestations avaient fait un mort et plusieurs blessés.

Rumeurs annonciatrices

Le 16 août dernier, un millier de manifestants s'attaquaient à l'ambassade des Etats-Unis et aux bureaux d'un journal de San Salvador. Le président Lemus, à cette occasion, avait rejeté la responsabilité de ces actes sur le communisme international.

Après le coup d'Etat, qui s'est effectué rapidement et sans effusion de sang, les membres de la junte ont déclaré qu'ils convoqueront la tenue d'élections libres en 1962 et que d'ici là ils respecteront la constitution et veilleront sur les droits des citoyens.

La junte a également annoncé qu'elle libérera les 300 prisonniers politiques écroués au cours des récentes manifestations par le président Lemus. Un premier groupe de 55 personnes a été mis en liberté quelques heures après le renversement du gouvernement.

Le Salvador, une république de l'Amérique centrale, a une superficie de 13,000 milles carrés. Les richesses du pays, café, coton et sucre, sont détenues par quelques familles. La classe moyenne est peu nombreuse.

Un ancien marin sauve la vie à 104 enfants

OTTAWA, (PC) — M. Terrence Davis, ancien marin et ancien combattant, âgé de 35 ans, a sauvé la vie hier à 104 enfants de l'asile St-Joseph d'Ottawa, où un incendie s'était déclaré.

M. Davis, qui est employé au refuge St-Joseph, sentit la fumée qui venait du sous-sol de l'édifice, courut sonner l'alarme puis revint combattre seul l'incendie menaçant.

Le feu, qui avait pris naissance dans le sous-sol de l'édifice de quatre étages et de plus d'une centaine de chambres, avait couvé un certain temps entre les murs. Mais le vétéran de la guerre de Corée se mit bravement à le combattre avec les extincteurs à sa portée en attendant les pompiers qui arrivèrent quelques minutes plus tard.

Son courage permit aux 26 Soeurs grises de la Croix d'évacuer les enfants hors de l'édifice.

Plus de grèves mais moins de temps perdu

OTTAWA, (PC) — Les différends syndicaux-patronaux ont causé 52 grèves ou lock-out au cours du mois de septembre, a annoncé hier le ministère du Travail.

C'est 10 grèves de plus qu'au cours du mois d'août. Cependant même si le nombre de travailleurs touchés a augmenté de 900, le nombre de jours de travail perdus pour l'ensemble des travailleurs est passé de 129,180 en août à 114,-610 en septembre.

33 meurent en autobus

DJAKARTA, Indonésie, (PA) — Un autobus rempli de passagers a plongé dans un ravin et a pris feu, à cinq milles de Prapat, à Sumatra, tuant 33 passagers et en blessant 12.

Mécontentement des provinces

M. Diefenbaker a réussi à faire l'unanimité... CONTRE Ottawa

par Amédée GAUDREAULT

OTTAWA. — Les gouvernements provinciaux, mécontents de l'offre fiscale que leur a faite, hier, le premier ministre Diefenbaker, vont-elles former un front commun ou encore majoritaire contre le gouvernement central?

Dès hier midi, après le discours de M. Diefenbaker, plusieurs premiers ministres, de divers partis, sont allés s'entretenir avec M. Lesage au Château Laurier.

Plusieurs autres colloques ont eu lieu hier soir.

Ainsi, MM. Lesage et Frost ont eu un long entretien privé.

M. Lesage a plusieurs raisons de ne pas trouver satisfaisante la proposition de M. Diefenbaker; M. Frost, que la peréquation ne concerne pas, en a donc moins, mais il est fort mécontent lui aussi, car sa requête pour que sa province obtienne plus de $100 millions par an ou encore une formule 50-50-50 a été écartée.

A sa conférence de presse, hier soir, M. Lesage a dit que "tous les premiers ministres sont forts mécontents". Un autre premier ministre a dit que M. Diefenbaker a fait, pour une fois, l'unanimité... chez les provinces, contre lui.

Considérations politiques

Jusqu'où ira l'opposition des provinces au gouvernement Diefenbaker?

L'administration centrale est dirigée par les conservateurs. Ceux-ci détiennent aussi le pouvoir dans 4 provinces, contre 3 pour les libéraux, deux pour le Crédit social et 1 pour le CCF.

Il y a donc 4 gouvernements conservateurs seulement sur 10 régimes provinciaux.

De plus, les positions des deux principales provinces conservatrices, l'Ontario et le Manitoba, sont tellement précises et avancées que M. Diefenbaker devra faire des concessions s'il ne veut pas placer ses amis, surtout M. Frost, en mauvaise posture.

C'est d'ailleurs le voeu de tous. Ainsi M. Lesage, hier, a souhaité que M. Diefenbaker modifie son attitude".

Si M. Diefenbaker affronte une aussi forte opposition, qui peut bien prendre un caractère général, il pourra évidemment s'en reporter au caractère de son offre, que les provinces considèrent comme un "recul".

Huit premiers ministres ont déjà répondu à M. Diefenbaker; ce matin, MM. Manning, d'Alberta, et Smallwood, de Terre-Neuve, devaient suivre. Ensuite, toujours à huis clos, le premier ministre canadien a sans doute joué à son tour une nouvelle carte.

Déclarations

M. T. C. Douglas, de la Saskatchewan, a qualifié la proposition de M. Diefenbaker de "rétrograde", disant qu'elle ramenait les provinces à 1945.

M. Duff Roblin, premier ministre conservateur du Manitoba, a dit: "No good". Il a ajouté que cette proposition, si elle était adoptée, aurait des

Voir DIEFENBAKER en page 2

M. Robichaud: "Un pas en arrière!"

OTTAWA. (ar V.P.) — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis-J. Robichaud, s'est dit tout à fait en désaccord avec la proposition faite par M. Diefenbaker à l'ouverture de la conférence fiscale, hier matin.

Tout d'abord, a souligné M. Robichaud, la proposition Diefenbaker constitue l'abandon du principe même des ententes fiscales. "Le nouveau-Brunswick croit fermement que c'est là un pas en arrière. Les ententes fiscales ont produit de bons résultats depuis bientôt vingt ans et nous demandons qu'on en garde le principe, au moins pour celles des provinces qui décideront de maintenir ces ententes. Quant aux taux de base concernés nous croyons, avec l'Ontario et le Québec, qu'il faudrait les relever pour nous procurer les revenus dont nous avons besoin".

La péréquation

Les ententes actuelles, a ajouté M. Robichaud, admettent qu'il y a de larges variantes

Voir M. ROBICHAUD en page 2

LE DESARMEMENT

Appui de 4 pays au Canada

NATIONS-UNIES, N.Y. (PA-UPI-AFP) — Le Canada a reçu hier un certain appui pour ses propositions relatives au problème du désarmement devant la Commission politique des Nations unies. Pendant ce temps, des diplomates canadiens travaillaient dans les coulisses en vue de faire adopter l'objectif principal de la délégation canadienne: la reprise des négociations Est-Ouest.

Les petits pays ont exprimé leurs vues hier devant la Commission politique formée des 99 membres de l'Assemblée générale. Le Pérou, la Colombie, l'Iran et le Cambodge ont exposé une attitude semblable à celle du Canada.

L'Indonésie, de même que la Roumanie et l'Ukraine, se sont toutefois prononcées en faveur de la recommandation du premier ministre de l'URSS, M. Nikita Khrouchtchev, qui a insisté pour que sa formule de désarmement général et complet soit le point de départ de toute négociation.

Le Canada n'a pas encore déposé de résolution officielle devant la Commission; mais le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Howard Green, a proposé la semaine dernière l'établissement de liens plus étroits entre les Nations unies et la Commission des Dix sur le désarmement, dont les travaux ont été interrompus à Genève au mois de juin.

Division chez les nations africaines

Les nations africaines ont cherché hier à surmonter leurs divergences de vues et à présenter un front uni sur la façon d'aider à restaurer la paix au Congo. Mais leur tâche s'est compliquée par suite de l'annonce de développements "embarrassants" dans la nouvelle république africaine.

Ainsi, les autorités de l'ONU n'ont pas voulu commenter certains rapports en provenance de Léopoldville selon lesquels des officiers belges auraient rejoint des unités de l'armée congolaise et chercheraient, en cou-

Voir APPUI en page 2

sommaire

	PAGES
A travers la province	19 à 30
Comiques	44
Courrier Confidences	14
Décès, Naissances, etc.	66
Editorial	4
Finance	64 et 65
Horoscope	44
Les Tribunaux	7
Loisirs et Récréation	52
Mots croisés	44
Radio et Télévision	44
Sciences	5
Spectacles et Concerts	48
Sports	58 à 63
Vie féminine	10
Vie sociale	11
Votre médecin	5

Une initiative canadienne-française

Un centre minier d'importance de nouveau actif à Montauban

par Laurent LAUZIER

Montauban-les-Mines, petit village situé à quelque 130 milles au nord-est de Montréal, connaîtra à nouveau une activité minière intense alors qu'un groupe d'hommes d'affaires et d'industriels canadiens-français y mettra en production dans quelques semaines, une usine pourvue de l'équipement le plus moderne et dont le rendement initial sera aussi élevé que 1,000 tonnes par jour.

La nouvelle entreprise minière, Ghislau Mining Corporation, société exclusivement québécoise, produira du zinc, du plomb, du mica, de l'or et de l'argent.

Ce développement est d'importance non seulement pour la population de Montauban qui avait pour ainsi dire désespéré de l'avenir de ce centre minier qui a connu dans le passé des années de prospérité, mais encore pour l'économie de la province qui comptera avec l'essor certain de la nouvelle entreprise, un producteur de métaux usuels d'importance et même un producteur de métaux précieux.

Succès financier

La mise prochaine en production de l'usine de Ghislau Mining Corporation, à Montauban, représente un succès financier fort intéressant. Au fait, les gisements miniers de cet endroit, découverts et d'abord exploités par M. Pierre Tétreault, avaient par la suite passé aux mains de financiers et d'industriels de Toronto qui en avaient retiré une exploitation profitable pendant quelques années. C'est aujourd'hui le petit-fils du découvreur de ces gisements, M. Rolland Reeves, président de Ghislau, qui a réussi non seulement à acquérir les propriétés minières de Montauban mais encore à y intéresser un métallurgiste de grande renommée, M. Laurent Bédard qui, après de longues recherches effectuées à l'usine-pilote du ministère provincial des Mines, a mis au point des méthodes efficaces de récupération qui permettront à la nouvelle entreprise de connaître dès le début de ses opérations des résultats intéressants.

M. Reeves, qui a tenu mardi dans la métropole une assemblée annuelle très enthousiaste de ses actionnaires, a déclaré hier soir lors d'une conférence de presse groupant ses principaux collaborateurs que la compagnie dispose de fonds amplement suffisants pour commencer et poursuivre ses opérations et que des développements des plus prometteurs sont en cours tant du côté des recherches que de la mise en production. Il a même précisé que des contrats de vente avaient été récemment conclus avec des industriels européens pour l'écoulement, à des prix avantageux, des métaux qui seront extraits. Il a mentionné qu'il venait de recevoir des rapports d'analyse du ministère des Mines qui indiquent des

Voir UN CENTRE MINIER en page 2

DRÔLE DE JOURNÉE par BERTHIO

UN CENTRE MINIER

SUITE DE LA PAGE 1

teneurs surprenantes en métaux précieux dans le mica qui pourra être extrait.

Première phase

Grâce à la modernisation de l'usine acquise par Ghislau Mining, usine qui a été complètement modernisée et qui est pourvue de l'équipement le plus moderne, la compagnie sera d'abord en mesure de retirer une exploitation profitable des résidus miniers accumulés au cours des années antérieures d'exploitation. En effet, de 1913 à 1946 selon M. Bédard, les compagnies qui se sont succédées à Montauban, ont extrait du minerai traité pas plus de 70 pour cent de sa valeur réelle. La compagnie, utilisant les méthodes les plus modernes de production, mises au point par M. Bédard, sera en mesure de récupérer au moins 80 pour cent des métaux laissés dans les résidus dont la valeur est actuellement établie, compte tenu des prix du marché, à plus de $8,000,000. Déduction faite des frais d'exploitation et de transformation, le bénéfice net que peut réaliser la compagnie, est établi à $1.20 la tonne, soit près de $2,000,000. Cette première phase des opérations de Ghislau Mining a encore le grand avantage de porter sur du minerai déjà broyé qui a été accumulé en surface à proximité de l'usine.

Réserves abondantes

La compagnie, comme l'a précisé M. Reeves et ainsi que l'indiquent de récents rapports de ses géologue et de ses ingénieurs, ne compte pas uniquement sur cette première phase de ses opérations pour assurer son succès financier.

Elle projette au contraire une production qui se développera au cours des années alors qu'elle entreprendra la mise en valeur de ses abondantes réserves de minerai. Les récents forages au diamant qu'elle a pratiqués sur sa propriété ont permis de fixer ses réserves connues de minerai à plus de 500,000 tonnes qui peuvent être facilement extraites par les deux puits déjà existants, dont l'un atteint 600 pieds et l'autre 800 pieds. La compagnie peut toutefois poursuivre son exploitation pendant quatre ans avant de s'attaquer à ces réserves.

Développement d'importance

A cette époque où l'essor économique de la province est devenu la grande préoccupation des autorités provinciales qui annoncent presque chaque jour des mesures destinées à faciliter aux industriels canadiens français leur participation directe à la mise en valeur de nos ressources naturelles, il est intéressant de constater l'esprit d'initiative et la tenacité des dirigeants de la nouvelle entreprise minière de Montauban. Comme l'a confié son président M. Reeves au représentant de LA PRESSE, il eut été facile pour la direction de la compagnie de profiter des développements en cours à Montauban pour effectuer une certaine spéculation profitable, comme on le voit bien souvent dans la promotion des nouvelles entreprises minières. La direction a préféré donner à son entreprise des bases solides qui pourront, le moment venu, intéresser l'épargne disponible pour le placement industriel.

APPUI

SUITE DE LA PAGE 1

lisse, à nuire au travail de l'ONU.

Les délégués du groupe de 24 nations africaines n'ont pu s'entendre sur la composition d'une mission de conciliation qui doit être envoyée à Léopoldville. Le groupe s'est réuni en vue de préparer une séance du comité consultatif de 18 nations constitué de représentants des Etats qui ont contribué à la formation de la Force d'urgence de 20,000 hommes de l'ONU au Congo.

Projet adopté à l'unanimité

La Commission économique des Nations unies a adopté hier à l'unanimité un projet de distribution d'excédents de vivres aux nations dans le besoin. Le projet sera examiné aujourd'hui, à une session spéciale de l'Assemblée générale.

Les parrains du projet, parmi lesquels figure le Canada, ont accepté une série d'amendements visant à fournir aux pays exportateurs de denrées alimentaires l'assurance que leurs marchés ne seront pas affectés par la proposition.

La résolution, présentée par six nations, demande à l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) de vendre des surplus de vivres à bas prix et en échange de devises locales, aux pays qui en ont besoin. Les principaux pays fournisseurs seraient les Etats-Unis et le Canada.

Les parrains de la résolution ont été les Etats-Unis, Haïti, le Liberia, le Pakistan, le Venezuela et le Canada.

Le plan a été proposé par le président Eisenhower dans son discours à l'Assemblée générale le mois dernier.

DIEFENBAKER

SUITE DE LA PAGE 1

conséquences très nuisibles pour sa province.

"C'est une volte-face", a encore dit M. Douglas.

"Inconcevable", a déclaré M. Robichaud, du Nouveau-Brunswick.

"Ça ne tient absolument pas compte de la réalité", a déclaré M. Bennett, du Nouveau-Brunswick. Il a ajouté que la proposition Diefenbaker ne contient aucune aide pour les municipalités et risque de provoquer un conflit inouï de double taxation.

"Alors que les Canadiens attendent plus que jamais du "leadership" de la part du premier ministre, qui ne leur en a pas donné depuis plus de deux ans, il arrive avec une telle politique, paraissant satisfait de laisser l'économie glisser dans une atmosphère de régresion permanente".

M. Bennett a ajouté que sa province trouve "cette atmosphère entièrement inacceptable" et que les Canadiens s'attendent sûrement à une "attaque réaliste contre les problèmes urgents que nous devons affronter".

M. Roblin, pour sa part, a aussi déclaré que l'équité fiscale était à la base de la péréquation et que cette équité serait détruite si les suggestions de M. Diefenbaker étaient acceptées.

PROPOSITION

SUITE DE LA PAGE 1

voir redonner le produit entier des droits successoraux aux provinces. Ces droits successoraux, a-t-il dit, concernent la propriété et les droits civils, qui sont de juridiction provinciale.

Tout comme M. Robichaud, M. Lesage a déploré le fait que le fédéral n'entend plus tenir compte des paiements de péréquation dans sa formule des paiements de stabilisation. C'est une garantie que l'on enlève aux provinces à une époque où, justement, à cause de la récession économique, celles-ci pourraient en avoir plus besoin que jamais.

Taxe de vente

M. Lesage s'est dit, toutefois, prêt à étudier favorablement la suggestion de M. Diefenbaker à l'effet d'amender au besoin la Constitution pour permettre aux provinces d'imposer une taxe de vente indirecte. Le premier ministre du Québec croit, par contre, que cette taxe ne devrait pas être perçue au niveau du détaillant. Si l'on permet une taxe indirecte, a-t-il dit, qu'on soit logique et qu'on autorise les provinces à la percevoir au niveau de la fabrication ou de la vente en gros.

M. Lesage a reconnu qu'on ne pouvait pas hausser présentement le taux déjà très élevé des impôts. Ce qui s'impose à l'heure actuelle, a-t-il proclamé, c'est que le produit des impôts déjà existants, soit distribué autrement, en augmentant sensiblement la part des provinces et en réduisant celle d'Ottawa d'autant.

Une priorité

"Il est généralement admis, a dit le premier ministre du Québec, que les services provinciaux tirent considérablement de l'arrière comparativement aux besoins toujours croissants de la population. Or, à ce point de vue, je n'hésite pas à déclarer que ces besoins insatisfaits qui tombent sous la juridiction des provinces sont si pressants qu'il est plus urgent d'y répondre que d'accroître ou d'étendre les services fédéraux. Encore une fois, nous sommes grandement désappointés parce que le gouvernement fédéral refuse de reconnaître par une action concrète la priorité des exigences financières des provinces.

"Vous avez dit à diverses reprises, en ces derniers temps, M. le premier ministre, que le gouvernement fédéral a un programme pour répondre à la grave situation économique à laquelle nous devons tous faire face présentement. Si je saisis bien votre pensée, cela signifie que le gouvernement fédéral entend demander au Parlement, à la prochaine session, d'accroître ses dépenses, alors qu'actuellement vous nous dites que vous ne pouvez nous accorder une part plus grande du produit des impôts directs. En raison de ce que je viens justement de dire sur la priorité des services provinciaux, je désire déclarer maintenant que nous ne pouvons accepter votre point de vue."

M. Lesage n'a pas voulu se risquer à mentionner de chiffres, mais un économiste du Québec a déclaré que la proposition Diefenbaker, si elle était mise en pratique, voudrait dire une perte de revenus de plusieurs millions de dollars pour la province.

M. ROBICHAUD

SUITE DE LA PAGE 1

dans les revenus des diverses provinces et ont prévu, conséquemment, des paiements de péréquation basés sur le produit des impôts de base : impôt sur le revenu des particuliers, impôt sur les compagnies et droits successoraux.

"Les propositions qu'on nous fait aujourd'hui, toutefois, de dire le chef de la délégation du Nouveau-Brunswick, changent du tout au tout cette base de calcul. Les paiements de péréquation seront gelés à leur niveau actuel ; on abandonne le principe de base de cette formule."

"Ce n'est plus une péréquation si les paiements sont basés seulement sur les besoins présumés d'une année. Il n'y a pas de mécanisme pour ajuster les paiements afin de rencontrer les changements dans les besoins fiscaux qui peuvent se présenter sur la période de cinq ans".

En conséquence, a dit M. Robichaud, nous suggérons que les paiements de péréquation continuent d'être reliés à la différence de leur produit par comparaison avec les impôts de base et nous insistons pour que cette relation se rapporte au produit de ces impôts dans les provinces les plus riches. Dans ces conditions, le chiffre de $200,000,000 devrait être considéré comme un minimum sujet à des rajustements annuels vers la hausse.

Provinces atlantiques

De plus, de souligner M. Robichaud, la proposition fédérale vise à inclure les paiements en vertu des subsides d'ajustement aux provinces atlantiques dans les paiements de péréquation.

"C'est notre opinion que ces subsides devraient conserver leur identité séparée. Ils ont été institués en face des problèmes spéciaux des provinces de l'Atlantique. Ces problèmes continuent d'exister et deviennent plus graves à mesure que le chômage augmente et que les revenus déclinent.

"Nous croyons que les problèmes qui nous confrontent doivent continuer de recevoir un traitement spécial. Nous soumettons donc que les subsides spéciaux ne doivent pas être incorporés dans le tableau d'ensemble de la péréquation. Ils devraient être séparés et distincts, en s'ajoutant aux paiements de péréquation."

Paiements de stabilisation

Nous notons avec émoi, dit encore le premier ministre du Nouveau-Brunswick, que les paiements de stabilisation proposés différent considérablement, quant à leur base, des paiements actuels. Fait très significatif, la proposition fédérale vise à stabiliser uniquement le produit des impôts de base.

Les paiements de péréquation sont omis. Il s'agit là, au fait, d'un changement qui détruit dans sa majeure partie la valeur du principe de la stabilisation.

"Je suis convaincu que l'exclusion des paiements de péréquation de la formule de stabilisation est une erreur et que celle-ci sera corrigée. Pour les provinces qui ont un besoin vital de ces paiements de péréquation, leur exclusion de la formule de stabilisation réduit grandement la valeur de cette dernière.

"C'est pourquoi je réclame que la proposition générale soit amendée afin d'ajouter les paiements de péréquation au produit des impôts de base dans la formule servant à déterminer les paiements de stabilisation."

M. Robichaud a exprimé ces vues au cours de la séance de l'après-midi. Dans une conférence de presse, il s'est dit également opposé à l'alternative proposée par M. Diefenbaker, alternative qui permettrait aux provinces de percevoir elles-mêmes leurs impôts. Le Nouveau-Brunswick, a-t-il dit, ne désire pas un tel arrangement qui ne pourrait aucunement l'avantager.

La rébellion aura 6 ans

Le GPRA accusé de machiner une journée sanglante, le 1er nov.

ALGER. (AFP) — "Le Gouvernement provisoire de la république algérienne envisage de faire du 1er novembre prochain, sixième anniversaire de la rébellion, une journée sanglante", a déclaré hier soir M. Jacques Coup de Fréjac, directeur de l'information à la délégation générale.

"Le GPRA", a ajouté M. de Fréjac au cours d'une conférence de presse, "envisage d'allonger, sans honte, la liste de ses innocentes victimes, qui s'élevait déjà en août dernier à 13,800 civils assassinés en Algérie (12,000 musulmans et 1,800 Européens, et à 2,900 assassinés en métropole.

"Nous disons à ces tueurs sans dignité qu'ils se ferment les portes de l'Algérie nouvelle. Nous pensons du terrorisme qu'il discrédite ceux qui s'y livrent."

A Paris où un réseau de soutien du FLN a été démasqué, mardi, à la suite d'une longue et minutieuse enquête, on a révélé les noms des principaux individus impliqués dans cette affaire.

Il s'agit de Henri Curiel, un marxiste qui est censé avoir été l'âme dirigeante du réseau; sa femme, Rosette Curiel, actuellement détenue en Suisse ; Mme Bidar Rossano, une Egyptienne ; M. Dewangel, un Français chargé des missions de liaison du réseau et un individu du nom de Brumer, qui se prétend journaliste.

Lors de l'arrestation de Mme Curiel en Suisse, il y a une quinzaine de jours, les autorités ont découvert que son compte de banque s'élevait à plusieurs dizaines de millions d'anciens francs.

Un club de golf saccagé par des matelots en fête

LAKEWOOD, Calif., (UPI)— Environ 240 matelots du navire hôpital USS Haven ont causé de lourds dommages au club de golf Lakewood Country Club alors qu'une douzaine environ de voitures de golf motorisées ont servi d'autos de courses.

Les officiers du club ont rapporté que l'édifice avait été ébranlé lorsqu'un matelot conduisant une de ces voitures a frappé le chalet du club au cours de la fête des matelots.

Huit voitures ont été endommagées et l'on a rapporté que plusieurs autres avaient disparu.

L'on a aussi endommagé la pelouse. L'on estime que les dommages étaient d'environ $7,000.

Un matelot, s'improvisant lanceur de javelot, a lancé le poteau du 18e trou au milieu du lac du parcours.

D'autres matelots ont joué aux combats de coqs sur les verts, utilisant leurs voitures de golf comme autos de courses, se frappant l'un l'autre. Trois des matelots sont soupçonnés de vol. D'autres arrestations suivront probablement.

Le club avait été loué par la marine pour la fête. L'on croit que quelques-uns des officiers du bateau étaient présents.

En avion à Lourdes grâce aux Canadiens

ST-AVOLD, Moselle. (AFP) Grâce aux aviateurs américains et canadiens stationnés en Lorraine une petite fille de St-Avold (Moselle) atteinte d'une grave maladie pourra se rendre en pèlerinage à Lourdes.

Les parents de la fillette, une famille de mineurs, ne pouvaient payer un voyage en avion, seul moyen de transport possible, étant donné l'état de santé de la fillette. Les aviateurs de la base canadienne de Grostenquin près de St-Avold l'ont appris et se sont mis en rapport avec leurs collègues de la base américaine de Toul-Rosières. C'est ainsi que demain matin un avion américain spécialement équipé quittera la base canadienne de Grostenquin pour amener à Lourdes la petite malade lorraine".

MONTREAL, (PC) — L'Office d'information touristique de l'Allemagne occidentale a distribué au Canada quelque 342,000 dépliants et affiches au cours des huit premiers mois de 1960.

J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON, jr, O.D.
OPTOMETRISTES-OPTICIENS
Verres cornéens sans liquide • Yeux artificiels
2 SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR
888, rue STE-CATHERINE O. (autrefois Elite Optical) UN. 6-6978
1479, rue MANSFIELD (nord de Ste-Catherine) VI. 9-1274

POUR SOUTENIR LA PROMOTION DU PLATEAU MONT-ROYAL
P. BELLEROSE PRESENTE
Spécial
SOULIERS POUR DAMES
$2.99
GRANDEURS 4 à 9 demi-pointure incluse
A NOS 4 MAGASINS
P. Bellerose INC.
4036 Ontario est 1227 Mont-Royal est
1387 Ste-Catherine est 925 Notre-Dame ouest

MONTREAL FLOOR COVERING LTD.
L'authentique maison au...
MILLION DE VARIÉTÉS
3 GRANDS RAYONS POUR MIEUX VOUS SERVIR
COUVRE PLANCHERS
• CAOUTCHOUC • VINYLE • LINOLEUM
30 différentes sortes
Plus de 900 couleurs
SPECIAL DE CETTE SEMAINE
TUILE DE LINOLEUM
9" x 9" — 1/16" d'épaisseur. Première qualité.
8¢ chacune
TAPIS BROADLOOM
en 19 modèles différents
192 couleurs
SPECIAL DE CETTE SEMAINE
Broadloom WILTON
39¢ le pied carré
AU ROULEAU
35¢ le pied carré
TUILES CERAMIQUE
• Assortiment complet de tuiles et accessoires de salle de bain pour planchers et murs
SPECIAL DE CETTE SEMAINE
NECESSAIRES DE MOSAIQUE POUR DESSUS DE TABLE
MORTIER et CIMENT compris
• 675 tuiles ¾"
ou
• 1800 tuiles ½"
$5
Nous avons un assortiment complet d'outils d'installation et ciment pour tous les articles énumérés ci-dessus. Cependant, si vous le désirez, une équipe d'experts se chargera de l'installation.
MONTREAL FLOOR COVERING LTD.
MAGASIN ET ENTREPOT (STATIONNEMENT TOUT AUTOUR DE L'IMMEUBLE)
15, AV. BERNARD EST — CR. 4-5528 (angle St-Laurent)
1504, RUE BLEURY — VI. 2-8871 (angle Ontario)
Le magasin de la rue Bernard est ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 heures. Les deux magasins sont ouverts le samedi

ACHETEZ VOS PRÉCIEUSES FOURRURES
en toute confiance
Chez DESJARDINS
aux prix de l'atelier!
Si Desjardins est en mesure de vous offrir **les plus beaux manteaux de loutre et de castor du Labrador** c'est qu'aux dernières enchères de la Cie de la Baie d'Hudson, il n'a acheté que des peaux absolument parfaites, que ses dessinateurs sont parmi les plus compétents et que ses modèles sont toujours d'un chic, d'une coupe impeccables.
Castor du Labrador
$839 $1009 $1079
Loutre du Labrador
$1295 $1395 $1495
N.B. — Desjardins ne fait pas les choses à moitié . . . Pour qu'aucun doute ne subsiste, vu les étonnants bas prix de ces fourrures de qualité, il vous **attestera par écrit**, la provenance des peaux qui ont servi à la confection de ces manteaux.
Fourrure soyeuse . . . populaire et durable
Phoque d'Alaska (teint Matara) $1395
ce qu'il y a de mieux sur le marché !
C'est-à-dire que les splendides manteaux Desjardins vous sont offerts à des prix bien inférieurs aux prix courants du marché de détail. Vous êtes invités à comparer les prix Desjardins tant pour le **phoque d'Alaska**, le **castor**, la **loutre**, que pour toutes les autres variétés de fourrures — avec ceux de n'importe quelle maison renommée et vous verrez qu'à qualité égale Desjardins vend meilleur marché.
FACILITES DE PAIEMENT SI DESIRE
DEPOT MINIME, SOLDE EN 24 MOIS
CHAS. DESJARDINS & CIE. LTÉE
1170 RUE SAINT-DENIS
ANGLE DORCHESTER

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325 (rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

LA PRESSE

77e ANNEE — No 11 MONTREAL, JEUDI 27 OCTOBRE 1960 PAGE 3

ÉDITION PROVINCIALE

Bilan de l'élection de lundi

129 dépôts perdus: $25,800

Quatre relevés judiciaires possibles

par Raymond MASSE

Trois des cinq candidats à la mairie et 126 des 238 candidats aux postes de conseillers à l'élection de lundi dernier, à Montréal, ont perdu chacun leur dépôt de $200, ce qui représente un gain total de $25,800 pour le trésor municipal.

Ainsi, grand total de 129 dépôts perdus.

La majorité définitive de Me Jean Drapeau, à la mairie, est de 29,018. (Celle annoncée lundi soir: 30,105). M. Drapeau a obtenu 75,455 voix, cependant que l'hon. Sarto Fournier en obtenait 46,437, Me Ralph Cohen 9,829, M. Lucien Tremblay, 7,900, et le Dr Gérard Albert, 3,167.

Hier soir, vers 9 h., M. Gabriel Morin, président de l'élection, a déclaré élus 66 candidats au poste de conseiller. Plus tôt dans la journée, il avait déclaré M. Drapeau élu comme maire.

En vertu de la loi, ce n'est qu'au début de la semaine prochaine, vraisemblablement lundi, que M. Morin pourra proclamer élus M. Drapeau et les 66 candidats concernés au poste de conseiller, sauf dans le ou les cas où un juge aura accordé une requête de relevé judiciaire.

Quatre requêtes de relevés judiciaires ?

A la lumière des résultats du relevé officiel auquel M. Morin a procédé hier, assisté de M. Albert Castonguay, secrétaire de l'élection, et de M. Vincent Chené, greffier adjoint, on peut estimer que quatre requêtes de relevés judiciaires sont possibles, en ce qui concerne les postes de conseillers.

On ne prévoit pas qu'il y aura une demande de relevé judiciaire quant à la mairie. Les candidats que M. Morin a déclarés élus sier sont les mêmes que ceux annoncés comme élus lundi soir à la suite du relevé préliminaire.

Le relevé officiel d'hier n'a en effet donné lieu à aucune surprise.

Les quatre requêtes possibles de relevés judiciaires ?

Dans la classe "B" du district no 4, M. J. Lynch Staunton (PCM), classé quatrième, n'a maintenant que six voix de moins que M. Hugh Savage (Ind.). Lundi soir, la marge était de 23 voix.

Dans la classe "A" du district no 5, M. Harry Kolber (LAC), n'a plus que 53 voix de moins que M. G.-Paul Larue (PCM), classé troisième. Même marge que celle annoncée lundi soir.

Dans la classe "B" du district No 5, M. L.-G. Robichaud (PCM), a 78 voix de moins que M. Dave Rochon (Ind.), classé troisième. Lundi soir, il y avait une marge de 73 voix.

Enfin, dans la classe "B" du district No 8, M. L.-C. Parent (PCM), classé quatrième, a 32 voix de moins que Me Claude Mélançon (PCM). La marge était de 54, lundi soir.

Résultat du référendum

Le résultat final concernant le référendum (les chiffres entre parenthèses sont ceux annoncés lundi soir) : 105,156 (119,219) voix en faveur de l'abolition de la classe "C" de conseillers, puis 26,680 (28,811) en faveur du maintien de la classe en question de conseillers nommés depuis 1940 par des corps publics.

Hier, à la demande de dix candidats défaits, M. Morin a ouvert les boîtes de scrutin pour prendre connaissance des doubles des relevés qui y avaient été déposés par les scrutateurs et cela en vue de faire l'addition définitive des votes donnés en faveur de chaque candidat.

Demandes de dix candidats défaits

Ces dix demandes avaient été formulées à M. Morin par les candidats Dollard Mathieu (PCM) dans la classe "A" du district no 1, André Lecours (Ind.), dans la classe "B" du district no 2, William Lee (PCM), dans la classe "A" du district no 3, Nat Simpson (ARM) et J. Lynch Staunton (PCM), dans la classe "B" du district no 4, Harry Kolber (LAC), dans la classe "A" du district no 5, L.-G. Robichaud (PCM), dans la classe "B" du district no 5, A. V. Spada (PCM) dans la classe "B" du district no 6, puis L.-C. Parent (PCM) et Emile Pigeon (Ind.) dans la classe "B" du district no 8.

Répartition des 126 dépôts perdus

Voici comment se répartis-

Voir DEPOTS en page 66

photo LA PRESSE

RELEVE OFFICIEL — M. GABRIEL MORIN (debout), président de l'élection municipale, a procédé hier, dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, à l'addition définitive des votes donnés lundi en faveur de chaque candidat, et cela à la lumière des relevés préparés par le scrutateur, à la fermeture du bureau de scrutin. A ses côtés, MM. ALBERT CASTONGUAY (à gauche), secrétaire de l'élection, et VINCENT CHENE, greffier adjoint de la Ville.

Félicitations et surtout flèches de M. Croteau

Défait comme candidat indépendant dans la classe "A" du district no 8, M. Lucien Croteau nie que l'on ait maintenant à Montréal un "régime parlementaire" et il a félicité tous les élus du Parti civique, y compris le maire, M. Jean Drapeau, mais non sans rappeler les promesses qu'ils ont faites à la population.

"Le maire et les conseillers du Parti civique ont été élus avec une majorité écrasante, a commenté M. Croteau, qui a encore pour quelques jours son bureau à l'hôtel de ville. Ils ont tous les outils pour faire du bon travail. Ils auront un exécutif homogène, appuyé par un conseil à majorité homogène.

"Ils n'ont aucune raison pour ne pas exécuter maintenant leur programme. Ils n'auront pas d'excuse pour ne pas le remplir. A partir de la semaine prochaine, la population s'attend qu'il n'y ait plus de chômage à Montréal, que de grands travaux commencent, que le métro commence immédiatement. Rien en effet ne les empêche plus de faire le métro, les autoroutes, de faire du stationnement partout.

"Ils vont démolir les taudis. Ils vont construire des habitations salubres. Ils vont faire de la rénovation urbaine.

Taxes et travaux

"L'an dernier, grâce à mon intervention, la taxe foncière qui était de $1.5197 par $100 d'évaluation, a été réduite à $1.38, dit encore M. Croteau. Ces gens-là ont promis de ne pas augmenter les taxes. Et ils vont tout faire ça sans augmenter les taxes.

"Dans les autres domaines, à compter de la semaine prochaine, il n'y aura plus de meurtres, il n'y aura plus de hold-up, il n'y aura plus de bagarres, tous les clubs vont fermer à 2 h. La moralité va régner partout. Tous les règlements municipaux vont être observés à la lettre. Il n'y aura pas de changement de zonage. Le Parti civique a le champ libre. Il a l'occasion de faire ses preuves."

M. Croteau admet qu'il a été emporté "par l'ouragan général" de lundi dernier, mais qu'il a tout de même atteint son but : il a "battu" le chef de la Ligue d'action civique (M. Pierre DesMarais), "celui qui était réputé le plus puissant des conseillers et le plus redouté".

Antidémocratique ?

En réponse à ceux qui prétendent que Montréal a depuis lundi un régime parlementaire, M. Croteau a noté :

"Personnellement, je pré-

Voir M. CROTEAU en page 66

Montréal présentera un bill

De notre édition finale d'hier

par Jacques DELISLE

Le nouveau gouvernement du Parti civique présentera probablement un bill de Montréal à la prochaine session du Parlement provincial, pour apporter certains amendements à la charte de Montréal. La session doit s'ouvrir dans quelques semaines à Québec.

Le nouveau maire, Me Jean Drapeau, qui est également chef du Parti civique, nous l'a déclaré au début de l'après-midi.

"Personnellement, je crois que nous ne pourrons pas ne pas présenter de bill. Nous avons d'ailleurs des motifs sérieux de le faire. Il est probable que nous en présenterons un", nous a-t-il dit.

Nous avons demandé à Me Drapeau si dans ce bill, la ville demandera des pouvoirs plus étendus pour le maire. Le successeur de l'hon. sénateur Sarto Fournier, avait tout au cours de sa campagne électorale affirmé qu'un vote contre la classe C, qu'un vote pour l'élargissement d'un régime parlementaire à l'hôtel de ville avec le Parti civique, signifierait aussi que le peuple réclame plus de pouvoirs pour son maire, le seul à être élu par la population en général.

Me Drapeau n'a pas cru devoir nous parler du contenu du prochain bill.

"Pour ce qu'il y aura dans le bill, je préfère attendre à un peu plus tard pour en faire part aux journaux et à la population," a-t-il répondu.

Nous avons demandé en outre à Me Drapeau si son parti prendra une attitude en face des problèmes que pose la présence de huit anciens conseillers de Montréal, au sein de la Corporation de Montréal métropolitain, et l'existence précaire de l'Office municipal des habitations salubres.

—"Je préfère, encore là, attendre que tous les élus au conseil soient proclamés tels par le président de l'élection avant de vous répondre, de dire le maire.

—"Avez-vous des commentaires à faire sur la déclaration faite aujourd'hui par le chef Albert Langlois, qu'il demeurait à la direction de la police municipale ?

—"Pas pour le moment. Je préfère encore attendre quelque temps, pour répondre à toutes les questions des journalistes. Je vous convoquerai sous peu à cette fin."

M. Fournier préfère "au revoir" à "adieu"

L'hon. Sarto Fournier, qui doit céder le fauteuil de maire à Me Jean Drapeau, au début de la semaine prochaine, a réuni hier après-midi, dans son bureau de l'hôtel de ville, les directeurs des différents services ainsi que les chroniqueurs municipaux pour leur dire "au revoir".

M. Fournier a souligné qu'il n'aimait pas dire "adieu".

Il avait dit plustôt qu'il se soumettait au verdict de l'électorat. Il a ajouté qu'il était grandement inquiet lorsqu'il pense à certaines dépenses que ses successeurs ont promis de faire.

"Si on s'adonne à une démagogie trop forte, les finances de Montréal pourraient bien être compromises, nota-t-il. J'invite tout le monde à la prudence, à la sagesse... Il ne faudrait pas que le directeur des finances soit placé dans l'obligation d'imposer une taxe spéciale".

M. Fournier a ensuite dit que Montréal doit être fière de ses employés qui servent d'exemple à plusieurs grandes villes américaines et européennes.

Quelques mots à l'adresse des journalistes : "Les comptes rendus des journaux ont été justes. Nous avons été traités avec justice et égards par les journalistes".

Les caricaturistes ? "J'ai trouvé une bonne formule pour me débarrasser d'eux, ça été de donner ma place à un autre".

Enfin, M. Fournier dit comprendre qu'il faut que les journaux se vendent. Commenta-t-il : "Si ma personne a pu vous aider en ce sens, j'en suis très heureux".

Le chef Langlois ne songe pas à quitter son poste

Le directeur J.-Albert Langlois, de la police de Montréal, a démenti une fois pour toutes, hier matin, la rumeur voulant qu'il résigne son poste à la suite de l'élection de lundi qui a reporté au pouvoir Me Jean Drapeau.

"Je ne songe nullement à prendre ma retraite," a dit le chef Langlois.

"D'ailleurs, vous avez pu constater le jour de l'élection que la police de Montréal sait faire son devoir."

Mlle MADELEINE SANSCARTIER pourra réaliser ses rêves...

Une Montréalaise gagne $137,500, et...

Il est une Montréalaise que l'on aurait bien de la difficulté à convaincre que les mots "Midsummer Night II" manquent de poésie.

C'est en effet un brave cheval de ce nom qui a rapporté hier à Mlle Madeleine Sanscartier, de Côte-Saint-Paul, le premier prix ($137,500) au sweepstake irlandais, par sa victoire surprise au handicap de Cambridgeshire couru à Newmarket, Angleterre.

Mlle Sanscartier, Institutrice depuis 31 ans dans une école publique de Côte-Saint-Paul, a appris par son frère hier matin que son cheval s'était classé premier. Elle avait reçu vendredi dernier un télégramme lui annonçant qu'elle détenait un billet chanceux, et qu'elle remporterait certainement un prix au sweepstake.

Aussi déclarait-elle mardi à sa directrice qu'elle prendrait congé hier, afin d'apprendre elle-même quel montant elle remportait en réalité.

"Pas un seul instant, a-t-elle dit au représentant de LA PRESSE allé l'interroger, je ne me suis arrêtée à l'idée que je pouvais remporter le gros lot. De condition modeste, j'ai depuis longtemps pris l'habitude de ne point nourrir de trop grands espoirs."

Ce que l'heureuse Montréalaise entend faire de la somme rondelette qui lui est tombée du ciel : "Je rêvais, explique-t-elle, de faire le tour du monde, une fois que j'aurais atteint l'âge de la retraite", et après une pause, "il se peut que cet âge arrive plus tôt que je ne l'avais prévu."

Autres Canadiens chanceux

Outre Mlle Sanscartier qui, sous le pseudonyme "Froufrou", détenait le billet no NCJ-07357, quatre autres Canadiens sont au nombre des gagnants de $137,500.

L'une d'entre eux est Mlle Merle Purtill, de Halifax, deux autres, "Shorty" et "Epaires", sont de Toronto, et le dernier, "Mamesy", de Victoria, C.B.

De plus, cinq Canadiens détenaient des billets sur "Fougalle" qui s'est classé deuxième, et neuf autres en détenaient sur "Ides of March", troisième. L'un de ces derniers est un Montréalais dont le pseudonyme est "Carole", détenteur du billet no PPT-05955, parmi les autres se trouvent Mme Wilfrid Sigouin, de Hull, et Mlle Lise Hamel, d'Ottawa. Mlle Hamel, 22 ans, laveuse de glaces d'autos dans un garage, gagne $27,500. Elle quittera son emploi et achètera une maison et une voiture.

...un Montréalais espère encore

M. Gaston Carbonneau nage depuis hier dans l'eau chaude : il ne sait pas si le billet qu'il détient sur un cheval ayant participé à la course de Newmarket et déterminant les gagnants du sweepstake irlandais, lui vaudra une fortune de $140,000 ou un prix de consolation de $1,000.

Dans un câblogramme reçu vendredi dernier, M. Carbonneau, mécanicien de locomotive demeurant au 2275, rue Visitation, était informé qu'il détenait un billet sur le cheval Midsummer Night. Ce cheval a gagné la course, mais en même temps qu'il apprenait la nouvelle, M. Carbonneau recevait de Dublin une lettre datée de vendredi dernier et l'informant que son billet portait plutôt sur le cheval Spring Madness.

M. Carbonneau fait actuellement des démarches pour éclaircir la situation. Et il se demande si son pseudonyme lui portera chance : "Lucky Me".

...tandis que M. GASTON CARBONNEAU se demande encore s'il doit espérer ou non.

Huit ans de bagne à un faux-monnayeur

Une peine de huit années de pénitencier, l'une des plus lourdes qui aient été imposées dans la métropole pour un délit semblable, a été décernée par le juge T.-A. Fontaine à Roger Roussille, un récidiviste de 34 ans, qui avait été trouvé en possession de plus de deux mille billets faux de dix dollars, en juin et août dernier.

Le tribunal, en rendant sa décision, a énuméré sept raisons différentes pour lesquelles il devait, à son sens, imposer une peine exemplaire au prévenu.

Précédent, l'avocat de la Gendarmerie royale, Me Jacques Fournier, C.R., avait souligné que l'accusé, appréhendé une première fois en juin avec quelques faux billets seulement, avait été libéré sous cautionnement de $5,000 par le juge local.

Quelques semaines plus tard toutefois, il se faisait appréhender de nouveau alors qu'il venait de "livrer" 2,088 autres billets du même genre à des agents de la Gendarmerie royale qui faisaient enquête sur ses activités.

Cette transaction avait incidemment donné lieu à de multiples déplacements des policiers et du prévenu à travers la ville, et à un geste assez "amusant" de l'inculpé.

Au moment où le policier fédéral lui remettait quelque $3,600 en "bons billets" de cent et cinquante dollars, Roussille les avait en effet examinés un à un pour se rendre compte s'ils étaient bons... ou faux.

Me Fournier, dans ses remarques, réclama même une peine de quatorze années de détention dans chaque cas, en soulignant que l'épidémie dont la province a été victime récemment justifiait cette peine exemplaire.

Le procureur de l'accusé, de son côté, soutint qu'il ne fallait tout de même pas être plus sévère pour un crime de ce genre que pour des vols à main armée et même des homicides.

Le juge Fontaine, de son côté, affirma que le mépris dont l'accusé avait fait montre pour la justice et les lois alors qu'il était sous cautionnement pour un délit exactement semblable rendait son crime excessivement grave.

"Le public a le droit d'être protégé de tels individus, de faire remarquer le tribunal, parce que c'est lui qui est le plus généralement touché".

"Il faut penser en effet, de continuer le juge Fontaine, que des gens peuvent entrer en possession de tels faux billets le plus innocemment du monde, qu'en plus d'être fraudés, ils peuvent aussi être eux-mêmes accusés de les avoir mis en circulation".

BONN. (Reuters) — Une partie de tennis a été contremandée dans la capitale de l'Allemagne de l'Ouest, parce que les joueurs communistes de l'Allemagne de l'Est ont refusé d'enlever les emblèmes de la faucille et du marteau sur leurs chandails.

Un autre membre de la bande Poirier acquitté

René Bigeault, 28 ans, l'un des multiples accusés traduits devant les tribunaux en marge des incidents du 30 juin dernier, au café Canasta, a été acquitté à son tour des accusations portées contre lui.

La semaine dernière, on le sait, Roger Poirier, le présumé chef de la bande qui porte son nom, avait lui-même été acquitté, pour être cruellement battu par un groupe de six individus, une douzaine d'heures seulement après sa libération des cellules.

Mardi soir, par ailleurs, un autre membre de ce groupe aurait lui-même été malmené dans son logis de l'est de la ville par des individus qui, pour l'occasion, s'étaient masqués. Il aurait même été traîné du quatrième étage de la maison d'appartement où il demeure jusque dans la rue.

Quant à Bigeault, il a été acquitté par le juge John O'Meara après que son avocat, Me Maurice-S. Hébert, C.R., eut fait remarquer que l'on n'avait même pas fait la preuve qu'il était dans le club au moment de la rixe.

"Des gens l'ont bien "placé" dans l'embrasure de la porte de l'établissement, de faire remarquer Me Hébert, mais personne n'a affirmé qu'il avait posé quelque geste que ce soit, de cet endroit.

"Or cela ne doit définitivement pas constituer un crime que de se trouver dans une porte, même si c'est une porte de café."

FAITES VOS PROPRES BIJOUX

EMAUX SUR CUIVRE

PIECES DE CUIVRE DE TOUTES FORMES ET DE TOUTES GRANDEURS

SPECIAL Pour un commençant, nous offrons l'ensemble idéal comprenant le four électrique, le plat pyrex; poudre pour émailler, 15 pièces de cuivre, une spatule, une paire de pinces, un traillis et les instructions nécessaires au travail. POUR SEULEMENT 5.95

Poudre transparente et opaque.
½ oz .25
2 oz .90
Autres ensembles complets
No 1000 13.95
No 1300 19.50

LE COIN DU HOBBY
4146 EST STE-CATHERINE PRES PIE IX L'Oiseau Bleu LA. 4-3626

MONTREAL CHRYSLER PLYMOUTH INC.
vous offre actuellement
LES MEILLEURES OFFRES D'ÉCHANGE
SUR LES NOUVELLES 1961
Imperial... LUXE ILLIMITE
Chrysler... CONSTRUITE pour COMMANDER
Plymouth... BEAUTE SOLIDE
Valiant... REINE DES COMPACTES
LIVRAISON IMMEDIATE sur toutes les marques, modèles et couleurs
MONTREAL CHRYSLER PLYMOUTH INC.
DECARIE et VAN HORNE — RE. 1-3701

Epargnez $3.18
METRECAL
Régime alimentaire pour combattre l'embonpoint
Gratis
2 BOITES DE METRECAL avec chaque achat de 10 boîtes
SAVEUR AU CHOIX Rég. 19.08 SPECIAL $15.90
ou EPARGNEZ $1.59 (1 boîte gratuite) avec chaque achat de 5 boîtes
Pour un temps limité seulement
LIVRAISON GRATUITE JOUR ET NUIT
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & PUQUETTE — PROPS
Le plus grande Pharmacie de Détail au Monde

A NOS 4 MAGASINS
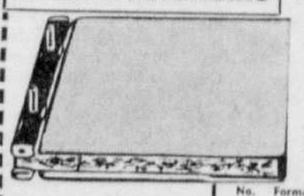
RELIEURS A POTEAUX
(avec clef et sections)
Couverture en canevas gris

No.	Format	Ptx c à c	Rég.	Spécial
750	7½x10¾	5/16	6.75	4.25
850	8¼x10⅞	5/16	7.00	4.25
950	9¼x11⅞	5/16	7.25	4.60

FEUILLES DE LEDGER pour relieurs à poteaux

No.	Format	Rég.	Spécial
750	7½x10¾	2.40	1.80
850	8¼x10⅞	2.50	1.90
950	9¼x11⅞	2.75	2.05

LIBRAIRIES PILON INC.
750, rue Beaubien CR. 4-6487 * — 8559, boul. St-Laurent DU. 1-6261 * — 800, rue Mont-Royal E. LA. 4-3081
851, boul. Décarie, St-Laurent — RI. 8-7961

AUX 4 COINS DE LA VILLE IL Y A UN M. MUFFLER
EST 1295 BELLECHASSE Bureau-Chef
NORD 2535, boul. LAURENTIEN PRES de Canadair
OUEST 6260, ch. UPPER LACHINE
SUD CRAIG et AMHERST

LE PLUS IMPORTANT AU CANADA
• PRODUIT supérieur • GARANTIE supérieure • SERVICE supérieur
PLUS DE 37,000 PIECES
SAVIEZ-VOUS... que nous avons un assortiment de 800 GENRES DE SILENCIEUX et de 1400 TUYAUX D'ECHAPPEMENT pour TOUTES MARQUES D'AUTOS de la petite importée jusqu'à la grosse limousine
Consultez nos Spécialistes pour une INSPECTION GRATUITE
Ouvert LE SOIR jusqu'à 9 h. — SAMEDI 5 h. 30 p.m.
ESTIMES GRATUITS sur place ou par téléphone CR.: 3-1561*
MUFFLERS SALES & SERVICE
C. DESPATIE, prés.

EXIGEZ une traction sûre au départ dans la neige ou la boue avec
Le meilleur pneu de traction, jamais fabriqué
Firestone
750 x 14 noir, sans chambre à air, Val. rég. $31.10 $20.95
INSTALLATION GRATUITE — PLUS UN PNEU RECHAPABLE
SPECIAL : PNEUS D'HIVER
NOUVELLE SEMELLE "TRACTION DYNAMIQUE"

670 x 15	$11.50
710 x 15 et 750 x 14	$13.50
760 x 15 et 800 x 14	$14.50
800 x 15 et 850 x 14	$15.50
820 x 15 et 900 x 14	$17.00

Plus votre pneu rechapable et installation gratuite

SERVICE DE FREINS Echange de sabots de freins, selon des méthodes modernes à PRIX MODIQUES
AMORTISSEURS DE CHOCS Assortiment complet d'amortisseurs de chocs pour tous modèles d'automobiles.
JOHN BEAN ALIGNEMENT DES ROUES Sur notre appareil VISUALINER $7.00 seulement
SERVICE DE PNEUS Stadium LTEE
Eug. TURCOTTE, président et gérant
1871 Delorimier LA. 4-1177
Très grandes facilités de stationnement
Ouvert le vendredi 8 a.m. à 6 p.m.
Samedi : 8 a.m. à 1 p.m.

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

QUOTIDIEN imprimé et publié au No 7 Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, Présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — MONTREAL, JEUDI 27 OCTOBRE 1960 — No 11

Le prochain bill de Montréal

On parle déjà du bill que les nouveaux dirigeants de l'administration municipale de Montréal soumettront à l'Assemblée législative de Québec à la prochaine session du parlement provincial.

Il est évidemment trop tôt pour prévoir tout ce que contiendra cette requête de la métropole aux législateurs provinciaux puisque le nouveau conseil municipal n'est pas encore officiellement entré en fonction et ne désignera pas avant quelque temps son comité exécutif. On peut toutefois diagnostiquer dès maintenant que la charte de Montréal aura besoin d'une sérieuse intervention chirurgicale, si sérieuse en vérité qu'elle ne pourra probablement pas se faire du premier coup et nécessitera sans doute plusieurs opérations successives.

L'opération majeure et décisive sera, évidemment, la réforme radicale, basée sur les rapports Champagne et Woods-Gordon, qui est prévue pour 1962. Mais il y a des modifications qui ne peuvent attendre, il y en a qui devront se faire dans le plus bref délai. Parmi celles-ci, il faut mentionner en tout premier lieu la constitution d'organismes municipaux ou métropolitains dont la structure avait été conçue ou altérée, soit d'une façon trop hâtive et par conséquent boiteuse, soit pour des motifs purement politiques dans le but de faire échec à la première équipe Drapeau de 1954 à 1957.

Il est inconcevable, par exemple, que les représentants de la ville à la Corporation de Montréal métropolitain soient nommés pour une période dont la durée dépasse celle de leur mandat au conseil municipal. C'est ainsi qu'aujourd'hui, à moins que la loi ne soit modifiée, huit des treize représentants de Montréal à cette corporation ne sont plus membres du conseil municipal, soit parce qu'ils ont subi la défaite ou n'ont pas brigué les suffrages, soit parce qu'ils appartenaient à la classe "C" maintenant disparue. Mais, aux termes de la loi actuellement en vigueur, ils pourraient faire partie de la Corporation de Montréal métropolitain jusqu'au mois de mars 1962. En outre, aucun des cinq autres qui ont survécu à l'élection n'adhèrent au parti possédant la majorité absolue au conseil.

La même situation se retrouve d'ailleurs dans d'autres municipalités faisant partie de l'organisme métropolitain, même si elle n'est pas aussi extrême.

C'est dire que, dans le cas de Montréal en particulier, 13 des 14 représentants de la ville à la Corporation pourraient, s'ils le voulaient, ne tenir aucun compte de la volonté de la majorité du conseil municipal et même faire échec à cette volonté. C'est une situation absolument inadmissible, une situation qui a été créée de toute évidence pour des motifs politiques, sans le moindre souci de la bonne administration, une situation à laquelle il faut mettre fin dans le plus bref délai possible. Cela ne peut attendre la réforme de 1962.

A un moindre degré, une situation analogue existe dans d'autres organismes ou commissions, en particulier à l'Office de l'habitation salubre, dont le rôle consiste principalement à diriger la construction et l'administration des Habitations Jeanne-Mance, entreprise mieux connue sous le nom de Plan Dozois.

Trois seulement des six membres de cet Office ont survécu à l'élection. Mais leur mandat de deux ans ne coïncide pas avec celui des conseillers municipaux — il se termine, dans leur cas, en mars 1961 — et les membres restants n'appartiennent pas non plus à la majorité du conseil. La loi prévoyait en outre que deux des six membres de l'Office devaient être des conseillers de la classe "C" que les électeurs ont condamnée à l'extinction. La loi a été modifiée à la session de septembre de façon à faire disparaître cette prescription, mais la durée du mandat reste la même.

Ce ne sont là que deux exemples — les plus flagrants peut-être — de modifications qui doivent être apportées d'urgence à la charte de Montréal. Il y en a d'autres dont certains sont consécutifs à l'abolition de la classe "C". Cela ne peut attendre la réforme de 1962. Il en va de même de certains articles de la loi créant la Corporation de Montréal métropolitain.

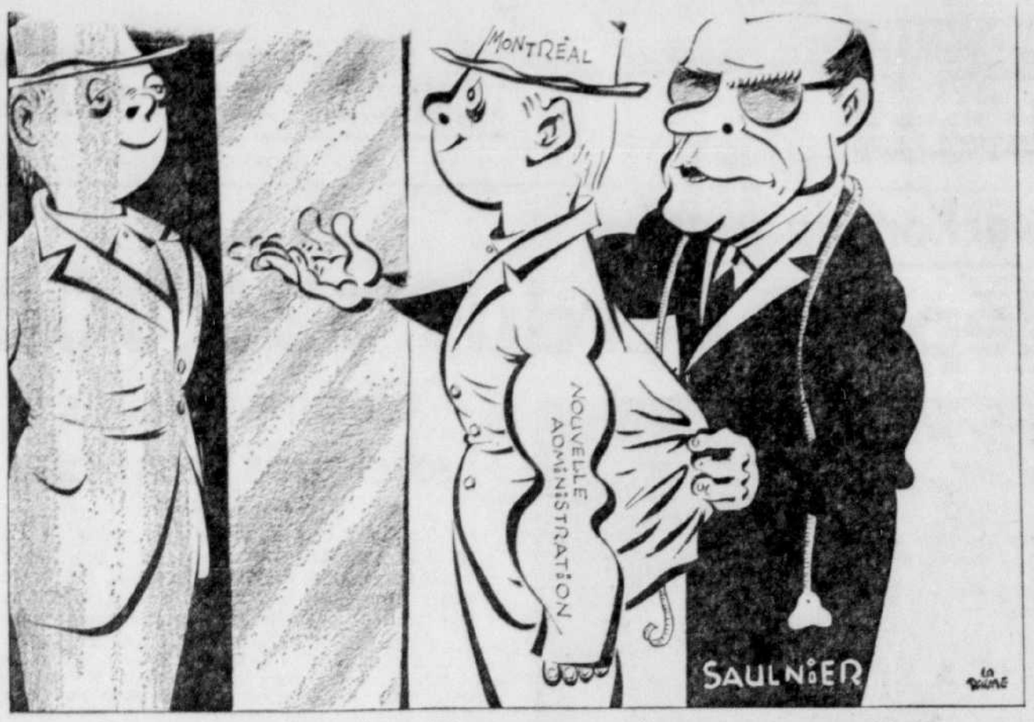

En serrant un peu la ceinture, ça vous ira comme un gant!

Montréal, une "ville de dossiers"

Le nouveau maire de Montréal, Me Jean Drapeau, en gentilhomme qu'il est, a nettement refusé de faire allusion à son adversaire, l'hon. sénateur Sarto Fournier, de même qu'à son ancien co-équipier, M. Pierre Des Marais, alors qu'il recevait l'ovation de la population. M. Drapeau de dire: "Le passé est le passé. Je regarde en avant!"

Cette double prise de position n'est pas un effet oratoire. C'est à notre humble avis la structure même de la politique administrative qu'il entend, avec son puissant groupe, instaurer à Montréal. Le temps qu'on perd à inventorier le passé est du temps gâché, et inutilement par dessus le marché. La rancoeur est un bloc enfariné qui ne dit rien qui vaille et l'énergie que l'on dépense à exposer le qui que quoi des anciennes querelles est utilisé en pure perte. Rares sont les hommes politiques qui ont suffisamment de force de caractère pour oublier le passé, pour ne pas chercher vengeance et qui peuvent aborder en toute sérénité les tâches du temps présent. Puisque M. Drapeau affirme qu'il regarde en avant, félicitons-le tout de suite de cette attitude positive car, devant lui, ce n'est pas la besogne qui manque.

En tout premier lieu, il importe de reprendre le dialogue avec le gouvernement provincial. On a pu dire que Montréal était une ville tentaculaire, habitée par le tiers de la population du Québec, la pourvoyeuse des impôts qui font riche notre province. Et c'est exact. Pour mille raisons, certaines bonnes et d'autres mauvaises, l'entente entre Québec et Montréal n'a jamais été cordiale. Ce sont là les petites misères de notre formule politique, partisane au point de rendre les frères ennemis et de diviser en deux camps un groupe ethnique qui n'a plus l'air de se rendre compte que ses divisions font le jeu de ceux qui attendent — patiemment — que le poulet soit cuit pour le dévorer à belles dents. Mais ceci est une toute autre affaire.

Il reste que le problème de Montréal-ville est le problème de Québec-province. Les deux éléments se tiennent, s'imbriquent, sont inséparables. Si le passé est vraiment le passé, M. Drapeau pourra entreprendre avec le pouvoir provincial un dialogue franc. Souhaitons que jamais ce dialogue ne soit brisé ou interrompu par des criailleries politiques qui feraient peut-être de la bonne copie pour les journalistes mais n'avanceraient pas les choses d'un seul pas. Montréal est la métropole du pays et doit le demeurer. Mais les déficiences sont évidentes, les retards sont effarants, les décisions à prendre sont urgentes: il n'y a plus une minute à perdre. Nous avons tout à Montréal et pourtant nous n'avons rien, ou presque, si on regarde Toronto, Vancouver et l'on serait tenter d'ajouter Edmonton.

Notre palais municipal est minable, notre réseau routier est un cauchemar, notre métro est un rêve, notre salle de concert n'est toujours qu'un croquis d'architectes, notre île manque de ponts et notre banlieue grandit sans plan directeur. Les taudis et le chômage, le zonage et l'urbanisation, la construction domiciliaire et l'essor industriel, autant de problèmes qui ont été abordés, examinés, mais les solutions réelles sont toujours à l'étude. **Montréal est une ville de dossiers.** Tout y est sous carton cependant qu'ailleurs tout est sorti de terre depuis longtemps. Le retard n'est pas considérable au point qu'il faille s'en alarmer, mais ne pas s'en rendre compte est se boucher les yeux des deux poings.

Or, quand on a devant soi pareille besogne, on a bien raison de vouloir oublier le passé. Les jours filent et ce n'est pas lorsqu'on nous aura ravi notre titre de métropole et le prestige qui s'y rattache qu'il faudra se mettre à l'oeuvre. C'est aujourd'hui qu'il faut commencer. Et ce n'est pas trop tôt.

Roger CHAMPOUX

Petites et grosses automobiles

Pour étonnant que cela paraisse, puisque l'industrie automobile canadienne est essentiellement ontarienne par la localisation de ses usines, le premier ministre de l'Ontario ne s'associe pas aux fabricants pour solliciter un relèvement des droits de douane afin de soustraire leur production à la concurrence des petites voitures européennes. Il estime au contraire que ce n'est pas par ce genre d'assistance des pouvoirs publics que notre industrie doit chercher à reconquérir la clientèle perdue.

Non pas que M. Frost se désintéresse de la situation difficile où se trouvent les usines d'Ontario. Il croit cependant que la lutte contre la concurrence étrangère doit se faire par d'autres moyens que le recours aux tarifs douaniers. On construit au Canada des automobiles trop grosses et par suite trop chères, à son avis, et dans une trop grande variété de modèles, ce qui accroit les frais de production. Il s'ensuit que beaucoup de Canadiens accordent leurs préférences aux petites voitures importées, moins imposantes et moins luxueuses que celles de nos fabricants, mais plus à la portée de leurs bourses.

Sans doute, pendant des années, les dirigeants de l'industrie canadienne ont soutenu, comme le faisaient les chefs des grandes entreprises américaines dont dépendent nos usines, que c'était là ce qui correspond au goût du public. Et ils n'ont pas voulu s'inquiéter, tout d'abord, des achats croissants d'autos européennes. Ils pensaient que cela ne durerait pas. Mais il leur a bien fallu se rendre à l'évidence un peu plus tard, quand les importations sont passées à vingt et trente pour cent des ventes d'automobiles au Canada.

En fait, la question de prix est entrée de plus en plus en ligne de compte, à mesure que s'élargissaient les rangs des Canadiens qui désiraient posséder une voiture, ce qui veut dire presque tout le monde. Les petits salariés, et ceux qui gagnaient un peu plus aussi, ont été effrayés du coût des autos canadiennes: ils ont jeté leur dévolu sur les modèles anglais, français, allemands, italiens qu'on leur offrait. C'est vite devenu une vogue.

Même lorsque notre industrie automobile a songé à engager de front la lutte contre cette concurrence, elle l'a fait avec des voitures plus grosses, et plus chères également, comme le sont tous les "compacts cars", que plusieurs des petites autos construites en Europe. Rien de surprenant que celles-ci aient continué à bénéficier de la popularité dont elles jouissaient auparavant.

Somme toute, la production européenne n'a pas été l'objet d'une compétition menée vigoureusement sur le terrain même où elle était favorisée, celui des prix. Au lieu de chercher à rivaliser avec elle dans ce qui lui a assuré son succès, on réclame maintenant un relèvement des droits de douane qui se traduira par un renchérissement des seules autos que nombre de Canadiens ont les moyens d'acheter et entrainera par conséquent une régression dans le commerce des automobiles. On ne peut pas s'étonner dès lors de la prise de position du premier ministre de l'Ontario.

Marius GIRARD

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Quel français!

Monsieur le Rédacteur,

Je voudrais féliciter la Société Radio Canada de son excellente idée de nous présenter à la télévision les candidats en lice au poste de maire de la Cité de Montréal.

Toutefois, je dois avouer que l'idée aurait été meilleure si nous avions eu un meilleur choix de candidats. J'ai eu réellement honte d'être un Canadien français en écoutant les discours de quelques-uns des candidats. Pour employer une expression chère à plusieurs de vos lecteurs qui prennent une part active à "La Parole est à nos Lecteurs", c'était réellement du parler "joual".

Il est vraiment regrettable de constater un tel état de choses et il est triste de réaliser que de tels individus peuvent abuser de la liberté de notre système démocratique pour oser se porter candidats au poste de premier magistrat de la métropole du Canada.

Cet incident doit servir de leçon aux futurs candidats lors d'autres élections. J'espère qu'ils auront la volonté de s'imposer la discipline d'apprendre à parler leur français correctement avant d'affronter leurs concitoyens.

Je profite de cette occasion pour vous encourager à continuer de nous présenter un journal si intéressant et surtout des éditoriaux éloquents.

Jean Bouffard,
6688 Denormanville,
Montréal.

Le problème No 1

Monsieur le Rédacteur,

Je constate de plus en plus que dans la plupart des journaux on nous parle de ce grand problème qu'est le chômage. Malheureusement, le nombre restreint de ceux qui s'en préoccupent en discute toujours comme si cette période d'inactivité n'était que saisonnière; cela donne l'impression à nos gens que cette question s'améliorera d'une saison à l'autre.

Les lettres envoyées à la "Presse" pour publication sous cette rubrique doivent porter le nom et l'adresse de l'auteur, même si elles ne doivent paraître que sous un pseudonyme. La "Presse" se réserve le droit de ne pas publier les lettres de peu d'intérêt pour le public, injurieuses, abusant des personnalités ainsi que d'écourter ou même de rejeter les textes trop longs.

J'admets qu'à l'approche de l'hiver, ceux qui s'efforcent d'amender le sort de leurs semblables ne peuvent faire autrement que de partager faiblement les divers ennuis et privations qu'auront à subir ces "sans travail" qui presque en totalité n'en sont nullement responsables. Au nom de ceux qui partagent mon opinion, je demande que l'on cesse de qualifier ce problème de saisonnier.

Pas besoin d'être un surhomme pour se souvenir ou avoir appris de nos "pères" la pauvreté et la misère "noire" des années '30; pourtant, personne n'aurait cru que telle chose pouvait se répéter. En effet, de petites crises (appelées par nos dirigeants "périodes de réajustement") nous ont habitués tant et si bien que d'après les prédictions nous devrions assister à une crise qui dépasserait celle de l'année indiquée ci-haut. Au tout début, il se doit que tous soient convaincus que le "chômage" est toujours accompagné d'une surabondance de produits résultant d'une trop grande capacité et rapidité de production. Soulignons quelques preuves:

Pour être brefs, énumérons les surplus que nous possédons, sans mentionner la date au cours de laquelle ils ont été signalés: au-delà de 100 millions de livres de beurre, 47 millions de livres de viande porcine (lard), 30 millions de livres de lait en poudre et, quant au blé, des articles intitulés **"Abondance inquiétante"**, donnaient une idée de la situation. Dans la catégorie des métaux, l'uranium, l'aluminium, le cuivre, etc. sont aussi surabondants.

Nous sommes donc assurés que chômage et surabondance vont de pair. Il demeure cependant que même à la TV, devant un public pourtant respectable, des économistes soutiennent que pour diminuer ce chômage, il faut stimuler la production (produire davantage). Si ces hommes distingués désirent maintenir la confiance du peuple et sauvegarder leur bonne réputation, ils feraient mieux de s'exprimer clairement, tout en disant: "Il faut stimuler la consommation", c'est-à-dire simplement renverser la théorie. Notre problème est un problème de distribution et non pas de production.

Le chômage est permanent, et demeure donc le problème No 1. Il constitue une épreuve terrible pour celui qui en est frappé directement; il fournit en même temps une preuve indéniable de prospérité pour la nation.

Paul-Emile Goulet,
5, rue Bussières,
Verchères

Comment joindre les deux bouts?

Monsieur le Rédacteur,

Permettez que je donne mon opinion et celle de la majorité du public en réponse au programme — "Joindre les deux bouts". En l'occurrence: "Pourquoi les médicaments sont-ils si dispendieux".

Il est vrai que la marchandise passe par trop de mains. Il y a des parasites qui vivent des profits des autres... hélas!

Mais ce qui nous révolte le plus, c'est qu'on nous dit: "Il faut bien charger cher, nous avons fait des cours qui nous ont coûté cher" — (ceci pour les pharmaciens — médecins etc.).

Je vous demande bien, si c'est au public de payer les cours de ces professionnels.

Les étudiants ont une famille qui a pourvu à leurs études. Ces messieurs ont choisi librement leur métier. Pourquoi, maintenant nous dire tout bonnement: "Ça nous a coûté cher, maintenant, bon public, payez pour"...

Et puis, messieurs les professionnels, êtes-vous obligés de vous rembourser dans **un an?** Vous avez toute votre vie pour cela.

Dans notre petite ville, je connais deux pharmaciens — jeunes — qui au bout de deux ans ont réussi à ouvrir deux pharmacies — chacun — Un autre en a deux dans notre ville — et trois à Montréal.

Pauvres de vous! Vous ne faites pas d'argent!

Comment joindre les deux bouts?

E.G.P.

La grenouille et le boeuf

Monsieur le Rédacteur,

Il y a de cela à peu près trente ans, à l'occasion de la subdivision de comté du Lac-St-Jean, quelques hommes bien placés, sans faire de bruit et à la surprise générale, profitèrent de la circonstance pour imposer le nom de Roberval au nouveau comté.

Les citoyens de cette ville en furent d'abord enthousiasmés; mais bientôt ils eurent à souffrir de cet abus de pouvoir. Et ils eurent bien des difficultés à maintenir l'expansion de leur cité.

Si le bon vieux La Fontaine était de notre siècle nous pourrions penser qu'il aurait trouvé là la matière à sa fameuse histoire d'une grenouille qui voulait se faire aussi grosse qu'un boeuf.

Les paroisses et petites villes du même comté n'ont jamais accepté de bon gré cette domination.

Il y a trois cents ans que le Père Dequen nous a baptisés. Notre réputation de grenier de la province existe encore. Nos bleuets, ont servi dernièrement à fabriquer une tarte de 200 livres. Mais quelques mauvaises langues ont prétendu qu'il y en avait plus que trois dedans... Notre Ouananiche est encore tout aussi vigoureuse qu'elle était et elle continue d'attirer les pêcheurs dans notre région. Dernièrement, malgré toute la publicité qu'attire chez nous la fameuse traversée à la nage de notre lac, vous avez remarqué comme il est facile d'entrer dans les eaux du Lac-St-Jean mais très difficile d'en sortir à Roberval.

Il y a longtemps que nos sénateurs du Conseil de comté ont compris le bon sens et sont demeurés logiques en conservant leur nom de Lac-St-Jean Ouest. Et voici que dernièrement, ces sages de la nation ont fait éclater la grenouille qui voulait être aussi grosse qu'un boeuf.

Le beau nom du Lac-St-Jean nous est revenu.

Et nos amis de Roberval sont et seront toujours dans leur ville comme autrefois. Cela ne les empêchera pas d'être fiers du nom de leur ville et de tous les hommes célèbres qu'elle a vu naître.

Les Flots Bleus

...re -- la presse étrangère -- la presse ét

Force de frappe: clé de voûte

NEW YORK — Le **NEW YORK TIMES** qualifie "d'événement d'une immense importance pour l'Alliance nord-atlantique en tant que rempart de la défense du monde libre" le vote parlementaire en faveur de l'établissement d'une force de frappe nucléaire française.

Le journal pèse le pour et le contre de la politique du président de Gaulle dans le domaine de la défense, écrivant: "Ce projet (de force de frappe nucléaire) est la clef de voûte de l'effort de Gaulle visant à

réhabiliter la France en la plaçant sur un pied d'égalité avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Il a soulevé une forte opposition en France et de nombreuses inquiétudes à l'étranger où l'on a craint qu'il ne tende à disloquer l'Alliance et à étendre les armes nucléaires à d'autres pays. Mais ces réflexions sont basées en fait sur la politique appliquée de de Gaulle et sur l'arrêt des conversations sur le désarmement. Elles ne peuvent ni invalider le droit qu'a la France d'avoir sa propre arme nucléaire de prévention, ni annuler sa valeur militaire.

"En réalité, d'un point de vue militaire immédiat, et en admettant qu'il n'affaiblisse pas les autres défenses de la France, il faut faire bon accueil à ce projet. Il a ajouté beaucoup à la force de défense collective du monde libre, ou tout au moins indépendant."

Le quotidien poursuit: "L'inquiétude réelle émane de la tentative du président de Gaulle pour se servir de la capacité nucléaire française comme levier pour forcer une réorganisation de la défense nord-atlantique, c'est-à-dire pour étendre son rayon d'action à l'Afrique et au Moyen-Orient sous un directorat franco-anglo-américain, pour désintégrer ses forces — sauf dans les "zones avancées" d'Allemagne occidentale — pour les remplacer par une coalition de type ancien des forces nationales sous des commandements nationaux, et pour ériger des défenses propres de l'Europe dans le cadre d'une confédération des Etats européens comme précaution pour le jour où les Etats-Unis pourront se retirer d'Europe."

Le **NEW YORK TIMES** ajoute: "Etant donné que les Etats-Unis ne peuvent pas rester pour toujours en Europe, pour aider à défendre des nations qui, comprenant plus de 260 millions des habitants les plus avancés au monde, devraient être capables de se défendre elles-mêmes — avec les Etats-Unis comme réserve puissante en cas de besoin — on peut aussi faire bon accueil à ce dernier projet, spécialement s'il mène à un accroissement immédiat de la contribution insuffisante de l'Europe aux défenses de l'OTAN."

Et le **NEW YORK TIMES** de conclure: "Mais dans la mesure où les politiques de de Gaulle tendront à affaiblir la cohésion et la capacité de frappe unie de l'Alliance nord-atlantique en ce temps de crise, elles auront besoin d'un nouvel examen approfondi, même en France, laquelle France, comme tous les alliés, reconnait que l'Alliance nord-atlantique est indispensable à leur défense commune."

Londres est sceptique

LONDRES — La force de frappe indépendante dont la création vient d'être autorisée par l'Assemblée nationale française et la politique du général de Gaulle dans son ensemble font l'objet ce matin des critiques du **GUARDIAN** et du **DAILY HERALD.**

Le premier écrit: "La force nucléaire française, quelle que soit la fidélité de la France à l'Alliance atlantique, ne peut qu'affaiblir celle-ci. Tous les arguments déployés par la France et l'Angleterre pour justifier la possession de l'arme de dissuasion s'appliquent avec autant de force à l'Allemagne et peut-être même à l'Italie".

"Le fait que d'autres membres de l'Alliance risquent de se procurer leurs propres armes nucléaires est une menace majeure à la stabilité même et à l'efficacité militaire de l'OTAN. Car aucun pays européen ne peut se permettre de posséder en même temps des armes nucléaires et des armes classiques adéquates pour repousser une attaque effectuée avec des armes classiques... Les forces nucléaires anglaises et françaises peuvent avoir pour effet d'encourager des pays non-européens à se procurer ces armes. Il est possible que, déjà, les Arabes s'inquiètent des intentions françaises dans ce domaine, car si la bombe française ne suffit pas aujourd'hui contre les Russes, elle pourrait être très efficace contre l'Egypte par exemple'.

"Et si le colonel Nasser décide de se prémunir contre la bombe française, Israël en ferait autant contre Nasser et ainsi de suite. Ce ne sont là, pour l'instant, que des hypothèses mais la spéculation, aujourd'hui, peut être réalité dans quelques années."

L'organe libéral conclut en revenant sur un argument qu'il a déjà avancé: à savoir que, pour éliminer le danger d'une extension du "club" atomique, le gouvernement britannique devrait proposer que l'aviation de bombardement de la R.A.F. soit placée sous le commandement de l'OTAN. Ce serait là, une arme de plus placée dans les mains des adversaires du président de Gaulle, qui s'opposent à la création de la force de frappe indépendante. Le **DAILY HERALD** disait en 1958 que, deux ans après, le général de Gaulle se trouverait acculé au mur, luttant contre la droite et contre la gauche. Qui eût dit que l'Assemblée élue pour le soutenir chercherait, aujourd'hui, à se révolter contre lui?..."

SERVICE FRANCE-PRESSE

walter LIPPMANN

Autour de Castro

Je n'ai encore rencontré personne qui, ayant entendu le quatrième débat télévisé entre les deux candidats à la présidence des Etats-Unis, désire qu'il y en ait un cinquième. M. Kennedy insiste cependant pour en obtenir un et M. Nixon, après avoir prétendu être trop occupé, favorise maintenant un cinquième débat, à condition qu'il soit consacré exclusivement à Castro.

La principale raison pour laquelle M. Kennedy veut un autre débat est qu'il lui offrirait la meilleure occasion de répondre à quelque surprise ou "crise" de dernière heure provoquée par son adversaire. La raison de M. Nixon est qu'il croit avoir trouvé avec Cuba un bon point de controverse.

Tout compte fait, je crois qu'il est préférable qu'il y ait un cinquième débat. Mais il serait absurde qu'il soit consacré entièrement à Castro. Castro n'a pas une telle importance. Il serait indigne pour le pays d'en faire la question principale qui doit décider du prochain président des Etats-Unis.

Cela dit, je dois avouer que je n'ai pas aimé que M. Kennedy donne tant d'importance à la question de Cuba, dans la campagne électorale. Bien qu'il ait raison de critiquer l'appui que les Etats-Unis apportèrent à Batista, bien qu'il ait raison de critiquer l'appui donné aux autres dictateurs de l'Amérique latine et l'impuissance américaine à appuyer et à encourager les mouvements progressistes en Amérique latine, je ne crois pas qu'il ait raison quand il dit que rien d'efficace ne peut être fait par les Etats-Unis pour éliminer Castro. La politique du gouvernement, depuis la chute de Batista, a été à peu près la meilleure possible, étant donné les circonstances.

Jusqu'à la semaine dernière, M. Kennedy était sur une voie sûre en attaquant la politique générale du gouvernement en ce qui a trait aux dictateurs, aux réactionnaires et aux progressistes en Amérique latine.

Il fit alors une erreur, qui fut de parler comme s'il promettait son appui aux ennemis cubains de Castro, sauf aux hommes de Batista. Cela est contraire à la lettre et à l'esprit de plusieurs traités et engagements des Etats-Unis avec leurs voisins américains. M. Kennedy, qui, je crois, ferait le meilleur président, n'est pas infaillible.

L'indignation manifestée par M. Nixon est cependant fausse et inauthentique. Ce qu'il propose, c'est une "quarantaine économique et politique" de Cuba, ce qui est faux si l'on tient compte que le gouvernement américain ne maintient pas contre Cuba une quarantaine économique et politique, comme les experts essaient à grand-peine de l'expliquer. Car cela constituerait une violation grave du traité interaméricain même que M. Nixon invoque contre M. Kennedy.

Ce que M. Kennedy propose de faire à propos de Cuba semble se rapprocher de ce que le gouvernement américain a fait au Guatemala, comme tout le monde sait. La seule différence étant que M. Kennedy a dit très imprudemment ce qu'il ferait contre Cuba à l'avance, tandis que le gouvernement d'Eisenhower se vante après coup de ce qu'il a fait au Guatemala. Cela prouve qu'aucun des deux côtés ne semble avoir appris la leçon, si clairement illustrée par l'incident de l'U-2, qu'un gouvernement qui se livre à des activités clandestines doit garder le silence.

La doctrine générale, dont l'erreur de M. Kennedy est une application, fait partie de la vieille tradition américaine, énergiquement énoncée par Woodrow Wilson, qui veut que les gouvernements des adversaires des Etats-Unis soient renversés. C'est la doctrine que feu John Foster Dulles a fait inscrire dans le programme républicain en 1952.

Sur le plan politique, elle n'a pas réussi et a dû être abandonnée. Le pire à son propos est qu'elle peut tromper nos alliés et les exposer à des dangers contre lesquels nous sommes impuissants à les protéger.

Ce qui s'est produit le 4 novembre 1956, au cours du soulèvement hongrois et de la répression russe, en est un tragique exemple. Il y eut ce jour-là une réunion d'urgence du Conseil de sécurité et M. Henry Cabot Lodge n'y fut pas seulement le porte-parole américain, mais, à cause de la maladie de Dulles, présidait la délégation américaine.

Trois heures après que la radio soviétique eut annoncé la répression militaire du soulèvement de Budapest, M. Lodge déclara devant le Conseil de sécurité: "Nous pouvons dire au peuple hongrois que par son héroïque sacrifice il a permis pour un bref moment aux Nations unies d'éveiller la conscience mondiale à son endroit. Nous saisissons l'occasion et ne manquerons pas à son appel."

Cette promesse d'aide avait été précédée de la déclaration suivante de M. Lodge: "S'il fut jamais un temps où l'action des Nations unies pouvait décider de la vie ou de la mort d'une nation entière, c'est celui-ci. Peu après minuit j'ai demandé une réunion du Conseil de sécurité pour traiter de l'agonie du peuple hongrois. Cinq minutes plus tard, cette requête était diffusée par la radio de Budapest. Cela démontre la rapidité avec laquelle ce que nous faisons et disons ici rejoint le peuple hongrois dans sa lutte."

Tous savent que les Etats-Unis n'ont rien fait et que la promesse d'aide n'a pas été remplie. C'est une leçon qui nous apprend qu'un gouvernement ne doit jamais faire des promesses qu'il n'est pas sûr de pouvoir remplir.

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an: $6.00; Etats-Unis: $7.50

"Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

SCIENCES

A travers l'actualité

Dommage qu'on n'ait pas toujours le temps de lire la revue ACTUALITES MARINES publiées par notre Département des Pêcheries maritimes. Nos chimistes et biologistes de Grande-Rivière, en particulier, y apportent toujours des contributions intéressantes, fruits de recherches personnelles. A signaler dans le dernier numéro reçu l'article de Pierre Brunel sur les invertébrés des fonds ceux qui vivent à plus de 60 pieds de profondeur dans le golfe Saint-Laurent. Ils sont très nombreux ; parmi les plus connus, les crevettes, les crabes, les oursins, les étoiles de mer, la plupart des coquillages et des vers marins.

Le Conseil national de recherche, à Ottawa, a son historien : M. Mel Thistle a obtenu un congé de deux ans pour faire les recherches nécessaires et rédiger l'histoire de cette organisme. Il est remplacé au poste de directeur des relations extérieures par M. Hughes qui a déja occupé des fonctions importantes, entre autres celle de secrétaire du comité de recherche médicale, pendant la guerre.

Les radiations ultra-violettes détectées par les fusées américaines laissent à penser que les jeunes étoiles bleues géantes peuvent indiquer la vitesse de récession des galaxies les plus éloignées. C'est du moins l'avis de l'astronome Herbert Friedman. Ces étoiles, dit-il, dissipent leur énergie avec une rapidité fantastique ; l'une d'elles, Spica, dégage en une année l'énergie de cinq étoiles comparables à notre soleil. La moitié de ces radiations est dans l'ultra-violet. Le télescope du mont Palomar (200 pouces) peut observer des galaxies situées à environ deux milliards d'années-lumières, soit à 12,000 milliards de milliards de milles . . . Mais il ne capte que la lumière visible. Le télescope que les Américains se proposent de mettre en orbitre autour de la Terre, en 1963, captera la lumière ultra-violette.

L'American Cancer Society entreprend une campagne intense auprès des écoliers pour réduire l'usage de la cigarette, "afin de diminuer les risques de cancer du poumon". Si vous fumez un demi-paquet par jour, vos risques augmentent de huit fois, affirme cette organisation; si vous fumez deux paquets par jour, les risques augmentent de vingt fois.

Des archéologues ont exhumé dans l'Arizona les traces d'un peuple qui vécut deux mille ans uniquement de la chasse et du ramassage de plantes sauvages, alors qu'à moins de cent milles aux alentours d'autres peuples évoluaient, s'adonnaient à la culture et fabriquaient d'excellentes poteries. Il ne faut pas s'en étonner. Il existe actuellement aux Etats-Unis des groupes considérables qui se refusent à accepter les avantages de la technique moderne.

Les vestiges de deux sites néolithiques datant d'il y a cinq mille ans ont été découverts dans le sud de la Chine, dans une région où d'autres découvertes avaient été faites le mois dernier. A la fin du néolithique, croit-on, des tribus vivant surtout de l'agriculture y vivaient avec d'autres vivant de la pêche et de la chasse.

La première centrale électrique alimentée par l'énergie volcanique est en construction depuis quelques jours dans le Kamchatka, en URSS. Douze forages ont été opérés, d'où émane un mélange de vapeur et d'eau provenant des volcans, à une profondeur de six cents pieds.

Accompagnés de l'Américain Gilbert Stuart, dix explorateurs soviétiques ont quitté hier le littoral de la mer de Davis, en Antarctique pour se diriger vers le pôle magnétique et le "pôle d'inaccessibilité" situé près de la station soviétique Vostok. C'est le printemps en Antarctique, mais le groupe devra affronter un froid allant jusqu'à moins 62 degrés centigrades.

L'Institut panaméricain de géographie et d'histoire a accepté le Canada au nombre de ses membres, au cours d'une réunion à Mexico. A cause de notre adhésion au Commonwealth britannique, nous n'étions guère "pays d'Amérique". Trois autres organisations du genre ont récemment accueilli le Canada: l'Institut panaméricain de statistique, les Bureaux de radio panaméricaine et l'Union postale des Américains.

Des hommes de science feront le sondage du cratère de Pembroke

Une équipe d'hommes de science canadiens espère approfondir les mystères du cratère situé à 75 milles au nord-ouest de Pembroke. Ce cratère a été créé par la chute d'un météore, il y a quelque 400,000,000 d'années.

M. J. S. Innes, directeur de la Division des études sur la gravité, au ministère fédéral des Mines, a dit que des équipes de foreurs essaieront, durant les prochaines semaines, de localiser un peu plus de matière météorique, dans les profondeurs de la terre.

M. Innes a mentionné que ce cratère, qui a deux milles de diamètre, est l'une des découvertes géologiques et astronomiques les plus importantes de l'histoire.

Le plus grand cratère que l'on connaisse au Canada est celui du nord de la Saskatchewan, qui a un diamètre d'environ huit milles. Celui de Pembroke a été accidentellement découvert il y a dix ans.

Où finit notre univers ? La réponse viendrait d'un radiotélescope français

ORLEANS, (AFP) — Les mystérieuses ondes de 21 centimètres caractéristiques du rayonnement de l'hydrogène interstellaire, pourront être captées selon toutes probabilités par les deux miroirs d'un radiotélescope géant qui va être bientôt mis en service dans la forêt de Sologne à Nançay, au sud de Paris. Il s'agira peut-être de l'appareil le plus grand du monde comme récepteur d'une telle longueur, s'il se confirme, comme l'espèrent les astronomes, qu'il captera aussi les ondes de 10 centimètres.

Les deux miroirs géants, qui dominent la forêt à près de 120 pieds de haut, sont presque achevés. L'un, légèrement sphérique, est dressé verticalement et ne bouge pas, tandis que le second est un grand miroir plan mobile sur un axe et situé à quelque 1,500 pieds du premier. Les ondes radio-électriques détectées par le miroir mobile seront dirigées sur le sphérique, qui les concentrera comme un récepteur ordinaire, après les avoir réfléchies à nouveau sur une antenne, située au foyer entre les deux miroirs.

Il s'agit des premiers éléments d'un ensemble dont les dimensions seront encore plus impressionnantes et qui sera mis en chantier dès que seront terminés les essais actuels.

Dans le projet définitif, le miroir sphérique se développera sur une longueur de 900 pieds, tandis que huit éléments viendront s'ajouter aux deux déjà construits du miroir mobile.

L'équipe de radio astronomes que dirige M. Jean Denisse est décidée à aller vite en besogne, les premières fondations ont été jetées il y a un an seulement, le montage a commencé au mois de mai, les essais devraient être terminés en mars prochain, le modèle définitif de l'ensemble arrêté au milieu de 61, et le radiotélescope géant pourrait être achevé dans deux ans.

Sa vocation essentielle sera les recherches extragalactiques; on connaît actuellement quelque 500 sources d'ondes radio-électriques, situées infiniment loin, au-delà de notre galaxie. Le radiotélescope de Nançay en découvrira une dizaine de milliers d'autres. Et grâce aux renseignements qu'il donnera sur ce que les astronomes appellent encore des objets, tant est grand le mystère qui entoure ces phénomènes, les théoriciens répondront peut-être à la question majeure de l'astronomie : où finit notre univers ?

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Le tétanos est mortel, pourquoi ne pas se faire vacciner?

Dr Roméo BOUCHER, M.D.

Grâce à la vaccination et aux progrès thérapeutiques, il est évident que les courbes de morbidité et de mortalité sont à la baisse. Le tétanos reste tout de même une toxi-infection plus fréquente qu'on ne croit et plus grave encore. Il est causé par un bacille, sorte de bâtonnet peu mobile au microscope qui a l'air, après un certain temps de culture, d'une véritable épingle. Il émet des spores qui peuvent vivre des années dans la terre. Il y a même des régions qui sont dites tétanigènes où la moindre blessure peut être contaminée. D'autre part, comme de grands animaux vont pâturer dans ces terrains, ils emmagasinent dans leur intestin des spores qui deviennent dangereuses pour l'homme, et l'on comprend que certains métiers ruraux y soient particulièrement exposés. Dans les villes également où existent des abattoirs le tétanos existe et il n'est pas rare que des blessés de la rue deviennent tétaniques, le transport aérien des spores par les poussières étant possible.

Le germe entre dans l'organisme par une plaie. Il n'est pas besoin que cette plaie soit anfractueuse, profonde et large — celle-là est moins dangereuse parce qu'elle est généralement vue tout de suite par le médecin — mais minime, minuscule même. C'est là le rôle important et insidieux de la plaie pénétrante, causée par une épingle, une épine, une écharde, un clou, notamment sous-inguéale. Vous blessez-vous en plein champ, attention, pensez-y. Mais il vaut beaucoup mieux être vacciné. D'ailleurs ce n'est pas là la seule porte d'entrée du tétanos; il peut suivre une brûlure, une gelure, un avortement, même une intervention chirurgicale dans un tissu tétanigène susceptible de contenir des spores. Il y a, par exemple, le classique tétanos qui survient après une simple ablation de verrue plantaire ou même une avulsion dentaire. Sans vouloir jeter l'effroi dans les esprits, on peut aussi ajouter que, dans une proportion notable de cas, la porte d'entrée n'est pas décelable, ni décelée : érosion cutanée minime négligée, oubliée et même déjà cicatrisée quand le tétanos montre la tête. Ce qui prend généralement de cinq à six jours, période qui peut varier, et silencieuse au point de vue clinique, tout dépend de la région blessée. Si elle est richement innervée la maladie s'annonce vite ou si la virulence du germe est en raison inverse de la résistance du sujet.

Premier symptôme valable : le trismus, c'est-à-dire une contracture des muscles de la mastication, gênant même la parole et produisant une difficulté à avaler très intense (dysphagie). Avec cela survient de la raideur de la nuque, et nous avons la triade symptomatique, caractéristique de l'affection. En surplus, le sujet ressent un malaise général qu'il décrit mal; il ne dort pas, son pouls bat très vite et il fait un peu de fièvre.

Puis s'installent des contractures permanentes, plus ou moins généralisées; l'alimentation devient vite impossible et les muscles de la face, contracturés également, donnent l'aspect non moins classique du rictus sardonique, celui d'un Méphisto figé dans son rire, si l'on peut dire. Petit à petit, tous les muscles se tendent, participent par recrudescences paroxystiques et très douloureuses à cet aspect contracturé du malade. Un rien déclenche ses crises : une lumière subite, un choc, un bruit, une sonnerie, une émotion. Le malade se tend en arc de cercle, en avant, en arrière, sur le côté. Il souffre horriblement et, malgré l'intensité des crises, malgré la difficulté de respirer, malgré l'angoisse, il conserve une parfaite lucidité et, comme le disent de façon si imagée les cliniciens, il assiste à ses crises qui se répètent pour la moindre chose, nous l'avons dit. Sans compter que la fièvre augmente, les sueurs également et conséquemment la soif qu'on peut difficilement étancher vu que le malade ne peut avaler et qu'il a les mâchoires pratiquement fermées.

Comment se termine ce drame ? Habituellement par la mort s'il n'est pas traité. Aujourd'hui, nous avons contre lui des armes qui permettent, en s'en servant à temps et à bon escient, l'espacement, puis la disparition des crises, la reprise de l'alimentation et la réapparition du sommeil, tous symptômes excellents. Mais la convalescence est longue, très longue à cause de l'asthénie extrême qui l'accompagne. Voilà donc rapidement décrite une maladie que l'on peut dire vaincue ou presque si chacun se donnait la peine de se faire vacciner.

Commandant Pearson délégué au Viet-nam

OTTAWA (PC) — Le lieutenant-commandant James O. Pearson, de Victoria, en Colombie-Britannique, a été nommé membre de la délégation canadienne au Viet-nam, laquelle fait partie de la Commission internationale de surveillance.

Cette nomination, annoncée hier par le quartier général du ministère de la Défense, sera en vigueur à compter du 21 novembre.

Le commandant Pearson est actuellement attaché à l'état-major du commandant de l'effectif d'entraînement de la Marine royale canadienne à Esquimalt, en Colombie-Britannique.

A la frontière de la faim, le monde hésite entre la PEUR et l'ESPOIR

L'OCCIDENT, épouvanté de se découvrir une minorité, ripostera-t-il à la pression de la misère par le lancement de la BOMBE ATOMIQUE?

par Pierre VENNAT

Les peuples occidentaux, épouvantés de se découvrir une minorité et mal à l'aise de se voir de plus en plus riches alors qu'autour d'eux on devient de plus en plus pauvre, vont-ils, comme Josué, essayer d'arrêter le soleil ou plutôt de le détourner à leur profit et de riposter à la pression de la misère par le lancement de la bombe atomique ?

La question a été posée mardi soir par le vice-président de la Fondation mondiale contre la faim et la misère, M. Marcel Landry, au centre social de l'université de Montréal.

Nous sommes à cet instant, de dire M. Landry, où le monde hésite "entre la peur et l'espoir".

"Aujourd'hui, notre société occidentale, jadis pleine de confiance et de complaisance, assiste à l'entrée de nouveau personnages, non occidentaux et redoutables, sur la scène que nous nous étions accoutumés à occuper et à dominer."

En moins d'une génération, de continuer le vice-président de la Fondation mondiale contre la faim et la misère, nous avons dû nous habituer à l'idée de n'être plus qu'une minorité entourée de pays, de civilisations et de races que nous avions jusqu'ici sous-estimés, méprisés, exploités ou négligés et avec lesquels nous devons désormais traiter d'égal à égal.

La frontière de la faim

"Le partage des nations en deux blocs de masse indécise régit les débats d'aujourd'hui. Sous cette division maintenue par les armes et les traités, il en existe une autre, plus profonde : la frontière de la faim."

Et devant cette nouvelle ligne de partage des peuples : d'un côté les peuples possédants ; de l'autre ceux qui vont pieds nus, dont les populations sont faméliques et qui disposent aux Nations unies d'une majorité des deux tiers, M. Landry prévoit la montée d'une gigantesque revendication contre les privilégiés.

"Pour se survivre le capitalisme et par voie de conséquence la civilisation occidentale doit s'ouvrir aux exigences de la solidarité mondiale".

Et M. Landry de s'écrier qu'il ne s'agit plus de replâtrer indéfiniment les murs qui s'écroulent mais de bâtir un monde solidaire sans craindre de remettre en question les bases d'un régime avare qui se montre si incapable de résoudre, dans chaque pays développé les problèmes relativement faciles qui s'y posent.

Cette sécurité sociale de la paix ne pourra être instaurée avant que l'Occident ne dissipe certains malentendus et dénoue certaines contradictions. Le plus tragique de ces malentendus, selon M. Landry, consiste à croire que les nations pauvres ne puissent avoir sur le communisme un autre point de vue que les nations riches.

La condition absolue de la sécurité de l'Occident, selon le vice-président de la Fondation contre la faim et la misère, exige de pourvoir à une double nécessité : aider certains pays sous-développés ayant suffisamment de ressources à mettre en valeur leurs potentialités et secourir à jamais ceux qui sont indéfiniment condamnés à la misère.

Mais cette aide, selon M. Landry, doit se faire selon quelques modalités.

L'Est et l'Ouest: un même bloc

"Le don et le prêt qui créent la paresse sont aussi immoraux que l'intervention d'assistance technique effectuée avec morgue. La dignité des peuples assistés devra toujours être respectée."

En terminant son exposé, M. Landry s'est demandé si les antagonistes d'aujourd'hui, l'Est et l'Ouest, comprendront à temps que leurs querelles sont dépassées et que s'ils ne veulent pas entendre dans moins d'un demi-siècle l'immense clameur de quelque quatre milliards de prolétaires demandant des comptes aux "riches" dans le camp desquels sera l'URSS, c'est maintenant qu'ils doivent engager côte à côte la croisade contre la faim et la misère dans le monde.

Le 'Bounty' sans 'Mutiny' fait voile vers Tahiti

LUNENBERG, N.-E. (UPI) — La réplique exacte du fameux voilier "Bounty" a quitté le port de Lunenberg, en Nouvelle-Ecosse, hier, pour un voyage de 7,000 milles qui le mènera à Tahiti.

Plusieurs contretemps, causés par les conditions atmosphériques, ont retardé la date du départ. Le "Bounty" se dirige vers le sud de l'océan Pacifique où la compagnie Metro-Goldwin-Meyer doit filmer une nouvelle version de la célèbre histoire "Mutiny on the Bounty".

GRANDE FÊTE des BAS PRIX Labelle fourrure

50e Anniversaire

CASTOR

FOURRURE QUE TOUS ADMIRERONT!

Seul LABELLE vous offre cette chance de posséder à un prix qui vous conviendra tout à fait, cette somptueuse fourrure qui vous fera à merveille.

REGULIER $900

$650

DES DEMAIN!

UNE "VRAIE MINE D'OR" D'ECONOMIES ! Les SUPER-VALEURS ... LES SUPER-BAS PRIX LABELLE !

	REG.	PRIX LABELLE
MOUTON TRAITE teint brun	$160	$99
RAT MUSQUE dos teint vison garni d'un large col	$325	$219
ETOLE de VISON sauvage	$350	$259
MOUTON de PERSE teint noir orné d'un très large col de vison	$500	$329
CHAT SAUVAGE traité castor, la riche apparence du vrai castor	$550	$359
RAT MUSQUE teint vison, peaux descendues	$550	$359
MOUTON PERSE GRIS teint qualité 1er choix, garni de vison saphir ou uni	$650	$459
MOUTON PERSE teint brun, garni de castor ou vison lutetia	$700	$495
MOUTON PERSE teint noir, qualité 1er choix, garni de vison saphir ou uni	$700	$495
CHAT SAUVAGE traité castor, peaux choisies	$700	$495
ETOLE de VISON Pastel, 10 peaux descendues	$850	$575
PATTES de VISON sauvage	$800	$595

A PRIX D'ANNIVERSAIRE Collection de Luxe au Salon Labelle

	REG.	PRIX LABELLE
CAP SEAL BRUN (Seal du Cap) teint brun richement garni de vison LUTETIA.	1200	$600
CASTOR CANADIEN qualité luxueuse	900	$650
LOUTRE CANADIENNE une fourrure de tout premier choix	1200	$795
PATTES DE VISON PASTEL qualité supérieure — chic et luxueux	1200	$795
VISON PASTEL d'une somptueuse beauté	5000	$2,800

FAITES D'UNE PIERRE DEUX COUPS!

PROFITEZ DES BAS PRIX LABELLE ET GAGNEZ CETTE "MAISON DE REVE" DE $25,000 DE LA PLAZA!

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

SYNDICAT A QUEBEC — RAYON DE LA FOURRURE

LABELLE FOURRURE

6570, rue ST-HUBERT, près Beaubien — 408, STE-CATHERINE E., près ST-Denis

Au poll 51:

M. Lavergne explique son arrestation

La dispute qui a éclaté lundi après-midi au poll 51 (district No 6), en marge des élections municipales de Montréal, et qui a amené l'arrestation de M. Louis Lavergne, le représentant du candidat Antonio Spada, du Parti civique de Montréal — cette dispute n'a pas eu pour sujet un article de journal dans lequel M. Spada attaquait son adversaire, M. Alfred Gagliardi. Certains avaient rapporté la chose de cette façon, mais M. Lavergne nous a communiqué les précisions suivantes:

Lorsqu'il arriva au poll, à 6700 rue St-Dominique, il y constata «a commission de nombreuses irrégularités, dit-il. Les électeurs n'étaient pas accueillis par le greffier, mais par une femme qui se contentait de leur demander leurs noms et qui, ensuite, leur suggérait leurs titres et qualités: "Vous demeurez bien à telle adresse? Vous êtes bien électricien?"

M. Lavergne ajoute qu'il constata de nombreuses autres irrégularités, si bien qu'il se fâcha, et menaça de faire venir la police; mais auparavant il convoqua les avocats de son parti, et leur fit part de la situation. Quelques minutes plus tard, arrivaient en trombe les candidats Gagliardi et Dostie, avec une trentaine de policiers. "Gagliardi a fait une colère noire, il a même menacé de faire arrêter mon avocat; il voulait que les policiers me chassent du pool, mais il a refusé de signer une plainte."

M. Lavergne ajoute que celle-ci fut finalement logée contre lui au poste de police, par un certain M. Gérard Lachance, 1291 est, rue St-Zotique, lequel succomba aux instances prolongées du candidat Dostie. On assura à M. Lachance que ce n'était "rien de grave", et ce dernier apposa son nom à l'accusation d'intimidation.

"De sorte que j'ai dû passer plus de deux heures en cellules, et que je devrai comparaître le 2 novembre en Cour municipale", de conclure M. Lavergne.

Mais jamais, affirme-t-il, il n'a été question, entre lui et M. Gagliardi, des articles dénonçant le chef de la Réforme municipale.

BERLIN. (Reuters) — C'est Berlin-Ouest qui a le taux de mortalité par suicide le plus élevé au monde. On y enregistre en moyenne trois suicides, huit tentatives de suicide par jour.

PHOTO LA PRESSE

MAINTENANT que les Montréalais se sont donné un régime de 66 conseillers municipaux, il faudra que 33 fauteuils "sortent" de l'enceinte, comme d'ailleurs bon nombre de ceux qui y asseyaient leur noble personne depuis deux décennies. La disposition des sièges sera peut-être également modifiée, maintenant que la métropole possède un régime à caractère parlementaire. Verrons-nous la gauche et la droite, dans notre parlement municipal? Il en est question dans les cercles de l'hôtel de ville. Voici la photo la plus récente de cette "ancienne" salle des 99.

Renversement du président d'El Salvador

GUATEMALA. (PA) — Selon un rapport parvenu au Guatemala aujourd'hui, le président d'El Salvador, M. Jose Maria Lemus, aurait été renversé et remplacé par un triumvirat. Le régime militaire de Lemus avait tenté récemment de contenir les répercussions en son pays des récents bouleversements sociaux et économiques survenus en Amérique latine. El Salvador, qui ne mesure que 13,000 milles carrés, est le plus petit pays de l'hémisphère occidental.

Récemment, le gouvernement avait pris des mesures radicales pour maîtriser les manifestations d'étudiants à l'université de San Salvador. L'université avait fermé temporairement ses portes pour protester contre les mesures de police.

Le Canada doit multiplier ses débouchés commerciaux

--M. E.W. Kierans

Le Canada, pays essentiellement exportateur dont les marchés traditionnels ont été fournis par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, devra développer ses relations commerciales avec d'autres nations, particulièrement la France, la Belgique, l'Allemagne et les pays de l'Amérique latine, a souligné au déjeuner hebdomadaire de la Chambre de commerce du district de Montréal, M. Eric W. Kierans, président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne et qui vient de visiter les principales bourses commerciales de l'Europe.

M. Kierans, qui était également reçu par les anciens de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales à l'occasion des fêtes qui marquent présentement le 50e anniversaire de leur Alma Mater, a décrit brièvement mais d'une façon fort saisissante les changements qui se produisent actuellement dans le domaine économique. Faisant allusion à l'enseignement qui se donne présentement dans les écoles supérieures et même universitaires de commerce, il a souligné une tendance excessive vers la spécialisation, qui n'est pas demandée par les hommes d'affaires mais, apparemment par le public.

Sans se prononcer directement contre cette tendance, le président de la locale a précisé que notre enseignement doit viser à former non pas des hommes d'affaires qui possèdent une mémoire remarquable et d'abondantes connaissances, mais des hommes d'affaires qui possèdent un excellent jugement et surtout qui ont une confiance entière dans sa force. Un tel jugement, selon M. Kierans est essentiel pour maintenir la ligne de conduite efficace dans l'évolution économique qui se produit présentement.

M. Kierans a rappelé à ses auditeurs que le problème capital de l'heure présente est toutefois, s'il change facilement ses méthodes de production ou encore ses méthodes de vente, il accepte difficilement les changements dans les institutions politiques et sociales.

En terminant, M. Kierans a souligné que dans l'évolution économique actuelle l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, qui est la seule au Canada à donner des cours bilingues, la seule à être elle-même entièrement bilingue, peut jouer un rôle de plus en plus important dans la formation de l'homme d'affaires canadien, car l'homme d'affaires de l'avenir, selon M. Kierans, devra être hautement cultivé et capable de saisir rapidement la signification des changements continuels qui se produisent autour de lui.

M. Drapeau est officiellement maire de Montréal

A 11 h. 10 hier matin, dix minutes après le début du décompte officiel sur le résultat des élections municipales, le président de l'élection, M. Gabriel Morin, a déclaré M. Jean Drapeau élu maire de Montréal.

M. Morin n'avait que trois relevés à compiler—relevés qui manquaient au soir de l'élection —pour en arriver à sa compilation finale.

La majorité définitive de M. Drapeau sur son plus proche adversaire, M. Sarto Fournier, est donc de 29,021 votes.

Le relevé officiel du vote accordé à chacun des cinq candidats à la mairie est le suivant:

Jean Drapeau : 75,455; Sarto Fournier : 46,434; Ralph Cohen : 9,829; Lucien Tremblay : 7,900; et Gérard Albert : 3,167.

Le président de l'élection a continué hier l'addition officielle des relevés de l'élection en ce qui concerne les conseillers municipaux et le référendum. Hier après-midi, il a ouvert les boîtes des districts 2 et 3, au sujet desquels un décompte détaillé a été demandé par certains candidats.

Tempêtes à Salvador : 30 morts, 100 blessés

SAN SALVADOR. (AFP) — Trente morts, plus de 100 blessés et dix personnes disparues: tel est le bilan des violentes tempêtes qui se sont abattues depuis cinq jours sur le Salvador.

La plupart des rivières ont débordé provoquant des inondations très importantes et l'écroulement des maisons en plusieurs endroits. Dans le petit port d'Acajutla de nombreux bacs de pêche ont rompu leurs amarres et ont disparu. Six cents personnes sont sans abri à l'embouchure du fleuve Lempa qui a inondé toute la région du centre et du sud du pays. Les pertes causées à l'agriculture sont énormes.

L'élégance et le confort cet automne...

Cet automne, vous paraîtrez à votre mieux, si vous portez des souliers LANOUE, d'excellente qualité, conçus en vue de vous assurer support maximum, confort et bonne mine. Ils sont faits de matériaux de la meilleure qualité.

N'hésitez pas à profiter de notre grande expérience si vous avez le moindre problème concernant le port des chaussures.

Nous avons un choix complet de souliers pour hommes, femmes et enfants.

Grand choix de chaussures orthopédiques

- Exécution d'ordonnances médicales
- Souliers faits sur mesures
- Attention spéciale aux difformités
- Impressions au plâtre Paris
- Ajustement aux rayons X.

OUVERT MAINTENANT
toute la journée le SAMEDI

STUDIO DE CHAUSSURES Lanoue LIMITEE

1444 rue Sherbrooke Ouest
(près Bishop)
VI. 9-5023

MARQUE CATELLI

NOUILLES LARGES OU MINCES 2 PAQUETS 12 OZ 29¢

NOEUDS-PAPILLONS MARQUE CATELLI PAQUET 8 OZ 17¢

CATELLI SPAGHETTI

SPAGHETTI CATELLI

6 POTS 1 LB $1.00 PAQUET 2 LB 33¢

GROS PAQUET 5 LB 85¢

MACARONI CATELLI

CATELLI MACARONI

POUR DES MENUS VARIES!

2 POTS 16 OZ 35¢

Steinberg's

Delicioso

pour des économies...

pour des menus variés...

Donnez à vos mets une saveur tout italienne!

PAR TOUT LE PAYS — les plats à l'italienne sont devenus vite populaires. Le spaghetti, le rigatoni ou le macaroni sont les ingrédients essentiels pour la préparation de mets faciles à préparer et économiques. Et, bien entendu, Steinberg possède en magasin un grand choix de condiments et de sauces italiennes pour accompagner votre recette préférée. FAITES BONNE CHERE — FAITES VOS EMPLETTES CHEZ STEINBERG!

GRATIS! UN POT 1½ OZ (VALEUR 19¢) DE MELANGE POUR SAUCE A SPAGHETTI INSTANTANEE

GATTUSO AVEC L'ACHAT DE 2 VARIETES (AU CHOIX) DE Spaghetti ou macaroni Gattuso

Steinberg's LIMITED

SPECIAL CATELLI

DURANT LE MOIS DES PATES ALIMENTAIRES!

Pour $2.00 vous obtenez cette pratique CASSEROLE-PASSOIRE (VALEUR ORD. 3.50) de 4 pintes, plus $2.00 en coupons Catelli-Habitant.

Formules de commandes chez Steinberg!

ALPHABETS TOUTES-FINS! MARQUE CATELLI 2 POTS 16 OZ 35¢

SPAGHETTI '5 MINUTE' MARQUE CATELLI POT 12 OZ 17¢

MACARONI COUPE MARQUE CATELLI 2 POTS 16 OZ 35¢

RIGATONI GATTUSO

POUR UN REPAS SUCCULENT! PAQUET 12 OZ, POUR SEUL. 27¢

GATTUSO MOST ACCIOLI RIGATI PQT 12 OZ 27¢

GATTUSO GROSSES COQUILLES PQT. 12 OZ 27¢

MARQUE GATTUSO TORRONCINI PAQUET DE 12 OZ 27¢

MARQUE GATTUSO SPAGHETTI DINNER

AVEC SAUCE-TOMATE ET FROMAGE

CHAQUE PAQUET DONNE 4 PORTIONS 49¢

MARQUE GATTUSO — FUSILLI, POT 12 OZ 27¢

SPAGHETTI VARIETE "5 MINUTE" 2 POTS 8 OZ 29¢

MACARONI GATTUSO EN COUDES 2 POTS 8 OZ 31¢

FROMAGE RAPE GATTUSO, AU LAIT ECREME, POT 4 OZ 39¢

FROMAGE ROMANO

ET PARMESAN RAPE, GATTUSO, POT 2 OZ 19¢

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT:

SAUCE CATELLI

SAUCE A SPAGHETTI ET CHAMPIGNONS, BTES 15 OZ OU SAUCE A LA VIANDE, BTES 16 OZ 2 BTES 58¢

Nul après le 1er nov.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT:

SPAGHETTI GATTUSO

RAPIDE, FACILE! 2 POTS 1 LB 53¢

Nul après le 1er nov.

Smoked Meat

Coorsh

FORMAT SANDWICH CHAUD

NOUVEAU! DÉLICIEUX!

Voilà le Smoked Meat Coorsh format sandwich de deux onces. Le Smoked Meat Coorsh si savoureux, si finement épicé, dont vous vous régalez au restaurant, vous pouvez maintenant vous l'offrir *tout chaud*, à la maison!

Essayez au plus tôt le Smoked Meat Coorsh format sandwich; vous conviendrez qu'il n'y a rien du genre qui soit aussi bon et aussi facile à servir.

MODE D'EMPLOI:

1 Mettre le paquet de Smoked Meat Coorsh non ouvert dans de l'eau en ébullition.

2 Le laisser mijoter dans son jus pendant 5 minutes, le retirer ensuite de l'eau et fendre l'enveloppe avec un couteau.

3 Déposer le smoked meat fumant entre deux tranches de pain de seigle ou tout autre pain et badigeonner de moutarde. Quelle saveur, ce Smoked Meat Coorsh!

Coorsh SANDWICH SMOKED MEAT pour un HOT

A TOUS LES MAGASINS Steinberg's

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS

Avec l'achat d'un paquet de 2 onces de SMOKED MEAT COORSH FORMAT SANDWICH CHAUD

Nul après le 29 oct.

LES TRIBUNAUX

Une auto n'est pas une maison, et encore moins un coffre-fort

Le texte d'une accusation portée contre un prévenu conserve toujours son importance, devant les cours. Et il conserve celle-ci jusqu'à la fin même du procès.

Accusé de possession d'outils de cambriolage, Augustin Landry, 36 ans, a été acquitté par le juge Henri Masson-Loranger, hier après-midi, à cause de l'une de ces "technicalités" devant lesquelles on ne peut évidemment rien riposter.

Appréhendé par deux agents de la police municipale qui l'avaient vu "rôder" autour de véhicules garés sur un terrain de stationnement de la rue Ontario, Landry devait être trouvé en possession d'un tournevis.

Et, sur une auto, on avait constaté que la petite vitre de ventilation avait été forcée.

La preuve de la couronne faite, toutefois, le procureur de l'accusé, Me Philippe-E. Panneton, fit remarquer que l'accusation spécifiait bien "des outils destinés à commettre des cambriolages dans des maisons d'habitation et des coffres-forts".

"Or je ne sache pas, de dire Me Panneton, qu'une auto soit une maison d'habitation et encore moins un coffrefort."

Sa motion de non-lieu fut alors agréée par la cour, et l'inculpé fut, sur-le-champ, acquitté.

Auto de $7,000 jetée au canal il y a deux ans ?

Un entrepreneur, Angelo Cacciatore, 36 ans, a comparu devant le juge T.-A. Fontaine, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir lancé la police sur une fausse piste.

En 1958, selon l'accusation, le prévenu aurait déclaré que son auto, d'une valeur de sept mille dollars, avait été volée.

Ce qu'il aurait fait ?

Il l'aurait simplement jetée lui-même dans le canal Soulanges, pour retirer des assurances.

A ce moment-là, toutefois, on se serait douté du subterfuge, et l'on aurait même fouillé le canal pour retrouver le véhicule. Mais sans y parvenir.

Depuis, cette voie navigable n'est plus utilisée, et l'eau y a baissé considérablement. Et avec le résultat que, ces jours derniers, sans faire d'efforts pour la repêcher, on retrouvait l'auto.

Accusé sauvé par la brume

Accusé de vol avec violence sur la femme d'un marchand de l'est de la ville, William Morgan, 35 ans, a été acquitté, hier après-midi, grâce à . . . la brume.

Il n'en existait évidemment pas, à ce moment-là, devant le juge Gérald Almond.

C'est plutôt le brouillard qui sévissait sur la métropole, dans la nuit du 31 octobre 1959, qui devait être invoqué par le procureur du prévenu, Me Raymond Daoust.

Le vol avait été commis par deux individus qui, après avoir arraché le sac à main de la victime, l'avaient projetée sur le trottoir et avaient pris la fuite.

Le mari de Mme J. Kemsey avait toutefois réussi à les rejoindre au moment où ils montaient dans une auto, rue Jeanne-Mance.

Et avant qu'ils puissent faire démarrer celle-ci, l'homme dit avoir pu identifier l'accusé comme celui qui était au volant.

Mais, contre-interrogé par le procureur de l'accusé, le témoin admit qu'il faisait une brume des plus épaisses, à ce moment-là, et que, de plus, il n'avait pas vu la figure du prévenu pendant plus de cinq secondes.

L'accusé venant par la suite soutenir qu'il n'avait pas la possession de son auto, cette nuit-là, l'ayant prêtée à un ami, il devait obtenir du tribunal le bénéfice du doute et être acquitté.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

26 octobre 1960

Les jugements suivants furent rendus par l'hon. juge Paul-Emile Côté.

Ralph Benaroche vs Bernard Desrosiers, jugement motion pour être relevé de défaut accordée en par défendeur payant frais de motion et de défaut.

Maurice Bouchard es-qualité vs Léonce Lamarre, jugement motion pour examen médical du demandeur ès-qualités, accordée, examen d'ici 15 jours, frais à suivre ; à condition que l'examen ait eu lieu.

Duncan Donald McDonald vs Quebec Hydro Electric Commission, jugement motion pour substitution accordée sans frais de consentement.

Canadian Pacific Air Lines Limited vs Raymond Seville, jugement motion pour règle nesi continuée sine die, ordre de signifier personnellement au défendeur.

Maria Antonietta Delisi, jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil.

Dame H. Tartick vs Dame L. Lesch, jugement motion pour fixer dépôt en appel accordée $1,500 de dépôt, 5 jours de délai, frais à suivre, permis de retirer dépôt.

F. Goulet et al vs La Banque Provinciale du Canada, jugement motion pour appel en garantie accordée, frais à suivre, permis de retirer dépôt.

New York Underwrighters Inc. Company vs Henri Thibault, jugement motion pour détails accordée comme suit ; ordonne à la demanderesse de préciser les montants auxquels elle se réfère dans sa motion et donner les montants qu'elle déclare avoir payés, 8 jours de délai, frais à suivre.

Médéric Ayotte vs Dame Marguerite-Marie Pouchet, jugement motion pour péremption accordée par défaut contre le demandeur.

Olier Leroux vs Commission des Ecoles catholiques de Montréal et al, jugement motion pour péremption accordée par défaut contre le demandeur.

La Cité de Montréal-Nord et Dame Anthime Hamel, expropriée, jugement accordant requête pour possession préalable.

La Cité de Montréal-Nord vs Yvette Rochon et E. Lorrain, expropriés, jugement accordant requête pour possession préalable.

M. Willie Therrien vs Origène Hébert, jugement motion pour règle nesi continuée sine die, ordre de signifier personnellement au défendeur.

Dame Julienne Paradis vs Camille Henri, jugement motion pour examen médical de la demanderesse accordée, examen d'ici 15 jours, frais à suivre.

Roma Bourdon Ltée vs Jean-Paul Ste-Marie, jugement motion pour substitution accordée, frais de consentement.

Nouveaux principaux d'Ecoles normales

QUEBEC. (J.M.) — Le Comité catholique du Conseil de l'instruction publique a profité de sa dernière séance pour procéder à plusieurs nominations de principaux d'écoles normales. Il s'agit de l'abbé Jean Goulet, Ecole normale de Rouyn ; l'abbé Paul-Emile Brulé, Ecole normale des Ursulines à Rimouski ; l'abbé Georges Trudeau, nouvelle Ecole normale Ville-Marie à Montréal ; l'abbé Charles-Henri Bérubé, Ecole normale Mgr-Labrie à Hauterive ; l'abbé Armand Lamy, Ecole normale de Ste-Ursule ; l'abbé Edmond Dubé, Ecole normale Saint-Pie X à Shawinigan ; l'abbé Guy Goyette, Ecole normale Marie-Rivier à Saint-Hyacinthe ; l'abbé Marc Letarte, Ecole normale de Pont-Rouge.

Un mois de prison et . . .

Permis suspendu pour 2 ans

Une peine d'un mois de prison, plus une amende de cent dollars a été la sentence imposée par le juge Marc-André Blain à Paul-Eugène Comtois, 34 ans, 3778 rue Laval, déclaré coupable d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. l'alcool.

Le prévenu, qui a été appréhendé à Boucherville, ne pourra par ailleurs conduire pendant les deux prochaines années, son permis ayant été révoqué pour cette période.

La tribunal s'est montré fort sévère, dans ce cas particulier, après avoir appris que l'accusé avait déjà été condamné à deux reprises, antérieurement, pour des accusations du même genre.

TOUS ENSEMBLE À L'ENSEIGNE DES ALIMENTS DE QUALITÉ... Steinberg's LIMITÉE

À propos de viandes

ARTICLE No. 4

ROTI DE HAUT-DE-CÔTES

POUR PREPARER UN ROTI AU FOUR . . .

- Passer un linge humide sur la viande.
- Assaisonner de sel et de poivre.
- Placer la partie maigre du rôti en contact direct avec la casserole à découvert. N'ajouter pas de l'eau. Laisser à découvert.
- Faire rôtir à 325° F. (On conseille l'emploi d'un thermomètre à viande.)

Pour les rôtis roulés, allouer 10 minutes additionnelles par livre !

Le Cookindex vendu chez Steinberg vous indique plusieurs façons délicieuses de cuisiner vos rôtis. Il contient plus de 1,400 recettes et conseils culinaires qui vous aideront à rehausser votre table !

COMMENT IDENTIFIER UN ROTI DE HAUT-DE-COTES

Recherchez les quatre petits os de côtes sur l'un des côtés du rôti. Le rôti est de 10" de longueur et de quatre pouces de hauteur environ. Une viande vraiment exquise !

TABLEAU DE CUISSON	TEMPERATURE DU THERMOMETRE	MINUTES PAR LB
SAIGNANT	140° F.	22 à 26
MEDIUM	160° F.	26 à 30
BIEN CUIT	170° F.	33 à 35

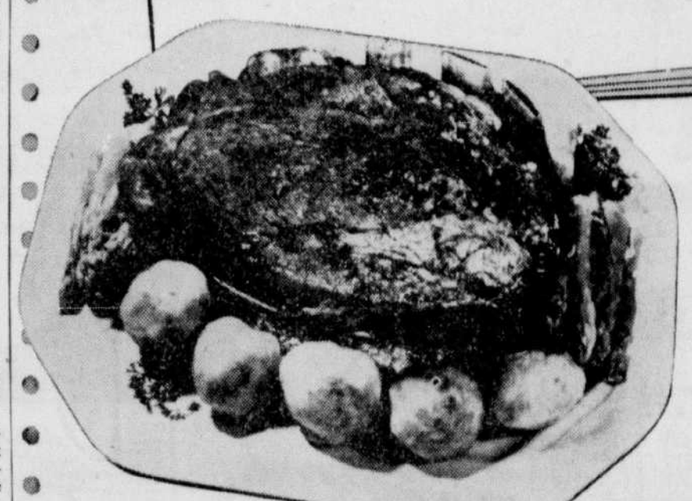

Boeuf de marque rouge, "Canada de choix", le meilleur !

RÔTI DE HAUT-DE-CÔTES la lb. **59¢**

ROTI DE PALETTE BOEUF 'CANADA DE CHOIX' LA LB **39¢**

ROTI DE COTES ROULE DE CHOIX ET DESOSSE LB **99¢**

BOEUF HACHE FRAIS BOEUF MAIGRE, DE QUALITE LA LB **39¢**

JAMBON DEGRAISSE DECOUENNE, PRET A MANGER, LEGRADE LA LB **59¢**

BACON TRANCHE SANS COUENNE, JACK SPRATT OU ROYAL PQT. 1 LB **63¢**

FISH-STICKS D'AIGLE-FIN, CONGELE, BOOTH FORMAT FAMILIAL PAQUET 14 OZ **51¢**

SPECIAUX D'HALLOWE'EN !

MASQUES GRATIS avec l'achat de 5 lb (ou plus) de POMMES FRAICHES catégorie de fantaisie, chez Steinberg !

DECALQUES de couleurs gratuits avec l'achat de CITROUILLES fraîches, délicieuses, No 1, du Québec !

GRATIS ! GINGER ALE ICE CASTLE (BOUT. 30 OZ) AVEC L'ACHAT D'UN PAQUET 1 LB DE FRANKFURTS HYGRADE OU PREMIUM SWIFT

EPARGNEZ 13¢ LES DEUX **55¢** AUBAINE D'HALLOWE'EN

DES MARQUES QUI VOUS DONNENT SATISFACTION !

C'est une occasion à ne pas manquer ! Régalez votre famille d'un café merveilleusement frais, au goût riche et corsé !

CAFE instantané CHASE & SANBORN

Un café imbattable !

20¢ de moins ! Pot de 6 oz. **95¢**

Vos enfants raffoleront de ce jus de pommes clair et délectable ! . . . Des pommes fraîchement cueillies !

JUS de POMMES Vitaminé marque ALLEN

Nouvelle récolte !

7 Boites 20 oz **1.00**

Des olives mures, des olives charnues, des olives d'une saveur raffinée... triées sur le volet. Appétissantes et succulentes !

OLIVES marque SAVOIA

. . . Rehaussent votre table !

Pot 16 oz pour seul. **25¢**

Pour un déjeuner robuste... servez du

GRUAU

A cuisson rapide (48 oz) ou instantané (44 oz)

OGILVIE

Un paquet ou l'autre **39¢**

Voir les détails du concours "Coupe Grey" sur chaque paquet

Deux des meilleurs nettoyeurs au Canada à prix spécial !

Voici une offre fabuleuse de Ajax . . .

GRATIS ! DETERSIF GROS FORMAT FAB AVEC L'ACHAT DE 2 BTES GEANTES NETTOYEUR

MOUSSEUX SUPER AJAX

Le tout pour seul. **59¢**

La cire Johnson donne à vos planchers une beauté qui dure pendant des semaines. Le moyen sûr — bien sûr — c'est la cire en pâte Johnson !

CIRE en PATE JOHNSON

13¢ de moins ! Ble 2 lb **99¢**

Suivez la foule de gens enchantés chez Steinberg's LIMITEE

EXTRA-SPECIAL

AUX 2 MAGASINS Geo. MERCIER LTÉE

Miss MANON

Miss PLATEAU MONT-ROYAL

Miss FRANCINE

Miss PLAZA ST-HUBERT

Quatre ravissants modèles de

SACS à MAIN

en véritable cuir

MODELES EXACTEMENT TEL QU'ILLUSTRES

Doublés de cuirette lavable, avec porte-monnaie, miroir et compartiment à glissoir. Choix de maroquin noir ou brun, de veau "Vat 60" (brun pâle), brun foncé, noir, rouge, vert olive et "pump" (mauve violacé).

VAL. REG. $12.95

$7.95

SATISFACTION GARANTIE ou ARGENT REMIS

GAGNEZ . . .

$25,000.00

EN ARGENT, UN BUNGALOW ou UNE AUTO . . .

Chaque achat à l'un ou l'autre de nos magasins vous inscrit automatiquement aux concours où ces prix sont offerts.

COMMANDES POSTALES ACCEPTEES

NOUS PAYONS les frais de téléphone sur toutes commandes dans un rayon de 50 milles.

Geo. MERCIER LTÉE

6845 rue SAINT-HUBERT CR. 4-8359

1689 est, MONT-ROYAL LA. 7-1061

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

Pour l'école ou le bureau . . .

Serviette en cuir

6.95

Serviette en cuir tan enduit d'un nylon spécial donnant plus de résistance aux éraflures, aux tâches et à l'eau. Solide construction mettant en valeur la nouvelle fermeture à rabat "Flip-Flap", une serrure trois-positions. Une poignée en polyvynile incassable et quatre coins renforcés en acier. 12" x 16" avec un soufflet 7" et trois sections à l'intérieur.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

PAPETERIE . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

C'est une trouvaille à ce prix !

Pratique peignoir de finette avec motif gaufré de plumes

2.98

Un peignoir lavable tout-usage que vous chérirez tout l'hiver ! En finette chaude, style tailleur élégant, avec col Claudine, manches trois-quarts et poches spacieuses . . . garniture de ruban de satin se trouvant au col, poche et revers. Impression gaufrée de plumes roses sur blanc ou bleu sur blanc. Tailles : P.M.G.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

LINGERIE, ETAGE-BUDGET, AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

La Boutique de Noël

Entrez aujourd'hui dans le temps de Noël !

La Boutique de Noël Morgan est maintenant ouverte

11.00

8.50

8.00

35.00

La baguette magique de Noël a encore transformé cette section spéciale de notre deuxième étage en un royaume enchanté ! Descendez l'allée remplie débordant d'ornements brillants, enfin tout ce dont il vous faut, vous le trouverez ici. Noël n'est qu'à cinquante sept jours d'ici . . . c'est dès MAINTENANT qu'il faut penser à vos décorations, et vous avez le premier choix.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

BOUTIQUE DE NOEL, ETAGE-MODE . . . AU DEUXIEME

SELECTION AU BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Du plaisir pour toute la famille cet hiver . . .

PATINS POUR PAPA, MAMAN, LES JEUNES . . .

- Patins sur bottines en cuir noir, garniture tan et support aux tendons, pour messieurs, jeunes garçons et garçonnets.
- Patins sur bottines en cuir blanc pour dames et demoiselles.
- Patins pour bambins, bottines en cuir blanc ou noir.
- Tous les styles sont renforcis de supports aux chevilles, doublure et languettes rembourrées.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

ARTICLES DE SPORT . . . AU SIXIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Pointures pour messieurs 6 à 12	12.98
Pointures pour garçons 1 à 5	9.98
Pointures pour jeunes 11 à 13	7.98
Pointures pour dames 3½ à 10	12.98
Pointures pour demoiselles 11 à 3	9.98
Pointures pour bambins 8 à 10	5.98

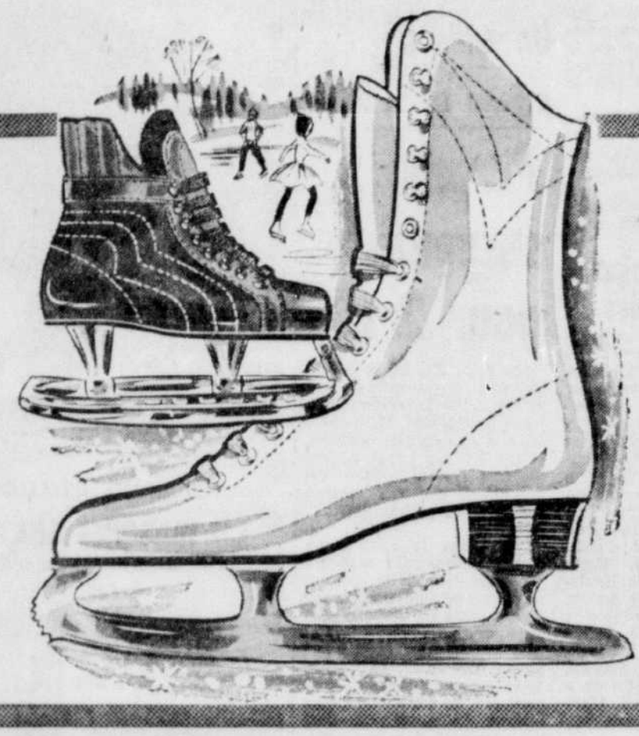

En quête d'un nouveau petit maître!

Cheval de peluche, 12" de haut

1.98

Cher petit animal qui fait le bonheur des jeunes et des plus âgés . . . en peluche de couleur, hauteur 12". Noir, brun et teintes pastels avec selles de couleurs contrastantes, crinière et queue en corde.

Pour les petits amateurs de TV!

Siège TV forme "Chien"

3.98

Les petits enfants seront bien sages en regardant leurs programmes, en étant confortablement assis sur ces sièges en flanelle de coton imprimée et liséré contrastant. Environ 18 de long, le siège étant 8" de haut.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ VI. 2-6261

JOUETS . . . AU SIXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Vos manteaux de fourrure sont-ils à la dernière mode ?

Avant que la saison arrive, voyez à vos manteaux de fourrure. Sont-ils de la bonne longueur ? Aimeriez-vous un col plus volumineux, des manches plus amples ? Peut-être ont-ils besoin de doublures neuves, de retouches ? Et, une chose certaine, un nettoyage à notre procédé spécial restaurera la fourrure et la doublure en leur redonnant leur lustre et beauté première.

VENEZ OU TELEPHONEZ VI. 4-1515, LOCAL 530

ENTREPOT DES FOURRURES . . . AU CINQUIEME

MEDICAL ARTS PHARMACY AT MORGAN'S
VICTOR 4-1515 LOCAL 666

WILLIAM SOFIN
chimiste
Victor 4-1515 — local 666

Supports chirurgicaux pour dames et messieurs

Ajustements parfaits par un expert

- Supports herniaires
- Supports abdominaux
- Supports du dos
- Soutiens d'épaules

Aussi . . . bas élastiques pour veines variques.

ORDONNANCES, vitamines, remèdes.

ANALYSE BIOLOGIQUE . . . tout peut être porté à votre compte Morgan et livré à domicile, avec promptitude, par le camion Médical Arts Pharmacie.

MEDICAL ARTS PHARMACY . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE

Facile à porter . . .
Facile d'entretien !

Robe classique d'hiver exclusive à Morgan . . . Souple "Cashmalon" velouté

10.98

Valeur remarquable, style classique en souple acétate-et-nylon "Cashmalon" infroissable . . . un tissu merveilleux tout comme le lainage, au toucher de velours, demande peu ou pas de repassage. Jupe ample à plis non-pressés, encolure drapée, manches trois-quarts, ceinture même tissu. En turquoise, rose ciel, vert bourgeon ou or moisson. Tailles : 10 à 18.

ECRIVEZ, TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

ROBES, ETAGE-BUDGET . . . AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Les tons d'automne par excellence . . .

Epargnez sur bas en mèche sans couture légèrement imparfaits mais choisis

la paire **.59**

Dans les beiges, bruns et gris qui conviennent avec votre garde-robe d'automne . . . ces bas de nylon ont de légères imperfections qui n'affectent ni la durée ni l'apparence . . . Mèche sans couture, au galbe parfait . . . talons et bouts de pied renforcés, revers confortables . . . Pointures : 8½ à 11.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)
sur commandes de 2 paires ou plus

BAS, ETAGE-BUDGET . . . AU TROISIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

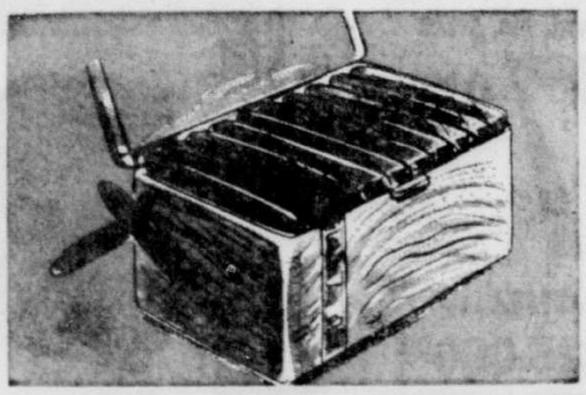

Fumée douce . . .

Cigares Felita Queens

Cigares frais de la manufacture avec enveloppe pâle et filasse courte, bouts percés pour une fumée agréable. Boîte en plastique pratique.

Boite de 50

2.50

toutes taxes incluses

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

DEBIT DE TABAC . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD ET ROCKLAND

Ecrivez à notre service de commandes, téléphonez VI: 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE
S.V.P. consulter votre annuaire pour appels interurbains sans frais

Morgan

LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

Si chauds, si souples!

Gants italiens doublés-laine paumes cuir, dessus tricot de laine côtelé

la paire **5.50**

Est-il encore besoin de faire l'éloge de ces gants sport, si pratiques au volant... les paumes en cuir de mouton brun pâle, dessus en laine, tricot côtelé de couleur faune... doublure entière de laine. Importation italienne de grand chic. Pointures 7, 7½ et 8.

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

GANTS POUR DAMES... AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Se portent comme des bas!

Collants "Suburban-tites" par Kayser

la paire **3.95**

Un merveilleux nylon étirable... entièrement diminué ou sans couture! Portez-les pour le magasinage, la marche, durant les heures de détente, les sports tels que le curling, le patinage, le ski... même à la danse! Ils sont merveilleusement confortables, procurant juste assez de chaleur à partir du mois d'octobre au mois d'avril. Longueurs moyennes ou longues en beige, noir, vert olive, marine, brun ou bleu roi.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

LINGERIE, ETAGE-MODE, AU DEUXIEME

SELECTION SNOWDON, BOULEVARD DORVAL ET ROCKLAND

Un nouveau lustre!
Un nouveau luxe!

Ravissants manteaux de castor canadien naturel rasé

$399

Luxueux manteaux en castor canadien possédant une toute nouvelle apparence à cause de la nouvelle technique "rasée ras"... laquelle met en valeur un doux lustre satiné aussi souple que le velours. Venez les voir, les examiner et les essayer. Col volumineux, ampleur des manches, ligne simple. Tailles 12 à 20.

Aussi dans la même collection :

- Castor canadien naturel, rasé normalement
- Chat sauvage rasé naturel ou teinté
- Rat musqué rasé teint brun foncé
- Rat musqué rasé teint huître
- Hudson seal (rat musqué teint, dos seulement) riche ton de noir
- Mouton de Perse teint noir, bouclettes fines et uniformes, avec ou sans col de vison.

Termes budgétaire si désiré

SALON DES FOURRURES, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

Chauds et d'un grand chic!

Bottillons "Cocktail" Golden Pheasant exclusifs à Morgan

la paire **19 95**

Voici un confort sophistiqué! Haute qualité et travail minutieux sont les caractéristiques des souliers Golden Pheasant. Luxueuse doublure en toison. Noir ou brun. Pointures: 5 à 10, largeurs étroites ou moyennes.

- Suède, avec garniture de cuir de veau, revers et boutons. (Illustration du bas)
- Cuir de veau texturé ou suède avec tige garnie de fourrure. (Illustration du haut)

Pas de commandes postales ou téléphoniques

CHAUSSURES POUR DAMES, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

SELECTION BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Valeur remarquable! Blouses Terylene* à impression fleurs

Ch. **3.98**

A. Style de blouse se portant en dehors de la jupe ...un imprimé gai de tiges de roses, texture crêpe... la taille est accentuée d'un péplum et noeud au dos. En bleu, brun ou gris sur blanc.

B. Version fleurie de la blouse se portant en dedans de la jupe, avec noeud même tissu au décolleté ...Fine texture côtelé. L'imprimé est ravissant "panier de lilas" en lilas ou gris sur blanc.

Les deux styles se font dans les tailles: 12 à 20.

*Marque déposée

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

PARURES DE COU... AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Solde!

Paletots d'automne pour messieurs

Tissus tout-laine importés

Rég. 49.95 **39.95**

Rég. 59.95 **49.95**

Rég. 69.95 **59.95**

Profitez de ces épargnes sensationnelles sur paletots d'automne! Chacun est réduit avantageusement de notre stock régulier. Modèle à devant simple, tissus tout-laine importés de haute qualité. Quelques-uns sont à manches raglan, d'autres à manches montées ou combinées, poches en taillade ou à rabats. Teintes unies, petits quadrillés ou quadrillés "Glen". Olive, des gris, ou bleus. Tailles: 36 à 46 dans le groupe.

Pas de commandes postales ou téléphoniques

VETEMENTS POUR MESSIEURS... AU REZ-DE-CHAUSSEE

3 vitesses... Tête coupante réglable trois-positions

Le nouveau rasoir électrique Shick "10-66"

27.95

1,066 trous de plusieurs grandeurs, permettent de sectionner les poils longs, courts, épais ou fins. Tête plus grande, plus large, réglable trois-positions. A noter aussi... un moteur puissant. NOUVEAU à roulement à billes et gaine nylon, incassable. Les bords des peignes se prolongent afin de tailler les moustaches et les favoris nettement et aisément.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ARTICLES DE TOILETTE... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Ecrivez à notre service de commandes, téléphonez VI: 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE
S.V.P. consulter votre annuaire pour appels interurbains sans frais

Sa dot: un pécule de $500

L'âge moyen de l'ouvrière au seuil du mariage: 19 ans

par Françoise de Repentigny

Saviez-vous que les petites ouvrières canadiennes-françaises qui se marient ont en moyenne 19 ans, qu'elles ont laissé les bancs de l'école pour la porte de l'usine depuis l'âge de 14, 15 ans, qu'à un salaire hebdomadaire de $20 à $39, 69% prennent mari et pays, non pas munies d'une dot, mais avec $500 d'économie personnelle, (tandis que les jeunes gens en ont $1,000) que 37% des jeunes épousées persistent à travailler pour grossir le budget, et que, en moyenne, 5.6 enfants naissent des couples d'ouvriers?

Mais, entre temps, que recherche la jeune fille, qui se retrouve, tous les samedis soirs, au "grill", dans un club de nuit, dans une salle de danse pour y engloutir de $10 à $12 par week-end (les garçons y dépensent $18)?

Quel destin poursuit cette adolescente à talons trop hauts, aux lèvres trop rouges, si chétive malgré des joues fardées, soucieuse d'attirer les regards, si femme à 16 ans?

Que recherche celle qui commence à gagner sa vie, paie une pension à la maison, tandis que d'autres arborent toujours la tunique d'écolière? Quel secret désir anime celles, encore naives et si mal avisées, que des compagnons de travail se chargent de délurer, magistralement envahies, sollicitées par le cinéma, les petites revues, celles qui suscitent une aventure bénigne dans le seul but d'avoir quelque chose à raconter à l'usine, le lundi matin, d'appartenir à leur milieu, de faire comme les autres?

Cette chevauchée par des sentiers souvent détournés, déformants, si on l'appelait la poursuite du bonheur, ce grand tout capable de les faire émerger d'une vie de misère ingrate, d'insatisfaction; nous en sommes d'ailleurs tous là.

Et pour elles, le bonheur prend figure de mari, de compagnon, beau, grand, bien mis, il se nomme la sécurité, des enfants, une famille, la chaleur d'un foyer.

Peut-on, dès lors, les blâmer quand, à 18 ou 19 ans, elles échangent leur tenue d'ouvrière pour la robe blanche de la mariée? (ou qu'elles se marient pour ne plus avoir à retourner à l'usine). Peut-on considérer leur jeune âge comme une objection, les accuser de manquer de maturité, d'ailleurs refusée dès l'adolescence, d'être mal préparées au mariage? N'aurait-il pas mieux valu que les parents les aient aidées à fréquenter l'école jusqu'à au moins 16 ans?

Il est peu probable que dans une couple d'années l'usine leur vaudra cette maturité. Il nous semble, que ce désir pour le mariage, et par suite l'attente des petits, résulte d'une certaine santé de coeur, d'un élan de générosité qui s'offrite avec l'âge et la maturité.

Car, parmi les fiancées de 19 ans des milieux ouvriers qui sont plus déformées que renseignées sur la vie sexuelle du mariage, ou absolument ignorantes du sens humain d'une vie à deux, il s'en trouve 5 qui désirent mettre autant d'enfants au monde que la nature le voudra, 4 qui en souhaitent 2, 2 qui entendent se limiter à 3, 5 qui fixent un maximum de 4 et 11 qui veulent 5 enfants et plus. "Nous aimons les enfants: ils sont notre joie"... disent-elles.

C'est ce que nous avons appris lors d'une entrevue avec Mlle Denise Guévin, responsable des amitiés internationales de la J.O.C. canadienne, laquelle s'occupe depuis 1 an d'organiser un service de correspondance entre les jocistes disséminés dans 92 pays.

A la suite d'une enquête faite dans les milieux de travailleurs, sur la préparation morale, psychologique, intellectuelle et financière des jeunes gens et jeunes filles qui songent au mariage, la JOC s'est inquiétée sur le sort des couples ouvriers, considérant ce problème comme le plus grave de l'heure.

Et c'est dans le but d'y remédier, que les cours de préparation au mariage sont nés, suivant une méthode active d'éducation et d'hygiène mentale en vue d'une collaboration entre époux, d'un climat propice pour accueillir les enfants, une saine information sur les questions de régie interne au foyer, sur la compréhension mutuelle par la lucidité.

Le temps des fréquentations doit toujours demeurer en regard d'un mariage immédiat, leur dit-on. On incite les ouvrières à jouer un rôle dans la société, à se dégager de l'influence rongeuse de la publicité, à leur faire réaliser, par un système de prévoyance qu'elles sont capables d'économiser.

Selon cette même enquête, 37% des femmes travaillent après leur mariage soit pour améliorer la situation financière, aider à rencontrer les notes d'ameublement et aussi pour répondre à un besoin, sinon de luxe, du moins de confort. On aurait pas idée, en effet, de supprimer l'appareil de télévision.

La société qui, d'un côté considère la main-d'oeuvre féminine comme indispensable à l'économie nationale, accuse par contre la travailleuse mariée d'être à l'origine de nombreux divorces, d'être responsable des cas de délinquance juvénile. Dans les milieux ouvriers, il semble en effet que la femme est souvent responsable de mésentente conjugale. Alors que le mari préfère en général voir son épouse au foyer, pour ne pas reculer une première naissance.

Il y a par contre de multiples avantages à y voir: économiser pour être capable de donner une meilleure éducation aux enfants, entrevoir une maison plus grande, et s'accorder plus de confort. Mais, la compétition toilettes, sorties, voiture devenant plus grande entre camarades de travail, il s'ensuit que le budget n'est pas toujours renfloué par le fait même. Et si nous considérons l'avis des maris à ce sujet, il est clair qu'il est blessé dans son amour-propre, en affirmant qu'il est capable de faire vivre sa femme, même si, avec le temps, l'habitude à un double revenu familial, il reconsidère ses affirmations et se plaint de moins en moins de l'absence féminine au foyer.

Préférences alimentaires au Canada

Une récente enquête menée dans les dix provinces du Canada a révélé que les Canadiens avaient des préférences marquées dans le choix de leur alimentation. Par exemple :

— La Canadienne fait, en moyenne, 4.8 gâteaux par mois mais l'emploi des mélanges à gâteaux n'y compte que pour 1.7 gâteau par mois.

— Plus de 75% des ménagères préparent elles-mêmes une partie de leurs marinades et 70% d'entre elles font une partie de leurs confitures et de leurs gelées.

— 63.4% de ces maîtresses de maison ont déclaré qu'elles ne tenaient pas compte du nombre de calories de leurs recettes.

— Le petit déjeuner est généralement plus copieux en C.-B. et dans les Maritimes. Pour le repas du midi, les sandwichs et le lait sont adoptés partout par une grande majorité, souvent précédés d'un bol de soupe, surtout dans les provinces des Prairies.

— Un grand nombre de ménagères du Québec font leur propre soupe à la maison et les servent à leur famille au repas principal de la journée, de même qu'aux repas moins copieux.

— Le gâteau reste le dessert favori. Viennent ensuite les fruits en conserve et la crème glacée.

— Les bananes tiennent la première place parmi les fruits frais pour le déjeuner et le dîner. Parmi les fruits en conserve, on donne la préférence aux pêches.

Un bâton de rouge pour chaque robe

Il est très élégant aujourd'hui d'avoir un assortiment de rouges à lèvres. C'est non seulement une excellente idée, mais aussi une économie. N'importe quel rouge à lèvres vaut mieux que de n'en pas avoir du tout, mais un rouge à lèvres bien choisi donne de la vie au costume de ton neutre et met en valeur la couleur de robe. Il crée même un ensemble s'il est porté avec des tons contrastants.

Le rouge à lèvres a-t-il donc tant d'importance? Certainement. C'est la première touche de maquillage qu'une femme devrait mettre lorsque, tôt le matin, on sonne à la porte. La femme bien habillée se doit, aujourd'hui, d'avoir un assortiment de rouges à lèvres : un rose clair pour les bleus délicats, un rouge abricot pour porter avec les beiges, un rouge franc pour éclairer le noir et, pour chaque teinte de costumes, elle trouvera des tons qui la feront paraître plus charmante le jour, et le soir.

Et les rouges à lèvres changent avec la mode.

Lorsque certains tons sont en vogue comme les lie-de-vin, de cet automne et de cet hiver, les riches pourpres, les bleus lourds de la vigne, les bruns chauds et les tons fumés ou taupes, les rouges à lèvres doivent s'y assortir. Les chapeaux et la texture des tissus affectent aussi le choix du bâton de rouge.

POUR LA MARCHE — Tout l'intérêt de cette robe de lainage gris est reporté dans la bande grenat tissée en travers des larges plis creux de la jupe. Une bonne note cependant pour l'aisance de l'emmanchure.

Vous rappelez-vous ?

Mme John Johns âgée de 95 ans, première présidente de la "Fordyce Ladies' Aid Society", assistait récemment à la réception marquant le 40e anniversaire de cette organisation. Les débuts de la société remontent en 1920 et prirent place à la résidence de Mme Johns.

Liège acclame Dona Fabiola avec exubérance

LIEGE, (AFP) — Après Bruxelles et Anvers, Liège, capitale de la Wallonie et troisième ville de Belgique, a fait bien un accueil délirant au roi Baudouin et à sa fiancée Dona Fabiola de Mora Y Aragon.

Tenant à justifier leur réputation de "méridionaux du nord", les Liégois ont salué leur future reine avec exubérance, dans un grand déploiement de drapeaux, de fleurs et... de parapluies.

Le roi et sa fiancée sont d'abord allés déposer une couronne au monument national de la résistance, puis ce fut la série de réceptions, du palais provincial à l'hôtel de ville. Tout au long du parcours, le roi, en costume gris et pardessus bleu foncé, et Dona Fabiola, en robe de couleur vieux rose, manteau de vison et toque de velours brun, ont été frénétiquement acclamés par la foule tandis que des nuées d'enfants se précipitaient à leur rencontre pour leur offrir des fleurs.

Liège, patrie de Grétry et de hier un accueil délirant au roi introduisant dans le programme de la visite royale un concert de 40 minutes au conservatoire royal de musique. Puis, elle a offert à sa future reine, par l'intermédiaire de son bourgmestre, une authentique pièce de musée: deux chandeliers liégois en argent à filets torsadés, datant de l'époque du prince-évêque Charles d'Oultremont, qui présida de 1764 à 1771 aux destinées de la principauté liégoise.

C'est vers 1930 que les robes du soir commencèrent à allonger de nouveau. L'étoffe est taillée de biais c'est-à-dire qu'on utilise l'élasticité du tissu. A la même époque apparaît le pantalon comme vêtement d'intérieur.

Des préjugés contre les femmes à l'ONU

BELLEVILLE, Ontario. (PCf) Mme Harry S. Quart, de Sillery, dans la banlieue de Québec, Canadienne déléguée à la Commission sur la condition de la femme à l'ONU, a révélé aux délégués à la 15e conférence annuelle de la Fédération Ontarienne des Femmes d'Affaires qu'il existe encore certains préjugés là où il est question de placer les femmes à la direction de départements ou de sections des Nations-Unies.

Quand on a fait toutes les concessions au regard des éléments qui pourraient justifier une proportion majoritaire en faveur des hommes, dans les postes de la direction et chez les diplomates de carrière," a-t-elle dit.

Le monde féminin

Bébé martien en plastique, venant du Japon

DAKKOCHAN, poupée câline

par Marie BOURBONNAIS

Il n'existe peut-être pas de pays qui ait excité la curiosité et le désir d'analyse au même point que le Japon. Si bien que l'étude de la mentalité japonaise a donné lieu à une science nouvelle : la japonologie. Peuple de contrastes, les Japonais se distinguent par leur amour de la nature, l'intuition des réalités concrètes, leur faculté d'adaptation, leur esprit de sacrifice, et leur solidarité familiale : on sait que le Japon est le paradis des enfants.

On pourrait ajouter, le paradis des jouets, car le pays est engagé dans leur fabrication sur une haute échelle. Nous en avons une nouvelle preuve dans la popularité internationale d'une poupée japonaise qui a fait irruption sur le marché de Tokyo, en juin dernier.

Bébé caressant

Les très jeunes, les adolescentes, tout le monde s'est engoué pour cette poupée câline, pensée par Yoshihiro Suda, 27 ans, travaillant pour un manufacturier japonais. La poupée est faite de plastique léger que l'on peut gonfler comme un ballon, grâce à l'orifice qui sert de bouche ou de nez, comme on veut. Elle est vraiment mignonne avec son aspect de bébé-satellite sollicitant la caresse, avec sa tête tournée de côté, prête à s'appuyer sur l'épaule comme un tout-petit, avec ses bras tendus qui se cramponnent à votre bras, avec aussi, ses yeux qui clignent selon l'angle de la lumière, ses anneaux en guise d'oreille, ses jambes de bébé assis.

La poupée originale est noire au Japon. Elle a gagné notre marché canadien qui l'offre en outre dans les couleurs jaune, rouge et bleue. Mais nos fabricants s'arrachent les cheveux car la demande est en avance de deux mois sur la production. DAKKOCHAN, la poupée affectueuse, appelle l'amour, et le délire de la posséder ressemble et dépasse celui que l'on a constaté, lors du règne éphémère du hula-hoop.

Nouvelle société

On dit même que là-bas, les femmes l'accrochent souvent à leur manche à balai. Une poupée d'amour nous vient de l'Est, de ce Japon fascinant qui a porté un groupe de Canadiens à former une nouvelle société, La Société Japon-Canada qui existe à l'échelle internationale avec filiale à San Francisco, Los Angeles et Tokyo : elle a pour but de développer des liens d'amitié par le truchement des relations culturelles entre les deux pays, en dehors de toute attache politique.

Mme Donald-C. Bews, de Senneville, près Ste-Anne de Bellevue, était élue présidente

Voir POUPEE en page 14

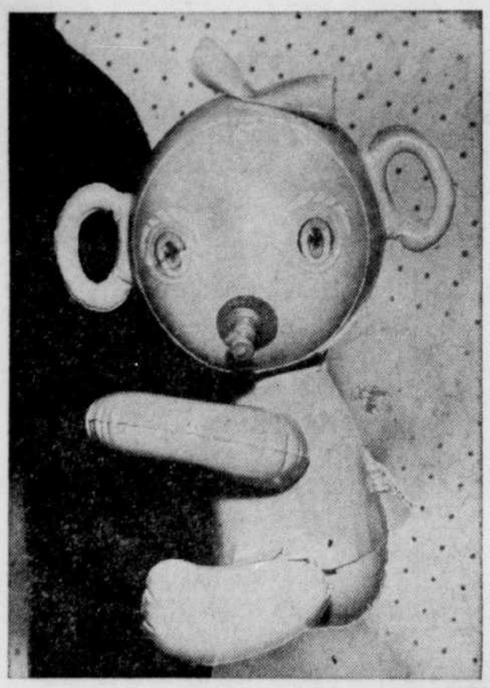

photo LA PRESSE

DAKKOCHAN, d'inspiration japonaise, la poupée tendre qui se cramponne à vous dans un geste affectueux et qui connait une telle popularité sur tous les continents que la production retarde de plusieurs semaines sur la demande.

VOTRE DERNIERE CHANCE!

GIGUERE

vous invite à profiter des

3 DERNIERS JOURS

de sa grande VENTE

54e Anniversaire

Cette vente sensationnelle se terminera lundi soir le 31 octobre

DEFINITIVEMENT les plus bas prix de la saison...
POSITIVEMENT les plus belles valeurs à Montréal...

JAQUETTES

	REG.	VENTE
RAT MUSQUE TEINT	$175	$144
MOUTON RASE TEINT GARNI VISON PASTEL	$195	$154
MOUTON GRIS NAT.	$195	$144
MOUTON PERSE GRIS GARNI VISON SAPHIR.	$345	$294
MOUTON PERSE TEINT BRUN GARNI VISON PASTEL.	$445	$344
PATTES VISON PASTEL.	$545	$494

ETOLES

	REG.	VENTE
FLANCS RAT MUSQUE TEINT	$ 95	$ 64
VISON CHINOIS TEINT	$185	$144
VISON CANADIEN SAPHIR ET PASTEL	$545	$394
VISON SAPHIR ET PASTEL EXTRA LARGE	$895	$644

MANTEAUX

	REG.	VENTE
DOS RAT MUSQUE TEINT	$265	$204
MOUTON RASE TEINT GARNI VISON OU CASTOR	$295	$224
MOUTON PERSE TEINT NOIR GARNI VISON SAPHIR	$495	$394
CHAT SAUVAGE RASE NATUREL	$595	$494
HUDSON SEAL, RAT MUSQUE RASE TEINT BRUN GARNI VISON	$595	$494
RAT MUSQUE PEAUX ALLONGEES TEINT	$645	$494
MOUTON PERSE GRIS NATUREL GARNI VISON SAPHIR	$595	$494
VISON CHINOIS TEINT	$695	$594
CASTOR CANADIEN NATUREL	$795	$644
MOUTON PERSE TEINT BRUN GARNI VISON PASTEL	$845	$694
LOUTRE CANADIENNE NATURELLE	$995	$794
SEAL ALASKA TEINT SAFARI	$1295	$894

OUVERT JEUDI SOIR JUSQU'A 9 h. 30

Achetez sur le Plateau Mont-Royal et GAGNEZ UNE FORTUNE de $25,000 en argent sonnant
GAGNEZ AUSSI UNE DES 13 AUTOMOBILES AUSTIN "850"
L'automobile la plus économique de l'heure
Une automobile par semaine d'ici au 31 décembre prochain

Location de fourrures pour toutes occasions

GIGUERE Limitée

NOTRE ATELIER et notre dessinateur sont à votre disposition pour réparation et remodelage de vos fourrures dans un temps relativement court, et avec satisfaction garantie.

FACILITES de PAIEMENT
POUR CONVENIR A CHAQUE CLIENTE
9 A.M. à 6 P.M., LUNDI à SAMEDI inclusivement
JEUDI jusqu'à 9 h. 30 P.M.
Le VENDREDI SOIR jusqu'à 9 h. 30

787, est, rue MONT-ROYAL (AU COIN DE ST-HUBERT)
LA. 6-6611

VOTRE INVITATION

au Coquetel... au Bal!

confiez-la à

Palizzio

qui a créé pour vous une collection de souliers incomparables.

Ce fameux dessinateur italien ... de réputation internationale... s'est surpassé cette saison.

Sa superbe collection comprend des souliers entièrement de métallique or ou argent

ou de métallique or, argent ou bronze enjolivé de satin noir

ou encore de suède velouté agrémenté de poult-de-soie ou satin noir. $22.95

Ces souliers sont tout simplement ravissants. Venez donc les voir sans tarder, alors que le choix est au complet.

Largeurs: AAA,AAA à B; Pointures: 2½ à 12 dans la collection

CES SOULIERS Palizzio SONT VENDUS EXCLUSIVEMENT PAR

F. X. La Salle & Fils
au Salon Californien
580 est, STE-CATHERINE (angle St-Hubert)

C'est sous le haut patronage et la présidence de Mme OLIVE DIEFENBAKER, épouse de l'hon. John Diefenbaker, premier ministre du Canada, qu'aura lieu le banquet de l'Association des femmes progressistes-conservatrices de la province de Québec, ce soir, à l'hôtel Windsor.

BAL DU GENIE — Cet événement mondain aura lieu cette année, à l'hôtel Reine Elisabeth, le 26 novembre, sous la présidence conjointe de M. Georges Demers, ing. P., président de l'Association des diplômés de l'école polytechnique et de Mme Demers, et de M. Gérard Trépanier, président de l'Association des étudiants de l'école. Ci-haut quelques membres du comité qui s'occupent de l'organisation de ce bal, assises, de gauche à droite : Mme Jean Ouimet, Mme Claude Dupras, présidente d'honneur du comité féminin, et Mme Henri Gaudefroy. Debout, dans le même ordre : M. Bernard Lachapelle et M. Paul-Emile Drouin, vice-président du comité du bal.

Mlle HENRIETTE DAMIEN, fille de M. et de Mme Roger Damien, dont on annonce le mariage avec M. François Lemaire, fils de M. et de Mme Albert Lemaire, de Belgique. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi, 5 novembre, à l'église Saint-Simon-Apôtre. Les mariés partiront ensuite pour une croisière aux Antilles.

Réception chez les Femmes chefs d'entreprise

A la réception offerte en l'honneur de Mme Jean Lesage et des épouses des ministres du Cabinet provincial, par les Femmes Chefs d'Entreprise, qui aura lieu le 7 novembre prochain à l'hôtel Ritz Carlton, mentionnons parmi les invités d'honneur outre ceux déjà mentionnés : M. Théo. Richard, M.P., député de St-Hyacinthe, et Mme Richard, Son Honneur le maire de St-Hyacinthe et Mme Jacques Lafontaine, l'hon. juge Victor Chabot et Mme Chabot, M et Mme Fernand Dostie, M. et Mme Paul-Emile Lévesque, Mme Marcelle Morand. Assisteront également à cette fête : M. Pierre-Paul Daigle, Mmes Patrick McKeogh, Marcel Trahan, Arthur Campeau, M. et Mme Paul Brodeur, Mmes J.-A. leBbook, René Charbonneau, Madeleine Baron-Kaufmann, M. et Mme Jean Gagnon, Mlle Marie Fraser, Mmes Arsène Fontaine, René Larivée, A. Bélanger, M. et Mme René Claude, Mmes Ovide Brouillet, Jean Rameau, O'Hier, Mmes Maurice Roux, H. Reusing, Réal Rousseau, Jeanne Sauvé, René St-Pierre, Roméo Santoire, Mlles Louise Simard, Lucie Ménard, Mmes Robert Théberge, Claude Vermette, John McDougall, Fernande Cantéro, Jeannette FranCoeur, Guy Gagnon, François Acquin, Alphonse Berbeau, Suzanne Brady, Harry Blank, Gaston Binette, Marc Brière, Jean-Guy Clément, Roland Chavin, Jérôme Choquette, André Daviault, Mlle Gervaise Brisson, MM. et Mmes Léopold Demers, Pierre Delagrave, Claude Ducharme, Guy Desjardins, Mlle Alice Frigon, Mmes Jean-Paul Grégoire, Yves Groulx, Guy Girard, Léonard Garneau, Antoine Geoffrion, Richard Hyde, Philippe Hurteau, Marguerite Lamothe, Jacques Langevin, Raoul Lassonde, Laurent Lajeunesse, Hector Langevin, J.-N. Lavoie, R. Major, Gilles Marchand, Maurice Meunier, Jean Morin, Edouard Martel, François Nobert, Aurélien Noël, Guy Poliquin, Roger Paulin, Jean-François Pellettier, Rodolphe Paré, Pierre Roy et Estelle Desfossés.

Bal masqué chez les Chevaliers d'Iberville

Les Chevaliers d'Iberville organisent un grand Bal Masqué qui aura lieu le vendredi, 28 octobre, dans la Salle des Vétérans des trois Armes : l'Armée, la Marine et l'Aviation.

Mme Jeanne Durand présidente des Loisirs est en charge de cette manifestation. A cette ocasion une Reine sera couronnée et des prix seront remis aux meilleurs costumes. Les profits de cette soirée seront versés aux fonds des paniers de Noël des protégés des Chevaliers d'Iberville. Les membres et leurs amis sont cordialement invités et sont priés d'apporter des provisions pour les paniers de Noël.

Parties de cartes

— Au profit de l'Ouvroir Missionnaire Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, une partie de cartes aura lieu, pour dames et demoiselles, le samedi, à deux heures, le 5 novembre, dans les salles d'oeuvre du Couvent de Marie-Réparatrice, 1105 Côte-Vertu, St-Laurent.

— Sous la présidence d'honneur du R.P. L. Gay, o.p., le comité des dames de bienfaisance de Notre-Dame-de-Grâce offrent leur partie de cartes annuelle, ce soir, à huit heures, au Manoir Notre-Dame-de-Grâce.

— La partie de cartes, au bénéfice des oeuvres de la paroisse St-Louis-de-France, aura lieu ce soir, à 8 heures, au sous-sol de l'église, angle Berri et Roy, sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Ernest Provost, curé.

M. et Mme RONALD PILON dont le mariage a été célébré récemment à la cathédrale de Montréal.

Election du conseil de Laval-Ouest des Filles d'Isabelle

L'élection des Filles d'Isabelle, de St-Théophile, Laval-Ouest, a eu lieu cese jours derniers, sous la présidence d'honneur de Mme Azela Gauthier, députée-régente. Le nouveau conseil est composé comme suit : régente Mme Agnès Lozeau, réélue pour un treizième terme ; vice-régente, Mme Maud Lortie ; secrétaires, Mmees Albertine Guilbault, Rosa Cyr et Jeanne Knight ; ainsi que Mmes Marie-Laure Leclerc, Lucienne Courcy, Jeanne Pilon, Eva Parent, Yvette Lafond, Ida Bélair, Laurette Lacroix, Gladys St-Ours, Berthe Trudeau, Eva Tanguay, Jeanne Bélair, Annette Beauregard, Yvonne Vaillancourt.

A la Société des Femmes universitaires

Au Centre Social de l'Université de Montréal, le samedi 29 octobre, de quatre à six heures du soir, la Société des Femmes Universitaires recevra ses membres anciens et nouveaux à un thé-inscription, à l'occasion duquel les membres pourront rencontrer le conseil d'administration de leur société. Toutes les femmes diplômées d'université qui désirent faire partie de la Société sont particulièrement invitées.

Les membres qui ont changé d'adresse récemment sont instamment priées de considérer la présente invitation comme personnelle.

Le bal des Petits Souliers

— Une réunion du comité de coordination de la Ligue de la Jeunesse féminine avait lieu, lundi dernier, à l'hôtel Windsor pour la répétition de la "Polonaise" qui ouvrira le bal des Petits Souliers, dont le thème sera "Nuit à Vienne", le 4 novembre prochain. Etaient présents: M. et Mme R.-V. de L. Harwood, M. et Mme Jean Ethier, M. et Mme Jacques Gauvin, M. et Mme Fernand Lalonde, M. et Mme Guy Labelle, M. et Mme François Aquin, M. et Mme Rémi Lussier, M. et Mme J.-L. Ferguson, M. et Mme Henri Laurier, M. et Mme Jules Beauregard, Mlle Lauretie Brosseau, Louise Brosseau Danielle Savignac et Denyse Raymond.

M. et Mme EDDY MAZIADE (PAULINE SOUAID) dont le mariage a été célébré récemment à l'église Saint-Georges. La mariée est la fille de M. et de Mme Salomon Souaid, de Montréal, et le marié, le fils de M. et de Mme Abraham Maziade, de Dolbeau.

Lagarde-Decelles

—A l'église Notre-Dame du Rosaire, récemment, le chanoine Charron bénissait le mariage de Mlle Gisèle Decelles, fille de M. R. Decelles, décédé, et de Mme Decelles, avec Claude Lagarde, fils de M. et de Mme U. Lagarde.

La mariée, qui entra à l'église au bras de son oncle, portait une robe de poult de soie et dentelle d'Alençon, son voile bouffant, de tulle illusion, était maintenu d'un diadème de velours blanc, et elle tenait un bouquet constitué d'orchidées.

Mlle Gloria Brown, cousine de la mariée, demoiselle d'honneur, portait une robe de chiffon lilas.

La mère de la mariée avait choisi une robe de guipure noire, un chapeau drapé en velours blanc orné d'un oiseau de paradis, une étole de vison Emba et avait piqué une orchidée sur son réticule de satin.

La mère du marié portait une robe en poult de soie bleu Dior, un chapeau drapé de tissu identique, une cape de vison Homogaza et un boquet de corsage d'orchidées.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception avait lieu au Manoir Laurier décoré de fleurs saisonnières. Les nouveaux époux partirent ensuite pour les Laurentides. Mme Lagarde portait alors un deux pièces de Blin et Blin turquoise, un chapeau de même teinte et des accessoires d'antilope gris.

Parmi les invités venus de l'extérieur on remarquait: Mme E. Roy, M. et Mme Roger Thuot, de Worchester Mass.

Conférence

—Mme J. Beaudoin Handfield, présidente de l'Association des Auxiliaires d'hôpitaux de la Province de Québec et administratrice des relations extérieures pour le conseil national des Auxiliaires d'hôpitaux du Canada, sera conférencière à Toronto à l'occasion du jubilé d'or de l'Association des hôpitaux d'Ontario.

Réunion d'anciennes

L'Amicale Notre-Dame-de-Sabrevois de Boucherville tiendra son assemblée annuelle le samedi 5 novembre, à 2 heures p.m.

Celles qui n'ont pas été rejointes, veuillez considérer cette annonce comme une invitation personnelle.

6862 RUE
MAYFAIR St-Hubert
"Petits Plis"

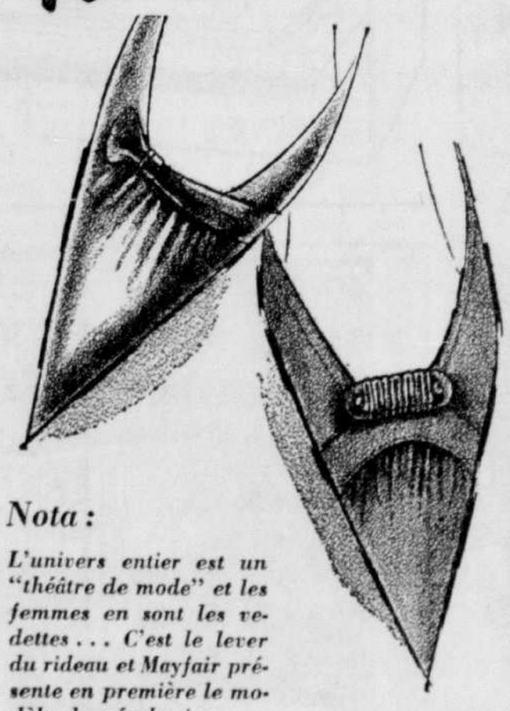

Nota :

L'univers entier est un "théâtre de mode" et les femmes en sont les vedettes . . . C'est le lever du rideau et Mayfair présente en première le modèle drapé classique — un autre grand succès pour les plus osés des dessinateurs du Canada.

MAYFAIR
SHOE SALONS
OF CANADA

Salon de l'ouest :
SHERBROOKE angle PEEL

6862, rue ST-HUBERT
Tél.: CR. 6-3789

Aussi à OTTAWA — TORONTO — QUEBEC — HALIFAX

Vous maquillez votre visage... Alors, pourquoi pas vos jambes?

Les bas luisants déparent les plus jolies jambes. Le fini exclusif "poudre de riz" des bas Cameo reste parfaitement mat même sous les lumières les plus brillantes! Le bas Cameo galbe admirablement la jambe et reste impeccablement en place de haut en bas. Il ne poche jamais au genou ni à la cheville.
Avec ou sans couture . . . ordinaire ou extensible.
Quatorze exquises teintes pour l'automne.

Exigez le bas Cameo

Le seul bas possédant
LE FINI "POUDRE DE RIZ"

Ogilvy's
OGILVY'S AUX AGUETS

6 modèles de notre collection Haute-Couture de Paris

Très jolie robe de Brigitte de Cannes ; la toilette idéale pour les "5 à 7" ou les petites soirées. En satin argenté garni d'une riche broderie formant effet de tablier. **$195.**

Chic costume de Louis Feraud ; tweed d'un ton roux éclairé de boutons de laiton. Veste plutôt longue, avec poches de fantaisie. Jupe fourreau très accentué. Taille 12. **$350.**

Charmant costume de Michel Goma. Souple lainage à tissure diagonale d'un ton mauve tendre. Les 2 larges poches et les boutons en forme de boule en sont les notes distinctives. Taille 10. **$350.**

Elégant 2-pièces de Balenciaga. Veste croisée très longue avec encolure évasée et large col à revers; jupe fourreau. Souple lainage d'un ton de brun tabac. Tailles 12. **$295.**

Merveilleuse robe de Jean Desses; Fin tissu en laine et mohair. Taille basse avec jupe drapée en biais. Couleur mauve, taille 12 ; couleur bleu, taille 16. **$175.**

De Jacques Heim, cette superbe toilette ; fausse jupe et grand décolleté au dos d'un chic incontesté; chatoyant satin d'un vert glacé. La tenue idéale pour les "5 à 7". Taille 12 **$175.**

OGILVY'S — Le Petit Salon, au deuxième

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

MEUBLEZ VOTRE FOYER AUX ENTREPÔTS OÙ VOUS ÉCONOMISEZ A L'ANNÉE LONGUE

VOYEZ CE SUPERBE BAHUT

Le meuble le plus en vogue dans les foyers modernes, si fonctionnel, si décoratif ! Une construction et un fini irréprochables. Trois grands panneaux coulissants et tablettes intérieures. Pattes suédoises emboutées de cuivre. Bas prix spécial !

Rég. $89.00
PRIX LASALLE **$59.87**

Votre vivoir entièrement et confortablement meublé à prix d'aubaine

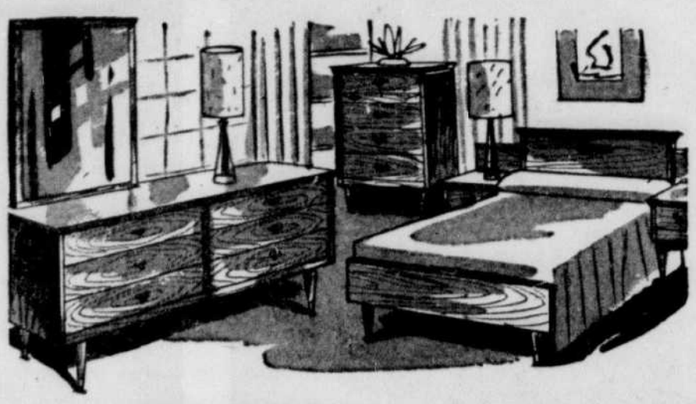

LA LIGNE SUEDOISE — Façon noyer

Tel qu'illustré. Un mobilier très moderne de la nouvelle tendance scandinave. Bureau double et superbe glace. Commode de monsieur. Lit et deux tables de nuit. La construction et le fini de ces meubles sont irréprochables. Vous serez fier de votre chambre parée de ce riche ameublement.

Rég. $249.95
PRIX LASALLE **$149**

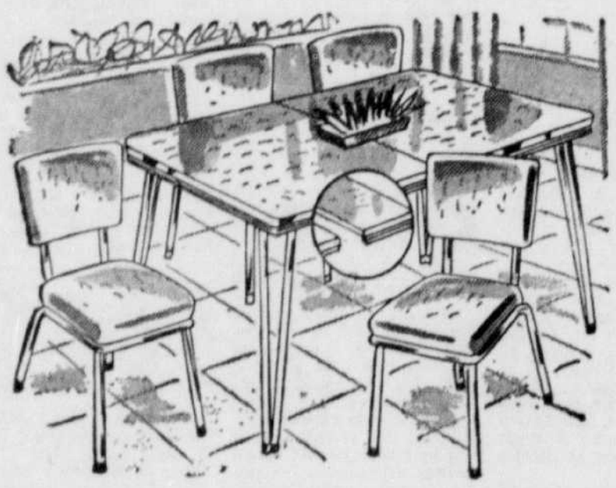

UNE CUISINE MODERNE A BAS PRIX

Ameublement dinette de 5 morceaux comprenant : table extensible avec dessus Arborite à l'épreuve des acides et de la chaleur, panneau escamotable. Quatre chaises dont les dossiers et les sièges sont bien rembourrés et recouverts de vinyle dans un choix des plus nouvelles nuances. Construction solide en acier tubulaire au brillant fini chromé. C'est un super-spécial.

Rég. $79.95
PRIX LASALLE **$39.85**

ENSEMBLE COMPLET DE 7 MORCEAUX

Tel qu'illustré : Davenport se convertissant en lit double. Fauteuil droit et fauteuil pivotant TV. Couverture combinée de riche tissu et de similicuir. Lampe de plancher et lampe de table harmonisées. Une table de bout et une table à café. Un vivoir luxueux à prix très spécial.

Rég. $329.95
PRIX LASALLE **$199.87**

La fournaise COLEMAN

Le modèle 871. — D'une capacité de 30,000 BTU, diffusant une chaleur égale dans toutes les pièces par voie de circulation. Facile à régler et très économique. Cabinet d'acier compact en un riche fini noyer et de très belle apparence. C'est le temps d'en faire l'installation et de profiter de ce bas prix

Rég. $79.95 PRIX LASALLE **$54.50**

Une valeur insurpassable !

MARCONI CONSOLE 21"

Modèle de luxe avec lampe-écran à 90 degrés vous apportant une image fidèle et claire de vos programmes favoris. Riche tonalité. Cabinet noyer.

$219

Valeur ordinaire de $349.95

BERCEUSE pliante

La berceuse la plus populaire. Faite de bois dur choisi et fini naturel. Une valeur exceptionnelle à ce bas prix LaSalle.

Rég. $10.95
PRIX LaSALLE **$6.59**

Lessiveuse "THOR"

Modèle F-14, possédant un agitateur puissant, une essoreuse perfectionnée avec dispositif de sûreté, pompe automatique, mécanisme silencieux. Cuve porcelaine blanc de neige.

Rég. $169.95
PRIX LaSALLE **$97.50**

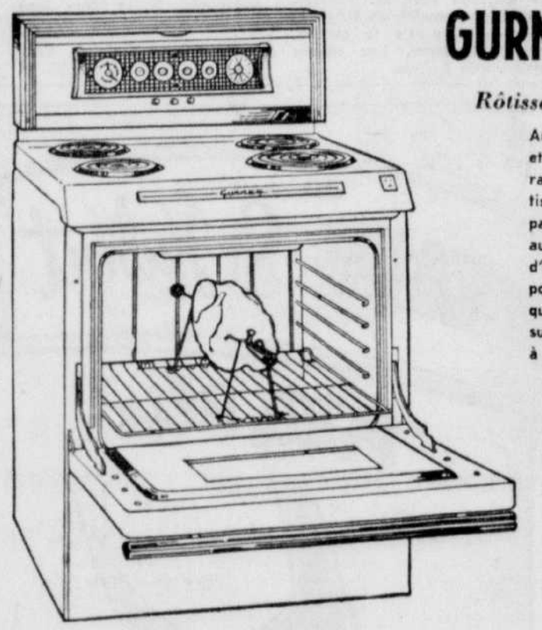

GURNEY-TAPAN

Rôtisserie automatique

Aucun poêle n'est plus luxueux et ne vous offre autant de caractéristiques exclusives. Rôtisserie à broche automatique, parois intérieures du fourneau au chrome brillant et faciles d'entretien. Fourneau de 30 pouces entièrement automatique, puissants éléments de surface à 7 intensités. Porte à fenêtre "Visualite".

Rég. $429.95
PRIX LASALLE **$219**

ENSEMBLE BRIDGE

Un ensemble bridge, tout métal, de cinq morceaux comprenant solide table à dessus recouvert de similicuir et quatre chaises à forte structure d'acier. Cet ensemble est du modèle pliant et peut être remisé facilement. Et vous l'obtenez à un bas prix imbattable.

SPECIAL LASALLE **$17.95**

SPECIAUX DE LA SEMAINE

LIT D'ENFANT

Un beau lit d'enfant, grandeur: 30" x 54" — solidement construit et offert en deux riches finis. Rég. 32.95 PRIX LASALLE **$19.95**

COMMODE

Une superbe commode à cinq spacieux tiroirs. Trois magnifiques finis. Construction soignée. Rég. $37.95. PRIX LASALLE **$26.41**

CARROSSES

Un choix considérable des plus nouveaux modèles et des meilleures marques. A prix réduits. Prix à compter de **$23.31**

CHAISE HAUTE

Un modèle de qualité avec table à dessus Arborite. Structure acier chromé. Siège et dossier rembourrés, dessus vinyle. Rég. $12.95 PRIX LASALLE **$8.95**

LIT CONTINENTAL

Le lit moderne, complet avec sommier-boîte, matelas à ressorts, tête et pattes. Au plus bas prix. Rég. $59.95 PRIX LASALLE **$36.95**

LIT PLIANT

Le lit pratique pour les enfants, la visite inattendue. Modèle pliant avec matelas à ressorts. Rég. $37.95. PRIX LASALLE **$17.88**

TUILE VINYLE PURE

1ère qualité—épaisseur : .080" Grandeur : 9" x 9". 16 couleurs au choix — Rég. 28¢ ch. PRIX LASALLE ch. **18¢**

TUILES CAOUTCHOUC

Grandeur : 9" x 9" — Epaisseur : .080". Quelques irrégulières dans le lot. Rég. 21¢ ch. PRIX LASALLE ch. **15¢**

TUILES LINOLEUM

Epaisseur domestique — Marbré ou jaspé. Rég. 11¢ ch. PRIX LASALLE ch. **08½¢**

TERMES FACILES

36 MOIS POUR PAYER

Réfrigérateur "MOFFAT"

Modèle MDF-12. — Un réfrigérateur moderne et spacieux, 12 pieds cubes. Comporte le dégivrage à réglage facile, nombreux compartiments pour oeufs, beurre, etc. Congélateur et légumier pleine largeur. Isolation scientifique, mécanisme silencieux "Power King" et autres caractéristiques.

Rég. $319.95
PRIX LASALLE **$199**

A Montréal visitez notre nouveau département de meubles à :

7755, boul. ST-LAURENT
(FACE AU PARC JARRY)
— AUSSI —
5680, rue IBERVILLE • 3735 ouest, rue NOTRE-DAME
(au nord de Masson) (à l'ouest d'Atwater)

MANUFACTURES LTEE
LaSalle
FACTORIES LTD.

Sur la rive sud, visitez notre vaste département de meubles à :

210, rue ST-JEAN, LONGUEUIL
ENTREPOT PRINCIPAL ET MANUFACTURE

MEILLEURE QUALITÉ À MEILLEUR MARCHÉ C'EST LA POLITIQUE DE La Salle

Nouveaux modèles automne-hiver

CHICS MANTEAUX UNIS ou GARNIS DE FOURRURE

Il est impossible de réunir plus belle collection d'aussi ravissants modèles, de riches Mohairs importés, de souples et chauds tissus Alpaca et Laine, une confection et un fini irréprochable, doublure et entredoublure de qualité, collets de fourrure amples et dégagés suivant la nouvelle tendance, les plus attrayantes nuances d'automne, des motifs à carreaux-nouveauté.

Toutes tailles

PRIX LaSALLE

$39.88

Si vous désirez porter des vêtements d'une qualité et d'une confection incomparables aux plus bas prix du marché, achetez-les directement du manufacturier, achetez-les aux Manufactures LaSalle, l'un des plus importants fabricants de vêtements du Canada.

Voyez ces riches manteaux de fourrure !

MOUTON DE PERSE GRIS
(NATUREL)

RAT MUSQUE (PEAUX ALLONGEES)
(TEINT NUANCE VISON)

MOUTON DE PERSE NOIR
(TEINT)

CASTOR RASE
(TEINT)

Un choix incomparable de luxueux manteaux de fourrure dans les plus nouveaux modèles, la qualité des peaux et la confection soignée de chacun d'eux, le bas prix extraordinaire auquel ils sont offerts représentent une rare opportunité d'importantes économies et la satisfaction de porter un vêtement d'une coupe impeccable.

VOTRE CHOIX

$269

MANTEAUX 8 à 14x

Le dernier cri pour "Teen Agers". Magnifique modèle de coupe ample à collet carré et poches appliquées. Un chaud tissu de laine soufflée à carreaux nouveauté type tartan dans les nuances de rouge, courge et bleu royal, entredoublure et doublure satin appareillée. Une magnifique valeur.

PRIX SPECIAL LaSALLE **$26.44**

MANTEAUX 7 à 12

Vos fillettes seront ravies de porter l'un de ces superbes manteaux de belle laine brossée, chaude entredoublure et entièrement doublé de similifourrure. Joli collet garni de peluche, poches à rabat, modèle croisé, boutons-fantaisie. Choix des plus nouvelles nuances d'automne-hiver.

PRIX SPECIAL LaSALLE **$19.88**

ENSEMBLE 3 PIECES

2 à 3x

Pour petites demoiselles cet ensemble aux lignes Princesse constitue le summum d'une mise soignée. Beau tissu tout laine, manteau à modèle croisé, jambières et chapeau. Doublé, entredoublé et matelassé. Assortiment de teintes jeunes et attrayantes, collet garni de mouton. Tailles : 2 à 3x.

PRIX SPECIAL LaSALLE **$18.88**

Sensationnel!

ROBES

Un achat spécial de l'un des plus importants manufacturiers de la métropole. Un choix impressionnant des toutes nouvelles créations, crêpes unis ou imprimés, flanelles nouveauté, satin à noeuds, taffetas, lainages — etc. Riches couleurs, motifs à carreaux, rayés, tartans, garnitures satin, broderie, boutons fantaisie, ceintures et boucles pierres du Rhin. Modèles fourreau, à jupe ample, chemisiers, 2 pièces, jupes à plis, etc. Tailles : demoiselles et junior 7 à 17, et 10 à 20. Dames 14½ à 24½.

Se vendant régulièrement de $9.95 à $14.95, toutes de première qualité, sans aucune imperfection.

3 POUR $10

PALETOTS TWEED tout LAINE

Un paletot d'automne chic, de coupe impeccable et fini avec le plus grand soin. Tweed 100% laine, doublure de qualité, parfait dans tous les détails. Modèles raglan et semi-raglan. Bleu, gris, beige. Tailles : 36-44

Rég. $29.95
PRIX LaSALLE **$23.88**

PALETOT D'HIVER de qualité

Superbes tissus 100% laine, un choix des plus nouveaux patrons et nuances en vogue dans la mode masculine. Modèles raglan et semi-raglan, poches à rabat, coupe élégante et fini qui touche la perfection. Tailles : 36 à 44.

Rég. $59.95
PRIX LaSALLE **$41.88**

CHICS PANTALONS WORSTED

Un pantalon de haute qualité en flanelle worsted tout laine, de confection et de coupe irréprochables. Riches nuances de brun et de gris. Tailles : 28-46. Une valeur exceptionnelle.

Rég. $14.95
PRIX LaSALLE **$10.95**

COMPLETS 2 PANTALONS

Pour garçons de toute taille. Des complets d'une excellente confection, des tissus mixtes de qualité durable. Modèles droits à 3 boutons, entièrement doublés, choix de nouveaux motifs et nuances d'automne.

Tailles: 24-28	Tailles : 29-34	COSTAUD: 29-34	Senior : 34-36
Rég. $17.95	Rég. $19.95	Rég. $20.95	Rég. $24.95
$12.95	**$13.95**	**$14.95**	**$17.95**

PALETOTS D'HIVER TOUT LAINE

Vos garçons seront chaudement et élégamment vêtus avec ces superbes paletots d'hiver. Confectionnés avec le plus grand soin de tissus 100% laine, doublure de qualité et entredoublure. Les plus nouvelles teintes, coupe parfaite.

Tailles: 24-26	Tailles : 29-34	Senior : 34-36
$11.88	**$13.88**	**$15.88**

BLAZER "BLACKBURN", 100% LAINE

Le blazer toujours si populaire auprès de la classe écolière. Tissu "Blackburn" importé des filatures anglaises. Une confection et une coupe exclusives. C'est le veston qui donne une note de distinction aux étudiants à la page.

Tailles : 24-28 **$9.95** — Tailles : 29-34 **$10.49**

PANTALONS "DURA CORD", GARÇONS

Voici un solide pantalon tout-usage en tissu mixte d'excellente qualité. Même l'usage le plus excessif ne parvient pas à entamer sa résistance. Bonne confection, coutures renforcées, ceinture de même tissu. Gris, brun, bleu, charcoal et noir. Tailles : 24-36 — Rég. $5.95 **$4.59**

ACHETEZ DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE ET EPARGNEZ

LES ILLUSTRATIONS ne sont pas nécessairement une reproduction exacte des modèles.

AUTRES RAYONS D'ECONOMIE AUX ENTREPOTS LaSALLE

Vêtements pour DAMES, MESSIEURS, FILLETTES, GARÇONS, ENFANTS, MANTEAUX DE FOURRURE, CHAUSSURES, CHAPEAUX

MEUBLES DE TOUTES DESCRIPTIONS, APPAREILS ELECTRIQUES, COUVRE-PLANCHERS, FOURNITURES DE MAISON

ETC.

COMPLETS 2 PANTALONS

Rég. $69.95

PRIX LaSALLE

$49.95

De magnifiques complets d'automne fabriqués de fins worsted anglais 100% laine, un choix des plus nouvelles teintes. La coupe et le fini sont d'une qualité insurpassable. Vous épargnez considérablement en l'achetant du manufacturier.

Tailles de 36 à 44

7 ENTREPOTS

pour mieux vous servir

Montréal – Longueuil – Hull

Douville – Drummondville

MANUFACTURES LTEE

LaSalle

FACTORIES LTD.

MONTREAL : 5680, rue d'Iberville — Ouvert de 9 a.m. à 9 p.m. tous les jours — Samedi: 9 a.m. à 6 p.m.
MONTREAL : 7755, boul. St-Laurent — Ouvert de 9 a.m. à 9 p.m. tous les jours — Samedi: 9 a.m. à 6 p.m.
MONTREAL : 3735 ouest, Notre-Dame — Ouvert de 9 a.m. à 6 p.m. tous les jours — Jeudi et vendredi : 9 a.m. à 9 p.m.
LONGUEUIL : 210, rue St-Jean — Ouvert de 9 a.m. à 9 p.m. tous les jours — Samedi: 9 a.m. à 5 p.m.
HULL : 123, rue Eddy — Ouvert de 9 a.m. à 6 p.m. tous les jours — Vendredi: 9 a.m. à 9 p.m.
DOUVILLE : 4435 Sir Wilfrid-Laurier — Ouvert de midi à 9 p.m. tous les jours — Samedi: 9 a.m. à 6 p.m.
DRUMMONDVILLE : 28, boul. Bernard — Ouvert de 9 a.m. à 6 p.m. tous les jours — Vendredi: 9 a.m. à 9 p.m.

Courrier Confidences

Impudente imprudence!

Q.—Que pensez-vous de ces adolescents qui bravent les automobilistes en demeurant dans la rue, inutilement, dans le seul but d'ennuyer le chauffeur ? Ces jeunes gens semblent parfaitement ignorants du danger qu'ils font courir aux autres automobilistes et à eux-mêmes. J'imagine que ces jeunes prétentieux n'ont jamais été au volant d'une voiture car alors il faudrait conclure qu'ils sont de parfaits idiots. Je préfère croire que ce sont des ignorants.

Si je vous adresse cette lettre à vous, c'est que je considère qu'il y a là un point d'éducation civique qui relève des parents. Car il n'est pas rare de voir de tout jeunes enfants s'exercer à ces gestes insolents et dangereux. J'estime que l'on devrait enseigner aux jeunes un peu d'altruisme et leur rentrer dans la tête un peu de bon sens. Non pas qu'au volant de ma voiture je me croie maître de l'univers mais je suis souvent dans l'alternative ou de frapper l'auto qui vient en face en faisant un écart pour éviter l'un de ces effrontés ou bien de catapulter cet outrecuidant personnage que je ne voudrais quand même pas envoyer dans l'autre monde

CHAUFFEUR IRRITE

R.—Les épithètes avec lesquelles vous fustigez la conduite imprudente de ces jeunes gens en dit long sur la violence de votre irritation ! Et il faut bien que je vous donne raison contre ces bravaches qui, inconscients du danger qu'ils courent eux-mêmes et font courir aux autres, jettent leur défi inutile comme on crache dans la rue. Mais je précise que votre diatribe n'englobe pas tous les jeunes mais bien ceux-là seulement — encore trop nombreux — qui agissent de façon aussi inconsidérée.

Je dois aussi convenir que c'est un aspect de l'éducation trop souvent négligé par les parents. Quand un garçonnet ou une fillette d'une dizaine d'années joue ainsi aux braves sans mesurer la portée de son geste, c'est aux parents qu'il revient non pas tellement de le gronder mais de lui faire comprendre les raisons sérieuses pour lesquelles il doit éviter ces vaines crâneries. Quitte à sévir si l'enfant est trop lent à saisir et s'il récidive.

Je me suis demandé ce que diraient les adolescents — il s'agit toujours de ceux qui sont impliqués dans cette façon d'agir — si on leur demandait la raison de leur comportement si sottement audacieux ? Qu'ils veulent prouver qu'ils ne sont plus des enfants, qu'on doit compter avec eux, maintenant ? Si c'est là le motif profond de leur provocation, ils en sont probablement inconscients eux-mêmes. Je doute également que votre lettre soit comprise. Seul un accident dont l'un d'eux aurait été la cause pourrait en faire réfléchir quelques-uns. Mais ce jour-là, il sera bien tard, trop tard !

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

R. — A **"Coeur d'or"** — Le comportement de votre mari paraît normal. Il semble que vous ayez reçu, comme beaucoup d'autres femmes, d'ailleurs, une éducation faussée en ce domaine. Vous devriez prendre conseil d'un psychiatre.

Les hommes qui pensent à l'anniversaire de leur femme sans qu'un rappel discret soit nécessaire sont rares. Il ne faut pas trop vous chagriner de ces oublis.

Votre mari a une conception périmée du rôle d'une femme. Il vous aime, je le crois, mais d'une façon égoïste. Que vous fumiez un paquet de cigarettes par jour ne me semble pas exagéré, puisque c'est là la seule dépense que vous vous permettez. Que vous alliez de temps à autre, dans les magasins, voir les nouveautés est une distraction légitime. Continuez donc à le faire et faites comprendre à votre époux qu'une femme a besoin, comme un homme, de se changer les idées, parfois, et de voir autre chose que les murs de la maison.

Mais si vous suivez mon conseil de consulter un psychiatre, il se pourrait que les choses s'arrangent. Car ces menus problèmes pourraient bien avoir pour cause le problème majeur qui vous oppose à votre mari.

Q.—Concernant votre courrier du 23 septembre, moi aussi vous me rendriez un grand service en publiant ceci. Car cette femme qui se lamente est égoïste et sans conscience. Quand on a une certaine éducation familiale et qu'on loue des chambres, on établit un bon règlement et le comportement des gens qu'on loge est en conséquence. Après la mort de mon mari, il m'a fallu vivre en chambre. Ça fait douze ans que je vis sous la tutelle de ces tenancières dont la majorité n'ont pas d'âmes et sont sans considération, même pour leur mari quand il y en a un.

J'ai été propriétaire et je me suis fait éplucher. J'ai logé comme locataire dans les hôtels, dans les communautés aussi, en pension, et maintenant en chambre. C'est pénible, c'est pire que si nous étions des enfants. Puis-je me servir de ceci, de cela ? Au lieu de mépriser celles qui sont obligées de vivre en chambre, cette dame ferait mieux d'apprendre à bien tenir sa maison. Mais ces femmes passent leur temps à épier les chambreurs. Par vengeance, elles vous mettent dehors avec une semaine d'avis, sans raison valable.

Il y a sept ans que je demeure à la même place et je ne permettrais pas de toucher à un couteau. Mais les gens chez qui je loge ne sont pas éduqués. Il m'a fallu changer une dizaine de fois avant de trouver ce que j'ai actuellement. La maison est luxueuse mais les gens ne sont pas raffinés. — ODILE

R. — On a toujours tort d'étendre à toute une catégorie de gens la sympathie ou l'antipathie qu'on éprouve à la suite d'expériences avec quelques personnes. Il est injuste d'accuser toutes les chambreuses de tous les défauts du monde et l'inverse n'est pas plus équitable. S'il y a des logeuses sans éducation, il arrive aussi que les personnes en chambre en manquent. Les généralisations comportent toujours une part de fausseté. Avec un minimum de tact et d'amour, beaucoup de difficultés pourraient être supprimées. Mais chacun est toujours plus occupé de la paille qui est dans l'oeil du voisin que de la poutre qui obstrue le sien. On a dit cette vérité bien avant moi mais elle est toujours actuelle tant cette attitude est humaine.

ETIQUETTE et MODE

R. — A **"Une inquiète"** — Non, on n'envoie pas de cartes de remerciements en une telle occasion.

R. — A **"Première fois"** — Les parrain et marraine répondent aux prières et aux questions faites par le prêtre. Vous devrez vous remémorer votre "Notre Père" et le "Je crois en Dieu". Le parrain fait sonner les cloches, mais il peut s'en dispenser. S'il le veut aussi, il offre un cachet au prêtre officiant. Le montant est affaire de fortune et de générosité. On place le billet sous enveloppe, avant la cérémonie et on le glisse discrètement au célébrant, après le baptême.

Votre mari pourra sûrement utiliser sa voiture en cette occasion.

Des fleurs sont toujours un cadeau approprié pour la mère du nouveau-né. Vous pouvez aussi offrir un objet d'art, un bibelot de choix, un vase à fleurs ou tout autre article de décoration pour la maison. Un parfum, un article de fine lingerie, un bijou sont également de mise. Quant au bébé, les comptoirs de lingerie pour bébés regorgent d'articles les plus divers; vous aurez l'embarras du choix. Un bijou se donne bien aussi. Pour la porteuse, un article de fantaisie, foulard, gants, bijou, selon le degré de parenté et d'intimité et vos moyens pécuniaires.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

R.—A **"Raymonde"** — Adressez-vous aux "Visites interprovinciales", 1411, rue Mansfield, Montréal. Vous pourriez aller apprendre l'anglais dans une province du Canada. Si vous tenez absolument à aller aux Etats-Unis, renseignez-vous auprès du Consulat de ce pays, 1558, rue McGregor, Montréal, WE. 7-6301.

R.—A **"Laïka"** — Malheureusement, je ne puis vous indiquer le nom de ces agences. Feuilletez des revues ou journaux qui publient des demandes de correspondants.

R.—A **"Une étudiante de 11e année"** — Adressez-vous à une compagnie d'aviation civile. On vous renseignera pertinemment.

R. — A **"Farris"** — Puisqu'il s'agit de l'armée américaine, adressez-vous au consulat de ce pays, 1558, McGregor, Montréal (WE. 7-6301).

Un menu par jour

Soupe aux huîtres
Hors d'oeuvres variés
Pâtes et saucisses en casserole
Chou-fleur gratiné
Marmelade de poires
Thé — Café

Pâtes et saucisses en casserole

4 onces de nouilles ou 8 onces de macaroni en bouts d'1" (2 tasses) — 2 oeufs battus — 1 tasse de lait — ½ c. à thé de sel — quelques grains de poivre — 1 tasse de fromage cheddar râpé — ½ livre de saucisse — 3 c. à table de panure beurrée — 3 c. à table de fromage râpé.

Cuire les nouilles ou le macaroni dans l'eau bouillante salée 8 à 10 minutes, ou suivre les instructions données sur l'emballage. Egoutter. Ajouter les oeufs, le lait, la tasse de fromage et les assaisonnements. Dorer les saucisses, les tailler en bouts d'un demi-pouce et les ajouter aux pâtes. Verser dans un plat à four beurré (2 pintes). Saupoudrer du fromage râpé et de la panure beurrée. Placer la casserole dans un plat d'eau chaude et pocher à four modéré (350° F.) jusqu'à ce que le mélange soit pris, 50 à 60 minutes. 6 portions.

Un pilote allemand avoue s'être approché à 2,000 pieds de l'aérobus royal

OLDENBURG, Allemagne de l'Ouest, (Reuters). — Les autorités de la base aérienne d'Oldenburg ont annoncé, hier, qu'un pilote allemand a reconnu s'être approché, mardi, à bord d'un chasseur "Sabre" à environ 2,000 pieds de l'aérobus transportant la reine Elizabeth et le prince Philip.

Le pilote a nié cependant avoir fait courir un danger quelconque à l'avion royal. Le copilote de l'aérobus avait annoncé, mardi, que deux "Sabre" avaient fait irruption dans le corridor aérien réservé à l'avion de la reine et s'étaient approchés à une cinquantaine de pieds, en violation flagrante de la consigne prévoyant une zone libre de 1,000 pieds à la verticale et de dix milles à l'horizontale.

L'aviateur impliqué dans l'affaire fait partie d'un groupe de pilotes allemands qui s'entraînent présentement à la base d'Oldenburg sous la direction d'instructeurs de l'ARC. Les autorités ont révélé que le pilote allemand n'était pas accompagné d'un instructeur canadien lors de son intrusion dans le corridor prohibé.

Il l'avait prédit

Un astrologue londonien, W. J. Tucker, a rappelé, hier, qu'il avait prédit, en août 1959, dans une revue publiée en Inde, qu'un grave danger, tout probablement un accident d'avion, menacerait la reine entre la mi-octobre et le 1er novembre.

Au cours d'une interview, l'astrologue a signalé que deux avions ayant frôlé dangereusement l'aérobus de la souveraine, mardi, sa prédiction se trouvait ainsi réalisée.

POUPEE

SUITE DE LA PAGE 10

il y a deux semaines. Elle-même surprise de sa nomination, Mme Bews qui est née à Tokyo, y est demeurée jusqu'à l'âge de 18 ans ; ses parents y faisaient de l'apostolat missionnaire. Elle a fréquenté une université canadienne et après son mariage au Dr Bews, est retourné au Japon avec lui, pour un séjour de deux ans. Tous deux ont séjourné deux autres années à Formose.

Une mariée japonaise, la poupée de tradition conservée dans une vitrine et occupant une place de choix dans tous les foyers japonais.

Mme Bews a un garçon et deux filles, dont l'ainée, Sylvia, 21 ans, est à l'université ayant fait un séjour au Japon, cet été; la famille y a conservé des amis. Plusieurs poupées japonaises de tradition ornent la maison de la nouvelle présidente qui, pendant deux ans, a suivi les cours d'arrangement de fleurs de Mme S. Kuwabara.

La Société comprend à date une quarantaine de membres. Elle a déjà patronné des manifestations artistiques mettant l'art japonais en vedette, avant d'être socialement constituée. Les autres membres du conseil d'administration sont : M. Ichiro Narahashi, 1er vice-président; le colonel Maurice Hallé, 2e vice-prés.; MM. Louis-H. Desjardins, secrétaire et Hiroshi Sakamoto, trésorier; le professeur R. V. Randall, le Dr George Hori, fondateur de l'hôpital Jean-Talon, le prof. Robert Gary et M. Robert J. Koffend.

La Société est un groupe homogène sans affiliation avec l'Association des citoyens Japonais-Canadiens qui comprend plus de 1,200 Japonais résidant à Montréal ou dans la banlieue.

Garage municipal de $35,000 à Berthier

SOREL. (DNC) — Le conseil de Berthierville a décidé de construire un garage municipal de 75 par 65 pieds, au coût approximatif de $35,000. Les travaux débuteront dans une dizaine de jours. Ils seront exécutés par les employés manuels de la ville, sous la surveillance d'un contremaître.

Le garage, en blocs de béton, sera construit rue Saint-Viateur, non loin du collège de Berthierville.

9113

9113—Très pratique à porter sous un manteau, ce modèle classique se prête à toutes les variétés de tissu, uni ou imprimé. Il constitue également un article de voyage très confortable. Grandeurs: 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48 et 50. **Prix: 43 cents,** taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 43c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamations avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

GENDARME A LA RETRAITE —Le surintendant Henry A. Larsen, de la gendarmerie fédérale, se retire après plus de 30 ans de service. Il est âgé de 61 ans. Son dernier commandement a été la division G, qui comprend les territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Le surintendant Larsen est célèbre surtout pour ses explorations de la zone arctique; il a franchi à deux reprises le passage du Nord-Ouest.

En Union sud-africaine

Campagne contre la "loi du crève-coeur" !

JOHANNESBURG — (PAI) — "Un baiser n'est pas un acte immoral", pouvait-on lire hier en gros caractères dans les journaux sud-africains.

Il ne s'agissait pas d'une blague; mais d'un titre sérieux faisant allusion à la campagne entreprise en vue de faire révoquer ce que certains juristes appellent la "loi du crève-coeur".

La loi sur l'immoralité en Union sud-africaine interdit entre autres choses les relations sexuelles entre Blancs et Noirs, métis ou Asiatiques.

L'incident qui a motivé la manchette citée plus haut met en cause un jeune homme blanc qui avait personnifié un policier pour pénétrer dans l'appartement d'une jeune femme de race noire. Il lui avait fait des avances et l'avait embrassée avant qu'elle n'ait pu appeler à l'aide et le faire arrêter. L'individu fut accusé conformément à la loi sur l'immoralité; mais il fut acquitté. Son avocat a établi devant le tribunal que pour qu'il y ait indécence conformément au texte de la loi, il faut qu'il y ait eu relations sexuelles.

Un éminent juriste sud-africain a fait observer que son pays est pratiquement le seul au monde à maintenir une telle loi. La sentence maximum de sept ans de prison n'a jamais été imposée. Celui qui est trouvé coupable d'une semblable infraction à la loi est tellement couvert de honte qu'il peut en un jour ruiner sa carrière ou semer la zizanie au sein de sa famille.

LALONDE DE l'Avenue du Parc

présente

1,000 VERGES CARREES

TAPIS - (WILTON)

BROADLOOM

5 DESSINS
5 COULEURS
● NEUTRIA ● ROSE-BEIGE
● OR ● SUEDE ● ROUGE

$12.95 la vge car.

Feutre et pose inclus

Aussi 70 coupons de tapis broadloom de différentes grandeurs à des réductions jusqu'à 50%

H. LALONDE & FRÈRE LTÉE
4800, AVE DU PARC (coin Villeneuve) - CR. 1-3555

OUVERT DE 9 A.M. A 6 P.M. — VENDREDI 9 A.M. A 9 P.M.

L'industrie américaine de l'auto critiquée

OTTAWA. (PC-UPI) — M. Vincent Bladen, économiste de Toronto chargé de l'enquête royale sur l'industrie de l'automobile, a entendu présenter hier le mémoire du "conseil intercorporatif" des syndiqués de General Motors (United automobile Workers—Congrès canadien du travail). Ce groupe représente des ouvriers d'Oshawa, Toronto, St. Catharines, London et Windsor.

Il demande au gouvernement d'empêcher les fabricants de transporter leurs usines dans des régions de bas salaires. "Ces fuites de l'industrie ont bouleversé des collectivités entières, provoqué le chômage en certains endroits, avilissant les salaires en d'autres."

D'autre part, le groupe syndical reproche aux industriels de refuser de fixer des prix qui permettent de concurrencer les importations de l'étranger.

Le problème des filiales multiples

Notant que les fabriques canadiennes sont les filiales d'entreprises américaines, il accuse celles-ci de favoriser d'autres filiales aux dépens de celles du Canada.

Le syndicat recommande de contingenter les importations et propose une législation "qui interdise à une entreprise canadienne de refuser l'exportation vers un pays donné parce qu'un gouvernement étranger a interdit pareille exportation à la société-mère".

Le conseil demande la publicité des bénéfices de filiales canadiennes de fabricants américains ; il recommande de favoriser la fabrication de voitures bon marché.

Le financement des ventes

Le conseil déclare : "Il est certain qu'une cause de la mévente et du chômage qui en résulte, c'est l'intérêt exorbitant qu'exigent les compagnies de prêt sur l'achat de véhicules à crédit. "Le conseil envisage la création d'une compagnie de la couronne pour prêter aux acheteurs et ainsi abaisser le taux d'intérêt.

La Commission industrielle de la région de Windsor déplore que le Canada semble résolu à favoriser les fabriques étrangères. Elle estime d'autre part que les difficultés de l'industrie canadienne de l'auto sont maintenant telles que seul le gouvernement fédéral peut les résoudre. Elle reconnait : "Le Canada, pays commerçant, est obligé de favoriser les échanges, mais il ne saurait sacrifier toute une industrie sans subir d'écrasantes pertes, qu'il s'agisse de la nation, des municipalités ou des particuliers, et sans entraîner des privations pour les citoyens".

La commission recommande des négociations avec les Etats-Unis afin que les fabriques canadiennes obtiennent une plus grande part des commandes de pièces. Elle préconise que la ministère du Revenu revise constamment les lois et règlements, en se tenant au courant de "ce qui se fabrique ou ne se fabrique pas au Canada". Enfin la commission propose : "Comme nos fabriques d'autos appartiennent à des Américains, qui en assurent aussi l'administration, elles seraient plus actives si elles avaient l'exclusivité d'une marque ou d'un modèle pour les marchés canadien et américain".

La responsabilité de la direction américaine

Un groupe qui dit représenter les chômeurs des usines Ford du Canada, à Windsor, présente un mémoire dans lequel il accuse les filiales d'entreprises américaines de décider des licenciements sans aucun égard aux intérêts de l'ouvrier canadien. On y lit : "Nous qui sommes chômeurs non de notre libre choix dans une société libre mais de par le caprice du géant industriel qui nous avoisine, sommes les victimes d'une société fondée sur l'exploitation de l'homme par l'homme pour le profit.

La baisse de l'emploi à Windsor

Le mémoire expose que le nombre des travailleurs de l'auto de Windsor a baissé de 25,000 en 1950 à 15,000 cette année. L'effectif des usines Ford, qui dépassait 13,000 ouvriers, est tombé à 3,600. Les auteurs du mémoire s'opposent d'autre part à l'intégration des fabriques d'autos canadiennes et américaines. Ils n'y voient aucun remède au chômage. Ils recommandent que le gouvernement canadien règlemente l'industrie et tende à ce que les voitures soient de fabrication entièrement canadienne.

Le syndicat des ouvriers de l'auto (United Automobile Workers), qui représente 60,000 ouvriers canadiens, dont la moitié de ceux qui participent directement à la fabrication, préconise l'intégration des industries canadienne et américaine, proposée d'abord par M. Hugh Keenleyside, président de la Commission d'énergie électrique de Colombie-Britannique.

Ce projet, d'après ses partisans, donnerait à l'acheteur canadien un plus grand choix ; au fabricant canadien, les avantages du double marché, ce qui lui permettrait d'abaisser le prix de revient en produisant de plus fortes quantités. Il est à remarquer qu'un local syndical de Windsor s'oppose catégoriquement à la direction générale du syndicat sur ce point ; il estime que l'intégration ne remédierait en rien aux difficultés.

Le syndicat des UAW note qu'en 1959 la fabrication canadienne n'a pas dépassé 301,000 voitures, alors qu'antérieurement elle avait atteint 425,000. Il est évident que nos fabricants ne répondent pas à tous les besoins de la clientèle. D'autre part, le syndicat reproche à General Motors et à Ford, par exemple, de recourir à l'importation pour satisfaire la clientèle à bon marché. "Les décisions prises à Détroit privent le Canada d'une industrie automobile, des milliers de Canadiens de leur gagne-pain. "Un sur cinq emplois disponibles en 1956 est disparu. Ford et General Motors envisagent d'autres licenciements.

Le syndicat s'accorde avec les fabricants sur un seul point: l'abolition de la taxe d'accise de 7.5 p.c. Pour l'intégration,

Griefs des agriculteurs

Le Conseil interprovincial des Associations agricoles s'oppose à la hausse des droits de douane sur les autos importées.

Le conseil représente 60,000 familles agricoles d'Ontario et de l'ouest du pays.

Le conseil formule les recommandations suivantes :

1) Que l'industrie diminue le nombre de modèles, fabrique une voiture bon marché pour concurrencer les importations,

2) Que l'industrie étudie ses frais généraux : publicité et vente, en particulier, pour abaisser ses prix de vente.

3) Que l'industrie étudie la possibilité d'augmenter la fabrication de pièces au Canada, ou la baisse des droits de douane sur les pièces américaines afin d'abaisser le prix de revient des autos canadiennes.

4) Que l'industrie étudie la possibilité de fabriquer ici certains modèles actuellement importés des Etats-Unis.

FENETRES D'ALUMINIUM
VENTE D'INVENTAIRE
900 fenêtres de stock en parfaite condidtion
5.00 ch.
Vente en bloc ou en lot de pas moins de 100 fenêtres — Conditions comptant :
CR. 9-7311

EATON — Nouvelle "Philco" 1961
Lessiveuse-sécheuse grande vitesse

S'UTILISE COMME LESSIVEUSE, SECHEUSE OU COMBINE POUR LAVAGE ET SECHAGE EN UN SEUL CYCLE CONTINU!

Conditions du Plan budgétaire si désiré :

729.95

PAS DE VERSEMENT COMPTANT
36 mensualités de 24.84
y compris les frais d'administration
Taxe de vente payable à l'achat

Le combiné PHILCO, lessiveuse-sécheuse de style élégant. Ses grandes commodités comprennent toute une gamme de températures d'eau pour tous genres de tissus. Vous pouvez aussi choisir la température appropriée pour le séchage. Profitez des avantages que le combiné PHILCO met à votre disposition. Qu'il pleuve ou qu'il vente, le problème de la lessive est à jamais résolu !

Avantages de la lessiveuse-sécheuse

- Deux cycles de lavage pour tissus courants ou "wash-and-wear". (Lavage sans repassage).
- Sélection complète de températures d'eau.
- Triple rinçage qui élimine la saleté, le savon, la charpie, par débordement.
- Distributeur automatique d'ingrédients à javellisser et d'adoucisseur d'eau.
- Sélection complète de température de séchage : pour tissus courants, "wash - and - wear" (Lavage sans repassage), tissus épais et séchage vaporeux.
- Dispositif exclusif qui enregistre le degré d'humidité et arrête la sécheuse dès que la charge de linge est arrivée au degré de séchage désiré.
- Cycle spécial pour défroisser le linge.
- Dimensions : 26¾" de largeur, profondeur 27", hauteur 36".

Autres combinés automatiques disponibles depuis 469.95 de même que des modèles à gaz.

Protégé par la garantie EATON
"Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

EQUIPEMENT DE BUANDERIE DOMESTIQUE (RAYON 267), NOUVEL EMPLACEMENT AU CINQUIEME ETAGE

Achat spécial fait en Angleterre !

GROS TRICOT

SPECIAL VENDREDI

13.95

Notez les caractéristiques qui en font une aubaine tellement exceptionnelle à 13.95... Modèle à col, boutonnant au cou. Gros boutons, **deux poches.**

Coloris magnifiques : huître, jaune, bleu poudre, beige et blanc. Tailles : 36 à 42.

COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des commandes téléphoniques
RAYON 246, AU TROISIEME

Vous êtes invités à une
Clinique Eaton d'appareils auditifs
A partir d'aujourd'hui, 27 octobre, au samedi, 29 octobre.

M. K. Cartwright de la Compagnie Dahlberg a aidé des milliers de gens à solutionner leurs problèmes auditifs par une analyse méticuleuse et le choix approprié d'appareils auditifs. Faites mesurer votre acuité auditive et analyser vos problèmes sans frais, ni obligation pour vous.

Des spécialistes-consultants de langue française seront sur place en permanence. Venez, écrivez ou téléphonez pour un rendez-vous : COMPOSEZ VI. 2-9331 — Local 719

RAYON 421, AU DEUXIEME

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

Confection canadienne de renom

Pullovers en nylon ouaté

Vous reconnaîtrez une fabrication de choix dans ces pullovers tout nylon ouaté d'aspect velu. Légers et chauds, en couleurs en vogue (rouge, noir, blanc). Tailles : petite, moyenne, grande.

SPECIAL VENDREDI **6.99** chacun

COMPOSEZ VI. 2-9211

(928)

Sous-vêtements 'Twinlock'

Tricot coton pour dames

Chacun **1.19**

Sous-vêtements d'hiver importés d'Angleterre. CAMISOLES LONGUES à points de nids d'abeilles, cintrées à la ceinture, rebords picot au haut. COLLANTS à revers double côtelé. Blanc ou rose. — Tailles : moyenne et grande.

COMPOSEZ VI. 2-9211

(909)

Fourrures à très bas prix

Manteaux, jaquettes, étoles ! La plupart seuls du genre !

SPECIAUX VENDREDI

39.00 à 199.00

ELEGANTS MANTEAUX

Mouton de Perse gris naturel	179.00
Mouton de Perse teint noir avec col vison	199.00
Mouton de Perse teint noir	179.00
Dos de rat musqué (teint)	159.00
Pattes de mouton de Perse (teint noir) avec col de vison chinois (teint)	119.00

JAQUETTES

Mouton de Perse gris, ¾, avec col de vison	199.00
Ecureuil russe (teint)	149.00
Castor Canadien	149.00
Mouton de Perse teint noir	119.00
Vison de Chine teint	119.00
Pattes de mouton de Perse teint noir, avec col vison	75.00

ETOLES

Vison canadien ou d'élevage (demi-peaux)	169.00
Ecureuil russe (teint)	85.00
Flancs de rat musqué (teint)	55.00
Flancs de rat musqué (teint)	39.00
Vison de Chine (teint)	39.00

Achetez vos fourrures avec confiance chez Eaton.

"ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

(941)

Conditions budgétaires si désiré
Pas de versement comptant
Taxe payable à l'achat.

PROMPT SOULAGEMENT DES MUSCLES DOULOUREUX

LINIMENT "TRIOMPHE DE LA DOULEUR" MINARD

Bas de cachemire

De séries du fabricant de prix plus élevé !

Imparfaits, pour dames. Laine et coton, sans coutures. Renforcés aux talons et aux bouts. Beige, pointures : 8½ à 10½.

SPECIAL VENDREDI
la paire **.69**
3 paires **2.00**

Gants hommes
Gants doublés de ouate de coton. En peau de mouton. Brun, noir, gris. 8 à 10½.
SPECIAL, la paire **2.39**

Mitaines cuir
Garçons, doublure ouate de coton. Poignets ajustants. Tons variés. 3 à 6 et 4 à 12.
La paire **.98**

Demi-bas
Pour adolescentes, extensibles en tricot de nylon/coton. Blanc, marine, rouge, vert, noir. Pointure unique pour 9 à 11.
SPECIAL, la paire **.65**
3 paires **1.89**

Bas sans couture
Nylon, imparfaits, 400 aiguilles, 15 deniers, micro-maille. Beige clair et foncé, 8½ à 11.
SPECIAL, la paire **.48**
3 paires **1.39**

(901) (902)

Costumes de neige

Pour enfants, en popeline, doublure écossais

SPECIAL VENDREDI **5.99**

Doublure satin de rayonne coussiné, extérieur popeline de coton. Capuchon fendu, glissière, poches piquées. PANTALONS glissière côté, épaulettes, genoux doubles, élastifié sous la plante des pieds. Marine, rouge, anthracite, 3-4-6-6x.

COMPOSEZ VI. 2-9211

(910)

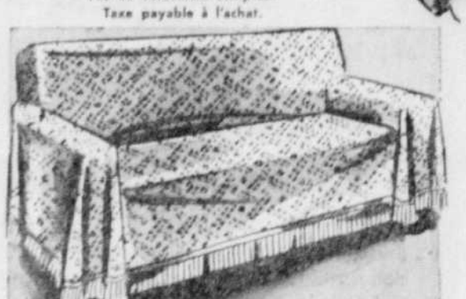

Jetés "Sorrento"
A prix spécial

Texture damassé de rayonne. Style moderne, pouvant servir de couvre-lit. Env. 72" x 90" pour fauteuil et 72" x 108" pour sofa. Vert, pain brûlé, turquoise.
(967)

Pour chaise chacun **7.49**
Pour sofa chacun **8.49**

Beaux brise-bise
Répétition d'une vente avantageuse

Motifs imprimés gais en cotonnades. Tons dominants de rouge, ton or ou aqua. Env. 30" x 36", cantonnière 9" x 54" env.
(967)

SPECIAL VENDREDI l'ensemble **2.88**

SAVIEZ-VOUS QUE LE TAMIAS (SUISSE) trottine ici et là, la queue toujours verticale? Cette mignonne petite bête fait partie d'une collection de 48 illustrations *en couleurs* d'Animaux de l'Amérique du Nord. Les collectionner et les conserver dans un joli album qui décrit chaque animal devient passionnant. Les illustrations sont GRATUITES avec chaque paquet des thés et cafés Red Rose et Blue Ribbon et l'album s'obtient chez la plupart des épiciers ou en vous adressant à nous. 25¢. Brooke Bond Canada Limited, Dépt N, 6201 avenue du Parc, Montréal 8, P.Q. 8-77

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES: 9 h. à 5 h. 30 tous les jours, samedi inclus. VENDREDI: de 9 h. du matin à 9 h. du soir.

Mémoire des voyageurs de commerce

Mesures suggérées pour l'expansion industrielle du pays

OTTAWA. — La Fédération des associations canadiennes des voyageurs de commerce a suggéré, de nouvelles structures fiscales visant à encourager l'expansion de l'industrie manufacturière canadienne.

Dans un mémoire présenté à la conférence nationale sur le chômage, la Fédération suggère que les manufacturiers canadiens soient exemptés de l'impôt pendant quelques années lorsqu'ils s'équipent pour produire certains articles qui n'étaient pas auparavant fabriqués au pays, mais importés. Actuellement le gouvernement accorde cet avantage aux nouvelles entreprises minières, pour les aider à s'établir.

Pour encourager les Canadiens à investir leur argent dans des compagnies canadiennes, la Fédération des voyageurs de commerce croit que le gouvernement devrait porter de 20 à 25 p. 100 l'exemption d'impôt sur les dividendes provenant de compagnies canadiennes, lorsqu'il s'agit d'individus gagnant moins de $10,000 par année.

La Fédération suggère aussi des recherches en vue de faciliter certains travaux durant la saison froide, des mesures pour faciliter la construction d'habitations, des travaux publics.

A ce dernier sujet, elle remarque que le fardeau de la dette nationale, par tête, est faible. C'est pourquoi le pays ne devrait pas hésiter à entreprendre de vastes travaux publics.

La Fédération soutient que le gouvernement fédéral devrait aider les municipalités à entreprendre des travaux qui répondent à des besoins urgents, en garantissant les emprunts que celles-ci devraient faire. Elle souligne notamment que Montréal aurait grandement besoin d'un métro.

Les voyageurs de commerce déclarent enfin que les entreprises doivent faire tout en leur possible pour améliorer leurs méthodes de production et trouver de nouveaux marchés.

Les syndicats ouvriers, de leur côté, devraient s'abstenir d'insister pour le maintien de certaines pratiques qui ont pour effet de faire embaucher un plus grand nombre d'ouvriers qu'il n'en faut réellement.

M. Léo Lebrun réélu chez les employés manuels

M. Léo Lebrun a été réélu par acclamation à la présidence du local de Montréal de l'Union nationale des employés de service public (CTC), groupant les employés manuels de la ville de Montréal.

Ont aussi été élus : MM. J.-A. Thibault, secrétaire-trésorier ; René Payette, agent d'affaires et Alphonse LeRoy, secrétaire-archiviste.

M. André Thibaudeau, représentant de l'Union, a dit qu'une autre élection sera tenue demain pour le vice-président, l'aide de l'agent d'affaires et deux directeurs.

La constitution du syndicat prévoit que les officiers doivent être élus à la majorité absolue des voix. Pour les postes mentionnés plus haut, aucun des candidats n'avait eu une majorité absolue et il y aura un nouveau vote.

Le bureau de scrutin, au no 458 est, rue Lagauchetière, sera ouvert de midi à 9 h. p.m., demain.

Niveau record

Le coût de la vie grimpe aux E.-Unis

WASHINGTON, (AFP) — L'indice du coût de la vie aux Etats-Unis a atteint un niveau record en septembre, d'après le bureau des statistiques du département du Travail.

L'indice s'est en effet inscrit à 126.8 pour cent de la moyenne des années 1947-1949. Ceci représente une hausse de 0.20 pour cent entre août et septembre et une augmentation de 1.3 pour cent par rapport à septembre 1959.

Par ailleurs, M. Robert Myers, commissaire adjoint aux statistiques, déclare qu'une nouvelle hausse du coût de la vie se produira probablement en octobre.

Les prix de tous les principaux produits de consommation courante ont accusé une augmentation en septembre dernier, sauf celui des autos neuves et d'occasion. Les plus fortes hausses se sont produites dans les prix des loyers et maisons d'habitation et vêtements.

La hausse de l'indice du coût de la vie entraine automatiquement un relèvement des salaires de quelque 100,000 ouvriers des usines d'avions et d'autres industries.

LES JOLIES FEMMES...

LES PETITS GARÇONS qui perdent leurs dents...

LES PETITES FILLES avec des nattes dans le dos...

PRÉFÈRENT STARLAC de BORDEN (Vous serez d'accord!)

Comparez ! Les minuscules bulles de lait du Super Starlac se transforment instantanément en un incomparable lait écrémé "frais du matin"... sans laisser de dépôt désagréable.

Le Super Starlac fournit toutes les protéines et les vitamines B, tout le calcium du lait frais *entier;* seuls l'eau et les corps gras ont été enlevés. En boîtes de 4 et de 12 pintes ou en cartons c'e 20 et de 40 pintes.

BORDEN... SAVEUR HORS PAIR

EATON — OUVERT VENDREDI SOIR jusqu'à 9h.

Costumes et paletots "Mountie! Pour garçons!

"MOUNTIE" UN NOM SYNONYME DE QUALITE... SEULEMENT CHEZ EATON

PALETOTS NYLON
15.95
- Texture coutil tout nylon
- Glissière dissimulée et boutons
- Doublure nylon matelassée
- Gros col en tricot
- Anthracite, marine ou vert loden
- Tailles : 6 à 14 avec capuchon amovible ; 16 à 18 sans capuchon

VESTES VELOURS
19.95
- Capuchon amovible à glissière doublé d'"Orlon" pelucheux
- Corps semi-doublé d'"Orlon" pelucheux avec bas en rayonne satinée matelassée
- Faux-poignets, coloris vert loden ou brun
- Tailles : 8 à 18.

COSTUMES NYLON
18.95
- Entredoublure "Bondicell" et confection tout nylon

VESTE :
Capuchon amovible doublé "Orlon" pelucheux. Poignets tricot laine.

PANTALON :
- Genoux doubles, glissières aux chevilles
- Marine ou anthracite avec doublure rouge, brun avec beige.

Tailles 6 à 12.

COMPOSEZ VI. 2-9211 Service des commandes téléphoniques

RAYON 232, AU REZ-DE-CHAUSSEE

SPECIAL EATON !

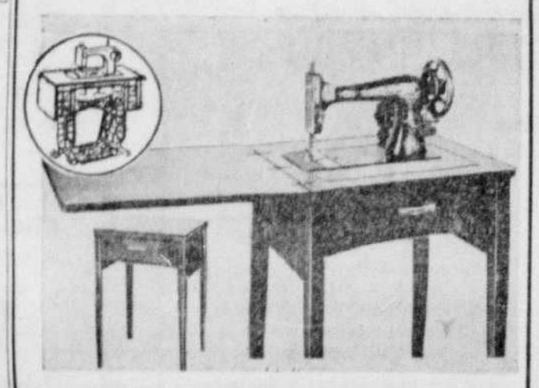

MODERNISEZ VOTRE MACHINE A COUDRE !

SPECIAL VENDREDI

Portative **29.50** Console façon noyer **49.50**

Faites électrifier votre ancienne machine à pédale, et transformez-la en un modèle portatif ou console. Cette offre s'applique aux têtes standard seulement (14⅝" x 7")

EATON procédera ainsi :
- Fera prendre la tête de votre ancienne machine à pédale
- Huilera et nettoiera la machine
- Y posera un moteur
- L'installera soit en portative soit dans un meuble console à commande de vitesse.

MACHINES A COUDRE (RAYON 370), AU SEPTIEME

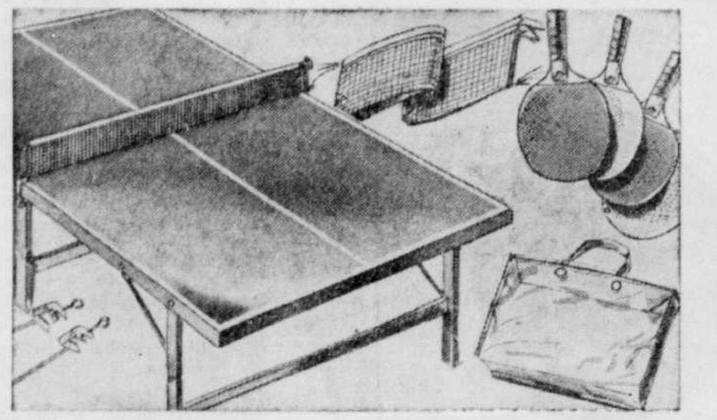

PLIANTES 5' x 9'
Tables de ping-pong

Contre-plaqué de sapin massif qui donne du rebondissement aux balles. Fini vert. Avec charnières au milieu permettant de les plier pour le remisage. 6 pieds bois franc pliants. SPECIAL VENDREDI **29.99**

JEUX TENNIS
Pour l'intérieur

Quatre raquettes laminées à surface caoutchouc. Prises plastique. Quatre balles. Filet galonné. Pôtelets métal avec brides de fixation. SPECIAL VENDREDI **3.99**

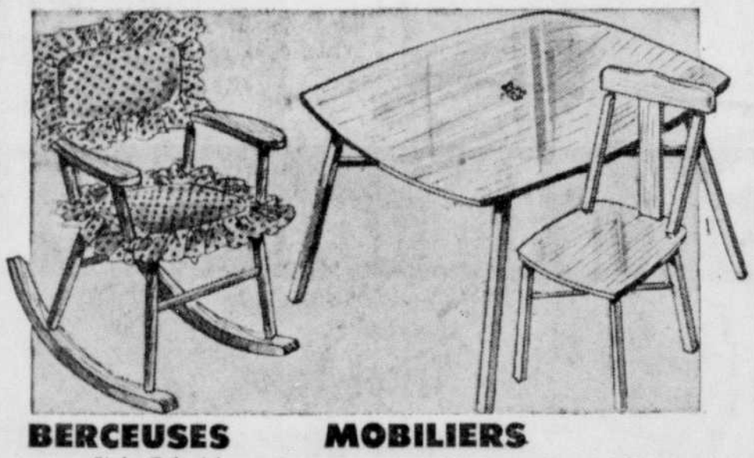

BERCEUSES
Style Colonial

Munies de coussins moelleux sur le siège et le dossier. Recouverts de coquet guingan de coton rouge à volants. Cadres bois franc vernis naturel. Siège environ 11½ x 11½ x 11" de hauteur. SPECIAL VENDREDI **4.99**

MOBILIERS
Bois franc verni naturel

Table environ 21" x 17½" x 18" de hauteur, ornée de décalques. Chaises 11" de hauteur du sol. Chaises supplémentaires. 1.98 chacune.
Table et 2 chaises, SPECIAL VENDREDI **6.99**
Également disponible : table 25" x 20" x 21" et 2 chaises 13" de hauteur.
SPECIAL (les 3 pièces) **8.99**
Chaises supplémentaires 2.29 chacune.

RAYON 527, AU CINQUIEME

AUX MENUS ARTICLES !

Pour pyjamas
Housses en coton blanc, bleu ou rose. Motif bonhomme de neige. 12" de diamètre **.69**

PLATEAU
En plastique. Se fixe sur les accoudoirs de fauteuils. Crème ou vert. **1.49**

COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des commandes téléphoniques

SUPPORTS Pour blouses. 6 étages. Métal ton or avec plastique. Pour 6 blouses ou jupes. **1.69**

MOUFLES Ultra-longues. Environ 16". Coton matelassé traité aux silicones. Ton or ou ton argent. **.99** la paire

HOUSSES Pour matelas. Epais coton jaune pour lit simple, ¾, double. **3.98** chacune

MENUS ARTICLES (RAYON 222), AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

Installée dans son nouveau domaine... en avant, au troisième, entre les escaliers roulants.

BOUTIQUE EATON
DE PETIT PANIER ROUGE

Cartes de souhaits, papiers fantaisie, rubans et idées de cadeaux et de décorations.

SOYEZ MODERNES !

ADOPTEZ "NENETTE" POUR DEPOUSSIERER
"Nenette" absorbe poussière et saleté

"Nenette Junior" environ 9" de longueur **1.49**

"Nenette Standard" environ 15" de longueur **2.49**

"Nenette domestique" vadrouille de luxe, environ 30" de longueur **3.49**

'Nenetol" rechange **.79** le tube

"Nenette" est un patin moderne à polissage disponible en ces 3 grandeurs. Pour meubles, boiseries, voitures, il absorbe poussière, graisse, tout en laissant une surface étincelante. Action qui dure des mois. Patin coton se lavant et pouvant être réimbibé de "Nenetol".

COMPOSEZ VI. 2-9211
SERVICE DES COMMANDES TELEPHONIQUES

ARTICLES DE MENAGE (RAYON 254), AU QUATRIEME, CHEZ EATON

EN VEDETTE VENDREDI

En vente vendredi dès 9 h. du matin

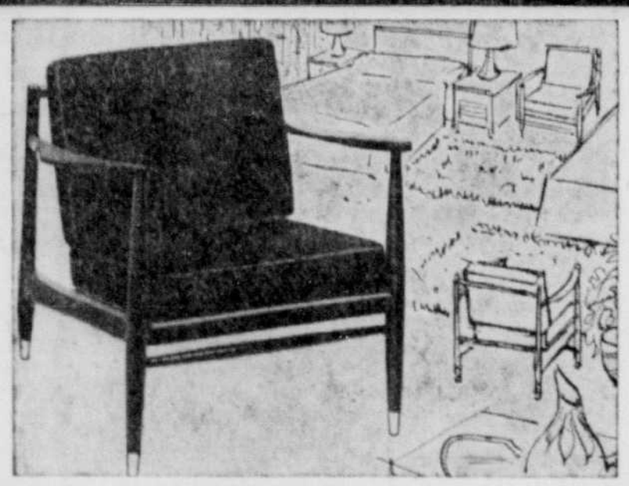

FAUTEUILS SCANDINAVES
125 seulement. Façon noyer

Beaux fauteuils d'inspiration scandinave, solide fabrication merisier, accoudoirs en orme, façon noyer. Coussins mobiles en mousse plastique sur les sièges et dossiers. Supports à sangles. Tissus discontinués par le fabricant, d'où les bas prix. EN VEDETTE VENDREDI **2 fauteuils pour 69.00**
1 fauteuil **36.50**

65 SEULEMENT — FAUTEUILS STYLE SCANDINAVE, tels que décrits ci-dessus, RESERVES AUX CLIENTS DE 6 H.

MEUBLES DE SALON (RAYON 470), AU SEPTIEME

EATON n'est pas plus loin que votre téléphone

COMPOSEZ VI. 2-9211

SERVICE DES COMMANDES TELEPHONIQUES

COMPOSEZ VI. 2-9331

Pour tous autres appels à des rayons déterminés

EN VEDETTE VENDREDI

En vente vendredi dès 9 h. du matin

MOBILIERS COMPACTS
6 pièces — 50 mobiliers seulement

Mobilier de bois franc, façon noyer foncé avec buffet et dessus en "Arborite" façon bois. Buffet environ 47" x 17½" x 30", à portes coulissantes verre et panneau coulissant persienne. Compartiment armoire, tiroir à coutellerie. Chaises à sièges capitonnés de plastique taupe. Table environ 30" x 42", s'ouvrant à 53". Avec table environ 36" x 48" s'ouvrant à 60". EN VEDETTE VENDREDI les 6 pièces **139.95** **149.95** les 6 pièces

10 SEULEMENT — MOBILIERS COMPACTS 6 PIECES, tels que décrits ci-dessus RESERVES AUX CLIENTS DE 6 H.

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL — MEUBLES (RAYON 370), AU SEPTIEME.

HEURES D'AFFAIRES : 9 h. à 5 h. 30 tous les jours, samedi inclus. VENDREDI : de 9 h. du matin à 9 h. du soir

"Pool" aérien Moscou-Londres

LONDRES. (AFP) — Un nouvel accord prévoyant une mise en commun des services de la B.E.A. (British European Airways) ;et de l'Aeroflot soviétique sur la ligne Moscou-Londres, a été signé hier à Moscou, apprend-on de source officielle.

C'est la première fois, souligne-t-on, que l'Aéroflot conclut un accord de cette nature avec une société d'aviation occidentale.

En outre, le nombre des départs hebdomadaires de Moscou ou de Londres, qui est actuellement de deux pour chacune des compagnies, passera à trois par semaine à partir de mai 1961.

La société anglaise a déjà enregistré pour l'année prochaine près de deux milles demandes de billets pour Moscou.

Le ministre Harkness en visite en Europe

OTTAWA. (PC, UPI) — Le ministre de la Défense, M. Douglas Harkness, quittera Ottawa samedi pour une tournée en Europe qui se prolongera jusqu'au 7 novembre.

La ministre qui n'occupe son poste que depuis le 11 octobre, rendra d'abord visite au premier lord de l'Amirauté, au ministre de la Guerre et au ministre de l'Aviation. Il se rendra ensuite à Paris où il conférera avec Paul-Henri Spaak, secrétaire général de l'OTAN, et avec le général Lauris Norstad, commandant suprême des Forces alliées en Europe.

Le ministre Harkness visitera ensuite plusieurs unité canadiennes en Europe avant de retourner à Ottawa.

croisière de 10 jours

aux Antilles et en Amérique du Sud

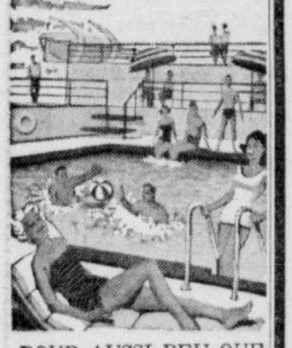

POUR AUSSI PEU QUE

$250

Sillonnez la mer des Antilles à bord du luxueux Empress of England—climatisé et stabilisé. Ses grands salons, ponts-promenades, restaurants, bars et piscines vous enchanteront. Les divertissements sont nombreux et les soirées remplies de gaieté. Et pour compléter une croisière inoubliable: service renommé du Canadien Pacifique et cuisine digne des plus fins gourmets!

Départs de New York:

18 JANVIER	18 FÉVRIER
10 jours	14 jours
30 JANVIER	6 MARS
17 jours	14 jours

PORTS D'ESCALE:
Saint-Thomas, Martinique, Barbade, Grenade, Vénézuéla, Curaçao, Aruba, Carthagène, Zone du Canal, Jamaïque, Haïti, Nassau.

Vacances en mer à bord de

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU:

CANADIEN PACIFIQUE
201 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1
Tél.: UN. 1-6811

Canadien Pacifique

Le seule agence dirigée par deux géographes diplômés
Agence de Voyages
VIAU
1593 rue St-Denis — VI. 5-6503

EATON PRÉSENTE UNE REVUE D'APPAREILS ÉLECTRIQUES *Sunbeam*

EATON possède la gamme complète d'appareils électriques "Sunbeam", dont quelques-uns seulement représentés ici

RAYON DES APPAREILS ELECTRIQUES, AU 5e ETAGE, AINSI QU'AU COMPTOIR SPECIAL DU 4e ETAGE

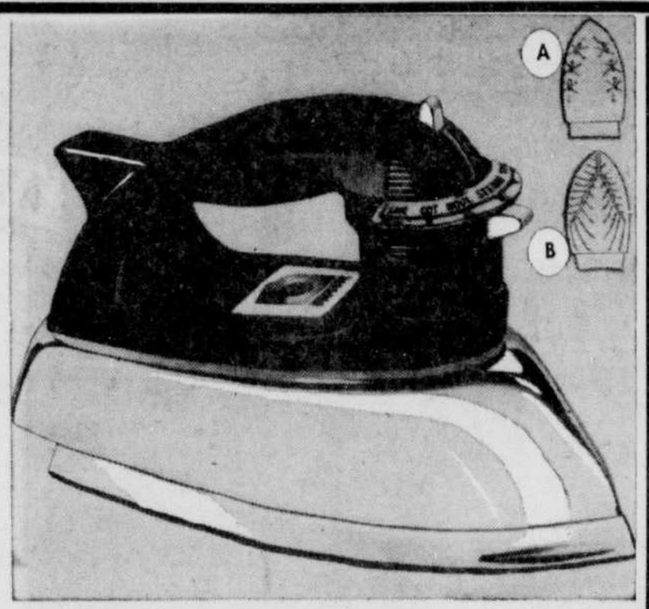

"SUNBEAM"

À VAPEUR OU À SEC

Fer chauffant en 20 secondes environ ; vapeur en 1½ minute. Passe instantanément de la vapeur à sec. Poids seulement 3 livres environ.

A. **Semelle ordinaire.**
B. **Semelle Sunbeam**: orifices disposés pour assurer un débit de vapeur sur la totalité de sa surface.

17.88 cordon compris

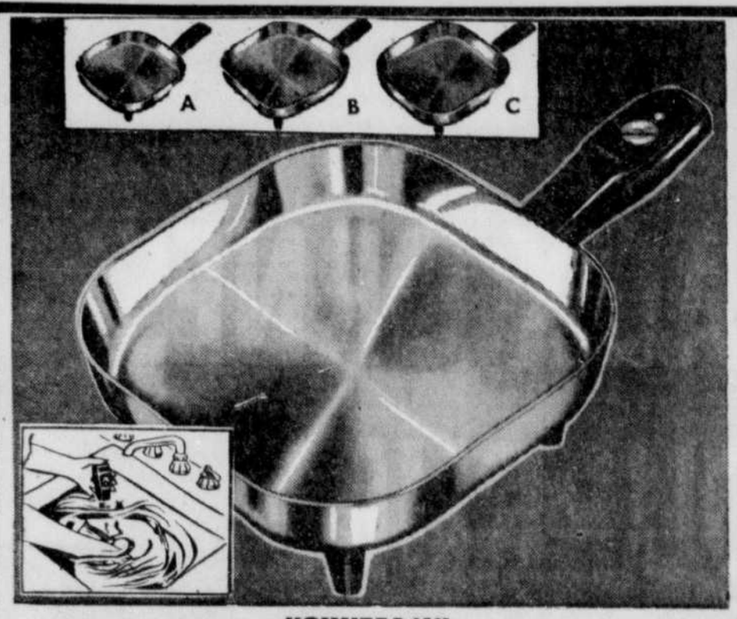

"SUNBEAM"

POÊLONS ÉLECTRIQUES

POELONS

A) 10½"	B) 11½"	C) 12½"
17.95	**21.95**	**24.95**

(Cordon compris). Couvercle en sus

De conception spéciale assurant une conduction uniforme de la chaleur. Poignée à guide de cuisson. Forme carrée : environ 10½", 11½" ou 12½" de côté. Aluminium poli.

"SUNBEAM"

TOUT AUTOMATIQUE

Grille-pain ne nécessitant aucune manoeuvre. Les tranches descendent et se relèvent automatiquement. Chaleur rayonnante se réglant d'après l'humidité et la densité du pain. Sélecteur de température pour grillage au goût.

32.95 CORDON COMPRIS

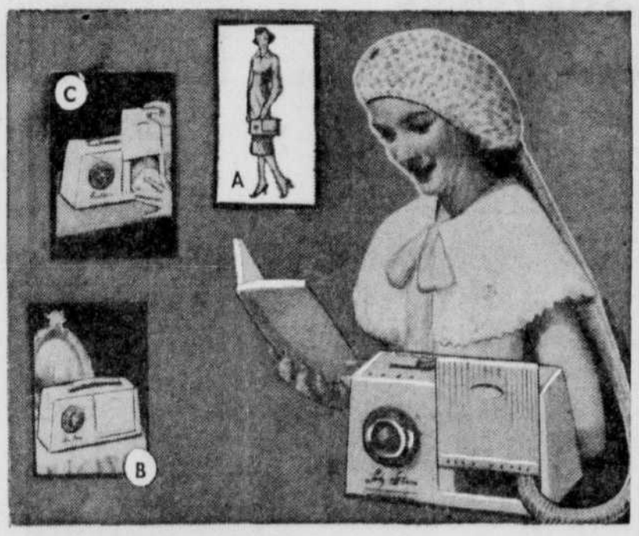

SÉCHOIRS DE LUXE

"SUNBEAM"

Contrôle 4 températures. Fini beige.

A. Portatif — facile à transporter.
B. Ne dépare pas la coiffeuse ou le bureau.
C. Volet coulissant pour loger le bonnet et le tube.

30.95 BONNET, TUBE, CORDON COMPRIS

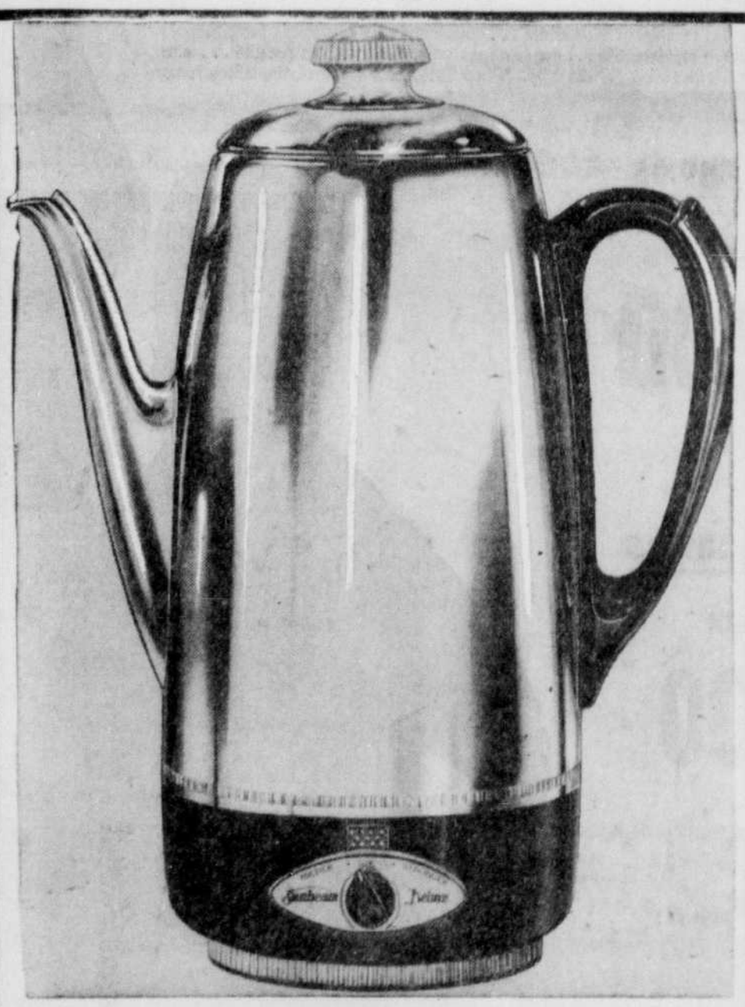

NOUVEAU ET PLUS RAPIDE PERCOLATEUR 'SUNBEAM'

Modèle de luxe qui fait du café plus vite que vous ne pouvez le concevoir ! Faites-en l'essai ! Vous constaterez que c'est aussi rapide que de faire du café instantané ! SA RAPIDITE est le secret de son savoureux café. Sélecteur de force suivant le goût. Elément étanche à l'eau, facilitant le nettoyage.

2 à 8 tasses	4 à 10 tasses
31.50	**32.95**

CORDON COMPRIS

DEMONTRATION VENDREDI! 10 h. a.m. à 8 h. p.m.

Un représentant de la Corporation SUNBEAM vous fera une démonstration sur la rapidité et les avantages supérieurs de ce TOUT NOUVEAU percolateur. Cinquième étage.

COMPOSEZ VI. 2-9211
SERVICE DES COMMANDES TELEPHONIQUES

APPAREILS ELECTRIQUES (RAYON 277), AU CINQUIEME, CHEZ EATON
EGALEMENT EN VENTE AU RAYON DES APPAREILS ELECTRIQUES, QUATRIEME ETAGE

Tous ces appareils Sunbeam sont garantis un an contre tous défauts électriques

MALAXEUR PORTATIF

Mélangeur électrique, à main SUNBEAM, 3 vitesses, guide de malaxage sur la poignée. Batteurs éjectables rapidement pour lavage. Se suspend au mur quand il ne sert pas. Fini blanc.

21.95 CORDON AMOVIBLE COMPRIS

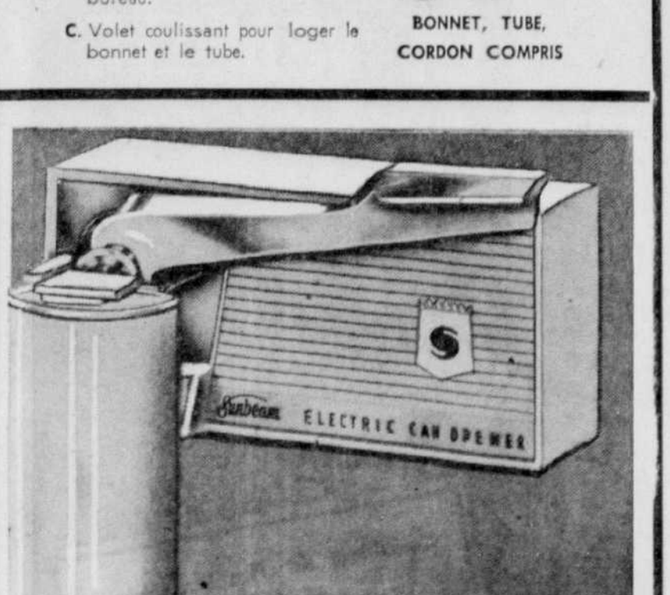

BEL OUVRE-BOÎTE

"SUNBEAM"

Un seul levier qui bloque, ouvre et dégage la boîte de conserves. Aimant retenant le couvercle. Couteau acier inoxydable d'entretien facile. Modèle mural compact. Fini émaillé blanc.

21.95 CORDON COMPRIS

MALAXEUR DE LUXE

"SUNBEAM"

Modèle Sunbeam pouvant être utilisé comme mélangeur portatif. Guide de malaxage sur la poignée qui vous indique instantanément les 12 vitesses à utiliser. Batteurs éjectables automatiquement. Fini blanc. Bols de 4 pintes et 1½ pintes compris.

46.95 CORDON COMPRIS

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

VEUILLEZ VOIR AU VERSO LES AUTRES ANNONCES EATON

EATON OUVERT VENDREDI SOIR

JUSQU'À 9 h.

SPECIAUX A 6 HEURES VENDREDI SOIR

LA PLUPART A MOITIE DU PRIX REGULIER ! Listes disponibles à toutes les entrées du magasin EATON donnant tous détails de prix, emplacement de tous ces articles.

Pas de comamndes téléphoniques ou postales, s.v.p., sur ces articles

Soyez là à 6 heures précises pour le meilleur choix

- Jupons brodés, ornés de dentelle
- Robes pour dames
- Miroirs
- Paletots pour garçons
- Ballons de football
- Couvertures
- Stores à fenêtres
- Serviettes de cuir et classeurs
- Disques
- Souliers pour dames
- Vestes de sport pour hommes
- Sécheuses à gaz

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

- Culottes pour dames
- Costumes pour bébés
- Chaussettes pour hommes

OUVERT SAMEDI DE 9 h. à 5 h. 30 — Heures d'affaires du lundi au jeudi de 9 h. à 5 h. 30

Offre spéciale Eaton d'une semaine jusqu'à mardi !

BAS GLENEATON

Rabais de 20% sur les prix réguliers. Voici seulement 2 de nos 14 modèles.

SANS COUTURE :

Qualité d'usage, 30 deniers, texture unie. Rég. la paire 1.00 — 3 paires pour 2.90

SPECIAL EATON
La paire .80
3 paires 2.32

ENTIEREMENT DIMINUES

Qualité d'usage, jauge 45, 30 deniers. Rég. la paire 1.19 — 3 paires 3.50

SPECIAL EATON
La paire .95
3 paires 2.80

Dans le groupe : tons beige neutre, beige incandescent, beige miel (bronzé), coco et taupe brume.

Commandez par téléphone :
VI. 2-9211
(RAYON 201)
AU REZ-DE-CHAUSSEE

L'offre-sensation Eaton se poursuit ! 2e jour !

Régulier 279.95
SPECIAL 229.95
AVEC "GUIDE DE ROTISSAGE"

Hâtez-vous ! Venez vite chez Eaton profiter de cette offre remarquable. Lisez LA PRESSE de mercredi pour de plus amples renseignements.

CINQUIEME ETAGE

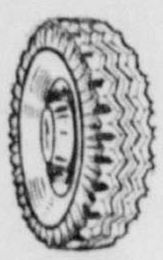

Vendredi, 3e grand jour de la vente de pneus d'hiver !

LES PNEUS "BLIZZARD"

20% de rabais, sur ces pneus **Bulldog "Blizzard"**, de EATON.
Type à chambre à air — 670/15.

Rég. 20.95
SPECIAL 16.75

Type sans chambre à air, 650/600/13.

Rég. 22.95
SPECIAL 18.35

Type sans chambre à air, 750/14.

Rég. 24.95
SPECIAL 19.95

Voir l'annonce complète dans LA PRESSE de mardi, 25 octobre, pour les autres dimensions.

RAYON 262, AU CINQUIEME

Des aubaines d'une superbe élégance grâce à un achat spécial Eaton des plus opportuns!

MANTEAUX ORNÉS DE FOURRURE

Modèles les plus nouveaux ! Magnifiques lainages importés ! Tailles : jeunes filles, dames et petites, dans le groupe !

Voyez l'économie à réaliser ! Venez à cette grande vente Eaton qui vous offre un choix irrésistible d'élégants manteaux . . . interprétés dans la nouvelle silhouette dégagée . . . mettant en lumière certains détails que l'on ne trouve que dans les manteaux plus chers . . . tous ornés de fourrures somptueuses. Toute la gamme des couleurs s'y trouve représentée . . . en lainages unis, tweedés, nouveauté . . . ainsi qu'en tissus mixtes : mohair et laine. Tailles : 6 à 20, 26 à 34, 10½ à 24½, 26 à 40 ainsi que tailles junior 5 à 13 dans le groupe.

ORDINAIREMENT 169.95

SPECIAL VENDREDI

129.00

ORDINAIREMENT 139.95

SPECIAL VENDREDI

99.00

Dans la collection, luxueux cols de :

- Mouton de Perse gris
- Mouton de Perse teint noir
- Vison (d'élevage, pastel, saphir)
- Castor canadien (teint en trois teintes)

Achetez toujours avec confiance chez EATON. Tous vos achats sont protégés par l'immuable garantie :

"ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

MANTEAUX (RAYONS 244-344-444), AU TROISIEME, CHEZ EATON

MANTEAUX SANS FOURRURE ORDINAIREMENT 69.95 !

Deux modèles classiques à cols énormes, en lainage à long poil du type mohair velu, en grande vogue cette saison. Améthyste, vert bouteille et beige. Tailles : 7 à 13.

SPECIAL VENDREDI **55.00**

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

MANTEAUX JEUNES FILLES (RAYON 244), AU TROISIEME, CHEZ EATON

Conditions du Plan Budgétaire si désiré

PAS DE VERSEMENT COMPTANT

Taxe de vente payable à l'achat

ATTRACTIONS

VENDREDI ET SAMEDI
DEUX DERNIERS JOURS
DU FESTIVAL DE FRANCE EATON

TAPISSERIES FRANÇAISES MODERNES

Voyez la très intéressante exposition de tapisseries conçues par artistes modernes français en dessins nouveaux et couleurs exotiques.

AU 7e ETAGE

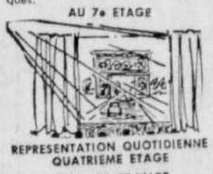

REPRESENTATION QUOTIDIENNE QUATRIEME ETAGE

FILMS DE FRANCE EN COULEURS
Entrée gratuite

Venez voir de somptueuses réalisations de la France dans des films en couleurs d'une beauté exceptionnelle. Divers sujets intéressants. Tous les jours pendant les heures d'ouverture.

AUTRES ATTRACTIONS EN VEDETTE :
AU REZ-DE-CHAUSSEE

RANGEE DE BOUTIQUES FRANÇAISES dans l'allée centrale, mettant en vedette une variété d'attrayantes marchandises.

UN KIOSQUE A JOURNAUX qui vend des revues et journaux français expédiés spécialement de France par AIR-FRANCE. Rayon des Livres, à l'arrière, côté rue Université.

UN BUREAU TOURISTIQUE FRANÇAIS D'INFORMATIONS avec la coopération de l'Office Touristique du Gouvernement français, la Société AIR-FRANCE, la Compagnie Transatlantique, la S.N.C.F. et la Régie Nationale des Automobiles Renault. Près du centre à côté des escaliers mobiles.

LES GANTS A TRAVERS LES AGES — Reproductions de gants historiques portés par des célébrités — du 15e au 18e siècles. Photos de gants modernes fabriqués à la ganterie "Gant Perrin", à Granoble.

DEMONSTRATION de "Sténotypie Grandjean" — 11 heures à 2 heures et 4 heures à 5 h. 15 — Le vendredi, de 4 à 9 heures. Rayon de la papeterie.

TROISIEME ETAGE

Modes de la BOUTIQUE BALMAIN exposées au Salon de l'Ensemble. Dans l'allée des Modes françaises près des escaliers mobiles situés en avant.

QUATRIEME ETAGE

EXPOSITION DE PORCELAINE FRANÇAISE ET DE CRISTAUX, des manufactures de renommée mondiale. Rayon de la vaisselle.

DES FILMS DE VOYAGE FRANÇAIS projetés dans le "PETIT THEATRE", côté rue Victoria, à l'arrière. Quatrième étage.

UN CAFE FRANÇAIS, côté rue Burnside, près du MARCHE AUX FLEURS.

CINQUIEME ETAGE

EXPOSITION DE VOITURES FRANÇAISES
Admirez et comparez les derniers modèles
Renault, Dauphine, Caravelle Simca, Citroën, Peugeot Panhard.

SIXIEME ETAGE

TAPIS LAINE FAITS A LA MAIN, sélectionnés à Paris et signés par l'auteur des dessins, Jacques BORKER.

SEPTIEME ETAGE

"MARCHE AUX PUCES" DE PARIS

Toute une variété de marchandises vendues dans une réplique de ce célèbre centre d'achats. Des marchandises qui feront des cadeaux exquis.

NEUVIEME ETAGE

UNE EXPOSITION DE TABLEAUX, oeuvres d'artistes français contemporains.

LA CUISINE FRANÇAISE au Restaurant Eaton. Le célèbre chef-cuisinier français, M. Gaston Carrerre, préparera et servira des plats français au déjeuner.

DEFILE DE MODES par des mannequins tous les jours à l'heure du déjeuner.

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

CAHIER No 2 — 17e ANNEE — No 11

QUEBEC SAGUENAY — LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MONTREAL, JEUDI 27 OCTOBRE 1960

MAURICIE CANTONS DE L'EST

PAGES 19-36

COLLATION DE DIPLOMES HONORIFIQUES A LAVAL — La faculté d'arpentage et de génie forestier de l'université Laval est riche, depuis hier soir, de six docteurs de plus en sciences forestières. L'université soulignait ainsi le cinquantenaire de la faculté. Les récipiendaires ont reçu leur parchemin des mains de S.E. Mgr Maurice Roy, en présence du recteur de Laval, Mgr L.-M. Vachon et du doyen de la faculté (de dos) M. Zéphirin Rousseau. M. Percy Fox, président de St. Lawrence Corporation, est celui qui reçoit ici son doctorat "honoris causa".

Un mémoire au Dr J.-A. Couturier

QUEBEC. (J.M.) — "La maladie chronique est en passe de devenir un problème social", peut-on lire dans un mémoire remis au ministre de la Santé publique, le Dr J.-A. Couturier, par une délégation du Conseil central des œuvres de Québec.

Plusieurs facteurs concourent à l'aggravation de la situation dans ce domaine de la chronicité de certaines maladies; ce sont :

A) Le prolongement de la durée moyenne de la vie;

B) Le nombre croissant des individus exposés à des accidents de toutes sortes;

C) La survivance prolongée des malheureux, impuissants à s'adapter mentalement au rythme de la vie contemporaine;

D) L'exiguité des logis;

E) L'augmentation des heures de travail imposées aux mères de famille, généralement sans aide, et qui ne trouvent pas le temps de s'occuper de ceux des leurs qui souffrent de maladies chroniques.

Les délégués ont insisté sur ce point : l'assurance-hospitalisation devra s'occuper de ce genre de patients.

Six docteurs en sciences forestières "honoris causa" à l'Université Laval

QUEBEC) (Par N. G.) — L'Université Laval a fait, hier soir, six nouveaux docteurs en sciences forestières "honoris causa". Les titulaires sont : M. Percy M. Fox, président de la St. Lawrence Corporation Limited; M. John Gibson, doyen de la faculté forestière de l'Université du Nouveau-Brunswick; le colonel John Henry Jenkins, directeur du laboratoire des produits forestiers du Canada, à Ottawa; M. Henri Kieffer, chef du service provincial de la protection des forêts; M. Ernest Ménard, gradué de la première promotion du génie forestier à Laval, et M. Arthur Sewell, vice-président de la compagnie Québec North Shore Paper.

M. ERNEST MENARD

L'université, par ce geste, a voulu souligner l'important anniversaire que célèbre cette année sa faculté d'arpentage et de génie forestier. Comme l'a dit le recteur de Laval, Mgr Louis-Albert Vachon en procédant aux choix des titulaires, le conseil universitaire a voulu à la fois reconnaître les mérites personnels de ces récipiendaires et donner aux groupes qu'ils représentent un témoignage d'amitié et de gratitude.

Col. J. H. JENKINS

La séance académique qui a donné lieu à la remise des doctorats honorifiques a eu lieu en la salle des promotions sous le patronage de S. E. Mgr Maurice Roy, visiteur royal et chancelier apostolique, et sous la présidence de Mgr le recteur Vachon. Outre le doyen de la faculté d'arpentage et de génie forestier, M. Zéphirin Rousseau, on notait la présence de Mgr Jacques Garneau, modérateur et secrétaire général de l'Université, celle de l'hon. Louis St-Laurent, du ministre des Terres et Forêts, l'hon. Bona Arsenault et des professeurs de la faculté.

Parmi l'assistance avaient pris place les épouses de chacun des nouveaux docteurs à qui l'on offrit des gerbes de fleurs.

Mgr Vachon

Souhaitant la bienvenue aux nombreux invités, le recteur de Laval souligna que c'était pour ouvrir à la jeunesse cette nouvelle carrière scientifique qu'est le génie forestier que l'Université décidait en 1910 de fonder à Québec une école de génie forestier. Dans sa rétrospective du passé jusqu'à l'anniversaire de maintenant, Mgr Vachon ne manqua pas de souligner le mérite des valeureux pionniers qui ont donné à l'école de génie forestier son essor initial et des principaux artisans qui sont ensuite venus consolider cette œuvre.

M. ARTHUR SEWELL

Parlant du Dr Zéphirin Rousseau, doyen actuel de la faculté, Mgr Vachon a dit que sa nomination avait permis de tirer pleinement profit de ces nouvelles ressources et donné un essor considérable à la jeune faculté. "Le doyen accepte certes pas de se limiter à cela.

M. JOHN M. GIBSON

leur a assuré le complément indispensable de la recherche."

En cette matière, M. le recteur a noté que l'élan a été donné par l'établissement, en 1955, grâce à un don initial de $100,000 de la Canadian International Paper, d'un fonds de recherches forestières qui a déjà à son crédit de belles réalisations.

Relations amicales

"Les relations amicales, a-t-il poursuivi, qu'ont entretenues le doyen et les professeurs de la faculté avec les grandes corporations forestières ont permis d'obtenir les subventions nécessaires à l'entretien de ce fonds de recherches et ont assuré la création d'une commission consultative de l'industrie forestière auprès de l'Université Laval. La construction, il y a deux ans, d'une serre de recherches annexée à la faculté est une autre réalisation due à la générosité de l'industrie forestière. Grâce à tous ces développements, a-t-il terminé, nos gradués en arpentage et en génie forestier ont maintenant la facilité de poursuivre chez nous des travaux de recherches qui les conduisent à l'obtention d'une maîtrise ou même d'un doctorat en sciences forestières".

M. PERCY M. FOX

M. J. Miles Gibson

Le doyen de la faculté de génie forestier de l'Université du Nouveau Brunswick, s'est fait le porte-parole des universités canadiennes et des forestiers du Canada en général

M. HENRI KIEFFER

Voir DOCTORATS en page 20

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

SON COSTUME EST A L'AVENANT DE LA CUISINE !

Si VOTRE femme travaille dans une cuisine de l'AGE DE PIERRE . . . il est TEMPS d'agir. Rénovez en utilisant des matériaux de qualité supérieure VILLA NOVA.

VILLA NOVA

QUINCAILLERIE

CONTREPLAQUE

PEINTURE

BOIS

TUILES à PLAFOND

PATRONS REGULIERS ET RANDOM. EMBOUVETES 1/8" x 12" x 12" ET JOINTS CARRES

14¢ la tuile

PANNEAUX PREFINIS POUR PLAFONDS

• SQUARE-TEX 4' x 4' 2.08 la feuille

• COPPERTONE 4' x 4' 2.08 la feuille

• MARBLOCK 4' x 4' 3.20 la feuille

Distributeurs autorisés des peintures C-I-L

PLAN BUDGETAIRE FACILE VOUS PERMETTANT DE FAIRE VOS PROPRES CONDITIONS

REMBOURSEMENTS ... VERSEMENTS MENSUELS

L. VILLENEUVE & CIE Ltée

HEURES D'AFFAIRES — Lundi au vendredi : 8 h. à 6 h.
Ouvert jusqu'à 5 h. le samedi

ST-LAURENT ET BELLECHASSE CR. 4-2446
CHARLEMAGNE, QUE. MI. 2-5331
CENTRE D'ACHATS REPENTIGNY
STATIONNEMENT SUR NOTRE TERRAIN

Menaces à un marchand

Un jeune homme tente d'extorquer de l'argent

QUEBEC, (Y.B.) — Un jeune homme, qui s'était sans doute trop nourri de romans policiers, a été arrêté hier soir à Charlesbourg, après avoir tenté d'extorquer une forte somme à un riche commerçant de Québec en le menaçant d'enlever l'un de ses six enfants.

Six coups de feu ont été tirés.

La tentative, d'une naïveté incroyable, avait débuté le 4 octobre dernier. M. Allen Leblanc, marchand de fruits, qui possède en plus plusieurs chevaux de courses, commençait à cette date à recevoir des appels téléphoniques l'avertissant que s'il ne consentait pas à donner la somme de $3,850, sa fille serait enlevée. A partir de cette date, les appels se sont renouvelés à peu près continuellement deux fois par jour.

Quelques jours après le premier appel, M. Leblanc, qui prenait la chose comme une farce, partait pour New-York où ses chevaux couraient. Pendant son absence, quelqu'un répandait sur sa voiture de l'acide, qui en détériorait complètement la peinture. Les appels continuèrent à se succéder, de plus en plus insistants.

Le dernier avait lieu hier soir : "Ce soir, ça va se régler". Et la voix donnait instruction que quelqu'un passerait chercher l'argent dans la voiture entre 9 h. du soir et 2 h. du matin. M. Leblanc devait laisser la vitre baissée.

Avertis, les policiers de Charlesbourg et de la province ont posté des hommes pour surveiller la voiture de M. Leblanc. Un jeune homme se présentait bientôt pour prendre le paquet sous le garde-soleil et continuer tranquillement à marcher.

Aussitôt les lumières des autos-patrouille s'allument et suivent l'individu, qui rejoint une camionnette, laquelle démarre à toute allure. L'individu en se voyant suivi avait fait le geste de saisir une arme dans sa poche. Au cours de la poursuite, l'agent Dorion, de la police de Charlesbourg a déchargé son arme sur le camion. Les deux jeunes, qui l'occupaient se sont rendus sans résistance. Ils n'étaient pas armés.

L'enveloppe ne contenait que du papier, et les deux têtes chaudes seraient d'en dehors de Charlesbourg.

Les jurés ne peuvent faire l'unanimité sur le verdict

QUEBEC. (M. F.) — Après avoir délibéré pendant plus d'une heure, hier soir, les jurés n'ont pu réussir à faire l'unanimité sur le verdict à rendre dans le procès de Mme Hervé Crête, accusée de négligence criminelle en rapport avec la mort de trois enfants à Val St-Michel, le 23 juillet dernier. Le jury a continué d'examiner les faits durant la soirée et fera connaître sa décision, ce matin.

La couronne, représentée par Me Gérard Lévesque, a tenté de démontrer dans sa preuve que l'accusée avait été criminellement négligente dans la conduite de son véhicule. Me Lévesque soutient en effet, que Mme Crête conduisait à une vitesse illégale au moment de l'accident et de plus que l'inculpée a enfreint une autre loi de la circulation en essayant de doubler un autobus qui était arrêté pour faire monter un passager. De son côté, Me Yvan Migneault, procureur de la défenderesse, a soutenu qu'il y avait eu tout au plus malhabileté de la part de sa cliente et il a nié que Mme Crête ait dépassé les limites de vitesse permises.

Il s'agissait de la deuxième journée du procès au cours de laquelle la Couronne et la Défense ont toutes deux présenté leur preuve et leur plaidoirie. Mme Crête a été appelée à la barre et a raconté en détails les circonstances de l'accident. Elle a expliqué que la collision s'était produite par suite d'une distraction de sa part lorsqu'elle avait été doublée par une troisième automobile. Son attention ayant été détournée, elle ne vit pas que l'autobus qui la précédait avait soudainement arrêté.

Elle essaya en vain d'éviter l'obstacle en obliquant vers la gauche et vint heurter l'arrière de l'autobus pour être projetée ensuite à plusieurs pieds de distance, fauchant sur son passage deux arbres, une clôture et finalement les trois jeunes enfants Saulnier qui jouaient à cet endroit.

Après les plaidoiries des deux avocats, le juge Gérard Lacroix, qui présida le procès, adressa ses recommandations aux jurés. Il souligna tout particulièrement que le bénéfice du doute doit jouer en faveur de l'accusée, rappelant que, dans notre droit, tout inculpé est présumé innocent tant qu'un verdict contraire n'a pas été rendu. Il appartient à la Couronne d'établir la culpabilité de la défenderesse et le moindre doute raisonnable existant dans vos esprits, ajouta-t-il, doit être interprété en sa faveur. Il a de plus expliqué que le Code criminel entendait par négligence une insouciance déréglée et téméraire à l'égard de la vie d'autrui et non pas une simple distraction, même si la faute a eu des conséquences tragiques.

En terminant, le juge Lacroix a rappelé aux membres du jury qu'ils étaient les maîtres absolus de la preuve et des faits et qu'il leur appartenait d'en faire l'appréciation.

A Courville

Me C.-N. Dorion, réélu MAIRE par acclamation

QUEBEC. (Y.B.) — Me C.-N. Dorion, maire de Courville depuis 1946, a été réélu par acclamation lors de la mise en nomination hier après-midi.

Il y a lutte à tous les autres sièges.

Siège no 1 : M. Sylvio Giroux, tous deux agriculteurs.

Siège no 2 : M. Antonin Leclerc, échevin sortant, et M. Philippe Côté, employé de l'Anglo Pulp.

Siège no 3 : M. Ovide Girard, sortant, contre M. Saul Garneau, courtier.

Siège no 4 : M. Lucien Bouchard, menuisier, et M. Louis Bureau, commis. M. Dumas, échevin sortant, n'a pas représenter sa candidature.

Siège no 5 : M. Joseph Théberge, échevin sortant, et M. Gabriel Simard.

Siège no 6 : M. Henri Cliche, échevin sortant, et M. Roland Rousseau, peintre.

La Bible vous parle

La loi de Dieu est parfaite, réconfort pour l'âme. (Ps 19, 8) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible.)

Québec

Dévoilement à Laval

Plaque commémorative en l'honneur des fondateurs de la faculté de génie forestier et d'arpentage

par Normand GIRARD

QUEBEC. — Une plaque de grande allure perpétuera désormais la mémoire des fondateurs de la faculté d'arpentage et de génie forestier de Laval, en même temps qu'elle rappellera les fêtes qui auront marqué en 1960 le cinquantenaire d'existence de la faculté.

L'hon. Bona Arsenault, ministre provincial des Terres et Forêts, accompagné de Mgr Jacques Garneau, modérateur et secrétaire général de l'université, a dévoilé la plaque hier après-midi, en présence des autorités de l'université, du doyen et des professeurs de la faculté, des anciens, des étudiants actuels et des ingénieurs forestiers du Canada réunis en congrès à Québec.

La cérémonie s'est déroulée au nouveau pavillon de la faculté, érigé sur le campus universitaire de Ste-Foy. Elle a permis de souligner tout particulièrement les mérites de ceux qui ont contribué à enrichir le Québec d'une profession nouvelle, centrée sur la mise en valeur de nos ressources forestières.

Evoquant la mémoire des pionniers de la "foresterie" au Québec, le Dr J.-Zéphirin Rousseau, doyen de la faculté de génie forestier à Laval, a souligné qu'au premier rang de ceux qui collaborèrent à cette fondation ressortent en vive lumière les noms de Mgr J.-C.-K. Laflamme, recteur de l'université Laval, sir Lomer Gouin, premier ministre, et Gustave-C. Piché, premier directeur.

M. Bona Arsenault

Après avoir levé le voile masquant ces noms, le ministre provincial des Terres et Forêts a félicité chaleureusement le distingué doyen de cette faculté et la phalange de professeurs qui se dévouent à la cause forestière.

S'adressant aux futurs ingénieurs, M. Arsenault a rappelé que l'ingénieur forestier a un rôle essentiel à jouer auprès du gouvernement et de l'industrie dans l'économie forestière du Québec, mais que ce rôle ne doit certes pas se limiter à cela.

"L'ingénieur forestier, a-t-il dit, doit rayonner davantage et faire bénéficier toute la population de ses études, de ses connaissances, de son expérience et de ses recherches." En terminant, il assura la faculté de l'appui du gouvernement dans toutes les initiatives propres à favoriser le progrès de l'institution et celui de la province.

M. F. A. Harrison

Porte-parole de l'industrie forestière, c'est en son nom que le vice-président aux forêts de Canadian International Paper Company formula ses félicitations et ses meilleurs voeux à la faculté cinquantenaire.

Dans son allocution, M. Harrison rappela que les liens qui unissent l'industrie et le corps enseignant n'ont jamais été aussi étroits et aussi productifs dans notre province qu'ils le sont aujourd'hui. "Et, poursuivit-il, cela est particulièrement vrai pour ce qui a trait

Voir DEVOILEMENT en page 20

UNE PLAQUE COMMEMORATIVE DEVOILEE AU GENIE FORESTIER — L'hon. Bona Arsenault, ministre provincial des Terres et Forêts, a présidé, hier après-midi, au nouveau pavillon de génie forestier de l'université Laval, au dévoilement d'une plaque à la mémoire des fondateurs de la faculté. Il apparaît, sur cette photo, en compagnie de Mgr Jacques Garneau, modérateur et secrétaire général de l'université Laval.

HOLT RENFREW ouvert vendredi jusqu'à 9 p.m.

Spécial fin-de-semaine H.R.!

Un groupe important de manteaux de belle qualité fashionables

Manteaux de Castor naturel tondu

$349

Voyez les manteaux . . essayez-les . . vous reconnaîtrez tout de suite la valeur exceptionnelle et la supériorité des fourrures de qualité H.R.

L'étiquette H.R. veut dire satisfaction garantie

Conditions de paiement faciles

HOLT RENFREW

Les premiers fourreurs du Canada depuis 1837

Stationnement gratuit ... Sherbrooke et de la Montagne

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 9-8487

PROCLAMATION DES LAUREATS AU "SALON" — Le gouvernement provincial a fait connaître, hier soir, au "Salon du Livre 1960", les noms des lauréats de son concours littéraire et scientifique tenu pour la 38e année consécutive. On remarquait à cette manifestation culturelle : M. Raymond Douville, sous-secrétaire de la province de Québec; l'hon. Lionel Bertrand, secrétaire de la province; Me Paul Gouin, président du conseil de la vie française; M. Alphonse-R. Couturier, ministre de la Santé, et M. Gérard Morisset, conservateur du musée.

Les résultats des concours littéraires et scientifiques

QUEBEC. (J.M.) — M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province, annonce les résultats des concours littéraires et scientifiques de 1960. Les premiers prix ont été gagnés par M. Colin McDougall, de Montréal, dans la section "littérature" ; MM. Edouard Brochu, Claude Vézina, tous deux d'Oka, et René Riel, de Hull, dans la section "sciences naturelles" ; le R. P. Louis Lachance, O.P., de Montréal, et M. André Morel, également de la métropole, dans la section "sciences morales et politiques".

Mais voici, en détail, les noms des lauréats, le titre des ouvrages qui leur ont valu une récompense, la valeur des prix, et les noms des juges :

Dans la section de littérature, qui portait cette année sur les ouvrages de langue anglaise, le premier prix de mille cinq cents dollars ($1,500.00) est allé à Colin McDougall, de Montréal, pour son roman intitulé : "Exécution", et le second prix de mille dollars ($1,000.00) à Herbert Steinhouse, de Montréal également, pour le roman qui a pour titre : "Ten years after".

Le jury de cette section était composé de :

M. Stanley Mullins, professeur, faculté de lettres de l'Université Laval; M. Colin R. Haworth, écrivain de Montréal; M. Charles-Henri Boissonnault, M.S.R.C., écrivain et journaliste de Québec; M. James Gray, professeur à l'Université Bishop; M. Alec Lucas, professeur à la faculté des arts de l'Université McGill.

Dans la section des sciences naturelles, le jury a attribué le premier prix de mille cinq cents dollars ($1,500.00) à MM. Edouard Brochu, Claude Vézina et René Riel, pour leur ouvrage sur: "les bactéries lactiques et les laits fermentés". Le deuxième prix a été partagé entre MM. Lucien Huot, de Sainte-Foy, pour son étude sur: "l'importance de quelques minéraux dans la croissance et la métamorphose de tribolium confusum Duval", et Roger Daoust, de Ville d'Anjou, pour: "une étude histologique et histochimique sur des tissus normaux et cancéreux".

Ils reçoivent chacun cinq cents dollars ($500.00).

Faisaient partie du jury de cette section:

M. Georges Gauthier, directeur du service d'informations et de recherches au ministère de l'Agriculture; R. Père Louis-Marie, O.C.R., professeur à l'Institut agricole d'Oka; M. Edouard Pagé, directeur du cours de biologie à l'Université de Montréal; M. D. K. Kevan, professeur au Macdonald College; M. René Lachance, phyto-pathologiste au ministère fédéral de l'Agriculture à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

En sciences morales et sociales, le jury a décerné deux premiers prix ex-aequo, au R. Père Louis Lachance, O.P., de Montréal, pour son ouvrage sur : "Le droit et les droits de l'homme", et à M. André Morel, aussi de Montréal, pour son étude sur : "Les limites de la liberté testamentaire dans le droit civil au Québec". Ces auteurs reçoivent ainsi mille deux cent cinquante dollars ($1,250.00) chacun. Il n'y a pas de deuxième prix.

Formaient le jury de cette section : M. l'abbé Jean Rondeau, de Québec; R. Père Jean-Marie Gaboury, C.S.C., professeur de philosophie au Collège Saint-Laurent; M. Jean-Charles Bonenfant, conservateur de la bibliothèque de l'Assemblée législative; M. Louis Beaudoin, professeur à la faculté de droit de l'Université McGill; M. Marcel Faribault, N.P., président du Trust General du Canada.

Ces prix ont été attribués en vertu des nouveaux règlements, approuvés par un arrêté ministériel à la date du 30 mars 1960.

Les concours de chaque section sont répartis sur un cycle de trois ans, et comportent :

Un premier prix de mille cinq cents dollars ($1,500.00).

Un second prix de mille dollars ($1,000.00).

Effort pour aider la diffusion du livre canadien et français

QUEBEC. (J.K.) — "Notre ministère fait un effort appréciable pour aider à la diffusion du livre canadien et du livre français en général. Sa contribution à cette oeuvre culturelle est appelée à prendre une ampleur plus considérable encore avec l'organisation, par toute la province, d'un vaste réseau de bibliothèques publiques, mission qui lui a été confiée au cours de la session de l'an dernier". C'est ce que déclarait, hier soir, l'hon. Lionel Bertrand, secrétaire de la province, quelques instants avant de dévoiler les noms des gagnants des concours de la province, pour cette année.

"Afin de reconnaître les efforts de nos écrivains pour doter le Canada français d'une littérature qui lui soit propre, et pour les inciter à produire des oeuvres d'une qualité toujours croissante, le montant des prix attribués aux concours littéraires et scientifiques de la province a été porté cette année de $4,200 à $7,500. J'espère que ce sera là, a poursuivi le ministre, un puissant stimulant pour nos auteurs et qu'un jour viendra où leurs oeuvres pourront représenter un apport important aux futures expositions du livre français, non seulement au Canada, mais aussi à l'étranger".

L'hon. Bertrand avait auparavant rappelé que le gouvernement, dans le passé, avait grandement contribué à l'essor des arts et sciences dans notre province. Il a souligné que le secrétariat de la province consacre annuellement une somme de $15,000 pour l'achat, directement des auteurs eux-mêmes, des meilleurs ouvrages de l'année, en plus d'une somme de $100,000 dépensée chaque année pour l'achat des livres destinés aux élèves des écoles.

Le ministre a chaleureusement remercié les organisateurs de ce Salon du Livre, avant de remettre à chacun des gagnants, les prix du gouvernement.

La faculté de médecine de l'université Laval reçoit en ce moment l'une des grandes autorités médicales de France, le professeur Pierre Cartier (à droite) dont les travaux portent sur le mécanisme enzymatique de l'ossification et sur la structure chimique des tissus osseux. Le docteur Cartier, savant réputé qui se livre à la recherche depuis 1943, est l'invité du vice-doyen de la faculté de médecine, le professeur Rosaire Gingras, M.D., directeur du service de biochimie de la faculté (à gauche). Le professeur Cartier donne des cours à la faculté de médecine et dans les hôpitaux universitaires de Québec, Chicoutimi et Trois-Rivières.

Le projet d'assurance-hospitalisation apparaît comme une nécessité sociale

QUEBEC. (J.M.) — Le Conseil central des oeuvres de Québec, dans un mémoire présenté par une délégation ayant à sa tête M. Gilles Sarault, fait des recommandations au Dr J.-A. Couturier, ministre de la Santé publique, au sujet du projet d'assurance - hospitalisation, et souligne que cette dernière semble propre à améliorer la santé générale de la population, "apparaît comme une nécessité sociale" ; en conséquence, elle doit répondre aux besoins de tous les individus qui font partie de la communauté québécoise sans distinction de fortune.

Par l'expression "tous les individus", on entend les enfants et les adultes nés dans la province et les personnes nées hors du Québec mais qui y vivent actuellement. Une exception toutefois est faite pour les touristes et les gens simplement de passage.

De plus, on mentionne que l'assurance - hospitalisation ne devrait pas faire double emploi pour certaines catégories de patients tels que les anciens combattants, les victimes d'accidents du travail, bénéficiant déjà d'avantages analogues.

On souligne également qu'on doit prévoir des ententes avec les autres provinces du Canada au sujet de leurs ressortissants.

Impôt sur le revenu

Comme principe général, on note que tous les membres de la collectivité devraient être appelés à contribuer au financement de l'assurance-hospitalisation.

— "A cet égard, lit-on dans le mémoire, et sans vouloir proposer un mode précis de contribution, nous nous demandons si le mode de perception de l'impôt sur le revenu ne serait pas le meilleur ?

L'on explique que cette façon de procéder aurait l'avantage d'être simple pour l'administration provinciale et dispenserait en même temps des enquêtes comme celles que l'on fait pour l'application de la loi des pensions de vieillesse en vue de prouver l'indigence.

Conditions "sine qua non"

Le Conseil central des oeuvres de Québec remarque :

Pour que l'assurance-hospitalisation puisse être viable, il faut un nombre suffisant de lits d'hôpital, une bonne répartition géographique des établissements hospitaliers, des moyens de transport adéquats; par ailleurs on doit prévoir les cas d'urgence, la rééducation des personnes atteintes de maladie chronique; enfin il importe d'avoir des services pour le dépistage, pour les diagnostics, pour la publicité éducative, etc.

En résumé, avant d'instituer quoi que ce soit, une planification complète est indispensable, tenant compte de tous les aspects sociaux, économiques et administratifs du problème.

Convalescents et incurables

Le conseil central recommande la fondation de maisons pour les convalescents qui doivent être suivis par le médecin et recevoir des traitements légers. Ce serait une façon de décongestionner les hôpitaux.

Quant aux incurables et aux Impotents, ils ne devraient profiter de l'assurance-hospitalisation que dans le cas où ils doivent être soignés dans un établissement hospitalier, dit le mémoire. Toutefois, le rédacteur ajoute :

— "Les incurables devraient cependant bénéficier d'autres mesures sociales plus convenables à leur état . . ."

Il en découle la nécessité d'une certaine coordination entre la loi de l'assurance-hospitalisation et les autres parties de la législation sociale.

Délimitations de régions

Le Conseil central des oeuvres de Québec insiste sur les désavantages que comportent des hôpitaux lointains : les médecins de plus en plus hésitent à s'installer dans des centres éloignés : l'hospitalisation à grande distance du foyer entraîne un certain déracinement du malade.

On s'explique alors les suggestions suivantes :

1 — Diviser la province en régions dont la population pourrait assez facilement se rendre dans des centres médico-hospitaliers ;

2 — Coordonner l'activité des centres médico-hospitaliers d'une même région.

Mais pour respecter le caractère et les fonctions spécifiques des hôpitaux privés participant à l'application de la loi d'assurance - hospitalisation, il faut qu'on fixe, dans ces cas, un minimum de lits disponibles à l'usage des malades dont les moyens financiers se limiteront aux paiements prévus par la législation.

Il appartiendra, à la commission chargée de mettre la loi en application, de déterminer le pourcentage minimum de lits disponibles, en tenant compte des besoins de la population.

Les commissaires devraient avoir des "pouvoirs étendus"; et il importe que l'organisme ait un caractère marqué de permanence.

La création d'un service de recherche et de statistique est indispensable pour permettre de faire du bon travail.

Enfin, dit le mémoire, la loi de l'assurance - hospitalisation devra être telle qu'elle n'entrave pas la liberté qu'a le malade de choisir son médecin, et telle que ce praticien puisse aiguiller son patient vers les services hospitaliers requis.

Il faudra vérifier périodiquement le coût de l'hospitalisation pour chaque établissement de manière à assurer la viabilité de l'entreprise.

Il serait bon que l'état verse de l'argent pour le transport des patients d'un hôpital à un autre; mais le prix des consultations du médecin ne saurait être à la charge de l'administration chargée de l'application de la loi.

Les hôpitaux de la région ne peuvent pas répondre aux besoins du diocèse de Québec

QUEBEC (J. M.) — Dans les hôpitaux de la région, il manque de 1.2 à 3.2 lits par mille habitants pour répondre aux seuls besoins du diocèse de Québec; et si l'on tient compte des malades de l'extérieur qui se font traiter dans ces institutions, on s'aperçoit qu'en pratique il faudrait dans le district de la Vieille Capitale 2.5 à 4.5 lits de plus par mille personnes.

Ces considérations ressortent de la documentation soumise au Dr J.-A. Couturier, ministre de la Santé publique, en même temps qu'un mémoire, par une délégation du Conseil central des oeuvres de Québec, dirigée par Gilles Sarault.

D'après des chiffres compilés il y a quelque temps mais qui donnent néanmoins une idée de la situation actuelle, il ressort que:

1 — Dans le diocèse de Québec les lits d'adultes par 1,000 habitants sont de 4.2 dans nos hôpitaux généraux; 10.8 dans nos hôpitaux pour mentaux; 1.5 dans nos hôpitaux pour tuberculeux; 0.1 dans nos hôpitaux pour maladies contagieuses; 1.2 dans nos petits hôpitaux accueillant des veillards; 0.3 dans nos hôpitaux de maternités; 0.4 dans nos hôpitaux pour épileptiques; 0.4 dans nos hôpitaux neuro-psychiatriques et alcooliques.

2 — Il n'y a pas d'hôpitaux pour malade chronique, à part l'hôpital du Sacré-Coeur et l'hôpital St-Augustin, ni pour les convalescents. Et des centres de diagnostic et de contrôle n'existent que dans nos grands hôpitaux urbains. L'hôpital St-Augustin ne peut aucunement répondre à toutes les demandes d'admission.

3 — De plus, les cinq grands hôpitaux généraux des cités de Québec et Lévis, totalisant 66.7 p.c. de tous les lits d'hôpitaux généraux du diocèse, déclarent qu'un peu plus de 20 p.c. de leurs patients proviennent de l'extérieur du diocèse. Ceci diminue encore le pourcentage de lits par 1,000 habitants, vu que le calcul est effectué sur la base de la population du diocèse.

4 — Or, dans "Civilian hospital needs in the post-war decade", dans "The Modern Hospital" (octobre 1943), dans "Hospital beds in the United States" (1950), il est établi que la moyenne de lits par 1,000 habitants dans les hôpitaux généraux et spécialisés connexes devrait être de 7.25 lits. Pour sa part, "Canadian Hospital" (janvier 1953) déclare qu'il est généralement admis que les grands centres devraient posséder en moyenne entre 7 et 9 lits par 1,000 de population pour les maladies aiguës et chroniques seulement. Et si l'on tient compte des lits requis pour convalescents, cette moyenne s'élève à 7.75 et 9.75 lits par 1,000 âmes.

C'est donc dire que pour atteindre la moyenne de lits généralement admise, il manque de 1.2 à 3.2 lits par 1,000 habitants pour répondre aux seuls besoins du diocèse de Québec. Et, en considérant qu'environ 20 p. c. des patients de nos grands hôpitaux viennent de l'extérieur de Québec, la différence avec la moyenne de lits s'établit entre 2.5 et 4.5 lits.

5 — Il y a eu une augmentation de jours de soins de 16.4 p.c. en 1954 par rapport à 1950; et durant la même période, une augmentation de 23.8 p.c. dans les admissions. Une augmentation similaire est constatée dans le rapport du ministère de la Santé pour la province de Québec. Avant même l'assurance-hospitalisation, on constate une utilisation de plus en plus grande de nos hôpitaux par notre population. Ce phénomène est dû au développement des techniques modernes, à une éducation du public par nos médecins et nos hôpitaux et à une plus grande sécurité recherchée par les malades. Cette augmentation n'en sera qu'accrue par l'assurance - hospitalisation de l'Etat.

Cinéma

CAPITOL : — Représentation continue de 1 h. 10 à 11 h.: "South Pacific" (151 min.) cinémascope couleurs, à 1.35, 5.10, 8.25 h. dernier spectacle complet à 7 h. 45.
ETCHEMIN : — "L'ange et le bandit" ; 7 h. 30; "Le long des trottoirs" ; 9 h. 25.
CINEMA DE PARIS : — "La cabane du péché" : 12.40, 3.45, 6.40, 9.55 h. Fin : 11 h. 15.
2.05, 5.15, 8.30 h. Actualités : h. "La vallée de la terreur" : 3.35, 8.20 h.
CARTIER : — "Passeport pour la honte" : 1 h., 3.55, 6.40, 9.45 h. Nouvelles : 8 h. 10, "Liane, la sauvageonne" : 2.25, 5.20, 8.20 h. Annonces : 3.45, 9.40 h. Fin : 11 h. 15.
CLASSIC : — "Bonjour tristesse" ; grand séducteur" : 2.40, 6 h., 9.25 h. Fin: 11 h. 15.
EMPIRE : — "The end of Al Capone" : 1 h., 3.50, 6.35, 9.25 h. Nouvelles : 2.35, 8.10 h. "Joy Ride" : 2.45, 5.30, 8.20 h. Previews : 3.50, 9.20 h. Continuel de 1 h. à 11 h. 05.
IMPERIAL : — "La chaîne" : 12.40, 4.13, 7.46 h. "Une femme marquée" : 2.15, 5.48, 9.21 h. Sujet : 4.10, 7.43 h.
LAIRET : — "Passeport pour la honte" : 1 h., 3.55, 6.40, 9.45 h. Nouvelles : 8.10 h. "Liane, la sauvageonne" : 2.25, 5.20, 8.20 h. Annonces : 3.45, 9.40 h. Fin : 11 h. 15.
LAURIER : — "Le grand couteau" : 1.15, 5 h., 9.15. Nouvelles : 3 h., 6.45, 8.45 h. "Escapade au Japon" ; 3.30, 7.15 h. Fin : 11 heures.
PRINCESSE : — "Les diables du désert" : 12.30, 3.31, 6.32, 9.33 h. Sujet : 2.00, 5.10, 8.11 h. "Wanda la pécheresse" : 2.12, 5.13, 8.14 h.
RIALTO : — "Rendez-vous sur l'Amazone" : 1 h., 4.10, 7.50 h. Nouvelles : 7.40 h. "Les sacrifiés" ; 2.30, 5.45, 9.20 h. Fin : 11.10 h.
VICTORIA : — "Le fier rebelle" (couleurs) : 1 h., 4.25, 7.55 h. "Les lâches meurent aussi" (cinémascope) : 2.50, 6.15, 9.50 h. Continuel de 1 h. à 11 h. 25.
PIGALLE : — "Le vent se lève" ; 12.10, 3.36, 6.39, 10 h. "Trois de l'invincible" ; 1.40, 5.06, 8.32 h. Actualités : 3.26, 8.22 h.
SILLERY : — "Les lâches meurent aussi" (cinémascope) : 6.20, 9.50 h. "Le fier rebelle" (couleurs) : 8.05 h. Fin : 11.30 h.
BIENVILLE : — "Commandos dans la mer du Japon" : 6.30, 3.35 h. Nouvelles : 7.50 h. "La rivière des trois jonques" : 8.10 h. Fin : 10.55 h.
CINEMA de Lévis : — "Le colonel est de la revue" (couleurs) : 6 h., 9.30 h. Actualités : 7.50 h. "La loi de la prairie" (cinémascope) 8 h.

DOCTORATS

SUITE DE LA PAGE 19

pour exprimer l'estime de tous à l'égard de l'Université Laval.

M. Ernest Ménard

Parlant au nom des 500 gradués de Laval en génie forestier, M. Ménard affirma que tous sont redevables à l'Université Laval de ce qu'ils sont professionnels de la forêt et que c'est avec joie qu'ils ont vu les progrès réalisés par l'école au cours des années.

M. Percy M. Fox

A l'issue de la collation des diplômes, le président de St-Lawrence Corporation a exprimé sa reconnaissance et celles des autres récipiendaires pour le grand honneur qui leur était fait en cette circonstance.

La Société canadienne des artistes-peintres est fondée à Québec

QUEBEC (Y.B.) — La Société canadienne des artistes-peintres, la première du genre au Canada, nous a-t-on dit, vient de naître à Québec, de l'initiative de quelques jeunes artistes, qui ont senti le besoin de se grouper pour actualiser en plénitude toutes leurs possibilités. La nouvelle société, qui compte déjà une trentaine de membres, a été lancée hier soir.

Elle est éventuellement appelée à s'étendre à tout le Canada.

Un de ses porte-parole nous a également laissé entendre qu'elle pourra bien hâter la réalisation de la récente déclaration du ministre de la jeunesse, l'hon. Gérin-Lajoie, concernant la formation d'un Conseil des arts de la province.

La Société se définit comme une association d'artistes-peintres, amateurs et professionnels, qui met en commun son expérience et ses talents en vue de promouvoir l'art de la peinture.

Son but: L'avancement de la peinture canadienne dans l'union de tous les talents.

Les principaux avantages sont l'échange de techniques et de conseils dans l'amitié et l'entr'aide, la participation à la grande exposition annuelle, ainsi qu'à diverses manifestations régionales, nationales et internationales, etc.

Voici les membres de l'exécutif: Président, Bernard Grenier, vice-présidents, André Goudinot et Roland Drouin; secrétaire général, Marc Martel; secrétaire-adjoint, Raymond Roy; trésorier, Roger Gingras; trésorier adjoint, Jeannine Fiset; conseiller, Ernest Noreau; publiciste, Georges Boiteau.

Déplacements

M. et Mme Jacques Tessier, de Chicoutimi, sont actuellement à Québec, les invités de Mme Henri Tessier. Pendant leur séjour dans la Vieille Capitale, ils participeront au congrès des ingénieurs forestiers et aux journées des anciens de Laval.

Mme Henri Chassé est de retour de Montréal, où elle était en visite chez son fils, le major Henri Chassé.

M. L. C. Douglas, de Fredéricton, est actuellement inscrit au Château Frontenac.

M. et Mme Antonio Gauthier, accompagnés de leur fils Georges, sont de retour d'un voyage d'une semaine à New York.

M. Claude Michel quitte Québec aujourd'hui pour l'Europe où il passera un mois.

M. George-L. Holmes, de Toronto, fait présentement un séjour dans la Vieille Capitale.

Convocations

Salon du livre — De 7 à 9 h., au Musée provincial, lancement du livre de Marie-Claire Blais, "Tête Blanche".

Salon du livre — Au chalet des employés civils, lancement du volume "Kateri Tekakwitha", d'Evelyn M. Brown.

Association libérale féminine de Québec comté — 8 h. à 10 h., au Club de Réforme, sherry en l'honneur de Me Jean-Jacques Bédard, député provincial, et de Mme Bédard.

Carnet mondain

Réceptions

Mme Edouard Fiset, présidente du comité du Ballet National, a inauguré une série de réceptions-café, récemment, à sa résidence, au profit du Ballet National .

Mlle Renée Pouliot a reçu à dîner, hier soir, en l'honneur de Mlle Louise Lemoyne, à l'occasion de son mariage prochain.

Mme J.-Emile Labrecque a reçu ces jours derniers, à sa résidence, à Sillery, les membres de son cercle d'étude Noëliste.

Mme Maurice Grenon et Mme Marc Fortin ont reçu conjointement à l'heure du café, hier matin, à la résidence de Mme Grenon, au bénéfice du Ballet National.

Salon du livre

Une réception est offerte, ce soir, au musée provincial, en l'honneur de Mlle Marie-Claire Blais, à l'occasion du lancement de son volume "Tête blanche".

Cercle Libéral Féminin

Un vin d'honneur est offert, cet après-midi, au Club de Réforme, à l'issue de l'assemblée générale du Cercle libéral féminin de Québec-Ouest .

Orchestre symphonique

Parmi les invités d'honneur qui ont assisté au concert de l'Orchestre symphonique, lundi soir, au théâtre Capitol, on remarquait : Mme Jean Lesage, L'hon. et Mme Hector Laferté, Mgr Louis-Albert Vachon, l'hon. Yves Prévost et Mlle Marie Prévost, le président de l'Orchestre symphonique et Mme Pierre Côté, M. et Mme Isidore Pollack, Mme Richard Verreau, la présidente du comité féminin et M. Antoine Roy, M. Henri Beaupré, Mme Jean-Paul Lessard, M. et Mme Jean Baudoin, M. et Mme Louis Paré, M. et Mme Lucien Laurin, ainsi que le Dr et Mme Philippe Gendron.

Mariage Corcoran-Letarte

Samedi matin à 10 h. 15 en l'église St-François d'Assise décorée de fleurs de la saison, a été béni le mariage de Mlle Charlotte Letarte, fille de Mme J.-Alfred Letarte, avec M. Lawrence Corcoran, fils de M. et de Mme James Corcoran. Pendant la cérémonie, un programme musical a été interprété par M. Roland McKinnon, violoniste.

Accompagnée de son frère, M. Gérard Letarte, la mariée portait une robe de satin broché blanc antique, de style princesse, à corsage ajusté et jupe ample accusant mouvement de traîne. Son voile de tulle était drapé sous un diadème de pierreries et elle tenait un bouquet de robes rouges.

M. James Corcoran servait de témoin à son fils. La mère de la mariée, Mme Letarte, était vêtue d'une robe de dentelle améthyste avec chapeau de même ton et cape de vison piquée de roses roses. Mme Corcoran, mère du marié, avait choisi une robe de blin-blin bleu Dior, un chapeau de même nuance, une étole de vison brun et un bouquet de corsage composé de roses rouges.

A l'issue d'une réception à l'hôtel St-Louis, les nouveaux époux sont partis pour leur voyage de noces. Au départ, la mariée portait un manteau bleu-de-roi réchauffé de mouton gris, une robe et un chapeau bleus également. A leur retour, M. et Mme Lawrence Corcoran résideront à Québec.

Déplacements

L'hon. Bona Arsenault, ministre des Terres et Forêts, passera une dizaine de jours en Louisiane.

Le docteur et Mme P.-T. Gauthier, de Montréal, accompagnés de leur fils Gérard, ont passé la fin de semaine chez leur gendre et leur fille, M. et Mme Léon Hamel, de Ste-Foy.

M. C.-B. Guérin, ingénieur forestier, d'Ottawa, est de passage à Québec, l'invité de son gendre et de sa fille, M. et Mme Raymond Ferland.

Ligue des citoyens de St-Pie X

L'organisme s'explique au sujet de l'enquête sur le tourisme à Québec

QUEBEC. — Voici la teneur d'une communication remise à LA PRESSE, hier, par la Ligue des citoyens de St-Pie X, en marge de la récente décision du comité administratif de la ville de Québec, relativement à la tenue d'une enquête sur la question du tourisme dans notre ville :

"Le comité de vigilance de la Ligue des citoyens de St-Pie X, devant le vote du comité administratif favorable à une enquête sur le tourisme, tient à rappeler au tribunal de l'opinion publique sa prise de position en regard de l'enquête.

Le comité de vigilance veut prouver hors de tout doute l'aspect discriminatoire de l'information donnée aux touristes par l'office municipal. D'abord officiellement la carte distribuée par l'Office municipal du Tourisme — tous droits réservés — est une preuve concrète de favoritisme dans l'information touristique.

L'office est un service public payé par les contribuables.

Deuxièmement, nous avons en dossier le résultat d'une enquête que nous avons menée conjointement avec l'Association des hôtels-motels du Québec, qui nous a procuré un cas type de discrimination dans l'information touristique, donnée par certains employés de l'office.

Evidemment la ville aurait pu se servir de son chef du personnel pour enquêter discrètement auprès des gens intéressés et faire rapport au comité administratif de Québec. La chose ne s'est pas faite.

Pour citer l'échevin Henri Beaupré, disons : "Il faut repenser le problème du tourisme à Québec". Nous ajoutons que l'office ne semble pas répondre à l'expansion de l'industrie capitale — $42,000,000 — de Québec.

DEVOILEMENT

SUITE DE LA PAGE 19

à l'industrie forestière et à l'université Laval, et, évidemment, pour ce qui touche la faculté d'arpentage et de génie forestier".

"Un exemple concret de l'amélioration de ces rapports, a-t-il ajouté, est le don de $100,000 fait il y a cinq ans par Canadian International Paper Company à la faculté de génie forestier de Laval pour établir le fonds de recherche forestière de Laval."

Gradué en génie forestier en 1913, M. Guay se fait ensuite l'interprète de ses 500 confrères pour dire l'attachement de chacun à l'école et la satisfaction de tous devant les progrès accomplis au cours du dernier demi-siècle.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

3:30—Mire et musique
3:35—Fémini-thé
4:00—La Jardinière
4:30—Siège réservé
6:00—Dessins animés
6:30—Les manchettes int.
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Telle est l'histoire
8:30—La clé de sol
8:30—Filles d'Eve
9:00—Rendez-vous Michèle
9:31—L'heure du concert
10:30—Reportage "Semaine du livre"
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaires
11:29—Fin des émissions

DEMAIN

2:00—Mire et musique
3:00—Fémini-thé
3:30—La Jardinière
4:00—Siège réservé
5:30—Capitaine Tombalo
6:00—Musique en dînant
6:30—Les manchettes int.
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Québec appelle
7:45—Pour elle
8:00—Découvertes
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—Abat de rigueur
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaires
11:30—La boîte aux images
1:00—Fin des émissions

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

1:55—Opening
2:00—Chez Hélène
3:15—Nursery school
3:30—Matinee
3:00—Music in miniature
3:30—The verdict is yours
4:00—At home
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Roy Rogers
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & sports
7:01—7 0 1
7:30—Circus bov
8:00—Live a borrowed life
8:30—Klondike
9:00—Fancy free
9:30—Tennessee Ernie Ford
10:00—All star golf
11:00—CBC News
11:14—Viewpoint
11:30—Sign off.

DEMAIN

1:55—Opening
2:00—Chez Hélène
3:15—Nursery School
3:30—Open House
3:30—Early show
4:31—Junior Roundup
4:46—Junior Roundup
5:30—Fury
6:00—Red Rarry
6:30—Dateline Swings
6:45—News & Sports
7:01—7 0 1
7:30—Doctor Christian
8:00—Country Hoedown
8:30—Perry Mason
9:30—Danger Man
10:00—Have Gun Will Travel
10:30—Not For Hire
11:00—CBC News
11:14—Late Show
12:29—Sign Off.

Me C. Bisson, président du J.C.

Les "Jeune commerce" ont pour but de s'améliorer et d'améliorer leur milieu

QUEBEC. (J.-L. L.) — "Le Jeune Commerce est une association unique en son genre qui ne doit recruter que des jeunes qui veulent s'améliorer, améliorer leur milieu et se faire violence", a déclaré hier Me Claude Bisson, président provincial de ce mouvement, au dîner-causerie du Jeune Commerce de Québec.

C'est pourquoi le président a ajouté qu'il pouvait affirmer sans crainte que dans notre province, notre pays et même le monde entier, il n'y avait pas une seule association qui pouvait se comparer au Jeune Commerce et y suppléer.

Me Bisson a révélé qu'au point de vue du nombre des membres, le jeune commerce venait au troisième rang des mouvements collectifs dans le monde. Il compte 20,000 membres au Canada, dont 10,000 dans la seule province de Québec.

Au nombre des raisons qui poussent les jeunes hommes à s'inscrire au Jeune Commerce, le conférencier a mentionné tout spécialement le besoin de se former et de parfaire sa formation.

"De plus, a-t-il ajouté, nous vivons en société et nous ne pouvons nous désintéresser du sort de nos semblables. Nous devons tous, quelque occupation que nous exercions et quelque captivantes que soient nos activités de tous les jours, tenter d'aider les autres et d'être aidés par eux. C'est pour réaliser ces deux objectifs que nous devons faire partie du Jeune Commerce".

Le président a insisté particulièrement sur la nécessité d'être sincère et désintéressé pour faire partie du mouvement et il a même ajouté qu'il n'y avait pas de place pour les égoïstes et les profiteurs dans le Jeune Commerce. Il a cependant fait remarquer qu'il n'était pas défendu à une personne de trouver profit à faire partie de ce mouvement.

"Il est parfaitement normal de profiter du Jeune commerce dans tous les domaines, a-t-il précisé, mais ce profit doit être le résultat de notre appartenance au mouvement et non le but."

Après avoir fait remarquer que pour être membre il fallait avoir assez de sincérité et de souplesse pour accepter les conseils et être prêt à donner quelques heures de son temps, Me Bisson a affirmé que le Jeune commerce était fait pour les violents, non de tempérament mais d'âme.

"Avec un tel programme, a conclu le président, vous serez des "Jeune commerce" quasi parfaits, et, par voie de conséquence, des hommes quasi parfaits, du moins sur le plan humain."

Présenté par M. Georges-Henri Boutin, le conférencier fut remercié par M. Gilles Béliveau. Le dîner était présidé par M. Jean-Marie Cloutier, président du Jeune commerce local.

LE JEUNE COMMERCE REÇOIT SON PRESIDENT — Me Claude Bisson, président provincial du Jeune Commerce, était le conférencier, hier, au dîner-causerie de la section locale. De gauche à droite, M. Camille Decelles, président régional, Me Bisson et M. Jean-Marie Cloutier, président local.

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 9-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

par **Jean POULIOT**

LA PROGRESSION VA DE L'AVANT

La ligue de hockey Progression a terminé sa période d'apprentissage et il faut féliciter les premiers organisateurs de ce mouvement d'avoir vu juste, en faisant confiance au potentiel de Québec pour un circuit de ce genre. Les premières années ont été dures : la cotisation était peu élevée et le matériel coûtait cher. Maintenant toutes les dépenses ont été payées et, depuis deux ans, le président Albert Simard a été en mesure de donner $3,157.35 en différentes occasions de charité. Nous ne sommes pas contre des dons à des oeuvres aussi méritoires que les colonies de vacances, les familles nécessiteuses, les sinistrés, la Société St-Vincent-de-Paul, la Croix-Rouge et la Fédération des oeuvres, mais nous croyons que la grande partie de ces sommes recueillies par le sport devrait retourner au sport.

Déjà la nouvelle organisation a offert pour $650 de hockey aux jeunes de nos parcs, ainsi qu'un trophée au vainqueur de la joute Canada vs Etats-Unis au prochain tournoi pee-wee, et nous espérons que le nouveau président Yves Potvin orientera la plus grande partie des $3,500 qu'il projette de distribuer à des causes sportives méritoires.

En plus de l'amusement sain de ses membres, la ligue verra encore cette année au coté social de l'affaire avec quatre diners-causeries où les conférenciers seront des figures sportives bien connues. La ligue Progression a ajouté une plume importante à son chapeau avec une victoire sur le puissant Rouge et Or, la saison dernière et elle n'attend que des suggestions pour affronter tout venant.

ET DE UN, POUR LES ECHEVINS

Le conseil municipal de Québec, enlisé dans des problèmes inusités de stationnement et de tourisme, a poussé un soupir de satisfaction quand M. Donat Simard a signé hier un contrat de cinq ans, lui donnant l'usage de la piste de courses de l'exposition. Des rumeurs pessimistes avaient fait suite aux nombreux délais accordés pour la signature et plusieurs échevins commençaient à se demander s'ils n'avaient pas fait un faux pas.

Même si le président du club de courses sous harnais, M. Jacques-J. Gravel, dirigeant de la piste pour les treize dernières années, s'est refusé à tout commentaire pour le moment, le spectre d'une seconde piste ne s'est pas encore éloigné suffisamment de l'hôtel de ville pour que nos échevins dorment en paix.

Le premier problème pour M. Gravel est de ramasser ce qui lui appartient, soit le bureau du club, le tableau électronique, le système de haut-parleurs et la moitié du luminaire. Toute déclaration concernant l'érection d'une nouvelle piste ne se fera donc vraisemblablement pas avant la semaine prochaine.

Les As blanchissent les Bears de Hershey 2 à 0

HERSHEY (PAf)—Gerry McNeil, vétéran gardien de buts des As de Québec, a enregistré son premier blanchissage de la saison hier soir lorsque les As ont remporté une victoire de 2-0 sur les Bears de Hershey.

McNeil, qui a été superbe dans les moments critiques, a effectué 25 arrêts, dont six sortaient de l'ordinaire. A la suite de cette victoire, les As sont demeurés sur un pied d'égalité en première position avec les Indians de Springfield.

Les deux équipes ont opté en faveur du même style, soit tentant de profiter des opportunités de compter. L'instructeur des As, Fleming Mackell, a ouvert le pointage à 18.30 de la deuxième période.

Il a pris possession de la rondelle à environ 12 pieds des filets des Bears, a réussi à faire sortir Al Mfllar de ses filets et a ensuite décoché un lancer. Le disque a pénétré dans le filet après avoir passé par dessus l'épaule gauche de Millar.

Au cours des dernières minutes de jeu, Jean-Marie Cossette a scellé l'issue de la joute lorsqu'il a déjoué Millar sur un lancer de huit pieds.

QUEBEC — Buts: McNeil; **défenses** Martin, Bédard, Bouchard, Labrosse, Collins; **avants:** Corcoran, Leclair, MacKell, Harvey, Hogan, Lewicki, Barlow, O'Brien, Cossette, Labadie.

HERSHEY — Buts: Millar; **défenses:** Hollingworth, Young, Zeidel, Yanosik; **avants:** Hynes, Nykoluk, Conacher, Carpenter, Kinasewich, Lalande, Stankiewicz, Marshall, McIntyre, Duff, Laforce.

Arbitre: Friday; **Juges-des-lignes:** Fausnacht, Foreman.

PREMIERE PERIODE

Aucun but
Punitions: Lalande et Harvey 9.21, Duff 9.58, O'Brien 11.40, Young 11.48.

DEUXIEME PERIODE

1 — Buébec, Mackell (Bouchard, Labadie) 18.30
Punitions: Cossette 7.56, Bédard 9.15.

TROISIEME PERIODE

2 — Québec, Cossette (Labadie) 18.11
Punitions: Harvey 4.00, Marshall 4.12, Zeidel et Bédard 11.41, Martin et Stankiewicz 19.23.

Arrêts:				
McNeil	9	7	9	— 25
Millar	2	6	4	— 14

VERS UNE REFORME DE LA LOI DE L'HOTELLERIE — Le nouveau directeur des services de l'hôtellerie de la province, M. Jacques Smits, a déclaré, hier, devant les restaurateurs de Québec que le ministère de l'Industrie et du Commerce voulait établir une loi de l'hôtellerie qui sera véritablement à l'avantage de l'industrie elle-même et du public en général. De gauche à droite, MM. Robert Leclerc, président de l'Association régionale des restaurateurs; F.-H. Huguenin, président de l'Association provinciale; M. Smits, le conférencier; Hector Lahate, chef cuisinier-conseil aux services de l'hôtellerie de la province, et W. Spence, président de l'Association des fournisseurs d'hôtels et de restaurants.

Chez les juniors

Les As ont triomphé des Citadelles 6 à 4

QUEBEC. — Dans la première rencontre de la saison entre les deux clubs juniors de Québec, les As ont triomphé des Citadelles 6-4 et se sont approchés à seulement un point de la première position du circuit Cloutier. La joute a été habilement menée par l'arbitre Florent Roy. On n'assista qu'à 6 punitions mineures, dont cinq aux vainqueurs. Il en a résulté une joute rapide et particulièrement intéressante par le jeu ouvert de la troisième période.

Le trio Richer-Sarrazin-Ruelland y a été de quatre buts pour les vainqueurs, Richer réussissant le tour du chapeau. Gilles Bureau a marqué deux des buts chez les perdants.

Il sembla durant les cinq premières minutes que les As déclasseraient les Citadelles. Seule la belle tenue de Lapierre les garda dans la joute, car les protégés de Conrad Parent avaient un avantage de 9 à 2 dans les lancers, quand les Citadelles réussirent à égaliser le compte 1 à 1. Régent Richer avait placé les As en avant avec un lancer haut, après des passes de Sarrazin et de Ruelland, mais Gilles Bureau égalisa en frappant la rondelle à trois pieds de la glace à la façon d'un joueur de baseball, après une offensive de Prémont et de Turmel. La période se termina 2 à 1 en faveur des As, lorsque Gaston Noël saisit une passe erratique d'un joueur de défense adverse pour marquer.

Jacques Ruelland élargit la marge à 3-1 quatre secondes après la fin d'une punition à Richer : son lancer perça littéralement le cerbère des Citadelles. André Lippé se chargea de remettre les protégés de Len Corriveau dans la joute avec un lancer du centre que Grenier contrôla mal et qui glissa au-delà de la ligne de démarcation. Le second vingt se termina donc 3-2 en faveur des visiteurs.

Les As s'assurèrent la victoire avec deux buts rapides au début de la troisième période. Régent Richer se présenta seul devant Lapierre et le déjoua habilement, puis Jacques Mercier eut un but relativement facile quand le cerbère ouvrit son angle. Jacques Bureau réussit son deuxième but pour les Citadelles sur une rondelle que Grenier n'arrêta qu'à moitié et qui continua lentement dans le filet. Richer compléta son tour du chapeau au milieu du vingt, après des beaux jeux de Ruelland et de Sarrazin. Bernard Couture réduisit l'avance à 6-4 pendant une punition à Robidoux.

Les As affronteront maintenant les détenteurs de la première position, les Cataractes de Shawinigan, dimanche, au Colisée, alors que les Citadelles se rendront à Montréal-Nord pour une importante joute de quatre points.

LES ALIGNEMENTS

AS JUNIORS — Buts : Grenier ; Défenses : Grenier, Cadorette, Robidoux, Gagnon ; Avants : Roy, Lafleur, Noël, Ruelland, Richer, Sarrazin, Régis, Mercier, Labrecque, Dufour.

CITADELLES — Buts : Lapierre ; Défenses : Beaulieu, Lippé, Bilodeau, Prémont, Lalande ; Avants : Blais, Renaud, Vézina, Duchesne, Turmel, Bureau, Doodridge, Dubé, Couture, Drolet.

Arbitre : Florent Roy ; Juges de lignes : Marcel Côté et Paul Cazeau.

Première période

1—As, Richer (Sarrazin, Ruelland) 2.29
2—Citadelles, Bureau (Prémont, Turmel) 8.42
3—As, Noël (sans aide) 13.42
Punition : Noël 14.36.

Deuxième période

4—As, Ruelland (Sarrazin) 4.59
5—Citadelles, Lippé (sans aide) 7.33
Punitions : Richer 3.55, Noël 15.32.

Troisième période

6—As, Richer (Sarrazin) 3.18
7—As, Mercier (Régis, Labrecque) 5.11
8—Citadelles, Bureau (Beaulieu) 6.51
9—As, Richer (Ruelland, Sarrazin) 9.35
10—Citadelles, Couture (Dubé) 12.34
Punitions : Beaulieu 0.38, Robidoux 11.40, 13.12.

Lancers sur				
GRENIER	8	8	11	— 27
LAPIERRE	16	11	10	— 37

Projet de loi annoncé aux hôteliers et restaurateurs :

Un compromis entre les exigences du tourisme – et la loi des liqueurs ?

QUEBEC. (J.-L. L.) — M. Jacques Smits, directeur des service de l'hôtellerie de la province, a déclaré, hier, devant les restaurateurs de la région de Québec que le ministère de l'Industrie et du Commerce s'employait à la rédaction d'un projet de loi de l'hôtellerie "qui sera approprié aux besoins de l'heure en tenant compte des exigences de la loi ds liqueurs et de l'industrie du tourisme".

Conférencier à un déjeuner de l'Association régionale des restaurateurs, M. Smits a cependant mis ses auditeurs en garde contre les rêves et les rumeurs qui accompagnent toujours les changements de gouvernement.

"Il ne faut pas que le restaurateur se leurre en rêvant d'un paradis que le Bon Dieu n'a pas encore créé", a-t-il fait remarquer en souriant.

Le directeur des services de l'hôtellerie s'est aussi employé à dissiper une autre rumeur voulant que l'hôtellerie et la restauration allaient officiellement changer de ministère.

"Je ne dis pas que dans les années à venir il ne pourrait pas y avoir un changement dans une réorganisation des ministères, a-t-il précisé, mais je puis vous assurer qu'il n'y a absolument rien à l'étude actuellement permettant de croire qu'un changement ait lieu dans un avenir rapproché."

M. Smits a déploré l'absence d'un standard de restaurant dans la province et s'est insurgé contre le fait que nos restaurateurs aient à dépendre de l'American Automotive Association (AAA) pour produire un certain effet sur le touriste.

"Il est inconcevable que nos établissements soient recommandés par une association privée des Etats-Unis, a-t-il déclaré, et je promets de m'employer à établir un standard qui soit réellement provincial."

Dans l'oeuvre de réorganisation et de réforme qu'il a préconisée, le conférencier a fait appel à la collaboration de tous les intéressés, afin que l'industrie de l'hôtellerie et de la restauration continue à jouer un rôle de première importance dans le rouage économique de la province.

"Si l'on veut que la province de Québec soit vue par nos visiteurs sous son vrai jour, et non sous le faux maquillage d'un Etat américain, a-t-il expliqué, il appartient d'abord aux autorités de faire tout en leur possible pour aider les hôteliers à rester fidèles à leur mission. Avec toutes ces considérations à l'esprit, l'industrie hôtelière a donc devant elle une vaste entreprise de réhabilitation et de reconstruction.

"... Il est de toute évidence que la collaboration de l'hôtellerie elle-même et de la restauration est absolument nécessaire au ministère si nous voulons travailler à l'essor de notre industrie".

M. Smits a terminé sa causerie en exhortant les restaurateurs à toujours surveiller et améliorer la qualité de leurs services. Et dans ce domaine, il a particulièrement insisté sur la question du personnel, pour lequel il a demandé des conditions humaines de travail et de salaires.

"Nous serons toujours heureux, a conclu le directeur, de recevoir toutes vos recommandations qui tendront à la poursuite d'un idéal professionnel bien légitime, du moment qu'elles auront pour but de servir l'intérêt public".

Présenté par M. Marcel Crépault, le conférencier a été remercié par M. Georges Cova.

Quatorze candidats aux élections de Loretteville

QUEBEC. (Y. B.) — Quatorze candidats se présentent devant l'électorat de Loretteville en vue du scrutin qui, le 7 novembre prochain, mandatera une nouvelle administration pour une période de deux ans.

M. Maurice Pleau, maire sortant, et M. Johnny Parent se feront la lutte à la mairie.

Siège No 1 : MM. M.-A. Lacasse et Hector Durand. (L'échevin sortant, M. Maurice Drolet, n'a pas présenté sa candidature).

Siège No 2 : MM. Béranger Boivin, échevin sortant, et Charles-Edouard Boutet.

Siège No 3 : MM. J.-Charles Parent, échevin sortant, et Roméo Vézina.

Siège No 4 : MM. Alphonse Légaré, sortant, et Gaston Faber.

Siège No 5 : MM. J.-Marie Boulé, sortant, et J.-Roger Durand.

Siège No 6 : MM. Paul Dion, sortant, et Joseph Légaré.

Pour ne pas avoir payé leur taxe d'eau au moment de leur élection

Congédiement du maire et de deux échevins à Beauceville

ST-GEORGES-DE-BEAUCE. (par J. P.) — Le juge Marc Fortin, de la Cour du magistrat, a ordonné le congédiement du maire de Beauceville, M. Laurent Mathieu, et de deux échevins, MM. Mélithon Paré et Léonidas Fecteau.

Siégeant à St-Joseph-de-Beauce le juge Fortin a destitué le maire et les deux échevins parce que les accusés n'avaient pas payé leur taxe d'eau au moment de leur élection, soit une somme de $10 chacun. Selon une loi de la province personne ne peut être légalement élu à un poste public, s'il conserve une dette quelconque vis-à-vis la ville. De nouvelles élections ont été recommandées à Beauceville dans un avenir rapproché par le juge Fortin.

Un non-sens

Le procureur des accusés, Me Robert Vézina, a déclaré que ce jugement était un non-sens et qu'à sa connaissance il n'avait jamais entendu un tel verdict.

Selon lui la sentence aurait été rendue selon le règlement 101 alors que l'accusation avait été portée en vertu du règlement 168, et ce, sans qu'une demande de changement, de la part du procureur de la couronne, n'ait été demandée.

Pour sa part, l'ex-maire Laurent Mathieu a déclaré que lors de l'élection le rôle d'évaluation pour l'eau n'était pas homologué et que ce n'est qu'un mois après qu'il avait procédé, lui-même à l'homologation du rôle. C'est alors qu'il avait payé ses redevances à la ville en même temps que les deux autres échevins.

La plainte avait été déposée le dix février dernier par M. Deddy Veilleux, un contribuable de la ville. M. Veilleux alléguait que le maire et les deux échevins n'avaient pas le droit de siéger au conseil puisque qu'ils avaient des redevances envers la municipalité au moment de leur élection le premier février dernier.

Juste retour ?

Fait assez cocasse l'ex-maire Laurent Mathieu avait déjà porté une plainte semblable au début d'octobre 1959 contre M. Rosario Poulin, échevin depuis 1952. Ce dernier avait été congédié. Toutefois pour le cas de M. Poulin le rôle était bel et bien homologué.

Cette décision du juge Fortin aura certes des répercussions malheureuses à Beauceville puisque le programme des travaux d'hiver, au montant de $30,000, ne sera pas exécuté cette année. Tous les travaux de la saison ont également été discontinués.

Une décision sera rendue au début de la semaine prochaine par M. Mathieu, à savoir s'il subira de nouveau les suffrages. Les deux échevins destitués n'ont également pris aucune décision pour l'instant.

Québec dans un dilemme

Le règlement qui prohibe le stationnement est inopérant !

QUEBEC. (par J.-L. L.) — Dans un jugement rendu hier après-midi en Cour municipale, le juge en chef Emile Morin qualifie de "pratiquement inopérant et sans effet" le règlement municipal 721 régissant le stationnement dans les endroits prohibés.

En rejetant la plainte portée contre un citoyen de Québec pour avoir laissé son automobile stationnée sur un trottoir, le juge signale qu'il est évident que le règlement 721 en vertu duquel la plainte est portée, ne tient pas le propriétaire responsable lorsque le véhicule est stationné illégalement sur un trottoir. Ce règlement mentionne expressément que c'est le conducteur qui est responsable.

"Il nous semble que la cité devrait étudier la possibilité de modifier ce règlement de manière à tenir responsable le propriétaire d'une automobile des infractions concernant les stationnements interdits, commente le juge Morin. Car, dans ce cas, le conducteur du véhicule n'est généralement pas sur les lieux et il est impossible aux constables de l'identifier pour pouvoir le poursuivre."

Le juge précise toutefois que ses observations ne s'appliquent pas aux stationnements illégaux en front d'un compteur de stationnement, car le règlement 891 qui prévoit ces infractions est rédigé différemment. Et il a réservé jusqu'au 2 novembre prochain son jugement dans une cause-type concernant ce règlement.

Réactions immédiates

Aussitôt après avoir pris connaissance de ce jugement, le chef-adjoint Gérard Girard, en charge de la circulation, nous a confié qu'il avait donné instruction à ses hommes de ne plus mettre de cartes d'infraction sur les véhicules stationnés dans les endroits prohibés.

Le chef Girard a également remis aux journalistes une longue déclaration dans laquelle il établit la responsabilité de chacun dans l'imbroglio que cette décision ne manquera pas de provoquer.

Voici la teneur de cette mise-au-point :

"A la suite du jugement du juge en chef Emile Morin, au sujet des cartes d'infractions, nous espérons que le contentieux municipal va se dépêcher de corriger l'erreur monumentale qui a été commise par ce bureau en date du 23 juin 1949, lorsque le règlement 743 a été adopté par le conseil de ville, sur sa recommandation, pour abroger l'article 11 du règlement 21 qui avait été adopté (sans l'avoir consulté) en date du 4 mars de la même année, et qui tenait le propriétaire d'un véhicule-moteur responsable de toute infraction commise avec sa voiture.

"Puisque aujourd'hui l'on admet la compétence de ce juge sur cette décision rendue, pourquoi n'ont-ils pas demandé les pouvoirs nécessaires à la Législature, en 1949, plutôt que de se contenter de faire abroger le règlement existant en ce moment ?

"Le contentieux avait expliqué dans le temps que l'article 53 de la Loi des véhicules-moteur prévoyait que le propriétaire d'un véhicule-automobile tenait celui-ci responsable de toute infraction commise avec cette dernière, en vertu de cette loi ou de tout règlement édicté en vertu de sog autorité et des pouvoirs accordés aux municipalités par l'article 61 de cette même loi.

"En attendant que tout redevienne dans l'ordre, nous suggérons au greffe de la Cour municipale de continuer les procédures des milliers d'actions en retard en matière de circulation.

Il ne suffit pour le moment que d'assermenter les infractaires quand ceux-ci viendront déclarer qu'ils ne conduisaient pas leurs véhicules au moment de l'infraction, et d'obtenir de ces personnes les noms et adresses de celui qui conduisait au moment du délit et de prendre de nouvelles procédures contre les délinquants, afin qu'il n'y ait pas deux poids et deux mesures et donner justice à ceux qui honnêtement viendront payer les infractions commises, sans chercher de faux-fuyants.

Selon le juge en chef Emile Morin, cette suggestion serait entièrement inefficace, puisque l'avocat de la ville ne pourra en aucune façon obliger un prévenu à entrer dans la boîte aux témoins pour témoigner sous serment.

"Si le greffe de la Cour municipale ne procède pas dans ce sens, il nous sera physiquement presque impossible de faire respecter les règlements de la circulation avec le peu de personnel à notre disposition. Et même si nous avions à notre disposition une armée de 2,000 hommes, nous ne pourrions pas tout contrôler les noms des conducteurs au moment de l'infraction. Nous espérons avoir le support de la Cour en cette matière pour le bon fonctionnement de la justice dans l'intérêt public."

Dans la ligue mixte de BADMINTON Québec-District

QUEBEC. — Lors du troisième programme de la ligue Mixte de badminton Québec-District, dans la section senior, la salle paroissiale de Limoilou battait le Lac-St-Augustin par 5 à 1 pour s'installer au premier rang. Pendant ce temps, Charlesbourg-Ouest et le Winter Club ne pouvaient faire mieux que 3 à 3. Dans l'intermédiaire A, le 22e régiment faisait subir un premier échec au tennis Victoria au compte de 4 à 2. Même par cet échec, le Victoria demeure toujours au premier rang. Le Rouge et Or de Laval et le Lac-St-Augustin annulèrent 3-3. Dans l'intermédiaire B, le Hébert l'emporta contre le Lac-St-Augustin, 4 à 2 et dans l'autre duel, la pharmacie Loretteville récoltait un gain de 5 à 1 devant le groupe touristique. Dans cette section, Loretteville est bon premier avec 4 points d'avance sur le Hébert au second rang.

Félicitations du Club Automobile à MM. Lesage et Pinard

QUEBEC. (J.M.) — Le Club Automobile de Québec vient d'exprimer à M. Jean Lesage et à M. Bernard Pinard, des félicitations pour l'attitude du nouveau gouvernement provincial devant le problème de la construction de la route transcanadienne.

M. J.-Emile Renaud, vice-président et directeur général du Club Automobile, a adressé des télégrammes au chef du parti libéral et au ministre de la voirie.

Dans la dépêche envoyée à M. Lesage, on peut lire le passage suivant : — "L'aménagement de cette route améliore grandement notre réseau routier qui, depuis longtemps, n'est plus conforme à la circulation moderne. Tous les usagers de la route applaudissent sûrement et, au nom de tous, le Club Automobile de Québec vous dit sa plus vive reconnaissance..."

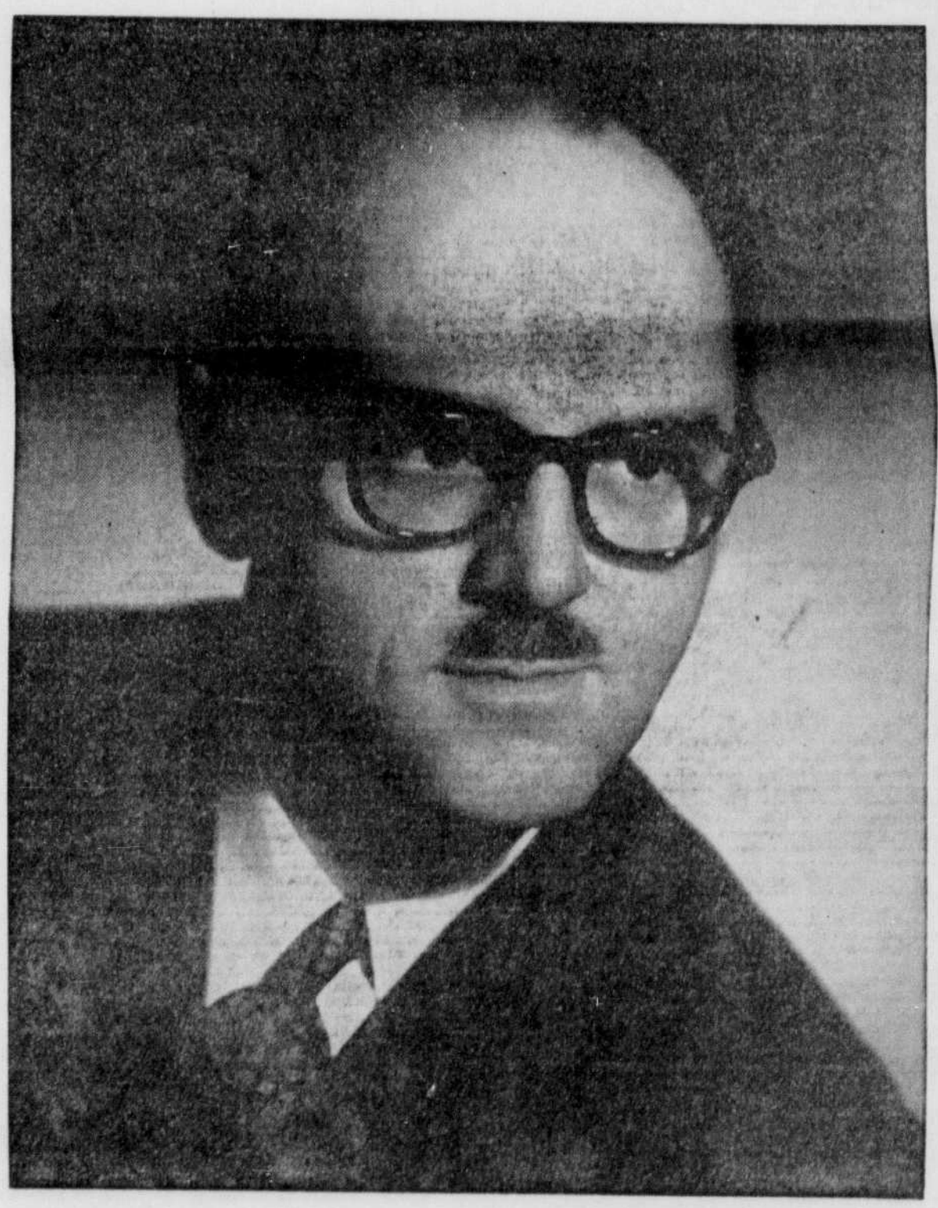

Sincères

FELICITATIONS

et à Son Honneur le Maire

Me JEAN DRAPEAU

et à toute son équipe

Nous applaudissons à la brillante victoire du Parti Civique de Montréal, et nous lui souhaitons un succès aussi éclatant dans la gouverne des affaires municipales. Puisse la ville de Montréal connaître une ère de progrès, digne de son titre de Métropole.

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher

MAGASIN DEPARTEMENTAL

RUE BEAUDIEN

TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 117-1051 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 460

Le charroyage dans la région

Deux contrats avec le syndicat des camionneurs

ALMA. (P. T.) — Le Syndicat national des Camionneurs Saguenay-Lac-St-Jean vient de signer deux contrats de travail avec un entrepreneur de Jonquière, M. Armand Savard; il s'agit de contrat de charroyage aux alentours de Jonquière.

Dans un premier contrat pour un parcours de 6 milles, le syndicat a obtenu 60 cents la tonne mille pour les camionneurs à cause de certaines difficultés rencontrées en cours de route. Dans l'autre contrat, dont le parcours est de 4 milles, le syndicat a obtenu 41 cents la tonne mille.

Dans les deux contrats, l'entrepreneur M. Savard s'est engagé à n'employer que des camionneurs appartenant au syndicat des camionneurs. Les deux contrats ont été négociés par l'agent d'affaires du syndicat, M. Claude Girard, qui a félicité M. Savard pour sa magnifique collaboration et son esprit de compréhension à l'égard des camionneurs. M. Girard a déclaré que l'exemple de M. Savard devrait être suivi par plusieurs autres entrepreneurs de la région, qui ne respectent pas les conventions et tentent d'exploiter la classe des camionneurs.

Choix du site de l'hôtel de ville de St-Jean-Eudes

SAINT-JEAN-EUDES. (A.J.) — Le futur hôtel de ville moderne de la municipalité s'élèvera au boulevard Saint-Jean, selon ce que viennent de décider les contribuables qui se sont rendus voter sur le règlement municipal passé, à cette fin, au cours d'une consultation populaire qui a duré deux jours. 173 citoyens se sont prévalus de leur droit de vote, qui présentaient une valeur de $449,750 en propriétés. Il y en eut 128 à se prononcer en faveur du changement de site — on avait d'abord prévu de construire rue Notre-Dame — dont la valeur en propriétés s'élève à $135,000; tandis que 42 se sont élevés contre le projet, avec une valeur globale de $134,000. Trois bulletins seulement ont été annulés.

Le futur hôtel de ville de Saint-Jean-Eudes s'élèvera donc au point névralgique de l'activité municipale, au boulevard Saint-Jean, sur un terrain vacant détenu jusqu'ici par M. Philippe Savard, à proximité de l'église paroissiale.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitol — (du 22 au 28 inel.) Toute la ville accuse ; Dites 33.
Cartier — (26-27-28-29 oct.) Les amants tourmentés ; Le château des amants maudits.

BAGOTVILLE

Saguenay — (25-26-27-28-29) Echec aux tueurs ; La flèche noire de Robin des Bois.

JONQUIERE

Bellevue — Venise la lune et toi ; Dangereuses fréquentations (22-23-24-25-26-27-28).
Centre — Les amants tourmentés ; Le château des amants maudits (22-23-24-25-26-27-28).

KENOGAMI

Princess — Tyran de Padoue ; Les lits de l'enfer (26-27-28-29).

ARVIDA

Palace — Compulsion ; Holiday for lovers (24-25-26-27-28).

ALMA

Alma — Ombre sous la mer ; L'esclave de l'amour (26-27-28-29).
Canadien — Le roi cruel ; L'île du camp sans retour (27-28-29-30-31 octobre, 1er-2 novembre).

ROBERVAL

Diana — Scotland Yard joue et gagne ; Sous les griffes du tyran (27-28-29).

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

3:00—Mire et 1,000 cycles
3:30—Long métrage : "Poursuite infernale"
4:00—Le mot de la faim
4:30—Cinéfeuilleton
4:45—Le bon Samaritain
5:00—Le Jardinière
5:30—Roy Rogers show
6:00—Sans prof. ni bouquins
6:15—Popeye
6:30—Tour à Tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Frontières
7:30—Sherlock Holmes
8:00—Clé de sol
8:30—Filles d'Eve
9:00—Rendez-vous avec Michèle
9:30—Heure du concert
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:23—Commentaires
11:30—Ciné-vedette : A communiquer
1:00—Nouvelles anglaises
1:10—Fin des émissions

DEMAIN

4:00—Mire et 1,000 cycles
4:30—Le mot de la faim
5:00—Cinéfeuilleton
5:30—Le Jardinière
6:00—Les frères Obus
6:30—Tour à tour
6:45—Les nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Liberace
7:30—Pro-musica
7:45—Pour elle
8:00—Découvertes
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—Abat de rigueur
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:23—Commentaires
11:30—Ciné-vedette : A communiquer
1:00—Nouvelles anglaises
1:10—Fin des émissions

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

75e ANNIVERSAIRE — Mgr Victor Tremblay, président de la Société Historique du Saguenay, était conférencier invité aux fêtes qui ont marqué le 75e anniversaire de fondation de la paroisse St-Henri-de-Taillon, au Lac-St-Jean. De gauche à droite, M. XAVIER GAUDREAULT, maire de St-Henri-de-Taillon pendant vingt ans et petit-fils d'un pionnier, M. JOSEPH LAROUCHE; M. le curé JOSEPH GAUDREAULT, de St-Henri; M. JOSEPH-ELIE MALTAIS, maire de la paroisse de St-Coeur-de-Marie et préfet de comté; M. le député fédéral ROGER PARIZEAU, ainsi que M. ARTHUR LEFEBVRE, maire actuel de St-Henri-de-Taillon, et président de la Commission scolaire.

$300 d'amende et 3 ans sans conduire

CHICOUTIMI. — (A. F.) — Paul-André Boily, 20 ans, de Jonquière, le conducteur de l'auto qui a capoté sur la route Jonquière-Rond-Point, et qui a causé la mort de Jean-Marc Villeneuve, s'en est tiré avec $300 d'amende et s'est vu interdire la conduite d'un véhicule pour une période de trois ans.

Le jeune homme a comparu devant le juge Gérard Simard. Celui-ci a dit au prévenu de se "compter bien chanceux" de cette tournure de l'affaire. A défaut de paiement, Boily devra passer deux mois en prison. Le juge lui a accordé trois jours pour payer, bien que le procureur de la couronne, Me Richard Dufour, s'y opposât, "vu la gravité du délit".

L'enquête du coroner, en cette affaire, avait révélé que le conducteur de la voiture "a été négligent du fait d'avoir conduit le véhicule sans permis, après avoir consommé des boissons alcooliques". L'accident est survenu au cours de la nuit du 8 octobre. Quatre jeunes gens ont été blessés.

Restaurant condamné

Le restaurant Monaco, boulevard Talbot, se formalise peu de payer l'amende pour l'exploitation d'une salle de danse. A $1.50 l'entrée, les affaires sont passablement florissantes.

Encore hier, l'établissement s'est vu dans l'obligation de verser $100 d'amende. Ce n'était pas la première fois. M. Dollard Saint-Gelais, agent assermenté de la municipalité de Laterrière, a témoigné devant le juge Simard que le 3 septembre, "ça dansait" au restaurant Monaco. Le témoin a affirmé que la maison n'a pas le permis d'exploiter une salle de danse. Il a ajouté que chacun et chacune doivent payer $1.50 à l'entrée.

Revendications des propriétaires de taxis de St-Félicien

ST-FELICIEN. (L. L.) — Au cours d'une réunion présidée par M. Roch Bouchard, les propriétaires de taxis de St-Félicien ont résolu d'attirer l'attention des membres du conseil sur la nécessité d'appliquer le règlement exigeant de tous les propriétaires de taxis une assurance adéquate pour la protection du public-voyageur.

L'association est d'avis qu'une tolérance ouvre la porte aux abus et est de nature à infirmer le règlement lui-même.

De plus, les propriétaires de taxis soutiennent qu'on devrait annuler le permis de celui qui ne se conforme pas aux conditions posées lors de l'obtention de son permis.

M. Augustin Tremblay, technicien professionnel, a appuyé sur le fait que "le gouvernement actuel devrait faire quelque chose pour le taxi", étant donné qu'il s'agit d'un service public qui ne saurait procurer aux usagés le confort et la sécurité exigée sans être protégé contre la concurrence des voitures privées qui font du taxi.

Cette question vitale pour tous les propriétaires de taxis de la région et de la province a été soumise au conseil régional patronal, lors de sa dernière réunion, lequel s'est engagé à réitérer des démarches auprès des autorités concernées.

M. Tremblay a fait remarquer que les propriétaires de taxis de la région n'ont rien à voir avec la faillite d'une compagnie d'assurances pour le taxi à Montréal, et que "le communiqué d'un journal local à ce sujet semble pour le moins équivoque"...

Expériences à l'école Normale de Jonquière

JONQUIERE. (R.H.) — Des expériences dans le but de trouver de nouvelles méthodes d'enseignement sont en cours à l'école Normale de garçons de Jonquière. Ces expériences sont sous la direction de M. Biémel, de l'Oeuvre centrale du livre et des éditions Declée, de France.

M. Biémel est de passage dans la province de Québec, dans le but de trouver des collaborateurs dans la recherche de nouvelles méthodes d'enseignement. Il a rencontré, mardi, quelques professeurs réunis au collège classique, et leur a expliqué la naissance d'un renouveau dans l'enseignement en France, par l'entremise de l'Institut pédagogique national.

Le renouveau pédagogique en France a été fortement inspiré, selon M. Biémel, par une expérience historique datant de la dernière Grande-Guerre. "Aujourd'hui, a-t-il dit, la France s'est trouvée brusquement devant une courbe démographique ascendante, qui amenait quatre fois plus d'enfants dans les écoles, et, par conséquent, quatre fois moins d'instituteurs et d'espace. C'est de là qu'est née la notion de la productivité dans l'enseignement, en rapport avec l'univers technique marqué dans la vie moderne."

Parmi les professeurs présents à cette rencontre pédagogique, on remarquait le Rév. Frère Jean-Roméo, S.C., grâce auquel M. Biémel est de passage, le Rév. Père Arguin, O.M.I., directeur des études au collège classique, le Rév. Frère Octave, S.C., M. Léopold Bergeron, inspecteur d'écoles pour le district de Jonquière, ainsi que quelques autres professeurs du collège de Jonquière.

A Alma

Grand succès du congrès des responsables de la "préparation au mariage"

ALMA. (P.T.) — Le congrès diocésain des responsables du service de préparation au mariage a remporté un succès éclatant à Alma, au cours de ces deux journées d'étude. Les nombreuses équipes qui ont pris part aux activités du congrès ont été présentées à l'assemblée par Robert Plourde qui souhaita également la bienvenue.

La première question à l'étude et l'une des plus importantes fut "La situation des fiancés", qui fut discutée en équipe avant l'assemblée plénière présidée par Cécile Hélène Legendre, de Port-Alfred. Guy Pilote, d'Alma, dirigea le forum qui suivit l'assemblée plénière et Mlle Jeanne-Mance Proulx tira les conclusions de cette première partie du congrès.

Après le souper à la maison des étudiants, il y eut une partie récréative avec danses de folklore, élection d'un roi et d'une reine ainsi que d'un aumônier dans le camp S.P.M. Cette première journée du congrès se termina par un jeu liturgique, semblable à la veillée pascale, avec psaumes chantés et lectures, suivi d'une méditation par l'abbé Laurent Harvey qui chanta également la messe.

La deuxième journée du congrès débuta par le 14e cours modèle par l'équipe fédérale de Chicoutimi avec M. et Mme Roger Ouellet comme conférenciers. Au cours du dîner à la maison des étudiants, Mgr Gérard Desgagné adressa la parole aux jeunes, après une critique du cours par Jean-Noël Gervais.

Au cours de l'après-midi, les congressistes étudièrent les objectifs de chaque fédération et de chaque section pour l'année 1961. Robert Plourde présenta ensuite un magnifique travail sur l'idéal du responsable, qui fut suivi d'impressions de deux nouveaux responsables et de l'abbé Leclerc, d'Arvida. Mlle Colette Guay, d'Alma, donna ses impressions à titre d'ancienne responsable. Le congrès se termina par les conclusions de l'aumônier diocésain, l'abbé Laurent Harvey.

Les principales activités du congrès ont été réalisées par les équipes suivantes : discipline, secrétariat, critique, liturgie, chants et loisirs et livres et fournitures.

Arvida

Des candidats font la lutte à l'échevinage

ARVIDA. (J.P.) — Il y aura lutte à l'échevinage, pour les sièges no 4 du quartier Est, et no 2 du quartier Ouest, aux élections du 2 novembre.

Le maire sortant de charge, M. Georges Hébert a été réélu par acclamation pour un troisième terme consécutif, de même, que les échevins Georges-L. Potvin et P.-E. Lambert, réélus respectivement aux sièges no 2 des quartiers Centre et Nord.

Par ailleurs, l'échevin Adrien Lévis aura à faire face à deux adversaires, au siège no 2 du quartier Est, MM. François Dufour et Gérard Pelletier, tandis que M. François Gauthier fera opposition à M. Napoléon Gendron, échevin sortant de charge, au siège no 2 du quartier Ouest.

M. Georges-L. Potvin

L'échevin Potvin a été élu pour la première fois en février 1957. Comptable en chef à la cie de chemin de fer Roberval-Saguenay, M. Potvin demeure à Arvida depuis 23 ans ; de plus, il est membre actif de plusieurs organismes, dont les cercles Lacordaire, la Société St-Jean-Baptiste et autres.

Au conseil municipal, l'échevin Potvin est président du comité de finance, membre de la commission d'urbanisme et du commissariat industriel et commercial d'Arvida.

M. Napoléon Gendron

Son collègue l'échevin Gendron est entré à l'hôtel de ville pour la première fois le 1er février 1957. Contremaître à l'emploi du C.N.R., M. Gendron réside à Arvida depuis 1948. Il fait partie de plusieurs organismes, dont la ligue des propriétaires, comme directeur, membre de la société d'horticulture, officier du conseil des Chevaliers de Colomb, marguiller en charge à la fondation de la paroisse de St-Philippe et président de la ligue du Sacré-Coeur.

Le programme de l'échevin Gendron s'énonce comme suit : "servir toujours la vérité : donner encore son appui aux mesures d'intérêt général de la ville et solutionner les problèmes propres à son quartier".

M. Adrien Lévis

M. Adrien Lévis, échevin sortant de charge au siège no 2 du quartier Est a également été élu pour la première fois en 1957. Il est technicien à l'emploi de l'Aluminum Laboratories.

L'échevin Lévis fait partie de la ligue des propriétaires, il est vice-président de l'union provinciale des ligues de propriétaires, vice-président du Laboratory Social Club, membre de l'Association des amateurs

Voir CANDIDATS en page 23

Nécrologie

Mme Joseph-Etienne Bergeron

Est décédée à Chicoutimi, le 26, à l'âge de de 79 ans et 9 mois, Mme Joseph-Etienne Bergeron née Valentine Roussel, domiciliée au 34 ouest de la rue Price, à Chicoutimi. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires du 304 est, de la rue Racine, Chicoutimi. Le service funèbre aura lieu samedi, à 11 hres, à l'église du Christ-Roi et l'inhumation aura lieu au cimetière St-François-Xavier.

Mme François Tremblay

Est décédée à Saint-Gabriel de Ferland, le 26, à l'âge de 39 ans et 10 mois, Mme François Tremblay, née Cécile Bergeron. Les restes mortels sont en chapelle ardente chez sa mère, Mme veuve Edmond Bergeron, au rang double de Ferland. Les funérailles auront lieu samedi, dans la paroisse, ainsi que l'inhumation.

C'est la résistante, c'est l'effort qui donne à l'individu la volonté, sans quoi il n'est rien.

E. LABOULAYE

M. Adrien Plourde à la TV :

"L'ALCAN veut reprendre les avantages accordés en 1957"

ARVIDA. (M.T.) Afin de renseigner le public sur les négociations, entreprises il y a quelques mois en vue du renouvellement des conventions de travail des employés de bureau et des employés payés à l'heure, le président du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida s'est adressé à la population par le truchement de la télévision.

M. Adrien Plourde, dans une récente causerie, a établi la position syndicale : il n'y aura pas de recul sur ce qui a été obtenu en 1957, à la suite de la grève.

Faisant allusion à une grève possible, le président a notamment déclaré : "Nous savons que nous jouons gros jeu, mais nous croyons que l'opinion publique, c'est le meilleur tribunal qui soit. Nous connaissons toutes les implications d'une grève d'envergure, elle affecte tout le public qui a alors le droit de tout savoir. En 1957, les maires de nos villes et toute la population ont été informés de nos demandes et nous ont appuyés. Nous les remercions une fois de plus.

"La compagnie essaie cette année de reprendre ce qu'elle a accordé en 1957. C'est une tentative qui ne réussira pas, parce que l'opinion publique ne peut pas se faire complice d'une compagnie qui veut traiter injustement ses travailleurs".

Comme avertissement à la compagnie, M. Plourde a ajouté : "Que la compagnie prenne garde de bousculer l'opinion publique, c'est un bien précieux qu'on ne regrette que lorsqu'il est trop tard. Ce qui vient de se passer à Cuba devrait la faire réfléchir."

Auparavant, le président du syndicat des employés de l'aluminium avait rappelé que c'est au prix d'énormes sacrifices que els travailleurs avaient arraché à la compagnie, le droit d'être traités sur le même pied, partout dans la province.

Revenant à 1957, il a dit : "Pendant la grève d'Arvida, les filiales d'Isle-Maligne, de Shawinigan et de Beauharnois fafriquaient de l'aluminium. Il ne faut pas en faire grief aux travailleurs. Ils n'ont jamais refusé de se joindre à nous. Les grèves auraient été illégales et nous voulions leur éviter : Asebstos, Louiseville et Murdockville. Nous étions en 1957, ne l'oublions pas".

Selon lui, la compagnie a résisté à l'époque, tant que ses réserves d'aluminium n'ont pas été épuisées. Elles ont été épuisées après quatre mois. Les réserves auraient été épuisées en deux mois si toutes les alumineries avaient été en grève.

Et il a ajouté : "Il est fort possible aussi que la grève aurait pu être évitée, car si on peut facilement accumuler des réserves pour de l'aluminium ordinaire, on ne peut en faire autant pour les alliages. De plus, si vraiment la compagnie avait des concurrents, ça n'aurait pas été le temps pour elle de les laisser acheter ailleurs".

Dans les présentes négociations, le président du syndicat a mentionné que la politique de la compagnie était de diviser pour régner. Il a mis les travailleurs en garde contre la publicité dangereuse de la compagnie "parce qu'elle est dissimulée".

"L'Aluminum Limited, de poursuivre M. Plourde, est, suivant la maison Beaubien Cie, "dans une situation financière très solide". (Voir page financière de LA PRESSE du 19 juillet 1960.) Gardez ou donnez votre sympathie à ceux qui en ont vraiment besoin."

Le président du syndicat a déclaré que la compagnie avait offert à Shawinigan de négocier un contrat de "A" à "Z" avec des augmentations de salaire possibles, etc... A l'Isle-Maligne, la compagnie offre de renouveler la convention actuelle et d'accorder rétroactivement tout ce que les négociations centrales d'Arvida pourront donner. Les travailleurs de ces deux usines ont refusé ces offres. Ils ont été insultés par les offres de la compagnie.

"Si les travailleurs de Shawinigan et d'Isle-Maligne avaient accepté ces propositions du moindre effort, a poursuivi M. Plourde, il est évident que les travailleurs d'Arvida auraient refusé de tirer les marrons du feu. Ça aurait été le commencement de la dislocation de toute notre organisation. A première vue, ces propositions semblent convenables, mais dès qu'on les analyse le moindrement, on en découvre facilement toutes leurs implications et toute leur malice."

Il a rappelé que l'Aluminum Company est une compagnie très forte mais aussi vulnérable. Vulnérable, parce que c'est une compagnie qui dépend exclusivement de nos ressources naturelles, de nos chutes d'eau.

Afin de continuer à informer le public sur les négociations actuelles, le syndicat se propose de revenir devant la population et d'expliquer en détail les différentes demandes syndicales.

M. D. H. Ferguson soutient l'évidence d'un surplus de production d'aluminium

ARVIDA. (M.T.) — "Même dans un déluge de propagande et d'allusions à la grève, le Syndicat ne pourra jamais noyer l'évidente vérité du surplus de production qui existe aujourd'hui dans l'industrie de l'aluminium et l'évidente vérité aussi que les usines d'Arvida ne produisent pas à pleine capacité".

C'est ce que déclare M. D. H. Ferguson, directeur des usines de l'Alcan d'Arvida comme commentaire en marge de la causerie de M. Plourde.

"L'eau qui coule dans le Saguenay, ajoutait le porte-parole de l'Alcan, aurait peu de valeur pour nos employés si elle ne servait à la fabrication du métal et à leur procurer des emplois".

"Le monde de l'aluminium est bien différent aujourd'hui, comparé à ce qu'il était il y a 15 ans. Tant de nouveaux fabricants sollicitent la clientèle. Ce qu'il y a de plus important pour les employés, a précisé M. Ferguson, c'est la sécurité de leur emploi. Et la seule chose qui puisse protéger cet emploi c'est un effort de compréhension mutuel entre la direction et le monde du travail en vue de surmonter les difficultés auxquelles nous avons à faire face".

"Le Syndicat a, en ce moment, un grand défi à relever dans la région : celui de coopérer afin d'aider les hommes actuellement sans emploi à retourner au travail. Ce n'est qu'en travaillant intelligemment et d'une façon constructive que nous y réussirons, d'ajouter M. Ferguson".

"Nos employés, dit-il, le syndicat et la collectivité savent de toute évidence que les 6,500 personnes environ actuellement sur les listes de paie des usines d'Arvida sont parmi les mieux payées au Canada. Notre plus cher désir est naturellement de vendre suffisamment de métal sur les marchés afin de remettre en activité à 100 pour cent nos salles de cuves et ainsi, de rappeler au travail de bons collaborateurs qui ont malheureusement dû être mis à pied durant les deux ou trois dernières années en raison du manque de contrats".

En terminant, le directeur des usines d'Arvida a affirmé que tout ce qui met actuellement en péril la position de la compagnie en face de la concurrence des producteurs étrangers tendra, non pas à augmenter mais à diminuer le nombre des travailleurs à Arvida.

Port-Alfred

On fête deux professeurs à l'écoles des métiers

PORT-ALFRED. (R.P.) — A l'occasion d'une fête intime ayant pour but de souligner les promotions obtenues par deux professeurs de l'Ecole de métiers de Port-Alfred, le Rév. Frère Julien, E.C., directeur, a déclaré : "Il nous coûte énormément de les voir nous quitter, mais on ne saurait empêcher quelqu'un d'accepter des responsabilités nouvelles et de faire ainsi plus de bien."

Nous nous réjouissons également, ajoutait le directeur, du transfert des autres professeurs, qui feront un grand bien dans leur nouveau milieu. Nous avons eu de grandes consolations en voyant arriver les Rév. Frères Dominique et Marc, ainsi que de jeunes techniciens. Il s'agit de MM. Maurice Simard, Julien Gagnon et Benoit Roberge, choisis parmi les meilleurs de nos finissants, qui sauront, j'en suis assuré, marcher sur les traces de leurs prédécesseurs, ajoutait le Frère Julien, en terminant.

Au début M. Andréa Bouchard, président de l'association du personnel de l'école, souhaita la bienvenue aux conviés et remercia particulièrement les Rev. Frères Gabriel et Berchmans, ainsi que M. et Mme Gabriel Dion, venus tout spécialement de Québec, pour assister à cette fête intime.

M. Henri Delisle, promu au poste de surintendant des ateliers à l'Institut de technologie de Chicoutimi, a communiqué ses impressions. Celui-ci exprima le plaisir qu'il a ressenti pour le bel accueil qui lui a été réservé à Chicoutimi. Rappelant ses nombreuses années d'enseignement à Port-Alfred, près de 15 ans, avec pour compagnons de travail un petit groupe de professeurs, M. Delisle fit allusion au bel esprit d'équipe qui règne également à Chicoutimi. "La famille est plus grande, voilà tout", ajoutait-il.

Le Rév. Frère Gabriel, maintenant directeur-fondateur de l'école de métiers à l'Institut St-Jean-Bosco, traça les grandes lignes des travaux accomplis jusqu'ici pour l'ouverture de son école. Il fit remarquer que le travail ne manque pas et remercia le directeur et le personnel de l'école pour l'aimable invitation. En terminant, le religieux ne cacha pas sa satisfaction d'avoir eu à enseigner pendant près de huit ans avec des confrères compréhensifs et généreux.

Pour sa part, le Rév. Frère Berchmans, transféré à la maison principale de la communauté à Québec, parla du nouveau milieu où il professe.

M. Gabriel Dion, a, pour sa part, été invité, à la fin des vacances, à organiser une section de l'enseignement spécialisé à Lauzon et M. Georges Routhier est maintenant au service de la commission scolaire de la base de l'ARC de Bagotville.

Ceux-ci enseignaient également à l'école de métiers de Port-Alfred.

Parmi les autres membres du personnel présents, nous remarquions, MM. et Mmes Maurice Girard, chef de section de l'ajustement; Marcel Genest, chef de section de l'électricité: Robert Cliche, responsable de l'atelier de menuiserie, Les Rév. Frères Edmond et Joachim, professeurs de théorie MM. et Mmes Martial Verreault, professeur de menuiserie: Germain Simard, magasinier, ainsi que M. Normand Lavoie et sa compagne, secrétaire de l'école.

Les fléchettes

JONQUIERE. (A.H.) — Le club des Moose, de la ligue senior de fléchettes du Saguenay, a battu celui d'Alex Garant, au compte de 9 à 3, mardi soir, à la salle des Elks de Kénogami. L'Alex Garant est demeuré en première position malgré cette défaite.

Dans l'autre rencontre, les Elks ont défait les porte-couleurs de Jean-Paul Gagnon, au compte de 7 à 5.

A Arvida, la Légion locale a fait partie nulle contre les contremaitres de l'Alcan, tandis que les Caporaux ont subi un échec de 8 à 4 aux mains de l'équipe de la Base de Bagotville.

Deux autres programmes doubles seront présentés ce soir à Arvida et Chicoutimi.

Nouvelle régente à St-Albert-le-Grand

JONQUIERE. (R. H.) — Mme Juliette Naud a été élue régente du cercle Jésus-Marie des Filles d'Isabelle de la paroisse St-Albert-le-Grand.

Les autres membres du conseil sont Mmes Marie Hamel, ex-régente; A.-Marie Bergeron, vice-régente; Marguerite Achard, secrétaire-archiviste; Raymonde Lessard, secrétaire-financière; Bernadette Dallaire, secrétaire-trésorière. Les fonctions du conseil seront occupées par les membres suivants: Mme Georgette Vandal, gardienne; Mme Rosalba Gagnon, garde-intérieure; Mme Jeannette Tremblay, garde-extérieure; Mme Marie-Ange Tremblay, chancelière; Mme Jeanne-d'Arc Boucher, rédactrice; Mlle Thérèse Bergeron et Mme Suzette Corneau, guides; Mlle Marthe Corneau, porte-étendard.

Subvention de $114,885 à la com. scolaire de Chicoutimi

CHICOUTIMI. (A. J.) — Les commissaires d'écoles de Chicoutimi, en dépit des longues heures qu'ils ont passées à discuter leurs problèmes, mardi soir, n'ont pu épuiser la longue série d'articles qui étaient au programme. Il a fallu ajourner à lundi prochain, alors qu'on tentera de disposer des projets demeurant à l'étude.

Le secrétaire a tout de même annoncé que la commission vient de recevoir, de la part du gouvernement provincial, un chèque au montant de $114,885, qui équivaut à 60 pour 100 de la subvention pour les salaires du personnel.

Les commissaires se sont montré tout disposés à installer une section d'études classiques chez les filles, tout aussi bien qu'ils l'ont fait pour les garçons, dès que les circonstances le permettront. Par contre, ils se refusent à accorder toute liberté au personnel enseignant quant à l'achat de récompenses à leurs élèves. De même n'ont-ils pu étudier le bilan des caisses scolaires; car certains responsables de ces institutions n'ont pas encore présenté leur rapport.

Une lettre reçue du surintendant de l'Instruction publique laisse toute liberté à nos commissaires quant à l'amélioration de la situation chez les élèves considérés comme arriérés mentaux. Au même domaine, après les considérations exposées par M. Roger Villeneuve, directeur d'un groupement régional où l'on tente de réhabiliter des jeunes atteints de paralysie cérébrale, ils accordent de payer $20 par mois, par élève de cette organisation qui tombe sous la juridiction de la commission scolaire de Chicoutimi. Il y en aura trois, au plus, au cours de cette année.

Le Frère directeur de l'école secondaire Monseigneur Racine, présent à la réunion, s'est vu accorder une subvention pour une page d'annonce dans "L'Escalade", qui veut commémorer dignement le centenaire de la commission scolaire de Chicoutimi: ainsi que diverses autres demandes en vue de la correction d'anomalies mineures dans son établissement. Il en fut de même quant au cercle scientifique de la même école, qui réclamait, par la voix de son président, Claude Perron, la somme accordée l'an dernier, soit $125, pour l'avancement des membres de ce groupe.

Convocations

Convocations. — A Chicoutimi, ce soir, à 8 heures, au local de la section masculine de la brigade ambulancière Saint-Jean, de Chicoutimi, 452 rue de l'Hôtel-Dieu, grande soirée dite des pommes, pour le grand public.

ELECTIONS A ARVIDA — M. Georges Potvin (à gauche), réélu par acclamation, lundi, à l'appel nominal; MM. Napoléon Gendron, quartier ouest, no 2, et Adrien Lévis, quartier est, no 2, sont de nouveau candidats. L'adversaire de M. Gendron est M. François Gauthier, président de la ligue des Propriétaires, tandis que M. Lévis fera la lutte à MM. Francis Dufour et Gérard Pelletier, nouveaux venus sur la scène municipale.

Arbitres patronaux choisis à l'Aluminium

ARVIDA. (M.T.) — Le Syndicat national des employés de l'Aluminium d'Arvida, a désigné Me Pierre Vadeboncoeur de Montréal, au service de la CSN, comme arbitre syndical sur le tribunal d'arbitrage. On sait que ce tribunal sera appelé à trouver un terrain d'entente pour le renouvellement de la convention de travail des employés de l'Alcan.

Me Vadeboncoeur agira comme arbitre syndical pour les employés payés à l'heure et pour les employés de bureau.

La compagnie a nommé Me Guillaume Geoffrion comme arbitre patronal pour les employés payés à l'heure et Me Marcel Bélanger comme arbitre pour la section des employés de bureau.

Le Syndicat comprend mal que la compagnie ait désigné deux arbitres différents lorsqu'il s'agit d'employés travaillant pour la même compagnie, dans la même usine et qui font des demandes presqu'identiques. Le Syndicat allègue que cette double nomination n'est pas de nature à faciliter le travail du tribunal d'arbitrage.

De son coté, la compagnie, pour justifier la nomination de deux arbitres, un pour les employés de bureau et l'autre pour les employés payés à l'heure, fait remarquer qu'il s'agit de deux contrats séparés.

Les arbitres désignés se sont rencontrés pour s'entendre sur le choix du président du tribunal. Ils ne se sont pas entendus suivant la loi, c'est maintenant au ministre du Travail à nommer le président de ce tribunal d'arbitrage. Même s'il n'y a aucun délai pour désigner le président, le syndicat croit que le ministre en question désignera rapidement le président du tribunal.

Lorsque ce tribunal sera formé, la compagnie et le syndicat présenteront une preuve et une argumentation pour justifier leurs demande. Le tribunal d'arbitrage, par la suite, fera ses recommandations aux parties sur ce que devrait être la prochaine convention collective de travail. Les deux parties ne sont toutefois pas obligées d'accepter ces recommandations, si elles le jugent à propos.

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 117-1051 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 460

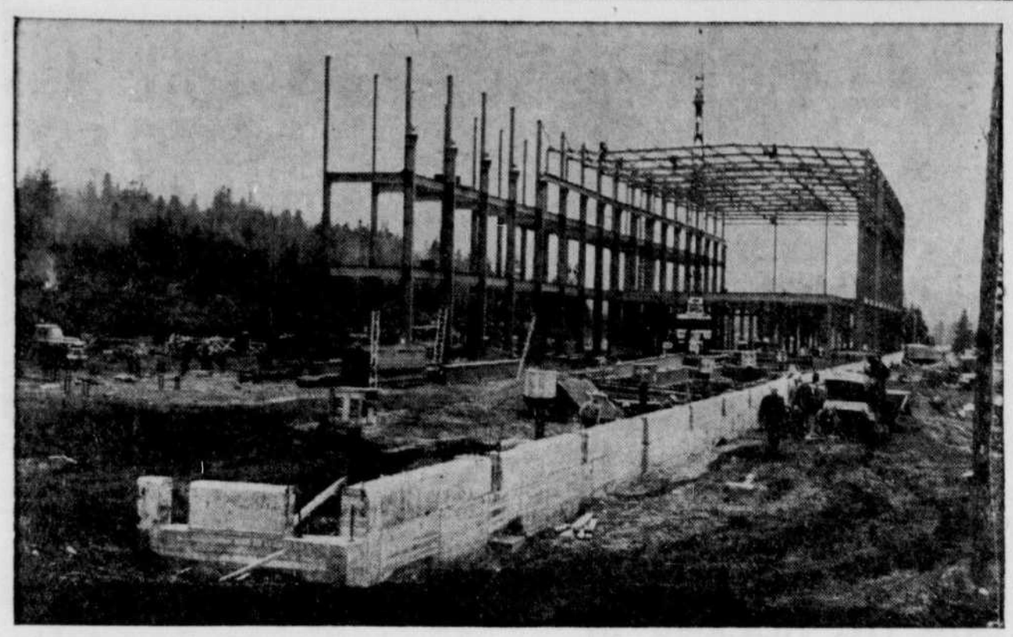

MASTODONTE DE FER ET D'ACIER — Tel est l'aspect actuel du moulin Price, en construction sur la rive sud de la rivière au Sable, au coût de $22 millions. A quelle ville, de Jonquière ou de Kénogami, reviendra la part du lion des taxes municipales sur ces nouvelles valeurs immobilières ? C'est la question du jour ! Un véritable litige mettant les deux villes-soeurs en ... concurrence !

Au lac Beauport

Cours intensifs d'administration d'entreprises

ARVIDA. (J.P.) — M. Georges-E. Carrier, secrétaire-trésorier de la ville d'Arvida, a été autorisé à s'inscrire aux deux sessions intensives des cours d'administration d'entreprise qui seront donnés au lac Beauport, du 10 au 13 novembre et du 8 au 11 décembre 1960.

Ces cours seront donnés sous les auspices de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal et de la faculté de commerce de l'université Laval de Québec, en collaboration avec l'Association professionnelle des industriels de la province.

La ville paiera les frais d'inscription et de séjour qui se totalisent à $250 et, en plus, les frais de transport.

D'autre part, les autorités de la ville, en considération de l'offre de la Commission des écoles catholiques d'Arvida au sujet de la formation des brigades scolaires, et afin de déterminer exactement quelle ampleur il faudra donner à ce mouvement, ont décidé de référer toute cette affaire au comité du personnel qui en fera une étude en collaboration avec le chef de police et soumettra un rapport aux membres du conseil dans le plus bref délai possible. Le comité étudiera également la possibilité de nommer un membre de la force constabulaire pour l'organisation de ces brigades.

60 p.c. des camionneurs en un jour de démarches

Le syndicat des camionneurs du comté de Roberval a vu le jour

ROBERVAL, (L.L.) — Il a fallu 24 heures de travail pour faire naître le Syndicat des camionneurs du comté de Roberval. C'est dimanche dernier qu'avait lieu le recrutement des membres à travers toute la région. 87 pour cent des camionneurs ont été visités à leur domicile et sur ce nombre, 79 pour cent ont adhéré au syndicat. Il est à prévoir que ce pourcentage augmentera encore, dès que les camionneurs auront tous été rencontrés.

Voici le texte intégral que nous a remis son président élu, M. J.-M. Senneville, de St-Félicien : "Depuis quelque temps, dans le comté, des solliciteurs étrangers appartenant à des associations de camionneurs du comté voisin, ont tenté de jeter les bases de leur union syndicale, en faisant appel à la bonne volonté de nos camionneurs. Un incident regrettable, la grève illégale des camionneurs de Chambord, nous a portés à réfléchir sur le manque de sérieux des agents d'affaires de cette association. Et c'est à ce moment-là que nous, camionneurs du comté, avons décidé de former notre propre syndicat."

"Nous avons réalisé que le comté, sur le plan syndical, était capable de s'organiser sans le concours d'étrangers qui viennent périodiquement, extorquer des sommes d'argent assez considérables à nos camionneurs. Et pour cause ; nous savons par expérience qu'une fois la contribution obtenue, ces agents d'affaires nous abandonnent à nos problèmes syndicaux sans se soucier de nous jusqu'à la prochaine collecte, l'année suivante."

"Notre syndicat, avec l'appui de ses membres, est en mesure de réaliser de grandes choses. Nous entendons bien revendiquer les droits de nos camionneurs lorsque ceux-ci se-

Voir CAMIONNEURS page 24

Selon le maire Bradet

Les propriétaires favoriseraient l'annexion à la ville de Kénogami

KENOGAMI. (R.H.) — Le maire J.-O. Bradet a déclaré, à une assemblée publique, hier soir, que la majorité, en nombre et en valeurs, des propriétaires de la paroisse de Jonquière, intéressés au projet d'annexion, étaient en faveur de s'unir à Kénogami.

Cette déclaration du maire faisait suite à la lecture d'un mémoire de la paroisse de Jonquière à la ville de Kénogami. Au début de la discussion, l'échevin Alonzo Gravel a déclaré : "Une population de 13,000 âmes a le droit de vivre et de se développer, et c'est pourquoi, aussi longtemps que je le pourrai, je défendrai le point de vue de Kénogami".

"Nous pensons, de préciser le maire, que la ligne naturelle de développement de notre ville est la rue Nelson, c'est pourquoi nous ne voulons pas aller plus loin". M. Gravel a par la usite repris : "Il serait tout aussi logique pour nous d'annexer la nouvelle usine qui sera érigée près de la rivière Deschesnes, plutôt que de donner le champ libre à Jonquière". L'échevin Pierre-Antoine Lapointe ajouta qu'il n'était pas normal "qu'une autre ville passe par-dessus Kénogami pour annexer".

"Nous avons demandé à la compagnie Price, a repris le maire, de s'annexer à Kénogami, mais elle a refusé. Nous lui avons également proposé de nous aider dans cette affaire, mais elle a maintenu son refus. Je ne sais pas si elle est resté fachée à la suite de l'affaire du pont ?" Il mentionna aussi que la ville n'avait pas d'argent et que si des emprunts devaient en découler, Price Bros. se verrait alors liée dans la même proportion de 68 pour cent représentant la répartition de ses redevances actuelles en taxes municipales. "Si Kénogami n'est pas en mauvaise posture, conluait-il, il ne faut pas oublier que les propriétaires paient de grosses taxes. Parce que notre situation est bonne, on veut nous punir."

Avant de clore l'assemblée, le greffier, Me J.-J. Turcotte, a donné quelques explications au sujet des procédures à suivre dans cette affaire. Selon lui, un mémoire sera présenté aux contribuables intéressés, de même qu'à la paroisse de Jonquière. Si dans les 60 jours qui suivent les propriétaires acceptent les offres de Kénogami, le tout sera réglé environ deux mois plus tard. Cependant, si le conseil de la paroisse s'objectait, il faudrait avoir recours, avec l'appui des contribuables, au ministère des Affaires municipales.

Le mémoire

Il y a quelques semaines, la cité de Kénogami entreprenait des démarches aux fins d'annexer une partie du territoire de la paroisse de Jonquière du côté ouest de la rivière aux Sables, en partant des limites de son territoire dans le rang St-André, pour se rendre sur une distance assez prolongée jusqu'aux terrains qui bordent la décharge du Saguenay.

Quelles ont été les causes déterminantes qui ont incité le conseil de la cité de Kénogami à procéder dans ce sens ?

Plusieurs facteurs que nous allons énumérer le plus brièvement possible sont venus influencer l'initiative prise par le conseil de la cité de Kénogami.

Construction d'une usine

Il est de notoriété publique, car le projet est déjà en train de réalisation, que la compagnie Price Brothers va terminer d'ici 18 à 24 mois la construction d'une nouvelle usine située sur ses terrains à l'ouest de la rivière aux Sables, lesquels terrains font présentement partie de la paroisse de Jonquière.

La compagnie Price Brothers va payer bien entendu des taxes très appréciables à la cité qui annexera ce territoire et la perception de ces taxes serait d'une très grande utilité pour tout le développement qu'est appelée à connaître d'ici peu de temps notre cité sur le territoire qui lui appartient du côté ouest de la rivière aux Sables.

Expansion :

En partant de l'origine du problème, il faut reconnaître que la cité de Kénogami est encerclée par la cité de Jonquière et d'Arvida à l'est, au sud et au nord, et que le seul débouché qui lui reste se trouve du côté ouest de la rivière aux Sables.

Si notre cité veut s'agrandir et se développer, il lui faut donc une voie de communication entre les deux rives de la rivière aux Sables, ce qui devrait se produire très prochainement et ensuite il va lui falloir pourvoir immédiatement au développement domiciliaire du territoire qu'elle possède déjà et de celui qu'elle désire annexer.

Donc pour ne pas étouffer, la cité de Knogami doit se développer du côté ouest de la rivière aux Sables dans un court délai et pour ce faire, il lui est nécessaire d'augm nter ses revenus par la taxe foncière comme ceux que lui apporterait la perception des taxes de la nouvelle usine de la compagnie Price.

Géographie

Il faut noter que géographiquement parlant le territoire que notre cité désire annexer est contigu à celui qu'elle possède déjà et que même dans l'esprit de tous les contribuables de ces territoires, la partie annexée et celle non encore annexée ont toujours formé et forment encore un tout non séparable.

Il est donc absolument logique, tant du côté géographique que du côté humain ou social, que notre cité cherche à rattacher ensemble les territoires qui selon la coutume et la tradition se sont toujours considérés comme unis.

Ces contribuables ne se sont jamais plaints de leur annexion scolaire à la cité de Kénogami et c'est pourquoi ils désirent si fortement faire partie de cette dernière dans le domaine municipal.

Urbanisme

Il ne faut pas oublier que la cité de Knogami avec la confection présente de son plan d'urbanisme par des experts qualifiés en la matière veut faire du côté ouest de la rivière aux Sables un territoire bien divisé, moderne et qui répondra entièrement aux exigences du développement domiciliaire prochain qui s'y fera.

Le territoire contigu que notre cité désire annexer bénéficiera lui-même largement de ce plan d'urbanisme et sur ce plan comme sur tous les autres le conseil de notre cité croit fermement que le territoire à annexer va y gagner beaucoup plus à faire partie de la cité de Kénogami plutôt qu'à Jonquière.

Ceci est tellement vrai que tous les contribuables qui demeurent sur les territoires à annexer et qui y vivent du produit de leur travail se sont montrés dans une proportion de 90 pour cent en faveur de l'annexion de leur territoire à la cité de Kénogami.

Cette manifestation presque absolue de leur part montre donc que ces contribuables considèrent d'eux-mêmes que la logique des choses leur demande de faire partie de la cité de Kénogami plutôt que de la cité de Jonquière.

Domaine scolaire :

D'ailleurs ces territoires que la cité de Kénogami désirent annexer au point de vue municipal font déjà partie sur le plan scolaire de la cité de Kénogami.

Encore là il paraît très logique que ce territoire qui sur le plan scolaire est partie intégrante de notre cité le devienne très bientôt sur le plan municipal afin que ce territoire fasse un tout ordonné, uniforme et non disparate.

Il serait anormal que les contribuables de ce territoire aient des obligations municipales dans la cité de Jonquière et des obligations scolaires dans la cité de Kénogami.

Illogisme de l'annexion à la cité de Jonquière

La cité de Jonquière ne peut donner prochainement à ce territoire un plan d'urbanisme modèle et elle n'a pas besoin de ce territoire pour son expansion car elle a de très larges ouvertures sur ses limites à l'est, à l'ouest et au sud.

Du point de vue géographique la cité de Jonquière, si elle annexe le territoire auquel la cité de Kénogami est intéressé, devra faire un crochet par l'Orée des Bois pour pénétrer sur le dit territoire et on voit immédiatement toutes les difficultés que cette cité aurait dans l'avenir au point de vue d'urbanisme, des servitudes et des services municipaux.

Les contribuables intéressés ont une préférence marquée pour leur annexion à la cité de Kénogami et encore une fois ceci n'est pas à l'avantage de la cité de Jonquière.

De plus, chose très importante, d'ici un très court laps de temps un système de péréquation sera établi pour les cités, villes et municipalités de la province et il appert que la cité de Jonquière recevra annuellement un montant de péréquation très élevé alors que la cité de Kénogami, sur ses bases actuelles, ne recevra presque rien.

La cité de Jonquière ne sera pas intéressée à cause de ses nombreuses facilités dans d'autres quartiers, à développer un territoire à annexer tandis que la cité de Kénogami, par la force des choses se verra obligée de développer graduellement ce territoire dont elle désire l'annexion.

Il appert donc de ce court mémoire, que tant du point de vue de la géographie, que des points de vue de l'urbanisme, que la nécessité d'une expansion ordonnée, de la situation scolaire qui prévaut déjà, du plan directeur qui apportera à ces nouveaux territoires une base moderne de développement domiciliaire, qu'enfin du désir non équivoque des contribuables de ce territoire de se voir intégrer à la vie municipale de la cité de Kénogami, il appert donc pour toutes ces raisons qu'il est essentiel pour la cité de Kénogami de se rattacher ce territoire dont elle désire l'annexion afin qu'elle puisse se développer d'une façon graduelle et continue et afin qu'elle puisse réaliser avec les moyens que lui donneront cette annexion du nouveau territoire tout le développement qu'est en droit d'attendre le côté ouest de la rivière aux Sables.

De plus, ce qui est très important, cette annexion qui est essentielle pour la cité de Kénogami fait partie à tous points de vue de la logique la plus élémentaire lorsque l'on regarde tous les aspects du problème.

Le Dr EDMOND PAQUET, chef du Service de médecine au Sanatorium St-Michel et médecin consultant à l'Hôtel-Dieu de Roberval, qui vient d'être nommé directeur médical adjoint du Sanatorium. Après avoir obtenu son doctorat en médecine de l'université Laval et sa licence du Conseil Médical du Canada en 1950, le Dr Paquet poursuivit ses études post-scolaires au Post-graduate School of Medicine de l'Université de Pennsylvanie, Philadelphie, puis dans les hôpitaux de Paris et d'Oxford. Il est spécialiste en médecine interne du Collège des médecins de la province de Québec, membre associé (Fellow) du Collège Royal des médecins du Canada, et Fellow de l'American College of Chest Physicians.

Construction de deux écoles d'Alma autorisée au coût de $479,000.00

ALMA. (P.T.) — La Commission scolaire d'Alma vient d'autoriser le début des travaux pour la construction de deux écoles de douze classes au coût de près d'un demi-million de dollars. Il s'agit de l'école Damase Boulanger, située en face du collège St-Joseph et de l'agrandissement de l'école St-Pierre, dans la paroisse du même nom. Ces travaux qui emploieront environ 75 hommes au cours de l'hiver aideront considérablement à diminuer le chômage saisonnier.

Ecole Damase Boulanger

Le contrat pour la construction de cette école de douze classes a été accordé à Laurent Renaldy et Patrick Lemieux au coût total de $227,726. La plomberie sera exécutée par la plomberie Maltais et l'électricité a été accordée à J.-I. Barrette et Fils.

L'agrandissement de l'école St-Pierre, qui sera une construction séparée de l'ancienne mais reliée par un corridor, coûtera la somme de $252,285. Le contrat général a été accordé à Mireau construction, d'Alma ; la plomberie et le chauffage ont été accordés à J.-M. Duchesne et l'électricité à la Cie Desjardins.

Les travaux de construction sont commencés depuis le début de la présente semaine et l'on prévoit que ces deux écoles seront livrées à la Commission scolaire à temps pour l'ouverture des classes en 1961.

Préparatifs de la campagne du timbre de Noël au Saguenay

ALMA. (P. T.) — Un timbre vert, rouge et blanc, de grande valeur même s'il n'est pas admis par les philatélistes, montrant une scène d'enfants qui apportent l'arbre de Noël, sous l'emblème de la Croix de Lorraine, sera apposé sur tout le courrier des fêtes cette année. Il s'agira de la grande campagne entreprise pour combattre la tuberculose.

La très grande valeur du timbre de Noël réside avant tout dans l'intention de celui qui l'emploie : mener la lutte contre la tuberculose, une maladie évitable.

Le président du comité local du timbre de Noël, M. Gilles Goulet, d'Alma, inspecteur de sécurité à l'Alcan, a annoncé cette semaine que le comité venait de recevoir les timbres qui seront distribués dans les localités d'Alma, Riverbend, Naudville et Isle-Maligne. La campagne de cette année sera la 34e d'envergure nationale tenue au Canada dans le but d'inviter la population à combattre la tuberculose.

Malgré une amélioration très marquée dans le traitement et la guérison de la tuberculose, elle demeure une maladie sérieuse car, au Canada, de 25 à 30 nouveaux cas sont décelés tous les jours, pour un grand total d'environ 9,000 cas par année. En 1957, les sanatoriums recevaient 9,000 nouveaux patients alors que 4,000 anciens revenaient suivre des traitements.

Le président du comité local, M. Gilles Goulet, a déclaré de plus, que toutes les recettes de la campagne du timbre de Noël recueillies dans la région d'Alma seront affectées à la même région. Les objectifs du comité sont l'assistance aux malades et aux familles des malades de la région, l'éducation de la population par les différents moyens mis à la disposition des comités ainsi que le dépistage et la prévention.

CANDIDATS

SUITE DE LA PAGE 22

de radio de la province de Québec.

Parmi les principaux item dont fait mention le programme de M. Lévis, on remarque : "Application aussitôt que possible suggestion de l'étude sur le personnel de la ville ; étude du système de gérance municipale ; organisation conjointe de la ville et de la commission scolaire, particulièrement dans le domaine de la récréation et dans tous les domaines où la chose est possible ; l'annexion d'au moins tout le territoire faisant partie de la paroisse St-Mathias ; redivision plus équitable de la ville en quartiers et élection tous les trois ans".

15 jours de "temps" pour un voleur au parcomètre

CHICOUTIMI. (A.F.) — Un jeune homme, de Jonquière, vient vraiment de constater ce que ça coûte de vider les parcomètres : 15 jours de prison.

C'est la sentence rendue par le juge Gérard Simard au prévenu, qui a comparu devant lui : "J'espere que ça vous servira de leçon", de lui dire le magistrat.

L'inculpé espérait obtenir une sentence suspendue. Mais la Justice a une patience limitée. Ce Jonquiérois avait déjà bénéficié d'une belle clémence, deux fois auparavant. Il n'y avait plus d'alternative, une condamnation s'imposait. C'est ainsi que le détrousseur de parcomètres séjournera quinze jours là où le temps n'est pas mesuré par un cadran, mais par la clef du geôlier.

"UN DINER DE FRUITS DE MER?" FACILE AVEC LE THON CLOVER LEAF!

THON À LA COLOMBIENNE

Mélanger 1 bte de Thon Clover Leaf avec 1 bte de crème de champignons ou de poulet. Ajouter 1 t. de petits pois, 1 t. de carottes, 1 t. de pommes de terre cuites, en cubes, et 1 oignon finement haché. Lier avec une légère quantité de lait. Verser dans un plat allant au four. Recouvrir de pâte et cuire au four 20 min. à 375°.

ESSAYEZ LES CREVETTES CLOVER LEAF
pour de délicieux hors-d'oeuvre et coquetels de fruits de mer.

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 117-1051 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 460

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

C'est maintenant définitif, une école de hockey pour les jeunes, de 8 à 12 ans, prendra forme samedi, au palais des sports de Jonquière, à compter de 8.30 h. Cette initiative des sportifs Roger Malaison, de Kénogami, Emilien "Ti-Caye" Raymond et Fernando Dicaire, de Jonquière, a été rendue possible grâce à la compréhension des dirigeants du palais des sports de Jonquière, — Jonquière-Loisirs — qui ont accepté de mettre à la disposition de ces 3 grands du hockey mineur l'aréna local, pour toute la matinée de samedi. La formation d'une telle école était devenue nécessaire, puisque Jonquière voulait posséder une vaste organisation de hockey mineur, pour assurer la relève des clubs scolaires et amateurs, junior et intermédiaire.

Les jeunes pourront être choisis par les moniteurs, qui formeront une ligue de 4 clubs de calibre midget — 12 à 14 ans — La création de ce circuit a été proposée par M. Sammy Pollock, lors de sa dernière visite à Jonquière. C'est pourquoi on a réservé les services des dévoués Raymond, Dicaire et Malaison. Ce dernier groupera les candidats de Kénogami, tandis qu'Emilien Raymond recrutera des jeunes dans les limites de la ville de Jonquière. C'est le chef de la sûreté municipale de Jonquière, M. Fernando Dicaire, qui dirigera l'école de hockey et organisera la ligue midget. La ligue comprendra 4 clubs et jouera un programme double tous les samedis matins au palais des sports.

Signalons ici la généreuse collaboration, qui sera apportée par les sportifs Laval, Jean-Hugues et Arthur Tremblay de Chicoutimi. Ces hommes d'affaires ont accepté de défrayer le coût des gilets pour les joueurs des 4 clubs du circuit midget . . . Enfin, rappelons que Jonquière-Loisirs apporte un précieux appui en mettant gratuitement à la disposition de cette organisation de hockey, l'enceinte du palais des sports. On comprendra facilement que nos échevins municipaux ont raison de reconnaître que le palais des ports en fait beaucoup pour les jeunes des deux villes, lorsqu'ils accordent des octrois très généreux. Dans cette page sportive, nous vous donnerons le programme de l'école de hockey.

Bribes sportives

Des trois principaux circuits juniors de hockey du Québec, seule la ligue junior "A" du Saguenay ne participera pas aux séries éliminatoires de la coupe Mémorial . . . Pourtant on a l'intention de prendre part à la classique provinciale pour la coupe Allan . . . Qui sait ? . . . On n'aura peut-être pas le plaisir de se rendre à la finale pour la coupe Mémorial, les As de Québec et les Citadelles de cette même ville ont annoncé leur intention de lutter pour la coupe Allan et la coupe Mémorial, et pourtant, les deux clubs ne sont pas supérieurs aux équipes juniors de notre circuit . . . Du moins, si nous nous basons sur les joutes hors-concours disputées au Saguenay, au début de la présente saison de hockey . . .

Adrien Gilbert, de Bagotville, le meilleur haltérophile du Saguenay-Lac-St-Jean en 1959-60, a vu son concitoyen Steven Gagné lui succéder . . . Ce dernier sera couronné le 27 novembre. Son titre régional a été confirmé au cours d'un concours canadien disputé à Québec il y a quelques mois, alors que l'athlète saguenéen s'est classé dans les 165 livres . . . Rappelons que le 27 novembre, il y aura une classique provinciale à Chicoutimi pour les haltérophiles de la province. A Jonquière, on a augmenté le tarif aux joutes de hockey junior . . . On se "foutte" des chômeurs et on nie presque catégoriquement que la ville accorde des octrois substantiels . . . et pourtant . . . Ghislain Gagné a reconsidéré son intention et il s'est rapporté à la direction des Marquis . . . Ce jeune hockeyeur de talent pourra prendre plus d'expérience ici, et devenir une figure dominante dans notre sport national, s'il continue à s'affirmer . . .

Le quiz sportif H.-S., de Jean-Paul Girard, a repris sa 2e saison d'activité lundi . . . On dit que le quiz atteindra le summum de popularité au cours de la prochaine année . . .

Ouverture du badminton à Chicoutimi

CHICOUTIMI. (R.L.) — Le premier tournoi de la saison du club de badminton de Chicoutimi aura lieu le mardi, 1er novembre. C'est ce que communiquait, hier, Lucie Gobeil, publiciste de cette organisation.

Ce premier tournoi de la saison permettra aux nouveaux membres de fraterniser avec les anciens et servira aussi à évaluer la puissance de chacun, en vue des compétitions à venir. La date limite pour les inscriptions a été fixée à demain soir et les inscriptions seront reçues par les officiels du club de badminton.

Le tournoi, débutant à 6 h. 30, mardi, sera suivi d'une soirée dansante, qui soulignera, en plus de l'événement sportif, la fête de l'Halloween.

Le club de badminton Chicoutimi a vu le total de ses membres augmenter de façon très satisfaisante, à la suite de la campagne de recrutement. Les directeurs soulignent cependant qu'il y a encore place pour quelques dizaines de membres. Ils font remarquer également que les représentants du sexe fort sont en nombre bien inférieur à celui du beau sexe.

CAMIONNEURS

SUITE DE LA PAGE 23

ront lésés et nous prendrons toutes les mesures d'urgence pour y parvenir. Dans quelques jours, le syndicat déclarera obligatoire la carte de membre-syndiqué, sur tous les travaux présentement en cours, dans le comté. Nous entendons faire respecter le syndicat, suivant le désir exprimé par les syndiqués eux-mêmes. Eventuellement, nous entrevoyons la nécessité de s'affilier à des organisations exerçant leur influence sur le plan national."

"Quelques heures après la formation du syndicat des camionneurs du comté de Roberval, notre direction s'est rendue rencontrer le député provincial Me Jean-Claude Plourde. Celui-ci nous a assuré de sa collaboration la plus entière et s'est déclaré heureux du succès de cette initiative syndicale.

Les dirigeants du syndiact ont demandé à Me Plourde s'il était favorable à une augmentation des taux payés aux camionneurs. Celui-ci a répondu qu'il était favorable à tout ce qui pourrait améliorer le sort de ses électeurs".

Le conseil d'administration du syndicat des camionneurs du comté de Roberval se compose présentement des personnes suivantes : MM. J.-M. Senneville, président ; René Morin, de Ste-Hedwidge, vice-président et Gilbert Dionne, de Dolbeau, secrétaire.

La chasse australienne

SYDNEY, Australie. (Reuter) — L'aviation australienne hésite entre le chasseur français Mirage III et le chasseur américain Star F-104, pour remplacer les chasseurs américains Sabre dont elle est armée actuellement.

Une louable initiative des citoyens de Chicoutimi-nord

CHICOUTIMI - NORD. (A.F.) — Les citoyens de Chicoutimi-Nord ont pris eux-mêmes l'initiative d'organiser leurs loisirs, du moins ceux d'hiver.

A l'exemple du comité des loisirs Saint-Charles de cette ville, un groupe de contribuables de la paroisse Saint-Luc aménageront une patinoire au service de la jeunesse. Et ce, à leurs propres frais, tout comme leurs concitoyens du haut de la ville. Un représentant des initiateurs a demandé à la ville la permission de construire la patinoire. Le terrain est choisi. On prévoit l'aménagement d'une bâtisse pour les patineurs, avec restaurant. Le tout, au service de la population en général.

Le maire de la ville, le Dr Roch Boivin, a félicité ces contribuables qui aident ainsi la municipalité à solutionner le problème des loisirs. Le premier magistrat a loué cette coopération de citoyens qui dépensent leur propre argent au bénéfice de la communauté. Le maire a rappelé que les finances actuelles de la ville ne permettent pas de faire de gros déboursés en ce domaine. C'est pourquoi le geste des citoyens de Saint-Luc et de Saint-Charles est encore plus louable.

On sait que, pour sa part, le comité des loisirs de ce secteur de la ville termine actuellement la construction d'un abri chauffé qui servira au confort des patineurs cet hiver. La bâtisse aura coûté quelque $500 aux directeurs du comité et aux résidents des quartiers Vanier et des Vétérans, qui ont répondu généreusement.

Cependant, la ville n'a pas voulu ignorer le travail de ces deux comités, Saint-Charles et Saint-Luc. Lundi soir, lors d'une séance spéciale, l'échevin Vincent Vaillancourt a proposé de voter un montant de $180 à chacun de ces organismes, soit le prix des taxes d'aqueduc, nécessitées par l'aménagement des abris des patineurs.

Les citoyens de ces deux secteurs de Chicoutimi-Nord donnent ainsi l'exemple et prouvent que le problème des loisirs appartient à chacun.

Ouverture de l'école de hockey de Jonquière

JONQUIERE, (A.H.) — Voici le programme établi par les trois organisateurs de l'école de hockey de Jonquière—Kénogami. Disons d'abord que tous les jeunes de 8 à 15 ans seront les bienvenus chaque samedi matin, au palais des sports de Jonquière, pour pratiquer le hockey sous la direction de moniteurs compétents; MM. Roger Malaison, Fernando Dicaire et Emilien Raymond. L'école de hockey commencera à fonctionner samedi matin à 8 h. 30.

De 8 h. 30 à 9 h. 30 les instructeurs Roger Malaison et Emilien Raymond dirigeront les jeunes de 8 à 12 ans. On leur apprendra à patiner et à manier le gouret.

A 9 h. 30, il y aura instruction sur le hockey et les éléments de base et, finalement, pratique générale. Plus tard, les moniteurs feront la sélection des joueurs aptes à former les clubs midget, puisqu'une ligue de 4 équipes sera organisée au sein de cette école de hockey. On composera ensuite un calendrier pour les jeunes des 4 clubs midget. Ainsi, chaque samedi matin, il y aura programme double au Palais des sports.

Tous les jeunes de Jonquière et de Kénogami intéressés à profiter de cette école de hockey sont invités à se rendre dès samedi de cette semaine, à compter de 8 h. 30, pour les jeunes de 8 à 12 ans, et à partir de 9 h. 30 pour ceux dont les âges varient entre 12 et 15 ans.

Les certificats de baptême de tous les joueurs de la ligue midget devront être fournis pour être admis dans l'une ou l'autre des équipes de calibre midget.

Les faits saillants du golf au Birchdale

ALMA. (G.P.) — Grâce à l'excellente collaboration du capitaine du club de golf de Riverbend, M. Fernand Pelletier, les lecteurs sportifs de La Presse pourront lire, ci-dessous, une courtes rétrospective des principaux événements, qui ont marqué la saison 1960, à Birchdale.

Samedi soir dernier, le 22 octobre, c'était la fin de l'activité, pour la saison 1960, au Birchdale Golf and Country Club de Riverbend. Lors de la soirée dansante, qui avait été organisée à cette occasion, on a procédé à la distribution des différents trophées, gagnés durant l'année. Ainsi prenait fin une autre saison remarquable, au club de golf de Riverbend. Les membres s'en sont donnés à coeur-joie, pendant ces quelques mois. On a décelé beaucoup d'enthousiasme et d'ardeur, dans les différents concours, et la lutte fut toujours contestée, à chaque tournoi.

Quelques faits saillants aideront à démontrer que la saison fut très active, au Birchdale Golf and Country Club. D'abord signalons que les juniors ont fait excellente figure, lors des concours locaux, aussi bien que sur le plan régional. Rappelons que le jeune André Harvey, un golfeur de 17 ans du quartier St-Georges, a remporté le championnat régional, à Dolbeau. Mentionnons aussi que nos juniors ont remporté 5 des 9 grands prix, lors de ce même tournoi, qui groupait une centaine de golfeurs, de Port-Alfred, Chicoutimi-Arvida, Dolbeau et Alma.

La section féminine a connu elle aussi, une saison exceptionnelle, à Riverbend. Un grand nombre de tournois se sont déroulés, sur le magnifique parcours de Birchdale, dont le concours annuel dite du "field day", Incidemment, c'est Mme Annie Dissing, qui a râflé les grands honneurs de ce tournoi. En général, les dames et les demoiselles ont montré beaucoup d'enthousiasme. Il faut citer des noms, comme Mmes Gaston Lamirande, Albert Deschesnes, Joachim Martel et Mlle Carmen Simard, qui ont complété une saison très intéressante, pour ne nommer que celles-là.

Dans la catégorie des hommes, les exploits dignes de mention constituent un record impressionnant. Mentionnons le fait que l'excellent golfeur Eddie Ricken a volé la vedette, dans pas moins de trois tournois d'importance. Il a, en effet, remporté le championnat du club Birchdale, le championnat du district du Lac-St-Jean et le grand prix des directeurs. Pour sa part, Guill Ouellet a réussi un trou d'un coup, sur le numéro "4", et l'événement a été souligné avec éclat. Deux autres golfeurs se sont distingués, avec des performances fort intéressantes. Ce sont : M. Albert Deschesnes, qui a gagné le championnat du club pour la classe B, et Eddie Tremblay, pour le club handicap. Quant à Camille Fortin, il s'est signalé, dans la "Ringer Competition", grâce à deux réussites à deux coups sous la normale.

Mentionnons également le formidable succès enregistré lors du "field day" annuel. Quelques 110 golfeurs du Saguenay Lac-St-Jean se sont disputés une cinquantaine de prix. La visite des membres des clubs de Port-Alfred et Dolbeau, au Birchdale Golf and Country Club, ont aussi laissé des souvenirs impérissables.

Les membres du club de golf Riverbend apprendront, par ailleurs, avec plaisir que la direction a décidé d'effectuer d'importantes rénovations sur le terrain. C'est ainsi que les "tees" 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 seront entièrement refaits. Des améliorations sont également prévues pour les "trappes de sable", aux numéros 5, 6, 8 et 9. La prochaine saison s'annonce donc excellente, ce qui laisse supposer que le Birchdale Golf and Country Club sera encore très achalandé, l'an prochain.

Avant de mettre le point final, à cette courte rétrospective de l'activité de la saison 1960, on nous permettra de rappeler aux golfeurs que l'assemblée annuelle aura lieu lundi le 14 novembre, au Community Hall de Riverbend. Tous les membres doivent se faire un devoir d'y assister, afin de connaître les dispositions qui seront prises, l'an prochain, et aussi pour procéder à l'élection du nouvel exécutif.

Elections de Filles d'Isabelle à Jonquière

JONQUIERE, (R. H.) — Le cercle des Filles d'Isabelle de la paroisse St-Laurent vient de procéder à l'élection d'un nouveau conseil d'administration, sous la présidence de Mme Mary-H. Butler, député-régente d'Etat. Mme Joseph Marcotte a été élue régente.

Les autres officières du cercle sont: Mmes Maurice Létourneau, ex-régente; Arthur Duchesne, vice-régente; Léo Chiasson, secrétaire-archiviste; Jean Ouellet, secrétaire-financière; William Dallaire, secrétaire-trésorière; Stanilas Duchesnes, chancelière; Jean-Joseph Belley, gardienne; Lucien Munger, monitrice; Mlle Edith Bolduc et Mme Gaétan Belley, guides; Mmes Alphonse Côté, garde-intérieure; Emile Rathé, garde-extérieure; Guy Lavoie, porte bannière; Luis-de-Gonzague Belley, organiste; Emile Fournier, Raoul Potvin et Léo Francoeur, syndics; et Mme Léon Perreault.

L'assemblée du club Voyageur est remise

CHICOUTIMI. (R.L.) — Une assemblée convoquée par le président du club de ski "Voyageur" de Chicoutimi et qui devait se tenir mardi soir, a été remise à une date indéterminée.

Une quinzaine de personnes s'étaient rendues à l'assemblée mais le président Desbiens a jugé que ce nombre était insuffisant, vu l'importance des problèmes à discuter. Il devait être question d'établir le schéma des opérations pour la prochaine saison et aussi du nouveau centre de ski de la place d'Armes, à Chicoutimi. Le club de ski "Voyageur" installera fort probablement ses pénates à cet endroit.

Stevan Gagné devient l'haltérophile No. 1

CHICOUTIMI. (R.L.) — Le jeune et puissant Stevan Gagné s'est vu octroyer le titre d'haltérophile de l'année au Saguenay. Stevan Gagné, de Bagotville mérite cet honneur, à la suite de ses exploits, lors du championnat canadien des haltérophiles, qui s'est tenu à Québec, au cours de l'été. Gagné a alors remporté le titre national, dans la catégorie des 165 livres.

Gagné, qui recevra, le trophée Sylvio Croteau, succède ainsi à Adrien Gilbert, qui avait mérité cet honneur, l'an dernier. Ce sont deux athlètes de la Baie.

Stevan Gagné fit ses débuts sous la direction de Jack Bacon. Il a impressionné dès ses premiers essais. On devina dès lors qu'il serait appelé à un brillant avenir dans ce sport.

Le trophée Sylvio Croteau lui sera remis, lors d'une compétition provinciale qui aura lieu le 27 novembre, à Chicoutimi. Cette soirée sera un des faits saillants des démonstrations soulignant le dixième anniversaire des poids et haltères, au Saguenay.

Stevan Gagné lui-même sera un des points de mire, lors de ces compétitions. Il est même le favori pour se mériter de nouveaux honneurs, spécialement dans le soulevé de terre et la flexion des jambes, où il excelle davantage.

Voici le dossier personnel de Stevan Gagné.

Développé militaire : 240 livres. Arraché: 220 livres. Epaulé-jeté : 300 livres. Flexion des jambes, 410 livres. Soulevé de terre : 543 livres. Développé sur le banc : 280 livres.

Ouverture des soumissions au conseil de Kénogami

KENOGAMI. (R.H.) — On a procédé, hier soir, à l'assemblée publique, à l'ouverture des soumissions pour la vente d'une tranche d'obligations au montant de $710,500. Deux firmes ont présenté leurs offres, ce sont les syndicats formés par Garneau et Bélanger Ltée, et A. E. Ames Co.

On sait que cette somme de $710,500 est la balance d'un montant de $1,063,500 d'obligations émises l'an dernier en vertu du règlement 202. On a vendu, il y a quelques mois, une tranche de $353,000. Ces $710,500 ont pour but de défrayer le coût des rénovations au système d'aqueduc, de même que d'autres travaux divers.

Le syndicat de Garneau et Bélanger Ltée offre un prix de $96.71 avec intérêt variant entre 5 et 6 pour cent pour une période de 15 ans. La somme sera répartie comme suit : $118,500 à 5 p.c. pour 10 ans, $70,000 à 5½ p.c. pendant 4 ans et $522,200 à 6 p.c. pour 1 an.

A. E. Ames Co. offre pour sa part de payer $95.25, les intérêts allant également de 5 à 6 p.c., mais l'échéance s'étendant sur une période de 20 ans. Les versements s'effectueront comme suit : $292,000 à 5½ p.c. durant 3 ans, $118,000 à 5 p.c. durant 9 ans, et $200,000 à 6 p.c. durant 8 ans.

Aucune décision quant à l'adjudication de cette tranche d'obligations n'a toutefois été prise à l'assemblée, le loyer de l'argent n'étant pas encore connu. La séance publique a donc été ajournée et devait être reprise cet après-midi.

CHAMPIONS A RIVERBEND—MM. ALBERT DESCHESNES, EDDY RICKEN, GASTON LAMIRANDE, CAMILLE FORTIN et CLAUDE MORIN se sont distingués sur le parcours de Birchdale au cours de la dernière saison.

Rosaire Leclerc en tête au hockey Jr

PORT-ALFRED — (W.G.) — Le premier rapport du secrétaire statisticien de la ligue junior Saguenay-Lac-Saint-Jean montre Rosaire Leclerc, des Castors de Dolbeau, en tête des compteurs.

Cependant, il est suivi de près par deux porte-couleurs des Aiglons d'Alma, Gaston Dufour et Guy Gagnon.

Jean-Yves Picard s'avère le meilleur pointeur du National et de toutes les défenses du circuit. Son compagnon, Clément Morneau, le suit, avec un point de moins. Clément Bernard possède le meilleur record des Marquis de Jonquière et il est au neuvième rang.

Jacques Laforest, qui a la formidable tâche de succéder à l'excellent Michel Murray, des Aiglons d'Alma, détient actuellement la meilleure moyenne des gardiens de buts, avec onze rondelles enfilées derrière lui en trois joutes.

Dans le classement par équipes, les Aiglons et le National sont ex aequo, au sommet, avec deux victoires, chacun tandis que les Marquis et les Castors sont égaux, avec un gain respectif en trois essais également.

Le circuit Jean-Baptiste Tremblay comprend cinq clubs et présentement les représentants d'Arvida viennent tout juste de commencer leur entrainement. On doit savoir toutefois que les Citadins de l'instructeur Claude Gagnon et du gérant Raymond Bilodeau sont prêts pour le quatre novembre. Les statistiques actuelles donnent les résultats suivants.

Les compteurs	B	A	Pts
R. Leclerc, Dolbeau	4	6	10
Gaston Dufour, Alma	4	5	9
Guy Gagnon, Alma	3	8	9
Serge Daigle	4	3	7
J.-Y. Picard, P.-A.	4	3	7

Gardiens de buts

	J	PC	Moy.
J. Laforest, Alma	3	11	3.66
G. Michaud, P.-A.	3	14	4.66
Renald Côté, Jonq.	3	16	5.33
G. Hallée, Dolbeau	3	19	6.33

Classement

Alma	3	2	1	0	16	11	4
P.-Alfred	3	2	1	0	16	14	4
Jonquière	3	1	2	0	15	16	2
Dolbeau	3	1	2	0	13	19	2
Arvida	0	0	0	0	0	0	0

Parties : demain : Alma à Port-Alfred, Jonquière à Dolbeau.

Dimanche : Alma à Jonquière; Port-Alfred à Dolbeau.

Convention collective prochaine

JONQUIERE. — (M.T.) — Le syndicat professionnel des instituteurs et institutrices de Jonquière n'a pas encore signé la nouvelle convention avec la Commission scolaire. Ce contrat de travail, approuvé sur le plan diocésain par la Fédération des syndicats d'instituteurs et l'Association des commissions scolaires, a été signé dans plusieurs localités.

A Jonquière, la Commission scolaire s'est engagée à payer 50 pour cent du fonds de pension des instituteurs, engagement que le département de l'Instruction publique n'a pas encore approuvé.

Aussitôt que la Commission scolaire aura l'approbation de cette demande, les deux parties seront d'accord pour signer la nouvelle convention collective, ce qui ne devrait pas tarder.

A Normandin

Un congrès régional de chasse et de pêche

ROBERVAL. (L.L.) — C'est dimanche le 30, à Normandin, que se tiendra le congrès régional de l'Association de chasse et pêche Lac-St-Jean-Roberval. C'est une innovation à étaient attribués pour la truite, l'honneur du président régional, le Dr Gilles Pelletier, de Mistassini.

Le but principal de ce congrès est d'approuver certaines résolutions, afin d'améliorer les conditions de chasse et pêche dans la région, lesquelles résolutions seront ensuite passées au congrès provincial de la Fédération des associations de chasse et pêche de la province, qui se tiendra à Chicoutimi, les 8, 9 et 10 décembre.

Sept comités siégeront au cours de la journée. Ce sont les suivants; poissons, gros et petit gibier, pollution, récréatif, éducation et conservation, affaires régionales, touristiques. 14 délégués de chacune des locales des comté Lac - St - Jean - Roberval prendront part aux délibérations à raison de deux représentants par comité. On attend aussi de nombreux sportifs et plusieurs invités d'honneur. A noter que ce congrès se répétera à l'avenir chaque année et que c'est à cette occasion que se tiendront les élections annuelles. Voici le programme de la journée.

9 h. à 10 hres du matin; inscription au collège.

10 h. à midi : ouverture du congrès par M. Alphonse Leclaire, président de la Fédération des ass. de chasse et pêche du Québec. Les comité siégeront ensuite simultanément.

Midi à 1 h. 30 : dîner libre.

1 h. 30: Assemblée générale. Tous les membres auront droit de parole.

5 hrs: élection du nouveau conseil régional.

6 hres: souper à la salle "Rayon de soleil".

8 h. 30: bal des chasseurs et pêcheurs, orchestre. Spécial l'après-midi pour les dames : parade de modes à la salle du couvent et coquetel.

Jean-Paul Carrier élu président du club de Port-Alfred

PORT-ALFRED. (W.G.) — M. Jean-Paul Carrier a été élu président du club de Port-Alfred Inc., hier soir, lors d'une assemblée générale à laquelle participaient une centaine de membres qui ont également élu un bureau de direction. Les dirigeants de ce nouvel organisme entreront en fonction immédiatement, pour un terme de 12 mois.

M. Vincent Lévesque a été désigné pour occuper le poste de vice-président. Cinq directeurs se virent également assignés comme tels. Il s'agit en effet de MM. Claude Babin, Fernand Dufour, Yvan Potvin, Pete Weber et Carl McCulloch.

Martial Carrier a été nommé à la position-clé de toute l'organisation, soit à titre de secrétaire-trésorier.

Avec l'addition d'un curling à l'organisation du golf, à Port-Alfred, les membres de ces deux organisations ont donc formé un nouveau club social qui sera dorénavant connu sous le nom de "Le club de Port-Alfred Inc.". Les promoteurs auront la tâche de promouvoir l'expansion de ces deux sports déjà existants, en plus d'autres qui pourraient y être ajoutés par la suite.

Différents comités seront formés incessamment en vue de se préparer pour la prochaine saison de curling qui doit débuter d'ici trois semaines.

Les amateurs de se sport auront l'avantage d'évoluer dans le nouvel édifice construit au cours de l'été et qui est attenant au chalet de golf. La construction est maintenant terminée et il ne reste plus que le système de glace artificielle à installer.

L'aréna du Centre d'Arvida sera prêt en fin de semaine

ARVIDA, (A.H.)—Nous avons appris que la glace artificielle, à l'aréna du centre d'Arvida, sera prête samedi soir !

Aujourd'hui, on a inauguré le système, et on prévoit que le club de hockey "Les Citadins" Junior de la ligue de hockey régionale commenceront à pratiquer dès lundi soir. Une première couche de glace sera peinturée ce soir, ou demain avant-midi, et on augmentera le volume au cours des prochaines heures, de sorte que la surface glacée atteindra plus de 4 pouces, dimanche soir.

Cette nouvelle réjouira sans doute la population sportive d'Arvida et du Saguenay, même si l'installation de ce système ultra-moderne vient un mois trop tard. Un directeur de l'A.A.R.A. nous a dit (en souriant) hier: "Nous pourrons jouer tout l'été l'an prochain"...

Disons que les Citadins junior s'entrainaient depuis une semaine au Palais des sports de Jonquière. Plus de 25 joueurs, dirigés par le duo Bilodeau et Gagnon, tentent de se faire remarquer pour réussir à composer les cadres du club en 1960-61. Ce soir, le club arvidien tiendra une autre pratique au Palais des sports, à compter de 10 h. p.m. On dit que le club pourra s'entrainer dimanche soir ou lundi, à l'aréna du Centre.

Remise des trophées de pêche, à Isle-Maligne

ISLE-MALIGNE. (G.P.) —La localité d'Isle-Maligne, de l'Association de chasse et pêche Lac-St-Jean-Roberval, a procédé, mardi soir, à la remise des trophées aux vainqueurs des différentes catégories, pour la saison 1960. Les trophées la ouananiche, le brochet, la touladie et le doré.

Dans la section de la truite, c'est M. Philippe Simard, d'Isle-Maligne, qui a remporté le premier prix, tandis que MM. Simon Simard et François Tremblay, également d'Isle-Maligne se classaient respectivement deuxième et troixième. Dans la section "ouananiche", le premier prix est allé à M. Gérard Bolduc, d'Isle-Maligne. Albert Côté, de Naudville, et Germain Pilote, d'Isle-Maligne ont terminé en deuxième et troisième place.

Pour la "touladie", un pêcheur de Naudville, M. Germain Gauthier, a remporté la palme. M. Raymond Perron, d'Isle-Maligne, a conservé la deuxième place, tandis que M. Albert Côté, de Naudville, s'est classé troisième. Dans la catégorie du "doré", c'est le président de ce concours annuel, M. Roland Marcoux, d'Isle-Maligne, qui réussit la plus belle capture. Raymond Perron a remporté le deuxième prix, tandis que Marc Drolet, également d'Isle-Maligne se classait troisième.

Enfin, les 5 prix spéciaux du concours ont été gagnés par MM. Simon Simard, Philippe Brassard, Harmel Côté, Gérard Buteau et Charles Belley. Les sportifs pêcheurs qui assistaient à la distribution des trophées et prix, mardi soir, ont également eu l'occasion de voir quelques séquences de films réalisés par des sportifs locaux. On a pu voir, entre autres, la projection du film d'un voyage de chasse, effectuée par M. Lauréat Savard, un autre relatant quelques péripéties d'une chasse à l'orignal, une oeuvre de M. Simon Simard; enfin des séquences de film sur une chasse à l'outarde, réalisées par M. Roland Girard, de Naudville.

Le président Georges Cloutier, de la locale d'Isle-Maligne, et tous les membres de l'exécutif remercient les sportifs qui ont participé au concours, et ils espèrent voir leur nombre augmenter l'an prochain. On adresse des remerciements spéciaux à tous les marchands, hommes d'affaires ou autres qui ont donné des prix, et principalement à M. Gerry Lacasse.

La 4e saison du hockey juvénile

JONQUIERE. (A.M.) — La ligue de hockey juvénile de Jonquière-Kénogami, présidée par l'actif Dave Goyetche, ouvrira sa 4e saison d'activités demain soir, au palais des sports de Jonquière par un programme double.

A 7 h., le collège de Jonquière visitera le club de la police juvénile et à 9 h., les représentants du patro de Jonquière s'opposeront au club Kénogami de Gilles Dechesne.

Tard hier, le publiciste du circuit juvénile local, Roy Ouellet nous confiait que le jeune Donald Tremblay ne pourra s'aligner ni pour le club Kénogami ni pour l'équipe de la police juvénile. Ce dernier évoluait avec le Kénogami l'an dernier et il a poursuivi ses études au collège secondaire Sacré-Coeur au début de l'année et maintenant, il est passé à l'école Sacré-Coeur de Kénogami, dans le but, semble-t-il, de joueur avec l'équipe kénogamienne cette saison. Toutefois, comme il demeure dans les limites de la ville de Jonquière, il n'aura pas le choix, sinon, il sera banni du hockey juvénile.

Son cas sera définitivement réglé au cours de la prochaine réunion de la ligue . . . Entre temps, rappelons que la première soirée du hockey juvénile débutera demain, à 7 h. au palais des sports de Jonquière.

Deux autres compétitions du Saguenay Moto Club

CHICOUTIMI. (R.L.) — Malgré que la saison soit avancée, les directeurs du Saguenay Moto Club ont l'intention de présenter deux autres compétitions d'ici une quinzaine de jours.

Le premier novembre, se tiendra une compétition où l'habileté des conducteurs s'exercera en premier lieu. Il s'agit d'une compétition type "trial".

Si la température le permet, la dernière compétition de la saison sera présentée vers le 10 novembre. Elle sera réservée aux seuls membres du club. Il s'agira d'un "scramble".

Raymond Gref a également annoncé que la remise des nombreux trophées aux gagnants de la saison, se fera à la fin de novembre, lors d'une grande soirée populaire.

LE QUIZ SPORTIF H-S... DE JEAN-PAUL GIRARD a inauguré sa deuxième saison d'activités, lundi soir, à l'hôtel Saguenay de Jonquière. Assis, on reconnait (de gauche à droite), LOUIS-MARIE DALLAIRE, l'initiateur de ce quiz, JEAN-PAUL GIRARD et CAMIL LEPAGE. Les capitaines des clubs posent à gauche et à droite. Ce sont : PAUL VILLENEUVE, des Chevaliers, et JEAN-PAUL COUTURE, des Canadiens. Actuellement les Canadiens sont en avance de 6 bonnes réponses.

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Suggestion de la Chambre de commerce

Abattre l'immeuble du marché et aménager une plaza commerciale

TROIS-RIVIERES. (J.B.) — Le comité de commerce de la Chambre locale a suggéré récemment, au cours de la réunion de l'exécutif que le marché aux denrées soit démoli pour faire place à une vaste plaza commerciale.

On sait que ce projet a précédemment été énoncé par le maire J.-A. Mongrain et que ce dernier entend le réaliser dans un avenir assez proche.

La Chambre de commerce ajoute toutefois que la ville devrait également envisager la possibilité d'exproprier tous les édifices commerciaux du côté ouest de la rue Badeaux pour donner plus d'espace à l'aménagement de l'édifice projeté et donner plus de facilités de stationnement.

Le comité est présentement à préparer un mémoire en ce sens, mémoire qui sera ensuite présenté au maire Mongrain.

Un projet de budget approuvé par la Commission municipale

SHAWINIGAN. — La Commission municipale de Québec a fait savoir à la Commission scolaire de Shawinigan qu'elle approuvait le projet de budget qui lui avait été soumis pour l'exercice financier de l'année 1960-61. Ce budget prévoit un déficit de $198,849.20. Le surintendant de l'instruction publique, M. Omer-Jules Désaulniers confirmait également l'adoption du budget dans une lettre qu'il faisait parvenir à la Commission scolaire. Il y disait aussi que la Commission est autorisée à percevoir une taxe de un pour cent.

La taxe scolaire sera haussée cette année de $2.10 à $2.25 par $100 d'évaluation pour arriver à boucler le budget sans entrainer un déficit plus élevé que celui prévu au projet approuvé par la Commission municipale de Québec.

Le budget pour 1960-61 prévoit un total de dépenses de $2,182,389.38, tandis que les revenus s'élèveront à $1,983,540.18 pour créer un déficit de $198,849.20.

Au chapitre des dépenses, on retrouve les items suivants : dépenses des écoles, $1,515,070 ; dépenses d'administration générales, $137,360 ; dépenses des services auxiliaires, $100,445 ; dépenses de la surintendance, $19,845 ; remises de taxes, $500 ; quote-part des dissidents, $180,077.29 ; intérêts et services de la dette, $311,192.09 ; ameublement des écoles, $15,000 mobilier et accessoires de bureau, $1,000 ; machinerie et outillage, $700 ; trottoirs du couvent l'Assomption, $1,200 ; pour compléter un grand total de dépenses de $2,182,389.38.

Du côté des recettes, avec un rôle d'évaluation de $77,140,322 à $2.25 par $100, la Commission scolaire percevra une taxe scolaire de $1,735,657.25. Elle percevra de plus en rétribution scolaire, $15,000 ; en intérêts sur arrérages, $1,997 ; en intérêts à date, $600 ; commission scolaire de Ste-Flore — suivant l'acte d'accord concernant l'annexion de Shawinigan-Nord — $4,106.93 ; loyers de salles, $400 ; logement loué, $780 ; revenus divers, $150 ; taxe de vente à un pour cent — 6 mois, $58,828 ; subventions du gouvernement provincial, $166,021, pour un revenu total de $1,983,540.18 et un déficit prévu de $198,849.20.

Fête en l'honneur de Mme Jean Lesage

SHAWINIGAN. — Mme Louis-Philippe Lacoursière, vice-présidente de la Fédération provinciale des femmes libérales, et Mme Auray Beaulac, participeront le 7 novembre à une réception donnée à Montréal en l'honneur de Mme Jean Lesage, épouse du premier ministre de la province.

La réception — la première du genre à Montréal depuis que l'hon. Jean Lesage est premier ministre — est offerte par les femmes chefs d'entreprise. La réception se déroulera à l'hôtel Ritz-Carlton, de 7 à 9 heures.

Les deux déléguées de Shawinigan ont été choisies par l'association locale des dames libérales, dont Mme Louis-Philippe Lacoursière est la présidente.

M. E. Tellier conférencier au Richelieu

TROIS-RIVIERES — M. Emile Tellier, membre du conseil des arts du Canada, sera le conférencier invité à midi au Club Richelieu local.

M. Tellier exposera le but poursuivi par le Conseil des arts pour l'épanouissement de la culture canadienne, qui contribue financièrement à la plupart des mouvements culturels dans tous les milieux du pays. Il donnera également les grandes lignes du fonctionnement de l'organisme, fondé il y a quelques années.

Le conférencier sera présenté par M. Jean Gascon, ex-président du club, et remercié par M. Arthur Rousseau.

Conférence

GRAND'MERE.—Mme Odette Oligny, commentatrice à la radio et à la télévision, journaliste, notamment pour LA PATRIE, sera conférencière ce soir, devant les membres du comité féminin du Jeune Commerce de Grand'Mère.

Le dîner aura lieu au Laurentide Inn, sous la présidence de Mme Réjean Rémillard. Il reste encore quelques billets dont dispose Mme Rita Gingras, responsable de cette soirée qui promet d'être des plus intéressantes, étant donné le talent et les connaissances variées de la conférencière.

Nouvel exécutif à la chorale de Saint-Sauveur

SHAWINIGAN-SUD. — Lors de leur assemblée générale annuelle tenue dernièrement, les membres de la Chorale St-Sauveur de Shawinigan-Sud ont procédé à l'élection de l'exécutif pour 1960-61. Tous les membres de l'ancien exécutif ont été réélus, à l'exception de deux qui ont été remplacés par Mlle Lyse Lebrun et M. Henri Lord.

La liste de l'exécutif se lit donc comme suit : M. Léo Gagnon, président; Mlle Marlene Mayhew, vice-présidente; Mlle Lyse Lebrun, M. Wilfrid Gonneville, M. Henri Lord, directeurs; Mme Léo Gélinas, trésorière; Mlle Ghislaine Turner, secrétaire-archiviste; l'abbé Paul-S. Decarufel, aumônier; M. J.-André Bellemare, directeur musical; Mlle Lise Bellemare et M. Yvon Bellemare, bibliothécaires.

A cette assemblée, il a de plus été décidé de l'organisation d'une partie de cartes qui aura lieu le 6 décembre, ainsi que de l'organisation d'un tirage. Ces deux activités serviront à amasser des fonds pour l'entretien et le fonctionnement de la chorale.

Vers la mi-décembre, la chorale, en plus de ses répétitions régulières pour la préparation de la messe de Noël, commencera des répétitions spéciales en vue d'un concert sacré, "Les sept paroles du Christ", de Théodore Dubois. On se souvient encore des magnifiques résultats obtenus par cette chorale lors de semblables concert en mars 1959.

La direction profite de l'occasion pour lancer une invitation spéciale à tous ceux et celles qui désireraient se joindre à la chorale de donner leur nom au plus tôt aux membres du comité ci-haut mentionnés.

En juillet dernier, en guise de récompense pour le travail accompli au cours de l'année écoulée, la chorale fit un très beau voyage de deux jours au Lac Beauport.

Prochainement, les membres de la chorale frapperont à domicile; on voudra être généreux en songeant aux heures incalculables qu'ils dépensent au service de votre église dans la préparation des chants sacrés.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

3:00—Pour vous, Madame...
3:45—Long métrage : "Les gens du voyage"
5:35—Dessins animés
6:00—Caméra 13
6:45—Nouvelles
6:50—Caméra 13
7:05—Météo
7:08—Sports
7:15—CKTM TV Salue
7:45—Les collégiens troubadours
8:00—Clé de sol
8:30—Filles d'Eve
9:00—Rendez-vous avec Michèle
9:30—Heure du concert
10:30—Reportage : "Semaine du Livre"
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe
11:30—Figures de théâtre
12:00—CBC TV News
12:10—Fin des émissions

DEMAIN

3:00—Pour vous, Madame...
3:45—Ciné-matinée "Tharnasse & Casimir"
5:35—Dessins animés
6:00—Caméra 13
6:45—Nouvelles
6:50—Caméra 13
7:05—Météo
7:08—Sports
7:15—Caméra 13
7:45—Pour elle
8:00—Découvertes (derniers)
8:30—Jeunes visages
9:05—Cinéma international
10:45—Abat de rigueur
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—CBC TV News
11:30—Ciné-soir : "Voyage sentimental"
1:00—Fin des émissions

CLUB DES 25 ANS — M. Jacques-Aimé Fleury est le 24e membre du club des 25 ans de l'Associated Textile de Louiseville. Une fête en son honneur a coïncidé, mardi, avec la troisième réunion annuelle de ce groupement. Cette photo a été prise au Château Louise. Nous reconnaissons, de gauche à droite, MM. Maurice Perreault, gérant du personnel à l'Associated Textile; le curé Josaphat Baril, de Louiseville; Frank Stubbings, gérant général de la compagnie; Montcalm Roussel, président du club des 25 ans; Jacques-Aimé Fleury, le héros de la fête, et William Thomas Murphy, gérant de la production.

Un métier encombré dans la région

Près de la moitié des barbiers et coiffeuses sont sans travail

TROIS-RIVIERES. — Près de la moitié des détenteurs de certificats de barbiers et de coiffeuses de la région de Trois-Rivières sont actuellement sans travail.

C'est l'une des conclusions d'une étude faite en septembre par le comité paritaire de la coiffure de Trois-Rivières, sous la direction de M. Delphis Lachance, administrateur du comité paritaire. La population de la région soumise au décret de la coiffure du district de Trois-Rivières, s'élève à 283,000 têtes. Elle est desservie par 600 barbiers et coiffeuses. Des certificats de compétence dans les métiers de la coiffure ont pourtant été émis en faveur de 1,148 hommes et femmes de la région.

Une enquête minutieuse poursuivie au début de septembre 1960 indique que seulement 57 p.c. des détenteurs de certificats exerçaient leur métier à cette date, dans l'un des comtés soumis au décret du comité paritaire: Trois-Rivières, Shawinigan, Champlain, Maskinongé, Laviolette, St-Maurice et Nicolet.

En face de cette situation de la main-d'oeuvre spécialisée, le comité paritaire se pose un problème : à savoir si un trop grand nombre de jeunes gens, garçons et filles, ne se dirigent pas vers un secteur d'occupation déjà encombré. En l'espace des deux dernières années seulement, le nombre de barbiers et coiffeuses a augmenté de 26 p.c. dans la région, alors que la population de la région a mis 15 ans à s'accroître de 28 p.c.

D'une part, le comité paritaire reconnait les pressions économiques très fortes qui poussent les jeunes gens à trouver du travail le plus tôt possible, mais le comité s'inquiète du grave problème d'orientation que pose la situation actuelle dans ce secteur d'occupation. Des propositions concrètes sont à l'étude.

A Louiseville

Un autre argument en faveur d'une annexion

LOUISEVILLE. — Récemment, le conseil de paroisse faisait une demande au conseil municipal, en vue de l'enlèvement de la neige dans les secteurs Comtois et Lagacé.

Les contribuables sont heureux de la réponse donnée, à savoir qu'il faut penser à la ville d'abord et qu'actuellement, on ne peut nettoyer toutes les rues en même temps, faute de machinerie. Un autre point à considérer, à l'occasion d'une abondante tempête de neige, toute la machinerie est urgemment requise pour les besoins de la ville et que pour répondre à la demande de la paroisse, il faudrait nécessairement acheter d'autres appareils, ce qui génerait le budget municipal.

Il est évident que la ville ne doit pas s'endetter pour enlever la neige de la paroisse. On a déjà parlé, à maintes reprises, d'annexion, et ce serait le seul moyen de régler le problème, tout en permettant l'achat de nouvelles machineries, ce qui accélérerait probablement le déblaiement dans toutes nos rues.

Nous adorons notre Idéal et souvent nous nous agenouillons devant son contraire. Le paradis, ce serait les parents toujours jeunes et les enfants toujours petits. VICTOR HUGO

A Grand'Mère

La Commission scolaire adopte un budget de $834,746.95

GRAND'MERE. — La Commission scolaire vient d'adopter le budget le plus élevé de son histoire prévoyant une augmentation de la taxe foncière de 25c du cent dollars d'évaluation et l'imposition de la taxe éducationnelle sur les ventes à 1 pour cent. Le budget s'élève à $834,746.95 et prévoit un déficit de $44,043.78.

C'est une augmentation de plus de $100,000 sur le budget de l'année dernière, due principalement à l'accroissement du nombre des élèves, à l'augmentation du nombre des élèves fréquentant le cours secondaire ; à l'augmentation du nombre de professeurs et aux salaires plus élevés.

Les trois principales sources de revenus sont la taxe foncière ($537,096), la taxe d'éducation qui, perçue durant six mois, rapportera environ $35,000 et le gouvernement provincial qui versera cette année des octrois sur la dette obligatoire, la gratuité des livres, les bibliothèques scolaires une somme de $210,000. On prévoit également des revenus divers pour une somme de $9,608.

Les principales dépenses consisteront à verser $517,000 en salaires aux professeurs ; $72,000 pour l'entretien des écoles ; $20,170 pour le secrétariat ; $11,175 pour l'administration ; $49,997 pour des dépenses dites générales dans le communiqué qu'a préparé la commission scolaire ; $6,000 pour la gratuité des livres ; $10,000 représentant la part versée aux dissidents, et $47,848 pour le coût de la dette.

La dette obligataire s'élevait à $771,500 comparativement à $872,000 pour l'année dernière.

Les autres statistiques intéressantes à connaître sont les suivantes : on trouve 2,692 élèves inscrits de la 1ère à la 7e années ; 920, de la 8e à la 12e années, pour un total de 3,612 élèves. La Commission scolaire compte 132 classes et doit payer des salaires à 159 professeurs ou directeurs d'écoles.

Accélération des travaux

TROIS-RIVIERES. — Le vaste programme de travaux de chômage, entrepris par la ville, se poursuit à un rythme accéléré et bon nombre des chantiers, recommandés par le conseil suivant le programme déjà tracé, ont été inaugurés.

Jusqu'à cette semaine, on rapportait à l'hôtel de ville que 300 chômeurs avaient été embauchés, tandis que 100 autres ont été appelés au travail lundi matin.

Le bureau du maire J.-A. Mongrain ne cesse pas cependant d'être achalandé par des centaines de personnes sans travail, qui se rendent quotidiennement auprès de lui pour solliciter de l'ouvrage.

M. Mongrain vient de recommander aux chefs de service de faire tout en leur possible pour accélérer l'embauchage des chômeurs et d'employer tous ceux qui sont disponibles.

On sait que la ville adoptait récemment deux règlements d'emprunt se totalisant à plus de $800,000 pour compléter un programme de travaux de voirie, tout en bénéficiant de l'aide fédérale et provinciale.

L'heure la plus sombre dans la vie d'un homme est celle où il se met à calculer comment il pourrait avoir de l'argent sans le gagner.

MAURICE DE BROGLIE

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Les hommes de goût s'habillent chez SAUVE FRERES !

PALETOT LUXAIRE
D'UN LUXE INOUI !
tons "forêt"
A LA MODE

Sauvé Frères est fier de vous présenter les célèbres paletots LUXAIRE inspirés des couleurs de la nature même — Vous aurez une apparence des plus distinguées dans ce luxueux paletot

$79.50

Une exclusivité de PROGRESS BRAND CLOTHES

STATIONNEMENT GRATUIT D'UNE HEURE
à notre terrain à l'arrière de notre magasin

SAUVÉ FRÈRES
57-LTÉE
6554-56, ST-HUBERT PRÈS BEAUBIEN CR. 3-3354

POUR Plus DE SATISFACTION
ADOPTEZ SAUVÉ FRÈRES !

Nos modèles sont ravissants...
Notre choix est vraiment incomparable

PALETOTS BANLIEUE SUBURBAN

GARÇONS 8 A 18 ANS

Un modèle de plus en plus populaire chez les jeunes. Superbe confection en tweed tout laine, chaudement doublé en piqué de laine. Le collet de simili-fourrure lui donne une note d'élégance. (Tel qu'illustré, A).

$17.95

GARÇONS 8 A 20 ANS

Un autre ravissant modèle que votre garçon sera fier de porter. — Tweed tout laine très résistant ; une luxueuse et chaude doublure en piqué de laine. Choix de poches appliquées ou de biais. (Tel qu'illustré, B).

$12.95 à $32.95

VAREUSES
"DUFFLE COATS"
6 à 18 ans

Voyez la belle apparence de ce confortable modèle indispensable pour la froide saison en perspective ! Confection soignée en nylon ou en tweed tout laine. Col-capuchon détachable. Venez pendant que le choix est à son meilleur !

EN VENTE DES DEMAIN
$14.95 A $21.50

VÊTEMENTS D'HIVER POUR GARÇONS

Vous pouvez gagner cette maison de "Rêve"
DE LA "PLAZA"
Pour chaque achat d'un dollar chez Sauvé Frères vous recevrez un coupon. Visitez cette superbe maison à DUVERNAY - La direction : 3 milles à l'est du pont Pie IX.

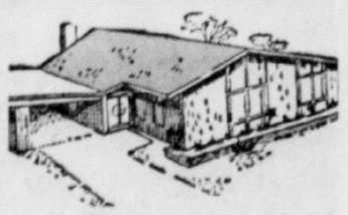

SAUVÉ FRÈRES
57-LTÉE
6554-56, ST-HUBERT PRÈS BEAUBIEN CR. 3-3354

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Avant l'expiration du délai

Le juge Antonio Langlais presse les procédures pour que la cause Duchaîne vs Gabias commence

par Michel LORRAIN

Le juge Antonio Langlais, de la cour de magistrat, ayant décidé de hâter les débats et de mettre un terme aux retards inutiles, la pétition en contestation de l'élection de Me Yves Gabias comme député de Trois-Rivières, a pris une tournure inattendue, hier matin, au palais de justice trifluvien alors que Me Ludovic Laperrière a mis subitement fin à sa preuve sur les objections préliminaires et réclamé sur le champ un jugement du président du tribunal qui a pris la chose en délibéré cependant.

Les rappels à l'ordre, voire même les prises de becs juridiques, n'ont pas manqué et le défendeur Gabias a perdu une manche étant donné maintenant que l'instruction de la pétition proprement dite pourra débuter dans les délais prescrits et ne risquera plus d'être périmée. Par contre Me Gabias a gagné un point dans la pétition qu'il a prise contre M. Fernand Duchaine où l'instruction pourra débuter dès vendredi matin.

Toute la matinée devait d'ailleurs être remplie de faits saillants à commencer par un cours de droit donné par le président du tribunal aux procureurs en présence, le prononcé de jugements qui furent par la suite retirés à l'exception d'un seul, l'obstruction du juge Langlais à une preuve du défendeur et la certitude de plusieurs appels sur les décisions du président du tribunal.

Un cours de droit

Le juge Langlais n'a pas été très tendre pour les procureurs en présence dans des notes devant appuyer les jugements rendus sur les diverses motions présentées à l'audience du 24 dans la pétition Duchaine vs Gabias et dans celle de Gabias vs Duchaine.

"Les savants avocats des deux parties en cause invoquent tour à tour l'incompétence du juge pour obtenir leurs conclusions", a déclaré en premier lieu le président du tribunal dans ce qui devait s'avérer un cours de droit.

"Je crois apercevoir dans leur esprit une confusion qui enténèbre cette question de la compétence d'une cour ordinaire et celle d'une "personna" ou "curia désignata", à moins que ce ne soit pour jeter la même confusion dans l'esprit du juge".

Après avoir donné le sens primitif des mots, le juge a noté : "et alors, le raisonnement des avocats des deux parties en cause revient à dire: le juge n'a pas la compétence de rendre un mauvais jugement. Or ce n'est pas cela du tout que l'on veut faire entendre. Invoquer l'absence de juridiction, ou plus proprement de compétence, c'est impliquer que le juge sort du cercle particulier qui circonscrit son pouvoir".

Jugements rendus

Puis, le juge Antonio Langlais donna lecture des jugements sur les différentes motions.

Il maintient la motion de Me Laperrière dans la pétition 2-1960, soit celle prise par Me Gabias contre le candidat libéral et fixe par le fait même l'audition de la pétition à vendredi.

Il déclare ensuite que les notes qu'il a posées précédemment disposent des objections préliminaires concernant la juridiction du tribunal et du juge ; il poursuit en disant qu'il rendra jugement sur les objections concernant le cautionnement du pétitionnaire dans son jugement global, mais souligne qu'il est d'avis que le cautionnement est suffisant.

Finalement, le juge déclare qu'il maintient la motion du pétitionnaire Duchaine quant aux objections comprises dans les paragraphes 3 à 20-A inclusivement car il croit que la preuve serait inutile et empêcherait le pétitionnaire de commencer sa preuve dans les délais requis et que même s'il était prouvé que le pétitionnaire n'était plus qualifié pour porter une telle pétition, ayant perdu ses droits d'électeur car il lui resterait celui d'avoir été candidat.

Ça se corse

Le procureur du défendeur Gabias, Me Ludovic Laperrière, réclame alors un délai de cinq jours afin de lui permettre de porter le jugement en appel sur les objections comprises dans les paragraphes de 3 à 20-A, mais le juge lui demande d'inscrire d'abord au dossier qu'il n'a pas d'autre preuve à offrir sur les objections préliminaires, point qui est appuyé par l'avocat Claude Tellier, un des procureurs du pétitionnaire; Me Laperrière riposte en disant que la Cour ne peut le forcer à faire une telle déclaration quand un jugement peut être cassé en appel.

Le président du tribunal déclare qu'il n'a rendu qu'un seul jugement, soit dans le dossier 2-1960, fixant à vendredi le début de l'instruction de la pétition contre le candidat libéral. "Pour le reste, dit-il, j'ai décidé à l'avance de ce que je ferai et qui sera compris dans mon jugement sur toutes les objections préliminaires."

Poursuivant, le juge Langlais souligne : "La Cour déclare ne pas avoir rendu de jugement sur les objections préliminaires, mais qu'elle a produit au dossier des notes pour la conduite des parties et d'avoir décidé d'une objection qui a été formulée à l'audience du 24 pour l'utilité de la preuve des allégations contenues dans les paragraphes 3 à 20-A inclusivement."

Me Laperrière déclare qu'il en excipera respectueusement de cette décision et veut présenter une preuve en demandant à M. Guy Gignac de prendre place dans la boîte aux témoins; il fait l'appel de ses témoins et fait noter au dossier l'absence de Mmes Roland Héon, Guy Gignac (un certificat de maladie est déposé par son époux dans ce cas), MM. Maurice Fortin, Guy Bacon, Me François Nobert, Dr L.-Philippe Lacoursière; Me Jules Biron tente d'expliquer l'absence de ces témoins et qu'ils peuvent venir si on leur téléphone, mais Laperrière déclare que ce sont-là ses témoins, qu'ils ont eu ordre de revenir devant la cour et demande au juge d'adjuger sur ces absences; le président du tribunal refuse carrément et Laperrière fait noter le refus au dossier.

Fin dramatique

Une fois le témoin Gignac assermenté, Me Laperrière déclare qu'il entend faire une preuve de corruption et le juge demande aux avocats du pétitionnaire s'ils s'objectent, ce qui est fait et l'objection est maintenue; Laperrière déclare qu'il en excipera de cette décision.

Mme Roland Marcotte est alors invitée à la barre et Laperrière déclare faire la même preuve; nouvelle objection qui est maintenue et Laperrière dit qu'il en excipera également.

Visiblement contrarié, le juge demande à Laperrière s'il ne réalise pas qu'il joue là un jeu d'enfant, mais l'avocat répond que pour aller en appel le dossier doit être complet pour démontrer qu'il était prêt à procéder.

"Dans mon temps, on était peut-être plus conformiste, mais on ne pratiquait pas de cette façon", riposte le président du tribunal.

Laperrière appelle tous les témoins déjà sortis de la salle, un à un, et déclare qu'ils sont appelés par la partie défenderesse aux fins de prouver des actes de corruption décrits aux paragraphes 3 à 20A, mais le juge déclare : "Objection à cette preuve et objection maintenue".

Me Claude Tellier : "On veut encore se retrancher derrière des technicalités".

Me Laperrière : "Je déclare ne plus avoir d'autre preuve à offrir".

Me Tellier : "Il va jouer aux martyrs canadiens".

Me Laperrière : "Voulez-vous prétendre que vous êtes la victime de votre imbécilité".

Laperrière poursuit en disant qu'il entend exiger une déclaration du pétitionnaire à l'effet qu'il n'a pas de preuve à offrir, mais le juge dit qu'il n'en est pas requis et Laperrière demande que tout ceci soit inscrit au dossier.

Le juge : "Etes-vous prêt pour vos plaidoiries ?

Laperrière : "En raison de tout ce qui se passe ici, je ne peux pas plaider verbalement et je demande que jugement soit rendu".

Le juge : "En délibéré sur les objections préliminaires."

Laperrière : "Ça dispose des objections préliminaires".

Le juge : "Evidemment, mais c'est en délibéré."

Démarche à Québec pour décréter une zone domiciliaire

TROIS-RIVIERES (J. B.) — Son hon. le maire J.-A. Mongrain se rendra aujourd'hui à Québec en compagnie de quelques membres du conseil municipal pour solliciter le privilège de décréter une partie de la zone industrielle en secteur domiciliaire.

Le groupe rencontrera l'hon. René Hamel, ministre des Affaires municipales dans le cabinet provincial. L'entrevue aura lieu à 5 h. 30 cet après-midi.

L'Administration municipale donne ainsi suite à la résolution présentée par l'échevin Antoine Gauthier et adoptée par la majorité du conseil.

Si la ville obtient cette autorisation du ministère des Affaires municipales, il est presque certain que l'échevin Fernand Gomeau présentera de nouveau son projet, lors de la prochaine séance, lundi, à l'effet d'ouvrir à la construction deux nouvelles rues à l'ouest de la rue Père-Daniel.

D'autre part on sait que le conseil a demandé à la Commission municipale d'urbanisme de tenir une réunion pour étudier la question et présenter un rapport dans le plus bref délai.

Les membres de la commission se réuniront vendredi après-midi et on croit que le conseil prendra connaissance de ses recommandations lundi soir.

C'est à la lumière du rapport de la commission et de la décision de Québec que le Conseil décidera du projet.

Une classe maternelle à Shawinigan l'an prochain

SHAWINIGAN — La Commission scolaire de Shawinigan étudiera les possibilités de former et d'entretenir une classe maternelle à Shawinigan dès l'an prochain. Le président de la Commission scolaire a décidé que la question serait étudiée à la suite de la présentation d'un mémoire de M. Réal Filion.

M. Filion s'adressait comme suit : "Après plusieurs contacts avec des représentants de commissions scolaires de l'extérieur, il m'est agréable de souligner le prestige remarquable dont jouit la Commission scolaire de Shawinigan. Ses nombreuses réalisations et son souci constant de la saine formation de nos enfants m'incitent à croire qu'elle n'hésitera pas à étudier sérieusement l'érection d'une école maternelle.

"L'agrandissement urgent de deux écoles, dans la paroisse l'Assomption projeté pour l'an prochain, justifiera sans doute un délai raisonnable. Toutefois, dit-il, je suis confiant que nos commissaires étudieront la possibilité d'organiser au moins une classe maternelle dès l'an prochain.

"A l'école St-Jude, faisait remarquer M. Filion, il y a présentement deux classes disponibles. La classe du bas se prêterait très bien pour une première expérience.

"Tous les éducateurs sont unanimes à déclarer la nécessité d'un bon début à l'école. Permettez-moi de mentionner ici les propos de Mme Millie Almy : "Celui qu'il est convenu d'appeler le mauvais élève a souvent pour origine une mauvaise éducation pré-scolaire ou l'absence d'une telle éducation".

M. Filion distribua au président et aux commissaires une copie donnant le résultat des recherches de M. Charles Bilodeau, conseiller pédagogique du département de l'Instruction publique.

M. Filion déplore également le fait que seulement neuf villes de la province de Québec possèdent des classes maternelles sous la juridiction de la Commission scolaire. Il mentionne aussi que la plupart des villes de la province de l'Ontario bénéficient d'un tel service pour les enfants de 5 ans.

M. Filion souligne qu'il y a beaucoup d'écoles maternelles privées mais que ces écoles ne peuvent donner une préparation adéquate à l'enfant puisqu'on y entasse indifféremment des enfants de trois à cinq ans.

Le président et les commissaires se sont montrés enthousiastes au projet de M. Filion et tout porte à croire qu'il sera étudié de façon sérieuse.

Shawinigan

Elections au cercle libéral féminin ce soir

SHAWINIGAN. — L'élection pour un nouveau conseil au cercle libéral féminin de St-Maurice-Laflèche aura lieu ce soir, à l'hôtel Shawinigan. La victoire récente du parti libéral qui a balayé l'Union Nationale aux élections du 22 juin, a redonné une ardeur nouvelle à plusieurs membres qui seront nombreuses ce soir.

Le conseil sortant de charge que dirigeait Mme Louis-Philippe Lacoursière a abattu beaucoup de besogne au cours des dernières années, et particulièrement durant le dernier terme. Il y eut quatre grandes organisations, dont une soirée en hommage à Mme Jean Lesage, épouse du premier ministre de la province, qui a remporté un franc succès.

Mme Lacoursière ne peut se présenter au poste qu'elle détient présentement dans le cercle local, à cause de sa récente élection comme vice-présidente de la fédération des femmes libérales de la province de Québec. On mentionne les noms de Mmes Auray Beaulac et J.-S. Ducharme pour lui succéder. Toues les deux seront mises en nomination de toutes façons.

Les autres membres du conseil actuel sont Mlle Thérèse St-Arnaud, présidente, Mme Rosaire Bourque, vice-présidente, Mme Ursule Beaulieu, secrétaire-archiviste, Mlle Eugénie Caron, secrétaire-correspondante, Mme Auray Beaulac, trésorière et Mme Arthur Leblanc, publicitaire.

Ce conseil a tenu 18 assemblées, organisé quatre manifestations importantes au cours de la dernière année, préparé trois programmes pour la télévision. Il a également effectué une refonte de la constitution.

Un triduum

SHAWINIGAN. — Le grand triduum de prières en préparation à la fête du Christ-Roi commencera aujourd'hui pour se poursuivre jusqu'au 30 octobre, à l'église des Pères du T.-S. Sacrement, qui dirigent la paroisse Christ-Roi.

Une imposante cérémonie clôturera le triduum dimanche après-midi, alors que le député du comté de St-Maurice l'hon. René Hamel et le maire Armand Foucher liront une formule de consécration de la région et de la ville au Christ-Roi. La cérémonie sera suivie du salut du St-Sacrement, célébré par Mgr Maurice Patry, vicaire forain.

La bénédiction des malades aura lieu samedi après-midi à 3 h. 30; elle sera présidée par le R. P. Robert Godard, s.s.s., supérieur de la Communauté et curé de la paroisse.

Le prédicateur à ces trois jours de prières sera le R. P. Jean Malo, s.s.s. Il sera assisté de l'abbé Brunelle, aumônier fédéral de la LOC, qui s'adressera aux membres de ce mouvement d'action catholique dimanche après-midi à 1 h. 30. Les sermons du triduum ont lieu le soir, à 8 h. 30.

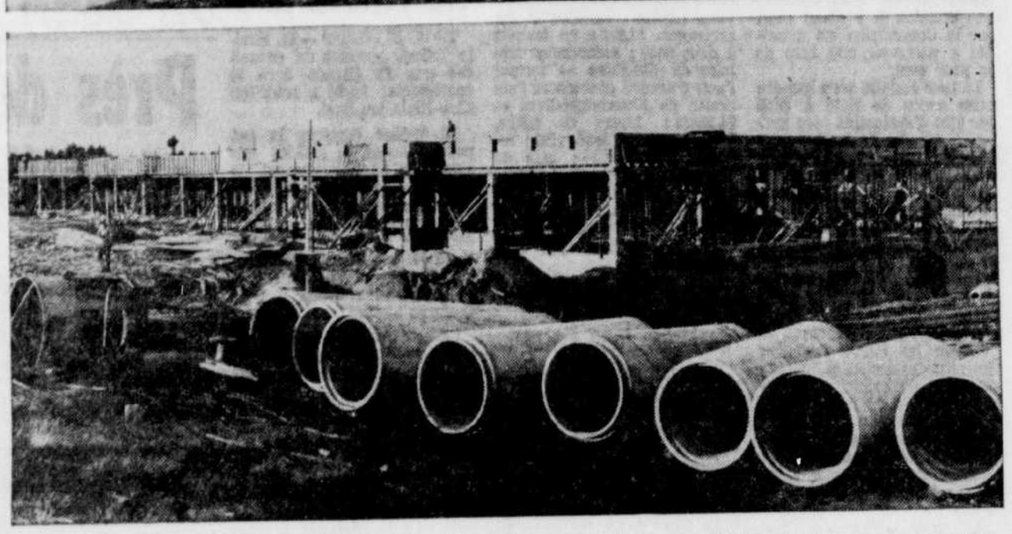

PROGRES DES TRAVAUX A L'USINE DE FILTRATION — Le chantier immense de la future usine de filtration à Trois-Rivières fourmille d'activité dans tous les secteurs; en vérité plusieurs phases du projet sont menées de front. Ces deux photos donnent une idée de l'ampleur et du progrès des travaux. En haut, nous avons une vue du St-Maurice où sera puisée l'eau, plus précisément à quelques pieds en aval du club de golf Ki-8-Eb. Les ouvriers posent présentement un tuyau de quatre pieds et demi de diamètre par où s'engouffrera l'eau. La prise d'eau se trouve au bout du quai, soit à peu près au centre de la rivière. La photo fait voir également une petite bâtisse en bordure de la rivière; il s'agit d'un abri pour les pompes qui repousseront l'eau brute jusqu'à l'usine de filtration érigée en haut de la falaise. Notre photo du bas fait justement voir l'immeuble qui doit abriter les filtres; il a environ 300 pieds de façade. Il ne reste plus qu'à couler le ciment d'un étage avant de le recouvrir de briques, ce qui permettrait de poursuivre l'aménagement intérieur au cours de l'hiver. En avant de cet immeuble se trouve un vaste carré de ciment destiné à abriter le réservoir d'une capacité de trois millions de gallons. Le réservoir lui-même sera divisé en deux. On croit que la machinerie pourra être installée au cours de l'été prochain et que l'usine de filtration pourra fonctionner à l'automne.

Déclaration de l'hon. René Hamel

Enquête sur le tourisme au Québec

SHAWINIGAN, (J. L.) — L'Office provincial de publicité, sous l'égide du secrétariat de la province, prend présentement des dispositions pour obtenir une évaluation aussi juste que possible des sommes que les touristes dépensent dans le Québec.

Le gouvernement s'emploiera ensuite à coordonner les efforts de chacune des régions afin d'attirer le plus de touristes possible dans le Québec. C'est la déclaration que faisait récemment l'hon. René Hamel, député du comté de St-Maurice à la législative provinciale et ministre du Travail et des Affaires municipales, devant les membres de l'Union commerciale Mauricienne réunis à l'hôtel Shawinigan pour leur dixième congrès annuel.

M. Hamel avait choisi de traiter du tourisme : "Comment le ministre du Travail, disait-il, pourrait-il se désintéresser d'un tel sujet ? Le tourisme figure au nombre des plus importantes industries du Québec." Il estime à $200 millions les sommes que les touristes sèment annuellement dans la province de Québec.

Il a tout d'abord brossé un tableau démontrant l'importance du tourisme dans l'économie en général. Il s'est ensuite attardé sur l'importance de coordonner les efforts dans les régions pour intensifier le tourisme, et faire en sorte que les touristes viennent en plus grand nombre.

L'Office provincial de publicité ne peut consacrer ses annonces à mousser la publicité de telle ou telle région. Ce serait risquer de faire preuve de discrimination. "Lorsque le gouvernement provincial par sa propagande générale et soutenue attire des touristes dans le Québec, il appartient à chaque région de s'intéresser à sa propre publicité auprès d'eux. Elle peut y arriver par l'action concertée de tous les organismes, qui, dans la région concernée, se sont donné pour mission de stimuler le tourisme."

"Trop souvent, a fait remarquer le ministre, le morcellement, la dispersion des activités conduisent à un climat d'inaction. Dans le domaine du tourisme, on ne peut se contenter de travailler strictement au niveau local."

"D'ailleurs, ajoutait-il, l'apport économique de l'industrie touristique ne se compartimente pas localité par localité, au moyen de cloisons étanches. Si nous prenons la province dans son ensemble, chacun admettra que toute la population bénéficie de la transfusion de capitaux qui résulte de l'essor de notre industrie touristique, même si certaines régions accueillent plus de touristes que les autres car la prospérité qui en résulte régionalement se transmet par une sorte de capillarité économique."

Il n'y a pas de place pour une concurrence de mauvais aloi dans la propagande touristique, mais bien pour une saine émulation dans les cadres d'une franche collaboration, a soutenu Me Hamel. Il y aurait avantage à structurer à l'intérieur d'une grande région touristique, tous les groupements qui s'intéressent au tourisme. "A cette condition seulement, sera-t-il possible de stimuler le tourisme qu'il soit interrégional, interprovincial ou international.

Le tourisme interprovincial est très important, a dit le ministre, pour balancer le déficit de l'industrie touristique nationale qui se chiffrerait à $200 millions, selon le bureau fédéral de la statistique. "Dans cette optique, le citoyen du Canada que nous décidons à venir dans le Québec pour ses vacances plutôt que de franchir la frontière pour aller aux Etats-Unis, a, au point de vue économique, une importance qui s'établit au double de celle du touriste américain. Celui-ci, certes, nous laisse de précieux dollars, mais l'autre, tout en agissant de la sorte, diminue d'autant les sommes que nos compatriotes dépensent à l'étranger."

La Mauricie

L'Ofice provincial de publicité se sert beaucoup des annonces dans les journaux et revues publiés à l'extérieur pour mettre en vedette les caractéristiques provinciales et non régionales. Il y a cependant deux autres véhicules de propagande pour populariser les régions touristiques: le film et les imprimés.

Le député du comté de St-Maurice a alors annoncé que bientôt sera tourné un film en couleurs sur la Mauricie qui mettra naturellement l'accent sur la course internationale de canots. L'Office provincial du tourisme se propose également, a-t-il dit, de procéder à la publication d'une plaquette sur la région. "Elle sera abondamment illustrée et d'une toilette typographique soignée". On fera ensuite une large diffusion du film et de la plaquette. "Il nous appartiendra ensuite, terminait-il, par notre cordialité, par notre hospitalité, par les délices de notre table, par la confort de notre gîte, par la coordination spontanée de tous nos efforts, de retenir le touriste, de le charmer, de lui inspirer le désir d'un prompt retour, bref de contribuer à maintenir et à accroître la popularité dont le Québec jouit déjà auprès de ses voisins".

Me Hamel a été présenté par le vice-président de l'UCM, le maire J.-Alfred Therrien, de Grand'Mère. Le congrès avait été organisé par le secrétaire général de l'organisme, M. Armand Boisvert.

Le conseil du Barreau tranchera la question ?

TROIS-RIVIERES. (M.L.) — Il semble bien maintenant que l'affaire Biron sera soumise au conseil du Barreau à la suite du refus apparent du juge Antonio Langlais de permettre à l'avocat Jules Biron d'expliquer devant lui le conflit l'opposant au juge en chef Joseph Bilodeau.

Lundi matin, le procureur du candidat libéral avait demandé au juge Langlais la permission de s'expliquer, mais à la suite d'une objection formulée par Me Ludovic Laperrière, le président du tribunal avait remis l'affaire en Chambre et on s'attendait à des développements hier matin, mais il n'en fut rien.

Toute l'affaire tourne autour d'un article paru dans LA PRESSE, le 12 octobre, et qui avait soulevé l'ire du juge en chef Bilodeau. Ce dernier avait par la suite sommé l'avocat Biron de lui présenter des excuses en soulignant que les déclarations du procureur étaient "fausses, injustes et malhonnêtes".

Sans jamais cependant faire de déclaration officielle, l'avocat Biron aurait laissé entendre qu'il n'avait pas d'excuses à présenter car il n'y avait rien dans ses déclarations de "faux, injuste ou malhonnête" et qu'en surplus le tout était né dans la seule imagination du journaliste qui aurait rêvé cela. Mais ce dernier est d'avis que sa parole vaut bien celle de Me Biron.

Me H.-J. Biron éconduit ses propres témoins !

par Michel LORRAIN

TROIS-RIVIERES. — L'avocat H.-Jules Biron, substitut du procureur de la Couronne à Trois-Rivières et un des procureurs du candidat libéral Fernand Duchaine dans les pétitions d'élection, a perdu son sang-froid, hier matin; rouge de colère, Me Biron a tout bonnement éconduit deux témoins qu'il avait lui-même fait assigner.

Guy Bourdon, chef de la rédaction aux bureaux de La Presse en Mauricie et le chroniqueur judiciaire du même journal en sont encore estomaqués et ils se demandent quel chat a bien pu piquer le savant procureur.

Tous deux avaient reçu des "subpoena" exigeant leur présence au palais de justice de Trois-Rivières, lundi matin, et à nouveau, hier matin, alors que devaient se poursuivre les procédures en matière de contestation d'élection qui se sont par contre subitement terminées sans que les deux présumés témoins soient appelés dans la boîte.

Ne sachant pas alors s'ils devaient revenir un autre jour au palais de justice, tour à tour, ils se sont approchés de l'avocat Biron pour savoir si leur présence serait à nouveau requise.

"Toé parle-moé pas et surtout va pas dire que j'tai parlé". Telle fut la réponse reçue par le duo alors que Me Biron ramassait rageusement ses papiers.

Nécrologie

M. A. CHAREST

A Trois-Rivières, le 26, est décédé M. Albert Charest, demeurant au 116, de la rue St-Roch. Il était âgé de 58 ans et 10 mois. Il laisse ses frères : Charles, Emile et Antonio Charest ; ses soeurs : Mlle Marie Charest et Mme Emilien Donaldson (Cécile) ; ses belles-soeurs : Mmes Charles Charest (Rose Touzin), Emile Charest (Françoise Labissonnière) et Antonio Charest (Laurette Beaudet) ; un beau-frère : M. Emilien Donaldson, tous de Trois-Rivières, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Le service funèbre sera chanté samedi à l'église St-Philippe, à 10 h. 30. La dépouille repose présentement à 445, des Volontaires. L'inhumation se fera au cimetière St-Michel.

La ligue juvénile est réorganisée ; la saison débutera le 14 novembre

TROIS-RIVIERES. — La ligue juvénile de hockey organisée par l'oeuvre des terrains de jeux de Trois-Rivières, ouvrira sa saison le 14 novembre par un programme triple au Colisée et comprendra au moins six équipes.

En effet, au cours de la réunion générale de mardi soir tenue au pavillon Mgr St-Arnaud sous la présidence de M. Jean-Paul Massicotte, sept équipes étaient représentées : Ste-Cécile, Centre Landry, Ste-Thérèse, Patro St-Charles, St-Jean de Brébeuf et Ste-Marguerite. Quatre clubs ont annoncé officiellement leur adhésion à la ligue.

Les équipes de St-Jean de Brébeuf et Ste-Thérèse ont jusqu'à samedi pour donner une réponse définitive, autrement, les dirigeants de la ligue étudieront leur cas.

L'an dernier, la ligue juvénile comprenait huit équipes. On a fait savoir à l'assemblée, que les clubs du séminaire St-Joseph, le Centre de la Paix et St-Philippe avaient décidé de suspendre leurs activités pour une saison.

Cette saison, les clubs joueront un plus grand nombre de parties et alors la cédule sera beaucoup plus longue. Toutefois, les éliminatoires régionales dans les différentes ligues devront être terminées pour le 28 février du fait que le tournoi provincial sera présenté au début du mois de mars.

La direction

M. Jean-Paul Massicotte a été réélu président de la ligue juvénile. Il sera assisté par M. Alex Michaud comme secrétaire-trésorier, l'abbé Jean-Marc Denommé comme aumônier et M. Claude Mongrain comme moniteur en chef.

A l'assemblée de mardi on remarquait la présence de l'échevin Antoine Gauthier qui s'était rendu sur les lieux pour voir se dérouler une réunion de hockey mineur.

Nous avons appris qu'André Pleau, brillant ailier des Lions de Trois-Rivières, avait accepté le poste d'instructeur avec l'équipe juvénile du patro St-Charles.

Mécontentement de la Chambre

TROIS-RIVIERES. (J.B.) — La Chambre de commerce ne voit pas d'un bon oeil le projet de la ville de céder à des conditions avantageuses l'édifice Béliveau Manufacturing, à la compagnie Scott Clothing qui songe à s'établir à Trois-Rivières.

C'est le rapport qu'a présenté le comité de commerce de la Chambre de commerce locale hier, à l'exécutif de la Chambre.

Selon le comité, il s'agit beaucoup plus d'un moyen de faciliter l'établissement d'une succursale des magasins Lassalle qu'une usine devant employer un nombre non encore déterminé d'ouvriers.

Le comité ajoute que ce serait là un mauvaise affaire, au détriment des commerçants de la ville. En invoquant la raison d'établir à Trois-Rivières une nouvelle industrie, cette compagnie profiterait plutôt des avantages offerts par la ville pour offrir une vive compétition aux marchands locaux.

Ajoutons que les démarches en vue de faciliter la venue de la compagnie Scott Clothing à Trois-Rivières avaient été entreprises par le service industriel de la ville, au temps de l'ancienne administration. Cette question est présentement pendante devant le conseil municipal, qui d'ailleurs, ne semble plus aussi enthousiaste qu'au départ.

BOURSIERE DE LA LEGION CANADIENNE—Mlle Patricia Stanford, une Trifluvienne étudiante à l'université McGill, s'est vu gratifier d'une bourse de la section locale de la Légion canadienne pour poursuivre ses études. Le fait a donné lieu à une cérémonie aux quartiers de la Légion canadienne où l'on reconnait, de gauche à droite, M. J.-H. Warren, officier du bien-être; M. Paul-E. Bergeron, vice-président; M. Percy McClelland, président, remettant le chèque de $150 à Mlle Patricia Stanford; enfin, MM. Maurice Fortier et J.-E. Gélinas. La récipiendaire est la fille d'un membre actif de la Légion canadienne, qui s'est couvert de gloire au cours du premier conflit mondial, M. Reginald F. Stanford.

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

LA MAURICIE

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel

La saison vient à peine de commencer dans l'Association de hockey junior du Québec, un nouveau circuit, que déjà les arbitres ont de la difficulté avec les joueurs . . . Les dirigeants de la ligue que nous ne connaissons pas malheureusement devront sévir immédiatement contre les fauteurs de désordre, autrement ils se verront aux prises avec d'autres incidents plus graves plus tard . . . Les Cataractes de Shawinigan avaient triomphé des Citadelles à Québec et au cours de cette joute, une furieuse bagarre avait éclaté . . . Puis mardi soir à l'aréna de Laval, une banlieue de la métropole, une bagarre, celle-ci beaucoup plus furieuse, a pris naissance entre joueurs du Montréal-Nord et des Cats de Shawinigan . . . Les officiels ont été forcés d'arrêter la joute.

Quels sont les coupables à punir ? Nous ne le savons pas du fait que nous n'assistions pas à la joute . . . Chose certaine, quelques joueurs des Cats s'échauffent trop rapidement et ils devront corriger leur tempérament au plus vite avant d'en subir les conséquences graves . . . Mais ce n'est pas là la gravité du cas . . . Des spectateurs et quelques têtes échauffées du Montréal-Nord ont déjà eu maille à partir à Shawinigan et sur leur terrain l'an dernier . . . On se souvient que Gilles Boisvert des Reds avait été suspendu parce qu'il s'était simplement défendu . . . Dans cette joute éliminatoire, des spectateurs avaient même sauté sur la patinoire pour essayer de battre des joueurs des Reds . . . L'endroit est reconnu comme très malsain pour les équipes étrangères.

En fin de compte, l'équipe de Montréal-Nord devrait se choisir une patinoire dans la métropole même où la police est plus aux aguets . . . Il ne faudrait pas qu'une autre bagarre semblable se produise à nouveau ou alors le club devra se trouver soit une autre place pour jouer ou une autre ligue pour évoluer . . . Il y a aussi des officiels qui ne sont pas assez compétents pour diriger des joutes le moindrement mouvementées . . . Le président Cloutier et ses subalternes devront donc étudier les incidents qui se sont déroulés depuis l'ouverture de leur circuit afin de corriger la situation avant que d'autres faits plus graves ne surviennent et n'entraînent des échauffourées désastreuses . . . Une enquête s'impose et des sanctions doivent être imposées pour mater immédiatement ceux qui cherchent à jeter du discrédit sur cette nouvelle ligue . . .

Les Loisirs de Notre-Dame-des-Sept-Allégresses vont organiser des sports d'hiver cette saison . . . En effet, on doit préparer des ligues de hockey de calibre Pee Wee, Midget, Bantam, Juvénile . . . Aussi former des équipes de ballon-panier, de volleyball, et enfin avoir des représentants dans tous les sports que l'on pratique à l'intérieur . . . Les Loisirs de ce quartier ont maintenant une salle bien aménagée pour s'adonner aux sports, grâce aux Pères Franciscains qui ont réservé un endroit à la salle Notre-Dame afin d'amuser la jeunesse de la paroisse . . . Dans St-Philippe, on semble éprouver certaines difficultés à se réorganiser . . . Guy Champoux devait se retirer de l'organisation mais à la dernière minute, il aurait de nouveau accepté d'aider les autres promoteurs bénévoles à faire jouer sainement la jeunesse de la paroisse . . .

Certains amateurs de hockey se demandent si Jacques Plante n'est pas handicapé par son masque protecteur . . . On sait que Jacques a laissé passer plus de rondelles derrière lui que n'importe quel autre gardien de buts de la L.N.H. . . . Il faut dire aussi que la défensive du Canadien fait pitié . . . Les Turner, Johnson et Harvey ne font pas fureur . . . Les avants semblent oublier également de revenir protéger leur cerbère lorsqu'ils perdent la rondelle dans la zone ennemie . . . La saison sera peut-être très longue pour Toe Blake et quelques vétérans de l'équipe . . . Mais pour la première fois depuis longtemps, le Canadien ne sera pas seul dans la lutte pour la conquête de la coupe Stanley . . .

Et sur ce, à la prochaine.

Premier pas vers une organisation stable

Un comité provisoire des sports a été créé hier à Trois-Rivières

par **Denis MASSE**

TROIS-RIVIERES. — Un comité provisoire chargé de recueillir des mémoires sur l'organisation des sports à Trois-Rivières a été formé lors d'une réunion préliminaire tenue hier soir à l'hôtel de ville et présidée par l'échevin Antoine Gauthier.

On sait que M. Gauthier a été spécialement chargé par le maire de veiller à la promotion et au développement des sports à Trois-Rivières. La réunion d'hier soir groupait la plupart des organisateurs paroissiaux, des représentants de l'OTJ et de la plupart des sports majeurs en plus des commentateurs sportifs servit à énoncer le problème et à déblayer le terrain. On sait déjà mieux où l'on veut aller avec la pratique du sport à Trois-Rivières.

Le comité retenu par l'assemblée comprend MM. Eric Laferté, Alexandre Michaud, Roméo Gauthier, Oscar Trépanier, Clyde McCarthy, Léo Henrichon et les commentateurs suivants : MM. Paul Dupuis, Benoit Roy, Marcel "Lefty" Boisvert, Jean-Paul Trudel et Armand "Kid" Martel.

Ce comité se réunira pour la première fois dimanche prochain à 10 h. 00 à l'hôtel de ville et élaborera un premier plan de travail.

Il est spécialement chargé de recueillir des rapports venant des organisateurs sportifs, principalement des centres paroissiaux et aussi des sports isolés comme le ski, et le golf.

Le comité fera ensuite les recommandations nécessaires en vue de la création d'une "Commission municipale des sports".

M. Gauthier a su éveiller l'attention de tous les participants à la réunion d'hier soir sur les problèmes de l'organisation des sports et sur les lacunes les plus flagrantes. Nous croyons que cette réunion est un premier pas, mais qu'il reste beaucoup à faire quand ce ne serait que d'accorder tous les violons.

L'une des premières conclusions de cette réunion est le manque de moniteurs capables d'intéresser les jeunes aux sports et de leur enseigner les trucs qui leur permettront de briller dans le sport de leur choix. On s'est ensuite entendu sur la nécessité d'une plus vive compétition sous la forme de rallyes inter-quartiers sinon interscolaires.

Ont participé aux délibérations d'hier soir, outre les membres du comité mentionné ci-haut : MM. Jean Duguay, Claude "Pit" Mongrain, Adrien Ouellet, l'abbé Louis Martel, Paul Bertrand, Georges Rancourt, Charles-H. Côté, M. Proulx, Guy Vanasse, Guy Champoux, Yvan Ferron, Jacques "Ti-co" Charland, Paul René, Léopold Auger et l'échevin Fernand Goneau.

Calendrier de rencontres au curling, en Mauricie

TROIS-RIVIERES. — Les curlers de la région font partie d'une fédération qui s'occupera de fixer les dates de chaque tournoi dans les différents clubs de la Vallée de la Mauricie.

On sait que les dirigeants de clubs doivent fournir la liste de leurs joutes à la Fédération qui voit ensuite à préparer les bonspiels d'envergure avec les dates appropriées.

Voici donc le calendrier de ces tournois d'importance qui seront présentés au cours de 1960-61 sur les glaces des clubs Laviolette, Three-Rivers Club et Wabasso de Trois-Rivières, Cap Curling Club, Shawinigan et Shawanigan-Est, Grand'Mère, La Tuque, Rapide-Blanc et Louiseville.

Ce calendrier ne comprend pas toutefois les tournois organisés parmi les membres des clubs affiliés à la Fédération.

NOVEMBRE

30 oct-5 nov. — Laviolette — mixte invitation pour le trophée Edmond-Louis Bouchard.
4-12 — Cap Curling Club — bonspiel mixte — trophée Maurice Bellemare.
13-19 — La Tuque — bonspiel mixte.
20-26 — Jubilé d'Or au Three-Rivers Curling Club — bonspiel masculin.
27 nov.-3 déc. — Louiseville—bonspiel mixte.

DECEMBRE

4-10 — Grand'Mère — bonspiel masculin.
11-17 — Wabasso — bonspiel mixte.

JANVIER-1961

8-14 — Shawinigan-Est — bonspiel masculin.
15-21 — Louiseville — bonspiel masculin — trophée Drysdale.
22-28 — Rapide-Blanc — bonspiel masculin.
29 jan.-4 fév. — La Tuque — bonspiel maculin.

FEVRIER

5-11 — Shawinigan — trophée Crutchfield.
12-18 — Three Rivers Curling Club — bonspiel de la Chambre de Commerce.
19-25 — Grand'Mère — bonspiel mixte.
26 fév.-4 mars — Shawinigan — bonspiel mixte.

MARS

5-11 — Shawinigan-Est — bonspiel mixte.
12-18 — Cap Curling Club—bonspiel masculin — trophée Dollard Construction.
19-25 — Laviolette — bonspiel masculin.

AVRIL

2-8 — Three-Rivers Curling Club — bonspiel mixte.
9-15 — Grand'Mère — bonspiel mixte de fermeture.
16-22 — Shawinigan — bonspiel masculin de fermeture.
23-29 — Laviolette — bonspiel mixte de fermeture.

Les As de Magog à leur entraînement

MAGOG — Les As de Magog ont commencé leur entraînement physique au centre des loisirs local, mais l'entraînement sur la glace se fera à l'aréna de Rock-Island.

La direction du club concentre présentement ses efforts pour la vente des billets de saison.

Le gérant Claude Therrien a déclaré qu'il entrevoit pour les As une excellente saison.

La saison de curling à Shawinigan

On débute avec le bonspiel mixte Crothers

SHAWINIGAN. — La saison de curling à Shawinigan a débuté cette semaine avec le bonspiel mixte Crothers, disputé au Club de Curling Shawinigan.

Plus de 32 équipes participent à ce bonspiel, qui se terminera samedi soir avec une soirée récréative. En plus du trophée Crothers, 16 prix sont à l'enjeu.

Trois bonspiels seront disputés d'ici décembre. Les rencontres du bonspiel Lindsay-Meunier seront jouées les dimanches et les lundis pour les membres du club. Les rencontres du bonspiel Scoth-Cap, comprenant 32 équipes, ont été fixées aux mercredis et vendredis. Ce bonspiel se terminera à la fin de novembre. Par ailleurs, le bonspiel Président-Vice-Président, qui se terminera également à la fin de novembre, sera disputé les mardis et jeudis.

Le Club de Curling Shawinigan présente un aspect nouveau, cette année. En effet, des améliorations y ont été apportées pour en faire un magnifique club. En plus de peinturer l'intérieur, on a changé les tableaux de comptage. Quelques changements ont été apportés au club lui-même.

On veut recruter plus Shawinigan Chemicals de retraitants à la

SHAWINIGAN. — A la suggestion de M. Camille Beaulieu, assistant-responsable diocésain, l'an dernier, un comité fut formé pour obtenir un recrutement plus efficace chez les employés de la Shawinigan Chemicals et ses divisions, en faveur des retraites fermées qui se tiennent au Cap-de-la-Madeleine.

A l'occasion d'une prochaine retraite qui doit avoir lieu du 4 novembre au 6 novembre, ce comité sera de nouveau appelé à travailler pour y noyauter encore plus de participants.

Pour faciliter la tâche de ce comité, les intéressés sont priés de communiquer avec M. Jean-Louis Pronovost, responsable à la division du Chemicals ; au Carbure, avec M. Camille Beaulieu; à la Canadian Resins, avec M. Maurice Laurent ; à la division du Stainless Steel, avec M. Gérard Racine ; à la division de Shawinigan-Est, avec M. Joffre Lassonde ou encore avec M. Alex Beaubien, en charge de la publicité.

Le comité compte sur la collaboration de tous pour faire un succès de cette retraite.

A Trois-Rivières

Quatre équipes formeront la ligue de ballon-panier

TROIS-RIVIERES. — Quatre équipes formeront les cadres de la ligue de ballon-panier de la ville pour la saison 1960-61. Ce sont les Indiens, que dirige Percy Bridges, le Pavillon Mgr St-Arnaud, avec Bob Riley, le St. Pat's et les Loisirs St-Sacrement.

A une réunion générale tenue au début de la semaine, M. Fernand "Fritz" Gauthier a été réélu président pour un autre terme. Les autres membres de l'exécutif sont MM. David-Hendry, comme vice-président; John Ritchie, secrétaire-trésorier, Harry Ashworth, arbitre en chef et le statisticien Bob Llanos.

L'ouverture de ce circuit aura lieu mardi soir, alors qu'un programme double sera à l'affiche. A 7 h. 30, les Indiens joueront contre le Pavillon, puis à 9 heures, St. Pat's fera face au St-Sacrement.

Toutefois, l'ouverture officielle n'aura lieu que le 8 novembre, alors qu'un cérémonial sera présenté à cette occasion.

L'interscolaire

D'autre part, la ligue interscolaire de ballon-panier comprendra cette année les clubs S. T. R., Trois-Rivières High School, Institut de technologie, St. Pat's et le Collège l'Assomption, du Cap-de-la-Madeleine.

Le De La Salle s'est retiré des cadres cette saison à cause de circonstances incontrôlables.

Le circuit du président René Germain ouvrira sa saison le 5 novembre.

Chaque club jouera 16 joutes. Les équipes évolueront cette saison dans deux gymnases ultra-modernes construits récemment. Ce sont ceux du Séminaire St-Joseph et de l'Institut de technologie.

Joute décisive à Sainte-Marguerite

TROIS-RIVIERES. — Une importante joute de football sera présentée ce soir à 7 h. 30 au terrain Ste-Marguerite.

En effet, le St-Louis dirigé par Gilles Hébert, détenteur de la deuxième position, fera face au St-Sacrement sous la direction de Luc Labrecque, qui a fini au troisième rang, dans une joute décisive.

Le vainqueur ce soir jouera ensuite contre Ste-Marguerite, samedi soir à 7 h. 30 dans la première d'une série de deux joutes au total des points pour le championnat de la ligue de football juvénile.

A Shawinigan

La saison de ballon-panier va bientôt battre son plein

SHAWINIGAN — La saison de ballon-panier battra bientôt son plein. En effet les équipes doivent commencer à jouer dès le début de novembre. En plus des clubs réguliers faisant partie des ligues senior et junior, il y aura encore cette année des cliniques afin d'assurer la relève par des recrues bien entraînées.

M. Lionel Janna, président des ligues de ballon-panier annonçait hier qu'il est possible que la ligue senior compte cinq clubs au lieu de quatre, par suite du désir de l'Ecole normale de Trois-Rivières de se joindre à la Ligue interscolaire de Shawinigan, qui compte déjà les clubs du séminaire Ste-Marie, de l'Institut de Technologie, de l'école secondaire de l'Immaculée-Conception et du Shawinigan High School. On ignore encore si le Shawinigan High School comptera une équipe dans la ligue junior. Le nouvel instructeur de ce club désire plutôt concentrer ses efforts pour former une équipe senior solide qui recruterait également les meilleurs joueurs susceptibles d'évoluer dans la ligue junior.

Dans ce cas, cette dernière ligue serait de trois clubs formés d'élèves des trois autres écoles.

Le comité des loisirs poursuivra encore cette année ses cliniques afin d'enseigner aux jeunes les rudiments de ce sport qu'est le ballon-panier. Des jeunes de 12, 13 et 14 ans pourront s'inscrire à cette clinique donnée par les instructeurs compétents.

Les démarches se poursuivent actuellement afin d'obtenir de la commission scolaire la permission d'utiliser les gymnases des écoles de la ville. On ne s'attend pas à un refus, car en définitive on dégage la responsabilité des commissaires vis-à-vis des loisirs des jeunes.

Les Reds de Trois-Rivières seront à Shawinigan ce soir

SHAWINIGAN. — Le duel entre les Reds de Trois-Rivières et les Cataractes de Shawinigan reprendra de nouveau cette saison, alors que les Reds viendront visiter les Cataractes, ce soir, dans une joute qui débutera à 8 h. 15 à l'auditorium municipal.

Chaque année, ces deux équipes ont toujours attiré une nombreuse assistance lorsqu'elles se sont rencontrées. Le fait que ce sont des équipes de notre région penche énormément dans la balance. Il faut aussi mentionner qu'à chaque rencontre, les Reds et les Cats ont toujours présenté un spectacle enlevant et chaudement disputé. Qui ne se rappelle pas les séries finales des deux dernières années ? L'an dernier, les Reds ont remporté la série finale en disposant des Cataractes.

Cette saison, les deux équipes présentent des éditions rajeunies avec des figures nouvelles. Alors que les Reds ont encore à la tête de leur barque, l'inimitable Jos Ferron, les Cataractes, eux, ont un nouveau pilote, en la personne de Jacques St-Onge, qui n'est pas un inconnu des amateurs locaux.

Les Reds et les Cats connaissent un beau début de saison. Que feront les deux équipes ce soir ? Les Cats ont surpris leurs supporteurs à leur première joute locale, bien que les joueurs locaux aient démontré un peu de nervosité.

Le jeune Matteau a impressionné dans les filets des Cats. Quant à la défensive, avec les Charest, Carrier, Hayes, Pagé et Pronovost, elle tiendra très bien le coup. Le joueur le plus amélioré sur l'équipe des Cats est sans aucun doute Michel Scalzo. Il ne faut pas oublier non plus André Boucher, André Chamberland et Alain Champagne qui forment un excellent trio. Le jeune Pierre Lord a également impressionné à ses débuts.

Quant aux Reds, quoique l'édition de cette année nous est inconnue, ils seront de nouveau très dangereux. Dans les filets, on reverra Gilles Villemure. Si l'on en juge par leur performance jusqu'ici, le trio formé de Guy Bolduc, Raymond Lafleur et Claude Poucher sera dangereux à l'attaque.

En somme, la rencontre entre les Reds et les Cats, ce soir, promet d'être excitante et les partisans locaux verront certainement un spectacle de classe.

Au hockey rural

Série organisée entre les champions de deux ligues

TROIS-RIVIERES. — On parle déjà d'une grande série pour le championnat du hockey rural, entre les gagnants des ligues des rives sud et nord.

En effet, il semble presque certain que la ligue Nicolétaine de hockey, présidée par Yvon Thibodeau, de St-Grégoire, s'affiliera à la Q.A.H.A., afin que des arbitres neutres dirigent toutes les joutes et empêchent la répétition des scènes disgracieuses, qui se sont déroulées l'hiver dernier.

Par ailleurs, on commence des pourparlers avec plusieurs promoteurs de hockey du comté de Champlain pour réorganiser l'ancienne ligue de ce district, qui a jadis connu des succès sans précédent.

On mentionne des équipes de St-Louis-de-France, St-Maurice, Champlain, St-Prosper, Ste-Anne-de-la-Pérade et Mont-Carmel et peut-être deux autres clubs, dont un de St-Odilon du Cap-de-la-Madeleine, qui seraient intéressées à faire revivre ce populaire circuit.

Il va sans dire que la ligue du comté de Champlain tentera elle aussi de s'affilier à la Q.A.H.A., afin d'avoir des arbitres neutres qui éviteront des incidents parfois regrettables, comme cela est arrivé au cours des éliminatoires l'hiver dernier.

Si ces deux ligues consentent, il y aura une série disputée au Colisée de Trois-Rivières pour le championnat du hockey rural sur les deux rives.

Ligue des Cantons de l'Est

Les Lions de Trois-Rivières inaugureront leur saison locale contre Granby le 2 novembre

TROIS-RIVIERES — Les Lions de Trois-Rivières qui évolueront cette saison dans la ligue Intermédiaire des Cantons de l'Est joueront 30 parties durant la saison régulière, soit 15 au Colisée local et 15 à l'étranger.

Les Lions inaugureront leur saison dimanche à Drummondville puis ouvriront à Trois-Rivières le mardi suivant, le 1er novembre, contre Granby.

C'est dire que le club de Del Dugré rencontrera 10 fois les autres équipes du circuit Dan O'Donnell soit cinq fois sur sa glace et autant de fois à l'étranger.

La saison prendra fin le 24 janvier 1961. A remarquer qu'entre le 11 décembre et le 3 janvier, les Lions joueront quatre parties à l'extérieur sans recevoir une seule fois.

Ci-après le calendrier des joutes locales que joueront les Lions :

NOVEMBRE

1er—Granby ; 8—Drummondville ; 13—Sherbrooke ; 15—Drummondville ; 22—Granby ; 27—Drummondville.

DECEMBRE

1er—Granby ; 6—Sherbrooke ; 8—Drummondville.

JANVIER

3—Granby ; 8—Granby ; 13—Sherbrooke ; 17—Sherbrooke ; 19—Drummondville ; 24—Sherbrooke.

Les Lions de Trois-Rivières à l'étranger :

OCTOBRE

30—Drummondville.

NOVEMBRE

6—Granby ; 17—Granby ; 25—Drummondville ; 24—Granby ; 29—Drummondville.

DECEMBRE

4—Sherbrooke ; 11—Granby ; 15—Sherbrooke ; 18—Drummondville ; 29—Granby.

JANVIER

5—Sherbrooke ; 10—Drummondville ; 15—Sherbrooke ; 22—Sherbrooke.

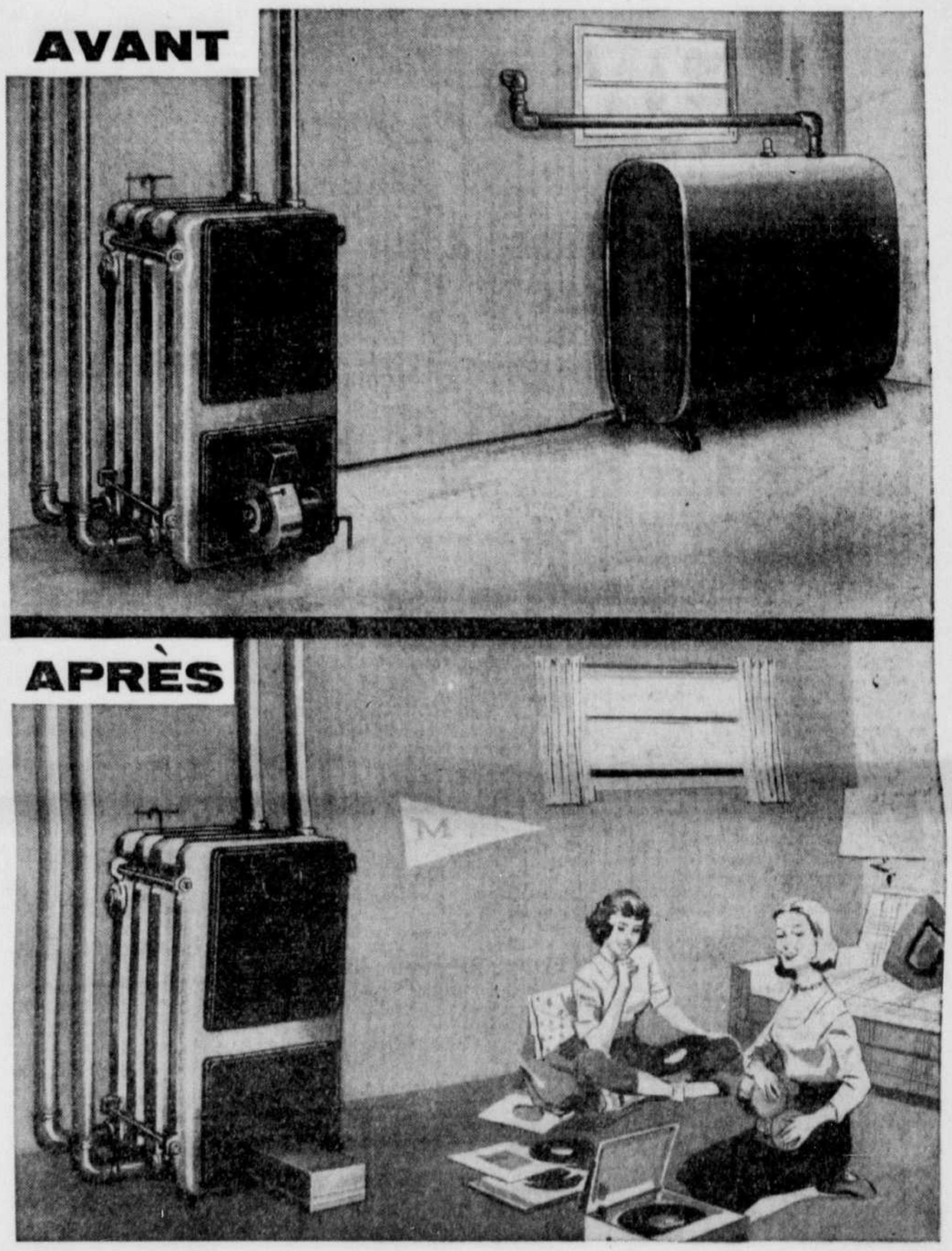

UNE MAISON PROPRE GRÂCE AU CHAUFFAGE AU GAZ NATUREL

C'EST LE COMBUSTIBLE IDÉAL POUR LE CHAUFFAGE CENTRAL

en voici les avantages:

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DES FACILITÉS DE PAIEMENT QUE NOUS ACCORDONS.

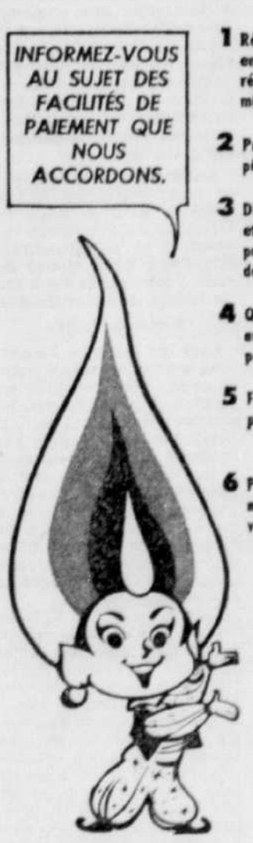

1 Réchauffe la maison en un clin d'oeil, réglage automatique— même lorsque vous n'êtes pas là.

2 Propre—fini la suie et la corvée périodique du nettoyage.

3 Disponibilité continuelle et ininterrompue— pas de crainte de manquer de combustible.

4 Qualité maintenue— aucune saleté dans le gaz pour détraquer l'appareil.

5 Frais d'entretien minimes— pas de brûleur encrassé

6 Pas de réservoir ni de boîte à charbon— vous économisez de l'espace.

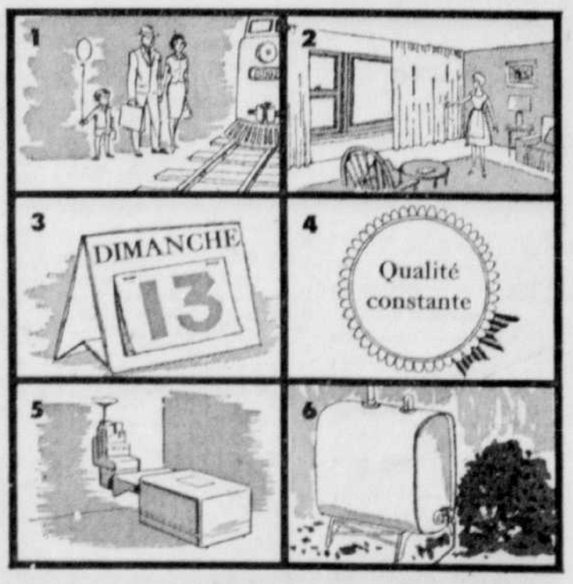

Notre représentant se fera un plaisir de vous démontrer le bien fondé des avantages du GAZ NATUREL. Appelez

LA CORPORATION DE GAZ NATUREL DU QUEBEC

RI. 8-6211

ou adressez-vous à votre fournisseur local

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Les décisions sont retardées

SHERBROOKE. — La séance que devait tenir mardi à Sherbrooke la Régie des services publics a été remise à aujourd'hui en raison du décès d'un des membres de ce tribunal. Ce membre, M. Dubé, n'était cependant pas de ceux devant siéger à Sherbrooke.

Ayant siégé déjà à deux reprises, la Régie avait jusqu'ici entendu deux des cinq causes des expropriations de la ville. Des trois qui restent, deux sont parmi les plus importantes, soit celle d'une partie de la ferme Cluddery pour la réalisation de la piste de ski municipale et celle de la ferme Graham pour l'érection de l'usine de la Lowney's.

Cette dernière cause ne fera toutefois pas l'objet de l'audition d'aujourd'hui. Elle sera reportée à une date ultérieure et les régisseurs devront alors décider entre la réclamation $1,420,000 de la succession Graham et l'offre de $125,000 de la ville.

Demain, on doit étudier l'expropriation d'un terrain de M. Désiré Blouin pour une ouverture de rue et celle de la ferme Cluddery.

A la suite des deux premiers cas considérés, la Régie a déjà rendu deux jugements, finals et sans appel, accordant $15,641 pour le terrain Dumas, exproprié pour aménager le parc St-Jean-Baptiste et $1,500 à MM. René et Antoine Hébert pour une lisière de terrain nécessaire à l'ouverture d'une rue.

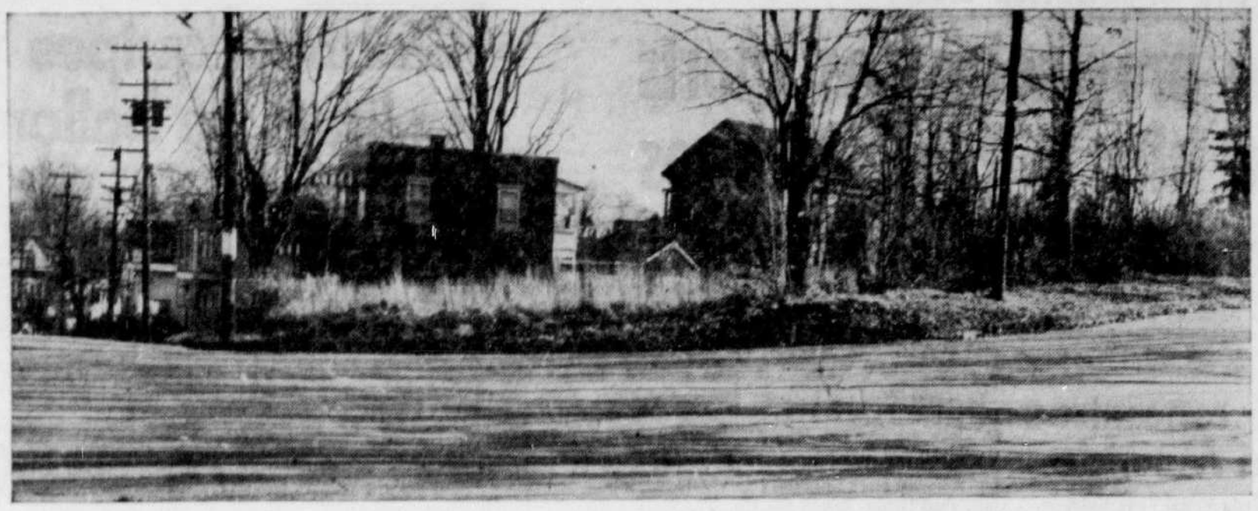

FUTUR PARC ? — Cette photo donne une vue du fameux triangle du nord, qui a défrayé la manchette une bonne partie de l'année dernière à cause des querelles soulevées par son éventuelle commercialisation. Depuis, le conseil songe à le convertir en parc, à cause de l'homologation que nécessiterait l'arrondissement de l'une de ses pointes. Le triangle stratégique est borné par les rues Prospect, Ontario et Victoria.

Le vol avec violence de St-Sébastien

Le principal coupable, récidiviste, condamné à trois ans de pénitencier

LAC-MEGANTIC. — Un récidiviste de 22 ans a écopé hier de trois ans de pénitencier et ses deux complices mineurs ont été condamnés chacun à deux ans de détention.

Les prévenus s'étaient reconnus coupables d'un vol avec violence de $8,000., à St-Sébastien de Frontenac.

La victime, un octogénaire, était décédée quelques jours après le vol.

Les inculpés ont comparu devant le juge Joseph Marier, en Cour des sessions de la paix, à Lac-Mégantic.

Omer Lepage, de St-Sébastien, a été condamné à trois ans de pénitencier. Lepage purge actuellement une peine de trois ans pour avoir été reconnu coupable d'un vol à main armée, à Coteau Station.

Les deux autres complices, l'un âgé de 18 ans, a été condamné à passer deux ans au Pavillon Laval, et l'autre, un adolescent de 16 ans, à deux ans d'école de réforme.

Le vol avec violence de St-Sébastien avait été perpétré, le 16 juillet dernier, dans la maison de M. Joseph Morin, âgé de 86 ans.

Les bandits masqués avaient ligoté le vieillard avant de dépouiller M. Morin de $8,000., et prendre la fuite.

Quelques jours après le crime, l'octogénaire est mort et certains avaient cru que les voleurs seraient accusés de meurtre en plus du vol, mais une telle accusation n'a pas été portée.

La campagne de charité diocésaine a presque atteint un de ses objectifs

Les industries et les commerces manifestent leur pleine solidarité

SHERBROOKE. — Les organisateurs de la campagne de charité de Caritas-Sherbrooke ont bon espoir de voir dépassé l'objectif de $25,000 car 30 pour cent de cette somme a déjà été souscrite.

C'est ce qu'a révélé, hier après-midi, M. W. F. Clifford, président conjoint de la campagne avec M. René Dupont, et président de la section des industries et des commerces.

M. Clifford a expliqué que si l'on prévoyait un succès sans précédent dans la section en question, c'est qu'une meilleure organisation avait permis d'atteindre un plus grand nombre de compagnies, soit environ 2,700 en comparaison de quelque 700 pour l'an dernier.

Le président a révélé que Caritas-Sherbrooke avait décidé de demander l'aide d'un plus grand nombre d'industries et de commerces parce qu'une telle mesure s'était avérée très fructueuse dans des diocèses comme St-Jean, St-Hyacinthe et Nicolet. "Les personnes qui font affaires dans le diocèse de Sherbrooke, dit-il, comprendront certainement qu'il leur faut s'intéresser au sort de cette population."

La campagne dans la section industrielle et commerciale est déjà commencée depuis le début d'octobre et on n'en connaîtra les résultats définitifs que dans deux ou trois semaines. L'an dernier, l'objectif de $15,000 avait été dépassé d'environ $300. Les compagnies sont sollicitées par 70 travailleurs bénévoles.

A la même occasion, M. Clifford a révélé que Caritas-Sherbrooke, dont la souscription vaut actuellement pour 18 mou[illegible] aussi au cours des prochaines années à intéresser un plus grand nombre d'associations à s'unir aux organisateurs de cette campagne de charité.

Le président conjoint a fait remarquer que les organismes gagneraient à se joindre à Caritas-Sherbrooke, car les frais de souscription seraient beaucoup moins élevés. Il a ajouté qu'il en coûte bien moins cher d'organiser une campagne pour 18 mouvements, par exemple, que 18 campagnes pour 18 organismes.

A ce sujet, M. Clifford a rappelé que la dernière campagne de Caritas-Sherbrooke, 1959, n'avait coûté que 5 pour cent de la somme souscrite, alors que l'on considère habituellement comme peu élevés des frais équivalant à 10 pour cent des dons.

Promotion à l'industrie

MAGOG. — Le comité industriel de l'Association du détail et des services de la ville de Magog a décidé de reprendre son activité et d'organiser prochainement des rencontres avec de hauts fonctionnaires des différents services du gouvernement provincial.

Ce comité, dont le but est d'amener des nouvelles industries à Magog, avait été formé au cours de la dernière grève du textile par un groupe de marchands et d'hommes d'affaires de cette ville.

A cette période, le sous-ministre Codère, du ministère de l'industrie et du commerce, était allé prononcer une conférence à Magog dans le but d'instruire les hommes d'affaires sur les moyens de promouvoir l'industrie.

A la suite du changement de gouvernement, le comité avait suspendu son activité pour une durée temporaire. Les cadres de l'administration provinciale étant maintenant réorganisés, le comité veut continuer et mener à bonne fin le travail commencé.

Cinéma

ASBESTOS

Cinéma d'Asbestos — Les commandants passent à l'attaque; Le lion d'Afrique.

COATICOOK

Théâtre Opéra — From the Terrace; The call of the Red Wood.

LAC MEGANTIC

Théâtre Bijou — Les frères Karamazov; Bronco Fury.

WINDSOR

Théâtre Lama — Bagarres au King créoles; Amour frénétique.

MAGOG

Théâtre Centre — Maria Morena; Escort ouest.
Théâtre Magog — Al Capone; The House of Intrigue.

RICHMOND

Théâtre Mira — Flood Tide; Tokyo After Dark.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris — Fuis, ne te retourne pas mon fils; An, quelle équipe.
Théâtre Premier — Al Capone; Bullwhip.
Théâtre Rex — Son seul amour; Rappé du néant; Jeunesse perdue.
Théâtre Capitol — Une affaire ultra-secrète; Course au soleil.
Théâtre Granada — From the Terrace; Sergeant Rutledge.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

A Omerville

Le maire Picard avait déjà fait appel aux autorités de Québec

OMERVILLE. — Le maire Delphis Picard a déclaré hier qu'il avait demandé au député provincial d'installer des feux de signalisation au centre du village d'Omerville et des feux clignotants aux limites. Il a aussi demandé une surveillance plus étroite de la police provinciale.

Cette déclaration fait suite à une recommandation d'un jury du coroner, à l'effet d'éclairer davantage le village, le long du boulevard Bourque, et de construire un trottoir sur au moins un côté de la route.

M. Picard a expliqué qu'il était impossible pour le moment à la municipalité de construire un trottoir parce que le boulevard Bourque se continuera jusqu'aux limites de Magog au cours des prochains mois. La recommandation du jury sera ensuite étudiée sérieusement.

En ce qui concerne la recommandation d'éclairer davantage le village, le premier magistrat a fait remarquer que le boulevard Bourque était suffisamment éclairé. M. Picard a ajouté que toutes les rues transversales faisant angle avec le boulevard étaient amplement éclairées.

Le maire d'Omerville a souligné qu'il avait demandé l'appui du député Georges Vaillancourt lorsque son conseil demandera au ministère de la Voirie provinciale d'installer des feux de signalisation.

"Chaque année, Omerville perd des siens dans des accidents d'automobiles, a déclaré le premier magistrat, et j'espère que M. Albert Beaudoin ait été la dernière victime."

Parlant au nom de son conseil municipal, le maire Picard a mentionné qu'il était fermement résolu à faire ralentir les véhicules, qui traversent le village d'Omerville.

Il y a quelques années, des demandes analogues avaient été faites au député de Stanstead, à la suite d'accidents mortels, mais elles n'avaient pas eu de suite.

M. Picard a fait ces déclarations même s'il n'avait pas été saisi officiellement des recommandations du jury du coroner, faites cette semaine.

La dernière victime de la route à Omerville a été tuée alors qu'elle marchait sur le boulevard Bourque.

A l'assemblée régionale

Les constructeurs ne veulent pas payer plus pour les soumissions

par Jules LAGUE

SHERBROOKE. — L'Association des Constructeurs des Cantons de l'Est a signifié hier soir son intention bien arrêtée que ses membres ne soient pas obligés de payer pour soumissionner.

Un comité spécial a été formé lors de l'assemblée générale annuelle qui aura la charge d'étudier les tarifs réclamés par les architectes pour les copies de plans en vue de présenter des soumissions. L'exécutif prendra les mesures jugées nécessaires après étude du rapport du comité.

Au cours de la même assemblée, on a procédé à l'élection d'un nouveau bureau de direction et M. J.-W. Roy a succédé à M. Alphonse Trudeau à la présidence.

Tarifs prohibitifs

C'est d'ailleurs le nouveau président qui a soulevé la question. Il a rappelé qu'avec l'instauration du système des demandes de soumissions publiques, les architectes avaient déjà, à quelques reprises majoré leurs tarifs pour fournir des copies de plans aux entrepreneurs intéressés en raison du nombre de copies plus considérable à préparer.

Une des solutions envisagées serait que tout le dépôt soit confisqué dans le cas d'un entrepreneur qui ne soumissionnerait finalement pas, mais qu'il soit entièrement remboursé aux soumissionnaires.

On a alors fait valoir le fait que les sous-entrepreneurs sont la plupart du temps dans l'obligation de se procurer des copies de plans, vu l'impossibilité de l'entrepreneur général de les leur laisser assez longtemps pour qu'ils puissent préparer les estimés à son intention. Une clause spéciale est donc considérée qui protégera de la confiscation du dépôt les sous-entrepreneurs, qui apparaissent rarement comme soumissionnaires officiels.

Le comité créé sur le champ comprend le président de l'association, M. J.-W. Roy; les présidents des corporations des plombiers et des électriciens, MM. Frank Benoit et Guy Donahue; MM. Angelo Fabi, Clovis Masson et Eugène Marquis.

Revue de l'année

Dans son rapport à l'assemblée, le président sortant a passé en revue les principales activités de l'année, remercié les membres et l'exécutif de leur coopération, les a engagés à la continuer à ses successeurs et à travailler de concert avec la Fédération provinciale des constructeurs afin de travailler à une constante amélioration de l'industrie de la construction tout en permettant aux constructeurs de réaliser des profits raisonnables.

Dans sa revue, M. Alphonse Trudeau a mentionné la participation de l'association à la campagne des emplois d'hiver, l'institution, pour la première année, d'une bourse de $100 à un étudiant de l'Ecole de génie, les pressions de l'association auprès de la société centrale d'hypothèques et de logement pour des prêts plus substantiels afin de favoriser la construction domiciliaire, la présentation d'un mémoire au conseil municipal après étude du nouveau rôle d'évaluation et du mode de répartition des travaux permanents et enfin, le congrès réussi des 15, 16 et 17 septembre, qui a réuni à Sherbrooke la fédération provinciale des constructeurs.

Elections

Les élections tenues lors de l'assemblée ont donné les résultats suivants:

Bureau de direction: président, J.-W. Roy; 1er vice-prés. Florian Roy; 2e vice-prés., Réjean Lapierre; secrétaire, Arthur Wright; trésorier, Robert Therrien; ex-président, Alphonse Trudeau; directeurs, Alberto Morin, Léon Beaudry, Dorilas Grenier, Gérard Dostie, Claude Fontaine, Adrien Nolet, Flavien St-Pierre, Zotique Couture.

Délégués au comité conjoint de la construction: Eugène Marcoux, Dorilas Grenier, Adrien Nolet, Carolus Marquis, Guy Donahue et Gérard Laforest.

Délégués au centre d'apprentissage: Clovis Masson, Claude Fontaine, Gérard Dostie, Lionel Jacques et Alphonse Demers.

Délégués à la Fédération provinciale: Eugène Marcoux, Alphonse Trudeau, J.-W. Roy, Florian Roy et Zotique Couture (substituts) Dorilas Grenier.

Délégués à la Fédération des oeuvres: André Ledoux et Willie St-Laurent.

Vérificateurs Stanislas Grondin et Willie St-Laurent.

Le secrétaire actif demeure M. Henri-J.-M. Baudot; l'aumônier, l'abbé Réal Lareau et le conseiller juridique, Me Carrier Fortin.

Les distilleurs clandestins COMPARAITRONT demain

SHERBROOKE. — Les autorités montréalaises de la gendarmerie royale ont confirmé la saisie d'un alambic, effectuée en fin de semaine dans la région de Melbourne, plus précisément à South Durham.

Quelques individus, a-t-on appris par la même occasion, ont été arrêtés et l'enquête des limiers de la police fédérale se poursuit. Ceux déjà écroués doivent comparaître demain en cours des sessions de la paix de Sherbrooke.

C'est d'ailleurs par les officiers de ce tribunal qu'ils ont été admis à caution après leur arrestation.

La saisie revêt quelque importance si l'on considère que la distillerie clandestine avait une capacité d'une centaine de gallons par jour d'opération. Environ 500 gallons de liquide en fermentation ont également été saisis.

L'alambic fonctionnait dans la grange d'une ferme de South Durham. L'endroit était cependant assez éloigné des autres habitations du voisinage.

Quant à savoir si d'autres distilleries clandestines seraient en opération dans ce secteur et si d'autres arrestations seraient effectuées à la suite de la saisie de vendredi avant-midi, la seule réponse qu'on ait pu obtenir a été que l'enquête se poursuit.

M. Roméo Racine président de la SSJB de Beebe

BEEBE. — M. Roméo Racine a été réélu président de la Société St-Jean-Baptiste pour la section masculine de la ville de Beebe.

L'exécutif de la SSJB de Beebe se compose de M. Racine, président, M. Jean-Paul Garceau, vice-président, et M. Lucien Gagnon, secrétaire-trésorier, tous réélus.

Les directeurs sont MM. Arthur Langevin, Lucien Choquette, Henri Blouin.

Convocations

SHERBROOKE

Club des Francs: Réunion hebdomadaire à l'hôtel Sherbrooke à 6 h. 30. Conférencier: Me Maurice Delorme. Sujet: Caritas-Sherbrooke.

Les étudiants de Sherbrooke sont en faveur de la gratuité scolaire

SHERBROOKE. — C'est dans une proportion de 90 pour cent que les étudiants de l'université de Sherbrooke se sont prononcés en faveur de la gratuité scolaire. Le chômage d'été, pour 20 pour cent de la population étudiante, le coût élevé des études et le fait que 47 pour cent des pères d'étudiants gagnent moins de $3,000 par année sont les révélations d'une enquête menée auprès de 1,029 étudiants de l'université de Sherbrooke.

L'enquête, entreprise par le comité d'éducation, avait pour but de faire refléter la situation financière des étudiants de la façon la plus exacte et scientifique possible.

Gratuité scolaire

Sur l'ensemble des 1,029 étudiants interrogés, 871 étudiants se sont prononcés en faveur de l'abolition immédiate des frais de scolarité, contre 117 (soit 10 pour cent) qui se sont opposés à cette mesure.

Les premiers invoquent que la gratuité permettrait une plus grande accessibilité et donnerait justice à tous. Les seconds y voit un danger de socialisation de l'enseignement et de perte d'initiative de la part des étudiants.

En attendant cette gratuité, l'enquête révèle que 50 pour cent réclameront des bourses au gouvernement, 25 pour cent, des prêts gouvernementaux, que 20 pour cent comptent combler leur budget par un travail à temps partiel et que 18 pour cent emprunteront des banques ou d'autres institutions pour financer leurs études.

Chômage durant l'été

Pendant les dernières vacances, 212 étudiants n'ont pas réussi à se trouver du travail. Sur ce nombre, 19 n'en ont pas cherché, 18 n'étaient pas en état physique de travailler, 139 n'en ont pas trouvé et 35 ont donné des raisons diverses.

Par contre, 817 étudiants ont travaillé pendant leurs vacances et, parmi ces derniers, 323 ont éprouvé de la difficulté à se trouver un emploi. Si l'on tient compte du nombre de ceux qui n'ont pas travaillé ou qui ont eu quelque difficulté à s'engager, on aurait 462 étudiants en faveur d'un bureau de placement spécialement organisé pour les étudiants.

A l'exception des étudiants de la faculté des Sciences, il semblerait qu'une majorité de 78 pour cent préfère, ou, exécute un travail qui n'est pas en relation directe avec leurs études.

La moyenne de la durée du travail des vacances s'évalue, pour l'ensemble de l'université, à neuf semaines. La moyenne de salaire par semaine variant de $34 à $78, suivant les facultés, se chiffre pour la majorité à $48 par semaine.

Malgré leur travail, l'enquête indique qu'une proportion de 25 pour cent des étudiants n'ont pas réussi à économiser au cours de l'été, soit qu'ils travaillaient à l'extérieur de chez eux ou que leur salaire suffisait à peine à payer leurs dépenses d'entretien. Par contre, 75 pour cent ont épargné et l'enquête permet de fixer l'épargne moyenne pour chaque étudiant à $265. pour son été.

Coût de l'année scolaire

La compilation des statistiques établit le coût de la vie à $1,068 par étudiant, pour l'année scolaire.

Ce chiffre conservateur et global s'explique par le fait que 35 pour cent de la population étudiante de l'université de Sherbrooke habite chez leurs parents gratuitement, que la moyenne d'âge est plus jeune qu'à l'université de Montréal, par exemple, et que les frais de scolarité sont relativement bas ($150.00) à l'école normale, représentant près du tiers des étudiants.

Déficit annuel

Les sources de revenus d'un étudiant s'établissent en moyenne dans cette proportion: contribution personnelle de l'étudiant, $224., montant fourni par les parents, $252 et de la part d'amis ou de bienfaiteurs, $89.

Mais ces revenus demeurent insuffisants pour défrayer le coût total des études au montant de $1,068. Et c'est pourquoi 75 pour cent des étudiants accusent un déficit de $432. par tête.

Devant cette balance défavorable, les étudiants se tournent vers le gouvernement ou les entreprises privées, dans l'espoir d'y trouver quelque collaboration.

Salaire et situation familiale

Un fait saillant de l'enquête révèle que 47 pour cent des chefs de famille qui ont un étudiant à l'université de Sherbrooke, gagnent moins de $3,000 par année.

Si l'on tient compte que 10.5 pour cent des chefs de famille sont décédés, on obtient une proportion de 36.5 pour cent gagnant moins que $3,000 par année. De plus si l'on estime qu'un salarié ou un agriculteur ne gagne pas beaucoup plus que $3,000 par année et que ceux-ci, à l'université de Sherbrooke, constituent 32 pour cent des chefs de familles on présume que la différence entre 36.5 pour cent et 32 pour cent est composée de chefs de famille rentiers ou chômeurs.

Par contre, 37.5 pour cent des chefs de famille gagnent entre $3,000 et $6,000 par année et 15.5 pour cent plus de $6,000. On remarque que 19 pour cent n'ont pas répondu à la question, pour raison personnelle, ou pour ne pas divulguer le salaire de leur père.

La moyenne d'enfants par famille à l'université de Sherbrooke, est de 5.2, la moyenne des enfants à charge des parents est de trois et le nombre d'enfants aux études par famille, est aussi de trois.

Les enfants d'hommes d'affaires et des professionnels, qui comptent pour 10 pour cent de la population du Québec, constituaient en 1958, 40 pour cent des étudiants de l'université. Ils ne composent que 24.7 pour cent, en 1960, tandis que les fils d'ouvriers spécialisés, ou non, et d'agriculteurs groupant 59.7 pour cent de la population du Québec sont passés de 26 pour cent en 1958, à 47.9 pour cent en 1960.

On peut déduire de ce rapport que, depuis deux ans, une plus grande accessibilité à l'enseignement universitaire, de la part des étudiants provenant des couches sociales moins fortunées de la société, s'est manifestée à l'université de Sherbrooke.

Cette grande accessibilité à l'enseignement s'explique à Sherbrooke par le fait qu'à l'école normale, soit le tiers des étudiants de l'université, 75 pour cent proviennent de couches sociales moins fortunées.

Nécrologie

M. OMER TREPANIER

SHERBROOKE. — M. Omer Trépanier, époux d'Emma Bombardier, demeurant au 167 de la 7e avenue, à Sherbrooke, est décédé à l'âge de 71 ans.

Outre son épouse, il laisse ses enfants: Mme Emery Surprenant (Gracia), de Sherbrooke, Mme Lucien Morin (Pauline), de Montréal, Mme Armand Brunelle (Germaine), de Sherbrooke, Marguerite, de Montréal, et Jean-Claude, de l'île Bizard; ses frères et soeurs: Joseph du Nouveau-Brunswick, Victor, du Nouveau-Brunswick, Wilfrid, de Montréal, Omer, de Montréal, Mme Georges Roy (Yvonne), de Magog, Mme Albert Joly (Léontine), de Magog.

Les funérailles auront lieu samedi à l'église Ste-Marguerite-Marie.

L'affaire Tanguay

Rencontre prévue avec la Commission industrielle

SHERBROOKE. — L'industriel Laval Tanguay a été invité à rencontrer demain la commission industrielle du con[illegible]

Il se peut cependant que la rencontre n'ait pas lieu, car M. Laval Tanguay est actuellement en voyage d'affaire à Toronto et l'on n'est pas assuré qu'il sera de retour pour cette date.

Les conseillers ont demandé lundi soir à la Commission industrielle municipale de voir M. Tanguay afin que ce dernier détermine plus précisément ce qu'il attend des autorités municipales.

Vendredi, l'industriel avait fait parvenir une lettre au maire Armand Nadeau, dans laquelle, selon lui, il présentait une offre écrite concernant l'achat de la bâtisse de la Koolvent, comme le lui avait demandé le premeir magistrat.

Le conseil a cependant jugé que les termes de la lettre en question n'étaient pas assez clairs et c'est pourquoi on a décidé d'organiser une entrevue avec M. Tanguay, avant de décider si les demandes de ce dernier devaient être soumises à la nouvelle Commission industrielle consultative.

A sa conférence de presse de vendredi dernier, le maire avait suggéré de saisir le nouvel organisme de l'offre de M. Tanguay pour approbation ou rejet. MM. Nadeau avait aussi mentionné à la même occasion que la recommandation de la commission, quelle qu'elle fût, serait vraisemblablement ratifiée par le conseil.

Bénédiction des locaux de la Caisse de Windsor

WINDSOR — La cérémonie de bénédiction des locaux de la Caisse populaire St-Philippe de Windsor aura lieu à 3 h. de l'après-midi de dimanche.

La Caisse populaire dont M. J.-H. Morin est gérant, est située au 72 St-Georges.

La cérémonie de bénédiction sera officiée par le chanoine J.-A. Lemay.

Le propriétaire des compagnies Gay sur-Laytex Balloons et Hy G N Pak, qui emploient une cinquantaine de personnes, avait déclaré la semaine dernière qu'il quitterait Sherbrooke si cette ville ne voulait pas lui accorder ses locaux pour augmenter sa production et fabriquer de nouveaux produits, ce qui, selon lui, aurait porté à 90 le nombre de ses employés.

A Sherbrooke

Deux verdicts de mort accidentelle

SHERBROOKE. — Deux enquêtes rendues hier l'une à la suite de l'autre sous la présidence du Dr Louis Gagnon, coroner du district, ont abouti à des verdicts de mort accidentelle.

Toute deux se sont instruites au poste de police municipal, les accidents tragiques s'étant produis dans les rues de la ville de Sherbrooke.

La première portait sur la tragédie, qui a coûté la vie à deux personnes, le 13 courant, à l'intersection de la rue Chalifoux et de la 10e Avenue sud. Une sexagénaire, Mme Philidor Lemay, et un adolescent, Michel Pomerleau, avaient trouvé la mort dans une collision entre la voiture de M. Henri Pomerleau et une autre conduite par Mme Mario Fabi.

La deuxième se rapportait à la mort du jeune David Labarge, fils de M. et de Mme Normand Labarge, de la rue Bouchette. Le garçonnet avait été heurté à mort par la voiture de M. Lionel Dubreuil, du 918 de la rue Conseil, le 21 courant, sur la rue Prospect. Poussé sur sa droite par un taxi, qui venai de le dépasser, M. Dubreuil n'a pu voir l'enfant qui contournait une voiture immobilisée dans une entrée de cour. Le taxi n'a jamais été identifié par la suite.

Dans aucun cas, le jury n'a jugé opportun de formuler des recommandations. Les jurés ont simplement trouvé qu'aucun des conducteurs impliqués n'avait jamais commis de négligence le rendant criminellement responsable de l'accident.

La tenue des enquêtes a été deux fois interrompue. La deuxième interruption était un appel téléphonique, informant le coroner qu'un accident venait de coûter la vie à un enfant, non loin de Sherbrooke. Au début de la soirée, la séance avait été suspendue pour une quinzaine de minutes pour requérir les services d'un sténographe.

Double tragédie

Les deux principaux témoins à l'enquête sur la double tragédie de la rue Chalifoux ont été les deux chauffeurs impliqués.

M. Henri Pomerleau, un herboriste de 44 ans, est le père de l'une des victimes et le gendre de l'autre. Il a raconté que, vers 5 h. 30 de l'après-midi il roulait d'ouest en est sur la rue Chalifoux pour aller reconduire sa belle-mère sur la 12e avenue. Il a raconté avoir abordé l'intersection de la 10e avenue à une vitesse d'environ 25 milles à l'heure. Il n'a pu voir venir un autre véhicule d'un côté ou de l'autre de la 10e avenue. Il avait presque traversé l'intersection quand la voiture de Mme Fabi a enfoncé son côté droit pour tuer les deux occupants qui y avaient pris place.

Mme Mario Fabi, âgée de 34 ans et domiciliée au 1345 Ontario, a dit avoir effectué son arrêt et n'avoir vu l'auto de M. Pomerleau "devant la sienne", qu'au moment où elle se remettait en marche. La violence du choc a fait tournoyer le véhicule appartenant à la compagnie Fabi et Fils. L'un des jumeaux de 8 ans, qui était assis à l'avant, n'a même pas été blessé.

Ont également été entendus le photographe Roger Brûlé, de la police municipale; le policier Réal Charest, qui a fait les constatations d'usage, et Yvon Leblond, âgé de 15 ans, un des passagers de la voiture de M. Pomerleau, qui a sensiblement corroboré la déposition du chauffeur.

Taxi mystérieux

L'enquête sur la mort de l'enfant David Labarge a révélé que la tragédie, survenue rue Prospect, vers 8 h., le soir du 21 de ce mois, impliquait trois véhicules dont un n'a pu être identifié.

Il s'agit du taxi, qui aurait doublé la voiture de M. Lionel Dubreuil, un entrepreneur en plomberie de 34 ans et domicilié au 918 de la rue Conseil, à Sherbrooke. Ce véhicule aurait aussitôt repris sa droite à cause du sommet prochain de la rue Prospect, à l'intersection du boulevard Jacques-Cartier, forçant ainsi M. Dubreuil à obliquer lui aussi vers la droite.

Au même moment, M. Stanley Lothrop avait immobilisé sa voiture dans son entrée de cour, les roues arrières, cependant, sur la rue, afin d'y laisser monter sa belle-mère. Un groupe d'enfants, qui montaient la rue Prospect, contournaient en même temps le véhicule immobilisé.

M. Dubreuil n'a vu qu'une ombre avant d'entendre un bruit qui lui a tout d'abord donné à penser qu'il venait d'accrocher le garde-boue arrière de la voiture de M. Lothrop. Ce n'est qu'à sa descente de voiture qu'il a aperçu l'enfant étendu par terre. Un des passagers, M. Jean-Guy Bellavance, âgé de 23 ans et domicilié au 565 Conseil, n'a même pas eu le temps de crier, que la tragédie s'était déjà produite.

M. Dubreuil a admis avoir consommé, environ une heure auparavant, deux petits verres de boisson "pas pure", mais il affirme ne pas en avoir été affecté et personne ne s'est attardé davantage à cet aspect de la question.

Des compagnons du jeune Labarge, seul Norman Davies, âgé de 14 ans et domicilié au 473 London, a vu la collision fatale. Les autres avaient déjà passé la voiture de M. Lothrop. Tous ont donné la même version des faits, ajoutant que le taxi et la voiture de M. Dubreuil semblaient courser, montant la même côte l'un à côté de l'autre. On a aussi entendu Johnny O'Donnel, 11 ans, du 755 Prospect, et John Charlebois, 13 ans du 472 Québec.

Le groupe comprenait cinq ou six garçons.

Deux morts tragiques

SHERBROOKE. — La journée d'hier a été marquée de deux morts violentes autour de Sherbrooke: celle d'un enfant renversé par une voiture et celle d'un chasseur terrassé en forêt par une crise cardiaque.

Les deux tragédies se sont produites en fin d'après-midi.

Le jeune Rosario Webster, âgé de 6 ans, a été heurté par une automobile alors qu'il traversait la route no 1, non loin de la demeure de ses parents, face aux Cabines Royales. L'accident est survenu à 5 h. 20. L'auto était conduite par M. Elvin Parson, âgé de 21 ans et domicilié à Sherbrooke. L'enfant était déjà décédé lors de son admission à l'hôpital général St-Vincent-de-Paul.

M. Edmond Tétreault, âgé de 65 ans et habitant Oliver Corner, près de Magog, a été trouvé mort par son fils dans un bois situé près de sa demeure. La découverte remonte à 4 h. 50 de l'après-midi. Le sexagénaire était parti chasser au début de l'après-midi. Un examen de la victime a révélé qu'elle avait succombé à une crise cardiaque et le coroner a institué un simple cas de recherches.

Dans les deux cas, l'enquête judiciaire a été menée par les détectives René Simard et Raymond Bellemarre, de la Sûreté provinciale de Sherbrooke.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580
Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

CANTONS DE L'EST SPORTS

En roulant ma boule

par Jean-Louis De LESELEUC

SHERBROOKE. — De passage à Sherbrooke, Michel Normandin, le populaire commentateur sportif de la Radio et de la télévision a donné son opinion sur la popularité ascendante que connaît ce sport depuis quelques années.

Selon l'hôte de M. Jules Hogue, la cause directe de cet essor croissant, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, a-t-il déclaré, ce sont les émissions télévisées de ce sport. Autrefois, le profane passait devant une salle sans trop se demander ce qui se passait dans cette salle. Il savait bien que les amateurs de ce sport lancaient une, deux ou trois boules, tentant de faire tomber dix quilles plantées au bout d'une allée d'une quarantaine de pieds.

Mais aujourd'hui, ce n'est plus la même chose. Le profane a découvert qu'il fallait une certaine technique, une certaine habileté, un certain doigté pour faire tomber ces dix quilles et il s'est mis à le pratiquer lui-même et à entraîner son propre groupe à en faire autant.

Les techniques sont diverses et toutes aussi bonnes les unes que les autres, mais il faut nécessairement les posséder. Il y a le "crochet", la courve, la boule renversée, etc. . . . et cette versalité de techniques a contribué également à accroître le nombre d'amateurs de ce sport tant masculins que féminins. En se fiant sur les cycles sportifs antérieurs, ce "boum" du sport des quilles durera quelque vingt ans, d'ajouter Michel Normandin.

Dès que les enfants auront atteint l'âge requis pour pratiquer ce sport dans une salle quelconque, ils iront dans ces salles et joueront aux quilles. Ce qui veut dire que la génération qui pousse et peut-être même celle qui viendra après verront à tenir ce sport au niveau élevé tel qu'il est aujourd'hui.

Michel Normandin s'est ensuite rendu chez son ami Gerry Mathieu, le propriétaire du Bowlorium où se disputent les rencontres de la Ligue de quilles de la cité, sections masculines et féminines. Lors de sa visite, ce sont les dames qui évoluaient. Sa visite à l'improviste en a rendu quelques unes nerveuses, mais elle n'a pas empêché Rita Custeau, capitaine de l'équipe Dow, de rouler un triple de 503.

Depuis la reprise des activités de la Ligue de quilles de la cité, section masculine, nombre de joueurs ont connu des hauts et des bas. Parmi ceux là, il y a Germain Lapointe, le nouveau champion de l'heure des quilles de Sherbrooke, qui a roulé une partie de 94 lors des dernières rencontres. Comme capitaine, c'est pas riche. Adolphe Dulac, de son côté, n'a connu que des bas et il a décidé d'accrocher ses patins.

Ce quilleur a terminé la saison dernière avec une moyenne de 161. Cette année, on peut compter sur deux doigts de la main ses triples de 400 et plus, mais il reviendra sur sa décision, nous en sommes sûrs, il aime trop ce sport pour lâcher. Maurice Rhéaume est toujours lent à partir, mais il faudrait tout de même qu'il parte . . . Roger Delafonte est enfin sur la bonne voie; son dernier triple de 536 augure bien pour l'avenir, bien que ce ne soit pas riche pour un quilleur de sa trempe qui passe tout près de vingt heures par jour derrière les allées . . .

L'infatigable Lionel Rhéaume a pris la tête des moyennes individuelles, tant qu'il ne la perdra pas (la tête) il sera difficile à déloger . . . Trop d'huile sur les boules avant les joutes régulières. Sans doute que le propriétaire du Bowlorium ne veut pas payer trop de $5 pour les 600 et plus . . . Jacques Joncas 380 . . . Jacques Joncas 373 . . . Est-ce le même qui jouait pour l'équipe Albert l'an dernier ? L'équipe Lévesque est en sixième place, cette équipe n'a jamais été si haut dans le classement. Pourvu qu'elle y demeure . . . Elle peut y demeurer si Marcel Fortier peut arrêter de jouer au golf tout en jouant aux quilles.

Succès de la troupe de Waterville

COATICOOK. — Le Petit Théâtre de l'Assomption, de Waterville, a obtenu un franc succès lors de sa présentation à Coaticook de l'oeuvre d'Yvonne Estienne "Ça suit".

La mise en scène de ce drame social en trois actes était signée par Lionel Racine, directeur de l'Union théâtrale de Sherbrooke.

La distribution essentiellement féminine a été bonne malgré quelques répliques plutôt faibles.

Les rôles principaux, interprétés par Pauline Gingras et Simone Ladouceur, ont été bien soutenus pendant toute la représentation.

Judy Deacon a démontré beaucoup de naturel, mais elle aurait pu être plus débordante de vie.

Adrienne Deacon a bien rendu son rôle et elle s'est imposée.

Les autres membres de la distribution étaient Marielle Hébert et Marie Gervais.

Pour la souscription à Caritas-Sherbrooke

SHERBROOKE. — Quelque 37,000 familles du diocèse de Sherbrooke seront invitées dimanche prochain, le 30 octobre, à souscrire à la campagne de Caritas-Sherbrooke.

M. Guy Pinard, coordinateur de l'organisme, a révélé qu'après une visite des 17 vicariats groupant 132 paroisses, on a pu constater que l'esprit est à son meilleur et l'on a de bonnes raisons de croire que l'objectif de la quatrième campagne sera atteint pour la première fois cette année.

Cette année, l'objectif est de $120,000 dont $89,000 pour les paroisses, $6,000 pour le clergé et les communautés, et $25,000 pour les industries et les commerces.

L'an dernier la population avait donné $93,470, alors que l'objectif était de $100,000.

Le mot d'ordre de cette année est : "A chaque porte, un solliciteur convaincu.

M. Guy Pinard a cependant fait remarquer que malgré l'efficacité de l'organisation de la campagne, c'est le public seul qui peut en assurer le succès.

FORMATION D'UNE LIGUE SHERBROOKOISE ? — Trois excellents joueurs de Thetford, Irénée St-Hilaire, Paul Perron et Laurent Drouin suivent régulièrement les séances d'entraînement des Castors de Sherbrooke de la ligue Intermédiaire "A" des Cantons de l'Est. Ils causent ici avec le pilote Gilles Dubé qui songe peut-être à former une ligue d'attaque avec ces trois nouveaux joueurs. Les intéressés en sauront sans doute plus long dimanche alors que les Castors ouvriront leur saison contre les Vics de Granby.

Trois autres joueurs au club des Castors

Sherbrooke. — Le président des Castors de Sherbrooke, M. Robert Beaudry, a annoncé hier soir que trois autres joueurs avaient signé leur contrat avec le club.

Ce sont André Pratte, de Montréal, Marcel Benoit, de Coaticook, et Richard Doyon, de Sherbrooke.

Pratte, u ngardien de but, a remporté le championnat du circuit l'an passé avec une moyenne de 2.65.

Le joueur de défense Benoit en est à sa quatrième saison avec les Castor. Même s'il n'avait pu donner son plein rendement à cause d'une blessure en 1959-60, il avait à son crédit trois buts, 16 assistances et seulement 16 minutes de punition.

Le benjamin des joueurs, Richard Doyon, âgé de 20 ans, a signé son deuxième contrat avec les Castor. Au cours de la dernière saison, il avait huit buts et 12 assistances pour un total de 20 points. Doyon n'a passé que six minutes au banc des punitions.

Le nombre de joueurs qui ont signé leur contrat avec les Castors est maintenant rendu à sept.

Les autres joueurs poursuivent leur entraînement sous la direction du pilote Gilles Dubé.

Les Fusiliers reçus au Club Social

Le rôle nouveau de la Milice expliqué par le lieut.-col. J. Dunn

SHERBROOKE. — "Avec la possibilité d'une guerre nucléaire, le rôle de l'Armée canadienne s'est modifié quelque peu et à l'heure actuelle notre entraînement consiste surtout dans la "survivance nationale" a déclaré hier le lt.-col. Dunn, nouveau commandant des Fusiliers de Sherbrooke, lors d'un dîner offert par la direction du Club social, en l'honneur du 50e anniversaire du régiment.

En plus de souligner les noces d'or des Fusiliers de Sherbrooke on voulait marquer de façon toute spéciale la promotion du lt-col. John Dunn, au poste de commandant du régiment.

M. Dunn a fait l'historique du régiment depuis sa fondation. Fondé en 1910, par le Dr Rioux, ce corps militaire a fourni plusieurs officiers au Royal-22e Régiment et au 163e, en outres, le lieut col. Johnny Bourque, enrôlé comme soldat et promu au grade de capitaine à la fin de la campagne.

Le conférencier a raconté les épopées du "Sherbrooke Fusiliers Regiment" lors de la seconde guerre mondiale, comme régiment blindé, des côtes de Normandie jusqu'à la fin des hostilités. Devant l'envahissement ennemi, le commandant de l'armée canadienne avait en effet levé un régiment blindé à Sherbrooke avec des éléments des fusiliers et du "Sherbrooke Regiment".

Après un entraînement intensif au Canada, cette unité a traversé l'Atlantique, pour se perfectionner en Grande-Bretagne avant d'être engagée sur le front.

Après la guerre, de nombreux commandants se sont succédés à la tête des Fusilliers de Sherbrooke dont: le lt-col. Sarto Roy, le lt. col. Gaétan Côté, le lt-col. Roland Codère, le major E. Pelletier, le lt-col. Richard Crépeau.

"En plus d'assurer la défense du pays, l'Armée canadienne tâche de se familiariser avec les armements de l'heure, et se prépare à venir en aide à la population au cas d'une explosion nucléaire", a déclaré le lt-col. Jahn Dunn.

Le rôle de la milice

Le conférencier a déclaré qu'aussitôt après la conflagration, une compagnie de support, équipée d'instruments de détection et de bulldozers seraient à l'oeuvre. Un autre peloton se chargerait de décontaminer le personnel.

A l'arrière-garde, une compagnie d'intendance fournirait les aliments, le pétrole, et assurerait le bon fonctionnement de toutes les compagnies à l'oeuvre. Sa tâche principale serait de se rendre sur les lieux du désastre aussi vite que possible afin de secourir la population et de maintenir l'ordre jusqu'à ce que l'administration civile soit en mesure de s'en occuper.

Ces commentaires sur les rôles de défense et de survivance nationale de l'armée en cas de guerre future, résument selon le lt-col. Dunn, la fonction actuelle du régiment des fusiliers de Sherbrooke, comme de toute autre unité de la Milice.

Ce banquet donné au Club social était présidé par les personnalités militaires suivantes : le capt. Roland Savoie, président du mess; M. Cecil Dunn, invité d'honneur; lt-col. Sarto Roy, ancien commandant; lt-col. honoraire Charles Codère, le major Drapeau, aumônier du régiment; M. Eugène Gingras, président du Club social et M. Marcel Savard, vice-président du club.

Nominations ecclésiastiques à Sherbrooke

SHERBROOKE. — L'archevêque de Sherbrooke, Son Exc. Mgr Georges Cabana, vient de nommer un nouveau vicaire forain et un aumônier pour la maison St-Georges de Sherbrooke, annonce aujourd'hui le Messager St-Michel, journal du diocèse.

L'abbé A. T. Quinn, curé de St-Martin de Martinville, devient vicaire forain pour l'arrondissement de St-Thomas, qui comprend les paroisses de St-Martin, St-Malo, Ste-Edwidge, St-Isidore, Paquetteville, East Hereford, et la mission St-Antoine-Danville. L'abbé Quinn succède à l'abbé J.-S. Tremblay, ancien curé de St-Malo.

Par ailleurs, le chanoine Damien Lessard, qui est déjà recteur du séminaire de Sherbrooke et chapelain de la maison St-Georges, gîte pour les personnes sans foyer, vient d'être nommé aumônier de la même institution.

Progrès des travaux à la Lowney's

SHERBROOKE — L'aspect physique de l'industrie Lowney, à Sherbrooke, a maintenant pris forme et la première moitié des travaux de construction est terminée.

Au cours des derniers mois, les ouvriers ont élevé la structure d'acier du premier étage, qui abritera les bureaux d'administration de la nouvelle industrie.

Les travaux d'excavation et d'aplanissement sont pratiquement terminés ainsi que la voie d'évitement et les terrains de stationnement.

L'industrie, qui servira à la fabrication du chocolat devrait être terminée pour l'été prochain.

Les quilles

Magog défait Windsor à la dernière rencontre de la ligue inter-cités

SHERBROOKE.—Gilles Plante, de l'équipe de Magog, a roulé un simple de 299 lors des dernières rencontres de la ligue de quilles inter-cités, contribuant ainsi largement à la victoire de 5-1 que son équipe a remportée aux dépens de Windsor Mills. Dans les autres rencontres, les deux équipes de Sherbrooke ont divisé 3-3 avec celles de Coaticook et East-Angus.

Dans sa cinquième et dernière partie, Gilles Plante a donc réussi onze abats consécutifs et d'après les spectateurs, le douzième était aussi bien "frappé" que les onze autres. Une quille, la huitième, a quelque peu chancelé mais est demeurée quand même debout au grand désappointement des spectateurs et surtout de Gilles Plante, qui venait tout juste de manquer une partie parfaite.

Avant cette joute de 299, ce quilleur émérite venait de rouler 160, 203, 147, 162, pour un total de 971 conservant une belle moyenne de 194. Cette performance lui a permis de conserver la première position des moyennes individuelles. Sa moyenne est maintenant de 182.10, soit 12 points en avant de Fournier, de Coaticook, installé au deuxième rang avec une moyenne de 170.5.

C'est une équipe de Sherbrooke cependant qui détient la première position du circuit du président J.-M. St-Cyr. L'équipe Raby a onze points, de même que l'équipe de Coaticook, mais cette dernière équipe a un total de 11,540 contre 11,582, soit une différence de 42 quilles tombées. Ce qui fait que l'équipe Raby de Sherbrooke doit être considérée comme occupant le premier rang du circuit. La deuxième équipe de Sherbrooke —l'équipe Molson — suit en troisième position avec 9 points. Germain Lapointe, de cette équipe, a réussi le deuxième plus haut quintuple, soit 882.

G. Skelling, East Ag. 15 2448 163.3
T. Rousseau, Windsor 5 817 163.2
Le plus haut simple individuel à l'étranger : G. Morin, Sherbrooke 277.
Le plus haut quintuple individuel à l'étranger : D. Bissonnette, Coaticook, 923.
Le plus haut simple d'équipe à l'étranger : Sherbrooke (Raby), 866.
Le plus haut quintuplé à l'étranger : Sherbrooke (Raby), 3947.
Le plus haut simple individuel chez-lui : G. Plante, Magog, 299.
Le plus haut quintuplé individuel : G. Plante, Magog, 971.
Le plus haut simple d'équipe chez-lui à Sherbrooke (Molson), 887.
Le plus haut quintuplé chez-lui, Magog, 4044.
ons2ookcl B.GS SE HT RA DO LI

POSITION DES EQUIPES

Sherbrooke (Raby)	15	8	7	11582 11
Coaticook	15	9	6	11540 11
Sherbrooke (Mol.)	15	8	7	11190 9
East Angus	15	7	8	11712 8
Magog	15	7	8	11349 8
Windsor Mills	15	6	9	10786 7

LES CINQ MEILLEURES MOYENNES

G. Plante, Magog	15	2740	182.1
R. Fournier, Coaticook			
R. Fournier, Coatic.	00	0000	000.0
D. Bissonnette, Coat.	15	2553	170.3

2 nouvelles compagnies à Sherbrooke

SHERBROOKE — Des lettres patentes viennent d'être accordées à deux groupes de trois citoyens de Sherbrooke, constituant ces derniers en corporations.

Dans le premier cas, il s'agit de MM. Paul-M. Gervais, André Langlais et A. René Monty. Sous le nom de "Les produits Duchamp Inc.", la compagnie fabriquera des produits pharmaceutiques et biologiques, des mobiliers et accessoires de laboratoires et des mobiliers d'hôpitaux.

La deuxième compagnie, formée de M. Jean-Guy Lefebvre, gérant de théâtre et commis de bureau, Rollande Paquette Lefebvre, ménagère et épouse de ce dernier, et de Ghislaine Lefebvre, secrétaire, exploitera une agence de théâtres et exercera les commerces de constructeurs, propriétaires et administrateurs de salles de théâtres sous le nom de "Sherbrooke Cinéma Inc."

Gala de la Ligue Jeunesse féminine

SHERBROOKE. — Le gala de la Ligue de la jeunesse féminine de Sherbrooke aura lieu le 19 novembre, à 9 h. 30, à l'hôtel Sherbrooke.

L'organisme présentera cette année 11 débutantes et la soirée portera le nom de "Romance de Paris".

Parmi les personnalités, on remarquera S. H. le maire Armand Nadeau et son épouse; M. Louis-Philippe Brousseau, député de Sherbrooke à Québec, et son épouse; Me Maurice Allard, député de Sherbrooke à Ottawa, et son épouse; MM. et Mmes Gaétan et Léonce Côté.

La présidente du comité d'organisation du gala est Mlle Micheline Lussier. La Ligue de la jeunesse féminine elle-même est actuellement sous la présidence de Mlle Monique Fecteau.

Ne pas confondre...

SHERBROOKE. — Les lecteurs auront sans peine établi la distinction entre Jules Lagué, journaliste à l'emploi de "LA PRESSE" à Sherbrooke, et l'individu du même nom condamné lundi pour conduite avec facultés affaiblies.

L'inculpé était âgé de 50 ans et habite Asbestos. Une vérification ultérieure a permis d'établir l'orthographe de son nom comme étant "Lagueux" et non "Laguë".

Dans son édition d'hier, un journal sherbrookois a publié cette comparution avec une journée de retard et sans corriger l'orthographe. Les lecteurs qui auront lu toute la nouvelle auront de même facilement compris le titre absolument hors de proportion avec l'actualité de la nouvelle.

Campagne de charité Comté de Drummond :

DRUMMONDVILLE. (A. B.) M. Ferdinand Smith, président de la Fédération des oeuvres de charité du diocèse de Nicolet, pour le comté de Drummond, a tenu récemment au Manoir Drummond une importante conférence de presse. M. le commandeur Lionel Baril de Princeville assistait à cette réunion avec la presse locale.

"J'invite dès maintenant les citoyens du progressif comté de Drummond à recevoir aussi généreusement que l'an passé les solliciteurs bénévoles qui vous visiteront", ont été les premières paroles du nouveau président du comté.

M. Ferdinand Smith a aussi ajouté "que les besoins d'assistance aux oeuvres humanitaires soutenues par notre Fédération de charité sont de plus en plus nombreux. Il nous aurait fallu augmenter les objectifs de nos paroisses : mais nous avons pensé que celui qui le peut donnera spontanément davantage cette année".

Le président a de plus mentionné la collaboration des curés du diocèse qui prêtent leur concours en prononçant un sermon édifiant le dimanche 6 novembre, journée de la campagne-éclair.

La générosité des citoyens de Drummond est devenue proverbiale. L'objectif de $27,850 dépassé en 1959 le sera encore plus largement en 1960, selon les prévisions de M. Smith. Au cours de cette rencontre avec la presse locale, les officiers de la campagne ont été connus. M. Ferdinand Smith sera secondé de Me Antoine Fradet, Me Paul Rousseau, M. Paul-D. Normandeau et Urgel Guérin. M. Jos Dion s'occupera des noms spéciaux tandis que M. Albert Marier sollicitera les noms réservés.

Le comté de Drummond compte 25 paroisses.

Le Dr Deffontaines conférencier à l'Un. de Sherbrooke

SHERBROOKE — Sous les auspices du Conseil des Arts du Canada et de la Société des conférences de l'université de Sherbrooke, le Dr Pierre Deffontaines, directeur de l'Institut français de Barcelone et géographe de réputation internationale, donnera une conférence publique, le 4 novembre prochain, à 8 h. 30 de la soirée, à l'amphithéâtre de la faculté des sciences, à la Cité universitaire.

L'éminent géographe traitera des "Iles baléares, quintessence de la Méditerranée". L'entrée est libre.

Agrégé d'Histoire et de Géographie de la Sorbonne, diplômé de l'école du Louvres, le Dr Deffontaines a commencé sa carrière dans l'enseignement à l'université catholique de Lille, où il a fondé l'Institut de géographie.

Par la qualité de son enseignement et l'importance de ses recherches, il s'est tôt imposé comme l'un des maitres de la géographie française. Il a fondé trois instituts de géographie aux universités de Sao Paulo, Rio-de-Janeiro et Laval. Pourtant il a poursuivi son oeuvre géographique selon trois directions : enseignement, recherches et vulgarisation.

Directeur de la collection "Géographie humaine", chez Gallimard, il a publié nombre de travaux, notamment : L'homme et la Forêt, Géographie et Religion, El Brésil, l'Homme et l'Hiver au Canada, Géographie humaine de la France, Géographie des Transports aériens, Atlas aérien de la France, Géographie universelle et un volume de vulgarisation touristique sur l'Espagne, la Catalogne, les Iles Baléares et le Levant.

L'enquête sur la mort de Raymond Daigneault

SHERBROOKE. — Le Dr Louis Gagnon, coroner du district, a laissé savoir hier qu'il tiendrait ce matin, à 10 h., à Windsor, l'enquête sur la mort de Raymond Daigneault, survenue lundi à l'Institut neurologique de Montréal, dix jours après l'accident qui lui avait causé une forte commotion cérébrale lors d'une embardée qui avait aussi blessé le chauffeur, Normand Desfossés, de Windsor.

La victime était un sportif bien connu à Windsor et avait prêté son concours à nombre de mouvements. Il laisse dans le deuil ses parents, quelques frères et soeurs.

Election à la Ligue de quilles des fonctionnaires provincaux

SHERBROOKE. — Lévis Laframboise, du département de la Commission des liqueurs, a été réélu président de la Ligue de quilles des fonctionnaires provinciaux de Sherbrooke pour un deuxième terme.

Depuis sa nomination à la présidence, ce circuit a connu un succès grandissant chaque année, et il est maintenant formé de dix équipes grâce à l'addition de quelques joueurs en dehors du fonctionarisme provincial. Cette demande de joueurs avait été approuvée à l'unanimité par l'exécutif.

Le détective Guy Dupont a été élu vice-président, tandis que Gérard Goudreau et Vincent Leblond, occuperont respectivement les postes de trésorier et de secrétaire. Les trois nouveaux directeurs sont Bernard Paquette, Gilles Deschênes et Léo Desruisseaux.

Les dix équipes ne sont pas formées définitivement, mais elles se sont rendues à la nouvelle salle de quilles du Centre d'achats de Sherbrooke afin d'y tenir une deuxième pratique. Après quoi, les capitaines de chaque équipe se réuniront et balanceront les équipes de manière à ce qu'elles soient toutes à peu près d'égales forces.

A cette deuxième pratique, trois blanchissages ont été enregistrés alors que les équipes O'Keefe, Proulx Esso Service et Larochelle et Frères ont remporté des victoires de 4-0 aux dépens des équipes Roméo Dry Cleaning, Centre d'achats et Garage Henri Girard. Dans les deux autres rencontres, l'équipe Hervé Kirouac a défait le Cyr Automobile 3-1, pendant que le Marché Blais annulait 2-2 avec la Laiterie de Sherbrooke.

Les cinq meilleures moyennes masculines : G. Laramée, 140 ; E. Gosselin, 136 ; L. Desruisseaux, 127 ; G. Gauvin, 126 ; R. Plante, 126.

Le plus haut triple masculin — G. Laramée 428.
Le plus haut simple féminin — Gisèle Deschênes 132.
Le plus haut triple féminin — Gisèle Deschênes 349.
Le plus haut triple d'équipe — O'Keefe 988.

Les cinq meilleures moyennes féminines

G. Deschênes 103, A. Lambert 101; E. Thibault 101; M.-C. Grégoire 100; C. Longpré 91.
Le plus haut simple masculin — G. Laramée 179.

Brown Flash remporte le principal trot et amble

SHERBROOKE. — Brown Flash a remporté les honneurs de la course principale, un trot et amble D, alors qu'il s'est classé premier en un temps de 2.10.2. Conduit par Florent St-Denis, ce coursier a pris les devants dans le deuxième demi-mille et sa victoire n'a jamais été mise en doute par la suite. Our Horse s'est classé deuxième et William West Kyer a pris le troisième rang.

Le double a rapporté la somme de $39.30 à ceux qui avaient misé sur Mighty Stepper, le vainqueur de la première course, et sur Prince Gerry C, le vainqueur de la deuxième. Les quinellas de la quatrième et de la sixième course ont rapporté des sommes de $22.50 et $19.80.

RESULTATS

PREMIERE COURSE
Trot et amble D — $100

3. Mighty Stepper, (O. Morin)	14.70	6.50	5.40
4. Volie Belle, (G. Lachance)		7.20	2.90
8. Cash Bohemia, (G. Dubois)			3.30

Temps : 2:15.4.
Ont aussi couru : Dewey Clay, Upton, Shep's Pala, Bartlett Hanover et Bert Ebils.

DEUXIEME COURSE
Trot et amble D — $125

7. Prince Gerry C, (C. Bennett)	9.50	4.50	3.30
6. Canada Bill, (G. Dubois)		16.00	5.00
8. Slim The Man (P. Massé)			4.70

Temps : 2:15.2.
Double : (3-7) $39.30.
Ont aussi couru : Count Pulaski, Nipper Mc Kinney, Cheechako, Symbol Manley et Highland Grattan.

TROISIEME COURSE
Amble D — $100

6. Gay Sadie, (G. Dubois)	4.20	2.40	2.30
2. Freedom Direct, (H. Lepage)		2.80	2.30
7. Fair View, (G. Adamson)			2.70

Temps : 2:16.2.
Ont aussi couru : Dale Oaks, Stewart Worthy Lass, Tryax Jones, Her Horse et Cairo's Pride.

QUATRIEME COURSE
Amble D — $100

2. Chief, (C. Mathieu)	5.80	3.90	2.80
3. Father Harmony, (S. Kidd)		8.90	3.90
4. Admiral Alden, (L. Huckins)			2.80

Temps : 2:17.
Quinella : (2-3), $22.50.
Ont aussi couru : Laura Patch, Dale Song, Captain S, Baker Direct et Rip Elkington.

CINQUIEME COURSE
Trot et amble D — $125

7. Brown Flash H, (F. St-Denis)	7.90	5.70	4.80
2. Our Horse, (C. Hébert)		5.40	3.10
6. William West Kyer, (G. Desrochers)			2.50

Temps : 2:10.2.
Ont aussi couru : Will Senator, Miss Glena Direct, Krismite, Rayno Worthy et Prince Rosa.

SIXIEME COURSE
Trot et amble D — $100

2. Danny Diamond, (G. Morin)	3.00	2.30	2.90
6. Newport Joy, (G. Dubois)		4.20	6.90
8. Cool Breeze Vonian, (A. Gravel)			5.00

Temps : 2:17.1.
Quinella : $19.80.
Ont aussi couru : Mc Lass, Bobby Spencer, Miss Allie Storm, Queen Eton et George Logan.

SEPTIEME COURSE
Trot et amble D — $100

2. Worthy Scott Hall, (F. St-Denis)	12.70	4.10	3.70
5. Josedale Minty Lou, (G. Dubois)		3.10	3.00
7. Miss Chase Me, (L. Huckins)			3.50

Temps : 2:17.
Ont aussi couru : Texas Blue, Mr King, Beau Wyn, Winston Rosecroft et Apropo.

HUITIEME COURSE
Amble D — $100

3. Repetition Jr, (S. Kidd)	4.70	3.70	2.60
1. Wee Butchie, (M. Vallières)		3.00	2.30
7. Tim Blacklock, (H. Lepage)			3.80

Temps : 2:18.4.
Ont aussi couru : Tiger Hum, Maryland Queen, Super Sonic C, Red McDuff et Orrin.

NEUVIEME COURSE
Amble D — $125

3. Little Majesty Can, (E. Foulin)	7.60	3.50	3.00
2. Jerry Tally, (M. Massé)		3.30	3.00
4. Marty Creed, (O. Surprenant)			6.40

Temps : 2:12.
Ont aussi couru : Elixe Haniver, Easter Volo, Cardinal Prince G, Adam's King et Principality.

DIXIEME COURSE
Trot et amble D — $100

7 Centaur, (B. Chabot)	8.70	5.00	3.20
1. Rugged Lee Volo, (F. St-Denis)		14.70	3.50
2. Mighty Nimble, (L. Desroches)			3.70

Temps : 2:18.4.
Quinella : (7-1), $22.70.
Ont aussi couru : Lebeau, Count Key, Spilled Milk, Helen Star et Hanley Hanover.

Conférencier d'Asbestos à Sherbrooke

SHERBROOKE. — M. A.-R. Dennis, ingénieur industriel en chef de la division du fibre à la Canadian Johns-Manville d'Asbestos, sera le conférencier à la réunion régulière mensuelle

M. A. R. DENNIS

de la société des comptables en coût de revient, section des Cantons de l'Est, à l'hôtel King George de Sherbrooke, aujourd'hui à 6 h.

M. Dennis est un diplômé en génie minier de l'université de Toronto et a exercé sa profession comme ingénieur-conseil dans les territoires du nord-ouest.

Le conférencier s'est spécialisé en génie industriel en se joignant à la compagnie Johns-Manville, à la mine Munro, dans le nord de l'Ontario, et puis à la mine Jeffrey, à Asbestos, au Québec. A ce dernier endroit, il a pris charge d'un programme d'entretien contrôlé.

M. Dennis parlera du contrôle d'inventaire appliqué aux approvisionnements d'entretien.

Retraite terminée hier à la Voirie

SHERBROOKE — La retraite annuelle de trois jours des employés du service des travaux publics de Sherbrooke s'est terminé hier soir par une messe et la communion.

Environ 65 employés de la voirie municipale ont assisté aux conférences données par les Rév. Pères Pierre Crayer et Joseph Sturm, O.S.CAM., traitant des problèmes de la vie et de la foi.

Une messe a été célébrée hier par le Rév. Père Crayer et les commentaires ont été faits par le clerc Pierre-Paul Fortier.

Le conseiller Félix Thibault s'est rendu au local de la voirie, à la terrasse Galt, où s'est déroulée la retraite, et il a lui-même remercié les prédicateurs.

Cette retraite avait été organisée par M. Wilfrid Fortier, contremaitre au service des travaux publics.

Jargon de bébé

Si vous parlez distinctement à votre enfant, au lieu d'employer son jargon, il apprendra à s'exprimer mieux et plus vite.

Elections chez les archéologues

SHERBROOKE — En plus de tenir ses premières élections, l'équipe d'archéologie des Cantons de l'Est a entrepris, lors de sa dernière réunion, une dernière revision de son projet de charte, qui doit être soumis dans un avenir prochain aux autorités provinciales pour approbation et incorporation.

Avec l'approche des premières neiges, l'équipe, qui compte une cinquantaine de membres, abandonnera les fouilles sur le terrain en divers points de la région pour s'attacher davantage à des études livresques en vue d'une prochaine et fructueuse saison de fouilles. Jusqu'ici, nombre de découvertes intéressantes auraient été effectuées.

L'équipe s'est donné deux présidents honoraires en les personnes de Mgr Maurice O'Bready, P.D., et du Dr Valmore Olivier. Elle a aussi choisi le notaire Léonidas Bachand et le chanoine Léon Marcotte comme vice-présidents honoraires.

L'abbé René Lévesque, de l'école normale de l'université, a été élu président; MM. Jean-Guy Lavallée et Michel Brodeur, vice-présidents; Roma Roy et Len Carey, secrétaires; Claude Marcil, trésorier; le notaire Bachand, conseiller juridique; J. Archambault et Mlle Denise Lajoie, curateurs; au séminaire de Sherbrooke, Benoit Genest, à Drummondville, Mlle Alice Bernier, à l'école secondaire St-Michel, Mario Courtemanche, à l'école Noé-Ponton, conseillers-propagandistes; et enfin, M. Benoit Genest, archiviste-photographe.

MEME LES FEUILLES MORTES S'EN VONT — Le vent est inconscient de tout ce qu'il emporte avec lui et l'automne un peu responsable du dépouillement des arbres. Un air de tristesse se lit sur la figure des employés municipaux, qui enlèvent les feuilles mortes à Sherbrooke. Autant en fait la vie.

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

Vers le centre d'achats, si le règlement 377 est sans valeur ?

C'est ce soir que Drummondville connaîtra la décision du conseil

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Les citoyens de Drummondville connaîtront ce soir une réponse définitive concernant la venue possible d'un Centre d'achats chez nous. La partie commencée il y a plusieurs mois trouvera son dénouement ce soir à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, alors que le conseil municipal recevra pour une autre fois les marchands de la ville ainsi que leurs aviseurs légaux.

La fin d'une longue affaire

Depuis le mois de mai dernier, différents groupes de marchands et des associations diverses se sont prononcés sur la question. Le conseil de ville a tenu une foule de réunions publiques et d'autres à huis clos pour trancher le problème.

Une abondante filière sur le centre d'achats est conservée dans les archives de la ville. Les premières demandes de la part de compagnies datent de 1955. La ville avait alors refusé d'accorder un permis de construction aux firmes qui manifestaient le désir de s'établir ici.

Récemment, des marchands ont insisté pour que le conseil se porte acquéreur des terrains vendus par la SCP à la Ivanhoe Corporation. Pour sa part, la compagnie Southern Canada Power qui avait effectué cette vente à condition que le règlement de zonage de la ville permît la construction d'un magasin à cet endroit, avait donné une mise en demeure à la ville pour l'obliger à changer le règlement 377 concernant le zonage.

Dans l'entretemps, le conseil municipal demandait une opinion légale à Me Gaston Ringuet. Quelques jours plus tard, le document était rendu public et disait clairement que le règlement de la ville n'était pas légal puisqu'il avait été adopté en 1950 sans la consultation populaire des contribuables concernés par le changement de zonage.

Les marchands tiennent leur position

Lors d'une réunion du conseil, les marchands demandent à nouveau un recul de la décision des autorités de la ville pour consulter leurs aviseurs légaux.

Dans la même période, la Ligue des propriétaires se réunit pour son assemblée mensuelle. Par un vote de 44 contre 36, une résolution de la ligue invitait le conseil à se prononcer définitivement dans la question en cause.

Présent à la même réunion, M. le Dr J.-B. Michaud, maire de Drummondville de 1954 à 1956, s'est levé pour prendre la parole en brandissant une copie du règlement de construction et de zonage de la ville. Il avait déclaré: "Vous n'avez pas à être pour ou contre le Centre d'achats, si le règlement l'autorise".

C'est alors que M. Rochon saisit l'assemblée d'une contre-proposition. Il a demandé à ses collègues de la ligue de prier le conseil de Drummondville de prendre ses propres responsabilités devant cette question. Sa proposition acceptait certains préambules proposés auparavant, mais en différait en refusant l'appel au peuple pour trancher la dispute.

Le point final

Il semble bien que ce soir sera la "fin du commencement". On apprenait hier après-midi à Drummondville que les aviseurs légaux des marchands se sont rangés du côté de l'opinion émise par Me Gaston Ringuet, prônant l'illégalité du règlement de zonage de la ville de Drummondville.

Si nos informations sont exactes, le conseil prendra dès ce soir une décision finale dans cette affaire et accordera à la firme Ivanhoe Corporation un permis de construction pour loger, au coeur de la ville, un marché géant qui abritera vingt-cinq magasins.

Un point demeurerait en suspens. Les projets de construction prévoient un magasin d'un seul étage mais les règlements de construction exigent deux étages. Un représentant de la compagnie a récemment déclaré à notre journaliste que ces plans seront facilement modifiés si tel est le point final à porter.

La taxe scolaire inchangée à St-Louis

ST-LOUIS. — Les membres de la commission scolaire de St-Louis-de-Blanford ont décidé de laisser en vigueur le même taux de la taxe que l'an passé pour l'imposition foncière. Les contribuables de cette localité auront donc à payer $3 par $100 d'évaluation. Ce taux comparativement élevé s'explique par le fait que l'évaluation scientifique des propriétés n'est pas en vigueur. Au cours de cette même réunion, on a approuvé le budget pour l'année en cours. La communication de l'état financier, faite par M. Florido Beauchesne, secrétaire, indique que la perception des taxes est déjà en cours. Les commissaires ont également étudié le transport des élèves des rangs à l'école Centrale, qui a été confié à MM. Horace Bazin et Roland Blier. 108 élèves, garçons et filles, sont inscrits dans les 4 classes sous le contrôle de la commission. Les délibérations ont eu lieu sous la présidence de M. Alcide Vézina.

Les assurances sur une école de Princeville

PRINCEVILLE. — Les membres de la commission scolaire, section urbaine de Princeville, ont étudié un rapport préparé par des experts sur les taux des primes d'assurances-feu pour l'école secondaire Ste-Marie, dont la construction est quasi terminée. Le taux maximum a été fixé à 16 cents par $100 d'assurance-feu sur les immeubles y compris la résidence des religieuses, et sur l'ameublement. Une décision sur le montant total de la protection à maintenir sur ces propriétés sera prise sous peu. Ce montant doit couvrir au moins la valeur des hypothèques sur ces biens. Le contrat sera accordé à parts égales aux trois agents locaux, MM. G.-A. Beauchesne, Gaston Bouchet et Georges-P. Nadeau. Les commissaires ont ensuite donné au secrétaire, M. André Cloutier, l'autorisation de faire l'achat des jeux et de l'équipement nécessaires pour l'organisation complète du gymnase de cette école.

Les délibérations ont eu lieu sous la présidence de M. Gérard Raymond.

Réunion de l'Association libérale à Plessisville

PLESSISVILLE. (N.F.) — L'Association libérale de Plessisville et le Jeunesse libérale ont tenu une assemblée générale conjointe sous la présidence du notaire J. Tétreault. Parmi les principaux points à l'ordre du jour, se trouvait la fusion des 2 organismes en un seul. Il a suffi d'amplifier légèrement le conseil d'administration de l'Association libérale afin de faire place aux représentants de la jeunesse. Cette décision a été prise à l'unanimité. Le notaire Tétreault a judicieusement fait remarquer que l'Association de Plessisville s'était assigné pour but d'aider son parti à prendre le pouvoir, dans tous les travaux qui ont été accomplis avant le 22 juin. "Le rôle de l'Association a changé, dit-il, mais il faut le prendre dans son véritable sens, qui est d'ordre général et beaucoup plus élevé dans son idéal que ce à quoi on avait été habitué sous l'ancien régime. L'Association doit recruter ses membres parmi les citoyens intéressés au bien véritable de la province et les rassembler en réunions qui serviront à étudier diverses questions d'utilité générale. Le gouvernement ne prendra pas de décision importante sans consulter les associations libérales, soit directement, soit par la voie des députés".

Abolition du patronage

A ce moment, l'épineuse question du patronage fut attaquée de front et sans détour par le président de l'assemblée. Il a admis qu'une certaine forme de patronage était restée jusqu'à voici peu de temps, parce qu'il était difficile de rompre avec le patronage après 50 ans d'habitude. "C'est le gouvernement qui a pris la décision de l'abolir parce qu'il n'avait plus lieu d'exister. La Fédération des associations de comtés est restée neutre à ce sujet. L'abolition du patronage ne signifie pas qu'on a pu supprimer du jour au lendemain les sollicitations. Beaucoup de gens se sentent frustrés, mais c'est difficile d'y remédier maintenant. Le parti libéral doit rompre courageusement avec les erreurs de l'ancien régime et surtout se garder de donner lieu au moindre reproche. Le rôle du député n'est pas d'être un bureau de placement, ni l'exécuteur des ordres de personne, mais bien de faire les lois en y apportant le maximum de son attention."

M. Tétreault a ajouté qu'il n'était pas défendu à un groupe de citoyens de rendre visite au député et de lui suggérer quelque chose, mais que, de toute façon ceci ne pouvait être du ressort de l'Association libérale, dont les attributions doivent rester strictement sur le plan théorique et général. "Plus tard, un administrateur de comté sera désigné qui aura pour fonction d'aider les personnes désireuses de faire parvenir une soumission au gouvernement, ou d'obtenir des renseignements, ou de faire connaître aux autorités tel cas spécial. Ceci ne sera plus du tout la tâche du député". Le président a demandé si quelqu'un dans l'assemblée était de sentiment contraire à ces nouvelles directives et s'il désirait faire parvenir une résolution de protestation au gouvernement. Personne n'a répondu à cette invitation et on en a conclu à l'adoption à l'unanimité de l'abolition du patronage.

Election

La réunion s'est terminée par la formation d'un nouveau conseil unique, en remplacement des conseils des 2 associations qui comprenaient pour l'Association libérale: MM. J. Tétreault, président; C. Bureau, vice-président; A. Breton, Majella Boulanger, secrétaire; Rosario Pelletier, Laurent Turgeon, Conrad Mercier, Marcel Soulières, Conrad Henri, Edouard Goulet, Lionel Mercure et Alcide Létourneau, directeurs; pour la Jeunesse libérale: MM. Raymond Grondin, président; Gilles Genest, vice-président; Gérard Houde, secrétaire; J.-P. Dubois, Marcel Nadeau, Florian Binette, Jacques Breton, Camille Gagnon et Denis Tardif, directeurs. Le conseil actuel est constitué de MM. Conrad Henri, président; Florian Binette et Lionel Mercure, vice-présidents; Georges Bilocq, Gabriel Garneau, J.-P. Dubois, Gilles Simoneau, Eddy Bourque, Gérard Houde, Marcel Soulières, Camille Kelly, Henri Lafond, Maurice Lavoie et Albéric Beauchesne, directeurs. Un sous-comité spécial de la jeunesse sera formé ultérieurement au sein de l'Association libérale.

Victoriaville demandera des modifications à sa charte

VICTORIAVILLE. (N. F.) — A la prochaine session du Parlement provincial, Victoriaville présentera un bill pour modifier sa charte, afin de lui donner des pouvoirs additionnels.

Cette loi viserait à octroyer des deniers pour aider, dans la ville ou ailleurs, pour un montant de $20,000 au lieu de $15,000 comme actuellement : 1) les sociétés scientifiques, artistiques, littéraires, patriotiques, sportives, récréatives, agricoles ou avicoles; 2) toutes communautés religieuses, hôpitaux, orphelinats et dispensaires; 3) toutes institutions, associations, conférences ou organisations de charité, d'orientation, d'hygiène sociale, de tourisme, de bien-être social, moral ou physique; 4) les associations de scouts et de guides; 5) les foyers et maisons de refuge; 6) pour aider à l'établissement et au maintien de bibliothèques publiques et musées publics et contribuer à l'entretien des chemins d'hiver en dehors de la ville, le tout aux conditions que le conseil pourra imposer. De plus, cette loi permettrait de passer des contrats avec des associations, sans but lucratif, pour fins d'organisation des loisirs dans Victoriaville, pour la gestion et l'administration de ses terrains de jeux, de son stade, de ses patinoires ou d'autres lieux publics d'amusement et leur accorder, à même le dit montant de $20,000 prévu, les fonds nécessaires aux conditions que le conseil pourra établir par simple résolution.

Election municipale

Le bill prévoit aussi que, à compter du 1er novembre 1961, l'élection générale du maire et des échevins aura lieu tous les 3 ans, le 1er lundi de novembre et, si ce jour est férié, le 1er jour juridique suivant. Autant dire que les mandats respectifs du maire et des échevins élus le 1er juin 1958 sont, en conséquence, prolongés au-delà de l'élection de novembre 1961, le mandat d'office du maire se terminant à l'assermentation de son successeur élu à la dite élection et celui des échevins, à l'ouverture de la 1ère séance générale ou spéciale du conseil. Après l'élection de novembre 1961, la ville aura toujours le droit de se prévaloir des dispositions de l'article 173B. En corollaire, la présentation des candidats à une élection générale aura lieu le dernier lundi du mois d'octobre ou, si ce jour est férié, le 1er jour juridique suivant, de midi à 2 h. de l'après-midi.

Taxe pour les déchets

La loi permettra, pour pourvoir à l'enlèvement des déchets dans la ville, d'imposer, afin d'en défrayer le coût, une taxe personnelle sur toute personne résidant dans la ville et occupant, à titre de propriétaire, locataire ou occupant, une maison ou un établissement dans les limites de la ville, que telle personne dépose des déchets ou non, ainsi que de prescrire le genre, les matériaux et les dimensions des récipients dans lesquels doivent être déposés les déchets, cendres et ordures, et de défendre l'usage à cete fin de récipients en carton ou autres non conformes aux règlements.

Taxe de commerce et d'habitation

Le conseil pourra imposer et prélever annuellement : 1) sur tout fonds de marchandises ou tous autres articles de commerce tenus par des marchands ou des commerçants et exposés en vente dans des magasins, ou gardés dans des voûtes, entrepôts ou hangars ; sur tout clos ou dépôt de bois brut, scie ou manufacture, et sur tout clos ou dépôt de charbon ou de tous autres articles de commerce gardés pour la vente, une taxe n'excédant pas 1 pour 100 sur la valeur moyenne estimée des dits fonds de marchandises ou autres effets de commerce ; 2) sur toute personne occupant une propriété ou partie de propriété dont elle n'est ni propriétaire, ni locataire, la taxe de locataire qui est de 8 cents par dollar sur le montant de la valeur annuelle de la propriété inscrite au rôle d'évaluation.

Commission scolaire

Le conseil doit, à la demande des commissions ou des syndics d'écoles de toute municipalité scolaire située dans les limites de la municipalité, accepter le rôle ou un extrait certifié du rôle des cotisations pour les écoles, présenté par eux, et ordonner au trésorier de faire la perception de ces taxes de la même manière et en même temps que les taxes municipales. Alors la ville pourra réclamer aux commissaires d'écoles pour la municipalité locale une indemnité n'excédant pas 3 pour 100 du montant des taxes perçues annuellement, au profit de ladite corporation scolaire.

Taxe de vente

Le conseil municipal d'Arthabaska, les conseils municipaux de Princeville et de Warwick peuvent, par règlement, imposer et prélever, à compter du 1er avril 1955, une taxe de vente n'excédant pas 2 pour 100, de même nature, établie sur la même base, avec les mêmes effets et sujette aux mêmes exemptions que la taxe prélevée en vertu de la loi de l'impôt sur la vente en détail. A compter du 1er janvier 1961, le produit des susdites taxes sera ajouté à celui des taxes identiques prélevées et perçues dans la ville de Victoriaville, le tout devant être partagé entre les villes de Victoriaville, d'Arthabaska, de Warwick, et le village de Princeville, de la façon suivante: après déduction des frais de perception, Victoriaville retiendra 30 pour 100 du total des taxes ainsi perçues par année; le résidu sera partagé tous les 3 mois entre les villes de Victoriaville, d'Arthabaska, de Warwick et le village de Princeville, en proportion de la population de chacune desdites municipalités, telle qu'établie par les recensements paroissiaux faits à la fin de chaque année ou par un recensement spécial fait à la fin de chaque année par une ou des personnes choisies, nommées et payées par chacune des corporations ordonnant le recensement sur son territoire. A cette fin, l'année commencera le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre suivant; la population établie au 1er janvier de chaque année servira de base au partage durant toute l'année. Quant au partage entre la ville d'Arthabaska, la ville de Warwick et le village de Princeville, il se fera comme suit: si le résidu annuel à partager est de $54,000 ou plus, il sera réparti en parts égales; si celui-ci est inférieur au montant précité, Warwick et Princeville obtiendront chacune 36 pour 100 et Arthabaska, 28 pour 100. Pour l'année 1961, vu l'augmentation considérable prévue des revenus de la taxe de vente et des dépenses résultant pour Victoriaville des fêtes de son centenaire, ladite ville retiendra avant tout partage avec les autres corporations intéressées 40 pour 100 du total des taxes perçues. Quant aux commissions scolaires, elles seront soumises au respect de la même politique que les municipalités pour cette taxe de vente, sauf que le montant d'équilibre du résidu annuel sera abaissé à $27,000, soit la moitié de celui prévu pour les corporations municipales.

Le conseil municipal de Victoriaville est autorisé à dépenser, à emprunter, s'il y a lieu, un montant additionnel n'excédant pas $500,000. Pour les fins de la célébration du centenaire, en 1961, le conseil est autorisé à dépenser un montant n'excédant pas $35,000. A l'occasion de cette célébration, nonobstant toute autre disposition contraire dans une loi générale ou spéciale, la ville de Victoriaville est autorisée pendant l'année 1961 à accorder des privilèges exclusifs pour la vente, dans ses limites, de souvenirs, insignes, photographies, marchandises, aliments, liqueurs, effets ou autres objets, et pour l'exercice de tout autre commerce du même genre, généralement exploité dans les grandes manifestations publiques. Le conseil pourra accorder de tels privilèges exclusifs aux conditions et pour le prix qu'il déterminera par résolution.

DERNIERS PREPARATIFS — M. D. C. Hoy, président de la Campagne du coquelicot (à droite) discute ici avec son secrétaire, M. R. Cournoyer, et son trésorier, Henry Arseneau, des derniers préparatifs en vue de l'ouverture de cette sollicitation populaire. Cette souscription est organisée par la section 51 de la Légion canadienne.

A Thetford

M. G.-H. Cloutier réélu président de la Philharmonique

THETFORD, (DNC) — Les musiciens de la Philarmonique de Thetford Mines Inc. tenaient les élections annuelles pour l'exécutif. M. Georges-Henri Cloutier, entrepreneurs de pompe funèbre, était réélu pour un troisième terme consécutif à la présidence du corps musical Thetfordois. C'est M. Nelson Fradette et Pierre Lemieux qui furent respectivement élus président et secrétaire d'élection.

Les autres membres de l'exécutif sont MM. Wilfrid McCaffrey et Clément Fradette, vice-présidents; Philippe Camiré, secrétaire pour une 15e année; Nelson Fradette, assistant-secrétaire; Réjean Lagueux, trésorier; Jacques Fradette, garde-propriété; Erie Beaulieu, agent de liaison; Alphonse Roy, Fernando Houle, Marquis Lemieux, Richard Labelle, Fernand Fradette, André Bourret, Emilien Corriveau, Alfred Hamel, Ovila Lagueux et Albert Blais, directeurs; Bertrand Boulanger, directeur musical; Lorenzo Marois, assistant-directeur musical; Gérard Routhier, tambour-major; et Alphonse Camiré, président du comité de musique.

Association de femmes libérales à Thetford ?

THETFORD, (DNC) — C'est une idée qui germe actuellement, et l'on a appris de source bien informée, que le projet de former une association des femmes libérales pourrait fort bien se réaliser dans un temps assez rapproché.

Samedi dernier, en effet, cinq femmes libérales, représentant notre région au dîner offert à Québec, en l'honneur de Mme Jean Lesage, Mmes Emilien Maheux, Eudore Fortier de Black-Lake, Marcel Laliberté de Thetford, ainsi que Mlle Thérèse Belleau, de Thetford, également, et Mme Georges Bélec, de Plessisville, se sont rendues à l'évidence qu'une telle organisation aiderait énormément les organisations déjà existantes.

M. Emilien Maheux, député de Mégantic, au provincial, s'est montré tout en faveur de l'organisation projetée.

La campagne du Coquelicot s'en vient à Drummondville

DRUMMONDVILLE (A.B.)— M. D.C. Hoy, président de la campagne du Coquelicot, a tenu une conférence de presse à la Légion canadienne pour tracer les grandes lignes de la sollicitation populaire qui aura lieu du 5 au 18 novembre à Drummondville.

Le comité de la campagne est constitué de M. D.C. Hoy, président; Fred Leclerc, vice-président; Henry Arseneau, trésorier et John Vigneault, publiciste.

L'objectif de la campagne a été fixé à $2,000.00. L'objectif est relativement peu élevé en comparaison des nombreuses demandes d'assistance des anciens combattants et de leurs dépendants qui sont dans le besoin, soit par la maladie, soit par le chômage. La section 51, de la Légion canadienne, dépense un montant de $1,500 à $1,800 pour leur venir en aide.

La campagne du Coquelicot commencera le 5 novembre. Le maire de Drummondville achètera sa petite fleur rouge lors d'une cérémonie spéciale à son bureau de l'hôtel de ville mardi le 8 novembre. Il est possible que les membres de la Légion vendent le coquelicot le 13 novembre lors de la journée du Souvenir.

Rumeurs non fondées sur la perception de la taxe d'eau

THETFORD. (DNC) — A la suite d'une rumeur sans aucun fondement a-t-il d'ailleurs été bien spécifié par l'échevin Philippe Roberge, qui circulait depuis quelque temps d'un nouveau système de perception des taxes d'eau un citoyen s'est levé à l'assemblée du Conseil pour prendre la parole et défendre la position "délicate" dit-il des propriétaires.

Rappelons tout de suite que cette rumeur voulait que les propriétaires se voient chargés de percevoir eux-mêmes leurs taxes d'eau des locataires occupant leurs foyers.

"C'est sans aucun bon sens de dire le contribuable-propriétaire que nous soyons un jour contraints de collecter nous-mêmes ces taxes".

"D'une part ceci nous forcerait en quelque sorte à augmenter nos loyers ou, si non, de nous présenter, pratiquement au nom de la ville pour exiger de nos locataires qu'ils nous paient lesdites taxes".

"En outre poursuivit-il encore, nous serions beaucoup plus en peine de nous défendre que la ville".

Débat d'ailleurs qui n'a donné lieu à aucune modification de quelque nature que ce soit, puisque l'échevin Roberge a bien spécifié que cette rumeur était sans aucun fondement.

"Il est certain, a-t-il dit, que nous avons parlé de cette question mais toutefois, pourrais-je dire, presque en privé, comme il peut vous arriver de parler d'une chose sans la moindre intention d'y donner suite ou d'y apporter toute l'attention qu'elle pourrait pourtant, sous un certain angle susciter.

Réunion de l'UCFR à Ste-Elisabeth

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Plusieurs directrices de l'UCFR se sont réunies à la salle municipale de Ste-Elisabeth pour étudier des problèmes de régie interne. Dans son mot de bienvenue, Mme Robert Martel, présidente locale, souligna la nomination de Mme Dominique Goudreault, qui vient d'accéder au poste de présidente générale, tandis que Mlle Marcelle Proulx, secrétaire diocésaine, fit l'appel des cercles invités. Répondirent : Ste-Jeanne-d'Arc, St-Louis, Kingsey Falls, St-Norbert, Warwick, St-Félix et Ste-Elisabeth.

La prohibition demeurera en vigueur dans Drummond

DRUMMONDVILLE (A.B.) — Après quatre journées de votation, le référendum sur la prohibition s'est terminé dans le comté de Drummond. La prohibition demeure en vigueur, par une majorité de 991 votes.

Par paroisses . . .

Dix paroisses ont fait pencher la balance du côté du maintien du "régime sec". Ce sont Drummondville-Sud, 308 votes de majorité; St-Cyrille et la campagne, 291; St-Edmond, 45; St-Majorique, 77; Wickham 212; St-Lucien, 15; St-Eugène 111; St-Félix de Kingsey, 170; Grantham-Ouest 19; et St-Germain 209.

Par contre, un total de six paroisses se prononçaient en faveur de l'abolition de la Loi de la tempérance du Québec qui défendait la vente de boissons alcooliques. Ce sont Drummondville-Ouest, 214; L'Avenir, 83; Kingsey, 39; South-Durham, 165; Notre-Dame du Bon Conseil, 56; Ste-Jeanne d'Arc, 11.

Le référendum s'est terminé mardi après-midi à 4 heures à Drummondville-Sud alors que le bureau de votation est demeuré plus d'une demi-heure sans voteur. Les portes ont été fermées et le dépouillement du scrutin a commencé.

Déjà des résultats partiels avaient été connus auparavant. Certains ont donné l'impression que ces nouvelles prématurées allaient fausser l'opinion des citoyens et influencer leur liberté de pensée. D'autres parts, certains membres du clergé ont prôné avec vigueur le maintien de la prohibition. Les résultats sont maintenant connus. Ce maintien du "régime sec" place certaines organisations dans des positions précaires. Des maisons de réception et organisations sportives possédaient jusqu'à récemment des tolérances. Les résultats du référendum obligent maintenant les autorités à faire respecter la loi au pied de la lettre.

Par contre, on apprenait hier midi à Drummondville, de sources très fiables que la Loi des Liqueurs allait subir de larges modifications au cours de la prochaine session. Des licences de tourisme seront probablement accordées à de tels établissements.

Le comté de Drummond fêtera son ministre

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — L'Association libérale du comté de Drummond rendra hommage à son député, l'hon. Bernard Pinard, ministre de la Voirie, samedi soir le 29 octobre au Manège militaire. Le comité en charge de l'organisation prévoit que cette soirée sera l'une des plus grandioses qu'ait connue un parti politique dans le comté.

Plusieurs collègues de l'hon. Bernard Pinard à l'Assemblée législative ont manifesté l'intention d'assister à cette réception. Notons l'hon. Emilien Lafrance, député de Richmond et ministre du Bien-Etre social; l'hon. Gérard Cournoyer, député de Richelieu et ministre des Transports et Communications; MM. Albert Morrissette, député d'Arthabaska; René St-Pierre, député de St-Hyacinthe et les ex-candidats Germain Hébert de Nicolet, Maurice Lavallée d'Yamaska et Roger Labrèque, d'Acton Vale.

Sur le plan local, les officiers de l'Association libérale du comté, le comité féminin et la Jeunesse libérale seront largement représentées des quatre coins du comté. M. Ubald Lahaie, président de l'Association, aura la charge de présenter les hommages à l'hon. Pinard au nom de tous les libéraux et Me Marcel Nichols remerciera le député de Drummond.

Activités politiques

Mme Jean-Paul Lahaie, présidente des Dames libérales de Drummond vient d'annoncer que la réception annuelle de l'Association libérale féminine aura lieu samedi le 5 novembre à 2 h. au Manoir Drummond. Quelques 300 femmes libérales se réuniront à cette occasion. Un cadeau-souvenir sera présenté à l'hon. Bernard Pinard à cette manifestation.

M. Jean-Paul Généreux, président de la Jeunesse libérale, a annoncé aussi que le premier déjeuner-causerie des libéraux sera servi dimanche le 37 novembre. L'endroit et le conférencier seront annoncés prochainement.

De retour lundi . . .

M. Jean-Marie Dubois, secrétaire particulier du ministre de la Voirie, a publié hier les excuses de l'hon. Pinard qui n'était pas à son bureau lundi dernier. Le ministre assure la population qu'il sera de retour à son bureau lundi le 31 octobre pour recevoir les personnes qui désirent le rencontrer.

L'Hon. Pinard assiste dans la capitale fédérale à la conférence fédérale-provinciale et les préparatifs de cet événement et ses multiples devoirs l'ont retenu à son bureau de Québec.

On a appris à Drummondville que l'hon. Pinard venait de recevoir de son collègue, l'hon. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, la confirmation que cent-quarante-cinq heures de travaux de béliers mécaniques en octroi avaient été accordées aux colons du comté de Drummond, pour des travaux d'amélioration des sols.

C'est la première fois que les colons du comté de Drummond bénéficient d'un octroi du genre.

Six clubs dans la ligue commerciale des mines

THETFORD. (DNC) — Des développements très importants viennent de se faire dans la ligue commerciale des Mines par suite d'un réunion spéciale de la direction en fin de semaine. En effet, le club de hockey de la mine Carey, d'East-Broughton, était définitivement accepté dans les cadres du circuit Emile Couture pour la saison 1960-61.

Les directeurs étudiaient de plus la demande d'admission d'une sixième équipe, celle de la mine Johnson, de Thetford et de Black-Lake. C'est donc dire que la ligue intermédiaire régionale connaît un étonnant renouveau, qui devrait mettre encore plus d'intérêt pour le sport du hockey chez nous.

Il appert que les conditions demandées par la mine Johnson sont "acceptables" et que d'ici quelques jours l'on devrait connaître la décision des représentants de la ligue. Si le Johnson vient se joindre au circuit Couture, ceci voudra dire que celui-ci comprendra six clubs avec le Carey, le National, le Lake, le Bell et le Normandie-ACL. Les meilleurs joueurs de hockey de Thetford et de la région sont déjà sous contrat, ce qui signifie que le calibre de jeu sera encore plus fort que ce qu'on nous a présenté l'an passé et qui n'était pas à dédaigner.

Tous espèrent que les beaux efforts des dirigeants du hockey dans la région seront bientôt récompensés par la construction prochaine d'une patinoire couverte ou encore d'un arena.

Les joutes se joueront donc sur les patinoires du Collège-de-la-Salle, de Thetford, à Black-Lake, East-Broughton et à Vimy-Ridge, selon les informations qui étaient communiquées à notre journal par un représentant officiel de la ligue commerciale des Mines.

Centre des loisirs inauguré à Richmond

RICHMOND. — Plus de trente-cinq adolescents et jeunes hommes ont assisté à l'inauguration du Centre des loisirs Notre-Dame de Richmond.

Le président J. Fontaine s'est dit très heureux des résultats obtenus lors de la soirée d'inauguration.

Le Centre des loisirs est une initiative des Chevaliers de Colombs, du Jeune Commerce et de la Commission scolaire de Richmond.

Le Centre est ouvert quatre soirs par semaine de 7 h. à 10 h., à l'exception du mercredi soir alors qu'il ferme à 9 h.

Le gymnase du Centre des loisirs Notre-Dame est un des plus modernes et les jeunes peuvent y pratiquer le ballon-panier, la culture physique, le ballon-volant, le badminton, le tennis sur table et autres.

Les Rockets se réorganisent

DRUMMONDVILLE — (A.B.) — Déjà la malchance s'attaque à l'équipe des Rockets.

Dans une conversation téléphonique, le capitaine des Rockets déclarait hier que la perte de Vachon allait être lourde pour notre club. Pour pallier la situation, Lou Poliquin fera jouer Gilles Boivin avec Réjean Hamelin et Léon Michelin, tandis que Maurice Boivin formera un trio avec Claude Aubry et Abbe Moore. Depuis plusieurs saisons, les frères Boivin évoluent ensemble pour l'équipe locale. Après la fracture de Vachon, dimanche dernier, de nouvelles formations ont été tentées et les résultats n'ont pas été vilains.

"Nous commencerons ainsi le début de la saison et nous n'hésiterons pas à faire des changements s'ils s'imposent", a déclaré Lou Poliquin hier matin à son bureau de la rue Brock.

Nécrologie

ST-ROSAIRE. (N. F.) — Un ancien citoyen de Sorel, M. Adélard Allard, est décédé à sa résidence, dans le quatrième rang de St-Rosaire, lundi matin, à la suite d'une courte maladie, à l'âge de 70 ans. Outre son épouse, née Lydia Champagne, le disparu laisse dans le deuil quatre fils : Eddy, d'Arvida; Lucien et Henri, de St-Rosaire; Germain, de Sorel; quatrew filles : Mmes Gaston Robitaille (Rosanne), de Montréal; Georges-Henri Plourde (Cécile), de Daveluyville; Raymond Bergeron (Jeannine) et Robert Garant (Eméria), de Victoriaville; un frère, Henri, de Sorel.

Convocation

VICTORIAVILLE — Club Lions : Dîner hebdomadaire des membres au motel Boisfran, à Arthabaska, à 6 h. 30 p.m.

Quilles : soirée de la ligue Dépression Dow à la salle centrale à 8 h. 30 p.m.

TINGWICK — Couronnement d'une reine : réception, banquet et soirée récréative à la salle des Conseils à partir de 6 h. p.m.

Des Lacordaires sont fêtés à Thetford-Mines

THETFORD — (DNC) — Le Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc a rendu un hommage mérité à quelques-uns de ses membres qui totalisaient 20 ans ou plus de vie abstinente et 15 ans ou plus.

Les différentes manifestations se sont tenues dans la salle du couvent Ste-Thérèse de St-Noël ou M. René Noireau, professeur à Portneuf, et conférencier invité du cercle a traité de l'abstinence et des graves problèmes de ceux qui ne l'observent pas. Il basa ses dires sur des faits vécus et traita son sujet avec un grand réalisme.

Membres honorés :

Onze membres ayant plus de 20 ans dans la vie du cercle furent le centre des manifestations de la journée. Ce sont M. et Mme Victor Sheink, M. et Mme Sylvio Gagnon, M. et Mme Hector Dubreuil, Mme Alphonse Lapointe, Mme Edouard Laflamme, M. Lucien Couture, M. Joseph Lafrance, M. I. Perron et M. Alphonse Vallière.

Parmi les membres totalisant plus de 15 ans de présence dans les rangs du cercle, mentionnons: Mme Léopold Fafard, Mme Charles-Eugène Labbé, M. Fernand Prévost et M. Marcel Grégoire, qui a tout dernièrement reçu son certificat de 15 ans.

G.-Paul Labbé, président du cercle Lacordaire souhaita la bienvenue aux quelque 250 membres présents parmi lesquels nous notons la venue de M. l'abbé Cloutier, aumônier régional, Fernand Bolduc, président régional, M. le curé Roger, de St-Noël, M. l'abbé Bardot, aumônier du cercle local, M. l'abbé Couture, frère de MM. Lucien et André Couture. Le président diocésain avait également tenu à être présent à cette journée.

M. Charles-Eugène Labbé agissait comme maître de cérémonie.

Un programme récréatif a suivi les événements de la journée, alors qu'un groupe de jeunes danseurs de folklore du collège de La Salle, accompagnés au piano par Mlle Céline Lamonde, exécutèrent quelques danses de leur répertoir. On put également entendre M. Benoit Perron, ténor.

Cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier : (Aujourd'hui et demain): Leçon dangereuse ; Les Epoux terrible.

Victoria : (Aujourd'hui et demain): Les Rodeurs de l'Aube ; Qu'elle Sacrée Soirée.

PRINCEVILLE

Princess (Aujourd'hui): Les Dix Commandements.

PLESSISVILLE

Plessis (Aujourd'hui et demain): Le Shérif aux Mains Rouges ; L'aventurière des Champs Elysées.

Colonial (Aujourd'hui et demain): L'Invincible Homme de l'Espace ; L'Aigle Solitaire.

La Red Feather

Objectif record de $1,930,000 atteint

$1,930,000, le montant le plus important jamais souscrit lors d'une campagne annuelle de charité à Montréal.

C'est le résultat (et aussi l'objectif) de la campagne de la Red Feather. Un banquet, au Ritz Carlton, clôturait cette souscription annuelle, hier soir.

Le président général de la campagne, M. Howard I. Ross, a déclaré que l'objectif avait été atteint grâce à de multiples efforts de dernière heure. Il a souligné que le montant souscrit dépasse de $90,000 tout résultat antérieur d'une campagne annuelle.

M. Ross a mis en lumière la section "Administrateurs à la rescousse" : vingt maisons de l'île ont prêté un de leurs administrateurs aux responsables de la campagne pendant une période d'un mois. Cette section, a dit le président général, a grandement contribué au succès de la souscription.

Les présidents des sections qui se sont mérité les divers trophées sont : M. J.V. Kerrigan, M. Jack Thompson, M. E. C. Crowe, M. Alan Harper, M. Bruce Adair, Mme J. R. Beattie, M. H. J. Ronalds, Mme Brad Sawyer, Mme W. Gillean et M. Ross C. Wiens.

La prévention des incendies

Le service de prévention des incendies de London a vigoureusement protesté contre l'actrice irlandiase Siobhan McKenna qui, dans sa pièce "The Playboy of the Western World" apparaissait sur la scène avec une bougie allumée. Elle se servira désormais d'une bougie électrique.

POUR LES
FIANÇAILLES
DE NOËL
Nous vous offrons des valeurs incomparables

Superbe bague à diamant et jonc en or blanc 18K
Spécial **125.00**
SI DESIRE 2.50 PAR SEMAINE

Jonc en or 10K pour homme.
Spécial **17.00**
SI DESIRE 1.00 PAR SEMAINE

Magnifique ensemble bague à diamant et jonc.
Spécial **145.00**
SI DESIRE 3.00 PAR SEMAINE

Ensemble très moderne bague à diamant et jonc.
Spécial **120.00**
SI DESIRE 2.50 PAR SEMAINE

PLAN BUDGETAIRE A LA PORTEE DE TOUS

Très remarquable ensemble bague à diamants et jonc.
Spécial **250.00**
SI DESIRE 4.00 PAR SEMAINE

Bague à diamant et jonc, modèle très simple.
Spécial **175.00**
SI DESIRE 3.00 PAR SEMAINE

Très jolie bague onyx en or 10K pour homme.
Spécial **29.50**
SI DESIRE 1.00 PAR SEMAINE

Bague et jonc à diamants en or 18K blanc. Spécial **235.00**
SI DESIRE 4.00 PAR SEMAINE

St. Jean ENRG

BUREAU CHEF
324 STE-CATHERINE EST
PRES ST-DENIS

SUCCURSALE
1374 MONT-ROYAL EST
PRES GARNIER

VENTE DE FIN DU MOIS

Jusqu'à 24 MOIS pour payer

Valiquette

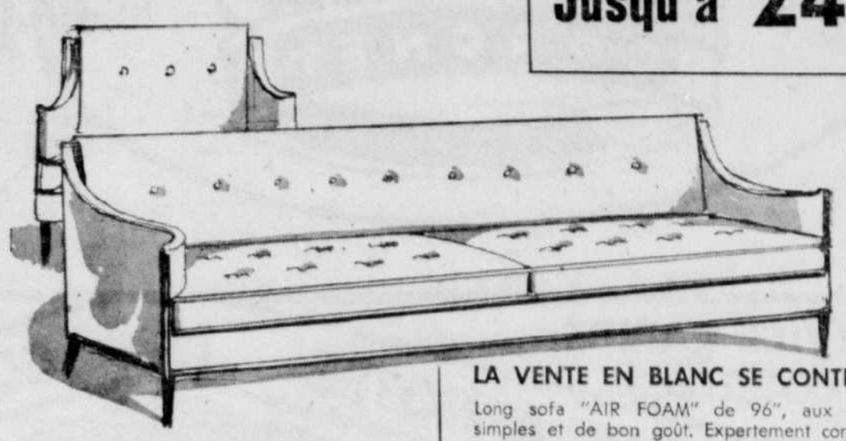

LA VENTE EN BLANC SE CONTINUE

Long sofa "AIR FOAM" de 96", aux lignes simples et de bon goût. Expertement construit, coussins reversibles. Vous ne payez que pour le prix du sofa non recouvert, et choisissez vos teintes parmi des tissus dispendieux.
Ordinairement 299.00
EN VENTE **199.00**

Fauteuil de même agencement et qualité. **Ordinairement 149.00.**
EN VENTE **99.00**

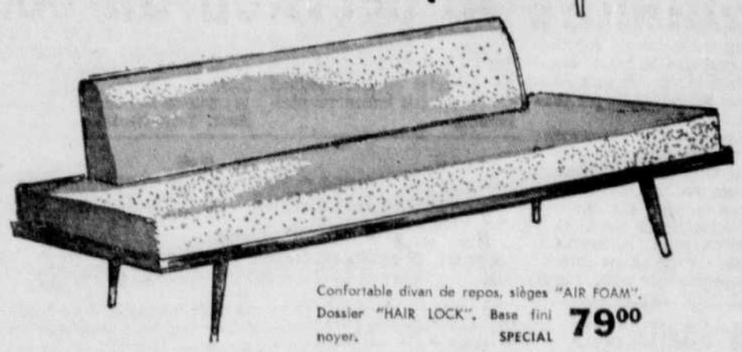

Confortable divan de repos, sièges "AIR FOAM". Dossier "HAIR LOCK". Base fini noyer. SPECIAL **79.00**

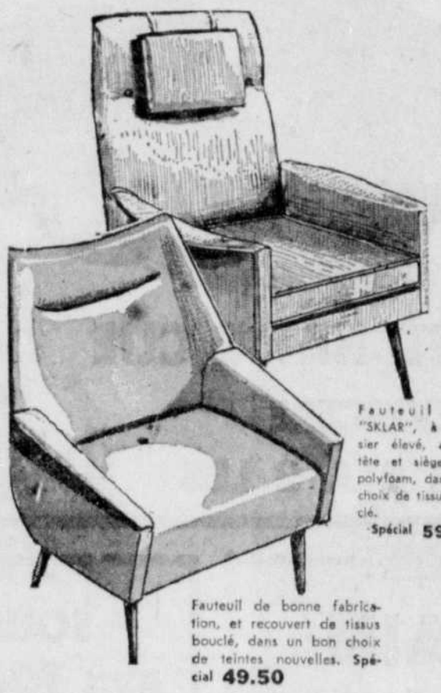

Fauteuil par "SKLAR", à dossier élevé, appuie-tête et sièges de polyfoam, dans un choix de tissu bouclé.
Spécial **59.50**

Fauteuil de bonne fabrication, et recouvert de tissus bouclé, dans un bon choix de teintes nouvelles. Spécial **49.50**

Table à café de noyer, fini à l'huile, de 60" de longueur.
Spécial **18.00**
Table à café de même modèle de 48" de longueur.
Spécial **16.00**
Table de bout de même agencement.
Spécial **14.00**

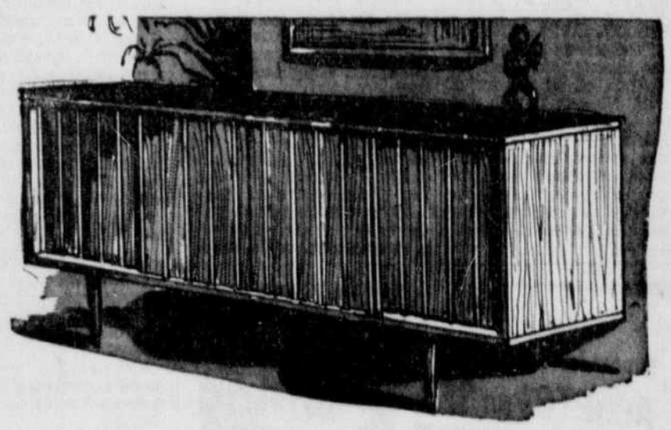

Bahut de noyer fini à l'huile, compartiments avec tablettes, fermés par deux portes coulissantes.
SPECIAL **79.00**

Pupitre à 3 tiroirs de côté, et étagère, dessus "ARBORITE" résistant aux taches, acide etc.
SPECIAL **35.00**

Mobilier dinette de 5 morceaux composé d'une table de 36" x 48" x 60" dessus au choix, soit noyer ou blanc et de 4 chaises, de même dessin, recouvertes de vinyl blanc ou beige.
les 5 morceaux spécial **125.00**

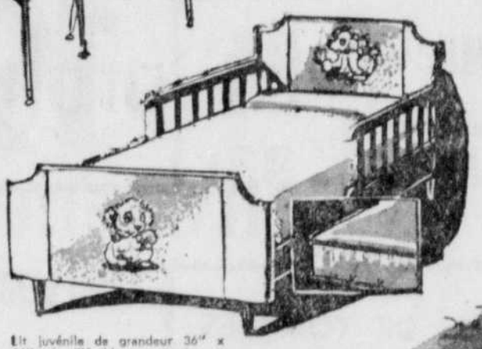

Lit juvénile de grandeur 36" x 66", émaillé blanc, sommier et matelas à ressorts de qualité "BLUE RIBBON" recouvert de coutil imperméable.
complet spécial **49.00**
2 mcx

SIMMONS HIDE-A-BED

229.00

Sofa convertible par "SIMMONS" confortable divan le jour, facilement transformable en lit double pour la nuit. Recouvert de tissu brun de qualité.
COMPLET SPECIAL **229.00**

Lit continental de marque "PRINCESS" par "SEALY", composé d'un matelas à ressorts, d'un sommier-caisse rembourré et monté sur six solides pieds de bois fini nature, et d'une tête capitonnée de teinte beige. 3'3" seulement.
complet spécial **79.50**

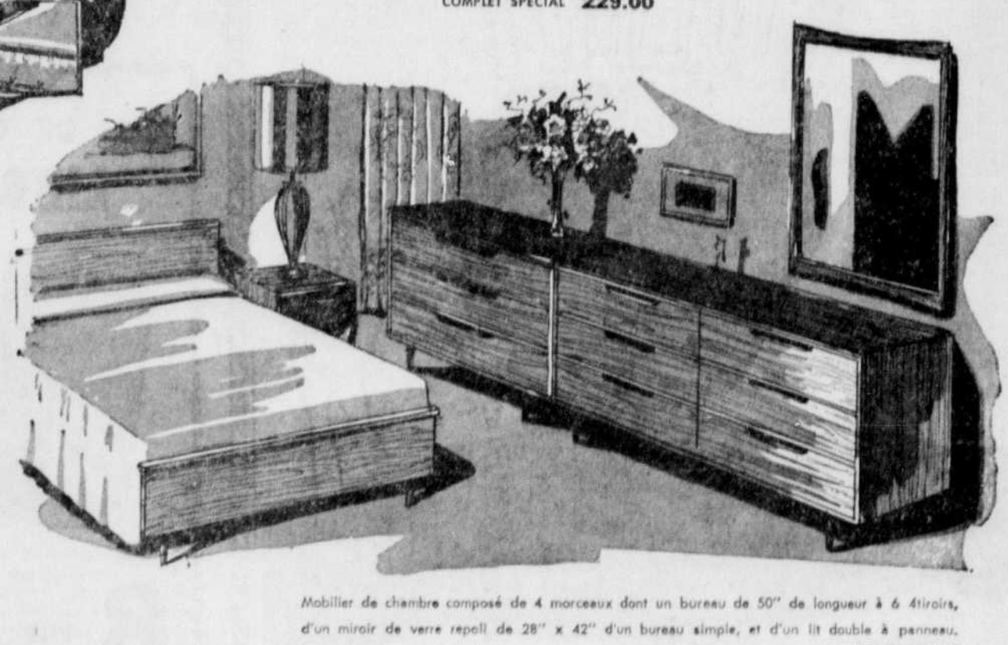

Mobilier de chambre composé de 4 morceaux dont un bureau de 50" de longueur à 6 4tiroirs, d'un miroir de verre repoli de 28" x 42" d'un bureau simple, et d'un lit double à panneau. Fini satin sur noyer tranché.
COMPLET SPECIAL **225.00**

Couvre-lit, pour lit double, tissus chromespun, dessus piqué et larges volants. — Genre "THROW". Couleurs blanc, café, rose, turquoise, bleue, jaune et vert.
SPECIAL **11.00** chacun

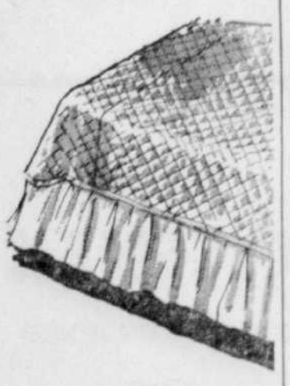

Lampe de plancher, tige et base combinée noyer, abat-jour de toile blanche.
SPECIAL **19.95**

Lampe de table de même agencement.
SPECIAL **11.95**

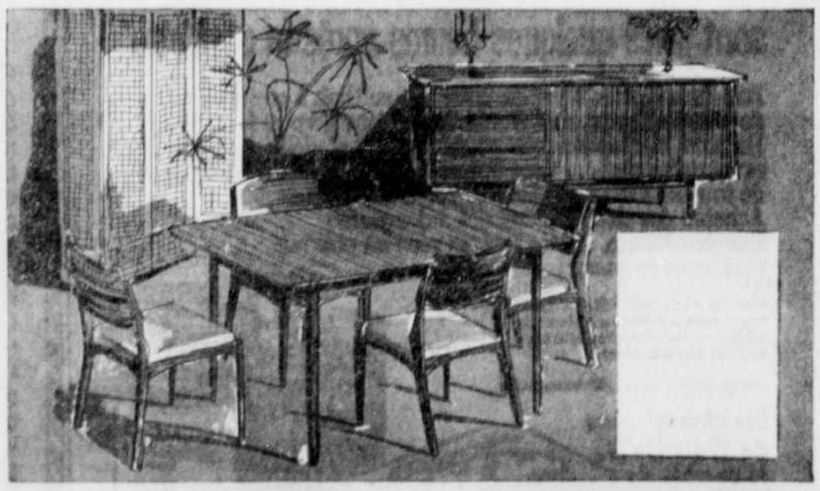

Mobilier pour salle à dîner composé de six morceaux dont une table extensible à panneau, d'un buffet à 3 tiroirs et un compartiment avec tablettes fermé par 2 portes coulissantes, et 4 chaises. Fini satin surnoyer. Les 6 mcx. SPECIAL **199.00**

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9 h. 30 A.M. jusqu'à 5 h. 30 P.M. Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 P.M. Ouvert le samedi toute la journée jusqu'à 5 h. 30 P.M.

N. G. VALIQUETTE LIMITEE, 915 STE-CATHERINE E. — VI. 2-8811

OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. ET TOUTE LA JOURNEE SAMEDI, DE 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M.

SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON

"Haute qualité! Bas Prix!"

Simpson MONTRÉAL

VENTE 7e ANNIVERSAIRE

CADEAUX!

7up

"CHIPS" — BALLONS

Ces cadeaux seront remis aux enfants accompagnés de grandes personnes au sous-sol d'aubaines

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX-ANNIVERSAIRE NON ANNONCÉS

HABITS DE NEIGE POUR ENFANTS

Echantillons, modèles imparfaits! A très bas prix à cause d'un solde du manufacturier

Qual. rég. 9.98 à 15.98

4.99 à 8.99

A) **Modèle de landau pour bébé** — Choix de tissus, de modèles. Chaussons et moufles amovibles. Quelques-uns avec bonnets ou capuchons tenants. Bleu, rose, menthe, jaune. 12, 18 et 24 mois. Qual. rég. 9.98 et 10.98. **Ch. 4.99 et 6.99.**

B) **Habit de neige pour enfants 2, 3 et 3x** — Tissus chauds et durables. Avec bonnets ou capuchons tenants. Rouge, bleu, vert. Qual. Rég. 9.98 et 10.98. **Ch. 6.99.**

C) **Habit de neige 4, 5, 6.** — Choix de modèle 1 ou 2 pièces. Tissus chauds et durables. Rouge, marine, brun, vert. Qual. Rég. 12.98 à 15.98. **Ch. 8.99**

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS, AU SOUS-SOL

Jamais offert à un aussi bas prix!

CHAUD SAC-ENVELOPPE

Taffetas "Celanese" lavable avec chaude doublure. Glissière pleine longueur, bordure satin. Bleu, rose, jaune. Jusqu'à 1 an. **Ch. 2.99**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées, VI. 2-7221

SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS, SOUS-SOL Rayon 786

COUVRE-LITS "CHROMSPUN" MATELASSES

Un cadeau de Noël splendide! Couvre-lit de belle apparence, très décoratif à prix dérisoire! Dessus matelassé à motif floral ou imprimé multicolore sur fond blanc ou de couleur. Rose, bleu, vert, jaune, aqua, blanc. Pour lit simple ou double. **Ch. 7.98**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées, VI. 2-7221

SIMPSON — TOILES ET LITERIE, AU SOUS-SOL — Rayon 792

COUVERTURES "ESMOND" LAINE ET RAYONNE

Achetez maintenant pour Noël! Minimes imperfections seulement. Attrayante couverture faite de laine et rayonne pour chaleur et longue durée. Large bordure satin. Lavable, inaltérable. Rose, menthe, vert, jaune, bleu Wedgewood, rouge. 72 x 90 po. **Ch. 5.98**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées (Donner un 2e choix de couleur)

SIMPSON — TOILES ET LITERIE, AU SOUS-SOL — Rayon 792

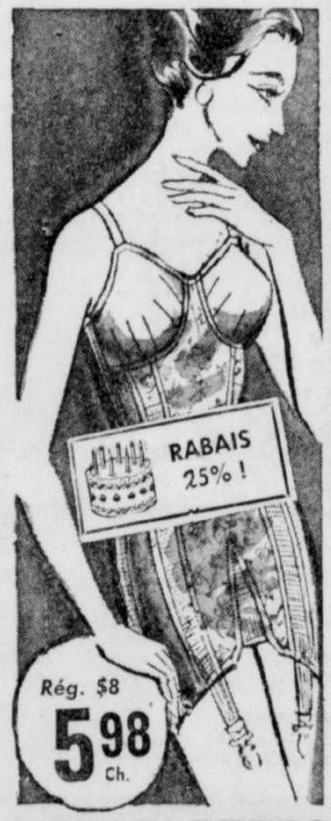

CORSELETTES

Corselette tissu genre brocart à agrafes latérales. Solidement baleinée pour support ferme. Bonnets satin, de belle ligne. Pêche seulement. Hauteur de hanches 15 po. Bonnets 34 à 50, **ch. 5.98**

BUSTIER EN NYLON

Séries interrompues de marque connue. Taffetas nylon, bonnets coussinés mousse, décolleté profond dans le dos. Glissière au dos. Légèrement baleiné, panneaux élastique Leno, jarretelles amovibles. En blanc. B, 32-38; C, 32-40. **Ch. 7.50**

Commandes postales et téléphoniques exécutées, VI. 2-7221

SIMPSON — CORSETS, AU SOUS-SOL — Rayon 785

ENSEMBLE 100% NYLON POUR SALLE DE BAIN

Tapis de bain 37 x 20 po. et couvre-siège en épaisse peluche nylon. Inaltérables. Tapis à envers antidérapant. Aqua, rose, bleu, menthe, jaune, orchidée, blanc ou noir. Cadeau très agréable à recevoir! **Ens. 3.98**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées, VI. 2-7221

SIMPSON — TOILES ET LITERIE, AU SOUS-SOL — Rayon 792

SERVIETTES DE BAIN "CALDWELL"

Pour le bain	D'invités	Débarbouillett
22 x 44 po.	15 x 26 po.	12 x 12 po.
Rég. 2.59	Rég. 1.29	Rég. 39¢
1.79 pai.	98¢ pai.	24¢ ch.

Faites provision à ce prix d'aubaine! Epais tissu éponge doux et absorbant, tissure fantaisie. Tons unis — bleu, rose, vert, jaune, blanc.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées, VI. 2-7221

SIMPSON — TOILES ET LITERIE, AU SOUS-SOL — Rayon 792

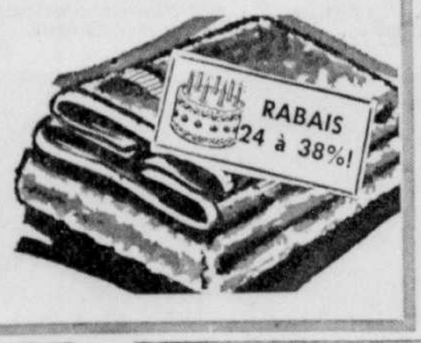

Siège plastique massif

Rég. 9.98 **5.49**

Garantie écrite de 10 ans! Jamais offert à un aussi bas prix! Plastique massif de marque Viceroy. En noir ou blanc, standard.

Ch. 5.49

PLAQUE D'HUMIDIFICATION

Très absorbantes. Pour fournaise à air chaud de tous genres. Pour la plupart des humidificateurs. Rég. 1.79 Boîte de 5. **1.59**

SPECIAL! FILTRE A L'HUILE

Dimensions: 15 x 21 x 1; 16 x 20 x 1; 16 x 25 x 1; 20 x 25 x 1; 20 x 20 x 1; 11 x 20 x 1. Construction énergies. Ch. .98. Rég. 1.19 et 1.29. **98¢**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées, VI. 2-7221

SIMPSON — PLOMBERIE ET CHAUFFAGE, AU SOUS-SOL

RABAIS 33% ! SUR PERCEUSE 3/8"

Economisez 9.94 sur perceuse électrique à moteur puissant, fini chrome. Interrupteur-gâchette verrouillante automatique. Mandrin à clé. Avec cordon et poignée supplémentaire. **Ch. 19.99**

RABAIS 23% ! SABLEUSE CRAFTMAN

Puissant moteur pour sablage lisse ou rude. Long manche pour opération facile. Complète avec 12 feuilles de papier sablé et cordon 8 pieds. Fabrication canadienne. **Ch. 24.88**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées, VI. 2-7221

SIMPSON — OUTILS A MOTEUR, AU SOUS-SOL — Rayon 774

RABAIS 21% ! SCIE 6¼ POUCES

Moteur universel 1 c.v., 6 ampères, embrayage de sûreté. Coupe les 2 x 4 po. à angle de 45°. Complète avec lame-combinaison de 6¼ po. clé, guide gradué, cordon. Prix spécial pour 3 jours seulement! **Ch. 29.99**

Commandez les marchandises Simpson au bureau de vente Simpsons-Sears le plus près de chez vous!

ALMA	NO. 2-9724	CORNWALL	WE. 2-2860	HAWKESBURY	ME. 2-2771	LA TUQUE	LA. 3-4551	QUEBEC*	LA. 5-4931	ST. HYACINTHE	PR. 4-5391	SEPT-ILES	WI. 2-2518	THETFORD MINES	FE. 5-9125
ARVIDA	LI. 8-8213	DRUMMONDVILLE	GR. 2-5418	JOLIETTE	PL. 3-7423	MATANE	1111	RIMOUSKI	RA. 3-3341	RIVIERE DU LOUP	UN. 2-3535	SHAWINIGAN	LE. 7-1881	TROIS RIVIERES	FR. 5-4701
CHICOUTIMI	LI. 3-1586	GRANBY	FR. 2-5454	JONQUIERE	LI. 7-9301			PORT ALFRED	LI. 4-2801			SOREL	RI. 3-3575	VICTORIAVILLE	PL. 2-4571

HEURES D'AFFAIRES: 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. — OUVERT LE SAMEDI TOUTE LA JOURNEE — SERVICE TELEPHONIQUE, OUVERT A 8 H. A.M. — COMPOSEZ VICTOR 2-7221

OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. ET TOUTE LA JOURNEE SAMEDI, DE 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M.

Simpson MONTRÉAL

SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON

"Haute qualité! Bas Prix!"

VENTE 7e ANNIVERSAIRE

CADEAUX!

7up

"CHIPS" — BALLONS

Ces cadeaux seront remis aux enfants accompagnés de grandes personnes au sous-sol d'aubaines

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX-ANNIVERSAIRE NON ANNONCÉS

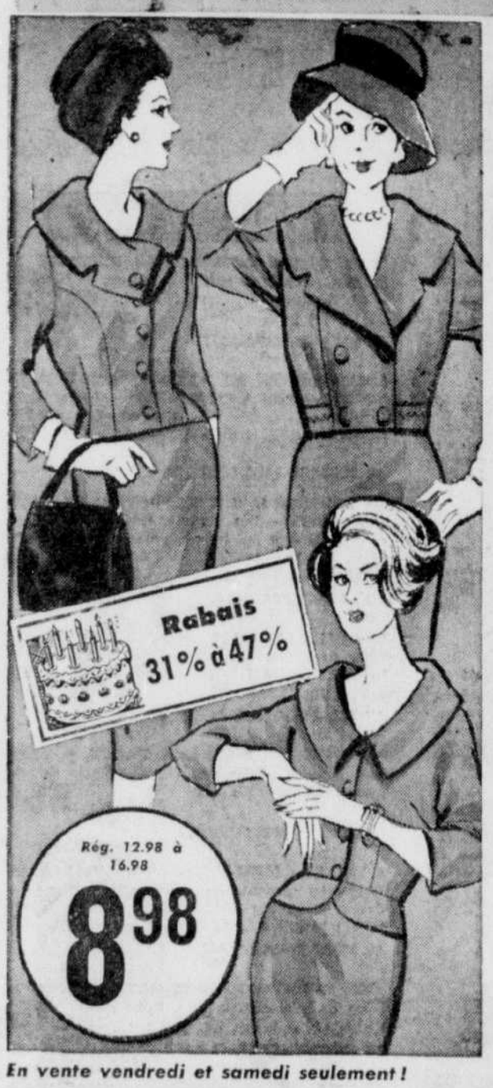

En vente vendredi et samedi seulement!

CHICS COSTUMES LAINAGE!

Achat spécial joint à des stocks réguliers! Collection vraiment remarquable de costume 100% laine dans 10 ravissants modèles, dont 3 seulement sont représentés.

- Tons riche et profonds de lilas, vert Loden, noir, brun, bleu joyau.
- Magnifiques lainages en vogue! Plusieurs tissures au choix.
- Tailles pour toutes dans le groupe 10 à 20 et 16½ à 24½.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, s.v.p.

RAYON 778

De confection experte! Pour fillettes

VESTES D'HIVER

- **Modèles** coquets, pratiques, douillets. Plusieurs sont reversibles ou garnis simili-fourrure.
- **Tissures** variées, les plus en vogue.
- **Doublures** fine qualité et confection soignée.
- **Tons prédominants** de bleu et rouge. Ages 7 à 12 seulement.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées sur taille seulement

VI. 2-7221

SIMPSON — VETEMENTS POUR FILLETTES, AU SOUS-SOL, RAYON 782

En merveilleux "Orlon"!

CHANDAILS PELUCHEUX

Classique pullover à manches longues, très fashionable par sa texture velue. Le favori de l'étudiante, de la femme d'affaires, etc.

- Ravissants coloris vifs de vert joyau, beige chiné, bleu poudre, turquoise, corail, jaune, rouge, fusain.
- Tailles: petite (12 et 14), moyenne (16), grande (18 et 20).

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées jusqu'à épuisement du stock S.V.P., indiquer 2ème choix de couleur

SIMPSON — VETEMENTS SPORT, AU SOUS-SOL — RAYON 781

UN SEUL DON POUR TOUS!

Soyez généreux lors de la campagne annuelle 1960 de la "FEDERATION OF CATHOLIC CHARITIES"

Objectif $664,000

24 agences et 9 services de la Fédération bénéficieront de votre don unique

"FEDERATION OF CATHOLIC CHARITIES"

2005, rue St-Marc
WE. 3-7381

Quel bas prix! Garanti lavable!

CHIC "CACHE-POUSSIERE" RICHE SATIN-NYLON

- Empiècement au dos avec fronces et liséré contrastant.
- Délicate garniture dentelle assortie. Bleu ou rose pâle.
- Tailles: petite, moyenne, grande.

Superbe tricot nylon opaque!

PEIGNOIR ET CHEMISE

Merveilleux ensembles à la finition impeccable. Nouvelle longueur mi-jambes. Luxueuse garniture dentelle aux manches et aux bretelles.

Représenté: Rose pâle, petit, moyen ou grand. Blanc ou bleu, grand seulement.

Non représenté: Rose pâle ou noir, petit, moyen ou grand.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées jusqu'à épuisement du stock. VI. 2-7221

RAYON 784

RABAIS 11.99! Pardessus tout laine pour hommes et jeunes gens!

Pour hommes et jeunes gens!

PANTALONS ROBUSTES

Pour l'automne et l'hiver! Viscose-et-acétate indéformable! Ceinture même tissu. Devant à plis. 3 nuances en vogue: fusain, gris moyen ou brun. Tailles: 28 à 44.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées.

VI. 2-7221

Rayon 790

Pour hommes et jeunes gens!

CHAUDE VESTE NYLON

La veste aux 5 Points-Vedette:

- Longueur pratique 35 pouces.
- Glissière extra-robuste devant.
- Capuchon matelassé amovible sur glissière.
- Extérieur 100% nylon hydrofuge.
- Epaisse doublure matelassée.
- Marine, fusain, menthe, olive. Tailles: 34 à 48.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES, AU SOUS-SOL Rayon 790

Velours de laine ou laine-et-cachemire!

Confort: chaleur sans lourdeur!

Un prix vraiment dérisoire pour un chaud pardessus d'hiver tout laine!

Vous en voudrez peut-être deux à ce prix!

Rég. 39.99

Vente 7e Anniversaire

$28

MENSUALITES: $3

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
Selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson

- **Tissus:** Riche velours de laine ou superbe laine-et-cachemire.
- **Modèles:** Droit, classique! Modèle à manche raglan et poches à taillade, 41 po. de longueur. Modèle à manche rapportée et poches plaquées, longueur courante.
- **Coloris:** Gris moyen, fusain, brun, bleu, olive.
- **Tailles:** 35 à 46 pour stature: moyenne, courte ou haute.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES, AU SOUS-SOL — Rayon 790

Hommes et jeunes gens voudront en profiter!

CHAUDES VESTES SPORT ½ Prix Rég. 10.99

Extérieur coton hydrofuge. Longueur ¾. Doublure matelassée avec isolant mousse. Boutonnage devant. Tan seulement. Tailles: 40 à 46.

5.49

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES, AU SOUS-SOL — Rayon 790

HEURES D'AFFAIRES: 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. — OUVERT LE SAMEDI TOUTE LA JOURNEE — LE SERVICE TELEPHONIQUE, OUVERT 8 HEURES A.M. — COMPOSEZ VICTOR 2-7221

OUVERT VENDERDI SOIR JUSQU'A 9 H. ET TOUTE LA JOURNEE SAMEDI, DE 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M.

Simpson MONTREAL

LE PAYS DES JOUETS OUVRE DEMAIN!

- Achetez dès maintenant pour profiter de ces spéciaux d'ouverture
- Achetez dès maintenant alors que le choix est tellement grand
- Achetez dès maintenant - Acquittez plus tard avec l'un des Modes d'Achat Simpson

POUPEES ET JOUETS EN PELUCHE

½ Prix

Venez de bonne heure pour cette offre ! La quantité de ces articles est limitée !

Rég. 2.98 **1.49** Ch.

(Représentée)

POUPEE 16 POUCES entièrement articulée, cheveux de saran, habillée. Rég. 2.98 Ch. **1.49**

POUPEE VINYL 12 POUCES. Rég. 1.98 Ch. **99¢** Elle pleure. Avec jolie robe habillée.

POUPEE 14 POUCES Rég. 6.98 Ch. **3.49** Elle a l'air vraie. Elle porte une jolie robe habillée et a des cheveux Saran.

BELLE POUPEE 14 POUCES. Rég. 5.98 Ch. **2.99** Elle boit, pleure crie et se mouille. Membres articulés. Poupée de 16 pouces. Rég. 7.98 Ch. **3.99**

BELLE AU BOIS DORMANT 17 POUCES. Rég. 6.98 Ch. **3.49**

BEBE DE 14 POUCES Rég. 5.98 Ch. **2.99** Il pleure vraiment. Membres articulés. Cheveux de Saran. Modèle 16 po. Rég. 7.98 Ch. **3.99**

POUPEE EMMAILLOTEE 14 PO. Rég. 4.98 Ch. **2.49**

"PANDAS" EN PELUCHE 36 PO. Rég. 14.98 Ch. **7.49**

GROS OURS 20 POUCES. Rég. 4.98 Ch. **2.49**

OURS 17 POUCES Rég. 3.98 Ch. **1.99**

CHIEN EN PELUCHE. Rég. 4.98 Ch. **2.49**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — LE PAYS DES JOUETS, AU CINQUIEME, Rayon 759

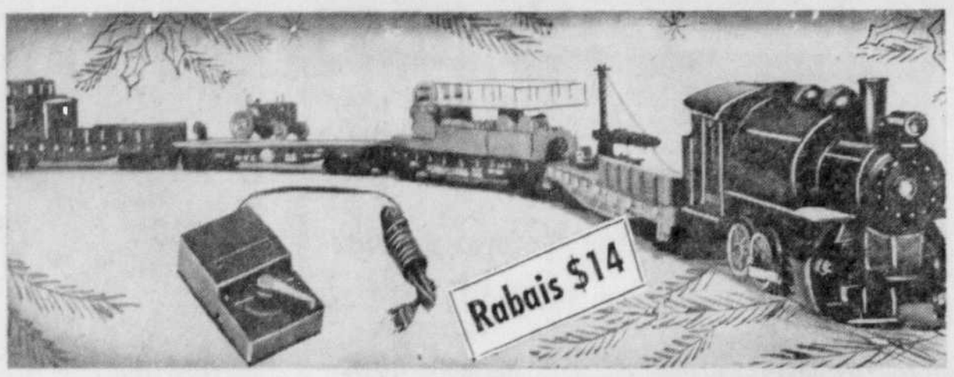

SPÉCIAL! TRAIN ÉLECTRIQUE "LIONEL" 5 PIÈCES

- Fameux train "Lionel" avec voie jauge H.O., bas prix remarquable !
- Se compose d'une locomotive nouveau modèle à vapeur avec phare, plate-forme avec tracteur, fourgon avec générateur, wagon à grue, cambuse.
- 11 sections de voie courbée, terminus, rampe de décrochage.
- Puissant transformateur avec contrôle de vitesse, de direction. Ens. 25.95

25.95 complet

(Mens. $3)

AUCUN VERSEMENT COMPTANT

Selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson.

Taxe payable à l'achat.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — VI. 2-7221

SIMPSON — PAYS DES JOUETS, AU CINQUIEME, Rayon 759

SPÉCIAUX DE 7h. P.M. SIMPSON

En vente vendredi soir à 7h. jusqu'à épuisement du stock

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

POUR MESSIEURS

22 PALETOTS D'AUTOMNE MODELES HABILLES A PRIX D'AUBAINE) — Choix de différents tissus et coloris. Tous de 1ère qualité. Fauve, marine, gris dans le groupe. Tailles : 36 à 46 dans le groupe. Rég. $25 Ch. **$15**

AU SOUS-SOL, RAYON 790

CHANDAILS EN ORLON* A MANCHES LONGUES A SOLDER. — Légèrement imparfaits. Doux et chauds, très confortables. Brun, rouge dans le groupe. Tailles : petites, moyennes, grandes. Rég. $5 Ch. **3.33**

AU SOUS-SOL, RAYON 789

CHEMISES HABILLEES EN COTON BLANC A PRIX EXCEPTIONNEHL. — Col "Fused" à pointes courtes. Légèrement défraîchies. Poche de poitrine. Encolure 14-16-16½-17-17½. Rég. 2.60 à 3.99 Ch. **$1**

AU SOUS-SOL, RAYON 789

PYJAMAS EN TERYLENE® SOLDES AVEC RABAIS DE $3 ! — 15 douzaines seulement ! 100% Terylene® ne demandant aucun repassage. Parfait pour le voyage. Choix d'uni ou de rayures bleues, gris sou fauves. Tailles : A-B-C-D- dans le groupe. Rég. 6.99 Ch. **3.99**

AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 713

A ½ PRIX ! CARDIGANS EN COTON DE 1ère QUALITE. — Tous avec manches ¾. Rayures verticales grises et marines ou rouges et marines dans le groupe. Tailles : petites, moyennes, grandes. Rég. 10.98 Ch. **5.49**

AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 713

POUR GARÇONS

PALETOTS EN NYLON OU POPELINE A PRIX D'AUBAINE — Manches raglan, poches taillades. Marine ou antilope. Ages : 8 à 16 dans le groupe. Orig 8.99 à 13.99 Ch. **3.99**

AU SOUS-SOL, RAYON 788

VESTES SPORT EN LAINAGE MIXTE A SOLDER. — Légèrement défraîchis. Modèles à 3 boutons. ½ doublure. Gris ou brun. Tailles : 26-27-28-29. Ages : 8 à 11 ans. Orig. 11.99 Ch. **3.99**

AU SOUS-SOL, RAYON 788

100 CHEMISES BLANCHES EN TERYLENE® LEGEREMENT IMPARFAITES A SOLDER. — Ces minimes imperfections n'altéreront pas la qualité ni l'apparence de ces chemises. Encolures : 11½ à 14½ dans le groupe. Qual. rég. 3.99 Ch. **1.99**

AU DEUXIEME, RAYON 715

CHANDAILS A LONG POILS A PRIX D'AUBAINE. — Marque fameuse. Minimes imperfections. Modèles unis ou rayés dans le groupe. Ages : 10 à 16 ans. Qual. rég. 7.95 Ch. **2.97**

AU DEUXIEME, RAYON 715

POUR LE FOYER

164 VERGES CARREES DE BROADLOOM WILTON BOUCLE A ⅓ PRIX ! — Très beau coloris Martini. Largeur : 12 pieds. Rég. 8.98 Ver. car. **4.49**

AU QUATRIEME, RAYON 750

COUVERTURES D'AUTO A PRIX SPECIAUX. — Choix de pure laine au beau décor plaid. Extrémités frangées. Appr. 54 po. x 72 po. Rég. 2.98 à 7.98. Ch. **1.99 à 4.98**

AU QUATRIEME, RAYON 751

BEAUX CHOIX DE TOILES FANTAISIE ... NAPPERONS, NAPPES DE BRIDGE, CHEMINS DE TABLE. — En dentelle, coton, toile, viscose. Choix de nombreux décors et coloris. Rég. 49¢ à 13.98 Ch. **24¢ à 9.98**

AU QUATRIEME, RAYON 751

A ½ PRIX ! — SOLDE DE COUTELLERIE

60 couteaux pratiques. Rég. 1.35 Ch. **67¢**

48 seulement. — Couteaux de chef. Rég. 2.49 Ch. **1.24**

14 ensembles de 3 pièces de coutellerie. Rég. 19.98 Ch. **9.99**

39 ensembles de couteaux à découper Rég. 9.98 à 17.99 Ch. **4.99 à 8.99**

AU CINQUIEME, RAYON 755

TENTURES "HOMESPUN" A SOLDER A PRIX D'AUBAINE. Lavables coloris grand teint. Rayures en bleu, vert, rouge, jaune sur fond beige. Chaque panneau 36 po. x 84 po. Pai. **1.98**

AU SOUS-SOL, RAYON 792

TAPIS EN VISCOSE LAVABLE A PRIX SPECIAL. — Envers caoutchouté pour éviter le glissement. Vert pomme, rose nacré et maïs. Appr. 24 x 36 po. Ch. **1.29**

AU SOUS-SOL, RAYON 792

POUR ENFANTS

250 PANTALON FUSEAUX EN POPELINE A CARREAUX DOUBLES KASHA. — Bleu ou rouge. Ages : 3-6 x. Rég. 1.79 Ch. **$1**

AU DEUXIEME, RAYON 744

POUR DAMES

VENEZ CHOISIR VOTRE CHAPEAU D'AUTOMNE ET D'HIVER. — Choix de mohair, de velours, de feutre de laine. Nombreux modèles et coloris. Rég. 4.98 à 5.98 Ch. **2.98**

AU SOUS-SOL, RAYON 777

ROBES-FOURREAUX EN TRICOT DE COTON SI EN VOGUE. — PRIX EXCEPTIONNEL ! — Teintes unies lumineuses. Manches ¾. Tailles : petites (10-12), moyennes (14-16), grandes (18-20). Rég. 4.99 Ch. **$3**

AU SOUS-SOL, RAYON 780

SOUTIEN-GORGE SANS BRETELLES DE MARQUE "PLAYTEX MAGIC". — Dos élastique. Envers de l'élastique caoutchouté pour maintenir le soutien-gorge en place. Blanc. Bonnets : A (32-36), B (32-38), C (32-40). Rég. 6.50 Ch. **5.95**

AU SOUS-SOL, RAYON 785

COFFRETS A BIJOUX EN SIMILI-CUIR ANTIQUE. — Décor de ton or. Tiroir automatique, planteau mobile. Le coffret mesure 12½ po. x 8½ po. x 5 po. Rég. 11.95 Ch. **5.97**

AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 702

BAS NYLON FILET MICRO SANS COUTURE. — Légèrement imparfaits. Beige moyen gris et fusain dans le groupe. Pointures : 8½ à 10. Pai. **55¢**

AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 707

A ½ PRIX ! — JOLIES BLOUSES EN ARNEL® ET COTON. — Modèles classiques ou surblouses dans le groupe. Coupes tailleur ou habillée. Blanc ou aqua. Tailles : 10 à 18. Rég. $4 Ch. **$2**

AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 709

SOLDE DE SOUTIEN-GORGE DE MARQUE FAMEUSE. — Coton de belle qualité. Blanc. Bonnets C : 32-36-38 seulement. Rég. 1.50 Ch. **1.25**

AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 710

COUVRE-CHAUSSURES EN PLASTIQUE DE QUALITE A PRIX INCROYABLE ! — Pour talons hauts ou cubains dans le groupe. Couleur fumée. Pointures 4 seulement. Pai. **19¢**

AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 710

SOULIERS PRATIQUES EN CUIR SIMILI CROCODILE. — Modèles escarpins et sandales à talon ouvert. Miel ou brun. Pointures 5 à 9 largeurs moyennes et étroites. Egalement souliers à oeillets en veau graine : Noir, brun ou rouge. Pointures 5 à 9, largeurs moyenne et EE dans le groupe. Rég. 8.49 Pai. **3.99**

AU DEUXIEME, RAYON 720

MULES A SOLDER. — Fins de séries pour les coloris et les pointures. Toutes de notre stock régulier. La plupart de largeur moyenne. Pointures : 4½ à 9 dans le groupe. Rég. 3.98 à 5.98 Pai. **2.99**

AU DEUXIEME, RAYON 721

COUVRE-CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC A PRIX SPECIAL — POUR ADOLESCENTES ! — Semelle en caoutchouc solide. Doublure en coton. Brun ou noir. Pointures : 4 à 8 dans le groupe. Pai. **2.99**

AU DEUXIEME, RAYON 722

SOLDE DE TISSUS EN COTONNADES ET TISSUS SYNTHETIQUES. — Pour robes, blouses pour la décoration de la maison. Tons unis ou imprimés. Choix de nombreux coloris. Largeur : 36 po. à 45 po. Ver. **25¢ à 35¢**

AU QUATRIEME, RAYON 727

TRES JOLIES ROBES TRICOT DE LAINE IMPORTEES D'EUROPE. — Choix de modèles et de coloris. Tailles : 10 à 16 dans le groupe. Orig. 29.98 Ch. **9.98**

AU TROISIEME, RAYON 734

CHANDAILS EN BAN-LON*. — Cardigans et pull-overs pastels, rose, fauve, corail, rouge, bleu. Tailles : 34 à 40. Rég. 6.98 à 8.98 Ch. **3.49 à 4.49**

AU TROISIEME, RAYON 736

100 PANTALONS "CAPRI" A PRIX SPECIAL ! — Coupe confortable. Ceinture en même tissu. Plaid rouge ou vert. Tailles : 10 à 20. Ch. **4.98**

AU TROISIEME, RAYON 736

BROSSE-NECESSAIRE A MANICURE A PRIX SPECIAL. — Brosse poils de nylon. Nécessaire comprenant ciseaux à ongles, à cuticules, lime, aiguille et fil. Ch. **$1**

AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 701

BOUCLES D'OREILLES ET BROCHES IMPORTEES A PRIX SPECIAL. — Pierres de belle qualité dans les tons les plus jolis pour l'automne. Egalement Pierres du Rhin dans le groupe. Ch. ou le pai. **$1**

AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 703

POUR FILLETTES

SOLDE A ½ PRIX DE PYJAMAS POUR FILLETTES ET GARÇONS. — Choix de coloris et de tailles pour des pyjamas en coton. Egalement pyjamas en flanellette dans le groupe. Ages : 2-4-6 ans. Rég. 129 - 1.79 - 1.99 Ch. **64¢ 89¢ 99¢**

AU SOUS-SOL, RAYON 786

Pour les heures de loisirs

AMPOULES POUR LAMPES ECLAIR A PRIX SPECIAL. — Choix de M-2 ou de M-5. Pour photo à l'intérieur ou à l'extérieur.

M-2 : 20 ampoules pour **1.25**

M-5 : 5 ampoules pour **59¢**

AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 704

Elle marche à pédales! Pour enfants 2 à 5 ans!

AUTO À AVERTISSEUR

Construction acier soudé, fini émail brillant. Pédales réglables, roues caoutchouc moulé. Grille et moyeux chromés. Env. 35 po. Ch. 19.98 Rég. 25.98 **19.98**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — VI. 2-7221

SPECIAUX 9 A.M.

50 seulement — Tricycles en plastique résistant. Rég. 10.98, ch. **5.49**

25 seulement — Trains électriques Orig. 19.98 et 24.98 Ch. **12.98 à 15.98**

50 seulement — Jouets "Fisher Price" Rég. 2.39 — ch. **1.19**

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON — PAYS DES JOUETS, AU CINQUIEME, Rayon 759

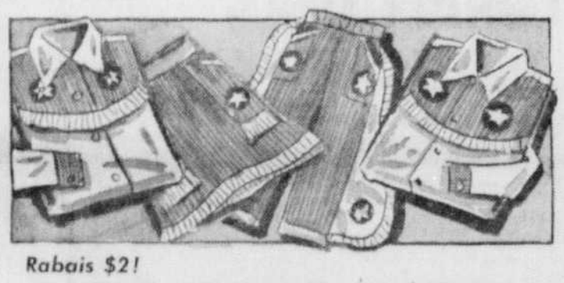

Rabais $2!

COSTUME "COWBOY", "COWGIRL"

Coton "Sanforized". Chemise noir/blanc. Pantalon rouge/noir pour garçon. Jupe marron/blanc pour fillettes. 4 à 8 ans. Ch. 3.98 Rég. 5.98 **3.98**

SIMPSON — PAYS DES JOUETS, AU CINQUIEME, Rayon 759

VENTE REMARQUABLE! ÉLÉGANTS MANTEAUX

Collection des plus impressionnante ... plusieurs avec somptueuses garnitures de fourrure. Tous en tissus fabuleux, silhouettes les plus à la page !

Comparez les tissus superbes ! Comparez les modèles sensationnels ! Comparez la coupe impeccable, le fini soigné, les luxueuses garnitures de vison et castor naturel ! SURTOUT COMPAREZ LES BAS PRIX !

GROUPE 1 — Qualité ! Bas prix modique ! ***Rég. 39.98 à $55***

Modèles — Haute-mode, ligne droite ou ample, enveloppants ou boutonnés.
Tissus — Lainage fissuré uni, "Sealskin", tweed ou tissus fantaisie. Ch. $34 **$34** Mens. $4

GROUPE 2 — Choix de tissus somptueux ! ***Rég. 59.98 à 79.98***

Modèles — Classiques, doplis, dos amples, avec larges cols et détails élégants.
Tissus — "Sealskin", velours de laine, angora et laine, plaid mohair, soufflés, 100% mohair, fini velouté, alpaga et laine, Llama et tweed. Ch. $48 **$48** Mens. $5

GROUPE 3 — Riches garnitures fourrure ***Rég. $99 à $119***

Vison Kohinoor, vison bleu argent, vison foncé d'élevage, vison pastel, vison saphir, mouton de Perse noir ou castor canadien naturel.
Modèles — Classiques enveloppants, avec boutons, amples, amenuisents ou coupe ovale.
Tissus — "Sealskin", velours laine, angora et lainaglaid mohair, soufflé, 100% mohair, fini velours ou Llama. Ch. $79 **$79** Mens. $7

GROUPE 4 — Cols ultra-grands en vison ou castor ***Rég. $139 à $149***

Le summum de l'élégance ! Grands cols très flatteurs en vison Kohinoor, vison bleu argent, vison saphir, vison pastel, vison sauvage naturel ou castor canadien naturel.
Modèles — D'un chic incomparable; ligne classique enveloppante, à boutons, dessant droit ou croisé, dos tailleur ou ample.
Tissus — Une merveilleuse collection de tissus importés. Ch. $99 **$99** Mens. $7

Dans cette collection : noir, brun, beige, bleu de roi, gris, taupe, fusain, vert, rôtie, rouge, pourpre, bleu foncé, vert mousse, brun foncé, sarcelle. Stature "petite" ou moyenne et tailles 6 à 16, 8 à 20, 12½ à 22½, mais non dans chaque modèle ou tissu.

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. Taxe payable à l'achat

Pas de commandes postales ou téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — ETAGE DES MODES, AU TROISIEME, Rayon 731

2 dimensions — 3 pi. ou 3 pi. 3 po. !

LIT CONTINENTAL "SIMMONS"

Valeur exceptionnelle à ce bas prix ! "Simmons" ... synonyme de qualité, confort, longue durée !

- Capitonnage uniforme prévenant bosses et affaissement. ● Coussiné de feutre blanc épais pour confort absolu. ● Recouvrement de qualité ton or avec rayures blanches. ● Construction à ressorts en spirales. ● Sommier caisse supporté par 6 pieds bois dur fini naturel. Ch. 59.98

59.98 (Mens. $6)

AUCUN VERSEMENT COMPTANT

Selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. Taxe payable à l'achat.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — MEUBLES, AU SIXIEME, RAYON 769

FAUTEUIL MODERNE CONFORTABLE A BAS PRIX 109.98

(Mens. $8)

AUCUN VERSEMENT comptant. Selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. Taxe payable à l'achat.

Fauteuil de belle ligne se convertissant en chaise-longue pour repos et confort. Moelleux coussins caoutchouc mousse. Recouvrement en tissus de qualité supérieure. Bois apparent fini noyer. ch. 109.98

Délai de livraison 2 semaines.

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON — MEUBLES, AU SIXIEME, RAYON 769

CAHIER No 3
77e ANNEE — No 11

RADIO ET TELEVISION
INFORMATIONS GENERALES

LA PRESSE

MONTREAL, JEUDI 27 OCTOBRE 1960

SPECTACLES ET CONCERTS
LOISIRS ET RECREATION

PAGES 37-54

20e congrès général de la Coopération

Dynamisme et vitalité du mouvement coopératif

En 1959, on comptait dans la province 1,764,000 sociétaires de 2,752 coopératives, faisant ensemble un chiffre d'affaires de $309 millions en 14 domaines différents de l'activité économique.

Le dynamisme et la vitalité exceptionnelle dont fait preuve le mouvement coopératif dans le Québec s'expriment par de nombreuses réalisations ,entre autres: l'inauguration du nouveau siège social de la "Fédérée", la plus grosse entreprise canadienne - française (chiffre d'affaires annuel : $115 millions); la construction, dans la "Cité des Jardins", à Lévis, du siège social de l'Assurance-Vie Desjardins et de 300 maisons pour les coopérateurs; l'organisation et la tenue récente, à Ste-Adèle, de la 1ère Conférence nationale des coopératives d'assurances; l'activité des coopératives d'habitation (40 maisons par mois à Montréal, de 15 à 20 à Québec); l'inauguration en août d'une usine à Newport (Gaspé-Sud), dans le secteur des Pêcheries.

Voilà en quels termes s'exprimait mardi soir, à l'hôtel Mont-Royal, M. Léo Filion, président du Conseil de la Coopération du Québec et secrétaire général de la Coopérative Fédérée de Québec, à l'ouverture du 20e congrès général de la Coopération, qui a cette année pour thème : "Nous sommes tous des Consommateurs", et qui groupe des représentants de tous les mouvements coopératifs.

Rôle du coopératisme

Le coopératisme, a dit M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province, a fait énormément chez nous depuis vingt ans, du point de vue social. Il a fait de l'individu un agent actif de son propre bonheur, de sa propre économie, le gardien et le défenseur de ses propres intérêts. Avec le concours de ses frères coopérateurs, cet individu s'est appliqué à trouver une solution aux problèmes de la communauté et du coup, ses propres problèmes ont été résolus dans la majorité des cas.

Pour établir un planisme qui rapprochera dans un même programme toutes les forces vives de notre peuple, le gouvernement mettra tout en oeuvre ; puis il vous manifestera sa reconnaissance pour ce que vous avez déjà fait et ce que vous accomplirez, en plaçant à la portée d'organismes comme le vôtre les facilités d'expansion qu'il aura créées et en vous ouvrant largement des voies nouvelles.

A cette même séance d'ouverture, M. Emile Girardin, directeur du Conseil canadien de la Coopération et président de la Fédération des Caisses populaires Desjardins, fit en substance un plaidoyer pour l'humain. "C'est l'homme qui compte, en coopération, dit-il, le reste est secondaire." Et à son tour, M. Léo Bérubé, du Conseil de la Coopération du Québec, exposa le rôle joué par cet organisme, dont il est le secrétaire général. Au-dessus des mouvements coopératifs, expliqua-t-il, se trouve un agent stimulateur, le Conseil de la Coopération du Québec, fondé il y a 20 ans, qui possède un budget de $100,000 par année et des comités permanents, dont celui des publications.

Le thème

Au début de la séance d'hier matin, M. Léo Filion analysa le thème du congrès "Nous sommes tous des Consommateurs", en affirmant que c'est le plus important et le plus profond soumis depuis longtemps. Nous n'avons, dit-il, que des vues parcellaires sur ce problème. S'il ne faut pas rejeter les données d'une expérience parfois difficilement acquise, il nous faut aussi faire preuve d'imagination dans l'élaboration d'une action qui sera la plus réaliste possible et qui fera largement appel à une collaboration intersecteurs.

Après avoir résumé la situation dans le domaine de la consommation, M. Léo Bérubé offrit la parole, à la séance de l'après-midi, à deux experts : M. Roméo Martin, gérant général adjoint de la Coopérative Fédérée, membre de la commission Stewart, qui en analysa les causes, et M. Ferdinand Ouellet, économiste attaché au Conseil de la Coopération, qui en prédit les conséquences.

Limitant ses commentaires au sous-secteur de l'alimentation, M. Martin expliqua les facteurs des prix élevés et de l'évolution vers la concentration du commerce de détail. Quant à M. Ouellet, il termina son travail très technique en disant qu'il est dans l'intérêt des consommateurs et des producteurs que se développent des coopératives de consommation, vu que l'activité économique doit être orientée selon les désirs des consommateurs.

Au dîner-causerie d'hier soir, le R. P. Georges-Henri Lévesque, O. P., supérieur de la Maison Montmorency à Québec, parla des "vertus royales du consommateur".

photo LA PRESSE

AU CONSEIL DE LA COOPERATION DU QUEBEC — Le T.R.P. Georges-Henri Lévesque, o.p., directeur de la Maison Montmorency semble trouver très amusante une répartie du président de l'organisme, M. Léo Filion, cependant que le ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, ne se départit pas de son sérieux.

Ce à quoi vise le gouvernement: des coopératives VIABLES

Le ministre de l'Agriculture de la province de Québec, l'hon. Alcide Courcy, s'adressant, hier soir, à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, aux membres du Conseil de la coopération du Québec, les a assurés que le gouvernement provincial, dans les années à venir, substituera graduellement à l'ancienne politique des octrois discrétionnaires, une politique de prêts ou de garantie d'emprunts, chaque fois que des études assez poussées justifieront ce genre d'intervention.

En principe, de dire M. Courcy, l'ère des petits octrois accordés à des organisations coopératives non viables, parce que mal administrées et d'un potentiel de production insuffisant, est une ère révolue.

"Perpétuer une telle politique serait aller à l'encontre même du progrès agricole".

Les problèmes coopératifs qui se posent dans nos campagnes québécoises, d'ajouter le ministre, sont souvent des cas d'espèces et qui par conséquent doivent s'étudier comme tels.

Ce que le ministère de l'Agriculture se doit d'encourager, c'est la formation, là où le besoin s'en fait sentir, de coopératives régionales dont le volume de la production soit de nature à favoriser leur efficacité économique et administrative.

L'attitude du gouvernement, de dire encore M. Courcy, est de prendre une vue aussi réaliste que possible de la situation économique actuelle.

"Il ne s'agit pas de soumettre les entreprises commerciales à des procès d'intention, non plus que de s'attarder à remuer des souvenirs historiques des années 1850 et 1900. Il faut reconnaître que la commercialisation des produits agricoles a beaucoup évolué et continue d'évoluer vers une concurrence de plus en plus âpre et serrée. Résultat de cette loi de concentration qui régit très largement toute notre vie économique et sociale et à laquelle nos coopératives agricoles locales ont l'impérieux devoir de s'adapter."

En terminant, le ministre a déclaré qu'il veut employer toutes ses énergies à nous bâtir une agriculture plus prospère, à édifier ce tremplin qui nous permettra de nous élancer vers d'autres sortes de progrès.

Le T.R.P. Lévesque

Plus tôt, le T.R.P. Georges-Henri Lévesque, O.P., directeur de la maison Montmorency et fondateur de la faculté des Sciences sociales de l'Université Laval, a déclaré que la loi suprême de toute l'économie, le principe fondamental suivant lequel elle doit s'organiser, la raison première et dernière de son ordre, c'est le service du consommateur.

"Tous les agents, tous les instruments, toutes les institutions, fonctions et techniques, tous les biens n'y seront mobilisés et coordonnés que pour assurer au consommateur le meilleur service possible".

Selon le P. Lévesque, les systèmes de production, de circulation et de distribution doivent s'organiser en vue de la consommation générale.

"Le consommateur, voilà le personnage principal, le véritable seigneur, le roi, pourrais-je dire, de l'ordre économique.

Et l'éminent sociologue de dénoncer une des plus grandes tentations des temps actuels : souffler inconsidérément ses moyens en abusant du crédit à la consommation.

"Sans doute le crédit est-il une bonne chose en soi, mais des signes évidents nous font craindre que notre époque recoure exagérément à cette pratique commerciale qui engage pour des années à venir les revenus des individus, ruine parfois le commerçant ou en fait un prêteur à usure, rend forcément précaire, à cause des imprévus de la vie, des transactions financières qui reposent sur une base si fragile et le consommateur en état de véritable servitude vis-à-vis du fournisseur".

Et le R. P. de terminer son plaidoyer en déclarant que la rapacité des producteurs avides d'enrichissement rapide a su créer de nos jours chez le consommateur une convoitise déréglée où entre autant de caprice que d'infantilisme.

"Elle a multiplié les enfants gâtés et les enfants prodigues. Elle compromet gravement l'économie domestique et l'on se demande jusqu'à quand se maintiendra un trafic qui fait que l'acheteur imprudent n'est pas vraiment propriétaire des biens dont il use".

Décoration à 7 personnalités

Sept personnalités du monde coopératif ont été décorées de l'Ordre du mérite coopératif au 4e degré, hier matin, lors du banquet de clôture du congrès du Conseil de la coopération du Québec, à l'hôtel Mont-Royal.

Il s'agit du notaire J. Adélard Plourde, de St-Jérôme (Lac St-Jean) ; de MM. Joseph Laliberté, de Ste-Anne-de-Roquemaure ; Odilon Boutin, également de Ste-Anne-de-Roquemaure ; Edmond Gauthier, de La Tuque ; Charles Belzile, de Rimouski ; J. Romuald Belzile, de Québec ; et Albert Gingras de St-Jérôme, (Terrebonne).

Des noirs protestent contre leur renvoi

Un groupe de porteurs noirs a fait du piquetage aujourd'hui à l'entrée principale de l'aérogare de Dorval pour protester contre leur renvoi de la compagnie Murray Hill Limousine Limited.

Un porte-parole du groupe a laissé entendre que les employés étaient congédiés à cause de leur couleur, mais M. Charles Hershorn, président de la compagnie, a déclaré que des renvois ont été effectués par suite de la décision de n'employer que des travailleurs bilingues, à l'aérogare.

Depuis plusieurs années, la compagnie Murray Hill maintient un service de transport entre l'aérogare et le centre de la ville de Montréal.

La compagnie a décidé, a dit M. Hershorn, qu'à l'aérogare de la seconde plus grande ville française du monde, les ouvriers qu'elle emploie devraient être bilingues.

Le pour et le contre sur les coopératives de consommation

Au cours de la matinée d'hier, un panel très réussi présentant, pour les besoins de la discussion, les points de vue différents d'un pessimiste, d'un optimiste, d'un sceptique et d'un angoissé sur les coopératives de consommation, mit successivement en vedette M. René Dupont, de Sherbrooke, gérant de l'Union régionale des Caisses populaires; M. Armand Godin, directeur de l'action sociale à la Société des Artisans; M. J.-M. Kirouac, organisateur régional de l'UCC; M. Adrien Rioux, directeur des services d'organisation de la Fédération des magasins Coop.

Le pessimiste : Le système coopératif traditionnel ne pourra jamais influencer le commerce du détail et le marchand indépendant est ruiné par la concurrence des magasins à succursales multiples qui contrôlent 60 p. 100 du volume total des affaires et dont les méthodes atteignent presque la perfection : capital centralisé, conseils d'administration dynamiques qui appuient des gérants compétents, prennent des décisions rapides, acceptent des risques, paient bien leurs hommes-clés, suscitent la confiance des épargnants, etc.

Notre système coopératif est conservateur, il a peur des risques, il est lent dans ses décisions ; ses membres sont craintifs et leur expérience est limitée; les gérants progressifs sont souvent retardés et pas suffisamment rétribués par un bureau de direction de mentalité moyenne, etc. Le système actuel des coopératives de consommation ne conquerra jamais la masse des consommateurs dans les villes de plus de 30,000 habitants; elles ne sont pas outillées pour cela, ni matériellement ni intellectuellement.

L'optimiste : Le consommateur est encore roi et maître et il est temps de s'en occuper ! Nos réalisations dans les secteurs autres que celui de la consommation prouvent que nous pouvons réussir aussi dans ce domaine. Avec l'appui des autres secteurs, il est possible de bâtir une coopérative de consommation dans une ville comme Montréal et de remplir ses tablettes avec des produits de nos coopératives de production. Il faudrait même en organiser 3 ou 4 en même temps, et payer des techniciens en achat, vente, merchandising, publicité, éducation populaire, etc.

Si nos sociétaires étaient tous sollicités, ils pourraient apporter leur contribution financière; les coopératives d'habitation bâtiraient, achèteraient ou loueraient les immeubles; les Caisses populaires et sociétés des Artisans feraient leur part; bref, il est temps d'accomplir quelque chose et le succès de nos initiatives précédentes nous justifie de penser que nous pouvons également réussir dans le secteur de la consommation.

LE SCEPTIQUE : Jamais le roi consommateur n'a été aussi bien servi qu'aujourd'hui. Pourquoi chercher un problème où il n'y en a pas ? Le client est protégé par la loi de classification des produits, qui garantit leur qualité, par les emballages identiques; par les méthodes modernes d'entreposage; il obtient les services de livraison, de stationnement; la concurrence assure la stabilité des prix et stimule l'invention de nouveaux produits et services. Qu'apporterait de plus la fondation de coopératives de consommation ? Pour vivre et se maintenir, elle devra exercer son activité au même niveau que ses concurrents, ce qui signifie; capitalisation énorme, édifices très coûteux, flottes de camions, entrepôts immenses, personnel considérable. Tous ces efforts dépassent les avantages que l'on pourrait en retirer.

Servi comme il l'est, le client vit "animalement" heureux et n'en demande pas davantage.

L'ANGOISSE : Le consommateur fait partie d'un troupeau asservi par une publicité psychologique lui donnant l'impression qu'il paie meilleur marché alors qu'il n'en est rien.

Bientôt, ce sera le règne de la super-concentration, car chaque jour, de grandes entreprises disparaissent pour se fondre dans de plus grandes encore. Quand tous les gros auront mangé les petits, où sera la compétition ? La production est à la merci de quelques acheteurs qui fixent les prix et qui achètent même les entreprises des producteurs qu'ils ont acculés à la faillite. Il est temps de réagir pour empêcher ces monopoles. La concentration économique ne peut que mener soit au communisme, soit au socialisme d'Etat. Pour réaliser le planisme démocratique préconisé par le gouvernement provincial actuel, les coopératives peuvent jouer leur rôle, qui est le planisme social dans la liberté. Et la base d'une économie saine et puissante sera la coopérative de consommation.

Comme on s'y attendait, ces exposés suscitèrent une vive réaction parmi l'auditoire, qui participa ensuite au débat.

L'U.N. aura un candidat dans Rouville

MARIEVILLE. — L'Union nationale a bien l'intention de contester l'élection partielle du 23 novembre dans le comté de Rouville.

Une "assemblée préliminaire" avait lieu, hier soir, au sous-sol de l'église Ste-Marie de Marieville, "en vue de la tenue d'une convention de l'Union nationale pour déterminer son candidat officiel".

C'est Me Daniel Johnson qui a présidé l'assemblée d'hier soir. Il a déclaré que "l'Union nationale étant un parti très démocratique, il n'est que juste qu'elle rencontre ses électeurs et les consulte". Le député de Bagot a ajouté : "C'est notre devoir de faire une lutte sérieuse et honnête afin de montrer à nos amis, à nos adversaires, que l'Union nationale est en pleine force".

Les 200 partisans réunis hier soir ont adopté trois résolutions à l'unanimité : la première approuve la décision du dernier caucus du parti (samedi dernier) de contester l'élection dans Rouville et exprime la confiance de l'auditoire dans "le seul chef de l'Union nationale", l'hon. Yves Prévost; une autre suggère la tenue d'une convention au sous-sol de l'église Ste-Marie, "à une date prochaine" (on a parlé du 6 novembre); la dernière est un témoignage de gratitude envers M. Laurent Barré, ancien porte-étendard du parti dans Rouville.

On remarquait la présence de l'hon. Jean-Jacques Bertrand, député de Brome - Missisquoi; de M. Armand Russell, député de Shefford; de M. Yves Alix, président de l'organisation de l'Union nationale dans Marieville; de M. Jean Beauregard, maire de Marieville; de M. Paul Fréchette, maire de St-Hilaire.

Ogilvy's

SOLDE FIN DE MOIS

SVP PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES

OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H.

REZ-DE-CHAUSSEE

SACS A MAIN EN CUIR POUR DAMES.
La plupart en cuir kip, quelques-uns en cuir grenu. Noir, brun.
58, 3.99 33, 2.99
OGILVY'S — Sacs à main, rez-de-chaussée

300 PAIRES DE NYLONS POUR DAMES
Filet sans couture, beige moyen. Imparfaits, mais durables. Pointures 8½ à 11. Rég. .89 .50
OGILVY'S — Bas pour dames, rez-de-chaussée

BIJOUX POUR DAMES
400 pai. seulement — Boucles et pendants d'oreille de fantaisie ou de toilette. "Pierreries", montures de couleur or ou argent. Rég. $1. à $3. .59 2 pour $1
Bibelots importés : anneaux à clés, porte-sac à main, lunettes soleil, poudriers musicaux, pinces à glace, ouvre-bouteilles-boîtes, cadres dans le groupe. Rég. $2. à $15 Moitié prix $1 à $7.50
OGILVY'S — Bijouterie, rez-de-chaussée

ACCESSOIRES POUR DAMES
100 Colifichets — La plupart en coton blanc lavez-et-porter, piqué, nylon. Cols, foulards. Rég. $1 à $4 .50 à $2
300 foulards d'Italie — Carrés en nylon dans un grand choix de teintes. Rég. $1 .50
100 foulards pure soie d'Angleterre et Suisse — Bords roulés main; fleuris et autres imprimés. Rég. $7 à $12 3.50 à $6
30 imperméables tout usage — Popeline beige, rouge, marine avec doublure plaid. Tailles 12 à 18. Rég. 12.95 5.99
OGILVY'S — Accessoires, rez-de-chaussée

VETEMENTS-MODE DIVERS POUR DAMES
30 costumes. Pur banlon entrecroisé. Modèle 2 pièces. Veste droite. Vert ou beige. Tailles petite, moyenne ou grande. Rég. 10.98 5.49
100 jupes. Modèle droit classique avec plis non pressés. Plaids pastel, tweed gris ou brun, tout laine ou blin blin. Rég. 9.99 à 16.95 4.99 à 8.47
20 vestes. Lainage gris, à rayures. Tailles 12 à 18. Rég. 6.95 3.47
20 cardigans en tricot de coton d'Italie. Teintes pastel, P.M.G. Rég. 8.95 4.47
12 Ensembles 2 pièces, veste et jupe. Tartans. Rég. 19.98 9.99
OGILVY'S — Vêtements Petite-Mode, rez-de-chaussée

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES ET ARTICLES DE FUMEURS
20 écrans à projection — Portatifs, à trépieds, dimensions 40" x 40". Pour projeter films ou diapositives. Rég. 17.95 12.95
36 briquets "Presto" — Gros format, fini chromé. Rég. 3.95 2.89
OGILVY'S — Appareils photographiques et articles de fumeurs, rez-de-chaussée

PAPETERIE
• Cahiers en cuir, à anneaux. Couleurs variées.
14 Rég. 4.95 3.69
8 Rég. $8 et 10.50 6.89
8 Rég. $15 8.89
OGILVY'S — Papeterie, rez-de-chaussée

DEUXIEME ETAGE

MANTEAUX POUR DAMES
Modèle croisé avec doublure chamois. Chesterfield gris, rouge Fiesta, Alpaga à long poil, bleu, beige ou vert. Tailles junior 5 à 15 dans le groupe. Rég. $60 à $80 $49
Boutique Miss Ogilvy, deuxième étage

VETEMENTS SPORT JUNIOR
Vêtements séparés en tissu simili-daim à 40% de rabais. Teinte chameau, tailles junior 7 à 15.
Jupes fourreau 5.95 — Tuniques longues 5.95 — Fuseaux 6.95
Costumes en tricot Ban-Lon — Tailles 10 à 14. Col croisé, manches au poignet. Pourpre, vert, taupe. 14.95
OGILVY'S — Vêtements sport junior, au deuxième

215 PAIRES,
SOULIERS DE MARQUE CONNUE
POUR DAMES
Veau, suède ou cuir verni. Noir, brun ou tan. Pointures 6½ à 9, largeurs AAA à B dans le groupe. 12.95 à 18.95 5.45
OGILVY'S — Souliers pour dames, deuxième étage

LINGERIE POUR DAMES
90 pyjamas de marque connue pour dames — Corsage en coton Drip-dry de teintes pastel ou à quadrillés foncés. Pantalon uni assorti. Rouge, bleu, royal, rose ou bleu ciel. Tailles 32-38 dans le groupe. Rég. $6 $3
Lingerie en tricot de nylon — Blanche, garniture de dentelle de nylon.
Jupons-combinaison, tailles 32 à 38. Rég. 5.95 3.95
Demi-jupons, tailles petite, moyenne, grande. Rég. 3.95 2.95
Culottes, tailles petite, moyenne. Rég. 2.50 1.50
OGILVY'S — Lingerie, deuxième étage

170 GAINES POUR DAMES
Solide filet blanc. Petites, moyennes, grandes et très grandes dans le groupe. Rég. 4.95 2.95
OGILVY'S — Salon du corset, au deuxième

75 CHAPEAUX POUR DAMES
Cloches, turbans, chapeaux à bord en velours ou fantaisie. Modèles tailleurs ou habillé. Rég. 8.95 et 10.95 $5
OGILVY'S — Chapeaux pour dames, au deuxième

VETEMENTS SPORT POUR DAMES
Jupes 2 modèles. Unies ou avec plis. Tweed de laine importé ou tartans authentiques. Tailles 8 à 14 dans le groupe. Rég. 19.95 à $25 $15
Blouses classiques en pure soie. Col transformable, manches longues. Blanc, beige, vert olive, bleu poudre. Tailles 10 à 16. Rég. 10.95 $7
Cardigans de laine brossée. Mélange mohair-laine-nylon. Vert fougère, gris fusain, lilas, brun, vert mousse, beige, bleu ciel de lit. Petits, moyens, grands. Rég. 9.95 $7
Cardigans de cachemire. Manches longues. Gris chiné, beige, noir, bleu poudre, bleu royal ou blanc. Tailles 36 à 42 dans le groupe. Rég. 23.95 $17
OGILVY'S — Vêtements sport pour dames, au deuxième

TROISIEME ETAGE

MACHINES A COUDRE NECCHI
• 1 seulement — Portative. Rég. 79.50 $58
• 1 seulement — Portative BF Supernova. Rég. $179 $129
• 1 seulement — Console (entièrement automatique). Rég. $314 $259
OGILVY'S — Cercle de couture, au troisième

TISSUS A LA VERGE
• Coton imprimé. Rég. 1.59 .98
• Nycillas (imprimés acétate et nylon). Rég. 2.98 1.98
• Challis de laine imprimé. Rég. 4.95 2.95
OGILVY'S — Cercle de couture, au troisième

VETEMENTS POUR GARÇONS
120 pantalons variés — • Tailles 8 à 14 ans. Rég. 3.95 2.97
150 chemises — • Sport ou de toilette. Toutes "Sanforized". Encolures et couleurs variées. 6 à 14 ans. Rég. 2.95 1.47
120 costumes de jeu, deux pièces • Pantalons chino doublés, chemises en finette. Bleu, brun, fusain. 10 à 14. Rég. 5.99 3.99
50 paletots auto pour l'hiver — • Doublés, capuchon à glissière, à l'épreuve du vent. Bleu ou fusain. Tailles désassorties 10 à 14. Rég. 10.99 6.99
OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

VETEMENTS POUR FILLETTES
25 seulement — Manteaux auto — Plusieurs modèles uniques. Quelques-uns avec capuchon à même. Tailles 7 à 14. Rég. 12.98 à 19.98 7.98 à 10.98
30 seulement Jupes à plis — Plaids variés. Tailles 7 à 14. Rég. 6.98 3.49
30 seulement — Robes imprimées variés. Série incomplète des tailles 7 à 14. Rég. 4.98 à 19.98 2.99
OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

VETEMENTS POUR ENFANTS
48 Peignoirs — Chenille, laine et doeskin. Quelques-uns légèrement défraîchis. Tailles 2 à 6 x dans le lot. Rég. 3.98 à 4.98 2.49
30 Pantalons doublés pour garçonnets — Flanelle grise. Taille 4 seulement. Rég. 2.98 1.49
50 Enveloppes molletonnées — Rose ou bleu. Rég. 5.50 3.98
OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

MEUBLES POUR ENFANTS
1 seulement — Couchette Thayer — Légèrement endommagée. Rég. $49 $15
2 seulement — Couchettes Karey — Légèrement endommagées. Bleu, gris. Rég. $25 12.50
10 seulement — Commodes de bois Rég. 5.98 3.98
2 seulement — Coffres à jouets — En forme de tambour. Rég. 18.95 $10
OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

CHAUSSURES POUR ENFANTS
112 pai. Rainettes de plastique — Courroie au haut ; brun, rouge, quelques blanches. Pointures : 8 à 3 dans le lot. Rég. 2.25 1.39
50 pai. Chaussures de gymnase blanches — Larges, pointures 12 à 2 dans le lot. Rég. 1.49 .50
40 pai. Souliers à courroie — Rouge ou brun. Pointures 5 à 8. Rég. 2.99 1.99
OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

CHAUSSURES POUR DAMES
350 pai. rainettes gabardine — Noir. Pointures 4 à 6 seulement. Rég. 1.99 $1
160 pai. bottes imperméables pour adolescentes. — Blanc. Doublure mouchetée. Pointures 4 à 9. Rég. 2.98 1.49
50 pai. rainettes nylon pour dames. — Entièrement doublées. Gris ou rôtie. Talons hauts ou illusion. Pointures 5à 10 dans le lot. Rég. 3.99 2.99
OGILVY'S — Chaussures pour dames, au troisième

VETEMENTS SPORT POUR DAMES
Cardigans orlon garnis fourrure — La plupart noirs garnis fourrure blanche. P.M.G. Rég. 14.95 $8
Cardigans et pullovers importés — Lainage mixte, rayures ou tons unis. Tailles 12 à 16. Rég. $15 6.99
Chandails-laine-fourrure — 3 modèles: pullover à col monté, décolleté ou sans manches. Tailles 34 à 40. 3.47
Costumes tricot lainage — Importés d'Italie et de New-York. Tailles 12 à 16. Rég. $25 12.50
OGILVY'S — Mode Petit-Budget, au troisième

VETEMENTS POUR DAMES
Elégantes robes — En lainage, fibre synthétique mixte ou faille de rayonne. Tailles 14 à 20. 4.97
Manteaux pratiques — Tailles 8 à 18. Rég. $25 12.50
Costumes non doublés — Rayonne mixte. Tailles 10 à 18. Rég. 12.95 $9
OGILVY'S — Mode Petit-Budget, au troisième

LINGERIE POUR DAMES
Gaines de marques réputées — Quantité de modèles différents. Tailles 26 à 34 dans le lot. Rég. $4 à $8 $3
Lingerie variée — Jupons, peignoirs, pyjamas, baby dolls. Rég. 1.95 à 4.95 .97 à 2.47
OGILVY'S — Mode Petit-Budget, au troisième

VENTE A ½ PRIX
MONTRES SUISSES
Se continue vendredi et samedi
OGILVY'S — Montres, rez-de-chaussée

QUATRIEME ETAGE

10 étagères de coin. Cuivre et noir. Rég. 4.98 3.50
6 paniers à papier, en forme de tambour, cadre laiton. Rég. 18.50 à 21.50 $10
25 plateaux en verre recourbé, 5" x 7". Décor scène montréalaise, Rég. $4 $2
Faïence française. Modèle Chippendale. Motif et bordure rose.
24 assiettes à dîner. Rég. 1.50 1.15
36 assiettes à goûter. Rég. 1.23 .95
20 services à déjeuner Myotts — 20 pièces Motif "Shrewsbury", turquoise et brun. 4 de chaque : assiette à déjeuner, assiette à dîner, bol à céréales, tasse et soucoupe. Rabais 25%. Rég. 11.95 8.95
OGILVY'S — La boutique aux cadeaux, au quatrième

ARTICLES DE LINGERIE DIVERS
50 seulement — couvertures de laine, rose. Dimensions 70" x 84". Rég. 12.95 ch. 7.99
70 seulement — couvertures laine/Orlon. Bordure de satin. Bleu, rose, jaune. Dimensions 72" x 84". Rég. 13.95 7.98
Ensembles de salle de bain Martex
200 serviettes de bain. Dimensions 24" x 44". Nuance caramel au beurre. Rég. 3.49 ch. 2.49
175 essuie-mains. Dimensions 16" x 28". Nuance fusain. Rég. 1.99 ch. 1.39
200 débarbouillettes. Dimensions 12" x 12". Vert sauge. Rég. .79 ch. .59
100 napperons. Toile d'Irlande, texture panier. Rouille, bleu, beige. Dimensions 13" x 19". Rég. .95 ch. .47
100 serviettes de plage. Couleurs variées. Dimensions 36" x 60". Rég. 5.95 ch. 2.97
OGILVY'S — Toiles, au quatrième

RADIO, TELEVISEURS ET PHONOS
1 seulement — Phono stéréo portatif Electrohome. Rég. $159 $119
1 seulement — radio-phono stéréo combiné Philips. Rég. $369 $229
1 seulement — radio-phono stéréo AM-FM Victor combiné. Rég. $349 $299
1 seulement — radio stéréo Seabreeze portatif. Rég. $149 $119
3 seulement — radios à transistors Seabreeze. Rég. $39 $25
1 seulement — radio-téléviseur portatif Marconi. Rég. $249 $199
2 seulement — téléviseurs portatifs Electrohome. Rég. 239 $199
1 seulement — radio stéréo portatif Seabreeze. Rég. $109 $85
6 seulement — radios de table GE Rég. $22 $16
2 seulement — radios RCA Victor "Nipper". Rég. $25 $21
OGILVY'S — Radio et téléviseurs, au quatrième

LITERIE
10 matelas, grandeur 3'3" Rég. 42.95 29.95
1 lit superposé, teinte naturelle, complet. Rég. $129 $87
10 têtes de lit en plastic. 3'3". Blanches avec raccords. Rég. 21.95 10.95
1 divan-studio. Rouge. Rég. 79.95 $55
5 sommiers-boîtes. 3'3". Rég. 59.95 29.95
2 lits continenteux 30". Rég. $69 $49
1 canapé-lit "hide-a-bed" Simmon's. Couleur or. Rég. $239 $149
1 canapé-lit "hide-a-bed" Simmon's. Bleu. Rég. $279 $199
1 canapé-lit "hide-a-bed" Simmon's. Brun. Rég. $279 $199
1 sofa-lit Rég. $249 $149
OGILVY'S — Literie, au quatrième

CINQUIEME ETAGE

AUBAINES AU RAYON DES TENTURES
11 couvre-lits simples. Turquoise, or ou beige. Rég. 25.95 ch. 12.50
24 pai. de rideaux semi-croisés. Blanc seulement. 135" x 90". Rég. 17.95, pai. 11.95
120 ver. marquisette de rayonne. Rose ou bleu seulement. Rég. $1, ver. .50
OGILVY'S — Tentures, au cinquième

SPECIAUX AU RAYON DES TAPIS
Tapis sisal. Tons or ou rouge.
27" de large Rég. 2.59, ver. 1.98
36" de large Rég. 3.25, ver. 2.49
5 seulement tapis Wilton tout laine. Motif danois. Blanc et fusain, dimensions 6'3" x 9'2". Rég. $75, ch. 49.95
3 seulement tapis hindous tissés à la main. Motifs Aubusson. Approx. 9' x 12'. Rég. $295, ch. $239
OGILVY'S — Tapis, au cinquième

LAMPES DE TABLE
Plusieurs modèles 1 ou 2 exemplaires, verre de Bistrol importé, blanc ou coloré, décorations à la main. Aussi fûts de céramique. Abat-jour de parchemin translucide, doubles trois intensités. Rég. $16 à 27.50 $8
OGILVY'S — Lampes, au cinquième

REPRODUCTIONS DE PEINTURES A L'HUILE A ½ PRIX
Reproductions Fiehl de peintures célèbres, surface à relief imitant coups de pinceaux. Grand format, approx. 21" x 27" Rég. 32.50 16.25
Petit format, approx. 12" x 14½" Rég. 12.95 6.45
OGILVY'S — Galerie d'art, au cinquième

SOUS-SOL

APPAREILS DOMESTIQUES
3 seulement — Lessiveuses-essoreuses Connor Rég. $219 $139
1 seulement — Humidificateur Electrohome Rég. $49 $32
3 seulement — Lessiveuses General Electric Rég. $149 $85
3 seulement — Lessiveuses G.E., 2 vitesses Rég. $459 $279
2 seulement — Réfrigérateur-congélateur McClary, 11 pi. cu. Rég. $379 $249
3 seulement — Sécheuses à linge Thor de luxe Rég. $229 $159
1 seulement — Laundromat Westinghouse Rég. $289 $189
6 seulement — Fournaises à l'huile MacDonald Rég. $119 $79
4 seulement — Réfrigérateurs-congélateurs Westinghouse, 13 pi. cu. Rég. $399 $299
1 seulement — Lessiveuse automatique Moffat Rég. $279 $179
2 seulement — Congélateurs-coffre RCA Whirlpool, 13 pi. cu. Rég. $279 $219
1 seulement — Lessiveuse-essoreuse Westinghouse Rég. $139 $85
3 seulement — Réfrigérateurs-congélateurs combinés G.E., 13 pi. cu. Rég. $449 $339
OGILVY'S — Appareils ménagers, au sous-sol

ARTICLES DE SPORT
1 seulement — Moteur hors-bord 5 c.v. Gale Buccaneer Rég. 257.50 $195
1 seulement — Moteur hors-bord 25 c.c. Gale Buccaneer Rég. $545 $415
35 seulement — Raquettes de badminton Rég. 7.49 4.50
1 seulement — Puissante carabine Remington à auto-rechargement, modèle 740 Rég. 149.50 $110
1 seulement — Carabine à répétition Winchester, poids plume, puissante, modèle 99 P Rég. 128.50 $95
1 seulement — Fusil Remington à auto-rechargement, calibre 12, modèle 11-48 Rég. 137.50 $93
OGILVY'S — Articles de sport, au sous-sol

OGILVY'S EST OUVERT TOUS LES JOURS de 9 h. à 5 h. 30 — OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 h.

AUBAINES POUR LA COUTURIÈRE

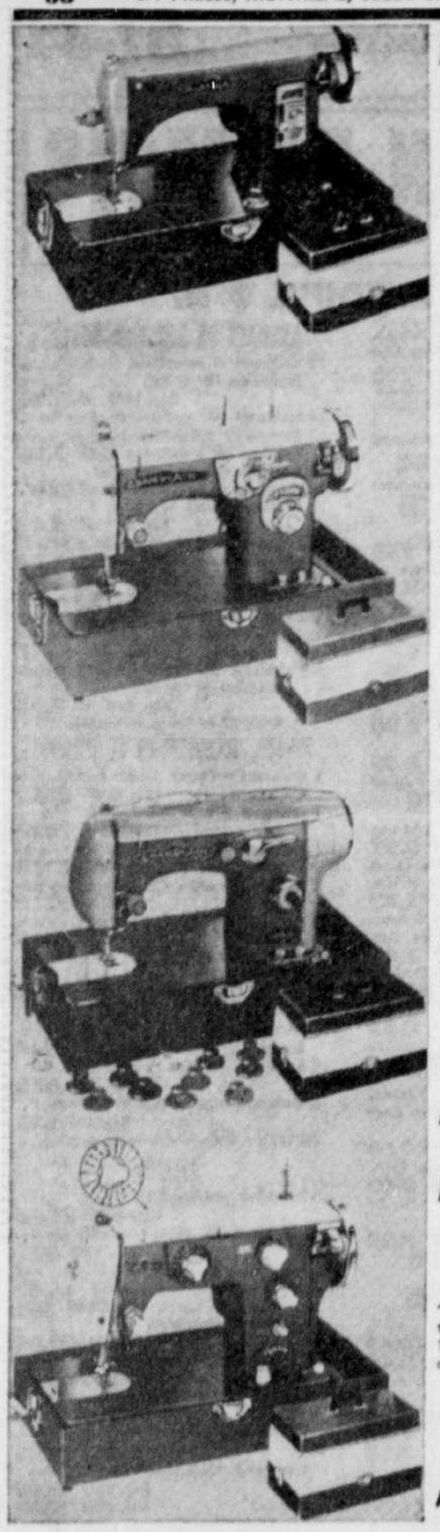

Machine à coudre CHAMPLAIN
Modèle No 200

Modèle profilé cacao et crème à piqûre droite. A fenêtre, lumière à même, coud avant et arrière. Garantie de 25 ans.

Rég. $89.95 SPECIAL FAUCHER **$69**

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

Machine à coudre CHAMPLAIN
Modèle No 115

Machine à zig-zag, bleu et gris, à fenêtre, marche arrière par bouton-poussoir, rebobinage automatique en zig-zag ou de façon ordinaire. Garantie de 25 ans.

Rég. $129.95 SPECIAL FAUCHER **$99**

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

Machine à coudre CHAMPLAIN
Modèle No 222

Zig-zag automatique avec 12 cames à points de fantaisie. Brun et beige. Renverse à bouton-poussoir, cadran à fenêtre, levier tenseur de fil. Bobines rondes. Garantie de 25 ans.

Rég. $179.95 SPECIAL FAUCHER **$125**

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

Machine à coudre CHAMPLAIN
Modèle No 666

"Supermatic" de luxe. Machine zig-zag entièrement automatique. Cadran sélecteur à 19 points de broderie différents. Pas de cames. Garantie de 25 ans.

Rég. $229.95 SPECIAL FAUCHER **$175**

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

C'est le FAUCHETHON 1960 marathon d'économies

CABINETS POUR MACHINES A COUDRE

No 735

Vaste choix de cabinets très jolis et modernes, au fini de qualité, dans les modèles secrétaire, banc ou console. Très pratiques avec ou sans tiroirs. Leur fabrication est solide. Profitez de cette offre

A BAS PRIX FAUCHER !

No 730

No 505

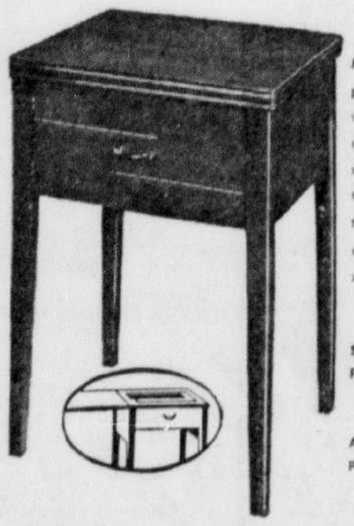

Meuble compact à bas prix — Rég. $39. Convient à n'importe quelle machine à coudre à bras régulier (14⅝" x 7"). Ouvert, il vous offre une table moderne. Fini noyer. Dimensions: 21½" x 17" x 31".

Bas prix Faucher Sans porte **$19.80**

Bas prix Faucher Avec porte **$24.50**

MACHINE La SALLE A ZIG-ZAG

Peut faire boutonnières, coudre boutons, initiales, broder et faire points de fantaisie sans accessoires. En plus : marche arrière, droite et zig-zag à bouton-poussoir. Embobineur automatique, etc.

PRIX FAUCHER **$99**

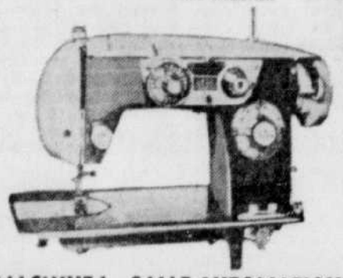

MACHINE La SALLE AUTOMATIQUE

Machine zig-zag complètement automatique. Brode tous motifs sans disque. Marche arrière à bouton-poussoir. Repriseur automatique. Coud boutons, fait boutonnières et monogrammes.

PRIX FAUCHER **$175**

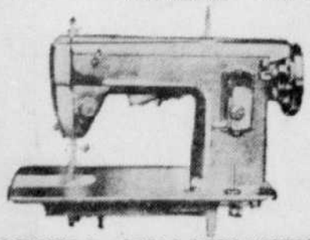

MACHINE La SALLE LINK MOTION

- Coud avant et arrière.
- Embobineur automatique.

PRIX FAUCHER **$69**

Modèle de luxe

MACHINE La SALLE REGULIERE

- Coud avant et arrière.
- Embobineur automatique.

PRIX FAUCHER **$49.95**

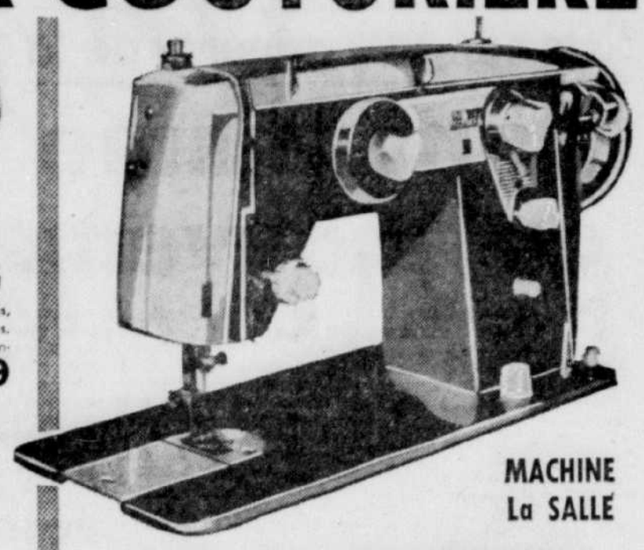

MACHINE La SALLE

A ZIG-ZAG "DIALOMATIC" COMPLETEMENT AUTOMATIQUE

Caractéristiques :
Cadran-sélecteur de 19 différents motifs de broderie
PAS DE CAMES
Bouton-poussoir pour couture droite, arrière et zig-zag.
Coud boutons, monogrammes, initiales, fait boutonnières.
Deux tons
En plus ; fenêtre permettant de voir le dessin, embobineur automatique, lumière à même, repriseur "Patch-o-matic".

SPECIAL FAUCHER **$170**

TERMES FACILES, SI DESIRE

MACHINE A COUDRE SAVOY
BAS PRIX FAUCHER **$265**

Rég. $429

Complètement automatique, sans disque. Dessus attrayant fini Arborite. Plus de dépenses inutiles pour la confection du linge de tous les jours. Avec la SAVOY, tout est facilité.

Immense VENTE "2 dans 1"

VENTE AGRANDISSEMENT VENTE ANNIVERSAIRE

chez le Roi des bas prix **FAUCHER**

STEREO HAUTE-FIDELITE **PHILIPS '61** VENDEUR AUTORISE

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS ?

LES PLUS GROSSES ALLOCATIONS DE L'ANNÉE marathon d'économies

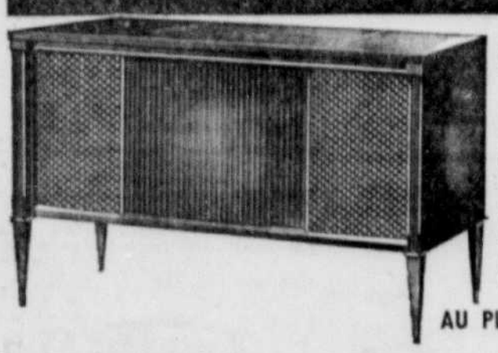

LE "SORRENTO"

stéréo combinée FM/AM
Modèle F615

Meuble tout bois, du type console, style provincial italien. Le radio FM/AM est particulièrement sensible. Changeur/tourne-disques à 4 vitesses Philips avec cartouche stéréo réversible à aiguille diamant et tige spéciale automatique pour disques de 45 t/m. Deux entrées pour enregistreur permettent la reproduction des bandes stéréo. Deux haut-parleurs de 8" Philips pour les basses et deux de 6" à double cône pour le medium et les aigués.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

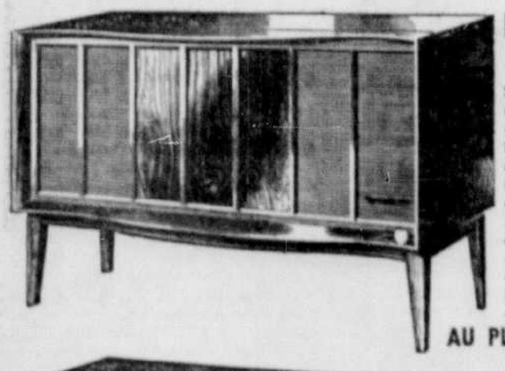

LE "STRATHCONA"

stéréo combinée FM/AM
Modèle F614

Sonorité, qualité et présentation remarquables groupées dans un seul appareil ! Changeur/tourne-disques Philips à 4 vitesses livré avec tige automatique pour 45 t/m, cartouche stéréo réversible spéciale à aiguille diamant. Unité de syntonisation FM/AM spéciale pour des réceptions radiophoniques ultra-sensibles. Antennes AM et FM incorporées. Filtre compensateur pour égratignures. Deux haut-parleurs de 8" et deux de 6" Philips assortis.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

LE "MUSKOKA"

AM/FM haute-fidélité stéréo

Des réceptions sur FM merveilleuses avec un appareil stéréo de prix modique ! Le nouveau changeur/tourne-disques Philips à 4 vitesses incorpore une cartouche stéréo réversible à 2 aiguilles saphir. Deux haut-parleurs de 8" et deux haut-parleurs de 6" Philips. Unité de syntonisation FM/AM ultra-sensible. Contrôles simplifiés pour l'intensité, les basses et les aigués; réglage séparé pour l'équilibre acoustique.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

LE "PANORAMA"

DE LUXE stéréo combinée FM/AM

Les nouvelles portes battantes à haut-parleurs s'ouvrent pour donner un meilleur effet stéréo... Deux haut-parleurs de 8" et deux de 6", Radio FM/AM ultra-sensible. Changeur/tourne-disques Philips à 4 vitesses avec tige automatique pour disques de 45 t/m, deux cartouches magnétodynamiques, l'une polyvalente stéréo à aiguille diamant pour disques microsillons, l'autre avec aiguille saphir pour disques de 78 t/m. Préamplificateurs, deux entrées pour enregistreur, sortie pour haut-parleur supplémentaire et prise pour FM Multiplex. Ébénisterie en noyer, acajou et noyer clair. Larg. 47½", haut. 29¾", prof. 16½". (Larg. 72" avec portes ouvertes) Modèle F713.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher ÉLECTRIQUE LTÉE

251 EST, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373

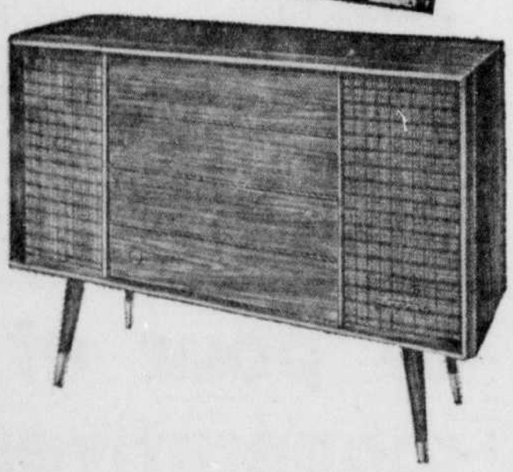

HAUTE-FIDELITE
PHILIPS

Modèle F312 : Meuble très original fini noyer, acajou ou chêne. Quatre haut-parleurs équilibrés à gamme étendue. Récepteur AM à bande étalée. Tourne-disques automatique à 4 vitesses. Deux têtes compatibles à aiguilles empierrées pour microsillons monauriculaires ou stéréo et disques 78 tours.

Rég. $309.98
PRIX FAUCHER
$239.50

HAUTE-FIDELITE
PHILIPS

Modèle F411 : Riche meuble frotté à la main et fini noyer, acajou ou chêne. Quatre haut-parleurs équilibrés à gamme étendue. Tourne-disques automatique à 4 vitesses. Récepteur AM à bande étalée. Deux têtes compatibles à aiguilles empierrées pour microsillons monauriculaires ou stéréo et disques 78 tours.

Rég. $399.95
PRIX FAUCHER
$269

HAUTE-FIDELITE
PHILIPS

F712 : Cabinet tout bois, d'inspiration scandinave, en noyer, acajou ou noyer pâle. Six haut-parleurs équilibrés à gamme étendue. Tourne-disque automatique à 4 vitesses. Deux cartouches magnéto-dynamiques (un diamant, un saphir). Syntonisation AM/FM de gamme étendue. Amplificateurs stéréo équilibrés de 16 watts.

Rég. $659
PRIX FAUCHER
$469

GRANDE *Vedette* DU MOIS !

POELE ADMIRAL 30"

ELECTRIQUE AUTOMATIQUE

Modèle de luxe RG300C

C'est le FAUCHETHON 1960 marathon d'économies

Lignes affinées, d'apparence encastrée. Approuvé par la C.S.A., pour installation "à ras du mur" ou encastrée. Four géant de 24" avec 2 grilles ajustables. Lèchefrite et grille (sur demande, moyennant supplément). Dessus sectionné, en retrait. Panneau de contrôle genre "îlot" à 4 régulateurs, 7 intensités pour les éléments de surface. Four à réglage par cadran unique avec pré-sentinelle automatique et minuterie. Elément micro-tubes sur le dessus dont 3 de 6" et un géant de 8" avec réflecteurs thermiques. Porte du four amovible. Coupe-circuits. Roulettes (sur demande, moyennant supplément).

VALEUR REGULIERE $304.95

SPECIAL FAUCHER

$155

LES PLUS GROSSES ALLOCATIONS D'ECHANGE DE L'ANNEE

Immense VENTE "2 dans 1"

VENTE AGRANDISSEMENT VENTE ANNIVERSAIRE

chez le Roi des bas prix

FAUCHER

AUBAINES... A PLEIN MAGASIN !

Si vous avez peine à croire à mes aubaines, faites comme saint Thomas, venez rue Beaubien et voyez de vos propres yeux la marchandise de qualité que j'offre et à quels bas prix. Il faut voir pour croire ! Il faut acheter pour économiser !

Roland Faucher

VOYEZ LE NOUVEL ECRAN

PHILCO '61

PHILCO 4815

Le "BURLINGTON"

Rendement de deux haut-parleurs dans ce joli appareil de fini acajou ou noyer de 23 pouces. Le meilleur rendement avec l'indicateur illuminé pour atteindre les canaux, l'antenne incorporée et une surface d'écran visible de 282 pouces carrés.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

PHILCO 4812

Le "PARK RIDGE"

Fini luxueux en noyer ou acajou avec pieds coniques à embouts de laiton. Un style distinctif qui comprend tous les réglages en avant y compris un syntonisateur illuminé. Antenne incorporée. Nouvelle lampe-écran avec filtre incorporé.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

PHILCO 4808

Le "WESTPORT"

Un style luxueux de fini noyer ou acajou avec son en avant. Le rendement d'un châssis complètement refroidi avec indicateur illuminé pour les canaux. Antenne incorporée et tous les réglages en avant.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

PHILCO 3704

Elégants finis or ou platine au choix. Toutes caractéristiques de luxe comprenant double antenne "Pivot-Tenna" et sélecteur de canaux illuminé "Flying Dot". S'installe partout — illustré sur support de TV ST-471.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

PHILCO 4819

LIVRAISON

par tout le Canada

ATTENTION ! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidants de Montréal.

Le "BRIARCLIFF"

Un appareil magnifique de fini noyer à deux haut-parleurs. Un cadre moulé fait ressortir l'image et comprend des réglages groupés et simplifiés avec fenêtre illuminée pour indiquer les canaux.

AUX PLUS BAS PRIX EN VILLE !

LA SUPERBE

MAYTAG

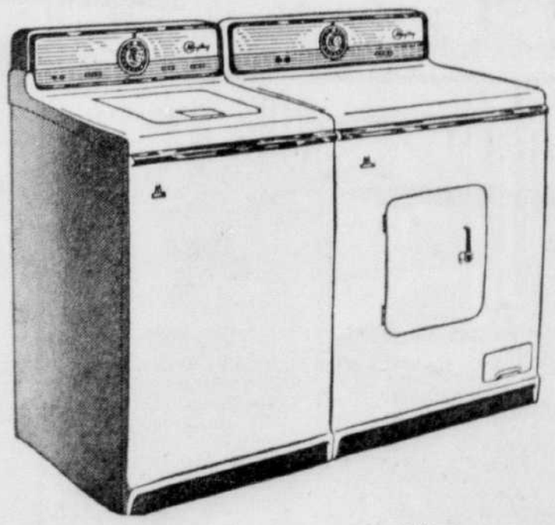

"TOUS-TISSUS"

MODELE 142 et sécheuse assortie

Voici la lessiveuse qui vous rend un linge d'une propreté éclatante, sans mousse, parfaitement rincé, presque sec. C'est une autre perfection Maytag ! Cette lessiveuse est célèbre dans le monde entier pour sa qualité. C'est la lessiveuse qui vous laisse faire votre lessive selon vos propres méthodes, grâce à ses réglages de la température, du volume d'eau, de la vitesse et de la durée du lavage. C'est la "tous-tissus" serviable de Maytag !

Dosage automatique de l'eau de javel.

Le filtre anti-mousse s'enlève pour nettoyage.

A PRIX FAUCHER

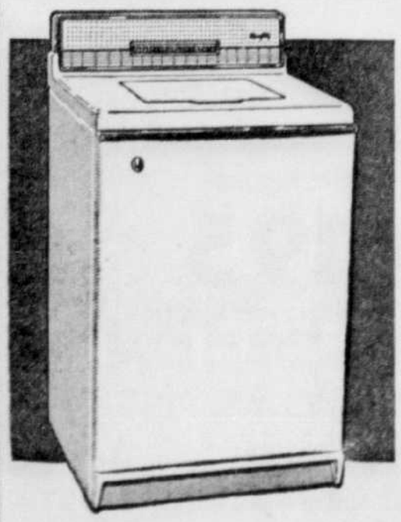

LA MAYTAG "160"

LESSIVEUSE A 1 BOUTON

Votre lessive ne s'est jamais faite aussi simplement ! Appuyez sur un bouton — un seul — et votre linge est savamment lavé à des vitesses et des températures scientifiquement déterminées par le service des recherches pour le lavage et pour le rinçage. Un bouton à pousser, que ce soit pour laver du linge blanc, des pièces de vêtement qui se portent sans repassage, des tissus pastel ou de couleur foncée, à pleine cuve ou non. Son couvercle est relié directement à un frein de sûreté qui arrête le mouvement de la lessiveuse automatiquement quand on le lève. Equipée d'un doseur automatique pour l'eau de javel. Sécheuse assortie, si désirée.

A PRIX FAUCHER

LA QUALITE

PHILIPS

Le "BRULE"

MODELE DE TABLE DE 21"

Haut-parleur de 6" à haut rendement. Superbe ébénisterie en noyer ou chêne blanc. Nouvel indicateur lumineux des canaux. Belle présentation rendue encore plus attrayante avec la base assortie facultative. Nouveau contrôle automatique des dimensions de l'image. **Modèle T121.**

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

ULTRA De LUXE

NOUVELLE BASE ASSORTIE PHILIPS !

Choix de deux modèles... en noyer pour le "Caravan" et noyer ou chêne blanc assorti pour le "Brûlé". Leur ébénisterie en bois massif est polie à la main.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

Le "NELSON"

CONSOLE SUPER DE LUXE DE 23"

Vitre de sécurité adaptée directement au tube-écran. Deux haut-parleurs Philips de 6". Magnifique ébénisterie en fini noyer, acajou et nouveau noyer clair. — Syntonisation précise réglée d'avance. Indicateur lumineux individuel pour chaque canal. Contrôle de tonalité à variation continue. Nouveau contrôle automatique des dimensions de l'image. **Modèle C324.**

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

Le "ERICSON"

Console de 23" avec commande à distance à transistor

Ce téléviseur se distingue par sa commande à distance à transistor assurant le contrôle continu des canaux et du volume, par sa vitre de sécurité adaptée au tube-écran, sa syntonisation précise réglée d'avance et ses haut-parleurs spéciaux : un de 8" et deux de 10" x 2½". Ebénisterie de luxe en noyer, acajou et nouveau noyer clair. Indicateur lumineux individuel pour chaque canal. Contrôle de tonalité variable. Nouveau contrôle automatique des dimensions de l'image. **Modèle C327.**

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

Le "CARAVAN"

PORTATIF DE 17"

Haut-parleur spécial de 5" à riche sonorité. Coffret résistant en bronze doré, havane et gris pâle. Antenne télescopique en V. Avec la base facultative en bois massif l'appareil devient un mobilier de luxe. Nouveau contrôle automatique des dimensions de l'image. Haut. 14½", larg. 21¼", prof. 12". **Modèle T116.**

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

Le "Joliett"

CONSOLE DE 23"

Vitre de sécurité adaptée directement sur le tube-écran, éliminant les poussières. Les boutons de réglage sont groupés sous un couvercle spécial qui les dissimule. Haut-parleur spécial de 6". Ebénisterie luxueuse en noyer, acajou et chêne blanc. Sélecteur lumineux des canaux. Nouveau contrôle automatique des dimensions de l'image. **Modèle C125.**

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher

ÉLECTRIQUE LTÉE

251 EST, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373

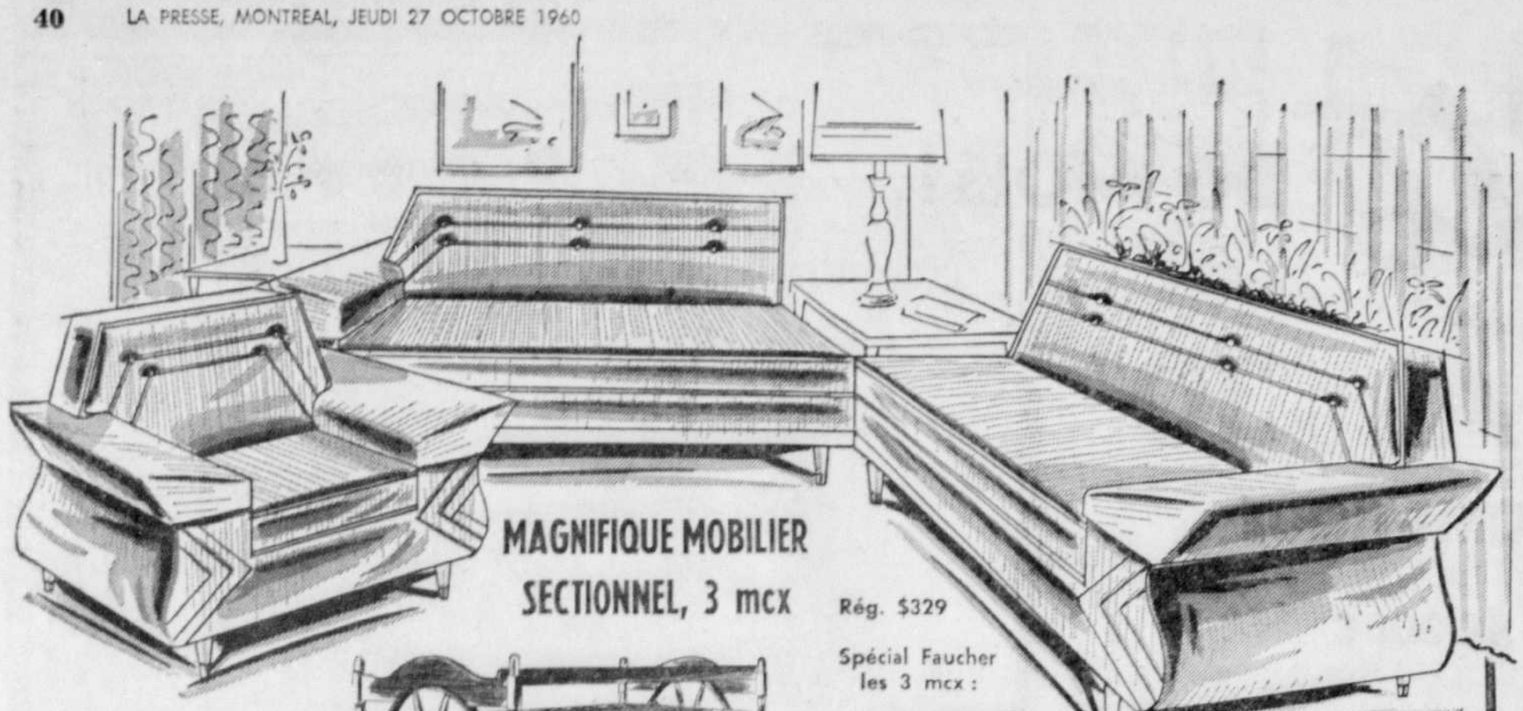

MAGNIFIQUE MOBILIER SECTIONNEL, 3 mcx

Rég. $329

Spécial Faucher les 3 mcx :

$159

Complètement fabriqué d'"Air Foam". Pas de plastique. Les coussins sont de 5" d'épaisseur, avec fermeture-éclair. La base ainsi que l'arrière du dossier sont recouverts du même matériel. Le devant du dossier est capitonné et à double construction. Les bras sont incurvés pour une apparence plus chic, convenant à tous les vrais salons modernes. Très confortable, ce mobilier peut être disposé de plusieurs façons. Choix des plus nouvelles teintes. Pratique pour petit appartement. C'est une valeur insurpassable !

LITS SUPERPOSES

Modèle "Wagon Wheel"

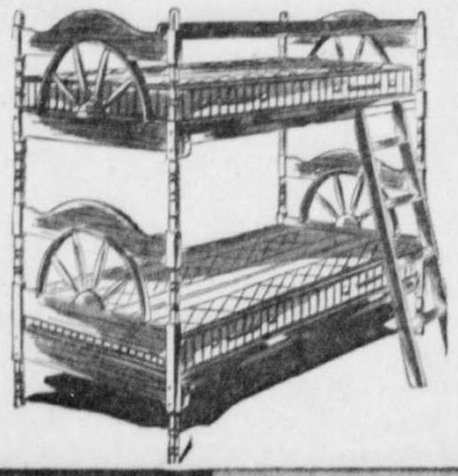

BAS PRIX FAUCHER **$85**

Comprenant deux sommiers à ames inoxydables et deux matelas complètement à ressorts. Aussi : échelle et garde-fou. — Choix de finis : érable rouge ou naturel. GARANTIE DE 5 ANS DU MANUFACTURIER. **Rég. $169**

Porte-journaux en métal fini cuivre avec motifs floraux décoratifs.

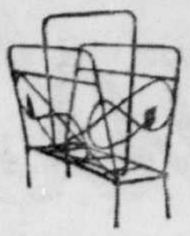

VENTE à 59¢

TANT QU'IL Y EN AURA !

Au choix . . .

Jeu d'ustensiles de cuisine chromés, 5 mcx, avec manche noir en bakelite.

59¢

Pas de cadeau avec ces 3 item.

ASSIETTE A GATEAU

Si vous enlevez le couvercle, cette assiette peut vous servir de cabaret pour les sandwiches, etc.

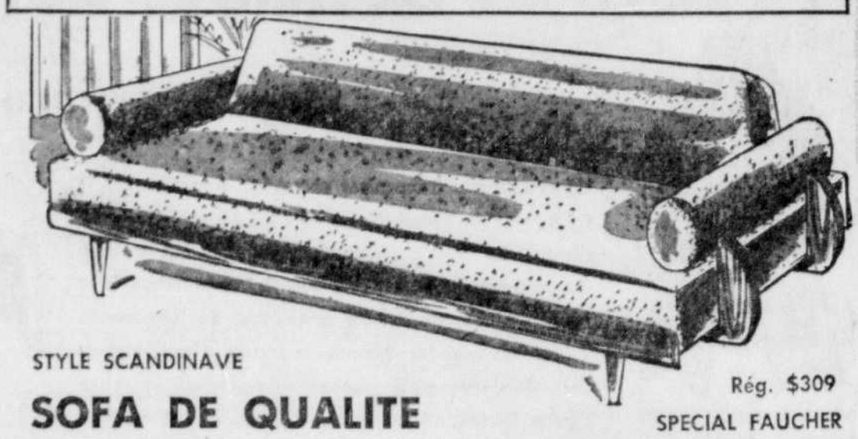

STYLE SCANDINAVE

SOFA DE QUALITE

Rég. $309

SPECIAL FAUCHER

$175

Complètement fabriqué d'"Air Foam" : siège, dossier et bras, et monté sur une base de noyer solide. Le matériel est de peluche de première qualité. Variété de couleurs. Ce sofa vous sera d'une grande utilité dans le vivoir ou le sous-sol. **Venez le voir, il vous émerveillera !**

Immense VENTE "2 dans 1"

VENTE AGRANDISSEMENT VENTE ANNIVERSAIRE

chez le Roi des bas prix

FAUCHER

MATELAS "BEAUTYREST"

par "SIMMONS"

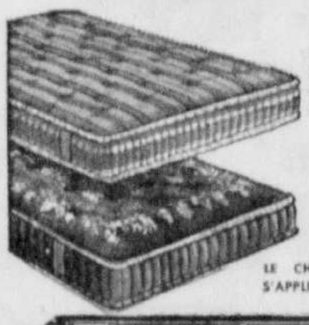

Les meilleurs parmi les plus beaux. Choix dans catégories "Medium" et "Extra-Firm".

PROFITEZ-EN !

$69

LE CHOIX DES CADEAUX NE S'APPLIQUE PAS A CET ACHAT.

SUPERBE BAHUT

SPECIAL FAUCHER

$69

70" de long. En véritable noyer huilé. Dessus, devant et côtés solides. 3 portes coulissantes. Tablettes intérieures s'ajustant à différentes hauteurs et compartiments séparés. De style scandinave, ce bahut décoratif rehaussera tout salon moderne.

Rég. $139.95

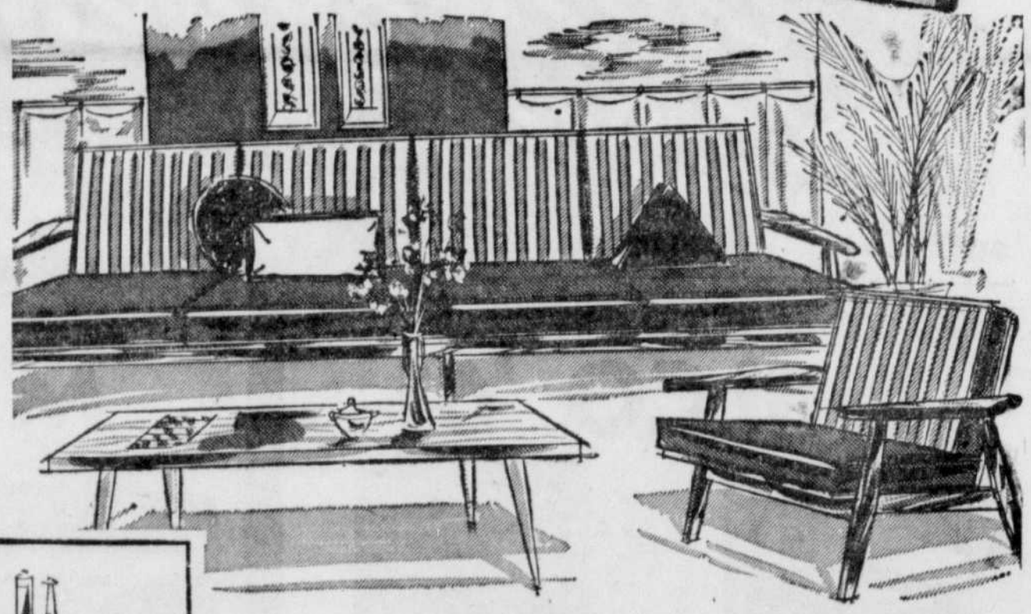

ELEGANT MOBILIER DE SALON 4 PLACES

De style scandinave, 2 mcx — Rég. $359 SPECIAL — LES 2 MCX

Avec coussins séparés au siège, en véritable "Air Foam" et avec fermeture-éclair. Le dossier est aussi en "Air Foam" avec coussins séparés à fermeture-éclair. La base est renforcée de larges bandes de caoutchouc pour plus de confort. Le tout monté sur une construction en noyer contre-plaqué solide, recouvert avec les plus jolis tissus aux teintes les plus belles.

$219

Rég. $599 — SPECIAL FAUCHER

MOBILIER DE CHAMBRE, 3 MCX

$359

C'est encore du style scandinave de toute beauté ! Ce mobilier de chambre comprend un grand bureau triple de 80" de long, surmonté d'un grand miroir (Plate Glass) avec garniture de bois "silhouette", un chiffonnier de six tiroirs très spacieux, un lit à panneaux pleins. Le chiffonnier est construit à queue d'aronde et à double coulisse de métal pour un fonctionnement plus facile des tiroirs. Ceux-ci sont également à l'épreuve de la poussière. Les dessus, devant et côtés des bureaux sont de solide noyer satiné. Le miroir du bureau s'incline à plusieurs positions.

JOLI MOBILIER DE CUISINE, 5 MCX

BAS PRIX FAUCHER **$169**

Comprenant grande table de 36" x 48", s'ouvrant à 60" avec panneau intérieur. Les dessus et côtés de la table sont finis "Arborite" à motifs 2 tons. Les pattes peuvent s'obtenir dans le chrome et le bronzetone garantis contre la rouille et l'écaillage par le manufacturier. Les chaises sont en "Air Foam" et recouvertes de tissu nylon renforcé de "Jersey", dans un vaste choix de couleurs.

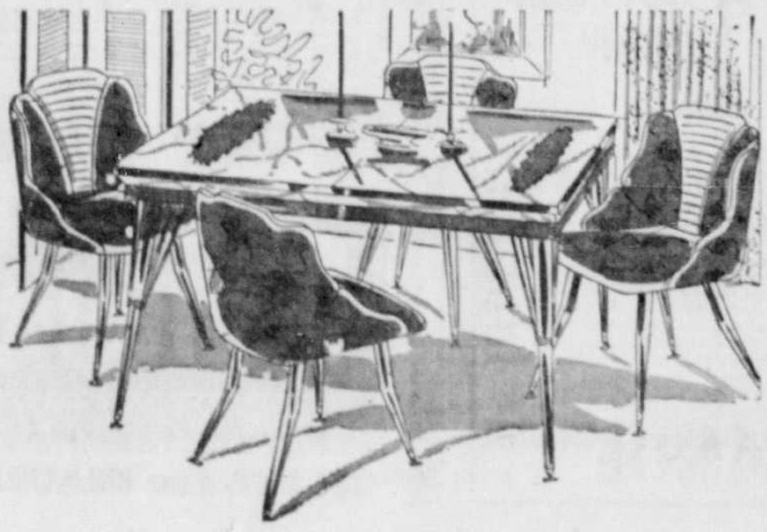

MOBILIER DE CHAMBRE, 3 MCX

PRIX FAUCHER

$195

AVEC GRAND TIROIR EN CEDRE 100% A L'EPREUVE DES MITES DANS LE BAS DU BUREAU TRIPLE

Toute récente création aux lignes vraiment modernes. Ce mobilier assurera la beauté de votre foyer et vous en serez orgueilleux à juste titre. Il comprend un bureau triple de 60" de long, un chiffonnier et un lit à tête-bibliothèque. Miroir biseauté à bascule, dessus et côtés des meubles polis à la main. Tiroirs à queue d'aronde. Choix de finis : "Cherry Cordovan" ou "Moka". **REG. $349**

TERMES FACILES SI DESIRE

DINETTE DE QUALITE A PRIX ECONOMIQUEMENT BAS !

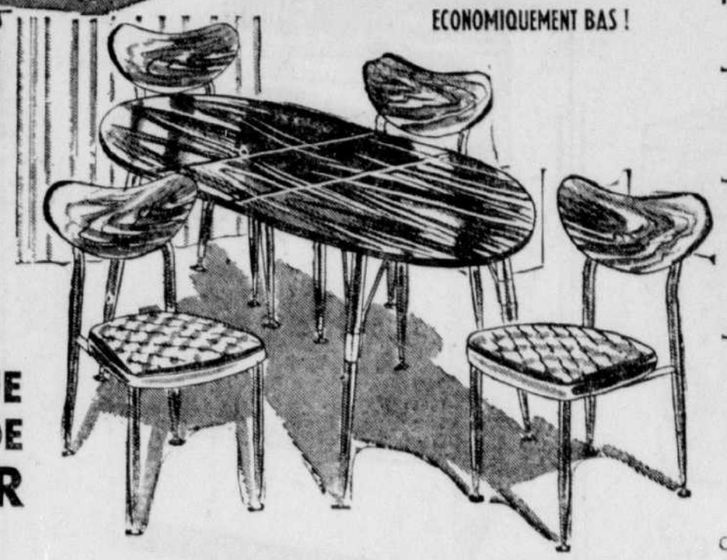

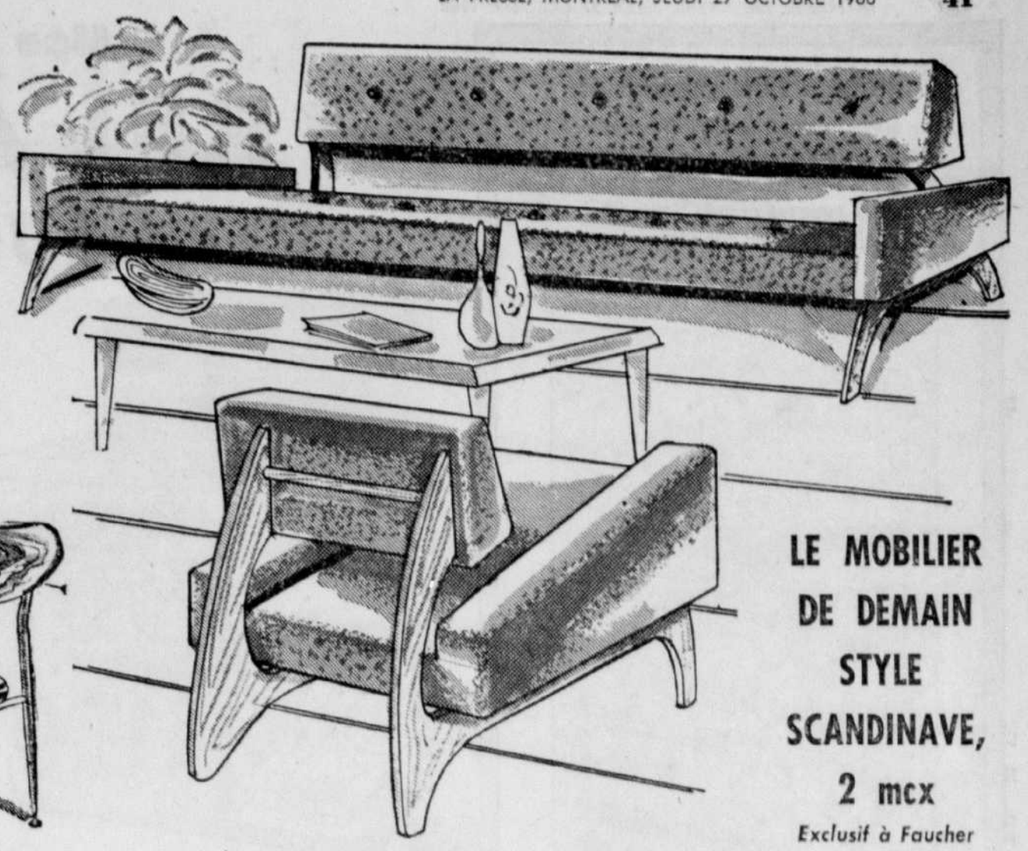

MAGNIFIQUE MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER
3 MORCEAUX

Grand bureau triple de 56". Les tiroirs sont à queue d'aronde et à coulisses centrales. Bureau surmonté d'un magnifique miroir ajustable, séparé en trois parties par des tiges de laiton solide. 1 chiffonnier et un lit régulier. Les dessus, côtés et devant des meubles sont finis au "lacquer" à la main. Teintes : "Persian Sienna" ou noyer. NOUVEAU MODELE 1960.

REG. $279.95
PRIX FAUCHER
$149

Comprenant grande table de 36" × 48" s'ouvrant à 60", avec dessus "Arborite" à l'épreuve du feu et des taches. Les chaises sont fabriquées en "Air Foam" et recouvertes de matériel nylon renforcé de "JERSEY BACK". Les dossiers sont de bois fini noyer, de forme ovale. Les pattes de la table sont renforcées d'une tige de métal pour plus de solidité. Variété de teintes. Rég. $199.

BAS PRIX FAUCHER
LES 5 MCX . . .
$99

Comprenant 1 sofa 4 places et 1 fauteuil avec sièges, dossiers et bras en véritable "Air Foam". Le siège est incliné de façon à vous procurer plus de confort. Le tout monté sur une construction de noyer solide. Le matériel est de peluche de première qualité, dans les plus jolies teintes. Il faut le voir pour le croire ! Venez constater la réelle valeur de cet ensemble de demain.

LE MOBILIER DE DEMAIN STYLE SCANDINAVE, 2 mcx

Exclusif à Faucher

REG. $489
SPECIAL : LES 2 MCX
$279

Immense VENTE "2 dans 1"

VENTE AGRANDISSEMENT
VENTE ANNIVERSAIRE

chez le Roi des bas prix

FAUCHER

TERMES FACILES SI DESIRE

LIVRAISON PAR TOUT LE CANADA

ATTENTION ! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidents de Montréal.

À l'occasion de sa

GRANDE VENTE "2 DANS 1"

FAUCHER offre à sa nombreuse clientèle UN DE CES MAGNIFIQUES CADEAUX AVEC CHAQUE ACHAT DE L'UN DES SPECIAUX QUI PARAISSENT DANS CETTE ANNONCE. Cette offre est pour remercier la population de l'encouragement qu'elle a accordé à cette maison progressive, essentiellement canadienne-française. NOS PRIX N'ONT PAS ETE AUGMENTES POUR CETTE OCCASION, comme pourront le constater ceux qui suivent nos annonces régulièrement.

Ne manquez pas de profiter de cette vente unique à Montréal, de ses aubaines incroyables à des bas prix quasi extraordinaires.

VOTRE CHOIX DE CADEAUX

- Table à téléphone en fer noir
- Panier à linge
- Oreiller en 'Air Foam'
- Sommier à lames
- Table à café
- Chaise berçante
- Tabouret chromé
- Cendrier en fer noir.

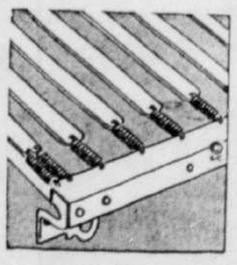

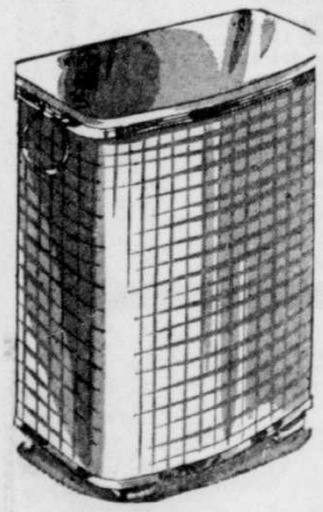

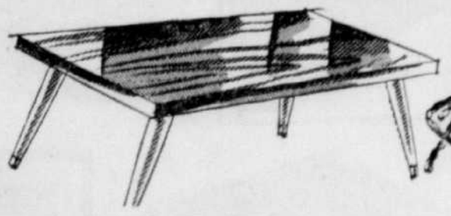

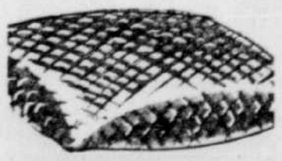

TOUS CES CADEAUX SONT ABSOLUMENT

GRATUITS

Aussi, cadeaux sur tout achat de mobilier de salon, de cuisine ou de chambre en montre à notre magasin.

MOBILIER DE CUISINE, 5 MCX

Rég. $89.95
$49.95

CHROME : Un modèle pour convenir au foyer moderne. Un prix pour convenir aux moins fortunés ! Ce mobilier est fabriqué pour une longue durée. Chrome garanti, chaises recouvertes de nylon résistant. Table 30" x 42", s'ouvrant à 54". Grand choix de couleurs pour dessus.

LIT CONTINENTAL

Rég. $129.95
BAS PRIX FAUCHER
$79.95

TOUT COMPRIS

comprenant : matelas, sommier et sommier-boîte, pattes et tête de lit. Le matelas est à ressorts et à surface lisse dans un des meilleurs coutils. La tête du lit est capitonnée et recouverte de matériel nylon renforcé de "Jersey Back" pour un entretien facile.

Autres modèles à partir de **$39**

Les Ameublements **Faucher** LTÉE

"Le Roi des Bas Prix"

"Le magasin où l'on amène ses vrais amis"

232 est, rue BEAUBIEN **CR. 1-4741**

ENTREPOSAGE GRATUIT JUSQU'A DEMANDE

Economies sans précédent

Mon magasin a été agrandi et complètement rénové, mais les aubaines sont toujours les mêmes . . . sensationnelles ! Ou plutôt, elles ont changé avec ma grande Vente "2 dans 1" ...elles sont devenues super-sensationnelles !

Roland Faucher

POELE ELECTRIQUE
CHATELET "TM" PAR BELANGER

Le cuisinière de 30 pouces Châtelet "TM" est moderne et d'un rendement efficace.
- Horloge Telechron contrôlant le four et la prise de courant utilitaire.
- Nouveau thermomètre pour la viande relié au tableau de contrôle, plus avertisseur automatique.
- Fenêtre Perma-Vue dans la porte du four.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE

LES PLUS GROSSES ALLOCATIONS DE L'ANNEE — marathon d'économies

Mon beau poêle
BELANGER
VENDEUR AUTORISÉ

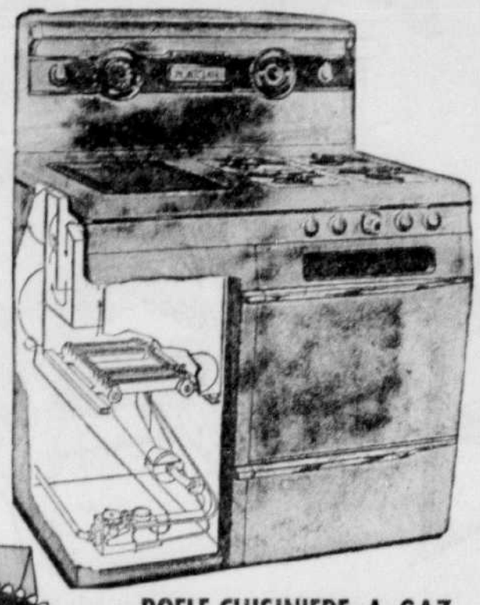

POELE-CUISINIERE A GAZ
Le "Montclair II"

LE NOUVEAU POELE-CUISINIERE LE PLUS EN DEMANDE ! FONCTIONNE AU GAZ PROPANE OU NATUREL.
- Combiné de 40 pouces • Chronomètre-contrôle TELECHRON automatique • Lumières indicatrices sur pare-graisse • Fenêtre Perma-Vue dans la porte du four • Thermostat "Uni-Matic" Harper sélecteur de flamme • Tiroir-grilleur • Brûleurs de dessus "Harper", avec centre-mijoteur • Brûleur à gaz de 30,000 B.T.U. pour chauffer, avec contrôleur fiable de température.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE

C'est le temps d'acheter et de profiter d'aubaines extraordinaires !

LE NOUVEAU POELE
CHATELET IV "T"

Voici quelques caractéristiques de la cuisinière électrique de 30 pouces:
- Rôtissoire dans un four de format familial.
- Thermomètre pour la viande, plus avertisseur automatique.
- Eléments, monotubes, faciles à nettoyer.
- Rebord du dessus en saillie qui empêche le dégouttement.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

Le "Flair II"
Modèle "T"

La nouvelle cuisinière à gaz de 30 pouces, automatique, qui fait merveille !
- Grand four à chaleur uniforme, avec thermostat.
- Allumage automatique des brûleurs du dessus.
- Chronomètre Telechron automatique.
- Fenêtre Norma-Vue dans la porte du four.
- Nombreuses autres caractéristiques.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE

POELE A GAZ
"Le Clairval II"

COMBINE A L'HUILE OU BOIS ET CHARBON
- Poêle très compact : 36" • Pour gaz naturel ou propane (L.P.) • Four émaillé avec thermostat Robert Shaw • Brûleurs de dessus "HARPER", avec centre-mijoteur, 2 réguliers et 2 géants • Allumage automatique des brûleurs du dessus, par allumeurs individuels "MICRO-LITE" • Allumage automatique du brûleur du four avec arrêt de sûreté 100% • Email-porcelaine blanc au Titane. Poignées et garnitures chromées • Minuteur — lampe dans le four — vitre "Perma-Vue" dans la porte du four — tiroir-grilleur — lampe fluorescente sur pare-graisse, etc.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE

Immense VENTE "2 dans 1"

VENTE AGRANDISSEMENT VENTE ANNIVERSAIRE

chez le Roi des bas prix

FAUCHER

TERMES FACILES SI DESIRE

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS ?

RASOIRS ELECTRIQUES

Lady Sunbeam LS4 (dames)	$18.95	$ 9.95
Bel-Ami	29.50	7.95
Lady Schick	19.95	9.95
Philishave tête rotative	A PRIX	REFAUCHE
Ronson	34.50	14.50
Sunbeam, modèle GZ	33.50	13.50
Remington, Rollectric	31.95	16.95
Sunbeam G	33.95	13.50
Remington, "Lady"	15.95	12.50
Remington, Auto/Home	31.50	20.95
Philishave, à piles	29.95	14.50
Remington, Rollomatic	34.95	19.95
Sunbeam, 333A	34.95	19.95
Schick, 3 vitesses	35.95	20.95
Schick Varsity	Spécial	9.95
Lady Ronson	15.95	10.50

POLISSEUSES ELECTRIQUES

Belltower	$59.5	$32.50
General Electric, 1959	59.00	32.70
Eureka	59.75	34.50
Hoover, modèle 5332	59.75	31.95
Fairbanks-Morse	59.00	34.50
Faucher	59.50	29.95
Sunbeam	59.95	34.50
Thor	59.00	31.00
RCA Whirlpool F-50	59.95	34.50
General Electric, 1959	59.00	32.70

FERS A REPASSER

Morphy-Richards, vapeur	$21.00	$10.50
Sunbeam, vapeur et sec	21.95	14.95
Sunbeam à sec A-9	12.95	5.95
Magic Maid	21.95	12.50
Westinghouse, vap. et sec	21.95	13.50
Presto, à vapeur et à sec	25.00	10.95
Hoover, à vapeur et à sec	26.00	14.90
G.E. F94, vapeur et sec	Spécial	14.95
G.E., (plume) F84	14.95	9.95

GRILLETTES

Toastess "Plain"	$ 9.95	$ 6.25
Samson Dominion	32.50	22.50
Sunbeam	45.95	33.50
Magic Maid avec gaufrier	39.75	16.75
Toastess avec gaufrier	15.95	8.50

ASPIRATEURS ELECTRIQUES

Hoover, 1336, avec acc.	$119.00	$59.95
Sunbeam, avec acc.	149.00	69.95
Lewyt, 120, avec acc.	99.00	62.50
Lewyt électronique '60	149.00	79.75
RCA Whirlpool E-90 avec accessoires	149.50	95.95
Lewyt 1959, Zephir	99.50	43.50
Hoover, 866, 1960	129.00	53.95
Westinghouse MC-4	119.00	64.95
Vak, balayeuse à main	18.95	10.95
Eureka 1010	139.00	67.50
Hoover 661-B	149.00	74.95
Hoover Pixie	59.00	37.50
Eureka, avec accessoires	99.00	63.00
Hoover 311	149.00	64.95
RCA Whirlpool E-60	129.00	59.95
Lewyt 111 électronique	129.95	79.95
Sunbeam, 630A	149.50	69.95

MACHINES A COUDRE

Necchi, portative	$169.00	$ 92.00
Homes, portative	99.00	49.00
Necchi, modèle BU103	359.00	240.00
Necchi, BU-AZA 110	404.50	270.00
Alfa, portative	189.50	99.00
Lasalle	109.00	49.00
Fleetwood avec cabinet	199.00	79.00

En vedette chez FAUCHER !

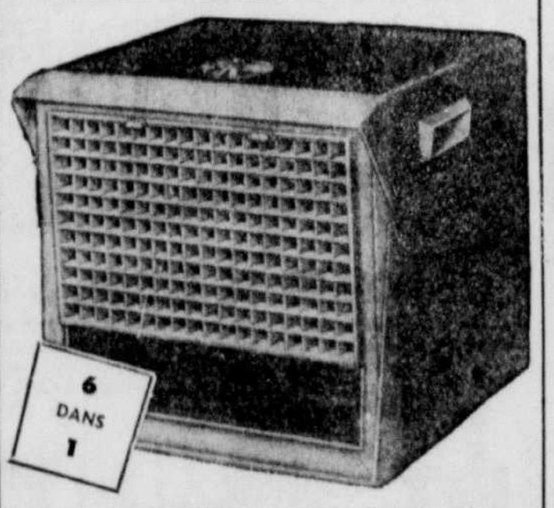

CLIMATISEUR "TRAVELAIRE"
PORTATIF

Rég. $89.50
BAS PRIX FAUCHER
$53.50

- RAFRAICHIT en été !
- AERE la nuit !
- CHAUFFE en hiver !
- FAIT CIRCULER la chaleur en hiver !
- HUMIDIFIE l'air sec !
- FILTRE en tout temps : CONFORT TOUTE L'ANNEE 6 DANS 1 !

ROTISSOIRE ROTATIVE

Cet élégant modèle fut conçu tout spécialement pour vous. Les nouvelles caractéristiques comprennent un couvercle renfermant un gril de type restaurant ainsi qu'une prise de courant minutée contrôlant tous vos appareils automatiquement.

BAS PRIX FAUCHER, à partir de
Modèle SUPREME **$39.95**

COUVERTURES D'AUTO
BAS PRIX FAUCHER
$1.45

54" x 86". En plaids écossais. Couleurs variées.

BOUILLOIRES

Super Electrique	$10.95	$ 7.95
Westinghouse	13.95	9.95
Dominion	10.50	7.50
Dominion, contrôle à vapeur		10.95
General Electric, K-47	15.95	10.95
General Electric vapeur contrôlée K-45	19.50	13.95

PLANCHES A REPASSER

Rid-Jid, ajustable 10	$19.95	$13.75
Rid-Jid, ajustable, 14-A	16.50	10.75
Rid-Jid, avec pad, No 1	29.95	17.95
Clipper	14.95	7.50
Rid-Jid, No 3	19.95	13.75
Beatty	21.50	12.50

PERCOLATEURS

Percolateur, 9 tasses	Spécial	$ 3.95
Westinghouse	19.95	14.50
Sunbeam, 10 tasses	34.50	28.95
Sunbeam, 8 tasses	37.50	26.75
Coffeemaster, Sunbeam	54.95	38.50
Magic Maid Chromé 15 t.	Spécial	16.95
Duralux Pride	Spécial	16.95

PRESTO

3½ pintes	$12.50
5 pintes	14.50

USTENSILES pour cuisson sans eau EN ACIER INOXYDABLE

"Regal"

BAS PRIX FAUCHER
$54.95

"Stainless Steele" 18.85 plis

- Casserole à légumes 2 pintes, avec couvercle, ou poêle à frire 8 pouces • Rôtissoire 4 pintes • Grande poêle à frire le poulet • 5 coupes à flan et à pocher les oeufs • Couvercle réversible à double usage • Ustensiles à céréales (appropriés à la rôtissoire) • Marmite à viande 6 pintes.

Ils font leur publicité eux-mêmes ! Achetez-en et vous verrez !

COUVERTURE ELECTRIQUE
A REGULATEUR DE CONFORT POUR LIT DOUBLE

Le réglage commode par "gros cadran" maintient automatiquement la même chaleur douce et reposante malgré tous les changements de température dans la chambre à coucher.

BAS PRIX FAUCHER **$14.95**

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher
ELECTRIQUE LTÉE

251 EST, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373

GRILLE-PAIN

Sunbeam, T-10	Spécial	$19.95
Toastmaster 1 B-24	29.00	19.95
Morphy-Richards	26.75	16.50
Toastess H-25	14.95	9.50
Hamilton Beach, g. 5 ans	29.50	20.75
Dormeyer	29.95	20.75
General Electric	26.50	19.25
Dominion, 2 tranches	19.95	13.95
Sunbeam, 135	34.95	25.95
Lasko	23.95	12.50
Toastmaster 1 B 21	26.95	17.50

POELES A FRIRE

Sunbeam (carrée) 10"	$23.95	$15.25
Sunbeam (carrée) 12"	29.50	19.95
Sunbeam, FLP	26.50	18.50
Torcan	19.95	10.95
Westinghouse F 12	21.95	16.95
Gen. Electric, SZB, car.	29.95	19.95
General Electric, S1	24.95	16.09

LAVEUSES DE VAISSELLE

Philco	$390.00	$270.00
Gen. Electric (Mobile)	390.00	229.00
Kelvinator (Mobile)	394.00	189.00
Westinghouse (Mobile)	379.95	229.00
Philco, Sinkunit	689.00	440.00
G. Elect., Undercounter	399.00	275.00
Moffat, "Amer." (mob.)	369.00	199.00
Admiral (Mobile)	369.00	189.00
Kitchen Aid	399.00	289.00

MALAXEURS

Sunbeam, 12w, 1960	$56.50	$36.95
Sunbeam junior	27.75	17.50
Dormeyer (hache-viande)	64.00	42.00
Dormeyer SM6	64.95	42.50
Sunbeam, 12, 1960	59.95	41.50
Sunbeam, 12C chromé	71.50	49.95
Hamilton Beach	64.50	44.00
Super 200 F	32.95	19.95
General Electric, MS	24.95	18.25
General Electric, M50	44.50	28.50

ROTISSOIRES

"Broil-Quick", Custom	$79.95	$49.95
"Broil-Quick", Capri	89.50	59.59
Casserole Sunbeam, SP3	32.50	17.50
Casserole Sunbeam, SP5	34.50	23.50
Suprême	69.00	39.95

LESSIVEUSES

	Rég.	Spécial FAUCHER
KELVINATOR, W30M, 1960, autom.	$319.95	$239.00
RCA WHIRPOOL, FA90, Sovereign, autom.	449.00	294.95
INGLIS "ROYAL"	489.50	309.00
INGLIS "CITATION"	429.50	269.00
INGLIS "SUPERB"	379.50	219.00
GEN. ELECTRIC, TWA-960, 1960, autom.	479.95	345.00
GEN. ELECTRIC, TWA-750, 1960, autom.	379.95	265.00
EASY, A18-11 automatique, de luxe, 1960	429.95	269.95
WESTINGHOUSE, L-127, automatique, 1960	274.95	209.95
FRIGIDAIRE, WCIC, 1960, Custom Imperial, automatique	469.95	329.00
MOFFAT-NORGE, MAW462, autom.	389.95	279.00
MAYTAG, 142, automatique, 1960	479.95	349.00
PHILCO, combinée, laveuse-sécheuse, CF6704	649.95	479.00
WESTINGHOUSE, F3P, avec pompe	179.95	99.00
GEN. ELECTRIC, SPG 20D, pompe	179.00	94.00
INGLIS, "CUSTOM", avec pompe	189.95	94.00
RCA WHIRPOOL, F-100, avec pompe	176.95	97.50

SECHEUSES

RCA WHIRPOOL, FD90, Sovereign	$339.00	$205.00
INGLIS "ROYAL"	369.50	215.00
INGLIS "CITATION"	319.50	190.00
INGLIS "SUPERB"	279.50	160.00
KELVINATOR, DE50M, 1960	239.95	179.00
KELVINATOR, DE20M, 1960	209.95	149.00
EASY, 318-11 automatique, de luxe, 1960	299.95	179.00
GENERAL ELECTRIC, TDA-930, 1960	349.95	249.00
GENERAL ELECTRIC, TDA-720, 1960	259.95	189.00
WESTINGHOUSE, D-127, automatique, 1960	199.95	159.00
FRIGIDAIRE, DCIC, 1960, Custom, Imperial	369.95	255.00
MOFFAT-NORGE, MDE-460	279.95	209.00
MAYTAG, 641, 1960	334.95	259.00

REFRIGERATEURS

	Rég.	Spécial FAUCHER
ROY, 1305, modèle 1960, 13 pi. c.	$349.95	$225.00
WESTINGHOUSE, RKAIO	289.95	189.00
WESTINGHOUSE, RGA, 13-1960, 13' autom., zone 0	479.95	319.00
ADMIRAL, 11CA50A, semi-autom., 11 pi. c.	349.95	279.00
ADMIRAL, 13M60, autom., zone 0, 2 portes	419.75	299.00
KELVINATOR, K22J8, 8 pi. cu.	279.00	178.00
GENERAL ELECTRIC, SKL130, 13', autom., zone 0	469.00	299.95
GEN. ELECTRIC, SLD131, 1960, 13', autom.	469.00	269.00
GEN. ELECTRIC, TLP120, 1960, 12', autom., zone 0	439.00	315.00
GEN. ELECTRIC, TLT130, 1960, 13', autom., zone 0	469.00	335.00
FAIRBANKS-MORSE, FM-13-1960, 13', autom., zone 0	419.95	289.00
McCLARY, Z1095, zone 0, autom., 10' cu.	359.95	215.00

POELES

KELVINATOR, KRS-305, automatique, 30"	$329.95	$180.00
KELVINATOR, KRM-30Z, automatique, 30" 1960	319.95	199.00
McCLARY, DE-30-06, 30", automatique, 1960	394.95	239.00
RCA WHIRPOOL, E-355, 1960, 30", automatique	339.95	175.00
FRIGIDAIRE, RDAG-38C60, autom., 30"	369.95	229.00
ADMIRAL, RG304, de luxe, 30", automatique, B.B.Q.	379.95	180.00
MOFFAT, 30E60W, automatique, 30"	299.95	219.00
MOFFAT, 30E65WR, automatique, 30", B.B.Q.	339.95	239.00
GENERAL ELECTRIC, TJC58, automatique, 30"	289.95	200.00

Au premier plan de la prochaine session fédérale, le CHÔMAGE

OTTAWA. (PC) — Il ne fait aucun doute que le débat sur le chômage sera certainement le plus violent de toute la session parlementaire, dont M. Diefenbaker a annoncé hier l'ouverture pour le jeudi, 17 novembre prochain.

La date d'ouverture de la quatrième session du 24e Parlement, élu le 31 mars 1958, n'a provoqué aucune surprise. M. Diefenbaker avait déclaré plus tôt que cette session débuterait avant Noël et la date annoncée avait déjà été prédite par la presse. Mais maintenant, c'est officiel.

Attaques de l'opposition

Par leurs demandes répétées, au cours des deux derniers mois, pour que le Parlement se réunisse en session d'urgence afin d'examiner le problème du chômage, les partis libéral et PSD ont déjà fixé leur position sur le champ de bataille.

Certaines personnes prédisent que le chômage, au cours de l'hiver prochain atteindra les pires proportions jamais enregistrées depuis les fameliques années '30 et que le nombre des sans-travail pourrait bien toucher un million. Voici un mois, le premier ministre Diefenbaker déclarait, dans un discours télévisé, que le gouvernement avait déjà des plans à soumettre au Parlement ; plans basés sur une optique réaliste de la situation.

Conseil de la Productivité

Il est presque certain qu'une partie de ce programme sera constituée par le projet gouvernemental d'un Conseil national de la productivité, qui sera soumis à l'approbation parlementaire. Cette idée a été acceptée, en principe, par les délégués à la conférence sur le chômage, qui représentaient l'entreprise privée, le syndicalisme, l'agriculture et autres secteurs de l'activité économique.

Mais ce conseil ne sera que consultatif et il ne constituera qu'un barreau de l'échelle devant conduire à la solution du problème. L'opposition demandera des mesures immédiates pour remédier à la situation. Signalons à ce propos qu'on a peu confiance dans le programme des travaux d'hiver du gouvernement, programme que l'on ne considère pas comme pouvant soulager considérablement les maux du chômage.

Une commission de neuf membres, dirigée par le ministre du Revenu M. Nowlan, s'est livrée pendant des semaines à un examen attentif de la situation du chômage et elle pourrait faire quelques propositions intéressantes qui pourraient faire baisser le ton de l'opposition dans ses réclamations.

L'assurance-chômage

L'état des fonds de l'assurance-chômage qui atteignaient $900,000,000 en 1956, avant les gros retraits de ces dernières années, sera sans doute examiné des plus attentivement ; cependant la situation apparaît aujourd'hui légèrement améliorée. En effet, le 30 juin 1960, le fonds de l'assurance-chômage était de $296,000,000. En août, le 31, il était remonté à $313,000,000 et le 30 septembre, il atteignait $319,000,000.

En faisant commencer la session deux mois plus tôt que de coutume, le gouvernement espère qu'elle ne s'étirera pas jusqu'au milieu de l'été, comme ce fut le cas cette année, où la session, la plus longue de l'histoire canadienne, a duré 146 jours, soit du 14 janvier au 10 août.

Discours du Trône

Le programme du gouvernement sera exposé dans le discours du trône que lira le gouverneur général Vanier à 3 h. p.m., le 17 novembre, à la Chambre du Sénat.

Le jour suivant, soit le vendredi, sera consacré au proposeur et au secondeur de l'adresse en réponse au discours du trône.

Le programme des dépenses du gouvernement sera probablement présenté en janvier, alors que le budget peut être attendu en mars.

Le nouvel accord fiscal avec les provinces, qui doit entrer en vigueur le 1er avril 1962 devrait être également présenté devant le Parlement pour approbation. Il est à espérer que le Parlement aura à se pencher sur l'entente canado-américaine concernant l'aménagement du fleuve Columbia où l'on doit commencer prochainement les travaux de dragage.

La revision de la loi sur l'immigration, qui avait été renvoyée au cours de la dernière session, pourrait également réapparaître au début de l'année.

La situation du marché du pétrole, qui a été l'objet d'une étude prioritaire, pourrait bien engendrer l'adoption d'une loi. Le gouvernement a en main les recommandations de la commission Rand, relativement à la crise des charbonnages. A ce propos, l'on a déjà prédit l'adoption de nouvelles lois.

La question des tarifs marchandises redeviendra d'actualité puisque l'actuelle loi réduisant les tarifs à la faveur de

Voir CHOMAGE en page 56

MAGASINS A LOUER

CENTRE D'ACHAT DE SALABERRY

Boul. de Salaberry entre boul. Persillier et l'Autoroute

OCCUPATION EN NOVEMBRE

Locataires actuels :
- Epicerie A & P
- Banque de Montréal
- Buanderie Troy
- Pâtisserie Cantors
- Salaberry Delicatessen
- Le Petit Salon Inc. magasins de chaussures
- Pharmacie

Locaux libres pour :
- Comptoir de cadeaux
- Salon de barbier
- Quincaillerie
- Vêtements d'enfants
- Vêtements pour hommes ou femmes
- Papeterie et jouets
- Magasin de variétés
- Boutique de lingerie
- Articles de sport

Pour renseignements sur la location :

MURRAY WAXMAN — BUREAU : FE. 4-2517 SOIR : RI. 4-3200

12055, rue de Poutrincourt — OU EN FIN DE SEMAINE

Imbattable, cette bonne saveur "de bon café"

...à ce prix imbattable pour de bonnes économies

Immense VENTE "2 dans 1"

VENTE AGRANDISSEMENT VENTE ANNIVERSAIRE

chez le Roi des bas prix

FAUCHER

TERMES FACILES SI DESIRE

Manteaux de fourrure synthétique "GENRE TUXEDO"

Très belle imitation, chaud, durable, Charcoal et gris, gr. 8 à 20.

PRIX FAUCHER $39.88

VOYEZ NOS MILLIERS DE SPECIAUX AU 2e ETAGE

UNE nouvelle... BOTTINES 'SUPER CRAC'

Pour enfants, importées de France, gr. 6 à 12, garantie de marche de 800 milles.

REG. $4.95 $3.50

BEAUX CHOIX DE SOULIERS POUR DAMES A PRIX FAUCHER

VENEZ VOIR le plus grand assortiment de SKIS "ARLBERG" et patins "DAOUST" à Montréal à prix faucher

GRAND ASSORTIMENT DE JOUETS A PRIX FAUCHER

SERVICE DE VAISSELLE $1.69
"CRANE" MOBILE $4.98
POUPEES $8.49
MALAXEURS A CIMENT $3.98
GUITARES $1.39

TRES GRAND CHOIX D'ANIMAUX DE PELUCHE A PRIX REFAUCHER

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher CONFECTION

EXTRA-SPECIAL

POUR HOMMES

GRAND CHOIX DE CAR-COAT EN NYLON

CAR COAT

100% laine, idéal pour l'automne, style à la vogue, choix de teintes, brun, bleu et noir. Grandeurs : 34 à 46.

Rég. $16.95 Prix Faucher $8.59

PARDESSUS D'AUTOMNE TOUT LAINE

Choix de couleurs et de grandeurs. Matériel tissé en Angleterre.

PRIX FAUCHER $25.88

PROFITEZ-EN !

VISITEZ LE DEPT. DES GARÇONS SUR LE 1er PLANCHER

TERMES FACILES SI DESIRE

Manteaux de LAINE POUR DAMES ET JEUNES FILLES avec collet de fourrure synthétique

Pour l'hiver, très chaud, importé, matériel résistant à l'humidité. Choix de couleurs. Gr. 8 à 16. Rég. $49.50

Special $25.88

Manteaux pour FILLETTES

Pure laine, avec ou sans collet de fourrure. Choix de couleurs. Grandeurs 6x à 14. Rég. $19.95.

Special $12.69 et plus

Special

PNEUS A NEIGE "Firestone"

	Prix Rég.	Prix Faucher
520 x 13 Tubeless	25.95	20.45
750 x 14 Tubeless	31.50	22.85
670 x 15 Tubeless	31.50	22.95
710 x 15 Tubeless	35.15	25.65

SPECIAL WINTERMASTER TIRES 670 x 15 Spécial Faucher $15.95

SPECIAL 750 x 14 Tubeless Nylon 750 x 14 Tubebless Nylon $17.95

DÉPARTEMENT DE LA CONFECTION—235 EST, BEAUBIEN

MOTS CROISÉS

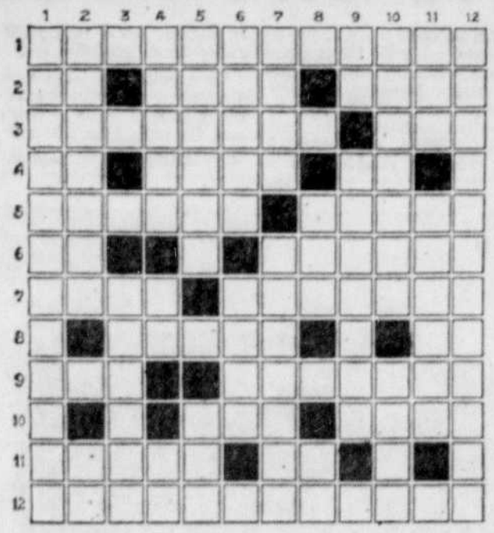

Horizontalement

1—Transformation d'un pays en un territoire dépendant de la métropole.
2—Petit ruisseau. — Orna. — Manche d'un pinceau.
3—Qui se décide difficilement à agir. — Figure héraldique en forme de T.
4—Possessif. — Femme d'un rajah — Pronom personnel.
5—Ignorant — Homme dédaigné.
6—Symbole du sodium—Doux et caressants.
7—Petite baie — Pipe à long tuyau.
8—Action d'un oiseau qui prend son vol. — Abréviation de Potentiel Hydrogène.
9—Atome portant une charge électrique. — Union illicite entre parents.
10—Sans inégalités. — Peu de chose.
11—Sacs de linge qui enveloppent les oreillers. — Terminaison.
12—Prendre la résolution de faire une chose et la commencer.

Verticalement

1—Juriste spécialisé en matières criminelles.
2—Tempête violente.—Année.
3—Flaira.
4—Drame mis en musique.—En les. — Terminaison.
5—Jeu de mutation de l'orgue. — Fait usage.
6—Principe odorant de la racine d'iris. — Angle.
7—Rendu sale. — Sac à gibier.
8—Pieu aiguisé à un bout.—Note.
9—Possessif. — Construire en forme de talus.
10—Espace de temps pendant lequel une fonction est remplie par un autre que par le titulaire. — Va bien, convient à.
11—Retrancha. — Sot, absurde.
12—Affaiblissement de la force nerveuse accompagné de troubles mentaux.

Solution demain

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	R	A	N	D	I	R	■	M	O	I	S
2	O	U	V	E	R	T	U	R	E	■	R	A
3	N	■	E	B	A	H	I	■	A	B	A	T
4	I	F	■	R	I	O	N	S	■	R	■	I
5	M	A	K	A	N	S	E	T	T	E	■	R
6	E	M	U	S	■	■	■	A	U	T	R	E
7	N	E	■	K	E	R	A	T	I	T	E	■
8	T	U	B	A	■	E	M	U	L	E	■	P
9	■	S	A	■	L	I	B	R	E	■	C	R
10	M	E	R	■	U	N	I	E	■	P	O	U
11	A	■	D	O	■	■	G	■	M	O	R	D
12	T	R	A	N	S	F	U	G	E	■	S	E

Solution du dernier problème

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 28 OCTOBRE :
Les natifs de ce jour auront un dynamisme étonnant qui leur permettra de se tirer d'affaires là où d'autres échoueraient. De belles qualités d'ordre, de constance et de persévérance dans le travail leur assureront des réussites exceptionnelles. La vie sentimentale sera riche et sans histoires.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Secouez-vous un peu pour profiter d'une activité commerciale et générale meilleure. Vous retrouverez votre dynamisme habituel sans trop de difficultés. Bien des projets insuffisamment mis au point pourraient échouer en cours de route.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Des obstacles se présenteront sur votre route auxquels il est préférable de ne pas vous heurter. Des questions de sympathie personnelle se mêleront au travail, compliquant la situation. Sur le plan sentimental, certaines tentations.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Votre personnalité peut jouer à plein et vous rendre de grands services si vous savez vous imposer. Toutefois, une attitude trop cassante peut vous causer de petits ennuis. Ne cherchez pas l'amour parmi vos relations de travail.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Vos affaires de coeur seront influencées par des circonstances qui n'auront rien à voir avec le sentiment. Elles proviennent surtout de l'entourage de la personne aimée. Dans la famille, il se peut qu'il y ait quelques petits accrochages.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Vous aurez aujourd'hui beaucoup de travail et dans des conditions assez difficiles. Les initiatives que vous prendrez à la maison ne seront peut-être pas bien comprises, mais il ne faut rien prendre au sérieux. Journée favorable en amour.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Cas tout à fait exceptionnel d'une journée sans aucune configuration astrale. Les résultats dans le domaine professionnel ne seront pas heureux. En amour, n'oubliez pas que ce qui importe le plus est le présent.

La Balance (du 23 sept. au 22 octobre) — Durant cette journée, vous sortirez de la routine de vos occupations ordinaires et le succès vous favorisera. Vie privée animée, voyage possible, quoique très court, mais pouvant être favorable sur le plan de la profession.

Le Scorpion (du 23 octobre au 21 novembre) — Compte tenu de la vivacité de votre caractère et de celle probable de votre entourage, tout se passera normalement chez nous. Vous aurez quelques succès de société qui pourraient donner naissance à une intrigue sentimentale passagère.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Pour les natifs de votre signe, la journée sera favorable à toutes les activités non commerciales et à leur préparation. En particulier les recherches littéraires ou scientifiques. Les événements de votre vie sentimentale ne vous donneront qu'une satisfaction mitigée.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 jan.) — Quelle que soit votre branche d'activité, les probabilités sont pour que vous ayez à faire face à de légers contretemps. Malgré tout, bonnes perspectives sur le plan matériel. Quiétude sentimentale et bonheur familial.

Le Verseau (du 21 jan. au 19 fév.) — Si votre profession est plus ou moins directement en rapport avec l'art, il y aura aujourd'hui un certain fléchissement dans votre activité. Une belle éclaircie sur le plan du coeur.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Votre activité professionnelle suivra son cours normal et elle vous permettra de rencontrer un nombre de personnes de plus en plus étendu dans votre branche. Si vous avez des points délicats à discuter dons vos affaires sentimentales, tâchez de gagner du temps.

ON NE CHANGE GUERE

TARZAN

MOCO

PHILOMENE

PILOTE TEMPETE

LE SURHOMME

LE FANTOME

LE PAPA DE LILI

LES TERRIENS

MON ONCLE

À LA TV

2—CBFT : Montréal 5—WPTZ : Plattsburg
3—WCAX : Burlington 6—CBMT : Montréal
4—CFCM : Québec 7—CHLT : Sherbrooke
8—CJSS : Cornwall

JEUDI

4.00 P.M.
3: Brighter Day
4: La Jardinière
5: Make Room For Daddy
6,8: Cartoons
7: Menu à la Carte
4.15 P.M.
2: Long métrage
3: Secret Storm
4.30 P.M.
3: The Edge of Night
4: Siège réservé
5: Here's Hollywood
6,8: Just Mary
7: Théâtre du Far West
4.45 P.M.
6,8: Junior Roundup
5.00 P.M.
3: Chuckwagon Tales
5: Rocky and His Friends
5.30 P.M.
5: Sun Valley Rangers
6,7: Roy Rogers
8: Popeye Theatre
5:55 P.M.
2: Nouvelles sportives
3: Living and Learning
6.00 P.M.
2: Charlot
3: Headlines
4: Dessins animés
5,8: News, Sports
6: Bachelor Father
7: Ti-Blanc Richard
6.15 P.M.
3: World of Sports
8: Movie
6.30 P.M.
2: Téléjournal
3: News
4: Nouvelles
5: Cartoon Carnival
6: Metro
7: Télé-Bulletin
6.45 P.M.
2: Ce soir
3: Doug Edwards
4: Cinéfeuilleton
6: CBC TV News
7: Météo. Sports
6:50 P.M.
2: Révélations
6.55 P.M.
6: Sports
7.00 P.M.
2: Histoire à suivre
3: Jim Backus Show
4: Nouvelles sportives
5: The Deputy
6: Seven-O-One
7: Les 3 Notes
7.15 P.M.
2: Edition métropolitaine
4: Panorama
7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: The Witness
4: Telle est l'histoire
5: U S Marshall
6: Perry Moss Show
7: Faites-le vous-même
7:45 P.M.
2: Les Collégiens Troubadours
7: Téléphone sonne
8: Dateline Seaway Valley
8:00 P.M.
2, 4, 7: Clé de sol
5: Donna Reed Show
6: Live A Borrowed Life
8: Sea Hunt
8:30 P.M.
2,4,7: Filles d'Eve
3: CBS Reports
5: Bat Masterson
6, 8: Klondike
9:00 P.M.
2, 4, 7: Rendez-vous avec Michelle
5: Bachelor Father
6, 8: Fancy Free
9:30 P.M.
2,4,7: L'Heure du Concert
3: Person To Person
5, 6: Ernie Ford Show
8: Movie
10:00 P.M.
5: You Bet Your Life
6: Lock Up
10:30 P.M.
2,4,7: Reportage
3: June Allyson Show
5: Manhunt
6: Sea Hunt
11:00 P.M.
2,4,7 : Téléjournal
3,5,6,8 : News
11:15 P.M.
2,4: Nouvelles sportives
3: Movie
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7: News Round-Up
8: Sports
11:22 P.M.
2, 4: Commentaires
5: Sports Final
11:30 P.M.
2: Figures de Théâtre
6: Feature Film
7: Mystery Night
8: Award Theater

VENDREDI

CBFT — Canal 2
P.M.
3:00—Musique
4:15—Long métrage: "Deux mille femmes"
5:55—Nouvelles sportives
6:00—Les Frères Obus
6:30—Téléjournal
6:45—Ce soir
6:50—Révélations
7:00—Histoire à suivre
7:15—Edition métropolitaine
7:30—Cinéfeuilleton
7:45—Pour elle
8:00—Découvertes
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international "Les souvenirs ne sont pas à vendre"
10:45—Abat de rigueur
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaires
11:30—Cinéma: "Hôtel du rendez-vous"

WCAX — Canal 3
A.M.
8:00—CBS News
8:15—Captain Kangaroo
9:00—Star Performance
9:30—TV School
10:00—December Bride
10:30—Video Village
11:00—I Love Lucy
11:30—Clear Horizons
P.M.
12:00—Love of Life
12:30—Search for Tomorrow
12:45—Guiding Light
1:00—News
1:15—Swinghillies
1:30—As the World Turns
2:00—Mixing Bowl
2:30—House Party
3:00—The Millionaire
3:30—The Verdict is Yours
4:00—Brighter Day
4:15—Secret Storm
4:30—Edge of Night
5:00—Chuckwagon Tales
5:45—Living and Learning
6:00—Headlines
6:10—Sports — Weather
6:30—News — D. Edwards
7:00—You Can Quote Me
7:30—Family Classics
8:30—Route 66
9:30—Mr. Garlund
10:00—Twilight Zone
10:30—Eyewitness
11:00—News

CFCM — Canal 4
P.M.
2:00—Musique
3:00—Fémini-thé
3:30—La Jardinière
4:00—Siège réservé
5:30—Capitaine Tombola
6:00—Musique en dinant
6:30—Nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:15—Panorama
7:30—Québec appelle
7:45—Pour elle
8:00—Découvertes
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—Abat de rigueur
11:00—Téléjournal
11:22—Commentaires

WPTZ — Canal 5
A.M.
9:00—Highway Holidays
9:30—TV School Time
10:00—Dough Re Mi
10:30—Play Your Hunch
11:00—The Price is Right
11:30—Concentration
P.M.
12:00—Truth Or Consequences
12:30—It Could Be You
1:00—News
1:15—For You Madame
2:00—Jan Murray Show
2:30—Loretta Young
3:00—Young Dr. Malone
3:30—From These Roots
4:00—Make Room For Daddy
4:30—Here's Hollywood
5:00—Rin Tin Tin
5:30—Cartoon Carnival
6:00—News — Sports
6:30—Don Raven
7:30—Leave it to Beaver
8:00—The Untouchables
9:00—Roll Telephone Hour
10:00—Michael Shayne
11:00—News

CBMT — Canal 6
P.M.
1:30—Montreal Matinee
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School Time
2:30—Open House
3:30—The Verdict is Yours
4:00—Trouble with Father
4:30—Junior Roundup
5:30—Fury
6:00—Rendez-vous
6:30—Métro
6:45—News — Sports
7:00—Seven-O-One
7:30—Wyatt Earp
8:00—Country Hoedown
8:30—Perry Mason
9:30—Danger Man
10:00—Have, Gun, Will Travel
10:30—Peter Gunn
11:00—CBC TV News
11:15—Viewpoint
11:27—Sports Final
11:32—Feature Film

CHLT — Canal 7
A.M.
11:00—L'Heure de Pierrot
P.M.
12:00—L'Anglais télévisé
12:30—Actualité féminine
12:45—Première édition
1:00—Pot-pourri féminin
2:00—Matinee Theatre: "Crime Doctor"
3:30—Cinéfeuilleton
4:00—Menu à la carte
5:30—Whirlybirds
6:00—Melody Ranch
6:30—Nouvelles
6:50—Edition Sportive
7:00—Club du rythme
7:30—Vie dans nos Forêts
7:45—Pour Elle
8:00—Découvertes
8:30—Jeunes visages
9:00—Cinéma international
10:45—Abat de rigueur
11:00—Téléjournal
11:15—News Round-Up

CJSS — Canal 8
P.M.
12:30—Romper Room
1:30—Cartoons
2:00—The Afternoon Show
2:30—Open House
3:30—Verdict is Yours
4:00—Cartoons
4:30—Friendly Giant
4:45—Junior Roundup
5:30—Popeye Theatre
5:45—Learn to Draw
6:00—News — Sports
6:15—Movie : "Belle Starr"
7:45—Dateline Seaway Valley
8:00—Country Hoedown
8:30—Perry Mason
9:30—Danger Man
10:00—Have Gun — Will Travel
10:30—Jim Bowie
11:00—News
11:15—Sports
11:30—Movie : "Run For The Sun"

RADIO

AU CADRAN AM : CKAC 730 ; CBF 690 ; CBM 940 ; CFCF 600 ; CJAD 800 ; CKVL 850 ; CKGM 980 ; CJMS 1280.
AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. ; CBF-FM 95.1 mc. ; CBM-FM 100.7 mc. ; CFCF-FM 106.2 mc.

JEUDI — CKAC

5:00 P.M. — **Nouvelles** Jeux de dames
6:00 P.M. — **Nouv.** — Musique
6:10 P.M. — Courses
6:15 P.M. — Dans l'creux de l'oreille
6:20 P.M. — Forum des sports
6:30 P.M. — Le monde ce soir
6:40 P.M. — Commentaires
6:45 P.M. — On veut savoir
7:00 P.M. — Rosaire
7:15 P.M. — Noces d'or
7:20 P.M. — Variétés
7:30 P.M. — Bella musica
8:00 P.M. — **Nouv.** - Evénements
8:10 P.M. — Club sportif
8:30 P.M. — Gordon Fleming et son Trio
8:55 P.M. — **Nouvelles** Le Bel de nuit
10:45 P.M. — Revue des **nouv.**
11:00 P.M. — Bonsoir les sportifs
11:10 P.M. — Le Bel de nuit
12:00 A.M. — **Nouv.** — Le Bel de nuit
1:00 A.M. — **Nouvelles** La pensée du soir

VENDREDI — CKAC

5:55 A.M. — **Nouvelles**
6:00 A.M. — Messe
6:30 A.M.—**Nouv.** — Bonjour gaieté
7:00 A.M. — **Nouv.** — Bon matin avec Pellerin
7:30 A.M. — **Nouv.**—G. Pellerin
7:45 A.M. — Oratoire
8:00 A.M. — **Nouv.**—G. Pellerin
8:30 A.M. — **Nouv.**—G. Pellerin
9:00 A.M. — **Nouv.** — Du "Pep avec J. Duceppe
10:00 A.M. — **Nouv.** — Un "Beu" de tout
11:00 A.M. — **Nouv.** — La revue de Michel Noël
11:30 A.M.—Le grand argentier
11:45 A.M. — Michel Noël
11:55 A.M. — Devinette
12:00 MIDI — Angélus — **Nouv.**
12:05 P.M.—Club 93
12:15 P.M.—Chansons du midi
12:30 P.M.—Coeur à Coeur
12:45 P.M.—Pierre Chouinard
1:00 P.M.—**Nouv.** — $50 par jour
1:20 P.M.—Du "Pep avec Jean Duceppe
1:45 P.M. — Blague express — Du "Pep"
2:00 P.M. — **Nouv.** — A. & P. vous appelle
2:30 P.M. — Chansons d'amour
3:00 P.M. — **Nouv.** — R.S.V.P.
3:30 P.M. — Bonne Chance — R.S.V.P.
4:00 P.M. — **Nouv.** — Evénements sociaux
4:30 P.M. — Radio Sacré-Coeur
4:45 P.M. — Une vedette chante

5:30 A.M.
CKVL, Radio-Journal des agriculteurs
CKVL-FM, Récital de chant
CFCF, Morning Show
CJAD, Bill Roberts
6:00 A.M.
CBF, Nouv. CBF Métropolitain
CKVL, Nouv., Parade des vedettes
CKVL-FM, Virtuosité
CJMS, Nouv.—Sports — R. Lemay
CBM, News, Concert
CKGM, Don Tyler
CJAD, News — B. Roberts
6:15 A.M.
CKVL, Prière
CJAD, Sacred Heart
CKGM, Editorial
CJMS, Prière de l'ouvrier
6:30 A.M.
CKVL, Vive le matin
CKVL-FM, Musique de fanfare
CJAD, Bill Roberts
CKGM, News
CJMS, Nouv — Message spirituel
6:45 A.M.
CKVL, Journal du matin
CJMS, Editorial
CKGM, Jamieson
7:00 A.M.
CBF, Nouv. — Prière
CKVL-FM, Concert
CJMS, Nouv — R. Lemay
CKVL, Vive le matin
CBM, News, Concert
CKGM, News, Weather, Editorial
CJAD, News — B. Roberts
CFCF, Morning Show
7:15 A.M.
CJMS, Message spirituel — Sports
CBM-FM, Divertimento
7:30 A.M.
CBF, Nouv. CBF Métropolitain
CJMS, Nouv. — R. Lemay
CKVL, En route
CBM, News, Concert
CJAD, News — B. Roberts
7:45 A.M.
CKVL, Nouvelles
CJMS, Edit.—Sports
CBM, Plain Talk
CKGM, Don Tyler
8:00 A.M.
CKVL-FM— Symphonie
CKVL, Bonjour Messieurs-Dames
CJMS, Nouv. — R. Lemay
CBM, News, Reports
CKGM, News,
CFCF, Morning Show
CJAD, News — B. Roberts
8:15 A.M.
CBF, Radio-Journal
CJMS, Sports — Prière
8:30 A.M.
CBF, Chez Miville
CKGM, News
CJMS, Nouvelles
CJAD, News — B. Roberts
CBM, Time Out
8:45 A.M.
CJMS, R. Lemay — Voisine idéale
CBM, Concert
9:00 A.M.
CKVL, Les amoureux du matin
CJMS, Nouv — R. Lemay
CKVL-FM, Voix célèbres
CJAD, News — B. Roberts
CKGM, News
9:30 A.M.
CBF, Partage du matin
CKVL-FM, Ouverture
CJMS, Nouvelles Janette
CBM, Town Talk
CKGM, Bob, Washington
CFCF, House Party
CJAD, Red Dewar
9:45 A.M.
CKVL, Nouvelles
CJMS, L. Lemay — Maman du jour
CKGM, Editorial
CBM, Court of Opinion
10:00 A.M.
CBF, Fémina
CKVL-FM, Tour du monde en musique
CKVL, Vive la vie
CFCF, Bob Dell
CKGM, News
CJMS, Nouv. — S. Bélair
CJAD, News — R. Dewar
10:15 A.M.
CBF, Psychologie
CJMS — Bélair — Janette
CBM, Kindergarten
10:30 A.M.
CBF, Coquelicot
CKVL-FM, Concerto
CJMS, Nouvelles S. Bélair—Janette
CBM, News, M. McCormick
CFCF, Bob Dell
CKGM, News
10:45 A.M.
CJMS, Petite clinique
CKVL, Nouvelles
CBM, For Consumers
CKGM, Open Mike
11:00 A.M.
CBF, Un Homme et son péché
CKVL-FM, Fiesta
CKVL, Chansonnettes
CJMS, Nouv., S. Bélair, Voisine
CBM, National School
CJAD, A & P Calling
CKGM, News
11:15 A.M.
CBF, Vies de femmes
CKGM, Problems
CJMS, S. Bélair
11:30 A.M.
CBF, Joyeux Troubadours
CKVL-FM, Tour de Valse
CKVL, Chansonnettes
CBM, House of Horton
CJAD, Red Dewar
CKGM, News, Feature
CJMS, Nouv., S. Bélair, Janette
11:45 A.M.
CJMS, S. Bélair
CKVL, Chansons — Nouvelles
CJAD, Money Man
CBM, The Archers
MIDI
CKVL-FM, Musique d'Hawaii
CBF, Jeunesse dorée
CJMS, Nouv., Sécurité
CJAD, N'a R. Dewar
12:15 P.M.
CBF, Les visages de l'amour
CJMS, Nouv., Janette, Sécurité
CKVL, Edition spéciale
CBM, Don Messer
CJAD, News Quiz
CKGM, Doc Stone
12:30 P.M.
CBF, Réveil rural
CKVL-FM, Musique de Liszt
CKVL, Dr Claudine
CJMS, Nouvelles Sportorama, Janette
CBM, Market Quotations
CJAD, Gene Kirby
CKGM, News
12:45 P.M.
CJMS, S. Bélair.
CKVL, Chansonnettes
1:00 P.M.
CBF, Radio-Journal
CKVL-FM, Accordéon
CKVL, Ruff sur l'onde
CJMS, Nouv, S.Bélair
CBM, News
CKGM, Favourites
CJAD, News — G. Kirby
1:15 P.M.
CBF, A votre intention
CJMS, Editorial
CKVL, Hit Parade
CBM, Tommy Hunter
CKGM, Editorial
1:30 P.M.
CKVL-FM, Joue Tzigane
CKGM, News
CJMS, Nouv., Janette
CJAD, G. Kirby
CFCF, News
1:45 P.M.
CBF, Arc-en-ciel
CJMS, S. Bélair Maman du jour
CKVL, Nouvelles
CFCF, G. Herbert
CBM, John Drainie
CKGM, Feature
2:00 P.M.
CBF, Chefs-d'oeuvre
CKVL-FM, Compositeurs célèbres
CJMS, Nouvelles J. Lajoie
CBM, News — Trans-Canada Matinee
CKVL, Vie sociale, Variété théâtre
CFCF, Gerry Herbert
CKGM B. Washington
CJAD, News, G. Kirby
2:15 P.M.
CKVL, Sociality Yours
2:30 P.M.
CKVL-FM, Sérénade
CJMS, Jean Lajoie
CKVL, Variété
CKGM, Housewives' Choice
2:45 P.M.
CKGM, Trading Post
3:00 P.M.
CBF, Variétés
CKVL-FM, Musique de ballet
CJMS, Nouvelles, J. Lajoie, Voisine
CKVL, Willie Lamothe
CJAD, News, G. Kirby
CBM, Chicho Valley
CKGM, News, Golden Music
CFCF, G. Herbert
3:30 P.M.
CJMS, Nouv., Dame de coeur
CKVL, Nouvelles W. Lamothe
CKVL-FM, Les orgues mélodieuses
CBM, Prairie Playhouse
CKGM, News,
4:00 P.M.
CBF, Nouv. — Demi-heure avec...
CKVL-FM, Les cordes qui chantent
CJMS, Nouv., Sécurité, Dame de coeur
CKVL, Hit Parade
CFCF, Big '60
CBM, N'a, Encores
CJAD, News — M. Stephens
CKGM, Ray Stevens, Hits today
4:30 P.M.
CBF, Votre goût est le nôtre
CKVL, Nouv. — Hit Parade
CKVL-FM, Extraits d'opéra
CBM, Tempo

Ce n'est pas un rêve ! Ceci peut vous arriver !...
...si vous magasinez sur le plateau Mt-Royal

GAGNEZ
$25,000.00
EN ARGENT SONNANT

GAGNEZ AUSSI
13 AUSTIN 850 !

- La plus spacieuse des petites voitures
- La plus belle des petites voitures
- La plus économique des petites voitures
- La plus nouvelle des petites voitures
- L'automobile de rêve
- L'automobile que madame aimera conduire

Une AUSTIN 850 est tirée à chaque semaine

Quel BONHEUR !

Quelle JOIE !

OUI ! VOUS POUVEZ DEVENIR RICHE DU JOUR AU LENDEMAIN
SI VOUS FAITES TOUS VOS ACHATS SUR LE PLATEAU Mt-ROYAL

LA SEULE CONDITION POUR GAGNER

Magasinez d'abord sur le Plateau Mt-Royal Entrez ensuite chez un marchand identifié par des flèches jaunes. Seuls ces marchands vous remettront des billets pouvant vous faire gagner la FORTUNE de $25,000 et une des treize automobiles Austin 850.

QUI GAGNERA CETTE FORTUNE ?

Celui ou celle qui aura fait ces achats sur le Plateau Mt-Royal d'ici au 31 décembre prochain.

TOUT MONTREAL EN PARLE !

Oui, tout Montréal est en émoi et avec raison. Seuls les marchands du Plateau Mt-Royal peuvent vous rendre riches du jour au lendemain. Donc magasinez chez eux !

EXIGEZ TOUJOURS VOS COUPONS

Un dollar d'achat vous donne droit à un coupon, deux dollars deux coupons et cent dollars cent coupons. Exigez-les.

AVIS !

LES MARCHANDS DU PLATEAU MONT-ROYAL SONT OUVERTS CE SOIR (jeudi soir) jusqu'à 9.30 hres

Dans l'intérêt du Plateau Mt-Royal cette annonce est une gracieuseté LA MESSIER Limitée

UN VRAI CARNAVAL DE SPÉCIAUX ET D'ÉCONOMIES chez Messier

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9.30 HRES

Venez chez Messier en fin de semaine !
Visitez tous les départements. Profitez des bas prix et des économies. En achetant chez Messier vous pouvez gagner une fortune de $25,000.00 en argent sonnant ainsi qu'une des treize automobiles Austin 850 qui est tirée chaque semaine.

Non seulement demandez mais exigez toujours vos coupons

N'OUBLIEZ PAS

Demandez vos coupons pour la fortune de **$25,000.00!**

PALETOTS D'AUTOMNE

des valeurs rég. jusqu'à $30.00

Ce sont tous des tissus finis cachemire

- Tailles 34 à 42.
- Devant droit.
- Gris et bleu

SPECIAL

$15.00

et 15 coupons pour la fortune

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 h. 30

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 h. 30

COMPLETS TERYLENE POUR HOMMES

Des valeurs rég. de $40.00

Jamais vous n'avez vu un aussi bon tissu, ce complet miracle vous émerveillera. Venez dès demain matin et achetez-en deux à ce bas prix. Toutes les grandeurs en magasin.

SPECIAL

$25.00

et 25 coupons pour LA FORTUNE

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 h. 30

MANTEAUX D'AUTOMNE ET D'HIVER

pour DAMES et DEMOISELLES

Des valeurs régulières jusqu'à $35.00

Vous pouvez choisir le style... la teinte... le genre de tissu... enfin nous avons ce que votre goût veut avoir. Notre collection de plus de 500 manteaux comporte les plus récentes créations. Toutes les grandeurs en magasin.

Rég. $35.00

SPECIAL

$13.88

en plus 14 coupons pour la fortune

SUPERBES MANTEAUX CLASSIQUES

Des valeurs rég. jusq. $175.00

Venez économiser ! Voilà les plus beaux manteaux de la saison, sûrement les grands favoris de l'automne. Venez vite choisir le vôtre pendant que la collection est encore vivante. Plusieurs sont garnis de collet de vison, de castor, de mouton ou de renard. Toutes les grandeurs en magasin.

SPECIAL

$123.00

en plus 123 coupons pour la fortune

Profitez de notre plan de crédit familial pour cet item. Très léger comptant requis.

MAGNIFIQUES RADIOS

Un vrai bijou ! . . . et quel prix !

5 lampes, haut-parleur de 6½ x 3½ x 4. Couleurs gris perle.

SPECIAL $13.88

en plus 14 coupons pour la fortune

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 h. 30

PATINS POUR HOMMES

SPECIAL $7.77

Marque Daoust — Valeur rég. de $13.95

Juste en temps. Profitez immédiatement de cette offre sensationnelle. Pointures 6 à 11.

et 8 coupons pour la fortune

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 h. 30

DRAPS "WABASSO"

81 x 100 D'un blanc immaculé

Légèrement imparfaits mais n'affectant en rien ni l'apparence ni la durée. Achetez-en plusieurs à ce bas prix.

SPECIAL chacun **$1.93**

NYLON MICRO-MECHE

SANS COUTURE — PREMIERE QUALITE

400 aiguilles et 15 deniers, 6 teintes en vogue. Pointures 8½ à 11. Achetez-les à la demi-douzaine.

SPECIAL

50¢ la paire

JEUX DE HOCKEY

PROFESSIONNELS ELECTRIQUES

Toute la famille s'amusera, grandeurs et dimensions régulières, le jeu le plus fascinant de l'heure.

SPECIAL **$10.98**

en plus 11 coupons pour LA FORTUNE

TOURNE-DISQUES 4 VITESSES

Fabrication Fleetwood — Valeur de $30.00

Egayez vos soirées des Fêtes. Aubaines sensationnelles, valeur de $30.00. • 4 vitesses. • Très léger. • Dimensions : 12 x 9¾ x 4¾. • Rouge et blanc.

SPECIAL **$19.99**

et en plus 14 coupons pour la FORTUNE

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9.30 HRS

LA MESSIER Limitée

Un grand centre d'achats au coeur de la ville

1480-90 est, rue MONT-ROYAL -- LA. 4-3781

J.-E. CADIEUX, Président — ARMAND RIENDEAU, Vice-Président et Gérant Général

UN VRAI CARNAVAL DE SPÉCIAUX ET D'ÉCONOMIES CHEZ MESSIER

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9.30 HRES

PROFITEZ DE NOTRE PLAN DE CREDIT FAMILIAL AMICAL ET RAISONNABLE. TRES PEU DE COMPTANT EXIGE ET LE SOLDE REPARTI EN LEGERS VERSEMENTS MENSUELS

PLUS VOUS ACHETEZ CHEZ MESSIER CETTE SEMAINE PLUS VOUS ECONOMISEREZ ET PLUS VOUS AUREZ DES COUPONS POUR GAGNER LA FORTUNE DE $25,000.00

VOUS POUVEZ GAGNER UNE FORTUNE DE $25,000 EN MAGASINANT CHEZ MESSIER

DEMANDEZ VOS COUPONS

CHICS COMPLETS UN ET DEUX PANTALONS

TRES LUXUEUX ET LAINAGE ANGLAIS AUX COLORIS ET DESSINS AUTOMNAUX — Tailles : 35 à 46.

- Flanelle worsted.
- Rayures classiques.
- Coupe impeccable.
- Deux ou trois boutons.
- Confection irréprochable.

DES VALEURS JUSQU'A $80.00 !

SPECIAL

$44

et en plus 44 coupons pour LA FORTUNE

PALETOTS D'HIVER POUR HOMMES JEUNES GENS

DES VALEURS REGULIERES DE 49.95 !

100 paletots seulement à liquider dès demain matin.

- Tous finis cachemire.
- Tailles 34 à 42.
- Devant droit.
- Gris et bleu.

SPECIAL

$20

et en plus 20 coupons pour LA FORTUNE

JOLIES ROBES POUR DAMES DEMOISELLES

Des valeurs régulières jusqu'à $16.95

Voyez la plus belle collection de robes jamais vue sous un même toit. Les plus beaux tissus, les plus beaux styles et les plus belles modes de l'automne. Vous pouvez, Mesdames, les porter immédiatement ou pour les fêtes. Grand choix de lainage, crêpe imprimé, brocart et crêpe broché. Grandeurs 9 à 15, et 10 à 20 ans.

SPECIAL

$8.88

et en plus 9 coupons pour LA FORTUNE

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9.30 HRS

MANTEAUX pour FILLETTES et ADOLESCENTES

Des valeurs régulières jusqu'à $22.95

Nouveaux tissus lainage, quadrillé ou uni, toujours les modèles les plus en demande mais à un prix très populaire. Tous avec doublure matelassée, variété de teintes.

7 à 12x

$13.88

10 à 14x

$15.88

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9.30 HRES

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9.30 HEURES

BAS POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Grandeurs 10 à 12 et 8 à 10½. Dessins de fantaisie à couleurs assorties. Voici votre chance de faire votre provision A CE BAS PRIX SPECIAL.

50¢ la paire

CHEMISES BLANCHES POUR HOMMES

Valeur rég. $2.95 — Belles chemises de toilette, collet fused, poignets deux façons, pas de repassage, toutes les grandeurs.

Spécial **99¢**

MAGNIFIQUES CHANDAILS DAMES ET DEMOISELLES

Régulier $6.95

Gros tricot orlon moelleux. Le plus à la mode cet automne, chic modèle, genre Cardigan. Noir, blanc, turquoise et jaune. Grandeurs M. et G.

SPECIAL **$3.84**

En plus 4 coupons pour la FORTUNE

MILLIERS DE BIJOUX ASSORTIS

Valeur rég. jusqu'à $2.00

Comprenant colliers, broches, bracelets, pendentifs, boucles d'oreilles ,etc., etc. Tous de marque connue.

SPECIAL **87¢**

MONTRES POUR DAMES et MESSIEURS

Valeur rég. jusqu'à $35.00

Voici l'occasion exceptionnelle de remplacer votre montre, fabrication impeccable, le cadeau d'une rare distinction, une grande valeur et pourtant personne ne saura combien vous avez payé.

SPECIAL **$10.00**

en plus 5 coupons pour LA FORTUNE

GANTS POUR DAMES

Des valeurs jusqu'à $1.98, tout nylon. Simplex, longueurs aux poignets, plusieurs modèles attrayants, doublés tissage, grandeurs 6½ à 7½.

SPECIAL **69¢**

FLANELLETTE DE QUALITE

Régulier 59¢ la verge. Nouveaux motifs imprimés ainsi que de gaies rayures sur fond blanc. 36" de largeur.

SPECIAL la verge **39¢**

CHANDAILS POUR HOMMES

Rég. $6.95

Styles à la mode, manches longues et courtes, tous les teintes et motifs désirés.

SPECIAL **$1.77**

DRAPERIES MODERNES

Très beau cheer, nuances de melon, turquoise, rouge sur un fond blanc, riches dessins modernes, hauteur 95".

SPECIAL

1 largeur **$6.77**
2 largeurs **$12.77**
3 largeurs **$18.77**

COUVRE-LITS EN CHENILLE

Valeur rég. jusqu'à $12.95

Nuances de blanc-beige, bleu, rose, lilas, flamme et vert pour les lits simples ou doubles. Frange sur les côtés.

SPECIAL **$6.37**

1,000 VERGES DE TISSUS

Des valeurs rég. jusqu'à $1.95

Imprimé de soie, guingan écossais, coton imprimé fini satin chine, shantung. Lavables.

SPECIAL la verge **77¢**

CHEMISES SPORT POUR GARCONS

Coton lavable, quadrillé, coupe ample, manches longues, plusieurs teintes, toutes grandeurs.

SPECIAL **99¢**

ROBES DE NUIT

Régulier $2.98

Fin coton, d'entretien facile. Dessins floraux en rose ou bleu, encolure ronde et carrée.

SPECIAL **97¢**

CULOTTES DE TRICOT

Nylon et nylon acétate. Plusieurs teintes au choix. Tailles élastiques. Grandeurs P.M.G.

SPECIAL **25¢**

PYJAMAS BABY DOLL

Rég. $2.98

Fin coton peigné ou batiste. Imprimé délicat bleu ou rose sur fond blanc. Empiècement brodé ou garni de dentelle.

SPECIAL **97¢**

MARQUISETTE A RIDEAUX

Rég. 59¢ la verge

Riche Celanese, dans les nuances de blanc, coquille, champagne. Largeur de 43".

SPECIAL la verge **39¢**

COUVERTURES D'EDREDON

Rég. $5.95

Viscose et nylon. Bleu, rose, vert, rouge ou jaune. Bordures de satin de 3". 72 x 84.

SPECIAL **$3.97**

JOLIS FOULARDS DE TETE

Carrés, satin et rayonne. 32 x 32. Ourlets faits à la main. Motifs attrayants dans les teintes de blanc, noir, rouille, etc.

SPECIAL **47¢**

BRASSIERES POUR DAMES

Valeur régulière de $5.00

Longues, coton et sheer brodé. Côté et l'arrière tout en élastique. 2 modèles. 34 à 42.

SPECIAL **$2.95**

SOUTIEN-GORGE

Rég. jusqu'à $2.50

Coton fort. Agrafe en avant. Elastique aux bretelles. Grandeurs 32 à 40. Dans le A, B, C.

SPECIAL **98¢**

Coton Imprimé pour Rideaux de cuisine

Régulier 98¢ la verge

36" de largeur. Nouveaux dessins et coloris en coupons de 5 à 20 verges.

SPECIAL la verge **47¢**

LINGES A VAISSELLE

Belle toile, rayures gaies sur fond blanc, grandeurs 22 x 32.

3 verges pour **$1.00**

PANTOUFLES POUR DAMES

Avec collet de mouton doublé de laine d'agneau, talons wedge. Pointures 4 à 9½.

SPECIAL **$3.49**

OREILLERS DE CAOUTCHOUC-MOUSSE

Rég. $6.95

Antiallergiques, couverture de peau d'ange, fermeture éclair, rose, bleu ou blanc.

SPECIAL **$4.77**

JOLIS CHAPEAUX POUR DAMES ET DEMOISELLES

Feutre fourrure ou feutre brossé, teintes d'automne, tels que mauve, saphir, vison, beige et noir.

SPECIAL **$2.97**

CHEMISES SPORT POUR HOMMES

Régulier $3.95

Coton lavable, quadrillé, coupe ample, manches longues, plusieurs teintes, toutes grandeurs.

SPECIAL **$1.97**

CRAVATES POUR HOMMES

Régulier $1.00

Tous les dessins . . . tous les couleurs et patrons désirés . . . genre slim et pointu.

SPECIAL **50¢**

EXIGEZ TOUJOURS VOS COUPONS

Magnifiques POUPÉES

Des valeurs régulières de $10.00

Les plus belles poupées du monde offertes à un temps le plus propice au monde. Hauteur 21", 22" et 25". Jolies coiffures, elles boivent, et elles se mouillent. Talons hauts, robes de satin et jupon en tulle.

SPECIAL **$4.98**

et en plus 5 coupons pour LA FORTUNE

VAREUSES TROIS QUARTS POUR GARÇONS

Rég. $15.95 — Drap de laine, texture de fantaisie, chaude doublure matelassée, grandeurs 8 à 14 ans. Spécial **$7.77**

MESSIER Limitée

UN GRAND CENTRE D'ACHATS AU COEUR DE LA VILLE

1480-90 est, rue MONT-ROYAL -- LA. 4-3781

J. E. CADIEUX, Président — ARMAND BIENDEAU, Vice-Président et Gérant Général

Spectacles et Concerts

FRANZ LISZT (DIRK BOGARDE) SE FAIT SERENADER dans cette scène du film "Song Without End", à l'affiche du Palace.

Race nouvelle de nains pour "Ice Capades"

On dit que la science moderne est à créer une race de surhommes grâce aux vitamines et aux vaccins de toutes sortes. La direction des "Ice Capades", qu'on pourra voir au Forum du 13 au 20 novembre, a réussi pour sa part à faire non des géants mais des nains vraiment mignons qu'on appelle les "Munchkin Men", fabriqués à l'aide de paniers faits de fil de fer et de caoutchouc synthétique. Ces poupées ont fait fureur l'an dernier dans le charmant numéro "Babes in Toyland", et reparaissent cette année dans le conte "Wizard of Oz".

C'est la directrice des costumes Céline Faur qui, avec ses conseillers Henry Weiss et Bill Livingstone, a imaginé ce nouveau personnage si original des spectacles sur glace.

"M. Harris nous avait fait part de l'idée qu'il avait eue alors qu'il voyageait en Europe, dit Mlle Faur. Nous avons fait toutes sortes d'essais et confectionné un bon nombre de costumes avant de trouver exactement ce qu'il nous fallait. C'était toutefois bien simple.

"Le patineur porte une tête aux dimensions géantes, qui lui va vraiment jusqu'à la taille. Cette tête est surmontée d'un chapeau qui permet au patineur de voir où il va. Autour de la taille du patineur, on place une large ceinture de cuir à laquelle est suspendu un panier fait de fil de fer sur lequel est suspendu le corps miniature du "nain". C'est ce qui donne au patineur l'allure d'un véritable nain".

C'est vraiment tout ce qu'il a fallu pour créer ainsi une race nouvelle de petites gens ou, à tout le moins, une extraordinaire illusion d'optique.

COQUELICOT (Elizabeth Chouvalidzé) et la PRINCESSE DU JOUR (Françoise Graton), dans une scène de "Les Trois Désirs de Coquelicot", de Luan Aslani. Présenté pour les enfants tous les samedis et dimanches en matinée par Les Mirlitons au Théâtre-Club.

Récital du midi

A leur prochain récital du midi, aujourd'hui, à 12 h. 40, à l'église Notre-Dame, les "Concerts d'Orgue du Québec" présenteront Gertrude Perreault, organiste de l'église St-Clément de Viauville. Voici son programme: Fugue en Do (Buxtehude), "Soeur Monique" (Couperin), "Sonate Pastorale" (3 mvts) Rheinberger. Entrée libre.

"Journal de la Médecine", histoire de la médecine, depuis les origines jusqu'à nos jours, intitulée "Du Sorcier Guérisseur aux Hommes en Blanc d'André Soubiran, le célèbre auteur des "Hommes en blanc" (1,500,000 exemplaires).

"Vivace", bronze de Trudeau au Musée

Un bronze commandé par les Jeunesses Musicales du Canada sera exposé au foyer du Musée des Beaux-Arts de Montréal du 28 octobre au 27 novembre.

L'oeuvre, intitulée "Vivace", est d'Yves Trudeau. En 1959, celui-ci remporta le troisième prix au Concours artistique de la Province de Québec avec son "Violoncelliste", un bronze aussi.

La sculpture sera érigée plus tard sur la terrasse de l'auditorium du camp des Jeunesses Musicales au Parc provincial du Mont Orford, près de Magog.

Exécutée en plâtre par Trudeau, l'oeuvre a été coulée par Bernard Aerts de Montréal.

En mars dernier, le gouvernement de la province de Québec vota un octroi spécial pour la construction de l'auditorium des Jeunesses Musicales du Canada et approuva, en même temps, la sculpture.

Oeuvres de Mousseau exposées à Toronto

TORONTO. (PC) — Jean-Paul Mousseau, peintre bien connu de Montréal, et Gérald Trottier, d'Ottawa, sont au nombre des quatre jeunes peintres qui exposent leurs oeuvres au Musée de Toronto, au cours d'une exposition commencée en octobre et qui se terminera le 6 novembre.

Des encres de Germain à Rabaska

Le peintre canadien Germain expose une vingtaine d'encres au Centre international de jeunesse de Rabaska, à Sainte-Agathe-des-Monts.

Dans le cadre du programme culturel pour 1960-1961, plusieurs expositions se tiendront, entre autres une exposition de photographies de Guy Borremans et de John Max.

Un weekend sera consacré à la peinture contemporaine avec la participation de Jean Faucher, de l'Ecole des Beaux-Arts.

LES PROGRAMMES DES CINEMAS

Nouveautés américaines: drame et fiction scientifique

"LET NO MAN WRITE MY EPITAPH"

Tiré du best-seller de Willard Motley le premier film est un sordide drame se déroulant dans une famille pauvre. Il a pour interprètes Burl Ives et Shelley Winters, entourés de Jean Seberg, Ricardo Montalban et James Darren, ainsi que de la chanteuse Ella Fitzgerald. Le film prend l'affiche demain aux cinémas Château, Empress, Granada, Papineau, Princess, Rialto, Savoy et Séville.

"The Nights Of Lucretia Borgia", qui passe au même programme, est un film en CinémaScope et couleur et a pour vedettes Belinda Lee et Jacques Sernas.

"SONS AND LOVERS"

Cet autre drame, se déroulant dans une misérable famille anglaise, prend l'affiche demain au cinéma Westmount. Les vedettes sont Trevor Howard, Wendy Hiller, Mary Ure et Dean Stockwell. Ce film en CinémaScope a été tourné en Angleterre.

"TIME MACHINE"

Ce film de fiction scientifique débutant demain au Capitol se déroule en même temps en 802 avant J.C. et en 1966 . . . On passe de l'homme-gorille à l'homme-machine. En vedette : Rod Taylor et Yvette Mimieux.

Le ciné Strand présente dès demain ces deux autres films de fiction scientifique dont les titres sont suffisamment éloquents. Le premier est en couleur.

"CIRCUS OF LOVE"

"Circus Of Love" est annoncé comme un film de passion et d'émotions fortes. Il a pour vedettes Curt Jurgens et Eva Bartok. Cette production allemande se déroule dans les milieux du cirque et est en Technicolor. Au Régent dès samedi (avec sous-titres anglais).

Reprises et films maintenus à l'affiche

"The Mouse That Roared", à l'Avenue; "Ben-Hur", à l'Alouette, "Song Without End", au Palace; "Let's Make Love", au Loew's; "Julie la rousse" et "Les Derniers Jours de Pompéi", au Français et au Rivoli.

CALENDRIER

Théâtre

COMEDIE CANADIENNE : "Florence" : 9 h.
HER MAJESTY'S : "My Fair Lady", 8 h. 30.
LA BOULANGERIE : "Voulez-vous jouer avec moâ ?" : 8.30.
MRT : "The Public Prosecutor" : 8.30.
STELLA : "Adorable Julia" : 8.30; dimanche : 2.30, 7.30.
TNM : "Le Dindon" : 9 h.

Cinémas

ALOUETTE : "Ben Hur" : tous les soirs à 8 h.; matinées les mercredis, samedis et dimanches, à 1 h. 30.
AVENUE : "Look Back In Anger" : 1.10, 3.15, 5.20, 7.20, 9.25.
BIJOU : "Secret professionnel" : 1.57, 5.12, 8.31; "Mon Coquin de Père" : 12.30, 3.39, 6.38, 9.57.
CANADIEN ET PLAZA : "Son seul amour" : 12, 3.20, 6.45, 10.10; "A rebrousse poil" : 1.35, 4.55, 8.20.
CAPITOL : "Key Witness" : 10.45, 1, 3.15, 5.30, 7.45, 10.
CHAMPLAIN et CREMAZIE : "Les Chemins de la Haute-Ville" : 12, 3.22, 6.44, 10.06; "Pauvres mais beaux" : 1.35, 5.15, 8.37.
CHATEAU, EMPRESS, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, SAVOY SEVILLE, ROSEMONT : "The House of Usher" : 1, 3.55, 6.50, 9.50; "Circus Stars" : 2.45, 5.40, 8.35.
ELECTRA : "La Blonde et le Shérif" : 1.28, 4.48, 8.08; "Les Fautifs" : 12.00, 3.20, 6.35, 10.00.
ELYSEE : 3 h., 6 et 9 le dimanche; 6 h. et 9 h. en semaine. A l'affiche : "Bobosse" et "The Golden Age of Comedy".
FRANÇAIS : "Les derniers jours de Pompéi" : 12, 3.10, 6.25, 9.40; "Julie la Rousse" : 1.35, 4.45, 8.
IMPERIAL : "This is Cinerama" : tous les soirs à 8 h. 40; le dimanche soir à 7 h. 30; matinées les mercredis, samedi et dimanches à 2 h.
KENT : "Battle of the Sexes" : 1.25, 3.30, 5.30, 7.35, 9.40.
LA SCALA : "La loi est la loi" 2.40, 6.20, 10 h. "Action immédiate" 1 h., 4.40, 8.20.
LOEW'S : "Let's Make Love" : 10.25, 12.35, 2.50, 5, 7.15, 9.30.
MERCIER : "L'Homme H" : 12.10, 2.58, 5.46, 8.34; "Souvenirs valantes attaquent" : 1.33, 4.21, 7.07, 9.57.
PALACE : "Song without End" : 10, 12.15, 2.50, 4.50, 7.05, 9.25.
PRINCESS : "The House of Usher" : 11.15, 1.55, 4.30, 7.15, 10; "Circus Stars" : 10.05, 12.40, 3.20, 6, 8.45.
REGENT : "Lust for Life" : 1.20, 4.55, 8.30, 9.05.
RIVOLI : "Derniers jours de Pompéi" : 2.45, 6.10, 9.30; "Julie la Rousse" : 1.05, 4.30, 7.55.
SAINT-DENIS : "Secret professionnel" : 12.20, 3.37, 6.38, 9.57; "Mon Coquin de Père" : 1.46, 5.05, 8.24.
STRAND : "13 Ghost" : 10, 12.45, 3.45, 6.45, 9.50; "The Electronic Monster" : 11.25, 2.30, 5.30, 8.30.

Ce soir à 9 h. p.m.
GILLES PELLETIER
à
La Poudrière
ILE STE-HELENE
DANS
LA REINE ET LES INSURGES
Rés. : LA. 6-0821
Autobus 74, angle Papineau et Dorchester

"L'éclat de rire, le long éclat de rire de la saison"
Jean Béraud — La Presse
LE DINDON
CE SOIR et DEMAIN SOIR à 9 heures
A L'ORPHEUM -- VI. 2-9181
525 OUEST, RUE SAINTE-CATHERINE
Samedi soir : complet.
Il reste quelques bonnes places pour dimanche soir à 7 h. 30

Canadian Concerts & Artists présente
UN CYCLE CHOPIN
Trois concerts consacrés entièrement aux oeuvres de Chopin
3 PROGRAMMES DIFFERENTS
avec
BRAILOWSKY
l'interprète par excellence de Chopin
PRIX POUR CHAQUE CONCERT : (taxe incl.) $5.00, $4.00, $3.00, $2.50, $2.00
PRIX POUR LES 3 CONCERTS : (taxe incl.) $12.50, $10.00, $7.50, $6.50, $5.00
VEND. 11 NOV.
VEND. 18 NOV.
VEND. 25 NOV.
THEATRE ST-DENIS
Billets en vente au théâtre St-Denis ; Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke ouest ; Ed. Archambault, 500 Ste-Catherine est et 2140 de la Montagne; Salon de l'Horlogerie, 6960 St-Denis et 310 Henri-Bourassa.

CE SOIR à 8 h. 30 précises, au STELLA, 4664 ST-DENIS
Le Rideau Vert présente
"ADORABLE JULIA"
Comédie de Maugham et Sauvajon
Réservations : VI. 4-1793
Sur SEMAINE : 8 h. 30 — DIMANCHE : 2 h. 30 et 7 h. 30

METRO-GOLDWYN-MAYER
WILLIAM WYLER'S PRESENTATION OF
BEN-HUR
Gagnant de 11 PRIX DE L'ACADEMIE en Technicolor
MATINEE SPECIALE POUR ETUDIANTS, MARDI 1er NOV. à 1.30
Il reste de bons sièges pour toutes les représentations !
Guichets ouverts de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.
ALOUETTE
Commandes téléphoniques acceptées

89e concert
SARAH FISCHER
AU RITZ-CARLTON
au bénéfice des MUSICIENS CANADIENS
sous le patronage de Leurs Excellences le Gouverneur Général et Mme Vanier
Lundi 31 oct. à 8.30 p.m.
Deux artistes en 1ère audition
Marguerite M. LEBOEUF
pianiste, boursière C.S.F. 1960
Allan FINE, basse
et Tadek KORN, violoniste, boursier C.S.F. 1955
Billets : $1.00 (taxe inc.) WE. 2-3586

L'UNIVERS ATTAQUE LA TERRE
UNE PLANETE PREND LA LUNE
BATTLE IN OUTER SPACE
2 THRILL HITS
12 TO THE MOON
STRAND
DEMAIN
Dernier jour : "13 GHOSTS" et "THE ELECTRONIC MONSTER"

Le public est unanime: IL FAUT VOIR!
Son Seul Amour
RETENU A L'AFFICHE
Air climatisé pour votre confort
Canadien
PLAZA

UN FILM QU'IL FAUT VOIR !
En Primeur
2e SEM.
STEVE HERCULE REEVES
"LES DERNIERS JOURS DE POMPEI"
CRISTINA KAUFFMAN - BARBARA CARROLL
TOTALSCOPE
TECHNICOLOR
DANIEL GELIN - PASCALE PETIT
"Julie la Rousse"
EN FRANÇAIS
au FRANÇAIS et RIVOLI

LA VIE, LES AMOURS ET LA MUSIQUE DE L'IMMORTEL FRANZ LISZT !
COLUMBIA PICTURES
A WILLIAM GOETZ PRODUCTION
SONG WITHOUT END
Roman vécu de Franz Liszt
CINEMASCOPE Eastman COLOR
DIRK BOGARDE as Franz Liszt
GENEVIEVE PAGE | PATRICIA MORISON | RYAN O'NEAL | MARITZA HUNT | LOU JACOBI
CAPUCINE
written by OSCAR MILLARD directed by CHARLES VIDOR
Quatrième grande semaine !
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor depuis 6 p.m.
PALACE

Ce soir à 8 h. 40
LA VERSION ORIGINALE
CINERAMA
TECHNICOLOR et CINERAMASOUND
RESERVATIONS AV. 8-5603
IMPERIAL
1430, BLEURY — AV. 8-7102
LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA

COMEDIE
TALENT
SUCCES
Le chef d'oeuvre de Roussin
BOBOSSE
AVEC FRANÇOIS PERIER
AU CENTRE D'ART DE L'ELYSEE
35 MILTON OUEST
The Golden Age of Comedy (en anglais)
VI. 2-6053

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Ahuntsic : "CARRY ON SERGEANT" William Hartnell, Bob Monkhouse, Shirley Eaton. "S.O.S. PACIFIC" Eddie Constantine, Richard Attenborough, Pier Angeli.
Lucerne : "BELLS ARE RINGING" CinémaScope et MetroColor, Dean Martin, Judy Holliday, "NOR THE MOON BY NIGHT" en couleurs. Michael Craig, Belinda Lee.
Monkland : "THE RAT RACE" in Technicolor, Tony Curtis, Debbie Reynolds, "ALL THE FINE YOUNG CANNIBALS" CinémaScope et MetroColor, Robert Wagner, Natalie Wood, Susan Kohner.
Outremont : Dernier jour : "LUCY GALLANT" et "TEACHER'S PET". Demain : "LOVE IS A MANY SPLENDORED THING" et "MAN IN THE GREY FLANNEL SUIT".
Rosemount : Dernier jour : "THE END OF AL CAPONE" et "MODEL FOR MURDER". Demain : "HERCULES UNCHAINED" et "BABETTE GOES TO WAR".
York : AUX DEUX CINEMAS ! Van Horne
"IT STARTED IN NAPLES" en Technicolor, Clark Gable, Sophia Loren. "THE FUGITIVE KIND" Marlon Brando, Anna Magnani, Joanne Woodward.
Le soir dès 6 h., STATIONNEMENT SPECIAL POUR LES CLIENTS DU CINEMA YORK AU GARAGE MANSIONS—TARIF: 25¢ pour 5 heures

LA SCALA
TEL. RAI-5167
COMMENÇANT AUJOURD'HUI
Deux grands acteurs comiques
FERNANDEL et TOTO
dans "LA LOI C'EST LA LOI"
2e FILM : Henri VIDAL, Barbara LAAGE
dans "ACTION IMMEDIATE"

Amherst
SALLE CLIMATISEE
JOURNAL D'ANNE FRANK
MELLIE PERKINS
SOUS LA RAFALE
HANS GIBERT
ÇA COMMENCE PAR UN PECHE
VICKTOR STAAL

A L'AFFICHE * GRAND FESTIVAL DU RIRE ! EN REPRISE - 2 GRANDS SUCCES
JERRY LEWIS DEAN MARTIN in VISTAVISION TECHNICOLOR avec ANITA EKBERG PAT CROWLEY
UN VRAI CINGLE au CINEMA
UNE VERITABLE EXPLOSION DE RIRE
AUSSI
IL FAIT LA JOIE DES VESTES DE CUIR !
JERRY LEWIS dans DELINQUANT INVOLONTAIRE
DARREN MCGAVIN MARTHA HYER
Tél. : VI. 5-5047
LAVAL
ST-DENIS et MT-ROYAL

CE SOIR à 9 heures
FLORENCE
DE MARCEL DUBE
avec MONIQUE MILLER
Jean DUCEPPE - Denise PELLETIER
Guy PROVOST
Colette ANDRE - Gilbert COMTOIS
Mariette DUVAL - Hubert LOISELLE
PRIX POPULAIRES $2.50 — 1.65 — .90
POUR 3 SEMAINES SEULEMENT
COMÉDIE-CANADIENNE • UN. 1-3339

Le récit le plus étonnant de H. G. Wells, le plus grand prophète de notre époque !
YOU WILL ORBIT INTO THE FANTASTIC FUTURE IN...
METRO GOLDWYN MAYER presents H.G. WELLS'
THE TIME MACHINE
ROD TAYLOR
ALAN YOUNG
YVETTE MIMIEUX · SEBASTIAN CABOT · TOM HELMORE
in METROCOLOR
★ A compter de demain ★
Aujourd'hui seulement "Key Witness"
CAPITOL
STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à compter de 6 p.m.

1ère fois à l'écran
ST-DENIS et BIJOU
Le déroulement intégral d'une opération césarienne
SECRET PROFESSIONNEL
RAYMOND PELLEGRIN
DAWN ADDAMS
Claude DAUPHIN
LEMAIRE
Cocky MORLAY
LUALDI
Un film surprise !
MON COQUIN DE PÈRE

HER MAJESTY'S
POUR UNE SEMAINE SEULEMENT
COMM. LE LUNDI 31 OCT.
Mats mer. et sam. à 2 h. 30
DIETRICH
EN PERSONNE
La revue internationale de MARLENE DIETRICH
Troupe de 50
Billets maintenant en vente
MATINEES MER. et SAM. $3.94 $3.02 $2.35
SOIREES VEN. et SAM. $6.19 $5.07 $3.67
SOIREES LUNDI A JEUDI $5.63 $4.50 $3.38

LA NOUVELLE SAISON TROUVE
ODEON
TOUJOURS EN TÊTE !
CHAMPLAIN
LES CHEMINS DE LA HAUTE VILLE
SIMONE SIGNORET
2e SEMAINE
CREMAZIE
PAUVRES mais BEAUX
MERCIER
LES SOUCOUPES VOLANTES ATTAQUENT
VILLERAY
L'HOMME H
N.B. — Sur la scène au théâtre MERCIER : Jeu Hollywood — Prix en argent
ELECTRA
LES FAUTIFS
(LA FILLE EN BLUE JEANS)
BEAUBIEN
LA BLONDE ET LE SHERIF
N.B. — Sur la scène au théâtre Beaubien : Jeu Hollywood — Prix en argent
BRIGITTE BARDOT
LES WEEKENDS DE NERON
SANS ET LUMIERES
N.B. — Sur la scène au théâtre Verdun-Palace : Jeu Hollywood — Prix en argent
PALACE

MARILYN MONROE
Et la grande vedette française...
YVES MONTAND
JERRY WALD'S LET'S MAKE LOVE
Le film LE PLUS divertissant depuis des années !
TONY RANDALL · FRANKIE VAUGHAN
QUATRIEME et DERNIERE SEMAINE !
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor depuis 6 p.m.
LOEW'S

HER MAJESTY'S
4 dernières représentations
CE SOIR A 8.30
Matinée samedi à 2 h. 30
MICHAEL EVANS · DIANE TODD
IN AMERICA'S GREATEST MUSICAL
My Fair Lady
CHARLES HUGH
VICTOR DEMPSTER
BILLETS DISPONIBLES
PAS DE RESERVATIONS PAR TELEPHONE

Histoire d'un gamin des rues et d'une gamine de l'autre côté de la voie ferrée.
QUEL REMUE-MENAGE ILS FONT DANS LES RUES SOMBRES DU SKID ROW !
COLUMBIA PICTURES presents
LET NO MAN WRITE MY EPITAPH
Ce roman à grand succès est un drame puissant des rues de la ville. Le réalisme cru de l'auteur de "Knock On Any Door" !
AUSSI ! Les plus belles aventures du monde
BELINDA LEE
JACQUES SERNAS
MICHELE MERCIER
The Nights of Lucretia Borgia
Eastman COLOR
TOTALSCOPE
BURL IVES · SHELLEY WINTERS
JAMES DARREN · JEAN SEBERG
RICARDO MONTALBAN and ELLA FITZGERALD
Gagnant 1959 du Prix de l'Académie
COMM. DEMAIN aux 8 cinés !
PRINCESS UN. 1-2697
RIALTO CR. 7-3700
GRANADA CL. 5-2428
SEVILLE WE. 2-1139
EMPRESS HU. 4-3367
PAPINEAU LA. 1-6853
CHATEAU CR. 1-4400
SAVOY PO. 9-7373
Dernier jour aux 8 cinés : "HOUSE OF USHER" et "CIRCUS STARS".

5 ponts: contrats accordés

QUEBEC. (J. M.) — Après examen des soumissions, le personnel du ministère provincial des Travaux publics a choisi les entrepreneurs pour la construction de cinq ponts d'une valeur globale de plus de $300,000. En voici la liste par circonscriptions :

1.—BAGOT : à Saint-Liboire, pont Rodier, rivière Noire, "Pavages Maska Inc.", de St-Dominique, Bagot, $29,999.74;

2.—LABELLE : pont du village, rivière Macaza, "La Lièvre Construction Co. Ltée", de Mont-Laurier, $90,204.62;

3.—LOTBINIERE : à Saint-Apollinaire, pont du Bois-Franc, rivière Bourret, "A. Bergeron et Fils Enr.", St-Antoine de Tilly, $13,629.35;

4.—NICOLET : à Ste-Gertrude, pont No 2, rivière St-Louis, "Les Entreprises Modernes Enr.", Louiseville, Maskinongé, $108,384.00.

5.—CHARLEVOIX : à St-Urbain, pont No 4, rivière du Gouffre, "Benoit Bilodeau Inc.", Ste-Anne-de-Beaupré, $82,168.88.

Dans tous les cas, c'est le soumissionnaire exigeant le prix le plus bas qui l'a emporté.

Il faut noter toutefois que, dans le cas du pont sur la Macaza, un soumissionnaire a été éliminé parce que son entreprise ne se trouve pas dans le territoire prévu. On doit signaler d'autre part que, pour le pont sur la Saint-Louis, le soumissionnaire qui demandait le moins, s'est retiré.

Ottawa a fourni 34 spécialistes au plan Colombo

OTTAWA. (PC) — Le Canada, au cours de l'année se terminant le 30 juin dernier, a envoyé 34 spécialistes dans le sud-est asiatique comme contribution au développement économique de la région.

Durant la même période un total de 535 conseillers techniques ont été envoyés dans cette région par divers pays selon les accords du plan Colombo. Ces chiffres sont contenus dans le rapport annuel du Conseil du plan Colombo qui a été publié hier.

De juillet 1959 à la fin de juin 1960, 4,268 personnes ont suivi des cours dont la diversité s'étend de la fabrication de l'acier au journalisme et à l'imprimerie.

Il est impossible de savoir, dit le rapport, si l'aide technique satisfait la demande, qui croit continuellement. Car la population totale des pays qui ont reçu cette aide technique a augmenté de 100 millions d'habitants depuis l'établissement du plan en 1950.

Cet accroissement de population, fait remarquer le rapport, ajoutera à la force productive ou constituera de nouvelles bouches à nourrir, selon que la diffusion des techniques sera, ou non, employée à l'utilisation des ressources de ces différents pays.

Les journalistes invités d'honneur à Drummondville

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — M. Charlie Doucet, propriétaire du Grand Central, annonçait hier que les journalistes de notre ville seront les invités ce soir à une soirée en leur honneur au Carnaval Lounge.

Depuis quelques semaines, le jeudi soir est le moment de recevoir les personnalités de marque au Grand Central. On présente à cette occasion une soirée d'amateurs pour divertir ces messieurs. La semaine dernière, les quatre candidates au titre de Miss Drummondville 1960-61 étaient les invitées. La semaine prochaine, Mlle Pierrette Béland, Miss Drummondville nouvellement élue, y recevra l'hommage de ses loyaux sujets.

Une opinion anglaise sur la télévision

LONDRES. — Pour ce qui est d'avoir du succès en Angleterre, on peut dire que la télévision vient aux premiers rangs. L'Anglais moyen a la télévision et il s'en sert. D'après une étude publiée récemment par la BBC, la télévision renforce la vie de famille. Il y a treize ans, moins d'un pour cent de la population avait des postes. Aujourd'hui, cette proportion est passée à 75 pour cent.

Des questionnaires remplis par un échantillon représentatif composé de 8,200 personnes, dont certaines ont la télévision et les autres pas, indiquent que la télévision encourage les membres des familles à rester ensemble le soir. Elle favorise aussi la sociabilité, dit-on. On a noté un accroissement marqué des visites dans les maisons dotées de la télévision: le nombre des visiteurs s'est accru de 33 pour cent à Birmingham et de 37 pour cent à Londres.

Fourrures de choix

Des peaux de castor, vison, écureuil, lynx et rat musqué de la prochaine saison de chasse et de trappe dans la région d'Edmonton seront expédiées dans différents centres européens. Elles constitueront avec d'autres pelleteries des différentes provinces les exhibits principaux à une exposition mondiale de la fourrure.

POMMES en VENTE au DOMINION

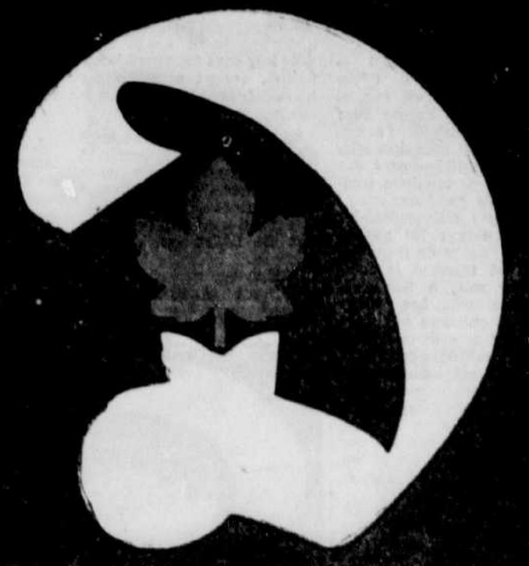

CETTE SEMAINE AU DOMINION, les comptoirs sont recouverts de paniers de pommes mûres, juteuses et roses . . . qui sont des produits de chez nous . . . mûris à la perfection par les soins de l'homme et de la nature dans les meilleurs vergers de la province! Et surtout, l'étiquette du prix de vente que DOMINION a placé sur ces produits cette semaine, vous permet d'en obtenir une bonne provision pour la cuisson . . . pour des salades de fruits ou tout simplement pour les manger au naturel. Achetez des pommes cultivées dans la province alors qu'elles sont offertes à des prix de vente avantageux au DOMINION!

VOUS POUVEZ TOUJOURS DIMINUER LE COUT DES VIVRES AU DOMINION

POMMES McINTOSH

DE FANTAISIE — JUTEUSES — CROUSTILLANTES — RECOLTE DU QUEBEC — IL N'EN EXISTE PAS DE MEILLEURES!

10 LB DANS UN SAC 69¢ — DEMI BOISSEAU $1.35 chacun — UN BOISSEAU $2.49 chacun

POMMES FAMEUSES SAC 10 LB 49¢ DEMI BOISSEAU 89¢ — POMMES A LA TIRE LES ENFANTS EN RAFFOLENT 2 POUR 59¢

DEPLOIEMENT DE VALEURS SWIFT!

SHORTENING JEWELL 3¢ DE MOINS — 2 pqts 1 lb 57¢
IDEAL POUR CUIRE OU FRIRE

JAMBON CUIT — boite 1½ lb $1.49
"SWIFT'S PREMIUM" PRET-A-MANGER — BAS PRIX SPECIAL!

PAIN DE VIANDE — 3 boites 12 oz 85¢
DE PORC "PREM" — PREMIERE QUALITE — BAS PRIX SPECIAL!

VIANDE TAMISEE — 2 boites 3½ oz 45¢
SWIFT — POUR VOTRE BEBE — ASSORTIE

ALIMENTS POUR CHIENS — 9 boites 15 oz $1.00
"PARD" — BOEUF ET SAUCE OU REGULIER

EN VENTE SEULEMENT AU DOMINION!

SACS de THE RICHMELLO — boite 60 sacs 73¢
ORANGE PEKOE — ECONOMIQUE

PAIN aux RAISIN — pain 24oz 33¢ — 2 pains 12 oz 33¢
"RICHMELLO" — FRAIS CUIT

BISCUITS HILLTOP — 2 pqts 16 oz 57¢
"HARUEST CREAM" — SANDWICH

BEURRE BRAESIDE — 1 lb 69¢
DE CREMERIE — PREMIERE QUALITE — PASTEURISE

GATEAU aux FRUITS — morc. 2 lb 1.18 — morc. 1 lb 59¢
RICHMELLO — REMPLI DE FRUITS ET DE NOIX

FROMAGE TRANCHE — paquet 8 oz 29¢
"RICHMELLO" — PASTEURISE

PAIN CROUTE — pain 24 oz 21¢
BLANC — TRANCHE — "RICHMELLO"

PRODUITS PROCTER & GAMBLE DE QUALITE

SAVON EN POUDRE DUZ — Grand format 42¢
OFFRE SPECIALE! 5¢ de moins

DETERGENT TIDE — Epargnez 12¢ format géant 75¢ — Grand format 39¢
LAVE PLUS BLANC — Epargnez 5¢

PATE DENTIFRICE — Tube géant 63¢
"GLEEM" POUR DES DENTS BLANCHES

JAMBON DANS LA FESSE

FUME — TRAITE AU SUCRE A LA MODE DE CHEZ NOUS "SWIFT'S PREMIUM"

FAITES CUIRE OU BOUILLIR 15 MINUTES A LA LIVRE
COMPLET OU MOITIE lb 57¢

STEAK DE JAMBON DELICIEUX AVEC OEUF — LB 79¢

BACON SANS COUENNE SWIFT'S PREMIUM — PAQUET 1 LB 69¢

DINDE GRADE "A" — LB 53¢
EVISCEREES — ENVIRON 10 LB A 16 LB

NOUVEAUTE au DOMINION
Délicieuse! Fraîche du four!

"Country-Girl" TARTES
Cette semaine AUX POMMES
Diminuez le coût des vivres
SEULEMENT 45¢
Préparées exclusivement par DOMINION

TOUT EST GARANTI!

EPARGNEZ AU DOMINION!

ANANAS Q. T. F. DE CHOIX EN TRANCHES — 2 BTES 5 OZ 45¢
DE CHOIX EN COMPOTE 2 BOITES 15 oz 35¢

JUS DE POMME "CLARK'S" — 7 BOITES 20 OZ $1
"ALLEN'S VITAMINE" — BOITE 48 OZ 31¢

JUS DE TOMATE — 2 BOITES 20 OZ 33¢
DE FANTAISIE — BOITE 48 OZ 35¢

POIS IDÉAL — 4 BOITES 20 OZ 65¢
DE CHOIX, No 4 — BAS PRIX SPECIAL! — BAS PRIX SPECIAL

SIROP DE BLÉ-D'INDE — BOITE 2 LIVRES 31¢
CROWN BRAND — CARAFE 3 LIVRES 49¢

ALIMENTS FRAIS CONGELES

FISH & CHIPS — pqt 20 oz 63¢
"RUPERT" CONGELE FLETAN SPECIAL!

FILET DE MORUE — pqt 12 oz 35¢
"RUPERT" CONGELE — SPECIAL

FILET D'AIGLEFIN — pqt 12 oz 39¢
"RUPERT" CONGELE — SPECIAL

JUS D'ORANGE — 3 btes 6¼ oz 59¢
"DOMINION" — CONCENTRE

LEGUMES — 2 sacs 11 oz 37¢
MELANGES — YORK — SURCHOIX

Pour votre party d'HALLOWE'EN

CHICKLETS — pqt de 25 23¢
ASSORTIS IDEAL POUR DISTRIBUER

PAPILLOTES — pqt 42 oz 99¢
"DAVID" POUR HALLOWE'EN

BONBONS DARES — pqt 12 oz 29¢
"A.B. GUMS" OU "JELLY BEANS"

ARACHIDES DANS L'ECALE — sac 12 oz 25¢
"NUTSWEET"

CARAMELS — pqt 14 oz 45¢
KRAFT ASSORTIS

SPECIAUX DE LA PATISSERIE!
DOMINION AU ROND POINT DORVAL ET A ST-MARTIN — L'ABORD-A-PLOUFFE

Gateau d'Hallowe'en — Epice étage 59¢

TARTE MINCEMEAT — croustillante rég. 55¢ 49¢

LA PETITE BIBLIOTHÈQUE DU BRICOLEUR! par "Mécanique Populaire"
VOLUME No 8 99¢
Maintenant en vente

Les prix sont en vigueur au DOMINION jusqu'à la fermeture samedi le 29 octobre 1960 dans l'île de Montréal, Pont-Viau, Ville Lemoyne, Longueuil, St-Lambert, St-Vincent-de-Paul, Valleyfield, Beauharnois, St-Eustache, Repentigny, St-Martin, St-Jérôme, Beloeil et Ste-Agathe.

DOMINION STORES LIMITED

PLUS . . . PLUS RAPIDEMENT avec les timbres HORIZON

Invasion "pacifique" de la France par 200 soldats allemands

BONN. (PC f - Reuters) — Deux cents soldats de l'Allemagne de l'Ouest ont franchi la frontière de la France, hier. Ce groupe constitue l'avant-garde des 2,400 militaires allemands qui participeront à des manoeuvres en territoire français, le mois prochain.

Les troupes allemandes, les premières depuis 100 ans, à entrer en France de façon pacifique, ont traversé la frontière, hier soir, à Ittersdorf, près de Saarlouis. Les gendarmes et les policiers militaires français ont accordé un accueil amical aux membres de l'avant-garde qu'ils ont escortés vers les camps d'entrainement de Mourmelon et de Sissounne, en Champagne, près de Rheims, scène de violents combats entre Français et Allemands au cours des deux dernières guerres mondiales.

Cette quatrième invasion depuis 1870 a cette fois l'entière approbation des autorités de la France.

Conformément à une entente signée par les deux pays, l'Allemagne de l'Ouest a l'autorisation d'envoyer ses militaires s'entrainer dans l'est de la France.

Bien que les camps demeureront sous commandement français, les dirigeants de la France et de l'Allemagne sont conscients des difficultés d'un tel arrangement. Les Français n'ont pas vu de soldats allemands sur leur sol depuis la Deuxième Guerre mondiale, et à la fin du conflit, ils ont été heureux de voir partir le dernier d'entre eux.

Question épineuse

Cette entente est survenue après six mois de négociations. Elle couronne une période de recherches difficiles durant laquelle on a tenté de trouver des installations satisfaisantes pour l'armée de l'Allemagne de l'Ouest.

Les dirigeants allemands ont soutenu que les régions pouvant servir à l'entrainement dans leur pays fortement industrialisé, étaient occupées par les soldats britanniques et américains.

"Il manque tout simplement d'espace pour l'entrainement et l'approvisionnement de notre propre armée, qui a augmenté régulièrement ces dernières années ; il nous faut des bases hors de l'Allemagne", soutenaient-ils.

L'Allemagne contacta l'Espagne, mais abandonna l'idée après avoir déclenché des protestations dans les pays de l'OTAN.

Approbation de l'OTAN

L'entente franco-allemande a toutefois l'approbation des pays de l'OTAN. Lorsque ces pays eurent vent des entretiens secrets germano-espagnols, ils suggérèrent à l'Allemagne de faire plutôt appel à ses alliés.

Les Allemands et les Français ne perdent pas de temps à mettre l'entente en vigueur, avant qu'une opposition, suscitée par le souvenir amer des invasions allemandes, ne puisse se cristalliser.

Plusieurs Français ne se sont pas remis du choc psychologique qui a accompagné la défaite de 1940, et l'épreuve de l'occupation nazie est toujours un souvenir obsédant.

Afin d'amoindrir quelque peu le ressentiment français, les premiers contingents allemands porteront des uniformes kakis, du genre de ceux portés par les soldats français, britanniques et américains, au lieu du gris porté par l'ennemi de la Deuxième Guerre mondiale.

Les officiers allemands ont ordonné à leurs hommes d'avoir une conduite exemplaire lorsqu'ils entreront en France.

Un officier a affirmé que la conduite des militaires peut être vitale pour l'amitié future franco-allemande.

Transactions immobilières

Ahuntsic — Rue Sauvé (vagues). Lots Nos 368-472, 473. Michelangelo DeRosa et uxor à Watkins Construction Inc. $10,000.00. — 1499034.

Delorimier — Chemin public (avec bâtisses). Lots Nos Pt 161-1233, 161-1222. Mlle Marie Oligny à Mme Henri Normandin, et al. $17,000.00. — 1498978.

Mont-Royal — Circle Road No 4425. Lot No 150-32, terrain 8,226' pds en sup. Mme Harry B Zarr à Jack Cohen. $32,000.00 — 1499123.

Ste-Anne — Rue Bridge, No 203. Lot No Pt 329, terrain 1007' pds en sup. Victoria Realty Corporation Ltd à Enrico DeVito. $8,000.00 — 1498949.

St-Edouard — Rue St-Hubert, No 5701. Lot No 7-140, terrain 25x87 pds. Donat Roberge à Golden Home Construction Ltd. $8,000.00. — 149849.

St-Jacques — Rue Sherbrooke est Nos 412 à 422. Lots Nos 1199-6,7, 1199-5-1. Jean Gingras à René Papineau Couture. $31,000.00 et considérations — 1498950.

St-Jean — Avenue Wiseman No 6949. Lot No 636-870, terrain 8,031 pd en sup. Villeray Home Construction Co., à Francesco Del Bolso' et uxor. $12,200.00. — 1499109.

St-Jean — Avenue Querbes. No 7100. Lot No 638-161, terrain 25x80 pds. Robert Ouellette à Moise Janvier et al. $31,000.00 — 1499110.

Villeray — Rue St-Urbain, Nos 8350-8352. Lot No 642-297, terrain 40x80 pds. Robert Cecchini à Joseph Trifiro. $20,750.00 — 1499024.

Villeray — Rue Denormanville. Nos 7056-7058. Lot No Pt 485-53, terrain 1859' pds en sup. Lyon Cordell Inc., à Mme Gregory Yarowyi. $11,500.00. — 1498972.

* * *

Ile de Dorval — Rue Pipler (avec bâtisses). Lots Nos 1027-112, 113, 114 Pt 111, terrain 188 x82'5" pds. Mme Harry J. Staley, et Vir à Mme Elmer F. Carson. $7,300.00. — 1498961.

Ville D'Anjou — Rue Daubigny. No 7851. Lot No 431-151, terrain 78x80 pds. Les Habitation Vernon Inc., à Jean-P. Massé. $28,700.00 — 1499114.

Ville Lachine — Chemin public. Lots Nos 882-133, 134, etc, terrain 480x89'5" pds. Letash Investment Ltd à Fifty-Fifth Gardens Ltd. $66,000.00. — 1499147.

Ville Montréal-Nord — Rue Des Pensées No 5625. Lot No 20-369. Jean-P. Charbonneau Ltée à Jacques Trudel. $12,500. — 1498994.

Ville Montréal-Nord — Rue Des Pensées Nos 5623. Lot No 20-368. Jean-P. Charbonneau Limitée à Anton Hutter. $12,500. — 1498995.

Ville Pointe aux Trembles — 98ème Avenue Nos 906 à 906B. Lots Nos 121-254 Pt 253, 255, terrain 33'5"x86 pds. Mme Donat Charbonneau à René Malo. $6,000.00. — 1499048.

Ville Rivière des Prairies — 25e Avenue, No 10,074. Lots Nos 134-35,36. Yvon Beland à Mme Philippe Bédard. $7,500.00 — 1498966.

Ville St-Léonard de Port Maurice — Rue Laverdière, No 8905 Lot No 396-1873. La Coopérative D'Habitation de Montréal à Réal Bouchard. $12,400.99. — 1499073.

Ville Verdun — Rue Lafleur, Nos 80 à 88. Lot No 3402-80. Succ Honorable Charles-S. Rodier à Samuel E. Cohen Ltd. $19,000.00. — 1499031.

Ville Westmount — Rue Prospect, No 23. Lot No 383-54A, terrain 20'6"x84'6½" pds. Welli Waldhauser à Mlle Jacqueline Baril. $21,500.00. — 1499111.

Lachine — 17e Avenue No 644. Lot No 293-570, terrain 40 x 100 pds. Thirty Seventh Avenue Corporation à Mme Théodore Lépine. $16,500.00 — 1498742.

Guide de Fourrure

Sous les auspices de Fair Trade Furriers Association

LA LOUTRE

LES MANUFACTURIERS spécialistes Reid, au Carrefour de la Fourrure, rue Amherst, présentent une fourrure à l'avant-garde de la mode 60-61 : la loutre.

CET ANIMAL au pelage très recherché est de double origine, canadienne et américaine, et ses variétés sont nombreuses. La qualité de la loutre tient à plusieurs facteurs : densité du duvet, texture naturelle, souplesse du cuir, reflet et lustre de la fourrure.

IL Y VA de votre intérêt de vous rendre sur la rue Amherst... de faire arrêt chez Reid pour obtenir les meilleures valeurs en manteaux de loutre, donc les meilleurs prix pour les plus hautes qualités. La clientèle qui veut acheter au meilleur temps trouvera chez Reid le plus beau choix en ville de manteaux prêts à porter... de même qu'un assortiment de ballots de peaux pour confection sur mesures.

***PAR L'ENTREMISE** des manufacturiers-spécialistes Reid et de la Fair Trade Furriers Association, nous vous donnons un exposé des prix en vigueur présentement pour les manteaux de loutre.*

PRIX D'AUBAINE $560. — PRIX VEDETTE $690. — PRIX INTERMEDIAIRE $850. — QUALITE DE CHOIX $990.

QUALITE SURCHOIX $1250. — QUALITE DE LUXE $1450.

COMME DANS LES BIJOUX — il y a aussi des joyaux en fourrure. Pour le summum en loutre, le prix peut être plus élevé encore. Les plus rares qualités de loutre à Montréal, section Labrador comprise, vous les trouverez chez Reid Fourrures, les spécialistes en fourrures qui ne vendent aucune autre marchandise que de la fourrure.

Les marchands et les manufacturiers de fourrure peuvent également bénéficier avec grand avantage de ce choix formidable de qualités et de tons naturels de loutre. L'adresse : 1473, rue Amherst.

REID FOURRURES INC.
1473 RUE AMHERST
"Au Carrefour de la Fourrure"

L'élégance à prix raisonnable...

A—Loafer noir, semelles NEOLITE, pointures 6 à 11 ..... $5.99

B—Oxford, veau noir, trépointe "Goodyear", semelles de cuir, pointures 6 à 11 ..... $11.99

C—Oxford noir, semelles NEOLITE, pointures 6 à 11 ..... $6.99

D—Kip noir, trépointe "Goodyear", semelles intérieures et extérieures en cuir, pointures 6 à 11 .... $9.99

PAS DE COMMANDES POSTALES

MONTREAL

268 O., STE-CATHERINE	UN. 1-4642
1357 est, rue MONT-ROYAL	LA. 1-7557
3151, rue MASSON	RA. 7-4496
1905, rue CENTRE	WE. 3-7705
3639 O., rue NOTRE-DAME	WE. 3-4177
3721 est, rue ONTARIO	LA. 5-0231
5627 AVENUE DU PARC	CR. 1-2746
7046, rue ST-HUBERT	CR. 1-5068
6634, rue ST-HUBERT	CR. 1-9542
3727, rue WELLINGTON, Ver.	PO. 7-3550
886, boul. DECARIE, St-Laurent	RI. 7-8322

J.B. Lefebvre Ltée

Siège social et magasin principal

872 est, STE-CATHERINE, Montréal, Qué.

Victor 9-4254

EXTERIEUR

1152, boul. Ste-Foye, Jacques-Cartier, Québec
100, Wellington Nord, Sherbrooke
34 ouest, rue Principale, Hawkesbury, Ontario
36, rue St-Jacques, St-Jean, Québec
143, rue Principale, Granby, Québec
175 est, rue St-Joseph, Québec, Québec
177 sud, rue Notre-Dame, Thetford-Mines, Québec
297, rue Dalhousie, Ottawa, Ontario
367A, rue Des Forges, Trois-Rivières, Qué.
405, rue Labelle, St-Jérôme, Québec

MAINTENANT

100 Handy Andy MAGASINS ET ASSOCIES

HANDY ANDY OUVRE "SERVICENTRE" ET UN ENTREPOT GEANT

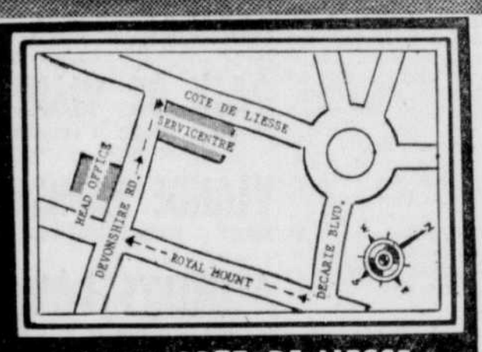

4600 COTE-DE-LIESSE
1/2 MILLE A L'OUEST DE DECARIE
TEL. RI-7-9579

NOUS ANNONÇONS

l'ouverture de nos entrepôt et dépôt géants d'installation et de service.

- Complètement pourvus de l'équipement mécanique et électronique le plus moderne.
- Installation experte et rapide par notre personnel de mécaniciens experts.

INSTALLATION DE BATTERIES
Posage expert par des mécaniciens expérimentés. 50¢
Les accumulateurs d'autos garantis Handy Andy se vendent à prix aussi modique que $6.88

POSAGE DE PNEUS
Sans chambre à air ou avec chambre à air. 75¢ chacun
Pneus à neige "Cross Country" entièrement garantis, à compter de $10.95

REGLAGE DES PHARES
Accompli à l'aide d'une machine des plus modernes. N'oubliez pas que les phares sont les yeux de votre auto.
Réglage de chaque phare pour seulement $1

INSTALLATION DES GARNITURES DE FREINS
Garnitures de freins garanties, à compter d'aussi peu que $2.75
Posage par mécaniciens experts, à compter de $5.75

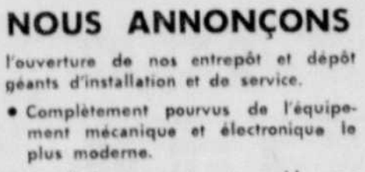

INSTALLATION DE RADIOS D'AUTO
Radios d'auto au son magnifique.
A compter de $39.95
Posage et antenne gratuits
Prix de l'installation par experts seulement 5.00

INSTALLATION DE HOUSSES
Vous trouverez chez Handy Andy le plus grand choix de housses pour tout genre d'auto. Prix à partir de 12.95
Installation, à compter de l'ensemble 4.00

GRATUIT VERIFICATION DE L'AUTO AU POINT DU VUE SECURITE

Nos mécaniciens experts vérifieront votre auto pour voir si elle est en parfait état pour l'hiver.

VOICI CE QUE NOUS FAISONS

√ PNEUS AVANT, ARRIERE ET DE RECHANGE.

√ INSPECTION DU SILENCIEUX, DU TUYAU DE SORTIE ET D'ECHAPPEMENT.

√ PHARES, FEUX ARRIERE ET AUTRES LUMIERES.

√ ALIGNEMENT DES ROUES ET DE LA DIRECTION.

√ FREIN A MAIN ET FREIN D'URGENCE.

√ BARRES D'ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE.

Aucuns frais — Aucune obligation

CONSTATEZ VOUS-MEME L'ETAT DE VOTRE AUTO

LE SERVICENTRE EST OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI, DE 9 A.M. A 6 P.M.

MAINTENANT DOUBLES ECONOMIES

★ ECONOMIE sur pièces de rechange parfaites, entièrement garanties, pour autos, à nos prix traditionnellement bas.

★ ECONOMIE sur l'installation par des experts de ces pièces de qualité à notre "Servicentre" géant. Comparez les prix pour les articles installés et voyez ce que vous économisez !

AMORTISSEURS DE CHOCS
Nos amortisseurs de chocs sont garantis jusqu'à 12,000 milles. Une automobile n'est pas confortable quand les amortisseurs de chocs sont défectueux.
Amortisseurs, à partir de 4.85
Installation d'amortisseur à partir de 6.85

SYSTEME D'ECHAPPEMENT
Profitez de notre service gratuit d'inspection du système d'échappement. Rappelez-vous qu'un échappement défectueux peut avoir de graves conséquences.

Silencieux	depuis	$3.75
Posage	depuis	$6.50
Extension d'échappement	depuis	$2.45
Posage	depuis	$3.95
Tuyaux d'échappement	depuis	$2.55
Posage	depuis	$3.50

EQUILIBRAGE DE ROUES
Grâce à la machine moderne dynamique d'équilibrage, le vélocimètre indique les vitesses auxquelles il y a défaut d'équilibre. Le défaut d'équilibre est mesuré en fractions d'une once en vue d'un ajustement précis. Le cadran d'étincelle visible indique l'endroit exact du défaut d'équilibre. Supplément pour les poids, chaque roue 1.50

ALIGNEMENT DES ROUES
Le service comprend inspection en cinq points et l'ajustement du carrossage. Convergence, inclinaison du pivot directeur, rayon de tournage et géométrie de la direction, aussi corrections de l'action de la genouillère. Service complet, seulement 5.00

ECONOMIES DOUBLES AU CENTRE DE SERVICE HANDY ANDY 4600 COTE DE LIESSE COIN DEVONSHIRE 1/2 MILLE A L'OUEST DE DECARIE TEL. RI-7-9579

A Chibougamau

Lutte désespérée d'un syndicat de collets-blancs

Le premier syndicat d'employés de bureau à être organisé dans les mines du Québec, dont les membres sont en grève depuis le 17 août, lutte actuellement pour sa survivance.

Il semble que les employés en grève ne soient pas assez nombreux pour paralyser l'entreprise et que celle-ci retarde la signature d'une convention collective dans l'espoir de détruire le syndicat.

Un porte-parole du syndicat a dit que l'un des principaux points en litige au moment du déclenchement de la grève a été réglé par une décision de la Commission de relations ouvrières, mais que la compagnie trouve maintenant toutes sortes de prétextes pour ne pas rencontrer les représentants syndicaux qui seraient prêts à signer une convention collective.

Lors de la rupture des négociations, les parties ne pouvaient s'entendre sur les catégories d'employés à être inclus dans l'unité de négociation, le certificat de reconnaissance syndicale émis par la Commission de relations ouvrières étant ambigu à ce sujet.

La Commission vient de clarifier le certificat excluant plusieurs catégories d'employés.

"Le syndicat accepte maintenant les autres conditions proposées par la compagnie avant la grève, a dit le porte-parole syndical, mais l'employeur semble toujours retarder le moment de cette signature, apparemment dans l'espoir de détruire le syndicat".

Pendant la période d'organisation du syndicat, la compagnie avait congédié un employé, mais avait été forcée de le réembaucher par une ordonnance de la Commission de relations ouvrières.

Bien qu'environ la moitié des employés de bureau de la compagnie soit actuellement au travail, les grévistes tiennent encore bon.

Six ans après

L'"enfant-loup" est devenu un "demi-civilisé"

LUCKNOW, Inde. (Reuters)— Ramu, "l'enfant-loup" trouvé il y a six ans sur le quai de la gare de Lucknow, est aujourd'hui un "demi-civilisé", mais on n'a pu établir son identité. Bien que les journaux de l'Inde, comme de ceux de nombreux autres pays, lui aient consacré quantité d'articles, personne n'a réclamé l'enfant, qui paraît être âgé d'une quinzaine d'années.

Certains des spécialistes qui ont soigné Ramu à l'hôpital Balrampur, où il se trouve encore, estiment qu'il a été élevé par des loups. Lorsqu'on l'a recueilli, l'enfant lapait comme les animaux, ne mangeait que de la viande crue et poussait des cris bestiaux. De plus, il marchait comme un quadrupède, avait les cheveux et les ongles longs, était estropié des doigts et des pieds, avait la peau rude aux genoux et aux coudes.

Aujourd'hui, Ramu mange de la même façon que les êtres humains et ses facultés mentales semblent se développer normalement. Cependant, il ne peut encore ni parler ni se tenir debout.

Selon des médecins qui se sont penchés sur son cas, Ramu ne serait qu'un enfant infirme abandonné par ses parents. Ceux qui soutiennent l'hypothèse de l'"enfant-loup" rappellent que l'on a déjà fait état de loups qui avaient élevé des enfants. Cependant, il semble peu vraisemblable que ces animaux aient pu transporter Ramu à Lucknow, localité située à une certaine distance de la forêt.

Refus des catholiques

Les écoles cubaines seraient étatisées

LA HAVANE. (UPI) — On signale que les directeurs des écoles catholiques de Cuba se réuniront samedi en vue de coordonner les moyens de lutter contre un projet de loi qui placerait éventuellement l'instruction des enfants de 6 à 16 ans sous l'autorité de l'Etat.

Ce projet de loi permettrait au personnel religieux de continuer à enseigner, mais serait sous les ordres du gouvernement et non plus du clergé. L'Eglise estime que cela constituerait une atteinte à la liberté de religion. Au contraire, soutiennent les partisans du projet, une telle mesure rendrait l'enseignement tout à fait démocratique.

Un éditorial publié récemment dans un journal officiel accusait les prêtres d'être au service d'oligarchies qui tentent d'utiliser la religion pour diviser la conscience nationale.

1er congrès mondial de la gastronomie

PARIS. — Le premier congrès mondial de la gastronomie se tiendra à Paris du 3 au 5 décembre prochain à l'occasion du 10e anniversaire de la fondation de la Chaîne des rôtisseurs par le Conseil magistral de cette confrérie.

Les sociétés, associations, groupements et confréries dont le but est de mieux faire connaître l'art culinaire, les vins et le tourisme gastronomique sont invités à participer à ce congrès. Les congressistes bénéficieront de facilités de transport et de séjour.

	REG.	VENTE
BOUILLOIRE ELECTRIQUE, capacité 2 pintes. Amène l'eau à ébullition en quelques minutes.	7.95	6.99
CAFETIERE, capacité 6-8 tasses, pour n'importe quel genre de savoureux café.	29.95	19.88
RECHAUD 2 RONDS, 1,500 watts dessus chromé	19.95	16.95

	REG.	VENTE
GRILLE-PAIN ELECTRIQUE, automatique, pour réussir à coup sûr des toasts brun-doré.	29.95	19.95
POELE A FRIRE, 10½ pieds carrés avec couvercle et fil.	19.95	15.25
FER A VAPEUR G. E. pour repassage parfait, sans faux plis.	17.95	16.99

Radio de cheminée — Westinghouse 4 lampes, blanc, fusain, aqua, rouge. Rég. 19.95 VENTE **15.88**

Radio horloge — 5 lampes, Ultra luxueux. Blanc, vert ou rose. Rég. 24.95 VENTE **19.88**

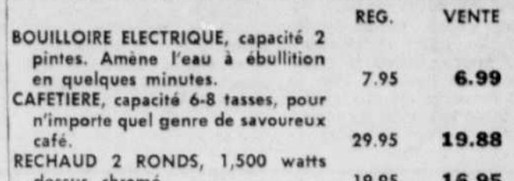

TOURNE-DISQUES STEREO — Fleetwood. Le son le plus fidèlement reproduit. Rég. 99.95 VENTE **79.95**

COUVERTURE CHAUFFERETTE — En satin avec fermeture à glissière 3 degrés de température. En vert ou rose. Rég. 7.95 VENTE **4.95**

	REG.	VENTE
ONDEMETRE BENCO pour une meilleure réception sur le canal 2 et le canal 6.	14.95	9.95
ANTENNE "Oreilles de lapin" pour excellente réception sur 2 et 6	1.95	.99
APPAREILLAGE extérieur de TV avec antenne Yaggi.	10.95	8.95

	REG.	VENTE
CHAUFFERETTE ELECTRIQUE PORTATIVE fini émail brun	15.50	9.95
HUMIDIFICATEUR ELECTROHOME capacité : 4.1 gallons	49.95	39.95
VENTILATEUR-CHAUFFERETTE support gratuit (d'une valeur de $10.00)	69.95	59.95

	PRIX DE LISTE	VENTE
LESSIVEUSE AUTOMATIQUE RCA sélecteur 2 temp., capacité 10 lb., pour un lavage ultra-blanc	349.00	229.95
SECHEUSE AUTOMATIQUE RCA Whirlpool, 5 degrés de température pour un séchage aussi frais qu'au soleil	279.00	169.95
LESSIVEUSE-ESSOREUSE RCA complète avec pompe, essoreuse Lovel à parois jusqu'au sol	139.00	119.95

Choix limité sur les appareils ci-haut mentionnés

	REG.	VENTE
MACHINE A COUDRE PORTATIVE au complet avec coffret gratuit d'une valeur de $10.00	59.95	49.95
POLISSEUSE CONNOR pour tous genres de parquets ou linoléums	39.95	34.95
ASPIRATEUR y compris 10 accessoires	94.95	69.95

	PRIX DE LISTE	VENTE
REFRIGERATEUR ROY, 11.8 PI. CU. cadran de dégivrage. Nombre limité	361.80	239.95
POELE ELECTRIQUE RCA minuteur et horloge automatiques, four 30" x 25½. Quantité limitée	349.00	189.95
TV CONSOLE 21" RCA 18 lampes, fini noyer	289.00	219.95

PATINS POUR TOUT-PETITS complets avec supports de chevilles — SPECIAL **4.99**

PATINS TUBULAIRES POUR JUNIORS, semelles de caoutchouc — SPECIAL **6.99**

	REG.	VENTE
GANTS DE HOCKEY pour juniors	5.99	4.99

	REG.	VENTE
EQUIPEMENT DE GOLF JAY HEBERT comprenant 2 bois, 5 fers	89.95	79.95
POUPEE PETITE PRINCESSE 30" pour enchanter toutes les filetes	7.95	6.88
ENSEMBLE DE BADMINTON, pour 4 4 raquettes, poteaux, piquets et cordes	9.95	6.95

	REG.	VENTE
MACHINE A ECRIRE ROYAL PORTATIVE complète avec mallette cuir	79.95	68.88
CARABINE REMINGTON 30-06, tir semi-automatique, 5 coups	153.75	129.95
CINEMA KODAK 8 m/m pour excellents films familiaux	37.50	29.95

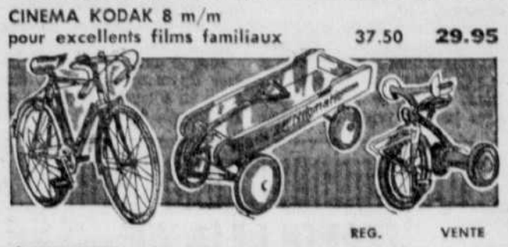

	REG.	VENTE
BICYCLETTE anglaise 3 vitesses fini vert métallique	49.95	39.95
avec pneus de caoutchouc d'un demi-pouce	8.25	6.99
TRICYCLE, roue avant 10", cadre en V	19.95	15.95

ACCESSOIRES D'AUTO HANDY ANDY
PLEINEMENT GARANTIS

CHARGEUR de BATTERIE — 6 amp., ou 12 volts, 60 cycles avec protecteur contre surcharge. Rég. 13.95 VENTE **11.95**

CABLES SURVOLTEUR — pour toute circonstance, même par temps très froid. Depuis **2.49**

CHAUFFE-MOTEUR — Type à immersion. 115 volt C.A. ou C.D. pour la plupart des voitures. Rég. 7.75 VENTE **4.95**

BOUGIES D'ALLUMAGE — Bougies Aldor pour démarrages rapides, par tous les temps. 1.25 ch. **6** pour **5.99**

LIQUIDE de DEMARRAGE — Cross Country. Boite 12 oz à bouton-poussoir. Rég. 1.49 VENTE **.99**

PORTE-SKIS — Peut transporter jusqu'à 6 paires de skis et bâtons. Se plie en deux. Rég. 11.95 VENTE **8.88**

NATTES SIAMOISES — Pour auto. Pour entière protection du plancher, y compris cambrure du centre. Rég. 5.45. VENTE **4.29**

RETROVISEUR extérieur — Anti-éblouissant. 4", absolument antirouille. Plaqué chrome. Rég. 8.45. VENTE **5.95**

LIT et SIEBE de BEBE — Pliant avec matelas indéformable. Rég. 13.45. VENTE **9.95**

CRIC A PIED EVASE — Avec blocage de sûreté. Pour toutes marques d'autos. Rég. 9.25 VENTE **8.25**

Batterie d'auto Commodore

Comprenant votre batterie en échange. DEPUIS **10.95**

GARANTIE DE 30 MOIS

BONI ! Brosse-grattoir à glace de luxe

ANTIGEL PERMANENT

- A base de ne. Ne bouil- glycol éthylè- le ni ne mousse pas.
- Sûre — Protège jusqu'à 62° sous zéro.

ANTIGEL FROSTGUARD. Rég. 2.49 — GAL. **2.25**

CROSS COUNTRY avec additifs spécieux. Protection pour autos de modèles récents. GAL. **2.89**

GRATIS, couvre-volant avec tout achat de 2 gal. d'antigel.

	REG.	VENTE
PROTECTEUR de chrome Cross Country. Boite-vaporisateur de 16 oz	1.35	.89
UNDERCOATING	2.25	1.85
CHAINES pour roues d'auto Spéciales pour 6.00 x 16, 6.70 x 15, 7.50 x 14		8.18
CHAINE DE TOUAGE, 14 pieds	4.39	3.99
LAMES de lave-glace Arctic, ch.	2.15	1.99
BAVOLETS de garde-boue, la paire	2.45	1.99
ADDITIF D'HUILE Moly-Flo	1.69	1.09
PROJECTEUR portatif	6.55	4.95
PHARE ANTIBRUME	5.95	4.49
SIGNAUX de direction, 4 feux, complets	11.45	9.49
COUVRE-SIEGES en Velva Fur, avant et arrière.	15.95	11.95
COUVRE-SIEGES complets Jets-pun Futurama	29.95	19.95
COUVRE-VOLANT	1.19	.99
GRATTOIR A NEIGE de luxe	1.10	.89
EXTENSION de tuyau d'échappement universel	1.45	1.09
BOUSSOLE D'AUTO	5.95	3.95

PNEUS NEIGE CROSS COUNTRY

- Garantie pour la durée complète contre vices de fabrication, et assurance contre hasards de la route.
- **INSTALLATION GRATUITE** EN SPECIAL DE LUNDI A JEUDI EN 5 DE NOS MAGASINS CENTRALEMENT SITUES

* comprenant l'échange de votre pneu "grade A", à partir de **$10.95***

6.70 x 15 Custom **$16.95***

	REG.	VENTE
SIGNALISATEUR complet avec 8 batteries, pour cas d'urgence.	4.78	2.49
COUSSIN ELECTRIQUE se branche dans la prise de courant de l'allume-cigarettes et vous apporte une chaleur bienfaisante pendant que vous conduisez.	11.95	9.95
COUVERTURES AYERS L'idéale pour votre auto. Motif à carreaux.	9.50.	7.99
COUSSIN D'AUTO Forme de coin. Caoutchouc-mousse moulé recouvert de Saran.	3.39	2.88
PARE-SOLEIL avec emplacement pour inscrire les records de voyage et de service.	2.39.	1.88

	REG.	VENTE
MARCHETTE DE BEBE — plaquée chrome construction acier tubulaire.	7.95	5.95
PARC DE BEBE — 27 x45 avec barre à dentition.	9.95	7.95
CARROSSE DE BEBE — pliants.	54.95	44.95
CHAISE HAUTE — Confortable, modèle pliant	19.95	15.95
OUVRE-BOITES — Pliant, ne rouille pas	3.95	2.99
OUVRE-BOITES MAGNETIQUE — Modèle pliant.	4.95	4.09
8 VERRES A EAU LIBBY'S, 11 oz.	2.49	1.88
POUBELLE EN METAL SANICAN — Carrée avec contrôle à pied.	7.95	5.95

ACHETEZ A CREDIT PAYEZ PLUS TARD

5 CENTRES D'INSTALLATION COMMODEMENT SITUES :

- Centre d'achats boul. Pie IX
- Centre d'achats Duvernay
- 4600 Côte-de-Liesse, angle ch. Devonshire
- 5260 Av. Verdun
- 8100 boul. Décarie

SUPER MAGASINS **Handy Andy** PIECES D'AUTO PREMIERE QUALITE

SOYEZ A L'ECOUTE ! . . André Rufiange, du poste CKVL, radiodiffusera directement de notre **NOUVEAU MAGASIN du Centre d'Achat St-Georges** AU 12912 NOTRE-DAME EST, POINTE-AUX-TREMBLES, P.Q. VENDREDI 28 OCT., A 2 P.M.

Handy Andy

100 SPECIAUX

STOCKS LIMITES

Parmi ces aubaines, certains articles s'enlèveront vite.

Hâtez-vous pour le meilleur choix.

- 100 spéciaux à l'occasion de l'ouverture de notre 100e magasin.

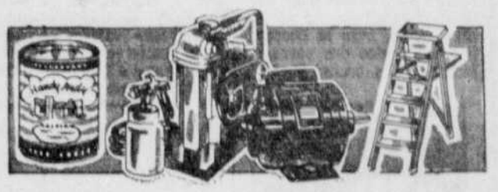

	REG.	VENTE
PEINTURE CROSS COUNTRY. Caoutchoutée, intérieur, blanc satiné, ... gallon	6.25	4.75
NECESSAIRE POUR LA PEINTURE au pistolet, avec moteur ⅓ CV et accessoires	67.70	49.95
ESCABEAUX DE 6 PIEDS, renforcés de tiges d'acier	5.95	4.49

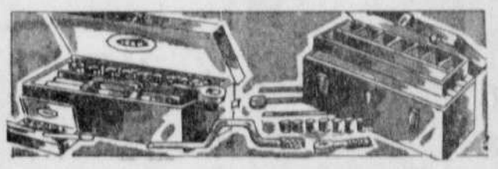

OUTILS A DOUILLES — 52 articles. Outils de première qualité et lumière d'urgence gratis. Rég. 61.95 VENTE **58.88**

COFFRE A OUTILS — Charnière à piano à la longueur. Fini cuivre émail. Dim. 7¼ x 6⅝ x 20". Rég. 8.45 VENTE **6.95**

	REG.	VENTE
ENS. DE CHALUMEAU Benzrite avec coffret en métal	13.95	11.95
NECESSAIRE COMPLET pour la soudure au fer	8.50	5.95
RABOT de 9", lame de 2" réglable	4.95	3.29

	REG.	VENTE
DRILLE ELECTRIQUE de ½" Commutateur réversible	39.95	29.95
SCIE PORTATIVE 7" Embrayage de sûreté, 1.5CV	39.95	29.95
APPAREIL COMBINE : Broyeuse, sableuse, polisseuse	69.95	39.95

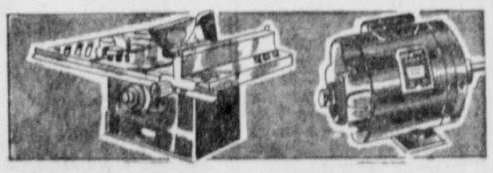

SCIE CIRCULAIRE DE 8" — Vision facile, contrôle au doigt, moteur Westinghouse ½ C.V. Avec pieds. Rég. 89.90 VENTE **77.95**

MOTEUR ½ C.V. — Moteur Westinghouse. Arbre double, coussinets à manchon. Rég. 28.95. VENTE **19.95**

	REG.	VENTE
BALANCE DE SALLE DE BAIN Cadran plaqué chrome, blanche.	6.95	4.95
SIEGE DE TOILETTE fini marbre de Venise	8.95	4.88
SECHOIR A VETEMENTS, construction tout métal	5.95	3.95

	REG.	VENTE
BALAIS A TAPIS BISSEL Pour des tapis impeccables	8.25	6.88
NECESSAIRE DE NETTOYAGE POUR FAUTEUILS. Avec 12 oz de shampoing	2.98	2.19
GRATTOIR A NEIGE à lame courbée	4.25	3.99

Loisirs et Récréation

par DOLLARD MORIN

Chez les jeunes

Une fête de charité lors de l'Hallowe'en

Pour célébrer le 1er anniversaire de leur groupement et poser en même temps un geste de charité envers leurs camarades de l'Institut Dominique-Savio, tous les jeunes du Club sportif Edouard-Carpentier profiteront de la traditionnelle soirée de l'Hallowe'en pour recueillir des fruits, des friandises et de l'argent, qui seront portés aux orphelins. Cette initiative est prise sous la direction du président du club, Jacques Paquette.

Cette cueillette sera faite par les jeunes du quartier Nord de la métropole, lundi prochain, 31 octobre, de 5 h. de l'après-midi à 9 h. du soir. Dans ses visites de porte en porte, chaque jeune du club Edouard-Carpentier sera identifié par trois numéros du bulletin officiel de ce groupement. Les fruits de la cueillette seront rapportés aux deux postes de cette campagne : au 6469, rue Boyer et au 6957, rue St-Denis. Pour renseignements : CRescent 2-6815 ou CRescent 6-6749.

A 9 h., il y aura ralliement de tous ces jeunes auxiliaires, à la salle San Remo, 6469, rue Boyer, où se tiendra une grande soirée dansante. L'athlète Edouard Carpentier, patron d'honneur du club des jeunes, sera alors fêté. Le maître de cérémonies sera Serge Bélair et les artistes invités : André Lejeune, Paolo Noël et Jen Roger.

Au Centre Saint-Denis

Une nouvelle activité va débuter samedi, 29 octobre, au Centre de Loisirs St-Denis, 5115, rue Rivard. Il s'agit d'une section de natation ouverte aux petits garçons, avec la coopération du Service des parcs de Montréal. Un cours de nage sera alors offert aux jeunes, de 10 h. à 11 h. du matin, au bain Lévesque, 4356, rue Boyer.

Par ailleurs, chaque mardi après-midi, à 2 h. 30, dames et jeunes filles de la paroisse St-Denis sont invitées à se rendre au Centre de Loisirs pour se récréer en jouant aux cartes. La même récréation sera offerte dès ce soir aux hommes, lors d'un "smoker" au cours duquel les hommes pourront jouer aux cartes, aux dames ou aux échecs. On projette de continuer cette activité chaque jeudi soir.

Une grande partie de cartes aura lieu le 10 novembre, au Centre St-Denis, au profit des Loisirs. Elle sera sous la présidence de M. le curé Jude.

Ce centre paroissial possède 8 allées de quilles où une vingtaine de ligues y jouent leurs parties régulières. En outre, son équipe de hockey intérieur, de la classe "midget", accumule des succès ; elle a récemment vaincu par 4 à 2 un club du Centre Notre-Dame-du-Rosaire.

photo LA PRESSE

M. GUY OUIMET, nouveau gérant du Centre de Loisirs St-Denis.

Un "Folkmoot" à Grand'Mère

Un "Folkmoot" régional se tiendra en fin de semaine prochaine, à Grand'Mère. Il est organisé par l'équipe folklorique de cette ville: "les Lutins du Rocher", pour marquer le 3e anniversaire de sa fondation, sous la présidence de M. Cyrille Lafrenière.

Les sessions d'étude de danses auront lieu samedi, 29 octobre, dès 1 h. 30 de l'après-midi, ainsi que dimanche, 30 octobre, à 1 h. 30 de l'après-midi et à 7 h. 30 du soir. A cette dernière séance, se fera la repasse de toutes les danses apprises durant le "Folkmoot", sous la direction des professeurs invités: MM. Michel Cartier, Grégoire Marcil et Guy Landry.

Samedi soir, 29 octobre, un grand spectacle sera présenté au public de Grand'Mère par la troupe "Feux-Follets", dirigée par Michel Cartier, au Manège des Zouaves. Après le spectacle, tout le monde sera invité à danser!

"Gais Danseurs"

L'équipe "Gais Danseurs" (T-9) organise une grande soirée à l'occasion de l'Hallowe'en. Cette fête aura lieu dimanche soir, 30 octobre, à 8 h., à la salle de l'école St-Alphonse, angle Berri et Crémazie. Condition d'entrée : porter un costume original et avoir beaucoup d'entrain; on signale toutefois qu'à défaut de travesti, l'entrain suffira. Jeunes gens et jeunes filles y sont donc cordialement invités.

POUR SE RÉCRÉER...

Aujourd'hui, ce sont les élections dans les centres récréatifs du Service des parcs de Montréal. Les jeunes doivent y faire le choix de leurs camarades qui formeront à chaque endroit le comité récréatif junior. Le scrutin se tiendra de 4 h. 30 de l'après-midi à 8 h. 30 du soir.

Cet après-midi, à 4 h. 30, au centre **Ste-Bernadette**, 6025, 16e avenue, à Rosemont: initiation aux danses de folklore pour jeunes filles de 13 à 17 ans.

Ce soir, à 6 h. 30, séance du Ciné-Club au centre **LeBer**, 2120, rue Favard (à l'affiche: "La rivière enchantée").

A 8 h., l'**Atelier folklorique**: début d'une série de cours sur les danses écossaises.

Activités au Centre I.-C.

Une cordiale invitation est adressée aux jeunes gens et jeunes filles qui veulent se récréer en faisant du chant. Qu'ils se rendent dès ce soir, à 8 h. 30, au grand salon du Centre de Loisirs Immaculée-Conception, 4265, rue Papineau. Sous la direction de M. Jacques Saucier, on y fait du chant pour tous les goûts, du folklore au classique. Pas d'audition au préalable; il s'agit de se récréer en chantant.

Par ailleurs, après la formation du "Club 13-16", voilà que les jeunes filles sont à organiser le "Club 16-18" au Centre I.-C. Déjà, les jeunes filles de ces âges peuvent pratiquer le ballon-panier, le badminton, le ballon volant, etc. Bientôt, elles s'initieront aussi au folklore et à la belle musique. Les responsables du "Club 16-18" sont Mlles Claire Montplaisir et Micheline Laplante.

Un grand défilé de modes, intitulé "la Caravane du bon Goût", se déroulera au profit du Centre I.-C., jeudi soir prochain, 3 novembre, à 8 h. 30, à la salle paroissiale I.-C., 1981 est, rue Rachel, sous la direction de l'ex-couturier parisien Jean Farell.

Sous la direction de l'instructeur Raymond Arsenault, étudiant en éducation physique de l'Université de Montréal, le ballon-panier connaît présentement une grande vogue au Centre I.-C. Les jeunes filles de 13 à 18 ans sont particulièrement invitées à pratiquer ce sport le lundi soir, de 8 h. 15 à 9 h. 30, et le vendredi soir, de 9 h. 15 à 11 h.

Avec la collaboration de la Commission scolaire, la nouvelle Commission des Loisirs d'Arvida va procéder sous peu à la formation de plusieurs ligues de badminton, particulièrement destinées aux jeunes.

Le folklore à Rimouski

Le "Folkmoot" qui s'est déroulé en fin de semaine dernière, à Rimouski, sous les auspices de la Fédération Folklorique du Québec, a remporté un magnifique succès. Quelque 150 jeunes gens et jeunes filles y ont pris part; et même le dimanche matin, à 9 h., on en comptait plus de 75 déjà présents à la session d'étude. M. Georges-Henri Sirois était le responsable de cette rencontre folklorique, la première du genre tenue à Rimouski.

Parmi les différents groupements folkloriques présents au "Folkmoot", il y en avait de: Rimouski, Rivière-du-Loup, St-Jean-Port-Joli, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Bic, Trois-Pistoles. Il y avait également un représentant de Hauterive. Plus de 300 personnes ont pris part à la soirée folklorique du samedi soir, au Centre de Loisirs St-Germain. Les professeurs invités étaient : Me Grégoire Marcil, président de la Fédé Folklorique, et Guy Landry. Tous deux ont été émerveillés par l'enthousiasme qui a régné durant tout le "Folkmoot".

La session de dimanche après-midi a été consacrée à l'étude du "Quadrille de Rimouski", avec la collaboration du spécialiste Charles Otis. Les jeunes de Rimouski se préparent à présenter ce quadrille lors du "Folkmoot" provincial de l'an prochain, à Montréal.

Nouvlles brèves

Dans les 2 terrains de jeux de l'OTJ de Sherbrooke, on a enregistré l'été dernier une inscription de 16,253 garçons, contre 13,226 l'année précédente, soit une augmentation de 3,027, et de 7,586 filles, avec une augmentation de 4,559.

A l'école St-Simon-Apôtre, le groupe des brigadiers est dirigé par le jeune capitaine Richard Prévost, assisté des lieutenants Richard Tessier et Guy Richard.

EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
VERRES OPHTALMIQUES
ALBANY PHILIE, O.D.
Assisté de
R. L'ABBE, O.D.
et
M. BRUNET, O.D.
Optométristes et opticiens diplômés
BUREAUX
Chez dupuis Frères
3e étage — Victor 2-5151 — local 338

Reitman's
"LE MAGASIN DES FEMMES ELEGANTES"
MAGASINS D'UN OCEAN A L'AUTRE
"Il y a un magasin Reitman près de chez vous"
... Pour bas nylon sans couture mieux ajustés voyez la marque REITMAN

...PRENEZ "Jewel" pour exemple
99¢ la paire 2 prs. 1.90
Pour plus de durée notre merveilleux "voile de toilette", 400 aiguilles, 15 deniers, micro-filet, toute une gamme de couleurs . . . du beige au brun, gris pâle et foncé. Grandeurs : 8½ à 11.

	"BALLET"	"BALLERINA"
autres marques REITMAN'S	"Voile de toilette" en longueurs mesurées. $1.19 la paire 2 prs. $2.30	"Voile plus fin". Longueurs proportionnées : court, moyen, long. $1.29 la paire 2 prs. $2.50

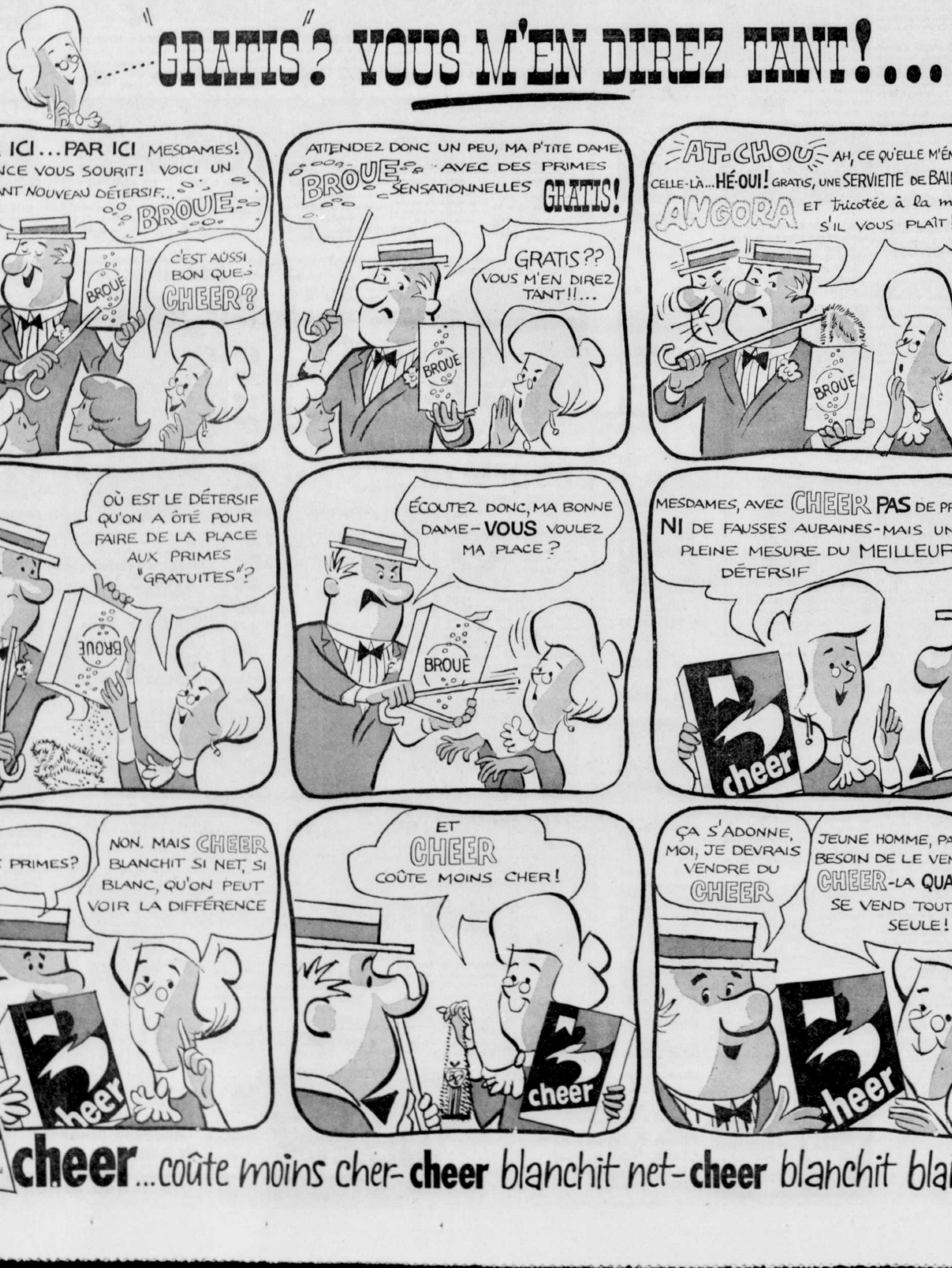

A Waterloo

Projet d'emprunt de $130,000 approuvé par les contribuables

WATERLOO. (DNC) — Les contribuables de Waterloo ont approuvé le projet d'emprunt du maire Armand Russell et de son conseil, au montant de $130,000, pour fins industrielles.

Le projet a été approuvé par une majorité de 97 contribuables.

M. J.-A. Renaud, secrétaire-trésorier de la ville et président de l'élection a communiqué les détails de la votation : 564 contribuables propriétaires se sont présentés, dont l'évaluation globale est de $6,000,000.

Le résultat du scrutin est le suivant : sur 439 propriétaires qui ont voté, 261 ont opté en faveur de l'emprunt et 164 l'ont rejeté. C'est donc dire que 75 p. c. environ de la population se sont présentés aux urnes.

M. Renaud tient à féliciter la population de son comportement au cours des deux jours de votation. Tout s'est déroulé dans le calme et aucun incident fâcheux n'a troublé les officiers chargés par la ville de conduire le référendum.

M. Armand Russell a profité des circonstances pour souligner que le résultat indiquait clairement que la population favorisait le projet d'expansion industrielle de la ville. M. Russell espère et souhaite que l'unité d'action du conseil soit aussi chose comprise de certains contribuables. Egalement, M. Russell a fait allusion aux assemblées publiques convoquées par Me Guy Genest et qui avaient pour but de rejeter le projet d'emprunt sous de nombreux prétextes. L'emprunt au montant de $130,000 permettra à la ville de ratifier l'achat de la ferme Draper pour fins industrielles et domiciliaires.

Incident

Un seul incident a marqué ce référendum. Un inconnu a coupé, dans la nuit de dimanche à lundi, un fil téléphonique à la demeure de Me Guy Genest, adversaire principal du projet d'emprunt. Me Genest a porté plainte auprès de M. Léo Hudon, de Granby, gérant de la compagnie de téléphone Bell, pour le district. Une enquête a été instituée.

Professeur à Polytechnique élu maire de Ste-Thérèse

STE-THERESE. (DNC) — Un professeur à l'école Polytechnique, M. René A. Robert, a été élu, hier soir, maire de Ste-Thérèse par une majorité de 443 voix sur son plus proche adversaire, M. Roland Juteau.

Il y a un mois, le maire Eddy Monette démissionnait pour "vaquer à ses occupations". C'est ce qui explique l'élection d'hier à la mairie et au siège no 2, quartier Gouin, qui était détenu par M. Robert qui avait dû démissionner comme conseiller pour se présenter à la mairie. M. Jean-Marie Forget, contracteur, a été élu au siège no 2, hier.

A la mairie, la répartition des voix a été la suivante : M. René-A. Robert, 874; M. Roland Juteau, 431; M. Raphaël Gauthier, 409, et M. Jos Leclair, 69.

Quant au siège no 2, M. Forget l'a remporté par une majorité de 40 voix; son seul adversaire, M. Osias Duquette, a obtenu 330 voix alors que 370 contribuables votaient pour lui.

Le nombre des hommes qui pensent est petit, et l'on pourrait dire que tout le genre humain ressemble au corps humain où le cerveau, et apparemment une très petite partie du cerveau, est tout ce qui pense. FONTENELLE

Ligue de propriétaires à Waterloo?

WATERLOO. (DNC) — La formation d'une ligue de propriétaires s'avère de plus en plus une nécessité à Waterloo, selon Me Guy Genest, à la suite du résultat du référendum tenu dans cette ville et qui accorde au conseil municipal le privilège d'emprunter $130,000 pour fins industrielles.

Me Genest a déclaré que l'opinion publique avait grand besoin d'être éclairée sur l'administration municipale et qu'une ligue de propriétaires semblait être l'organisme qui offrirait au moins une opposition officielle à l'hôtel de ville, sur des projets inquiétants et qui ne sont pas prouvés de toute nécessité.

"Le résultat du référendum ne me surprend pas tellement, de dire Me Genest, puisque l'Union nationale a été très active. De fait nous avons constaté la présence à Waterloo d'organisateurs reconnus de l'Union nationale, venant de Granby, Warden et du Canton. Ces présences nous ont surpris d'autant plus que M. Russell s'est plaint, dans un communiqué remis aux journaux, de l'activité des libéraux et de la tournure politique que prenait le référendum."

"Pour ma part, d'ajouter Me Genest, j'ai bien recommandé à tous les officiers libéraux de Waterloo de se tenir à l'écart de ce référendum et c'est la politique qui fut pratiquée au cours des deux journées de votation.

Mgr Douville s'envole pour Kurupupu, Brésil

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — S. Exc Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, prendra l'avion demain à l'aéroport de Dorval pour se rendre à la mission du diocèse, située à Kurupupu, au Brésil. Mgr Douville, qui part pour cinq semaines, sera accompagné de l'abbé Edouard-Léon Paulhus, curé de la paroisse Saint-Benoit de Granby.

La mission brésilienne fut fondée par l'évêque de Saint-Hyacinthe en 1957. Son personnel comprend cinq prêtres du diocèse : MM. les abbés Jules Girard, Bernard Ménard, Rolland Pelletier, Gilles Archambault et Gérard Pupont ; six religieuses de la communauté — S. Exc Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, prendra l'avion demain à l'aéroport de Dorval pour se rendre à la mission du diocèse, située à Kurupupu, au Brésil. Mgr Douville, qui part pour cinq semaines, sera accompagné de l'abbé Edouard-Léon Paulhus, curé de la paroisse Saint-Benoit de Granby.

La mission brésilienne fut fondée par l'évêque de Saint-Hyacinthe en 1957. Son personnel comprend cinq prêtres du diocèse : MM. les abbés Jules Girard, Bernard Ménard, Rolland Pelletier, Gilles Archambault et Gérard Pupont ; six religieuses de la communauté des soeurs de Saint-Joseph et une religieuse laïque de Notre-Dame, Mlle Madeleine Lussier, ira bientôt rejoindre Mlle Gabrielle Blanchard, déjà en mission. Le Dr André Daudelin, de Granby et son épouse, infirmière, y travaillent actuellement, de même qu'un technicien laïque de Granby, M. Ray-Marc Saint-Onge.

Mgr Douville profitera de son voyage pour se rendre au congrès marial à Buenos-Ayres, du 10 au 13 novembre, et au congrès interaméricain d'Action catholique, à Mexico. Il visitera aussi quelques missionnaires au Pérou et en Uruguay.

STATIONNEMENT GRATIS AU GARAGE "PIGEON HOLE"

MANTEAUX DE DRAP RICHEMENT GARNIS DE FOURRURE

DETAILS DU MEILLEUR GOUT

$99 à $299

On n'a jamais vu pareil choix de modèles et des draps importés aussi beaux, dans toutes les nouvelles teintes d'automne. Les fourrures confectionnées par PERLEY brillent sur ces manteaux : vison de différentes teintes, castor rasé, renard de différentes teintes, lynx naturel, mouton gris naturel et teint noir. Tous ces manteaux sont doublés de chamois. Tailles 8 à 20 et 14½ à 22½.

Manteau garni de vison tel qu'illustré $199

FACILITES DE PAIEMENT SI DESIRE

Perley

Manteaux d'hiver non garnis de $49.95 à $139

STE-CATHERINE, ANGLE DE LA MONTAGNE

OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H.

Pattes de vison pastel tel qu'illustré $399

BELLES FOURRURES

SOIGNEUSEMENT CHOISIES DANS NOTRE VASTE ASSORTIMENT

La confiance étant un article important dans l'achat d'une fourrure, vous pouvez vous fier à l'étiquette Perley, symbole de qualité et valeur depuis des années. Voici quelques bonnes suggestions :

MANTEAUX DE MOUTON GRIS ET TEINTS NOIR — QUELQUES-UNS GARNIS DE VISON $399

Mouton (agneau traité)	$129
Dos de rat musqué teint	259
Chat sauvage rasé	299
Jaquettes en vison chinois teint	299
Castor rasé	399
Mouton gris	299
Mouton de Perse teint brun, garni vison	299
Etoles de vison sauvage	259
Seal Hudson rat musqué teint	$399
Mouton de Perse teint brun, garni vison	599
Loutre rasée	695
Etoles de vison pastel	595
Jaquettes de vison sauvage	995
Seal d'Alaska teint Matara	1095

COMMANDES POSTALES ACCEPTEES — MANTEAUX DE DRAP DOUBLES DE FOURRURE $199 — FACILITES DE PAIEMENT

Perley

Ste-Catherine angle de la Montagne UN. 6-2031

Legaré

MAGASINEZ DEMAIN SOIR JUSQU'A 10 HEURES

LES MEILLEURS Valeurs AUX PLUS BAS PRIX!

UNE AUTRE OFFRE SPECTACULAIRE CONVENANT A TOUT BUDGET!

ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ!!!

DERNIERES CREATIONS DE 1961 A DES PRIX LEGARE EXTREMEMENT BAS!

FINI NOYER OU CHAMPAGNE

MOBILIERS à bureau triple, 3 mcx

Voici une autre valeur inégalée ! Ce mobilier de chambre comprenant 3 morceaux a été fabriqué par des artisans experts de renom national. Sa construction solide, son style ultra-moderne et son apparence distinctive vous plairont à souhait. Venez le voir aujourd'hui même !

- Grand bureau triple à 8 tiroirs
- Commode spacieuse à 4 tiroirs
- Lit à tête-bibliothèque à 2 volets coulissants
- Miroir à bascule, ajustable
- Poignées cuivrées d'aspect attrayant
- Tables de chevet disponibles moyennant léger supplément

EPARGNEZ $40 — REG. 219.95

$2 par semaine

179.95

AUCUN DEBOURSE INITIAL et jusqu'à 36 MOIS POUR PAYER (LA TAXE DE VENTE PAYABLE A L'ACHAT)

DINETTE CHROMEE 5 mcx

Achetez maintenant et épargnez $40 ! Nous vous offrons un mobilier de cuisine chromé de 5 morceaux dont vous serez fiers de posséder à cause de sa solidité, sa création dernier cri et son aspect ultra-attrayant.

- Grande table, 36" x 60", à dessus "Formica" extra-dur.
- Panneau escamotable allonge la table.
- Quatre chaises rembourrées de feutre et caoutchouc-mousse.
- Pattes fuselées à bout pivotant.
- Couleurs : Gris et turquoise ou beige et brun.

REG. 189.95

149.95

1.50 PAR SEMAINE

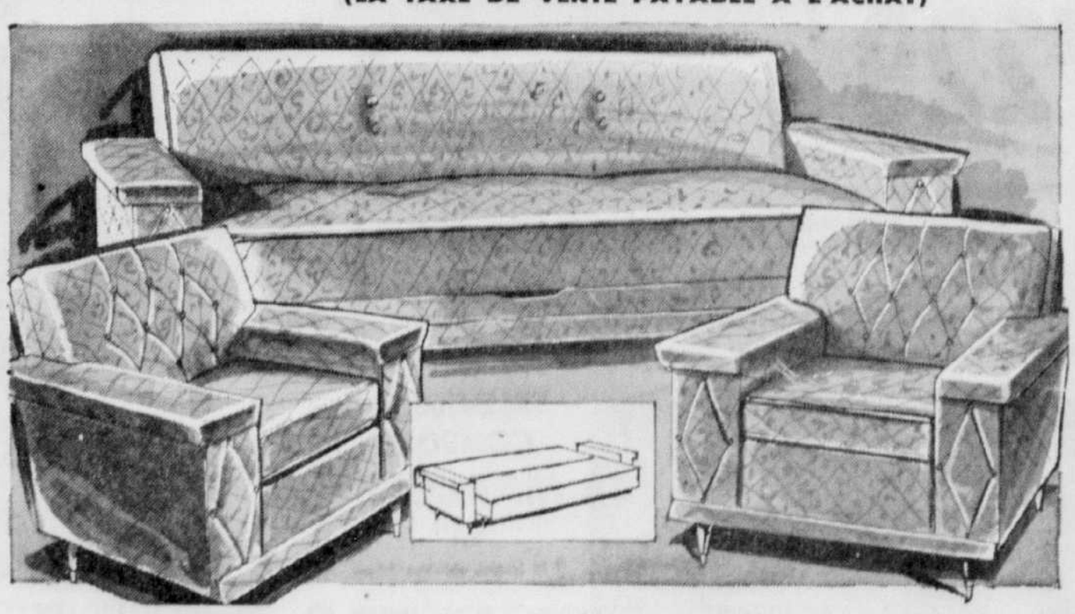

VERSATILE! CONFORTABLE! MOBILIERS DAVENPORT, 3 MCX

Une autre valeur LEGARE sans précédent ! En achetant ce mobilier davenport à double utilité consistant de 3 morceaux massifs, vous épargnez la somme substantielle de 50.95 ! Pensez-y ! C'est une valeur incomparable à ne pas manquer ! Le voir, c'est l'acheter !

- Cadres en bois dur séché au four
- Couvert d'un frisé à motif de première qualité
- Couleurs : turquoise, brun pâle, brun foncé, beige, rouge.
- Coussins en véritable caoutchouc-mousse et dessous couverts
- Fabrication à ressorts spiraux ne se déformant pas
- Pattes à bout cuivré d'aspect attrayant
- Le sofa se convertit en un grand lit double.

REG. 299.95

$249.

2.50 PAR SEMAINE

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE - SATISFACTION ET SERVICE GARANTIS

1200, rue AMHERST — entre Ste-Catherine et Dorchester — VIctor 2-8911

3734 ouest, rue NOTRE-DAME, WEllington 5-6662, 5-6994

5184 ouest, rue NOTRE-DAME, Près Côte-St-Paul, WEllington 5-7813, 5-5569

858 EST, rue STE-CATHERINE — vis-à-vis Dupuis Frères — VIctor 4-2861

4660 est, rue STE-CATHERINE, CLairval 5-7029, 5-8546

3250, rue Masson (Rosemont), RAymond 7-5770, 7-6996

1030, rue NOTRE-DAME (Lachine), 10e Avenue, MElrose 7-5825, 7-5826

1278 est, avenue MONT-ROYAL, LAfontaine 1-5373, 1-9245

6960, rue ST-HUBERT — près rue Bélanger — CR. 1-4668

4078, rue WELLINGTON (Verdun), Près de la rue Church, POntiac 8-8912, 8-9713

3730 est, rue ONTARIO (Maisonneuve), LA. 6-1667, 6-1668, 6-1669

PLUS DE 80 MAGASINS DANS LE QUEBEC POUR VOUS SERVIR.

VENTE D'ECOULEMENT

C'EST PROBABLEMENT LA PLUS GRANDE VENTE DE TOUTE L'HISTOIRE DE **FRED'S**

PAR TOUT LE MAGASIN

$55,000 DE STOCK

A ETRE SOLDE POUR $30,000

Appareils de marques renommées et meubles de qualité pour chaque pièce de la maison. Profitez-en!

VOUS AVEZ VU AILLEURS!

MAINTENANT
ACHETEZ LE MEILLEUR CHEZ
FRED'S

Chaque appareil annoncé est flambant neuf et dans l'emballage de la manufacture. Pleine garantie.

MARCONI

VENDEUR AUTORISE

LIVRAISON IMMEDIATE

TELEVISEUR CONSOLE MARCONI 24"

Modèle 103K24, tel qu'illustré, $289

Console de 24 pouces, à 19 lampes. Moniteur de signal. Sélectivité de canal adjacent. Système sonore exempt de statique. 2 haut-parleurs. Vitre de sûreté teintée amovible. Modèle de cabinet effilé. Pré-ajustement.

NOTRE PRIX DE VENTE

$289

Rég. $449

Pas d'échange requis

TELEVISEUR CONSOLE MARCONI 21"

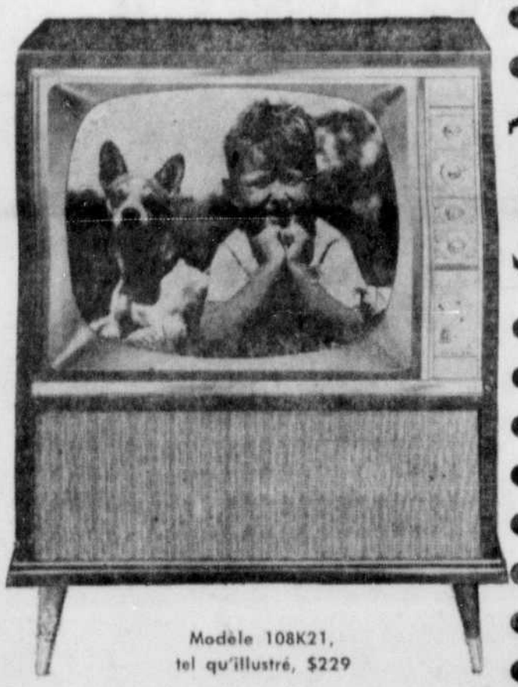

Modèle 108K21, tel qu'illustré, $229

Véritablement à 19 lampes. Moniteur de signalisation. Sélecteur de canal adjacent. Système sonore exempt de statique. Haut-parleur. Verre de sûreté teinté, amovible. Tube-image 110°. Pré-ajustement. Style de cabinet effilé.

REG. $359

NOTRE PRIX DE VENTE

$229

Pas d'échange requis

Gratis

UN RADIO A TRANSISTORS

Oui, un radio à transistors GRATIS aux 100 premiers clients achetant un article annoncé dans cette page.

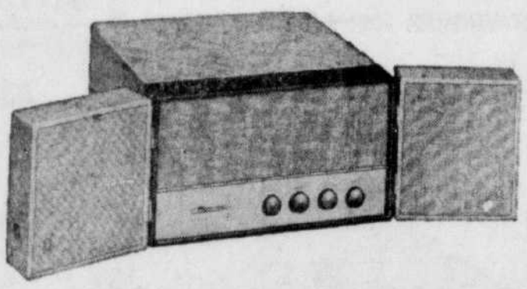

Ce nouvel appareil stéréo (valeur de $119) pour votre appareil actuel de TV

NOUS REPETONS:

Si vous avez un vieil appareil de télévision en état de fonctionner, quel qu'en soit le format

VOUS OBTENEZ CET APPAREIL STEREO EN ECHANGE

FACILITES DE PAIEMENT
JUSQU'A 24 MOIS POUR PAYER
Votre échange comme premier paiement

Modèle 112W21, tel qu'illustré, $399

MARCONI

STEREO RADIO TV COMBINES

Châssis de TV Citation séparé à 19 lampes. Syntonisateur sensible High-Gain. Moniteur de signal. Stabilisateur de canal. Système audio équilibré de tonalité haute fidélité. 3 haut-parleurs avant. Tube-image de 21", 110°. Vitre de sûreté teintée, amovible. Radio séparé Citation à 8 lampes, phono stéréo, jouant tous les disques. Cabinet crédence en noyer, noyer scandinave ou acajou. Vérifié "OK" à vie.

REG. $629

Moins échange $230

$399

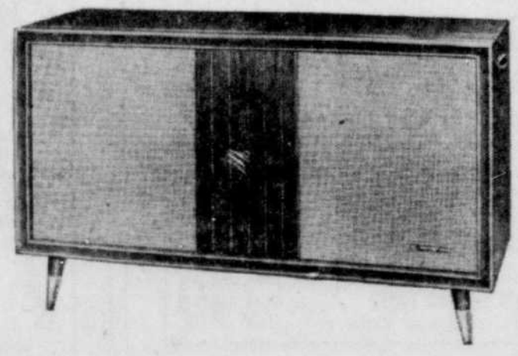

MARCONI STEREOPHONIQUE

Modèle 4201 — 12 lampes; châssis stéréo phono, AM/FM simultanées. Etage audio 20-15,000 cycles par seconde. Puissance de 8 watts. 6 haut-parleurs (2 de 8" extensionnés, 4 "Tweeters" de 4"). Changeur de disques B.S.R. UA12, 4 vitesses pour tous disques. Cabinet unique avec haut-parleurs jumelés amovibles.

VOYEZ-LE! ENTENDEZ-LE! COMPAREZ-LE!

MAINTENANT REG. 339.00 NOTRE PRIX **$229**

TELEVISEUR CONSOLE MARCONI 21"

Modèle 109K21 tel qu'illustré $389

• 19 lampes véritables • Boutons-poussoirs "on/off" • Contrôle de signaux • Sélectivité adjacente de canaux • Système sonore antiparasites • 2 haut-parleurs • Vitre teintée de sûreté, amovible • Lampe-écran de 110° • Coffret Marconi très aplati • Fonctionnement vérifié.

REG. $389

NOTRE PRIX DE VENTE

$249

Pas d'échange requis

FRED'S

2339 BEAUBIEN EST — **RA. 7-3745**

MEUBLES ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

3433 NOTRE-DAME OUEST — **WE. 2-0760**

CAHIER No 4
77e ANNEE — No 11

NOUVELLES DE SPORT

LA PRESSE

MONTREAL, JEUDI 27 OCTOBRE 1960

NOUVELLES DE FINANCE

PAGES 55-72

Pour les 50 ans des HEC, l'Université de Montréal honore quatre industriels

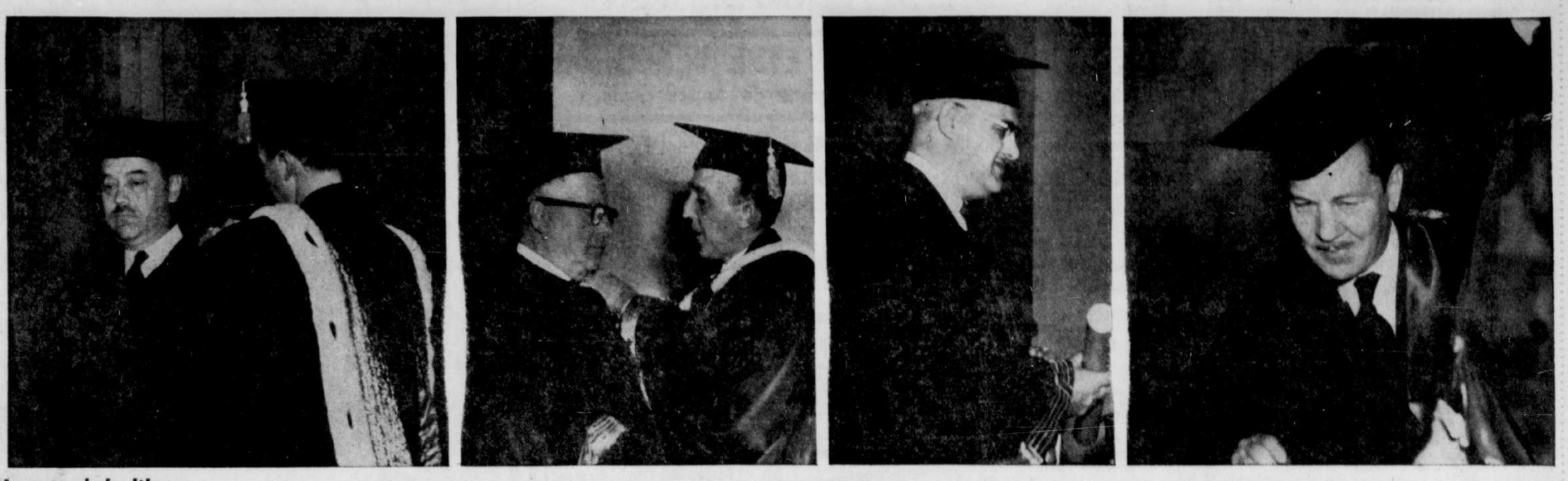

photos LA PRESSE

A l'occasion des fêtes du cinquantenaire de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, l'Université de Montréal a honoré quatre industriels en leur remettant des doctorats honorifiques ès sciences commerciales. Le porte-parole des nouveaux docteurs, M. WILFRID GIROUARD, en a profité pour signaler que les hommes d'affaires doivent procéder à un examen de conscience sérieux qui leur fera voir que non seulement il est désirable mais absolument nécessaire que l'industrie consacre une part plus grande de ses revenus à ces mines de savoir que sont les universités. En ceci, a dit M. Girouard, les industriels canadiens-français doivent imiter l'exemple qui leur est donné par le Canada anglais et les Etats-Unis. Devant l'attitude nouvelle du gouvernement qui veut prendre ses responsabilités dans le domaine de l'éducation, il est temps que les hommes d'affaires du Canada français se demandent aussi s'ils ont fait leur part, a-t-il dit. Sur ces photos, prises au cours de la cérémonie présidée par Mgr Irénée Lussier, recteur de l'Université, on remarque, de gauche à droite les nouveaux docteurs : M. LUCIEN-G. ROLLAND, président de la Compagnie de papier Rolland Ltée, qui est accompagné de M. MARC JARRY, secrétaire général de l'université ; M. Girouard, président de Volcano Limitée ; M. GILBERT LATOUR, directeur général de la Chambre de commerce du district de Montréal ; et le senateur H. de M. MOLSON, président de la Brasserie Molson.

Un appel de l'hon.
Paul Gérin-Lajoie

MOBILISER nos ressources pour la cause de l'éducation

par Pierre VENNAT

Le ministre de la Jeunesse dans le cabinet provincial, l'hon. Paul Gérin-Lajoie, a lancé hier soir, à l'occasion de la clôture des fêtes du 50e anniversaire de fondation de l'Ecole des hautes études commerciales, un appel à la mobilisation de toutes les ressources humaines et financières disponibles pour la cause de l'éducation.

"L'enseignement primaire doit continuer de se développer ; l'enseignement universitaire doit recevoir un élan immédiat et s'engager résolument dans une politique de développement à long terme ; l'enseignement secondaire, sur le plan public, est à édifier — et rapidement."

Pour ce faire, M. Gérin-Lajoie se propose de construire des bâtiments coûteux ; d'y aménager non seulement des salles de cours, mais des bibliothèques et de vastes laboratoires scientifiques.

Il faut, de dire le ministre, donner un effort colossal pour assurer le recrutement, la formation et le perfectionnement de tout le personnel enseignant, qui est d'ores et déjà requis dans les institutions existantes et dans ces nombreuses institutions à établir sans délai.

"Il faut organiser des services de recherches sérieux sans lesquels l'enseignement se sclérose. Il faut enfin assurer le libre accès des divers enseignements à tous les jeunes, selon leurs aptitudes et leurs désirs."

La tâche est énorme au point

Voir UN APPEL en page 66

Un chrétien peut-il "faire de l'argent" ?

Pourquoi faire de l'argent ? Conférencier après l'hon. Paul Gérin-Lajoie, S. Em. le Cardinal Paul-Emile Léger a tenté d'apporter une réponse à cette question.

En effet, pour Son Eminence, si la préoccupation des hommes modernes consiste à apprendre comment faire de l'argent peu d'entre eux savent pourquoi il faut faire de l'argent.

Pour la plupart des hommes, de dire le prélat, faire de l'argent est une réponse concrète à la vocation qui leur est donnée par Dieu.

"Je n'hésite pas à parler de vocation: c'est Pie XII lui-même qui employait ce mot, en parlant aux membres du premier congrès mondial des Chambres de commerce. Faire de l'argent peut constituer une forme d'épanouissement de soi-même à l'intérieur d'une activité voulue par Dieu."

Mais quand une personne humaine fait de l'argent, d'ajouter le cardinal, il lui faut un autre but, d'ordre social celui-là: servir le bien commun. L'homme d'affaires doit s'appliquer à faire circuler les biens de la terre à l'avantage de tous. Son profit personnel ne peut pas être le dernier mot de son activité.

"Cela veut dire qu'en risquant un geste, l'homme d'affaires doit en mesurer toute la portée sociale et voir s'il ne fera pas plus de tort que de bien autour de lui."

Le christianisme n'est pas un "opium du peuple"

Le christianisme, d'affirmer avec vigueur le cardinal, n'a pas comme principe de distrai-

Voir LE CARDINAL en page 66

photo LA PRESSE

"A L'AGE DE 18 ANS J'AI FAILLI ENTREPRENDRE UNE CARRIERE BANQUAIRE", de dire S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger à M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes-Etudes commerciales et au ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie. Mais le destin de la Providence en a voulu autrement et je suis devenu cardinal".

Voeux de l'Association des anciens

A l'issue des journées d'études organisées à l'occasion du 50e anniversaire de fondation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, l'Association des anciens H.E.C. a exprimé un certain nombre de voeux concernant l'avenir de l'Ecole et l'influence qu'elle devra exercer sur la formation des véritables chefs d'entreprise.

Quatre commissions ont siégé au cours de ces journées d'études devant lesquelles ont été présentés de nombreux travaux. Dans leur rapport à l'Association des diplômés de l'Ecole, ces commissions ont formulé certaines recommandations dont voici la teneur principale :

Commission de l'enseignement

Celle-ci a exprimé l'avis que les étudiants qui arrivent à l'Ecole manquent généralement de préparation et ne possèdent pas de connaissances précises sur le monde des affaires. Ces déficiences sont la cause du grand nombre d'échecs enregistrés aux examens de l'Ecole. La Commission a recommandé que des cours d'économie politique soient donnés dans les dernières années du cours classique de façon à donner une préparation première à ceux qui s'orienteront vers la carrière des affaires.

La Commission a aussi marqué son approbation entière aux programmes d'enseignement que suit actuellement l'Ecole et qui visent à donner à l'étudiant une solide formation économique.

Quant à la nécessité de diversifier davantage les cours du soir, la commission a reconnu que cette question d'importance devait être maintenue à l'étude.

Commission des affaires de l'Association

Celle-ci a exprimé plusieurs voeux et insisté d'une façon particulière sur l'influence que peuvent et doivent exercer les anciens pour maintenir la bonne renommée de l'Ecole. Elle a demandé à ceux qui dirigent des entreprises de faire connaître très fréquemment quels sont leurs principaux besoins afin de permettre d'y adapter l'enseignement de l'Ecole.

Cette commission a aussi recommandé de faire aux jeunes diplômés une place plus large dans l'administration de l'Association. Elle favorise la hausse de la cotisation que les anciens versent à leur Association et le versement d'une partie de cette augmentation au fonds du prêt d'honneur aux étudiants.

La commission a souligné que l'Association devrait publier un rapport annuel sur les activités des anciens, rapport qui indiquerait aussi leurs principales réalisations. Elle a également demandé la tenue de rencontres plus fréquentes entre les anciens de l'Ecole et un usage plus efficace de l'annuaire.

Autres rapports

La commission des relations primaires et celle des nouvelles techniques ont aussi soumis leur rapport à l'Association. L'une et l'autre ont résumé les principaux travaux qu'elles ont analisés et dont compte rendu a déjà été donné dans ce journal ces jours derniers.

La commission des relations humaines a souligné l'importance pour l'homme d'affaires de bien connaître le milieu politique et social où il vit indiquant que ce milieu exerce une forte influence sur le succès de son entreprise. Cette commission a aussi reconnu que les salaires posent souvent des problèmes délicats et que le syndicalisme donne aux ouvriers une force de négociation qu'il importe de ne pas négliger.

Whiteaways CHEZ WOODHOUSE

LIQUIDATION SPECTACULAIRE "FIN DU MOIS"

EN VEDETTE DURANT
LA VENTE GEANTE D'ENTREPOSAGE CHEZ WOODHOUSE

Nous nous débarrassons de stock pour avoir de l'espace pour la marchandise de Noël... ainsi nous pouvons offrir des aubaines à très bas prix

Ouvert demain soir jusqu'à 10 hres

VETEMENTS
2ème
ETAGE
AUSSI à 95 ouest, STE-CATHERINE
REZ-DE-CHAUSSEE
MAGASIN
D'ESCOMPTE

Attrayant avec col de fourrure

Manteaux pour dames

L'hiver étant presque ici, c'est MAINTENANT le temps d'acheter un manteau nouveau. Manches tailleur, devant à 3 boutons, poches appliquées avec garnitures. Brun, noir, bleu, vert, ou beige. Grandeurs : 10 à 20, 16½ à 24½.

Régulièrement 59.98
Prix de Solde $33

Utilisez nos termes faciles...
OUVREZ UN COMPTE DE VETEMENTS ET DITES SIMPLEMENT "CHARGEZ-LE"

Style 1961 — Manches montées

Pardessus pour homme

Messieurs, voici un pardessus chaud, pratique et d'apparence soignée. Tout laine, teintes unies et à carreaux. 34-46 incl.

Régulièrement 49.50
Prix de Solde $24

Coton genre "Laver et porter"

Chemises pour hommes

Tissées pour l'homme d'action qui veut être bien mis et qui ne peut se permettre un retard dû au repassage. Manchettes à 2 façons. Grandeurs : 14-16½.

Régulièrement 3.98
$2
Prix de Solde — 5 pour $10.

COMPLETS, 2 pantalons

Style "Continental", dans un tissu durable, adaptables pour école et fin de semaine. Devant à 3 boutons. Poches obliques. Gr. : 25-34.

Régulièrement 24.98
Prix de Solde $16

A rabais pour écoulement rapide !
MANTEAUX de BON MOUTON (traité)
Préféré pour son apparance et sa chaleur, Brun bois. Devant à boutons. Poches obliques à côtés. Orig. $119 $80

A rabais pour écoulement rapide !
CHEMISES "SANS REPASSAGE"
Pour garçons. Blanches, tissées de coton. Boutons en plastique. Dans les grandeurs 11-13½. Orig. 2.49 1.50

A rabais pour écoulement rapide !
PANTALONS POUR HOMMES
Pour sport ou fin-de-semaine. Choix de tissus et teintes. Dans les grandeurs régulières. Orig. 4.98 $3

A rabais pour écoulement rapide !
PULLOVERS EN ORLON
Teintes et grandeurs pour tous les goûts. Une fibre lavable qui résiste aux faux plis. Orig. 4.98 2.50

PALETOTS D'AUTO

POUR HOMMES — Conçus spécialement pour la chasse ou pour usage quotidien. Doublure complète. Devant à 3 boutons, poches obliques. Tout laine Anglaise, 34-46.

Régulièrement 19.98
Prix de Solde $13

A rabais pour écoulement rapide !
CARDIGANS EN ORLON
Grandeurs régulières dans les teintes de choix. Lavables, teintes inaltérables. Orig. 5.98 $3

A rabais pour écoulement rapide !
CHOIX DE BAS, HOMMES
Dans les teintes et grandeurs préférées. Lavables, avec bouts et talons renforcés. Orig. 99¢ 50¢

A rabais pour écoulement rapide !
MANTEAUX avec COL de FOURRURES
Pour fillettes. Style chic, qui saura plaire à toutes jeunes filles. Dans un grand choix de teintes. Orig. 29.98 $16

A rabais pour écoulement rapide !
TUNIQUES POUR FILLES
Encolures "V" et carrées. Très durables. Un tissu inaltérable dans bleu seul. Gr. régulières. Orig. 4.98 3.50

Whiteaways CHEZ WOODHOUSE
UneDivision de Great Universal Stores of Canada, Limited
105 ouest Ste-Catherine Tél.: VI. 5-9101
COIN ST-URBAIN — AVOISINANT L'EMPLACEMENT DE LA FUTURE SALLE DE CONCERT

STATIONNEMENT GRATUIT
Au TOWN PARKING, Ltd., sur la rue Clark au sud de Ste-Cathadine ouest. Présentez votre reçu de stationnement à un de nos vendeurs dans le magasin.

VENTE D'ECOULEMENT

C'EST PROBABLEMENT LA PLUS GRANDE VENTE DE TOUTE L'HISTOIRE DE FRED'S

PAR TOUT LE MAGASIN

$55,000 DE STOCK

A ETRE SOLDE POUR $30,000

Appareils de marques renommées et meubles de qualité pour chaque pièce de la maison. Profitez-en!

VOUS AVEZ VU AILLEURS!

MAINTENANT
ACHETEZ LE MEILLEUR CHEZ
FRED'S

Chaque appareil annoncé est flambant neuf et dans l'emballage de la manufacture. Pleine garantie.

MARCONI

VENDEUR AUTORISE

LIVRAISON IMMEDIATE

TELEVISEUR CONSOLE MARCONI 24"

Modèle 103K24, tel qu'illustré, $289

Console de 24 pouces, à 19 lampes. Moniteur de signal. Sélectivité de canal adjacent. Système sonore exempt de statique. 2 haut-parleurs. Vitre de sûreté teintée amovible. Modèle de cabinet effilé. Pré-ajustement.

NOTRE PRIX DE VENTE

$289

Rég. $449

Pas d'échange requis

TELEVISEUR CONSOLE MARCONI 21"

Véritablement à 19 lampes. Moniteur de signalisation. Sélecteur de canal adjacent. Système sonore exempt de statique. Haut-parleur. Verre de sûreté teinté, amovible. Tube-image 110°. Pré-ajustement. Style de cabinet effilé.

REG. $359

NOTRE PRIX DE VENTE

$229

Pas d'échange requis

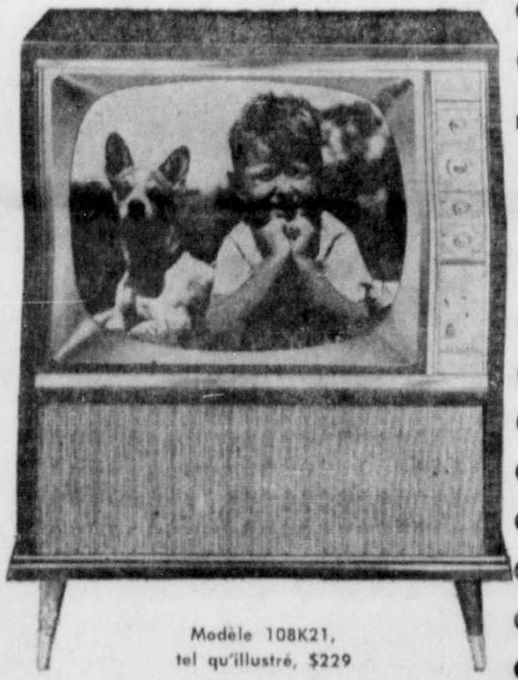

Modèle 108K21, tel qu'illustré, $229

Gratis

UN RADIO A TRANSISTORS

Oui, un radio à transistors GRATIS aux 100 premiers clients achetant un article annoncé dans cette page.

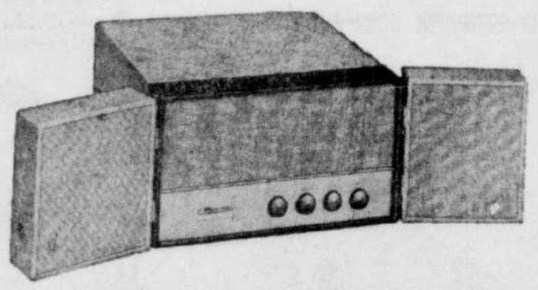

Ce nouvel appareil stéréo (valeur de $119) pour votre appareil actuel de TV

NOUS REPETONS:

Si vous avez un vieil appareil de télévision en état de fonctionner, quel qu'en soit le format

VOUS OBTENEZ CET APPAREIL STEREO EN ECHANGE

FACILITES DE PAIEMENT

JUSQU'A 24 MOIS POUR PAYER

Votre échange comme premier paiement

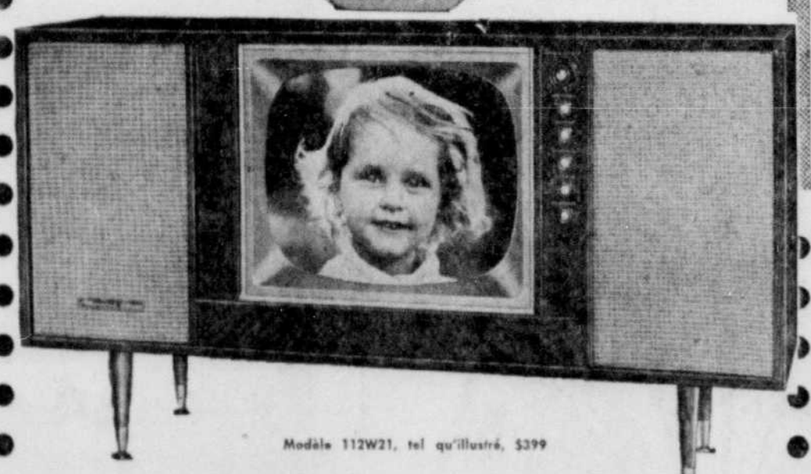

Modèle 112W21, tel qu'illustré, $399

MARCONI

STEREO RADIO TV COMBINES

Châssis de TV Citation séparé à 19 lampes. Syntonisateur sensible High-Gain. Moniteur de signal. Stabilisateur de canal. Système audio équilibré de tonalité haute fidélité. 3 haut-parleurs avant. Tube-image de 21", 110°. Vitre de sûreté teintée, amovible. Radio séparé Citation à 8 lampes, phono stéréo, jouant tous les disques. Cabinet crédence en noyer, noyer scandinave ou acajou. Vérifié "OK" à vie.

REG. $629

Moins échange $230

$399

Modèle 109K21 tel qu'illustré $389

TELEVISEUR CONSOLE MARCONI 21"

- 19 lampes véritables
- Boutons-poussoirs "on/off"
- Contrôle de signaux
- Sélectivité adjacente de canaux
- Système sonore antiparasites
- 2 haut-parleurs
- Vitre teintée de sûreté, amovible
- Lampe-écran de 110°
- Coffret Marconi très aplati
- Fonctionnement vérifié.

REG. $389

NOTRE PRIX DE VENTE

$249

Pas d'échange requis

MARCONI STEREOPHONIQUE

Modèle 4201 — 12 lampes; châssis stéréo phono, AM/FM simultanées. Etage audio 20-15,000 cycles par seconde. Puissance de 8 watts. 6 haut-parleurs (2 de 8", extensionnés, 4 "Tweeters" de 4"). Changeur de disques B.S.R. UA12, 4 vitesses pour tous disques. Cabinet unique avec haut-parleurs jumelés amovibles.

VOYEZ-LE! ENTENDEZ-LE! COMPAREZ-LE!

MAINTENANT **REG. 339.00** NOTRE PRIX **$229**

FRED'S

2339 BEAUBIEN EST **RA. 7-3745**

MEUBLES ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

3433 NOTRE-DAME OUEST **WE. 2-0760**

CAHIER
No 4
77e ANNEE — No 11

NOUVELLES DE SPORT

LA PRESSE

MONTREAL, JEUDI 27 OCTOBRE 1960

NOUVELLES DE FINANCE

PAGES
55-72

Pour les 50 ans des HEC, l'Université de Montréal honore quatre industriels

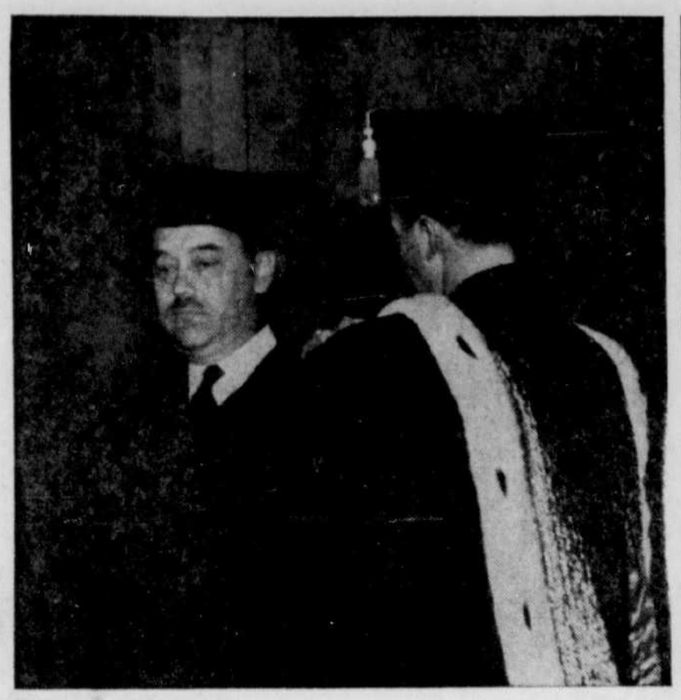

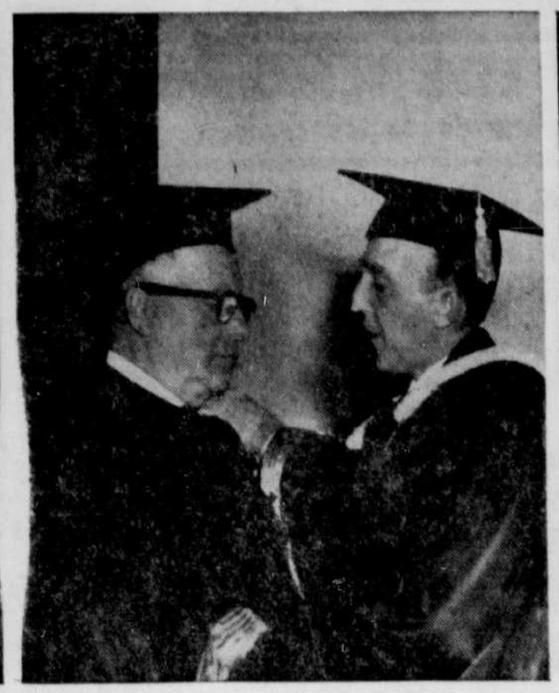

photos LA PRESSE

A l'occasion des fêtes du cinquantenaire de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, l'Université de Montréal a honoré quatre industriels en leur remettant des doctorats honorifiques ès sciences commerciales. Le porte-parole des nouveaux docteurs, M. WILFRID GIROUARD, en a profité pour signaler que les hommes d'affaires doivent procéder à un examen de conscience sérieux qui leur fera voir que non seulement il est désirable mais absolument nécessaire que l'industrie consacre une part plus grande de ses revenus à ces mines de savoir que sont les universités. En ceci, a dit M. Girouard, les industriels canadiens-français doivent imiter l'exemple qui leur est donné par le Canada anglais et les Etats-Unis. Devant l'attitude nouvelle du gouvernement qui veut prendre ses responsabilités dans le domaine de l'éducation, il est temps que les hommes d'affaires du Canada français se demandent aussi s'ils ont fait leur part, a-t-il dit. Sur ces photos, prises au cours de la cérémonie présidée par Mgr Irénée Lussier, recteur de l'Université, on remarque, de gauche à droite les nouveaux docteurs : M. LUCIEN-G. ROLLAND, président de la Compagnie de papier Rolland Ltée, qui est accompagné de M. MARC JARRY, secrétaire général de l'université ; M. Girouard, président de Volcano Limitée ; M. GILBERT LATOUR, directeur général de la Chambre de commerce du district de Montréal ; et le sénateur H. de M. MOLSON, président de la Brasserie Molson.

Un appel de l'hon.
Paul Gérin-Lajoie

MOBILISER nos ressources pour la cause de l'éducation

par Pierre VENNAT

Le ministre de la Jeunesse dans le cabinet provincial, l'hon. Paul Gérin-Lajoie, a lancé hier soir, à l'occasion de la clôture des fêtes du 50e anniversaire de fondation de l'Ecole des hautes études commerciales, un appel à la mobilisation de toutes les ressources humaines et financières disponibles pour la cause de l'éducation.

"L'enseignement primaire doit continuer de se développer ; l'enseignement universitaire doit recevoir un élan immédiat et s'engager résolument dans une politique de développement à long terme ; l'enseignement secondaire, sur le plan public, est à édifier — et rapidement."

Pour ce faire, M. Gérin-Lajoie se propose de construire des bâtiments coûteux ; d'y aménager non seulement des salles de cours, mais des bibliothèques et de vastes laboratoires scientifiques.

Il faut, de dire le ministre, donner un effort colossal pour assurer le recrutement, la formation et le perfectionnement de tout le personnel enseignant, qui est d'ores et déjà requis dans les institutions existantes et dans ces nombreuses institutions à établir sans délai.

"Il faut organiser des services de recherches sérieux sans lesquels l'enseignement se sclérose. Il faut enfin assurer le libre accès des divers enseignements à tous les jeunes, selon leurs aptitudes et leurs désirs."

La tâche est énorme au point

Voir UN APPEL en page 66

Un chrétien peut-il "faire de l'argent" ?

Pourquoi faire de l'argent ? Conférencier après l'hon. Paul Gérin-Lajoie, S. Em. le Cardinal Paul-Emile Léger a tenté d'apporter une réponse à cette question.

En effet, pour Son Eminence, si la préoccupation des hommes modernes consiste à apprendre comment faire de l'argent peu d'entre eux savent pourquoi il faut faire de l'argent.

Pour la plupart des hommes, de dire le prélat, faire de l'argent est une réponse concrète à la vocation qui leur est donnée par Dieu.

"Je n'hésite pas à parler de vocation: c'est Pie XII lui-même qui employait ce mot, en parlant aux membres du premier congrès mondial des Chambres de commerce. Faire de l'argent peut constituer une forme d'épanouissement de soi-même à l'intérieur d'une activité voulue par Dieu."

Mais quand une personne humaine fait de l'argent, d'ajouter le cardinal, il lui faut un autre but, d'ordre social celui-là: servir le bien commun. L'homme d'affaires doit s'appliquer à faire circuler les biens de la terre à l'avantage de tous. Son profit personnel ne peut pas être le dernier mot de son activité.

"Cela veut dire qu'en risquant un geste, l'homme d'affaires doit en mesurer toute la portée sociale et voir s'il ne fera pas plus de tort que de bien autour de lui."

Le christianisme n'est pas un "opium du peuple"

Le christianisme, d'affirmer avec vigueur le cardinal, n'a pas comme principe de distrai-

Voir LE CARDINAL en page 66

photo LA PRESSE

"A L'AGE DE 18 ANS J'AI FAILLI ENTREPRENDRE UNE CARRIERE BANQUAIRE", de dire S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger à M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes-Etudes commerciales et au ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie. Mais le destin de la Providence en a voulu autrement et je suis devenu cardinal".

Voeux de l'Association des anciens

A l'issue des journées d'études organisées à l'occasion du 50e anniversaire de fondation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, l'Association des anciens H.E.C. a exprimé un certain nombre de voeux concernant l'avenir de l'Ecole et l'influence qu'elle devra exercer sur la formation des véritables chefs d'entreprise.

Quatre commissions ont siégé au cours de ces journées d'études devant lesquelles ont été présentés de nombreux travaux. Dans leur rapport à l'Association des diplômés de l'Ecole, ces commissions ont formulé certaines recommandations dont voici la teneur principale :

Commission de l'enseignement

Celle-ci a exprimé l'avis que les étudiants qui arrivent à l'Ecole manquent généralement de préparation et ne possèdent pas de connaissances précises sur le monde des affaires. Ces déficiences sont la cause du grand nombre d'échecs enregistrés aux examens de l'Ecole. La Commission a recommandé que des cours d'économie politique soient donnés dans les dernières années du cours classique de façon à donner une préparation première à ceux qui s'orienteront vers la carrière des affaires.

La Commission a aussi marqué son approbation entière aux programmes d'enseignement que suit actuellement l'Ecole et qui visent à donner à l'étudiant une solide formation économique.

Quant à la nécessité de diversifier davantage les cours du soir, la commission a reconnu que cette question d'importance devait être maintenue à l'étude.

Commission des affaires de l'Association

Celle-ci a exprimé plusieurs voeux et insisté d'une façon particulière sur l'influence que peuvent et doivent exercer les anciens pour maintenir la bonne renommée de l'Ecole. Elle a demandé à ceux qui dirigent des entreprises de faire connaître très fréquemment quels sont leurs principaux besoins afin de permettre d'y adapter l'enseignement de l'Ecole.

Cette commission a aussi recommandé de faire aux jeunes diplômés une place plus large dans l'administration de l'Association. Elle favorise la hausse de la cotisation que les anciens versent à leur Association et le versement d'une partie de cette augmentation au fonds du prêt d'honneur aux étudiants.

La commission a souligné que l'Association devrait publier un rapport annuel sur les activités des anciens, rapport qui indiquerait aussi leurs principales réalisations. Elle a également demandé la tenue de rencontres plus fréquentes entre les anciens de l'Ecole et un usage plus efficace de l'annuaire.

Autres rapports

La commission des relations primaires et celle des nouvelles techniques ont aussi soumis leur rapport à l'Association. L'une et l'autre ont résumé les principaux travaux qu'elles ont analisés et dont compte rendu a déjà été donné dans ce journal ces jours derniers.

La commission des relations humaines a souligné l'importance pour l'homme d'affaires de bien connaître le milieu politique et social où il vit indiquant que ce milieu exerce une forte influence sur le succès de son entreprise. Cette commission a aussi reconnu que les salaires posent souvent des problèmes délicats et que le syndicalisme donne aux ouvriers une force de négociation qu'il importe de ne pas négliger.

Whiteaways CHEZ WOODHOUSE

LIQUIDATION SPECTACULAIRE

"FIN DU MOIS"

EN VEDETTE DURANT

LA VENTE GEANTE D'ENTREPOSAGE CHEZ WOODHOUSE

Nous nous débarrassons de stock pour avoir de l'espace pour la marchandise de Noël... ainsi nous pouvons offrir des aubaines à très bas prix

Ouvert demain soir jusqu'à 10 hres

VETEMENTS 2ème ETAGE AUSSI à 95 ouest, STE-CATHERINE REZ-DE-CHAUSSEE MAGASIN D'ESCOMPTE

Attrayant avec col de fourrure

Manteaux pour dames

L'hiver étant presque ici, c'est MAINTENANT le temps d'acheter un manteau nouveau. Manches tailleur, devant à 3 boutons, poches appliquées avec garnitures. Brun, noir, bleu, vert, ou beige. Grandeur : 10 à 20, 16½ à 24½.

Régulièrement 59.98

Prix de Solde $33

Utilisez nos termes faciles ...

OUVREZ UN COMPTE DE VETEMENTS ET DITES SIMPLEMENT "CHARGEZ-LE"

Style 1961 — Manches montées

Pardessus pour homme

Messieurs, voici un pardessus chaud, pratique et d'apparence soignée. Tout laine, teintes unies et à carreaux. 34-46 incl.

Régulièrement 49.50

Prix de Solde $24

Coton genre "Laver et porter"

Chemises pour hommes

Tissées pour l'homme d'action qui veut être bien mis et qui ne peut se permettre un retard dû au repassage. Manchettes à 2 façons. Grandeurs : 14-16½.

Régulièrement 3.98

$2

Prix de Solde — 5 pour $10.

COMPLETS, 2 pantalons

Style "Continental", dans un tissu durable, adaptables pour école et fin de semaine. Devant à 3 boutons. Poches obliques. Gr. : 25-34.

Régulièrement 24.98

Prix de Solde $16

A rabais pour écoulement rapide !

MANTEAUX de BON MOUTON (traité)

Préféré pour son apparance et sa chaleur, Brun bois. Devant à boutons. Poches obliques à côtés. Orig. $119 $80

A rabais pour écoulement rapide !

CHEMISES "SANS REPASSAGE"

Pour garçons. Blanches, tissées de coton. Boutons en plastique. Dans les grandeurs 11-13½. Orig. 2.49 1.50

A rabais pour écoulement rapide !

PANTALONS POUR HOMMES

Pour sport ou fin-de-semaine. Choix de tissus et teintes. Dans les grandeurs régulières. Orig. 4.98 $3

A rabais pour écoulement rapide !

PULLOVERS EN ORLON

Teintes et grandeurs pour tous les goûts. Une fibre lavable qui résiste aux faux plis. Orig. 4.98 2.50

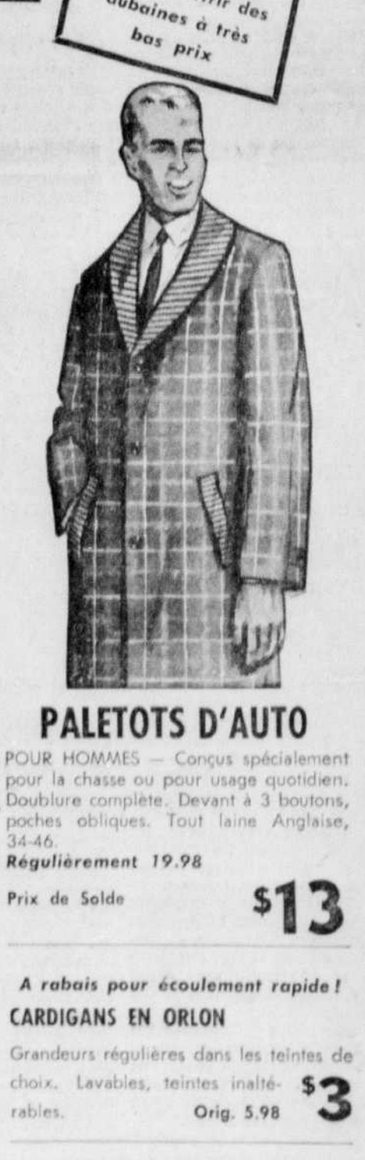

PALETOTS D'AUTO

POUR HOMMES — Conçus spécialement pour la chasse ou pour usage quotidien. Doublure complète. Devant à 3 boutons, poches obliques. Tout laine Anglaise, 34-46.

Régulièrement 19.98

Prix de Solde $13

A rabais pour écoulement rapide !

CARDIGANS EN ORLON

Grandeurs régulières dans les teintes de choix. Lavables, teintes inaltérables. Orig. 5.98 $3

A rabais pour écoulement rapide !

CHOIX DE BAS, HOMMES

Dans les teintes et grandeurs préférées. Lavables, avec bouts et talons renforcés. Orig. 99¢ 50¢

A rabais pour écoulement rapide !

MANTEAUX avec COL de FOURRURES

Pour fillettes. Style chic, qui saura plaire à toutes jeunes filles. Dans un grand choix de teintes. Orig. 29.98 $16

A rabais pour écoulement rapide !

TUNIQUES POUR FILLES

Encolures "V" et carrées. Très durables. Un tissu inaltérable dans bleu seul. Gr. régulières. Orig. 4.98 3.50

Une Division de Great Universal Stores of Canada, Limited

Whiteaways CHEZ WOODHOUSE

105 ouest Ste-Catherine Tél.: VI. 5-9101

COIN ST-URBAIN — AVOISINANT L'EMPLACEMENT DE LA FUTURE SALLE DE CONCERT

STATIONNEMENT GRATUIT

Au TOWN PARKING, Ltd., sur la rue Clark au sud de Ste-Catherine ouest. Présentez votre reçu de stationnement à un de nos vendeurs dans le magasin.

Octroi de $243,675 à St-Joseph-Tracy pour la construction d'un collège

SOREL. (DNC) — La Commission scolaire de St-Joseph-Tracy vient de recevoir une subvention du gouvernement provincial au montant de $243,675. La nouvelle a été annoncée aujourd'hui par le bureau de Sorel de l'hon. Gérard Cournoyer, député de Richelieu et ministre des Transports et Communications. Cet octroi a été donné pour la construction d'un collège pour garçons dans la paroisse de St-Jean-Bosco, à Tracy. La subvention accordée représente 75% du coût total de la nouvelle bâtisse, s'élevant à $324,900. Elle sera versée à la corporation scolaire en cinq versements annuels, à raison de $48,735 chacun.

La Commission scolaire de St-Joseph-Tracy, dont le président est M. Bernard Gariépy, avait décidé de construire cette nouvelle école pour garçons au printemps dernier. Le couvent de St-Jean-Bosco, construit il y a quelque cinq ans, était devenu trop petit pour recevoir les garçons et filles. Le président souligne également que la population de la paroisse augmente d'année en année et qu'il fallait procéder à cette construction pour répondre aux besoins des écoliers.

Le nouveau collège comprendra 16 classes de même qu'une grande salle de récréation. Les divisions intérieures sont à peu près les mêmes que celles du collège de Marie-Auxiliatrice. Les travaux de construction doivent commencer sous peu et le collège serait prêt pour la rentrée des classes en septembre 1961.

Détenteurs de permis surveillés de près

SOREL. (DNC) — Les établissements détenant un permis de boissons alcooliques dans la région de Sorel sont l'objet d'une surveillance étroite depuis samedi dernier. Deux inspecteurs de la Commission des liqueurs ont visité tous les débits de boissons dans le but de mettre les propriétaires bien au courant de la loi des liqueurs et les inviter à l'observer strictement.

Par ailleurs, l'hon. Gérard Cournoyer, ministre des Transports et Communications a convoqué les hôteliers, taverniers et détenteurs de permis d'auberge à une réunion qui aura lieu aujourd'hui. Participeront à cette réunion : M. Michaud, inspecteur en chef de la Commission des liqueurs pour le district de Richelieu et le procureur de cette commission, Me Paul-A. Bélanger, qui a été nommé récemment à cette charge dans le comté de Richelieu.

Réunion des Caisses Desjardins

SAINT-HYACINTHE. (DNC). — M. Jean-Paul Bernier, de Granby, a présidé lundi la 16e assemblée générale annuelle de l'Union régionale des Caisses populaires Desjardins, tenue au sous-sol de la cathédrale. Vice-président de l'Union, M. Bernier remplaçait M. Jean-Baptiste Lemoyne, qui n'avait pu venir à l'assemblée.

Plus de trois cents personnes s'étaient rendues aux délibérations. M. Bernier a exposé le rôle important que jouent les caisses populaires dans l'économie de la province. Il rappela tout d'abord, que les caisses qui ont suivi les directives de l'Union régionale n'ont pas cessé de progresser au cours des dernières années, il mentionna ensuite les progrès réalisés par les caisses d'épargne scolaire, ajoutant qu'il fallait les développer toujours davantage. "Car elles sont essentielles à la relève des sociétaires des Caisses populaires.

M. Paul-Emile Charron, assistant-gérant de la Fédération des Caisses populaires de Lévis, déclara que les caisses populaires se devaient d'enseigner la prévoyance, surtout chez les jeunes que l'on peut plus facilement gagner à la cause de l'épargne.

Représentant de l'Assurance-Vie Desjardins, M. Oscar Mercure fit l'éloge de la compagnie, qui contribue à l'expansion des caisses populaires. Il mentionna quelques projets qu'elle veut réaliser dans un avenir rapproché, notamment la construction de maisons pour loger les employés autour du nouvel édifice où sera aménagé le siège social de la compagnie, sur le Plateau laurentien à Lévis.

CHOMAGE

SUITE DE LA PAGE 43

subsides expirera le 13 avril, si ce n'est pas plus tôt.

De plus, le Parlement devra faire face à la menace de grève générale des employés du rail.

Enfin, il existe certaines possibilités que le Parlement ait à affronter de nouvelles demandes relativement à la réforme de la loi sur le Divorce et à l'abolition de la peine de mort dans les cas de meurtres.

Il paraît vraisemblable que soient examinées, les études des commissions sur la radio et sur les pensions aux vétérans.

Le gouvernement Diefenbaker va se lancer dans cette session avec le vent en poupe, c'est-à-dire avec un cabinet considérablement remanié dans lequel on remarque quatre nouvelles figures.

Par contre les résultats des élections complémentaires du 31 octobre prochain auront une grande influence sur la façon d'agir des politiques au cours de la prochaine session.

Nouveau circuit de hockey créé à Joliette

JOLIETTE. (DNC) — Un nouveau circuit de hockey vient d'être fondé à Joliette. Il s'agit de la Ligue de hockey juvénile interparoissiale qui comprendra les équipes suivantes : Joliette, Crabtree Mills, St-Félix-de-Valois et St-Paul.

Cette initiative est le fruit de multiples démarches faites par les fervents du hockey de la région de Joliette. Ils ont tenu plusieurs réunions et celle de mardi soir devait combler les lacunes existantes.

Au cours de leur assemblée, les membres ont porté M. Marcel Drainville à la présidence du nouveau circuit et ont confié à MM. Alain Landreville et Paul-Emile Chabot, la tâche d'assumer les postes respectifs de vice-président et secrétaire-trésorier de la ligue.

Les quatre équipes disputeront leurs joutes les jeudis soirs et dimanches après-midis sur les patinoires de l'aréna de Joliette et de Crabtree Mills.

Les destinées des quatre équipes seront dirigées par M. Léonard Coulombe, pour Joliette, Alain Landreville, pour Crabtree Mills, Eugène Vincent, pour St-Félix-de-Valois et Léo Goyet, pour St-Paul.

La première joute de la saison sera disputée lundi soir prochain à 8 h. à l'aréna de Joliette alors que le Joliette et le St-Félix-de-Valois s'affronteront.

Primes d'enseignement à des instituteurs de Saint-Hyacinthe: $20

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — Le département de l'Instruction publique vient de remettre par l'entremise de M. Georges Tousignant, inspecteur d'écoles à Saint-Hyacinthe, des primes d'enseignement aux instituteurs et institutrices de cette ville qui ont remporté le plus de succès au cours de l'année scolaire 1959-60.

Ont reçu cette prime au montant de $20 : les RR. SS. Sainte-Eva et Marie-du-Sauveur, professeurs à l'école supérieure Prince; les RR. FF. Rémi et Albert, S.C., de l'école secondaire Casavant; le R. F. Rosaire, de l'école Saint-Charles de la Providence; la R. S. Saint-Narcisse, de l'école Raymond; la R. S. Jacques-André, P.M., de l'école de l'Assomption-Notre-Dame : Mme Fernand L'Heureux, de l'école Girouard; Mlle Mariette Joyal, de l'école Sacré-Coeur (garçons); Mlle Micheline Longpré, de l'école Sacré-Coeur (filles); Mlle Gemma Bessette, de l'école Saint-Sacrement, et Mme Joffre Charpentier, de l'école secondaire Casavant.

Sorel représenté au congrès SSJB à Acton Vale

SOREL. — Les Sociétés SJB de Sorel seront représentées au congrès de la Fédération du diocèse de St-Hyacinthe qui aura lieu à Acton Vale les 5 et 6 novembre.

MM. Marc Bédard, vice-président diocésains, sera chargé du comité d'étude sur le rôle économique de la famille canadienne-française en rapport avec l'éducation.

Pour sa part, M. Lucien Villiard dirigera le comité chargé de définir le rôle de la famille dans son milieu.

Ils conduiront les délégations de Sorel, St-Joseph-de-Tracy et St-Aimé-de-Richelieu.

LE STOCK ENTIER DOIT ÊTRE VENDU — POUR DE NOUVEAUX ARRIVAGES
Réductions sur broadloom et coupons de toutes qualités

Régulier $9.95 v.c.
EPAIS WILTON FRISE, 3 PLIS
A solder, 12 pds seulement. Cannelle, épices, sable, champignon, turquoise.
6.94 v.c. Satisfaction garantie
Vous économisez $3.01 v.c.

Régulier $12.25 v.c.
SUPER EPAIS VELOURS UNI, CISELE ou GAUFRE
9 et 12 pds de largeur
13 couleurs décorateur
7.24 v.c. Satisfaction garantie
Vous épargnez $5.01

Régulier $16.95 v. c.
SUPER NYLON EMBOSSE
Largeur 12 pds seulement
Or, gruau, sable tan, parchemin, melon, bleu
12.44 v.c. Satisfaction garantie
Vous épargnez $4.51 v.c.

Régulier $16.95 v. c.
SUPER SUPER EPAIS WILTON FRISE
Largeurs : 9, 12, 15 pds
18 couleurs décorateur
12.44 v.c. Satisfaction garantie
Vous épargnez $4.51 v.c.

MAGASINEZ A DOMICILE!
Si vous demeurez dans la périphérie de Montréal, vous pouvez peut-être profiter de notre "SERVICE D'ACHAT A DOMICILE". Un appel suffit. Un représentant expérimenté vous apportera une variété complète d'échantillons et ceci, sans engagement de votre part bien entendu. PROMPTE ATTENTION AUX COMMANDES DE L'EXTERIEUR DE LA VILLE.

BROADLOOM Center
IMPORTING CO.
1245 RUE DRUMMOND UN. 6-3696/7
6312 RUE ST-HUBERT CR. 4-7482

24 MOIS POUR PAYER — Pas de frais d'écritures si soldé en 3 mois
OUVERT JUSQU'A 6 p.m. (samedi inclus)
VENDREDI OUVERT JUSQU'A 9 hres
1 HEURE DE STATIONNEMENT GRATUIT
Drummond Parking - 1209 Drummond

COMPAREZ!
Vous ÉPARGNEZ toujours chez JEAN GERVAIS
Tous ces appareils sont neufs, garantis et seront livrés tels qu'empaquetés par le manufacturier.

TELEVISEURS

ADMIRAL C24M41 console 23"	399.95	239.95
FLEETWOOD 17-11 portatif 17"	199.50	154.95
GENERAL ELECTRIC CC177 console 21"	339.50	214.95
GENERAL ELECTRIC, C5301 console 21"	389.50	239.95
GENERAL ELECTRIC CC302 console 21"	429.50	274.95
GENERAL ELECTRIC CC306 console 21"	459.50	294.95
PHILCO Predicta 17"	309.95	209.95
RCA VICTOR 17P1904 portatif 17"	229.95	159.95
RCA VICTOR 23TC418 console 23"	389.95	249.95
WESTINGHOUSE 2V57K 21 pouces	339.95	229.00
WESTINGHOUSE 2V60K 21 pouces	389.95	239.00
WESTINGHOUSE K3810 console 23"	389.95	249.95

MARCONI

TELEVISEUR 104K24 console 24", 1961,	449.95	299.00
TELEVISEUR 113K21 console 21" 1961,	339.95	219.95
STEREO-TV combiné 112W21, 1961	549.00	389.95
STEREO-RADIO AM-FM, 1961	429.95	299.00

REFRIGERATEURS

WESTINGHOUSE RGA 13-1960 13' autom. zone zéro	479.95	314.95
WESTINGOUSE BHA 12 1960, 12' autom. zone 0	399.95	269.95
GEN. ELECTRIC SLK130, 13' autom. z. zéro	469.00	299.95
FAIRBANKS-MORSE FM920 1960, 9 p.c.	289.95	189.95
McCLARY, Z1306, zone 0 autom.	409.95	314.95
DEFROST-O-MATIC, 6 pi. cu., 1960	199.95	144.95
MOFFAT-NORGE MCAF-12 12', autom. zone zéro	409.95	239.95
MOFFAT-NORGE, MCT5F-13-1960, 2 portes, 13' auto zone zéro	589.95	339.95
FRIGIDAIRE SA-9C 1960, 9'	269.95	189.95
FRIGIDAIRE FD-10-1960, 10' auto. zone 0	399.95	269.95
FRIGIDAIRE, FI-13C. 1960, 13' auto. zone 0	479.95	339.95

LESSIVEUSES

KELVINATOR, W30M, 1960, automatique	319.95	249.95
INGLIS "Royal", dernier modèle	489.50	DEFI
EASY A18-11 automatique, de luxe 1960	429.95	269.95
FRIGIDAIRE WCIC-1960 Custom Imperial	469.95	329.95
GENERAL ELECTRIC TWA-960 1960	499.00	345.95
GENERAL ELECTRIC TWA-953 1960	449.00	299.95
GENERAL ELECTRIC TWA-750 1960	379.00	249.95
MOFFAT-NORGE, MAW462, autom.	389.95	294.95
MAYTAG, 142, automatique, 1960	479.95	359.95
WESTINGHOUSE L127 automatique	299.95	199.95
PHILCO, combinée, laveuse-sécheuse, CE704	649.95	499.95
GEN. ELECTRIC, SPG 200, avec pompe	179.00	99.00
INGLIS, "Custom" avec pompe	189.95	99.00
BEATTY, 224713, avec pompe	194.50	99.00

SECHEUSES AUTOMATIQUES

RCA WHIRLPOOL FD90, Sovereign	339.00	214.95
KELVINATOR, DE50M, 1960	239.95	184.95
KELVINATOR, DE20M, 1960	209.95	153.95
INGLIS "Royal", dernier modèle	369.50	DEFI
BEATTY, 283901, 1960	249.50	149.50
EASY, E18-11 automatique, de luxe, 1960	299.95	179.95
FRIGIDAIRE DCIC-1960 Custom Imperial	369.95	254.95
GENERAL ELECTRIC TDA1930 1960	349.00	248.95
GENERAL ELECTRIC TDA-923 1960	329.00	217.95
GENERAL ELECTRIC TDA-720 1960	259.00	184.95
WESTINGHOUSE D-127, automatique, 1960	199.95	144.95
MOFFAT-NORGE, MDE 460	279.95	204.95
MAYTAG, 641, 1960,	334.95	259.95

POELES

KELVINATOR, KRM-30Z, autom., 30", 1960	319.95	199.95
McCLARY, DE-30-06, 30", auto., 1960	394.95	249.95
FRIGIDAIRE RDAG-38C60 automat. 30"	309.95	229.95
ADMIRAL, RG304, de luxe, 30", cut., B.B.Q.	379.95	189.95
FAIRBANKS-MORSE K44 1960, autom. 22"	209.50	149.95
MOFFAT, 30E60W automat. 30"	299.95	214.95
MOFFAT 30E35, 30" auto., rôtissoire	319.95	189.95
GENERAL ELECTRIC, TJC348 automat. 30"	289.95	209.95
TAPPAN-GURNEY, comb., gaz-gaz, 40"	459.95	299.95
GURNEY, 30", automatique	339.95	194.95
BELANGER Montclair II 1960, gaz-gaz	494.95	334.95
BELANGER, Châtelet, 30" autom.	364.50	254.95

STEREOS — HAUTE FIDELITE
de toutes les meilleures marques
EN VENTE A PRIX DE DEFI
Livraison et entreposage gratuits

LES AMEUBLEMENTS JEAN GERVAIS
5270, RUE HENRI-JULIEN — CR. 7-4103

JEAN GERVAIS
Jusqu'à $150 D'ALLOCATION sur ces appareils
MARCONI
fabriqués par les plus grands spécialistes en électronique du Canada

Modèle 104K24
CONSOLE 24" 1961
Système sonore à 2 haut-parleurs
Lampe-écran de 24 pouces, 110°
20 lampes ; moniteur de signaux
Régulier $449.95
MOINS ALLOCATION

Modèle 109K21
CONSOLE 21 pouces
Système sonore à 2 haut-parleurs. Vitre de sûreté teintée amovible.
Lampe-écran 110°
Régulier $369.00
ALLOCATION $150
$219

Modèle 113K21
CONSOLE 21" 1961
Châssis de 20 lampes. Moniteur de signaux. Garde des canaux. 2 haut-parleurs
Régulier $339.95
MOINS ALLOCATION

Modèle 4303—1961
STEREO TRIPHONIQUE
Avec radio AM/FM simultanées. 8 contrôles, 4 haut-parleurs. Joue tous les disques. Haut-parleurs satellites amovibles.
Rég. $429.95
MOINS ALLOCATION

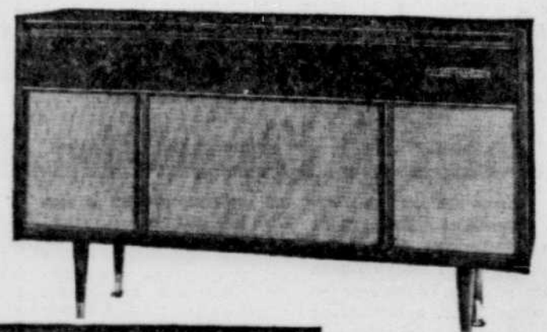

Modèle 112W21 1961
Châssis TV, 21 pouces, 19 lampes et le radio séparé, 8 lampes avec phono stéréo.
Régulier $549.00
MOINS ALLOCATION
TV-STEREO HAUTE-FIDELITE

PAS DE DEPOT • TERMES FACILES

OUVERT le vendredi soir jusqu'à 10 heures
JEAN GERVAIS
OUVERT le samedi jusqu'à 5 heures
5270 rue HENRI-JULIEN AU COIN DE LA RUE BOUCHER CR. 7-4103

SIRBAIN
5277, avenue du Parc
Le plus grand centre de fourrures synthétiques
A QUEBEC
LANGLOIS & LANGLOIS
353, 13e rue LA. 2-6689
★ MOUTON DE PERSE
★ VISON ★ CASTOR
★ LOUTRE ★ SEAL
★ LEOPARD
qui ressemblent à la fourrure plus que la vraie fourrure l'apparence et le confort de la fourrure
SIGNALEZ : CR. 1-9159 CR. 1-7103
sans engagement de votre part un représentant se rendra chez vous
PLAN BUDGETAIRE. PRIX A PARTIR DE $125

Emprunt de $349,000 à Waterloo pour une école et une résidence

WATERLOO, (DNC) — La Commission scolaire catholique de Waterloo a adopté, au cours d'une réunion spéciale, un règlement d'emprunt de $349,000 dans le but de construire une école primaire de 14 classes et une résidence pour les religieuses.

Le projet sera soumis au Département provincial de l'Instruction publique. Comme l'explique Me Guy Genest, secrétaire de la commission, les contribuables opposés à un projet d'emprunt de leur commission scolaire peuvent faire valoir leur point de vue mais devant le tribunal seulement, ce qui ne se produit virtuellement jamais.

Selon les soumissions reçues, la commission scolaire de Waterloo a déjà accordé le contrat de construction à l'entreprise Fred Marsh. Les commissaires escomptent que le gouvernement provincial répondra à ses désirs bientôt afin de lancer le chantier de construction le plus tôt possible.

Ecoles centralisées

Un autre problème étudié par la commission regarde le programme de centralisation des écoles primaires. Me Genest souligne que la Commission a étendu sa juridiction dans le canton de Shefford. Ainsi, cinq écoles rurales ont fermé leurs portes et depuis septembre, les élèves sont dirigés à Waterloo par autobus scolaires. Toutefois, faute d'espace, deux écoles rurales demeurent ouvertes à Warden et Frost Village.

La première rencontre des Vics à Sherbrooke dimanche

GRANBY, (C. D.) — C'est dimanche que les Vics de Granby se lanceront dans la course au championnat de la ligue de hockey Intermédiaire des Cantons de l'Est alors qu'ils évolueront à Sherbrooke. Mardi le premier novembre, ils rendront visite au club Trois-Rivières et enfin, feront l'ouverture officielle de leur saison à Granby, dimanche le 6.

Entretemps évidemment, Gaston Fausse, le gérant de l'équipe, a entrepris des démarches pour faire signer des contrats aux futurs porte-couleurs locaux. Jusqu'ici, huit athlètes ont accepté les conditions de Fausse et endosseront l'uniforme du Granby au cours de la prochaine saison.

Le premier, le gardien de but André Payette, avait consenti à revenir à Granby dès l'été dernier et son contrat a été facile à obtenir. Roger Dussault, joueur de défense de 22 ans, brillant athlète dans la ligue junior du Québec, il y a trois ans, et Jacques St-Pierre, ailier droit de Montréal, sont deux nouveaux venus avec le Granby cette saison.

André Samson, ailier droit également, le meilleur compteur de la ligue l'an passé, est aussi de retour à Granby. Une autre figure nouvelle sur l'équipe granbyenne sera le joueur de centre René Yves Boudreau, de Dolbeau, établi en permanence à Granby depuis quelque temps.

Enfin la direction a aussi signé des contrats avec trois joueurs de la région, Jean-Guy Charbonneau et Gilles Bédard, frère de Roger Bédard, pilote du club local, ainsi que le joueur de défense Georges Goyette, de Magog. Il est aussi question du joueur-étoile du Granby, Fernand Spike Laliberté, qui devait prendre une décision au cours de la soirée d'hier.

Citoyens décidés à doter l'Epiphanie d'un filtre

Un comité s'est formé à l'Epiphanie, en vue d'épauler le conseil municipal qui souhaite voir les propriétaires doter leur municipalité d'une usine de filtration.

Un référendum sera tenu d'ici quelques semaines à ce sujet, et le comité s'est donné pour mission de renseigner la population sur cette question, afin de l'aider à se prononcer en connaissance de cause. Le comité est dirigé par MM. Hervé Roux, président, Albert Laferrière, vice-président et Fernand Périgny, secrétaire.

Selon le conseil et le comité, qui groupe une vingtaine de citoyens, une usine de filtration est devenue nécessaire à l'Epiphanie. On croit qu'elle constituerait un facteur de prospérité pour ce village, qu'elle lui apporterait de nouvelles industries et lui conserverait celles qu'elle possède déjà.

Médecin de St-Hyacinthe à Québec le 30

SAINT-HYACINTHE, (DNC) — Le Dr Laurent P.-E. Choquette, de Saint-Hyacinthe, sera l'un des conférenciers invités au congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, qui se tiendra à Québec, du 27 au 30 octobre.

Président de l'Asociation canadienne des médecins vétérinaires, le Dr Choquette est attaché au service canadien de la faune sauvage et au département de biologie de l'Université d'Ottawa.

Comme autre conférencier à ce congrès, mentionnons le Dr Olivier Garon, professeur d'anatomie à l'Ecole de médecine vétérinaire de la province. Le Dr Garon traitera d'une "anomalie rénale chez le cheval".

A Joliette

Véhicules-moteur portés disparus

JOLIETTE. — Une automobile et un camion rapportés volés en fin de semaine dernière à Joliette sont officiellement portés disparus par la Sûreté municipale.

Le camion, de marque Chevrolet, a une capacité d'une demi-tonne et porte le lettrage "Louis Desrochers & Fils Ltée". La plaque d'enregistrement est F.J. 4826.

L'auto, une Pontiac de l'année 1952, porte l'enregistrement 503-232 et appartient à M. Clodimir Ladouceur, du 714, rue Champagne, à Joliette.

Pour tout renseignement, signaler PLateau 6-4545, à Joliette.

Fin prochaine des rencontres syndicales à l'hôpital St-Eusèbe

JOLIETTE, (DNC) — Une autre séance de négociations directes doit avoir lieu lundi, le 7 novembre à Montréal, entre le Syndicat des institutions religieuses de Joliette qui groupe les employés de l'hôpital St-Eusèbe et les autorités de cette institution.

Cette rencontre fera probablement connaître la réponse de l'hôpital St-Eusèbe aux demandes formulées par ses employés, et qui ont trait à une augmentation de $10 par semaine ainsi qu'une diminution des heures de travail de 44 à 40 heures par semaine.

Pour atténuer le problème de la criminalité à Granby

Recommandations de la Fédération libérale

GRANBY, (C.D.) — La Fédération libérale régionale groupant les associations des comtés de Shefford, Brome et Missisquoi, a confié à M. Glen Brown, député de Brome, le soin de présenter à Québec les deux recommandations adoptées par les délégués à une réunion de l'exécutif régional tenue à Cowansville récemment.

Me Gilles Thériault, secrétaire de la fédération, a déclaré qu'il n'était pas question d'une représentation spéciale à cette fin. Les deux suggestions ont pour but de solutionner, en partie du moins, le problème de la criminalité juvénile dans ces trois comtés.

Cour du bien-être

Et la façon la plus pratique, selon Me Thériault, serait d'obtenir pour le district judiciaire de Bedford une Cour du bien-être social. La Fédération libérale est d'avis que l'institution d'une telle cour à Sweetsburg ou ailleurs contribuerait à réduire la criminalité juvénile.

Les loisirs

Dans le même ordre d'idée, la Fédération préconise la nomination d'un coordonnateur des loisirs pour les trois comtés. On croit qu'un tel expert pourrait conseiller les associations sportives ou de loisirs et les soulager de maints problèmes, à la lumière des expériences tentées dans les principales villes des trois comtés.

Etats-généraux

Une nouvelle formule sera tentée le 14 novembre à Granby, alors que l'Association libérale du comté convoquera ses états-généraux à un souper qui sera servi à 7 h., à l'hôtel Granby, et au cours duquel le conférencier sera l'hon. Bernard Pinard, de Drummondville, ministre provincial de la Voirie.

Me Thériault explique que cette formule sera ainsi répétée périodiquement pour tenir tous les dirigeants de l'association bien au courant de la politique provinciale. Le souper sera présidé par M. Peter Nadeau, nouveau président de l'organisme.

Le Lachine joue à Sorel, ce soir

Les Maroons de Lachine iront rencontrer les Royaux de Sorel, ce soir, dans la seule partie au programme de la Ligue Métropolitaine.

La partie marquera le début du gardien de buts Ghislain Cardinal obtenu du Canadien Junior.

Appétissants goûters chauds.

Appétissants goûters chauds. Un délicieux bouillon prêt en un clin d'oeil. Verser simplement une tasse d'eau bouillante sur des cubes Maggi. Vous obtiendrez un breuvage délicieux en y mélangeant une partie égale de jus de tomates chaud. Servez-en à l'heure du goûter, tout le monde en raffolera!

La saveur des mets rehaussée grâce au bouillon de poulet en cubes

MAGGI ma joie!

Vous pourrez préparer des douzaines de bons plats qui feront les délices des gourmets. Vous trouverez d'excellentes recettes sur la feuille incluse dans la boîte (format 12 cubes). *Maggi améliore même les bonnes choses.*

OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. 30

STATIONNEMENT GRATUIT A TOUS NOS MAGASINS

OMER DESERRES Ltée

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

Pour commandes téléphoniques : AV. 8-0251

Toupies "Routers" Porter-Cable
- Des centaines de travaux compliqués avec une touche de professionnel.
- Moteur ½ C.V. — sur billes.
- Ajustement de profondeur instantané.

Avec divers attachements, obtenez 5 outils dans 1. 13 couteaux assortis et plans gratuits. PRIX D'INTRODUCTION $69.95

Scies-Bayonnettes Porte-Cable
- Coupent le bois, le métal, le plastique.
- Cercle magique patenté, élimine toutes déchirures du contre-plaqué.
- Coupent du 2 x 4 à 45°.

SCIE SEULE, no 152. Rég. $65.00 SPECIAL $60.00
AVEC TROUSSE de 10 PIECES, no 152A. Rég. $84.95. SPECIAL $69.95

Sableuses à vibration Porter-Cable
La seule dans ce prix équipée d'une transmission d'acier. Tablier-protecteur, 30 feuilles de papier sablé gratuites. No 145. SPECIAL $45.95

EPARGNEZ $15.00
Meules d'établis Porter-Cable
Diamètre 6". Modèle 163. Rég. $74.95 PRIX D'INTRODUCTION $59.95

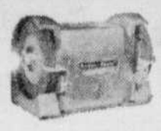

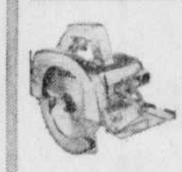

Scies circulaires Porter-Cable
- Lame de 6½" — 8 ampères.
- Garde de sécurité automatique.
- Ajustement d'angle et de profondeur instantané.

SCIE SEULE. No 66. Rég. $54.95 — SPECIAL $49.95
TROUSSE COMPLETE. Rég. $69.50 — SPECIAL $54.88

EPARGNEZ $10.00
Sableuses à courroie Porter-Cable
- Pour la peinture, le vernis... et pour la finition en général, etc...
- Courroie de 21" x 2½".

SABLEUSE SEULE. No 165 SPECIAL $65.00
TROUSES COMPLETE. No 165P SPECIAL $78.95

Foreuses ¼" Porter-Cable
Perce ¾" dans le bois. Divers accessoires peuvent s'y adapter. Modèle No 161A SPECIAL $24.95

RAYON D'OUTILLAGE, MAGASINS ST-DENIS ET ST-HUBERT

Pour la chambre à coucher, la cuisine, le bureau...

PURIFICATEURS D'AIR "PURITRON"
- 3 lampes à rayons ultra-violets
- Tue les microbes et filtre l'air
- Recommandé pour appartement 15' x 15'
- Ne nécessite aucune installation
- Dimensions : 9¼" x 7" x 7¼"

Gris pâle et tan $49.95
Autres modèles et grandeurs jusqu'à $95.00

MAGASINS ST-DENIS, ST-HUBERT ET WILDERTON

L'HEUREUX GAGNANT
de l'auto modèle Dauphine Renault tirée le 21 octobre à notre succursale 6955 St-Hubert,
M. J.-P. THIBODEAU,
444, ave Ball, appt 8
Montréal

Quelle température fera-t-il demain ?

THERMOMETRE "TAYLOR"
Métal émaillé blanc. No 5127. Extérieur ou intérieur. $2.00

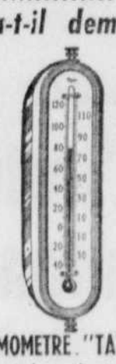

THERMOMETRE "TAYLOR"
Support chromé et boîtier teint gris. No 5304. Pour extérieur $5.50

CARAFES à CAFE INSTANTANE avec couvercles
Rég. 5.95 SPECIAL 3.49
- De PYREX à motifs dorés.
- Se met sur le feu.
- Cône perforé pour le thé

8 TASSES
SOUS-SOL ST-DENIS seulement

ESCABEAUX DE CUISINE PLIANTS "RID-JID"
- Aluminium léger
- 3 marches
- Pieds antidérapants

Rég. $13.95 SPECIAL $10.95
SOUS-SOL ST-DENIS
Magasins St-Hubert et Wilderton

Pour laver linoleum, tuile

VADROUILLES-EPONGE O'CEDAR
Essoreuse métallique à même. Eponge de cellulose détachable et remplaçable. No 20.
$2.99
SOUS-SOL ST-DENIS
Magasins St-Hubert et Wilderton

Le patinage... Un sport sain
BOTTINES et PATINS "DAOUST"
Imitez vos vedettes, soyez bien chaussés
Modèle "Maurice Richard"
Bottines doublées de cuir — protecteurs de tendons et supports de chevilles.
Patins tubulaires chromés — lames d'acier.
Rocket — Pointures 6 à 12 $12.95
Maurice Richard — Pointures 6 à 12 $21.95

POUR DAMES...
BOTTINES blanches en ELAN
DAOUST
Patins de fantaisie avec lames chromées de fabrication "Sheffield".
Pointures 4 à 10
$14.75

RAYONS DU SPORT, 3ème ETAGE
Aussi magasins St-Hubert, Rockland et Wilderton

A. Baromètre, thermomètre, hygromètre. De fabrication allemande. Boîtier de noyer et cadrans bordés de cuivre. Hauteur : 19½". $14.50

B. De conception moderne. Baromètre-thermomètre-hygromètre "Airguide". Cuivre sur noyer. Hauteur 22¼" $35.00

C. Baromètre-thermomètre "Taylor" pour intérieur. Acajou et insertions de cuivre. $14.95

Pour intérieur ou extérieur
Pour l'extérieur

REZ-DE-CHAUSSEE ST-DENIS
Magasins St-Hubert et Wilderton

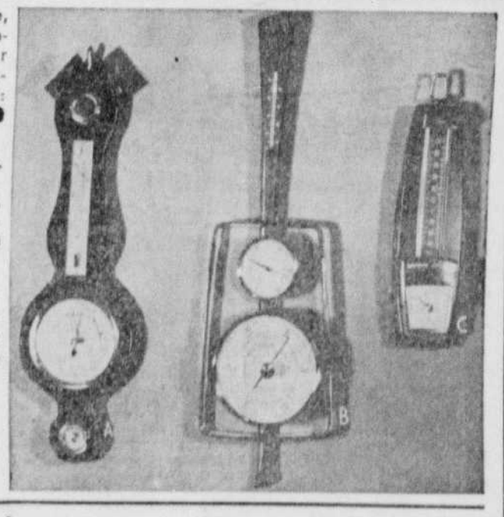

TAPIS METALLIQUE
Pour vestibules, entrées de magasins, etc...

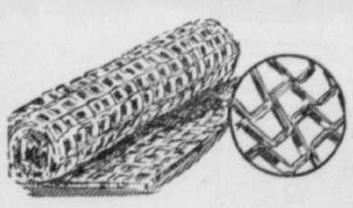

16" x 24" 4.35
18" x 30" 5.80
22" x 36" 7.85
24" x 42" 9.95
30" x 48" 13.75
36" x 48" 14.75

SOUS-SOL ST-DENIS
Magasins St-Hubert et Wilderton

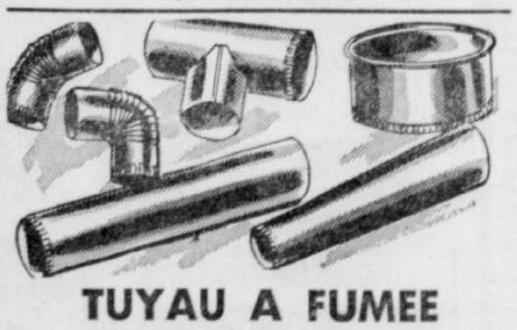

TUYAU A FUMEE NOIR

	Dia. 6"	Dia. 7"
Feuilles 18" de long	.43	.46
Coudes 45° ou 90°	50.	.58
Tés	$1.00	$1.12
Réduits 6" à 7" ou 7" à 6"		.61
Réduits de cheminée 6" ou 7"		.30
Prises d'air 6" (draft control)		$2.30

CHROME

	Dia. 6"
Feuilles 24" de long	$3.10
½ feuille 12" de long	$2.00
Coudes 45° ou 90°	$2.35
Prises d'air 6"	$6.40

MAGASINS ST-DENIS, ST-HUBERT, WILDERTON

COUSSINS pour les genoux
De caoutchouc-éponge
Grandeurs : 7" x 12½"
79¢ chacun
SOUS-SOL ST-DENIS
Magasins St-Hubert et Wilderton

Pour chalets, sous-sols... Pour un surplus de chaleur désirée
CHAUFFERETTES au pétrole "Valor"
Modèle portatif
Tôle émaillée noir
Capacité 2 pintes, No 56R $12.00
Capacité 3 pintes, No 525R $18.50
REZ-DE-CHAUSSEE ST-DENIS
Aussi magasins St-Hubert et Wilderton

A prix réduits
ESCABEAUX
Bois de Colombie (B.C. Fir). Tige de fer sous chaque marche.

Hauteur			
4 pieds	rég. $4.00	pour	$3.40
5 pieds	rég. $5.00	pour	$4.25
6 pieds	rég. $6.00	pour	$5.10
7 pieds	rég. $7.00	pour	$5.95
8 pieds	rég. 10.95	pour	$8.75

ECHELLES A COULISSES
Pin de Colombie (B.C. Fir) — Chaque montant est renforcé.

Hauteur	
16 pieds Rég. $16.00	$13.60
20 pieds Rég. $19.00	$16.15
24 pieds Rég. $23.00	$19.55
26 pieds Rég. $25.00	$21.25
28 pieds Rég. $27.00	$22.95
32 pieds Rég. $33.00	$28.05
36 pieds Rég. $37.00	$31.45
40 pieds Rég. $44.00	$37.40

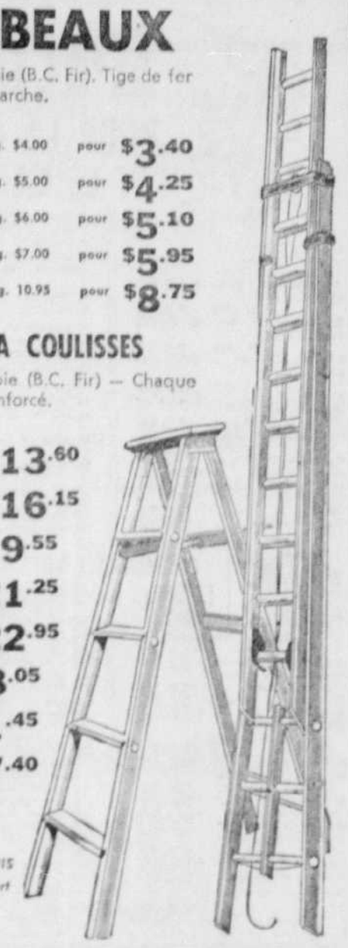

SOUS-SOL ST-DENIS
Magasins St-Hubert et Wilderton

1406 ST-DENIS, angle Ste-Catherine
6955 ST-HUBERT, angle Bélanger
CENTRE D'ACHATS WILDERTON, 2785 Van Horne
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND (Sport seulement) Boul. Métropolitain et Autoroute

OMER DESERRES Ltée

EPARGNEZ SUR LA MEILLEURE QUALITE DE PORTES EN ALUMINIUM AU CANADA !

1⅛ pouce d'épaisseur
Porte double EN ALUMINIUM AVEC MOUSTIQUAIRE
ABSOLUMENT TOUT Y EST INCLUS —RIEN DE PLUS A PAYER!
- UN POUCE ENTIER D'EPAISSEUR !
- Comprend quatre sections — 2 VITRES et 2 MOUSTIQUAIRES
- Gonds de précision en acier inoxydable, dissimulés, loquet, base isolée contre intempéries, chaîne de sûreté
- PAS DE FRAIS DE TRANSPORT

ACHETEZ MAINTENANT COMMENCEZ A PAYER EN JUIN
APPELEZ MAINTENANT : RA. 2-1115
REG. 69.50 MAINTENANT à partir de 49.50 complètement installée
TISCO 1866 JEAN TALON E., MONTREAL

DÉJEUNER EN PARADIS POLYNÉSIEN

Un rêve possible

Venez vivre un conte de Michener. Dans une atmosphère tropicale, au son d'authentiques mélodies polynésiennes, un "luau" succulent est préparé pour vous selon les antiques et traditionnelles recettes des îles du sud.
La maison vous suggère son déjeuner à $1.40 avec un choix de salades exotiques, compliments du Kon-Tiki.
Vivez avec vos amis cette aventure culinaire dans un décor unique.

RESTAURANT POLYNÉSIEN KON-TIKI
HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL • MONTRÉAL

ICI et LA dans LE SPORT

"Je pourrai maintenant partir pour la chasse" Robert Cléroux

par Gérard CHAMPAGNE

"Je vais enfin pouvoir partir pour la chasse", a déclaré le champion canadien Robert Cléroux, dans sa chambre où la majorité des spectateurs semblaient avoir trouvé place, après le combat.

"Je savais que je l'emporterais rapidement," répétait souvent le boxeur de l'Abord-à-Plouffe. "Turman a adopté le même style droit que lors de mon premier match à New-York. Seulement cette fois, j'étais plus expérimenté. Je me suis rendu compte ce soir, que j'avais réellement appris quelque chose dans la boxe. J'ai ménagé mes forces. Au lieu de bûcher dès le début, j'ai attendu les ouvertures et tous mes coups ont porté. Je l'ai atteint durement avec un crochet de gauche et je sais que je lui ai fait mal. Mon coup de la droite à la tête était très dur. Je partirai la semaine prochaine pour Cabano pour chasser le chevreuil", a dit le vainqueur.

"Je viens de terminer un dur entraînement et je suis prêt à recommencer pour livrer un autre combat. Je n'ai jamais signé un contrat m'engageant à rencontrer Chuvalo, mais je suis prêt à le rencontrer même s'il me faut aller me battre à Toronto. Je ne crains pas Chuvalo et je vais vous dire pourquoi. Chuvalo est probablement le seul homme que j'ai rencontré, qui ne m'ait pas fait mal au cours d'une rencontre," a dit Cléroux.

Le poids lourd canadien a été félicité par son protecteur Raymond Lagacé et par le R. P. Marcel de la Sablonnière, S.J. directeur du Centre sportif de l'Immaculée-Conception où Cléroux a fait son début dans la boxe amateur.

Whitey Bimstein, l'entraîneur de Cléroux a déclaré en frottant la tête de Cléroux : "Vous avez sous les yeux le plus prometteur de tous les boxeurs poids lourds actuellement. Cléroux a encore beaucoup de choses à apprendre, mais s'il monte les échelons graduellement sans être pressé par personne, il pourra un jour remporter le championnat mondial. Il est aussi fort que Rocky Marciano, mais il ne faudra pas le montrer trop vite", a dit Bimstein.

Buddy Turman était frais et dispos après la rencontre

"Je n'aurais jamais pensé que Cléroux se serait tellement amélioré en si peu de temps", nous dit un Buddy Turman souriant après le combat.

Les journalistes présents étaient tous surpris de le voir aussi frais et dispos après été mis hors de combat. "Cléroux frappe terriblement fort. Il est fort et cruel. C'est un futur Rocky Marciano. Il m'a atteint avec un dur crochet de gauche au plexus qui m'a fait plier, puis m'a atteint à la tempe avec une droite qu'il a décochée de haut en bas. Je suis tombé au tapis et j'ai perdu le compte. Quand je me suis relevé il était trop tard. J'ai d'abord pensé que le compte avait été très rapide, mais mon gérant m'a assuré le contraire."

Les journalistes voulaient savoir comment il expliquait le fait qu'il n'avait pas pu placer de solides coups au cours du match. Personne n'avait vu son fameux crochet de gauche.

Turman s'est alors lancé dans des explications : "Il faut croire que le style de Cléroux m'a complètement déconcerté, surpris. La première fois que je l'ai rencontré à New-York, Cléroux ne possédait aucun moyen de défense. Il fonçait sur moi comme un char d'assaut et je n'avais qu'à faire un pas de côté pour l'éviter. Je m'attendais à le voir adopter le même style ce soir. Cléroux s'est grandement amélioré. Il gardait ses mains vis-à-vis sa tête et lançait des jabs. Il m'a surpris. Je ne l'ai pas atteint une seule fois solidement. Je cogne durement et si je l'avais atteint, il aurait porté une marque. Cléroux ne m'a pas donné une seule chance de l'atteindre. Vous ne semblez pas croire que ce Cléroux est un homme extrêmement fort et dangereux.

Avant de quitter Turman, qui semblait aussi frais qu'après une séance d'entraînement, le champion du Texas nous a assuré que cette défaite ne serait pas une tache à son record et qu'il livrera toujours son combat contre Archie Moore le 21 novembre prochain.

Robert Cléroux gagne par knockout à la 2e ronde

(par G.C.) — Bud Turman avait prédit que le combat se terminerait rapidement parce qu'il avait hâte de quitter Montréal. Turman ne s'est pas trompé. Sa soirée de travail n'a duré que trois minutes et 53 secondes ou plus exactement 233 secondes. Mais voilà, Turman n'est pas sorti victorieux.

Peut-être avait-il mésestimé son adversaire qu'il avait vaincu par décision au mois de mai 1959 à New-York ? Peut-être était-il rouillé après six mois d'inactivité ? Craignait-il Robert Cléroux qui pesait presque 20 livres de plus que lui ? On ne connaîtra probablement jamais les réponses à ces questions. Il est cependant un fait indéniable, c'est que Buddy Turman, qui se proclame le champion du Texas a grandement désappointé.

Une droite à la tempe

Un crochet de gauche au solar plexus et une droite à la tempe ont fait crouler Turman au tapis au début de la deuxième ronde. Turman a tenté de se relever au compte de 4, puis s'est allongé jusqu'au compte de la 10e seconde fatidique. Il s'est ensuite relevé paraissant frais et dispos.

Dans sa chambre, Turman était souriant. Il répétait souvent que Cléroux était un homme très fort e qu'il s'était considérablement amélioré.

Le promoteur Eddie Quinn paraissait désappointé parce que le match avait attiré seulement 5,468 personnes et avait payé des récettes de $23,200. Ces spectateurs ont paru déçus de la fin surprenante du match. Rien ne pouvait laisser prévoir que la rencontre serait d'une aussi courte durée.

Bien sûr, on avait vu un Robert Cléroux, affamé de victoire, qui avait donné des coups sans en recevoir un seul bon dans le premier engagement, mais on croyait généralement dans l'assistance, que les deux hommes ne faisaient que commencer à se réchauffer.

On s'attendait à de l'action. Cléroux, se protégeant mieux que d'habitude, lançant des jabs de la gauche, a soudainement acculé dans les cordages son adversaire, l'a fait plier en deux avec un crochet de gauche, puis l'a fait tomber avec une droite portée de haut en bas.

Un expert prétendait après le match, que la droite de Cléroux avait paralysé Turman pour quelques secondes.

"Je n'ai pas entendu compter l'arbitre", disait plus tard Turman.

Un autre expert nous a déclaré : "Au début de sa carrière, les sportifs croyaient que Cléroux était un homme dont la réputation était surfaite, mais aujourd'hui Cléroux est un boxeur supérieur et mésestimé. Il frappe beaucoup plus fort que plusieurs sont portés à le croire. Dans son combat de ce soir, il a accompli son travail. Il a mieux boxé que d'habitude, s'est mieux défendu et s'est battu en écoutant les directives de ses entraîneurs."

La 20e victoire par knockout de Cléroux lui a permis d'effacer la seule tache à son blason, une défaite par décision aux mains du même Turman.

Sarrazin vainqueur

Raoul Sarrazin, le boxeur amateur, qui avait conquis Rome, lors des Jeux Olympiques, a remporté une victoire par knockout à la première ronde, à son premier combat à Montréal depuis son début professionnel. Sarrazin se battant comme un homme avec un instinct de tueur s'est débarrassé de son adversaire Danny Savary de Québec après seulement 2 minutes et trente secondes de la ronde initiale.

Jack Clements, un boxeur de couleur montréalais, a ensuite remporté un triomphe par knockout technique sur Gerry Aubut de Québec. Aubut a visité deux fois le plancher. Clements livrait son premier combat professionnel.

Dans un combat très intéressant, Fernand Simard de Québec, plus agressif que son rival, le Français Marcel Bizien de Jersey City, l'a emporté par décision. Bizien plus expérimenté excellait seulement sur la contre-attaque.

Joey Durelle a ajouté une autre victoire à son record déjà impressionnant. Se battant contre un adversaire qui refusait obstinément de tomber, qui encaissait tout, Durelle a lancé des coups sans se lasser jusqu'au moment où Ronnie Porambo, épuisé totalement s'est écroulé au tapis, au cinquième round.

JOUTES de HOCKEY

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

New-York à Boston

Ligue de l'Est

Kitchener à Hull
Sudbury à Sault-Ste-Marie

HIER

Ligue Nationale

New-York 4, Détroit 3

Ligue de l'Est

Royal 7, Kingston 4
Sudbury 6, Hull 3

Ligue Américaine

Québec 2, Hershey 0
Springfield 6, Cleveland 0
Buffalo 7, Providence 1

LIGUE NATIONALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Chicago	9	6	1	2	30	17	14
Canadien	11	5	4	2	40	37	12
Détroit	10	3	4	3	29	27	9
New-York	9	4	5	0	25	31	8
Toronto	9	3	4	2	20	23	8
Boston	8	0	3	5	14	23	5

LIGUE AMERICAINE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Springfield	9	7	2	0	49	16	14
Québec	11	7	4	0	39	42	14
Cleveland	11	6	5	0	36	33	12
Rochester	9	4	4	1	29	28	9
Hershey	10	4	5	1	27	29	9
Buffalo	9	4	5	0	35	37	8
Providence	11	2	9	0	29	50	4

LIGUE DE L'EST

	J	G	P	N	P	C	Pts
Hull	8	5	2	1	39	26	11
Kitchener	9	4	2	3	31	28	11
N. Ste-Marie	8	4	4	0	21	25	8
Royal	9	3	4	2	20	36	8
Sudbury	10	3	5	2	34	37	8
Kingston	8	2	4	2	27	39	6

LIGUE METROPOLITAINE

	J	G	P	N	P	C	Pts
St-Jérôme	2	2	0	0	16	7	4
Rosemont	2	1	0	1	10	8	3
Sorel	2	1	1	0	9	8	2
Lachine	1	1	0	0	7	2	2
Verdun	1	0	1	0	3	3	1
N.D.G.	1	0	1	0	2	8	0
Valleyfield	2	0	2	0	7	14	0
National	1	0	1	0	0	5	0

Dans la NHL

AUJOURD'HUI

New York à Boston

SAMEDI

Boston à Canadien
Chicago à Toronto

HIER

Rangers 4, Détroit 3

Parties gagnées et perdues

	Ca	Ch	Ny	Bo	Dé	To	Vic
Canadien	—	0	3	0	1	1	5
Chicago	2	—	1	1	1	1	6
New York	0	1	—	1	1	1	4
Boston	0	0	0	—	0	0	0
Détroit	1	0	0	1	—	1	3
Toronto	1	0	1	0	1	—	3
Défaites	4	1	3	3	4	4	21

Joutes nulles

	Ca	Ch	Ny	Bo	Dé	To	Tot
Canadien	—	0	0	2	0	0	3
Chicago	0	—	0	1	1	0	2
New York	0	0	—	0	0	0	0
Boston	2	1	0	—	1	1	5
Détroit	0	1	0	1	—	1	3
Toronto	0	0	0	1	1	—	2
Total	2	2	0	5	3	2	14

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	Pts
Chicago	9	6	1	2	30	17	14
Canadien	11	5	4	2	40	37	12
Détroit	10	3	4	3	29	27	9
Toronto	9	3	4	2	20	23	8
New York	9	4	5	0	25	31	8
Boston	8	0	3	5	14	23	5

SPORTS

LE COUP QUI DEVAIT METTRE FIN AU COMBAT — Une droite a atteint Bud Turman à la tempe et le pugiliste du Texas s'est écroulé au tapis pour ne plus se relever, 53 secondes après le début de la deuxième ronde. La victoire de Cléroux était sa 20e par mise hors de combat.

Trois parties dans la Ligue Intercollégiale

Pour leur match d'aujourd'hui contre les Chevaliers Bleus du Collège Ste-Marie, les Lions du Collège de Montréal seront privés des services de leur centre-arrière étoile Pierre Corbeil. L'instructeur et quart Pierre Bouchard a dû remplacer ce dernier par Pierre Roussin qui s'alignera ainsi avec Jean-Paul Arsenault, Marcel Legault, Eduardo Gomez et Bouchard au champ arrière.

Cette partie de la Ligue Intercollégiale de football sera disputée à 1 h. 30 au parc Jarry, pour être suivie par le match entre les Pandas de l'Ecole Supérieure Richard de Verdun et le Douze du Collège André-Grasset. Entre temps, les Voltigeurs du Collège Bourget de Rigaud visiteront les Kodiaks du Mont-St-Louis à 4 h. 30 au parc Lafontaine.

Jusqu'ici, le Collège de Montréal et le Mont-St-Louis sont les deux seules équipes qui n'ont pas encore subi la défaite.

HILLMAN SEDAN DE LUXE 4 PORTES AVEC TRANSMISSION TOUT AUTOMATIQUE

Cette belle importation anglaise est la première et la seule de sa classe, à offrir la commodité luxueuse d'une transmission automatique facultative. En plus, avec cette grande amélioration Hillman, il n'y a pas de perte de puissance et l'économie du carburant n'est pas sacrifiée — vous obtenez toujours 35 milles au gallon. Rendez-nous visite et conduisez cette fameuse nouvelle Hillman avec transmission entièrement automatique.

Seulement $2224

JACQUES BEAUDOIN AUTOMOBILE ENRG.
4340, Papineau — LA. 6-1658-59
Vendeur autorisé : Rootes • Hillman • Humber • Sunbeam

Retour probable de Provost

L'instructeur Toe Blake désire aligner Gilles Tremblay samedi

Revenu hier soir d'un voyage qui l'a vu triompher 4-2 à New-York mais être déclassé par 8-4 à Chicago mardi soir, le Canadien songe à effectuer un premier chambardement dans son alignement. La direction de l'équipe, dont l'instructeur Toe Blake, est inquiète de la façon dont vont les choses et c'est pourquoi le jeune ailier gauche Gilles Tremblay, du Canadien de Hull, sera rappelé pour la rencontre de samedi contre les Bruins de Boston.

"Il s'agit avant tout de renforcer la défensive de l'équipe car un trop grand nombre de buts a été compté contre nous jusqu'ici", a déclaré Toe Blake à son retour dans la métropole. L'instructeur du Bleu Blanc Rouge a l'intention d'aligner le jeune Tremblay aux côtés du centre Jean Béliveau et de l'ailier droit Bernard Geoffrion contre les Bruins.

L'ailier droit Claude Provost, qui a subi une fracture du pouce il y a deux semaines, sera probablement de retour à son poste pour cette prochaine partie du Tricolore. On doit enlever son plâtre aujourd'hui même. Lorsqu'on constate que Blake et la direction de l'équipe s'inquiète de la défensive, il est permis de croire que le retour de Provost dans l'alignement devrait aider le club.

Le joueur de centre Phil Goyette est revenu à Montréal avec le club mais sera inactif pendant quelques joutes à cause de muscles luxés à la cheville. On avait cru d'abord qu'il s'agissait d'une fracture subie dans une chute contre la clôture à Chicago mardi mais un examen aux rayons-X n'en a dévoilé aucune. Il subira un nouvel examen qui déterminera la durée de son absence du jeu.

Le gardien de buts Jacques Plante n'a certainement pas connu le début de saison auquel on aurait droit de s'attendre de l'athlète qui depuis cinq ans monopolise le trophée Vézina. Par contre, il serait certainement injuste de faire retomber uniquement sur lui tout le blâme. A la ligne bleue, les vétérans Doug Harvey et Tom Johnson n'ont pas du tout accompli le travail efficace des saisons précédentes. Il faudra à la muraille défensive du Bleu Blanc Rouge afficher une tenue beaucoup moins terne et aux joueurs d'attaque pratiquer une meilleure mise en échec si le club désire connaître plus de succès.

Il serait également ridicule de crier panique à un temps aussi hâtif de la saison et avec un club bondé de joueurs de calibre. Il n'en demeure pas moins cependant que le Canadien ne peut se permettre de croire qu'il peut gagner une partie par le simple fait de sauter sur la glace. Ses triomphes de la coupe Stanley, c'est maintenant du passé. A l'heure actuelle, il s'agit bien d'une 2e place au classement en arrière des agressifs Black Hawks.

Le IVY LEAGUE

Comme le nom l'indique... c'est jeune, élégant, de bon goût.

La garniture, la calotte effilée, le bord étroit, à la moderne, et le rebord rabattu vous désignent comme un connaisseur appréciant ce qu'il y a de mieux. Disponible dans les plus nouvelles teintes d'automne.

$12.95 à $20.00

HENRI HENRI LTÉE
289 EST STE-CATHERINE (Angle Sanguinet) AV. 8-0109
STATIONNEMENT GRATUIT pour tous nos clients en arrière de l'édifice St-Denis

SPECIAUX POUR LA CHASSE ET LE CAMPING

Carabine 22 neuve de l'armée, 1 coup	$7.95
Carabine 7.62 semi-automatique, Russe	$69.95
Munitions 7.62 20 pour	$2.00
303 Enfield, 10 coups	$10.95
Munitions 303 20 pour	$2.00
6.5 Kreg, 6 coups	$29.50
Munitions 6.5 20 pour	$2.00
6.5 Mauser	$39.95
Munitions 6.5 20 pour	$2.00
Munitions pour 30-30, 20 pour	$3.25
Sac pour munitions	.49
Fusils 12-16-20	$19.95
Nous vendons munitions pour les 12-16-20 et 22.	
Mase tir	$1.25
Etui à carabine	$1.95
Ceinture Web de l'armée	.94
Bouteilles 95 à	$8.95
Ceinture 22-12-20-30-303	.94
Couteaux de chasse .95 à	$8.95
Coverall de l'armée	$1.88
Chemise	.75
Pantalon bush	$1.88
Couteau de poche de l'armée, solide	$1.50
Casquette de chasse	.94
Chapeau de chasse	$1.88
Pantalon breeches	$4.95
Jacket de chasse chacun	$8.95
Chemise de chasse chacune	$1.50
Bottes de chasse 12" la paire	$6.95
Sac de couchage	$7.95
Lit pliant	$7.95
Pioche de l'armée, ch.	$2.50
Hachette avec étui	$3.50

COMMANDES C.O.D. EXPEDIEES RAPIDEMENT
en dehors de la ville seulement

Sac à dos de l'armée	$1.95
Grand sac à dos avec cadre en métal	$8.95
Couverture de laine	$1.88
Jumelles 7 x 50	$19.95
Bottes Korean, haut en cuir, bas en caoutchouc	$3.95
Pantalon kaki laine	$4.95
Veste neuve de l'armée	$3.95
Imperméable	$1.88
Casquette de pluie	.50
Gourde de l'armée	$1.25
Vestes de cuir doublées en mouton	$7.95
Jackets B 29 doublées	$14.95
Pantalons aviateur	$4.95
Tente 9 x 9 Tourist	$29.95
Haversac de l'armée	.50
Kit Bag	$1.95
Couteau Commando, avec étui, pour	$3.95
Ensemble caoutchoux, 2 accs, pantalon et gilet	$7.95
Radeau en caoutchouc neuf pour 2 personnes, pèse 25 lb, 2 rames et pompe	$59.95
Toile en canevas 10 oz. pour canots, etc., le pi. car.	.10
Tuques	.50
Foulards	.50
Passe-montagne	.50
Baguettes de l'armée	$2.95

NOUS LOUONS CARABINES
Nous vendons balles et cartouches, une à la fois ou à la boîte. Equipement complet de pêche, moulinets, hameçons à prix spéciaux, tout pour le camping et vêtements surplus de l'armée.

SMITH SALES CO.
4638, boul. St-Laurent (coin Villeneuve)
HEURES : Ouvert à 7 h. le matin, tous les jours jusqu'à 6 h. p.m. Vendredi 9 h.

C'est vrai!!'

CHEZ BENOIT MOTORS
vous ferez toujours une
MEILLEURE TRANSACTION
car nous sommes dépositaire
EN EXCLUSIVITÉ

Modèles FORD anglais

ANGLIA
PREFECT
CONSUL
ZEPHYR
ZODIAC
camions THAMES

VENTE SERVICE PIECES

benoit MOTORS LTÉE
VENTE — SERVICE — PIECES
7065 ST-HUBERT
CR. 1-4384

T.V. à LOUER
Service gratuit
CR. 1-4221 PAIEMENT DE LOCATION DEDUIT SUR L'ACHAT
RADIO APPLIANCES
6274 rue Christophe-Colomb

VENTE D'ECOULEMENT

Ryan

3 JOURS SEULEMENT
JEUDI -- VENDREDI -- SAMEDI

PEINTURE INTERIEURE

C-I-L

CHOIX DE 4 FINIS :
BLANC SEULEMENT
MAT • SEMI-LUSTRE • LUSTRE • LATEX-SATIN

Renouvelez vos murs et plafonds à peu de frais. Utilisez comme blanc ou obtenez de jolies teintes pastelles avec un tube de couleur, 39c.

$3.99 LE GALLON

ECONOMISEZ PLUSIEURS DOLLARS PAR GALLON !

LIVRAISON GRATUITE
partout à Montréal et en banlieue

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

7 MAGASINS A VOTRE SERVICE

MONTREAL	6515 Papineau	RA. 2-3644
MONTREAL	1662 Ste-Catherine E.	LA. 5-9812
OUTREMONT	1148 Van Horne	CR. 1-0926
VERDUN	5661 Verdun	PO. 9-8481
WESTMOUNT	1311 Greene	WE. 7-1496
ST-LAMBERT	480 Victoria	OR. 1-7295
CROYDON	287 Domville	OR. 6-1011

Ryan PAINT CO. LTD.

OUVERTS
TOUS LES JOURS de 8 a.m. à 6 p.m.
LE VENDREDI de 8 a.m. à 9 p.m.

Circuit de dix équipes dès 1961

Los Angeles et Minneapolis-St-Paul sont admises dans la Ligue Américaine

NEW YORK. (PAf) — La Ligue Américaine de baseball a décidé hier par le vote, d'élargir ses rangs à 10 équipes dès 1961, damant ainsi le pion à la Ligue Nationale de baseball.

Les villes de Los Angeles et de Minneapolis - St-Paul feront maintenant partie de la Ligue Américaine. Calvin Griffith a obtenu la permission de transporter ses Sénateurs de Washington à Minneapolis - St - Paul tandis qu'une nouvelle franchise s'établira à Washington. L'identité des nouveaux propriétaires des franchises de Washington et de Los Angeles sera connue d'ici trois semaines.

Même si l'endroit où la nouvelle équipe de Los Angeles disputera ses joutes locales n'avait pas été déterminé, Del Webb, co-propriétaire des Yankees de New York et président du comité d'expansion de la ligue Américaine, a déclaré que la nouvelle franchise évoluera probablement au Colisée, partageant ainsi ce terrain avec les Dodgers.

Toronto essuie un refus

Parmi les villes qui se sont vu refuser une franchise, on remarque celle de Toronto. On a cependant laissé entendre que Toronto serait peut-être admise par la suite.

Joe Cronin, président de ce circuit, a ajouté qu'une autre session aura lieu le 17 novembre "lorsque des mesures relativement à une expansion future seront étudiées". Il a précisé que la ligue opérera à 12 équipes dans un "avenir rapproché".

Nouveau calendrier

L'an prochain, la ligue mettra en vigueur un calendrier comptant 612 joutes. Chacune des équipes jouera 18 parties contre chacun des autres clubs.

La semaine dernière, la ligue Nationale de baseball a admis les villes de New York et de Houston dans ses rangs, portant à 10 le nombre de ses équipes pour 1962.

Un groupe de Dallas-Fort Worth et un autre de Toronto ou de Buffalo détiendraient les meilleures chances d'obtenir une franchise lorsque l'Américaine décidera d'élargir à nouveau ses cadres.

Afin d'aider les nouvelles équipes, Webb a déclaré que la limite des joueurs de chaque club sera réduite de 25 à 23. "Nous devons prendre connaissance des résultats de cette expansion avant de songer à élargir de nouveau nos rangs pour 1962-63".

Au cours des dernières semaines, certaines pressions avaient été exercées sur la ligue Américaine relativement à la ville de Los Angeles. On sait que la ligue Nationale avait ravi Los Angeles à la ligue Américaine lorsque les Dodgers de Brooklyn y ont emménagé en 1958.

Du même coup, les Giants de tropole américaine pour s'établir à San Francisco.

Frank Lane, gérant général des Indiens de Cleveland, s'est joint à un groupe dirigé par Dan Topping, président des Yankees, afin de promouvoir l'adoption de Los Angeles dans les rangs de l'Américaine.

Avant la tenue de la réunion d'hier, Cronin avait déclaré : "Il serait insensé de ne pas accorder une franchise à Los Angeles".

Cronin a ajouté que les gérants — directeurs du circuit étaient actuellement à étudier les moyens d'assurer les succès des nouvelles franchises. Plusieurs des porte-couleurs des Senators de Washington au cours de la dernière saison, dont les dangereux frappeurs Harmon Killebrew, Jim Lemon et Bob Allison ainsi que les lanceurs Camilio Pascual et Pedro Ramos, évolueront avec l'équipe de Minneapolis-St-Paul l'an prochain.

AUTRE EXPANSION AU BASEBALL — Les dirigeants de la ligue Américaine ont décidé d'agrandir les cadres de leur circuit en octroyant des franchises aux villes de Minneapolis, St. Paul et Los Angeles. De gauche à droite, en avant, JOSEPH IGLEHART, Baltimore, le président JOE CRONIN et CALVIN GRIFFITH, de Washington. En arrière, dans le même ordre, DEL WEBB, de New-York, WILL HARRIDGE, président du comité de direction du circuit, GEORGE MEDINGER, de Cleveland, et HARRY SISSON, de Détroit.

Un règlement de la Ligue Métropolitaine stipule qu'une suspension d'une partie est imposée à un joueur qui se voit infliger une punition majeure pendant les cinq dernières minutes d'une joute... Punis à 14.47 de la troisième période, André Bergeron, du Rosemont, et Denis Roy, du Valleyfield, seront donc dans l'alignement de leur équipe respective pour la prochaine partie...

Avec 14 inscrits

Bourse de $285,970 dans le Garden State

CAMDEN, N.J. (PA) — Great Scope, des écuries Clear Spring, et Randero, à Mme Dorothy Zinman sont au nombre des partants éventuels du prix Garden State, pour pur sang de deux ans, une épreuve qui sera disputée en fin de semaine.

Great Scope n'a gagné que deux des douze courses auxquelles il a participé cette année. Il sera monté par Larry Gilligan. Le jockey Howard Grant pilotera Intensive, à et Mme Herbert Herff. Les autres partants probables sont Roving Minstrel et Garwol, formant entrée ; Itsa Great Day, Carry Back, Bronzerullah, qui appartient à un Canadien, Frank Sherman, de Hamilton ; Globemaster, Guadacanal, Oak Dandy, On His Metal et He's a Pistol, autre entrée et enfin Try Cash qui formera aussi entrée avec Intensive. Au total, donc, quatorze pur sang. Si tous prennent le départ, la bourse totale sera de $285,970.

On n'a pas encore désigné le jockey qui montera Randero, un poulain qui a impressionné avec un récent exercice de sept furlongs en 1:28.6. Toutefois Randero n'a gagné qu'une seule fois cette année.

Beau Prince, qui a désappointé son entraineur Jimmy Jones, de la ferme Calumet, ne prendra vraisemblablement pas le départ. Il en sera de même de Sherluck. Bronzerullah, le seul pur sang canadien de l'épreuve, a gagné trois courses et terminé quatre autres fois dans l'argent en 15 départs.

Roving Minstrel et son compagnon d'écurie Garwol seront les favoris en raison de leur succès dans le récent prix Champagne, à la piste Belmont, le 15 octobre. Roving Minstrel s'est classé premier et Garwol second.

Roving Minstrel présente une fiche impressionnante de cinq victoires et d'une deuxième place en sept départs. Il a été victime d'interférence dans l'autre épreuve.

Certains prétendent qu'Itsa Great Day sera le cheval à battre, sur la distance d'un mille et un seizième.

UNE OFFRE...
À NE PAS MANQUER...
58
CHEVROLET
1960

MODÈLE
BELAIR 4 portes sedan
PRIX SPECIAL $2748

MODÈLE
BISCAYNE
PRIX SPECIAL $2498

ACCESSOIRES GRATIS
TRANSMISSION AUTOMATIQUE *
RADIO – AIR CLIMATISE –
LAVE-VITRE – ANTIGEL –
LICENCE
* Modèle BELAIR seulement
Très haute allocation d'échange
Plan de finance G.M.A.C.

gohier
AUTOMOBILES LTEE
CHEVROLET -- CORVAIR -- ENVOY
1580 AMHERST angle Demontigny Tél. : LA. 6-3701
3333 EST, JARRY Tél. : RA. 9-1856

PASSEZ AU COMPTOIR DE L'ETUDIANT chez DAPPER DAN
Ceux qui aiment le Continental ...préfèrent le GROS TRICOT
Conçus par des dessinateurs européens, ces chandails en gros tricots sont originaux et personnels. S'obtiennent dans toutes les nouvelles couleurs ravissantes d'automne '60 et Dapper Dan en présente le plus grand choix en ville.

A. Cardigan à encolure en pointe, 5 boutons, marque Caramy, dos et manches pure laine, devant ajusté en véritable Heeksuède. Deux grandes poches et rayure contrastante sur le bord. Or, olive et rouille dans toutes les grandeurs. $12.95
B. Le Puritan Continental se caractérise par son élégant et nouveau col italien. En pure laine botany, il est relevé de tissure panier contrastante aux teintes Java, vert et or. $13.95
C. Le Caramy à gros tricot à haute encolure en pointe est le nec plus ultra en élégance continentale. Dapper Dan vous l'offre en tons or, olive et blanc et rayures contrastantes deux tons. $12.95
D. Cette saison, l'étudiant sportif aime l'encolure bateau. En voici une version Puritan en douce laine d'agneau et orlon. Ce chandail Dapper Dan, qui s'ajuste bien, comporte des poignets et une ceinture à côtes. Teintes en vogue ainsi que noir, blanc, fusain, rouge, gris pâle et sable. $8.95

PASSEZ AU COMPTOIR DE L'ETUDIANT CHEZ
Dapper Dan
EN VILLE : 22 est, Ste-Catherine
A SNOWDON : 5250, ch. Reine-Marie et à nos deux magasins de ST-JEROME : 289, rue St-Georges et au Centre d'achats

PNEUS D'HIVER
TOWN & COUNTRY Firestone
6.70 x 15 $17.45
7.50 x 14 $20.95

	REGULIER NOIR	REGULIER BLANC	TUBELESS NOIR	TUBELESS BLANC
5.90x13	13.95	17.45	16.45	19.95
6.40x13	15.95	19.45	17.95	22.45
7.50x14			20.95	25.45
8.00x14			23.95	28.45
8.50x14			26.95	32.45
9.00x14			28.95	34.95
6.70x15	17.45		20.95	25.45
7.10x15	19.95		23.95	28.45
7.60x15	21.95		25.95	31.45

PLUS VOTRE PNEU RECHAPABLE

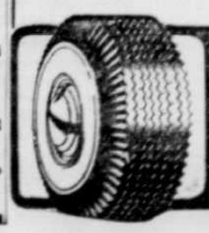

Modern TIRE SALES LTD.
900 JEAN TALON ST. EAST
CR.4-2574

Lorne Worsley en vedette

New-York défait Détroit et rejoint Toronto en 4e place

NEW-YORK, (PA)—Les Rangers de New-York ont déclenché une offensive en masse hier soir à la deuxième période et ils ont vaincu les Red Wings de Détroit au compte de 4-3. Andy Hebenton a réussi deux buts et Andy Bathgate un au cours du deuxième engagement.

A la suite de cette victoire, les Rangers ont rejoint les Maple Leafs de Toronto en quatrième place; les deux clubs ont huit points, un seulement de moins que le Détroit.

Lorne Worsley, gardien de buts des Rangers, a largement contribué à la victoire des siens. En effet, au cours du dernier engagement, il a effectué vingt arrêts lorsque les Red Wings ont désespérément tenté de niveler le pointage. Au cours de la joute, Worsley a repoussé un total de 43 rondelles comparativement à 21 pour Terry Sawchuck dans les filets des Wings.

DETROIT—Buts : Sawchuk ; Défenses : Goegan, Pronovost, Réaume, Godfrey, Odrowski ; Avants : Oliver, Howe, Fonteyne, Ullman, Delvecchio, Aldcorn, Melnyk, Glover, Smith, Johnson, Lunde, MacDonald.

NEW-YORK—Buts : Worsley ; Défenses : Fontinato, Morrison, Howell, Gadsby, Spencer, Johns ; Avants : Cullen, Bathgate, Prentice, Shack, Sullivan, Ingarfield, Balon, Hebenton, Schinkel, Ronson, Henry, Hampson.

Arbitre : Skov ; Juges : Sims et Wicks.

Première période

1—Détroit : Glover, 18:06
Punitions : Delvecchio, 13:14 ; Balon, 17:02.

Deuxième période

2—New-York : Bathgate, (Prentice) 4:01
3—New-York : Hebenton, (Prentice, Gadsby) 8:42
4—New-York : Hebenton, (Henry) 9:33
Punition : Smith, 7:58.

Troisième période

5—Détroit : Goegan, (Delvecchio, Ullman) 5:59
6—New-York : Ronson, (Johns) 8:31
7—Détroit : MacDonald, (Ullman) 17:21
Aucune punition.
ARRETS :
Sawchuk : 9 9 3 — 21
Worsley : 11 12 20 — 43

Bathgate a marqué le premier but des Rangers à 4.01 de la deuxième période pour niveler le pointage 1-1. Pendant que Brian Smith purgeait une punition de deux minutes pour avoir retenu, Hebenton a compté son premier but à 8.43.

But vainqueur

Seulement une minute et 11 secondes plus tard, Hebenton trompait de nouveau la vigilance de Sawchuk après avoir reçu une passe de Camille Henry.

Les Red Wings se sont ral-

Voir NEW YORK en page 63

Une décision injuste, déclare Archie Moore

ROME, (AFP-PA) — "La décision prise par la National Boxing Association de déclarer vacant le titre mondial des mi-lourds est injuste", a déclaré Archie Moore, qui s'entraine actuellement à Rome en vue de son combat du 29 octobre contre Giulio Rinaldi, champion d'Italie des poids mi-lourds.

"Les contrats pour son match, titre mondial en jeu, avec le boxeur allemand Erich Schoeppner, ont déjà été élaborés", a ajouté le champion du monde. "Je ne suis absolument pas responsable du retard dans la présentation et la signature de ces contrats, retard qui est uniquement imputable qu'à l'organisateur Fugazy. Il n'y a de ma part aucune manoeuvre dilatoire et je suis prêt à affronter Schoeppner à n'importe quel moment."

Moore a accusé la N.B.A. d'incompétence. Il soutient aussi qu'il a été détrôné comme champion à cause d'influence politique.

Moore, qui détenait le championnat mi-lourd du monde depuis 1952, a remarqué : "Ces gens de la N.B.A. n'agissent pas toujours dans les meilleurs intérêts de la boxe. Au fait je me demande s'ils s'efforcent réellement d'aider la boxe".

Crainte d'un échec

Moore prétend que les dirigeants de la Feature Sports ont contremandé son match contre Schoeppner parce qu'ils craignaient de subir un échec financier. Moore n'a pas défendu son titre depuis 15 mois soit depuis sa victoire par knockout en trois rounds sur Yvon Durelle, soit en août 1959.

Contrat à Miami

"Feature Sports" cherche à trouver un autre endroit pour le match", a dit Moore. "Ces gens n'ont pas encore réussi dans leurs efforts". Selon la dernière information que j'ai pu obtenir, il est possible que le match soit disputé à Miami après le début de la nouvelle année.

A New York, la commission athlétique de l'endroit a déclaré qu'elle discutera de la situation de Moore à son assemblée de vendredi. Elle a déjà refusé au cours du passé d'appuyer la suspension infligée au vétéran par la N.B.A.

Refus d'une commission

MIAMI, (PA) — La commission de boxe de Miami a refusé hier de reconnaitre la décision de la National Boxing Association de dépouiller Archie Moore de son championnat mondial des mi-lourds.

La commission a avisé David Ott, président de la NBA, qu'elle considère toujours Moore champion.

"Nous nous opposons entièrement à la façon avec laquelle Ott a pris cette décision" de dire le président Charles Geiger.

"A titre de membre de la NBA on ne nous a pas consulté. Ott était conscient que la commission de Miami tentait d'obtenir un match Moore-Schoeppner à Miami".

EN ROUTE VERS LE CHAMPIONNAT — Le centre-arrière GERRY JAMES, des Blue Bombers de Winnipeg, atteint ici la ligne des buts pour un touché contre les Roughriders de Regina. Les 15 points qu'il a accumulés dans cette joute lui ont virtuellement assuré un 2e championnat des compteurs de la section Ouest de la ligue Canadienne de football. DANNY BANDA (16) et LEN LEGAULT (68), des Riders, sont impuissants ici à arrêter sa course fructueuse.

Alphonse Halimi se battra à Los Angeles

Halimi, qui a remporté le championnat mondial poids coq version européenne, a accepté hier de livrer un match à Los Angeles d'ici trois mois, afin de clarifier le litige qui existe relativement au titre.

Halimi, ancien titulaire mondial, a remporté mardi soir, une victoire par décision sur Freddie Gilroy, champion européen et britannique des poids coqs.

Les seconds du pugiliste algérien âgé de 28 ans, ont accordé la préférence au promoteur George Parnassus pour cette rencontre.

Ils ont toutefois stipulé qu'Halimi devrait être reconnu titulaire mondial et que son adversaire devrait être considéré comme l'aspirant.

Match pour le titre

La National Boxing Association des Etats-Unis a déclaré qu'elle reconnaitra le vainqueur du match du 17 novembre prochain entre Eder Jofre du Brésil et Eloy Sanchez, du Mexique, comme champion. La commission athlétique de New York, qui n'est pas affiliée à la NBA, a déclaré qu'elle se réunira vendredi afin de discuter la situation plutôt mêlée.

Parnassus, qui a assisté au match entre Halimi et Gilroy, est le promoteur du match Jofre vs Sanchez. Il a souligné qu'il espérait obtenir un match entre le vainqueur de cette rencontre et Halimi.

Opinion d'un néo-Canadien

Le Canada en train de perdre la domination dans le hockey

PENTICTON, C.B. (PC) — Le contracteur Tage Peterson, un ancien joueur et instructeur de hockey dans son pays natal, la Suède, est revenu chez lui après une étude de trois mois du hockey dans son pays natal et a déclaré :

"A moins que l'on prenne des mesures draconniennes pour restaurer ce sport ici, le Canada pourrait réaliser d'ici les 10 prochaines années que même le meilleur club de la Ligue Nationale ne pourrait conserver le championnat mondial de hockey."

Il sait que de telles rumeurs, dit-il, ont circulé dans le passé et que la remarque avait attiré les rires ici.

"Je suis né en Suède, mais je suis maintenant un Canadien et en tant que Canadien j'ai vu avec beaucoup de crainte la dégringolade du hockey dans tout le pays. Quand j'ai vu moi-même l'extraordinaire travail de construction dans le hockey en Suède, et en fait partout en Europe, je n'ai pu que comprendre où allait mener cette campagne si elle continue."

Grand progrès en Europe

Il y a six ans, dit-il, la Suède n'avait qu'une patinoire artificielle pouvant servir au hockey et presque pas plus de 2,000 joueurs qui pratiquaient le hockey. Aujourd'hui, il y a 35 patinoires artificielles, le premier aréna complètement fermé vient tout juste d'être complété et 10 autres sont en construction cependant que 82,000 joueurs sont engagés dans ce sport, y compris 7,000 clubs.

Peterson déclarait qu'il était allé en Suède en espérant d'y ramener quelques joueurs pour renforcer le Penticton de la Ligue Senior Okanagan, qui a rencontré récemment des difficultés financières dues aux assistances diminuant chaque année.

Il n'a pas réussi, à cause surtout du progrès énorme de ce sport en Suède et de la situation favorable qui prévaut là-bas.

"Voyez simplement les faits", dit-il. Ici en Canada les ligues cessent d'opérer un peu partout dans le pays à un rythme effarant, cependant qu'en Suède on a vu le nombre des clubs se tripler et les facilités pour la pratique de ce sport s'accroitre de façon surprenante au cours des six dernières années.

"Dans des conditions pareilles, même le plus optimiste partisan du hockey au Canada devra admettre que le Canada doit opérer des changements en hâte s'il veut garder sa place de meneur dans le hockey."

Victoire anglaise

LONDRES (AFP) — Devant 80,000 spectateurs au stade Wembley, en match international de football, l'Angleterre a battu l'Espagne par 4-2, après avoir mené 2-1 à la mi-temps. L'état détrempé et boueux du terrain a évidemment désavantagé les Espagnols.

Triomphe allemand

BELFAST (AFP) — En match-aller comptant pour la coupe du monde de football, l'Allemagne de l'Ouest a battu l'Irlande du Nord par 4-3. Deux buts de Doersel ont scellé l'issue de la rencontre alors que le score était de 2-2. Le dernier but des Irlandais est survenu au moment où l'arbitre sifflait la fin du match.

Patinage artistique à Rosemont

Un nouveau club de patinage de fantaisie a été formé à Rosemont sous la direction de M. Marcel Favreau sportif avantageusement connu de Rosemont.

Le club qui pratique tous les dimanches après-midi de 5 h. p.m. à 8 h. p.m. au nouveau centre Sportif Paul Sauvé a été organisé par un groupe de sportifs en vue du district et comprend déjà parmi ses membres des patineurs de marque.

La direction a retenu les services d'instructeurs de grande réputation tels que: Iva Vassak, ci-devant championne européenne; Lisa Petit, championne senior de l'est du Canada ; Nancy Davidson, détentrice de médailles d'or au Canada et aux Etats-Unis et anciennement de la troupe "Ice-Capades"; et Kathleen McCormick qui détient des médailles d'or canadiennes, américaines et européennes.

Le club s'est tracé un programme d'activités des plus ambitieux et clôturera ses activités par une représentation monstre.

En 1ère et 2e
PRETS HYPOTHECAIRES
Balance de Prix de Vente
A MONTREAL ET DANS UN RAYON DE 60 MILLES
Service RAPIDE — COURTIERS protégés
ASSISTANCE LOAN & FINANCE CORP.
4113 JEAN-TALON E.
Montréal — RA. 9-1886

ACHETEZ MAINTENANT ET EPARGNEZ JUSQU'A 50%
SUR VETEMENTS D'HIVER ET DE CHASSE

CARABINES
Munitions, tous genres et grosseurs à grand rabais.
CARABINES DE L'ARMEE, 22 ..... 7.98
Carabines LEE ENFIELD 303 ..... 9.98
ETUIS DE CARABINES 1.48
CEINTURES de munitions, depuis ..... .98

HAVRESAC DE SOLDAT
Seulement 1.49
Gros sac de soldat. Cadre d'acier. CAT. AU. Transporte facilement tous les effets. 8.94

Sacs militaires et mariniers (kit bags, dunnage bags) et sacs à pochettes tous formats ..... depuis .88
Couverture de terre Poncho 1.48
Pantalon de chasse 3.95
Veston pour la chasse 7.95
Bottes pour la chasse 7.95
Couverture d'auto en couleur 2.94
Embarcations en caoutchouc ..... depuis 27.95
Palles pliantes 1.98
Matelas pneumatique ..... depuis 2.98
Bâches à chaloupes et à auto en grosse toile imperméable, toutes dimensions. ..... Pd car. .10
AUSSI — Bâches de toutes dimensions.
Havresac ..... .69
Lits de camp pliants 6.97
Jumelles, objectifs traités 7 x 35 ..... 12.94
Ceintures de sauvetage ..... depuis 2.98

TENTES
Grande variété, tous genres et dimensions.
BAS PRIX DEPUIS $5.94

SACS DE COUCHAGE
Très grande variété. Bons pour tous les climats. Nylon laine, duvet, plume, doron.
DEPUIS 4.98

GENERAL SURPLUS STORE
20 EST, NOTRE-DAME — UN. 1-5393
PRES ST-LAURENT
Ouvert vendredi jusqu'à 9 h. p.m.
Samedi jusqu'à 7 h. p.m.
Stationnement facile vendredi soir et samedi
Nous émettons PERMIS DE CHASSE ET DE PECHE

HUILE
DISTILLEE — DE QUALITE No 1
75 à 150 gal. 18¢
40 à 75 gal. 19½¢
25 à 40 gal. 21¢
POUR 150 GALLONS ET PLUS
17½¢ LE GALLON
HUILE LEGERE
DE QUALITE No 1
POUR BRULEURS AUTOMATIQUES
15½¢
LA. 7-1231

NOS PRIX SONT TOUJOURS LES PLUS BAS
CLOS MODERNE LTEE
1121e est, MARIE-ANNE — A. Léveillée, prop.

Championnats canadiens de judo des clubs Kodokan

Le huitième tournoi de Judo du Québec, mettant en jeu les championnats du Canada, seront disputés au Mont-Saint-Louis de Montréal, samedi, le 5 novembre. Des membres des clubs Kodokan d'Ottawa, de Toronto, de Belleville et de Montréal prendront part aux championnats. De Montréal, les clubs des universités McGill et Montréal, de la Y.M.C.A. et de la Y.M.H.A. et de l'académie de judo Seido-Ewan.

L'attraction principale au programme, le 5 novembre, sera la rencontre de championnat des ceintures noires, titre détenu par Mas Takahashi.

entre nous

Décisions difficiles à prendre pour la direction du Tricolore

par Marcel DESJARDINS

La situation est délicate, admettait un officier du Canadien, hier, en commentant la tenue du club depuis quelque temps. Le club joue de façon désappointante et les résultats le démontrent. Mais il n'a pas paru faible au point qu'on perde confiance de le revoir remonter au sommet du circuit.

Le danger, expliquait-il, est que si on apporte des changements, on risque de faire perdre confiance à ceux qu'ils remplacent. Et si le club continue à perdre avec les nouveaux venus, il y a danger qu'un manque de confiance s'installe dans le camp du club.

"Je crois que la meilleure façon de procéder dans le moment est de suivre de très près le travail de chacun des joueurs au cours des prochaines rencontres, chercher à constater si la désappointante tenue de certains des joueurs est due au manque de condition, au fait qu'ils ont vieilli ou à un complexe de supériorité qui leur faisait croire qu'ils pouvaient gagner sans efforts. "Ils vivent peut être de leur réputation des années passées", nous a déclaré l'homme.

La tenue défensive du club laisse terriblement à désirer, affirme-t-on partout. Harvey et Johnson sont une cause de désappointement pour l'instructeur Toe Blake. Sont-ils responsables de la tenue de Jacques Plante ? Voilà autant de questions que la direction se pose.

On admet généralement que certains joueurs qui n'ont jamais été de grandes vedettes du club jouent de façon qui laisse à désirer, mais on est porté à moins les blâmer parce qu'ils n'étaient pas ceux sur lesquels le Canadien comptait pour le conduire au succès. Ce dont on peut être sûr dans le moment c'est que les officiers du club se proposent de se montrer patients aussi longtemps que la chose leur sera possible, mais que cela ne veut pas dire qu'ils refuseront d'intervenir et de prendre les décisions qui s'imposent si la situation se prolonge trop.

Décision de la Ligue Américaine qui affecterait d'autres circuits

La décision de la Ligue Américaine de porter dès la saison prochaine le nombre de ses clubs à dix en ajoutant à ses cadres Los Angeles et Minneapolis-St. Paul a eu l'effet d'une véritable bombe dans le monde du baseball.

Enfin, la Ligue Américaine prend l'initiative, diront ses partisans qui jusqu'ici lui tenaient rancoeur de voir qu'elle laissait à la Ligue Nationale le soin d'exécuter tous les premiers mouvements.

La Ligue Internationale s'est réjouie de la décision car elle voit dans ce geste le coup de mort de l'American Association. Cette dernière perd du coup deux de ses huit clubs, Minneapolis et St. Paul. Un autre de ses membres, le Dallas-Fort Worth, a laissé entendre que s'il a la promesse d'une franchise dans les ligues majeures en 1962 il n'opérera pas d'équipe dans l'American Association, l'an prochain.

Un quatrième club, le Denver, voudrait quitter le circuit pour se joindre à la Ligue de la Côte du Pacifique et remplacer le Sacramento. Le Houston serait prêt à se retirer également afin de concentrer tout son travail sur son entrée dans la Ligue Nationale en 1962. Le Charleston, un autre membres, a subi de telles pertes financières l'an dernier, qu'il a l'intention d'abandonner.

"Cela laisserait Louisville et Indianapolis désireuses toutes deux de se joindre à la Ligue Internationale", de nous dire le secrétaire Harry Simmons. "Ces deux villes pourraient remplacer facilement Miami et Montréal si ces deux villes venaient à se retirer ,u encore elles pourraient devenir les 9e et 10e membres de notre circuit selon les circonstances".

La décision de la Ligue Américaine peut avoir un autre effet. Les Dodgers de Los Angeles prétendaient qu'ils ne pouvaient opérer trois clubs de la classe AAA.

Or, le retrait du St. Paul les laisse avec une seule équipe de ce calibre, le Spokane de la Ligue de la Côte du Pacifique.

LAINE ET TERYLENE FAIT SUR MESURES PAR BOND • LAINE ET TERYLENE •

TRIOMPHE
D'UN NOUVEAU TISSU D'AUTOMNE

En Premiere AU CANADA chez Bond

Le magnifique et étonnant complet
Fait sur Mesures
qui défie les heures et les jours...

65% LAINE
35% TERYLENE*
*Fibre C-I-L Polyester
Ce super tissu se prête admirablement à la coupe, est rebelle aux faux plis et possède cette résistance spéciale qui en permet l'usage continu durant les 4 saisons.

Un complet formidable, un bas prix imbattable!

OFFRE SPÉCIALE D'INTRODUCTION
$55.95
DEUX PIÈCES†
Tailles jusqu'à 44

Bond taillera et ajustera ce complet Laine et Terylene* selon vos goûts et votre choix des nouveaux modèles, nuances et dessins 1960
Tons brunis, fins quadrillés, tartans aux nuances fondues.
†PANTALON SUPPLEMENTAIRE $18.95
Satisfaction totale ou remboursement total!

26 SEMAINES POUR PAYER

La coupe BOND est imbattable
OUVERT JUSQU'A 9 H. P.M. LE VENDREDI

OUEST :
3001 ouest, rue Ste-Catherine, angle Atwater
5808 ouest, rue Sherbrooke, angle Melrose
7105, chemin Côte-St-Luc (Centre d'Achats)

CENTRE :
500-520 ouest, rue Ste-Catherine, Au Carré Phillips

NORD :
1279 est, rue Mont-Royal, angle Chambord
6685, rue St-Hubert, près St-Zotique

SUD :
350 ouest, rue Craig, angle Bleury

ST-HENRI :
3604 ouest, rue Notre-Dame, angle Rose-de-Lima

ROSEMONT :
2746, rue Masson, angle 4e Avenue

EST :
Centre d'Achats St-Georges 12960 est, rue Notre-Dame

ST-LAURENT :
993, boul. Décarie

LACHINE :
1290, rue Notre-Dame, angle 13e Avenue

VERDUN :
4449, rue Wellington, angle Willibrord

LAINE ET TERYLENE FAIT SUR MESURES PAR BOND • LAINE ET TERYLENE •

Le sweepstake irlandais fait d'heureux gagnants

Mais $11,648 seulement au propriétaire du vainqueur

NEWMARKET, Angleterre. — (PA) — Midsummer Night II, un cheval entraîné en Virginie, et appartenant au millionnaire Paul Mellon, de Pittsburgh, a gagné le handicap Cambridgeshire, dans la boue et sous la pluie, en dépit d'une cote de 40-1. Le jockey Duncan Keith, 23 ans, a pris la tête du peloton à deux furlongs et demi de la ligne d'arrivée et il semblait être assuré de la victoire lorsque Fougalle, une pouliche de trois ans, a déclenché une solide poussée et elle est venue terminer à seulement une tête du vainqueur éventuel.

Fougalle était elle-même cotée à 33-1.

Le favori Ides od March, 5-1, s'est classé troisième et Fulshaw Cross, quatrième. La course a été disputée sur une distance d'un mille et un huitième. La 118e reprise du Cambridgeshire groupait quarante chevaux au départ. La brume et la pluie empêchaient les spectateurs d'apercevoir les chevaux dans les premiers furlongs de l'épreuve, mais trois huitièmes de mille avant la fin, alors qu'ils percèrent le brouillard, cinq chevaux bataillaient pour la tête.

La lutte se faisait entre Borotra, Eshowe, Master of Boyden, Spring Madness et Midsummer Night. Ce dernier distança ses rivaux et vers la fin, Running Blue, Fulshaw Cross et Fougalle furent ses plus sérieux rivaux

Ides of March vint rejoindre les meneurs et tint tête à Fougalle et à Midsummer Night qui réussit à l'emporter.

Les juges étudièrent la photo quelques instants avant de rendre leur décision. C'était la première victoire d'un cheval élevé aux Etats-Unis depuis le triomphe de Commander III en 1935.

Fait à signaler, le jockey Keith a reçu ses instructions d'un lit d'hôpital où reposait l'entraîneur Peter Hastings-Bass, blessé dans un accident d'automobile, dix jours avant la course.

"On m'a dit de garder ma monture à environ cinq longueurs des meneurs et de réclamer un effort supplémentaire de ma monture à deux furlongs de l'arrivée.

Je me suis vu dans l'obligation de prendre les devants plus tôt parce que les chevaux autour de moi commençaient à montrer des signes de fatigue.

"Vers la fin, j'avais hâte de voir le poteau d'arrivée, ma monture perdait elle-même des forces. Fougalle m'aurait battu quelques pieds plus loin."

La durée de l'épreuve a été de 2:03.1 et la part du vainqueur de $11,648, surprenante part comparée à celle des détenteurs de billets gagnants au sweepstake irlandais basé sur les résultats du Cambridgeshire.

Poursuite déposée

OTTAWA. (PC) — Une poursuite au montant de $260,000 a été déposée en Cour suprême d'Ontario pour les exécuteurs testamentaires de la succession du regretté Tom Foley, commentateur sportif d'Ottawa, qui a été tué dans une collision de deux voitures près de l'aéroport de Malton, le 17 mars dernier. La poursuite est intentée à la Air Transport Limited, de Toronto, propriétaire de la voiture dans laquelle avaient pris place M. Foley, George Miles, conducteur de cette voiture, ainsi que contre Gerald Fox, de Bracebridge, Ont., qui conduisait la deuxième voiture.

ATHLETE RETABLI — Le jeune joueur de hockey TOMMY STEWART se remet présentement dans un hôpital de Toronto après avoir voyagé de Milwaukee à Toronto sans toutefois se souvenir de ce déplacement. Stewart, qui s'aligne pour les Falcons de Milwaukee de la Ligue Internationale de hockey, est tombé lourdement sur la clôture et il a fallu 16 points de suture pour refermer une longue coupure au front. On croit qu'il a subi une commotion cérébrale et a souffert d'amnésie partielle.

photo LA PRESSE

UN SYNDICAT CANADIEN INTERESSE AUX ROYAUX — Voici quelques-uns des membres du syndicat canadien qui s'est prévalu de son option pour la franchise des Royaux de Montréal. Ces membres furent présentés par Loren Cassina lors d'une conférence de prese hier après-midi. De gauche à droite, MM. ALPHONSE-L. PATENAUDE, LOREN CASSINA, JOHN-M. PRICHARD, président, L. MICKEY SNOW et GEORGES-O. CLERMONT.

Les Royaux au parc Jarry?

Le syndicat canadien, qui s'est prévalu de son option pour l'achat de la franchise des Royaux de la Ligue Internationale des Dodgers de Los Angeles, espère convaincre les autorités de la ville de Montréal de lui louer le stade du Parc Jarry pour ses parties de la saison prochaine, a-t-on révélé hier après-midi à une conférence de presse. Il compte de même que la ville voudra bien construire des estrades additionnelles de façon à pouvoir accommoder 10,000 personnes pour se conformer ainsi aux règlements de la Ligue International. L'estrade actuelle peut asseoir 3,000 personnes.

En même temps on a révélé que M. J.M. Pritchard, ancien président du club Montréal du Big Four, ancien directeur du Canadien et ancien directeur de Blue Bonnets, était à la tête du syndicat qui comprend aussi MM. Alphonse L. Patenaude et Georges O. Clermont.

Les membres du groupe ont visité le parc Jarry après avoir vainement tenté d'en venir à une entente avec les propriétaires du stade de Lorimier. Ils considèrent que le terrain serait idéal.

Le parc est actuellement utilisé par la métropole dans les cadres de son programme des loisirs. On y trouve un losange de baseball et un système d'éclarage.

Le groupe espère s'affilier à une équipe des ligues majeures.

Ni le président Frank Shaughnessy, ni le secrétaire Harry Simmons, de la Ligue Internationale, ni les représentants locaux des Dodgers n'avaient été invités à la conférence de presse. Ils ont refusé de faire tout commentaire. Il a de même été impossible de rejoindre les autorités de la ville de Montréal pour connaître leur réaction.

Le contrat officiel de l'achat n'a pas encore été signé. La direction des Dodgers a accordé jusqu'au 5 novembre pour la signature des documents officiels. Mais le groupe a fait savoir qu'il ne signera pas le contrat à moins d'obtenir un terrain convenable et de recevoir des Dodgers des joueurs de calibre. La liste des vingt joueurs remise par le Los Angeles lui a été renvoyée comme non satisfaisante.

Un terrain idéal

TORONTO. (PC) — Dave McTaggart, champion canadien de badminton de 1956 à 1958, a révélé qu'il effectuera un retour au jeu et à la compétition dans le but de se tailler une place sur l'équipe de la coupe Thomas. McTaggart a déclaré qu'il aimerait voir le Canada triompher des Etats-Unis en 1961.

De nombreux clubs sont intéressés à Antonelli

SAN FRANCISCO. (PA) — La déclaration des Giants de San Francisco, disant que le lanceur gaucher Johnny Antonelli était offert en échange, a suscité beaucoup d'intérêt dans les majeures.

Plusieurs équipes de la Ligue Américaine et de la Ligue Nationale tentent d'obtenir ses services.

"Chacun sait qu'Antonelli est offert en échange et chacun fait sa petite enquête à son sujet", de dire Charles Chub Feeney, vice-président des Giants. Je doute qu'aucun autre joueur des majeures n'ait été le sujet de tant d'enquêtes.

"Nous sommes toujours d'avis qu'il est un excellent lanceur et nous ne le laisserons pas partir sans en tirer beaucoup de profit."

Le vétéran lanceur originaire de Rochester, N.Y., porte les couleurs des Giants depuis 1954 et a remporté 21 victoires cette année-là lorsque les Giants ont remporté les honneurs de la série mondiale.

En 1956, il a terminé avec un total de 20 victoires à son actif et en a remportées 19 lorsque les Giants se sont rendus sur la Côte du Pacifique en 1959.

L'an dernier, Antonelli a officié généralement comme lanceur de relève et son record a été de 6-7.

Kitchener défait Hull

KITCHENER. (PC) — Le Kitchener a rejoint les Canadiens de Hull en tête du classement de la Ligue de l'Est en battant les Canadiens, 8 à 3.

Le club local s'est assuré la victoire dans la dernière période en comptant cinq buts contre deux. Une foule d'à peine 2,379 spectateurs a été témoin de la rencontre.

Les joueurs de Kitchener ont choisi le jeu rude et il semble que les solides mises en échec qu'ils ont appliquées ont rapporté à la dernière période.

Kitchener a écopé de huit punitions, contre quatre pour les Canadiens. Ed Hoekstra, Robert Sabourin, et Mel Pearson ont marqué chacun deux buts pour les vainqueurs. Dennis Olson et Léon Rochefort ont été les autres compteurs.

Cliff Pennington a aussi compté deux fois pour les Canadiens et Gilles Tremblay a été l'autre compteur.

VOUS PAIEREZ MOINS CHER CHEZ VIALA

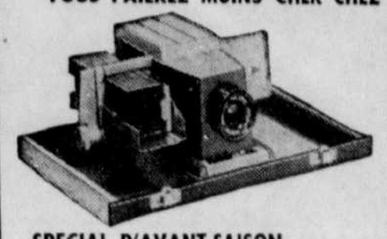

Lanterne à diapositives BELL & HOWELL Modèle 706-S 300 watts, éventail, avance semi-automatique, pour 35mm. et superslides. Rég. 69.95

SPECIAL D'AVANT-SAISON (flambant neuve, pleine garantie) SEUL. $55.00

CASIERS A DIAPOSITIVES MICROFIT convenant à la lanterne ci-haut, carton, métal ou verre). (cap. 30 diapositives sous caches Prix de liste $1.50 SPECIAL $1.20

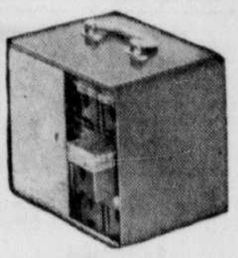

BOITE GRATUITE (capacité 12 casiers) VALEUR DE $11.70 quand vous achetez 12 casiers Microfit à notre prix spécial net de $1.20 chacun.

Tout ce qui touche de près ou de loin à la photographie ... chez

L. R. VIALA INC.

LA. 6-2535

Ouvert de 8 h. à 5 h. 30 tous les jours y compris le samedi.

1280, rue DEMONTIGNY est

Epargnez $11.75 — Flambant neufs

CANADIAN TIRE CORP'N

PNEUS sans chambre à air "SNOW TRAVEL" NYLON

$13.95

750-14 PRIX COURANT $25.70

800-14 Sans CHAMBRE à AIR PRIX COURANT $30.20

Sans chambre à air et avec échange classe "A" 14.95 avec échange classe "A"

Débarrassez-vous du travail et des ennuis qu'occasionne la conduite durant l'hiver

ECONOMIE SANS RISQUES d'insécurité! Conduite d'hiver sûre! Des centaines de dentelures flexibles adhèrent à la surface et mordent dans la neige épaisse, la boue ou la neige fondante. Solide cordon de rayonne Super-Flex de 4 plis et semelles de caoutchouc Jet Cold de longue durée et de roulement facile. Voyez les économies que vous offre Canadien Tire par ses réductions à prix de gros!

Epargnez sur le "Snow Travel" modèle à chambre à air

670/15 $8.50 Prix courant $10.95

710/15 $9.50 Prix courant $11.95

Ces prix d'économie comprennent l'échange classe "A". Grandes économies sur autres pneus Super-Lastic avec ou sans chambre à air. — A NOTER: Supplément de 50¢ au prix du pneu comme frais d'installation.

Qualité d'origine d'équipement

THERMOSTATS 1.49 à 1.98

Genres à soufflet ou à grains. Réchauffent plus rapidement le moteur — aident la chaufferette à donner plus de chaleur.

NETTOYEUR RADIATEUR LIQUIDE

Améliore la circulation et l'efficacité du radiateur en enlevant la rouille et les incrustations. Non dommageable et d'action rapide. Bidon 10 oz .44

PNEUS A NEIGE POUR AUTOS EUROPEENNES

520 - 560 - 590

600 - 640 - 650 x 13 Avec échange classe "A" $10.95

POUR VOLKSWAGEN 550 - 560 - 590 x 15 $11.95

NOUVELLE ENERGIE SCELLEE

ACCUMULATEUR CHARGE A SEC MOR-POWER ARMOR-GLASS 'HI-CAPACITY'

TOUTE L'ENERGIE RESTE A L'INTERIEUR JUSQU'AU BESOIN

ON N'A JAMAIS FABRIQUE D'ACCUMULATEUR AUSSI PUISSANT

Le nouvel accumulateur MOR-POWER HI-CAPACITY ARMOR-GLASS à l'énergie scellée est TOUT A FAIT NOUVEAU. Vous obtenez TOUTE L'ENERGIE pour laquelle vous avez payé. Nouveau procédé de charge pneumatique qui "scelle" l'énergie jusqu'au besoin. Pas de "vieux stock", pas de perte d'énergie. Conçu par des ingénieurs et fabriqué spécifiquement pour répondre aux rigueurs de l'hiver canadien pour une performance de haute efficacité. 70% de plus d'énergie pour démarrer par température voisinant le zéro, et durée prolongée de 20%. Ample réserve pour tous les accessoires utilisés — 17 plaques par cellule, soit 51 plaques chargées de 165 ampères. Coûte beaucoup moins cher que les accumulateurs originaux d'autos neuves. ECONOMIE SURE!

MOR-POWER HI-CAPACITY — CHARGE A SEC, 12 VOLTS Pour la plupart des modèles récents. 54 plaques. Rég $29.42. Garantie-assurance de 48 mois. Avec votre vieille batterie $16.95

ACCUMULATEUR SEC, 6 VOLTS — Pour Chevrolet 1940-54, la plupart des Dodge 1933-55, Oldsmobile 6 cyl. 1949-50, Plymouth 1939-55, la plupart des Pontiac 1949-54, Volkswagen — et beaucoup d'autres. Garantie-assurance de 48 mois. Rég. $27.50. $14.95 avec votre vieille batterie

N.B.: Ajouter 50¢ à ces prix pour installation.

LUBRIFIANT

Elimine le grincement des paliers de pompe. Arrête rouille et corrosion. 49¢

POMPES A EAU

NE PERDEZ PAS L'ANTIGEL Vous épargnez jusqu'à 40%. Equipement original reconstruit. Avec votre vieille pompe. Aussi peu que 4.90

DEMONSTRATIONS DES OUTILS VENDREDI SOIR ET SAMEDI Black & Decker's

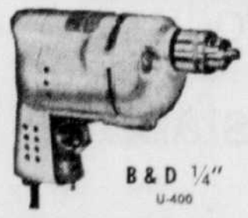

B & D 1/4" U-400

PERCEUSE TOUT USAGE

Le fameuse qualité Black & Decker à un nouveau bas prix. Moteur B & D 2 amp. pour un service de toute confiance et d'une durée illimitée.. Mandrin à engrenage et clé. PRIX SPECIAL! $18.95

B & D 27 MORCEAUX U-405

OUTILS ELECTRIQUES

Comprenant une perceuse B & D U-400 1/4" à plusieurs usages avec: tampon à polir, disque en caoutchouc, 5 mèches, 12 disques pour sablage, brosse d'acier, meule, arbre, malaxeur de peinture, support pour perceuse, polisseur, boîte métallique pour la trousse. PRIX SPECIAL $27.95

NOUVELLE SABLEUSE-POLISSEUSE B. & D. U-440

Sableuse à moteur offerte à prix d'épargne. Fonctionnement à mouvement orbital, sablage à contre-grain ou perpendiculaire. Peut être équipée pour sablage sans poussière. PRIX SPECIAL $33.95

CANADIAN TIRE CORP'N

Nos deux magasins ont un département de service pour toutes installations.

CANADIAN TIRE CORP.

MAGASINS AFFILIES

1465 est, JEAN-TALON — Ouvert vendredi jusqu'à 9 hres, Samedi jusqu'à 6 hres — RA. 9-1861

3180 WELLINGTON — Ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 9 hres, Samedi jusqu'à 6 hres — PO. 6-8561

Au sujet de la boxe au hockey

"Laissons les joueurs régler leurs comptes avec leurs poings" -- Adams

(PC) — Il n'y a pas si longtemps, on rapportait que Conny Smythe aurait déclaré "Si vous ne pouvez les battre dans la ruelle, vous ne pourrez mieux le faire sur la glace". Ce qu'il désirait souligner par là, c'est qu'il désirait des athlètes pouvant tenir tête à quiconque lorsque la situation l'exigeait en jouant avec ses Maple Leafs de la Ligue Nationale de hockey.

Et ses équipes ont aligné plus d'un bon batailleur au cours des années. Il y a eu les Red Horner et Charlie Conacher, deux robustes gaillards qui savaient commander le respect sur la patinoire. Ils n'étaient pas du genre à aller cogner la tête d'un rival pour le simple plaisir de la chose mais rares étaient ceux qui pouvaient leur tenir tête dans l'art de bien se défendre.

Il semble maintenant que c'est au tour de Jack Adams, âgé de 65 ans, de faire des déclarations qui abondent dans le même sens. Adams, qui est passé sur la scène du hockey un peu avant Smythe, déclare que les amateurs de hockey aiment assister à des combats de boxe sur la glace. Adams devrait en savoir quelque chose puisqu'il a agi comme joueur, instructeur et gérant depuis la saison 1918-19.

Opinion personnelle

Adams, gérant général des Red Wings de Détroit, faisait connaître ses impressions sur la série de combats qui ont eu lieu depuis le début de la saison actuelle. Ces combats ont attiré l'attention officielle du président Clarence Campbell mais Adams n'y voit pas de quoi s'inquiéter.

"Je n'ai aucun temps à perdre avec les athlètes qui utilisent un bâton pour frapper l'adencore le darder... mais un bon combat de boxe entre deux versaire, le faire trébucher ou joueurs, voilà qui est bien différent", a-t-il dit l'autre jour à Toronto. Il voulait ainsi parler d'un combat quelques jours auparavant entre les Red Wings et les Bruins de Boston.

"Les amateurs étaient tous debouts, ne pouvant demeurer à leur siège tellement l'enthousiasme était grand", a ajouté Adams.

"Un très grand nombre de jeunes tentent de se tailler une place sous la grande tente cette saison. Cela signifie du même coup que plusieurs vétérans font l'impossible pour conserver leur poste. Il est tout naturel que la rivalité qui existe dans un sport disputé avec fougue et rapidité mène très facilement à des combats de boxe".

Adams conseille aux officiels de laisser les belligérants y aller sans intervenir. Il explique qu'il est très rare qu'ils se blessent, ce qui est certainement vrai.

Rares bons combats

Les amateurs de hockey assistent très rarement à de véritables combats où les échanges sont violents. Les joueurs deviennent irrités, les bâtons sont levés de façon menaçante puis les gants sont jetés sur la glace et les adversaires tentent mutuellement de s'atteindre tout en étant déjà retenus par des coéquipiers ou des juges de lignes.

L'un des combats célèbres des dernières années dans la Ligue Nationale de hockey fut certainement celui que se livrèrent Gordie Howe, des Red Wings, et Lou Fontinato, des Rangers de New York. Pour un combat, c'en fut un vrai.

Fontinato agissait comme "policier" chez les Rangers. Il a laissé entendre aux adversaires qu'il ne fallait pas s'attaquer aux plus petits joueurs de l'équipe au risque d'avoir à lui répondre.

Fontinato a averti Howe de cesser de s'en prendre à Eddie Shack mais le robuste ailier droit des Red Wings s'est moqué de l'avertissement. Les deux en sont venus aux prises et les officiels ont laissé le combat se terminer avant d'intervenir.

Le résultat fut le suivant :

Fontinato a dû se rendre à l'hôpital avec un visage dont les traits faisaient croire à un morceau de bifteck, y compris un nez fracturé qui semblait avoir été bougé de quelques pouces de son site original. Howe, le vainqueur unanime, faisait voir un magnifique "oeil au beurre noir" tout en souffrant de meurtrissures aux côtes.

Fontinato n'a jamais retrouvé sa forme du début de la saison ... et la belligérance qui caractérisait son jeu.

Adams a peut-être raison lorsqu'il conseille aux officiels de laisser les joueurs régler leurs comptes avec leurs poings. Cela aurait peut-être pour effet de réduire le grand nombre de gestes menaçants qui semblent vouloir devenir partie intégrale des joutes.

Visitez

LA 4e FOIRE INTERNATIONALE DE MONTREAL

au

PALAIS DU COMMERCE

1600, rue Berri

Tous les jours de 1 h. à 10 h. 30

Du 26 octobre au 5 novembre inclusivement

La 4e Foire Internationale de Montréal est sous les auspices du Ministère de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec dirigé par l'hon. André Rousseau ministre.

ADVERSAIRES HIER, COEQUIPIERS AUJOURD'HUI — Le lanceur BILL STAFFORD, à gauche, des Yankees et de New-York, et le joueur d'arrêt-court RONNIE HANSEN, des Orioles de Baltimore, ont été réunis par l'armée américaine, à Fort Knox, Kentucky. Les deux jeunes joueurs examinent une carabine.

Buffalo bat Providence

Buffalo. (PA) — Les Bisons de Buffalo ont compté cinq buts en dernière période pour triompher des Reds de Providence par 7-1 dans une joute de la Ligue Américaine de hockey.

Cette victoire a mis fin à une série de 3 défaites consécutives pour les Bisons. Dick Gamble a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts dont celui de la victoire dans la deuxième reprise.

PROVIDENCE — Buts : Gamble ; Défenses : Mascotto, F. Hillman, Cherry, Anderson ; Avants : MacQueen, Beckett, Larivée, Panagabko, Ranieri, Baluik, Toppazzini, Elik, Poliziani, Ross, Blackburn.

BUFFALO — Buts : Edwards ; Défenses : Berkley, Ingram, W. Hillman, Robazza ; Avants : Maloney, D. Gamble, Wilson, Hicks, Cullen, Dea, Hadfield, Maki, Courcy, Hoekstra.

Arbitre : Udvari ; Juges de lignes : Barnes et Bell.

Première période

1—Providence, Ranieri (Baluik, Cherry) 11.20
Punitions : MacQueen 4.09, Beckett 7.50, Hicks 9.42, Hadfield 17.54.

Deuxième période

2—Buffalo, Maloney (Maki) 4.49
3—Buffalo, D. Gamble (Wilson, Robazza) 18.06
Punitions : Cherry 13.45, Panagabko et W. Hillman (majeures) 16.10.

Troisième période

4—Buffalo, Cullen (Courcy, Hoekstra) 3.38
5—Buffalo, Maki (Maloney, Robazza) 6.59
6—Buffalo, D. Gamble (Wilson, Cullen) 11.45
7—Buffalo, Wilson (D. Gamble, W. Hillman) 14.52
8—Buffalo, Courcy (Cullen, Hadfield) 16.47
Punitions : Mascotto et Cullen 7.53, F. Hillman 8.58, W. Hillman 11.52, Barkley 12.25, Cherry 17.30.

Arrêts :

B. GAMBLE	10	14	10	— 34
EDWARDS	5	9	6	— 20

6e but de Jim Roberts

KINGSTON. (PC) — Le Royal de Montréal a défait le Frontenac de Kingston par 8 à 3 devant 1,800 spectateurs, dans une joute au cours de laquelle les visiteurs ont lancé 42 fois vers les buts du Kingston.

Yves Sarrazin, Lulu Denis et Wayne Connelly ont obtenu chacun deux buts pour les vainqueurs, Jim Roberts et Skippy Burchell chacun un.

Gérard Ouellette a aussi marqué deux buts pour le Kingston et Charlie Burns, un. Roberts, une recrue du Royal, a maintenant enregistré six buts cette année.

ROYAL — Buts : Hodge ; Défenses : Tardif, Harper, Roberts, Clune ; Avants : Black, Sawyer, Cressman, Burchell, Mork, Connelly, Sarrazin, Bradley, Denis, Briggs.

KINGSTON — Buts : Henderson ; Défenses : Ashbee, Treen, Picard, Thurby ; Avants : Williams, Ouellette, Burns, Panagabko, Maxwell, Boone, Aftersley, Blackburn, Miller.

Arbitre : John Ashley ; Juges de lignes : Whitey Watson et Ken Partis.

PREMIERE PERIODE

1—Kingston, Ouellette (Burns, Blackburn) 1.54
2—Royal, Sarrazin (Burchell) 8.48
3—Royal, Sarrazin (Bradley, Denis) 15.22
4—Royal, Connelly (Burchell) 17.03
5—Royal, Denis (Bradley, Clune) 18.32
Punitions : Mork 12.12, Panagabko 19.49.

DEUXIEME PERIODE

6—Kingston, Burns (Panagabko, Maxwell) 2.19
7—Royal, Connelly 19.50
Punitions : Tardif 6.24, Miller 9.49.

TROISIEME PERIODE

8—Royal, Burchell (Black, Connelly) 2.58
9—Kingston, Ouellette (Aftersley, Williams) 8.37
10—Royal, Denis (Bradley, Clune) 9.14
11—Royal, Roberts (Connelly, Burchell) 15.43

Giants vainqueurs

SAPPORO, Japon. (PA) — Les Giants de San Francisco ont mis fin à une famine au bâton avec 17 coups sûrs dont un circuit de deux points par Willie McCovey pour l'emporter par 5-3 sur une équipe d'étoiles du Japon. Les Giants en étaient à leur deuxième victoire de suite après deux échecs à l'ouverture de leur série de 16 parties hors concours au Japon.

Cottier oublié

NEW YORK. (PA) — Le deuxième-but Chuck Cottier, des Braves de Milwaukee, a appris hier qu'il recevrait sa part de $1,482.59 de la récente série mondiale. Le nom de Cottier avait été oublié par erreur de la liste des Braves fournie au commissaire Ford Frick. Les autres joueurs des Braves obtiendront le même montant pour avoir terminé au 2e rang dans la Ligue Nationale.

OUVERTURE DE SAISON A LA LIGUE DES AS — La Ligue de hockey des As a fait l'ouverture de sa nouvelle saison, hier soir, à l'arena St-Laurent. Mme Pierrette Lauzon, reine du dernier festival, a présidé à cette ouverture. De gauche à droite, TOM BUTLER, du Trèfle; le président ROGER CORBEIL; la reine, PIERRETTE LAUZON; l'arbitre GERARD CHICOINE, et CLAUDE MARTIN, du Pique.

LES COURSES

Résultats d'hier

RICHELIEU

1ère course — Trot C-3 — $700

7—New Idea (R. Ponton) 12.10 4.50 3.50
4—Riddell Worth (R. Habkirk) 3.70 2.90
2—Ample Hanover (C. Watters) 3.70
Durée : 2:11 1/5
Ont aussi couru : Allan Chips, Texas Star, Kim D. Grattan, Irish Ballad et Pablo Colby.

2e course — Amble C-3 — $700

4—H. B. Norris (M. Dostie) 11.90 6.40 3.60
1—Sir Prince (R. Grandmaison) 6.50 4.20
5—Stormy Atom (H. Filion) 4.10
Durée : 2:10 2/5
Ont aussi couru : Sandra Jean, Walter G. Grattan, King E. Lee, Chuck Astra et Single Lee.
Pari double : New Idea et H. B. Norris ont payé $84.40

3e course — Amble C-3 — $800

6—Part Dillon (T. Turcotte Jr) 5.00 3.90 4.50
8—Dayer Crockett (J. Jodoin) 6.10 4.40
3—Echo Ridge Cappy (J. Vachon) 7.70
Durée : 2:06 2/5
Ont aussi couru : Mighty Abbe, Guy Elkington, Prince Val, Friskey's Atom et V.L.

4e course — Trot C-2 — $800

1—Tim's Ace (J. Gordon) 4.00 3.00 2.60
2—Misti Goe (H. Gorski) 4.80 3.70
4—Lyndon Abbott (V. Larose) 6.40
Durée : 2:11
Ont aussi couru : Long Song, Cal Regent, Grand L.A., Johnnnie R. et Guy Flare.
Quinella : Tim's Ace et Misti Goe ont payé $13.30

5e course — Amble C-1 — $1,000

1—Fast Traffic (Pete Miller) 4.60 3.20 3.00
2—Kay Mac (R. Bardier) 3.80 3.10
6—Some Prince (T. Brosie Jr) 3.90
Durée : 2:08
Ont aussi couru : Just For Fun, Hollywood Richard, Poplar Flash C. et Irish Gander.

6e course — Amble C-1 — $800

4—Agatha (M. Waples) 6.20 4.00 3.40
2—Miss Angus (V. Lutman) 7.90 4.90
3—Rapid Song (R. Caldwell) 3.70
Durée : 2:09
Ont aussi couru : Herz Star, Oliver Twist, Norman's Gun, Inez Riggs et Hermando.

7e course — Trot B-1 — $1,400

4—Guy Abbey Jim (R. Bérard) 13.40 6.10 4.40
6—Old Scrooge (P. Radley) 3.50 3.80
1—Meadow Flash (F. Parks) 2.90
Durée : 2:07 4/5
Ont aussi couru : Dark Yankee, Jester Boy, The Web, Braden Volo et Amber Lad.
Quinella : Guy Abbey Jim et Old Scrooge ont payé $40.90

8e course — Amble C-2 — $800

2—Delbee (N. Bardier) 8.20 3.50 2.80
6—Dust Storm (M. Gingras) 3.30 3.00
3—Second Discovery (H. Filion) 3.80
Durée : 2:06 2/5
Ont aussi couru : Bear Cat, Doctor Topmiller, Lena's Pride C., Della Dale et Irish Jubilee.

9e course — Amble B-1 — $1,400

7—Klamath Song (R. Grandmaison) 13.10 9.90 4.40
5—Cathy G. (W. Hoskins) 8.40 4.10
1—City Counsel (M. Turcotte) 2.90
Durée : 2:06 1/5
Ont aussi couru : McKinley Malone, Billy's Prince, et Frenchman. Chet Volo a été retiré.

10e course — Amble C-3 — $800

3—Babe's Harmony (J. Charbonneau) 15.80 6.70 6.10
8—Success Bert (H. Legault) 11.40 7.70
1—Flip Morris (H. Filion) 3.10
Durée : 2:12
Ont aussi couru : True Gold, Mighty Jack, Flying Easy et Great Queen Jr. Specific a été retiré.
Exacta : Babe's Harmony et Success Bert ont payé $121.10.

BATAVIA

1ère course — Trot — $850 — Meadow Bonnie, (McKinley) 8.50, 5.40, 4.20 ; Queens Jasper, (Wilburn) 6.50, 5.40 ; Floyd Ko San, (Webster) 3.70. Durée : 2:09 4/5.

2e course — Amble — $700 — Pats Filly, (Hodgins) 56.00, 14.60, 5.30 ; Evergreen Star, (Boucher) 4.10, 3.00 ; Fax Hawk, (Webster) 3.30. Durée : 2:15. Pari double : $304.20.

3e course — Amble — $700 — Abbe Run, (Boucher) 24.90, 14.80, 7.60 ; Tru Vivian Hal, (Chenoek) 10.20, 5.90 ; Amber Dillon, (Cordwell) 4.00. Durée : 2:10 4/5.

4e course — Amble — $700 — Al Laird, (B. Gilmour) 5.00, 4.30, 3.40 ; Jack Chips, (Cordwell) 4.20, 3.40 ; Lucky Spirits, (Webster) 5.20. Durée : 2:10 2/5.

5e course — Trot — $1,000 — Prince Jamie, (Spencer) 4.10, 4.50, 2.90 ; Charity Song, (Jensen) 6.20, 3.40 ; Vital Victory, (McKinley) 2.40. Durée : 2:07 1/5.

6e course — Amble — $850 — Gay Lusty, (Webster) 9.10, 4.60, 3.50 ; Kalis Kid, (Wellwood) 3.90, 2.90 ; Aliko Star, (Mager) 2.80. Durée : 2:06 3/5.

7e course — Amble — $1,200 — Frisco Denison, (Conrad) 25.50, 6.00, 4.20 ; Famous Mite, (Aquino) 4.70, 3.40 ; Joan's Commander, (Wellwood) 5.10. Durée : 2:07 1/5.

8e course — Amble — $1,000 — Stewart's Dillard, (Stewart) 7.50, 4.50, 2.60 ; Hals Bomb, (McLean) 5.10, 3.80 ; Ypsi Red, (Mellmurray) 5.30. Durée : 2:06 2/5.

9e course — Amble — $850 — Selina Scott, (Snyder) 9.80, 5.10, 2.60 ; Rio D, (Case) 11.50, 3.70 ; Max Trust, (Welwood) 2.10 ; Nemerna Hal, (B. Gilmour) 2.20. Durée : 2:09 3/5. Egalité en 3e place. Assistance : 4,524 ; Paris : $200,809

YONKERS

1ère course — Trot — $2,300

Larry Scott, (C. Abbatiello) 11.90, 5.20, 3.60 ; Minuteman, (J. Fontaine) 3.40, 2.50 ; Carrie S., (D. Irving) 4.20. Durée : 2:06.1.

2e course — Amble — $2,200

Juno, (D. Insko) 20.50, 5.70, 4.30 ; Mayetta Hanover, (J. Caton) 2.90, 2.50 ; Marine Victory, (W. Wathen Jr) 3.30. Durée : 2:06.3.
Pari double : $131.70.

3e course — Trot — $2,500

Highland Gem, (G. Sholtz) 16.10, 5.20, 4.00 ; Anvil Chorus, (W. Haughton) 3.50, 3.00 ; Music Man, (J. Jordan) 6.80. Durée : 2:05.2.

4e course — Amble — $2,500

Jay Bob, (W. Welch) 23.40, 10.20, 4.80 ; Santa Chief, (D. Insko) 10.60, 5.70 ; Mainsail, (A. Niles Jr) 3.40. Durée : 2:03.4.

5e course — Amble — $3,000

Cardinal James, (A. Myer) 16.30, 5.90, 4.20 ; Devon Goose, (W. Haughton) 3.90, 2.70 ; Leslie V. Hayes, (C. Stafford) 5.50. Durée : 2:03.2.

6e course — Trot — $2,500

Tom Brooke, (D. Insko) 18.00, 8.90, 3.60 ; Cheer Victory, (W. Haughton) 7.30, 4.30 ; Tonia Hanover, (D. Irving) 3.00. Durée : 2:05.

7e course — Amble — $2,500 — Farmex, (V. Crank) 6.50, 3.80, 2.60 ; Van Hanover, (R. Thomas) 4.20, 2.80 ; Canor Scot, (G. Bell) 2.20. Durée : 2:04.1.

8e course — Amble — $2,400 — Memory Boy, (W. Wathen Jr.) 7.00, 4.70, 3.00 ; Gunnor B., (W. Norris) 14.70, 9.30 ; Mr. Creed, (P. Vineyard) 4.10. Durée : 2:04.4.

9e course — Amble — $2,200 — Gay Vic, (P. Vineyard) 33.70, 11.70, 7.40 ; Cole Hanover, (H. Beissinger) 5.80, 4.40 ; Tarabbe, (J. Jordan) 4.00. Durée : 2:07.
Assistance : 17,175 ; Paris : $1,511,927

Un succès de Klamath Song

Klamath Song, conduit par René Grandmaison, a remporté la victoire dans la course principale d'hier, au parc Richelieu. Réputé par sa rapidité, Klamath Song a couru le mille en 2:06.1, l'emportant devant Cathy G. et City Counsel.

Le vainqueur a rapporté $19.10 pour $2.00.

Ce fut le meilleur prix payé au cours de la soirée.

A la dixième, toutefois, Success Bert partant de la huitième place, est venu se classer deuxième, formant avec le gagnant Babe's Harmony un exacta de $121.10. A la deuxième ronde, H. B. Norris, que conduisait Marcel Dostie ,a gagné en 2:10.2 et il a formé avec New Idea, le gagnant de la première course un double de $84.40.

Ce soir, jeudi, il n'y aura pas de courses, mais un intéressant programme sera à l'affiche, demain soir.

Tie Silk favori

Le trotteur Tie Silk, des écuries Miron, prendra part ce soir à une épreuve de $25,000 à la piste Yonkers. Ce trotteur a établi un record de gains cette année en s'appropriant des bourses au montant de $126,000 et il pourrait bien augmenter encore ce total d'ici la fin de la saison.

Selon le gérant Laurent Bourgon, des écuries Miron, les trois chevaux américains également inscrits dans l'épreuve, Circo et Hickory Pride qui formeront entrée et Air Record seront les plus dangereux rivaux de Tie Silk.

HULL

1ère course — Amble D — K. I. Direct, (Marc Aubin) 6.40, 4.50, 3.50 ; Zig Zag, (Philip Lafranboise) 8.90, 4.10 ; Sammy Bars, (Victor Hughes) 4.60. Durée : 2:14 2/5.

2e course — Amble D — Mitywin, (Neil Curran) 5.70, 3.50, 3.50 ; Hieland Direct, (Cliff Hie) 7.60, 5.30 ; Tony D, (Herb Young) 3.80. Durée : 2:15 2/5. Exacta : $67.20.

3e course — Trot D — Frank's Lasalle, (Ivan Farr) 7.40, 5.10, 4.50 ; Leon Dewey, (Don Cox) 7.90, 5.50 ; Eddie Mac Jr., (Allan Pacey) 5.40. Durée : 2:17 4/5.

4e course — Amble C — Sonny Boy, (Wilfred Duford) 9.40, 4.40, 3.30 ; Sister Chief H, (Vern Moulton) 5.30, 3.40 ; The Little Brown Derby, (Graham Riddell) 3.00. Durée : 2:13.

5e course, Amble C — Mr. Johnson, (Vern Moulton) 7.50, 5.00, 4.00 ; Vanity's Babe, (Eric Conley) 7.10,

Voir COURSES en page 63

Blanchissage pour Paillé

SPRINGFIELD, Mass. (PA) — Marcel Paillé, gardien de buts des Indiens de Springfield, a réussi son deuxième blanchissage consécutif et son quatrième de la saison, hier soir, lorsque les Indiens ont défait les Barons de Cleveland au compte de 6-0.

Gerry Foley et Bill McCreary ont tous deux marqué deux buts pour les vainqueurs.

Au cours de trois joutes contre les Indiens, les Barons n'ont pu tromper la vigilance de Paillé. Ce dernier a réussi des blanchissages de 6-0 le 8 octobre et de 4-0 le 14 octobre, tous deux à Cleveland. C'était la cinquième victoire d'affilée du Springfield sur sa propre patinoire.

CLEVELAND — Buts : Mayer ; Défenses : Guidolin, Mantha, Mikol, Needham ; Avants : Madigan, Hicks, Dineen, Ferguson, Mazur, Sutherland, Attwell, Gardner, Larkin, Stearns.

SPRINGFIELD — Buts : Paillé ; Défenses : McCord, Price, Hanna, Harris, Cushenan ; Avants : Pidhirny, Cline, Anderson, McCreary, Sweeney, Smith, Foley, Klirea, Kabel, Stratton.

Arbitre : Buffey ; Juges de lignes : Côté et Atanas.

Première période

1—Springfield, Foley (Klirea, Anderson) 9.45
2—Springfield, Anderson (Punitions : Mazur 7.02, Madigan 10.06, Hanna 12.51, Klirea 16.30. 15.24

Deuxième période

3—Springfield, Kabel (Stratton, Smith) 2.10
4—Springfield, McCreary (Sweeney, Cline) 4.26
Punition : Guidolin 19.40.

Troisième période

5—Springfield, Foley (Klirea, Anderson) 7.08
6—Springfield, McCreary (Sweeney, Harris) 16.28
Punitions : Mazur 2.46, Mantha 11.37, Anderson 12.17.

Arrêts :

MAYER	8	17	9	— 34
PAILLE	9	7	7	— 23

Trèfle et Carreau vainqueurs

Le Pique, champion de la Ligue des As la saison dernière, a connu un mauvais début de saison, subissant une humiliante défaite de 9 à 1 aux mains des Trèfles, hier soir, à l'arena du collège St-Laurent, lors du programme d'ouverture de ce populaire circuit amateur.

Dans la deuxième joute à l'affiche, le Carreau a effectué un sensationnel ralliement, battant le Coeur par 5 à 4.

Si l'exécutif n'a pas subi de transformation depuis l'an dernier, tous les clubs ont été complètement chambardés et le Pique et le Coeur, avec deux joueurs de l'an dernier, sont les seuls à ne pas compter sur un alignement tout-à-fait nouveau.

Le gardien de buts André Bissonnette et Raymond Lépine sont les deux seuls qui ont endossé à nouveau l'uniforme du Coeur. Le gardien de buts Ronald Miller et Guy Piché sont retournés au Pique. Yvon Savaria est le seul qui soit resté "sur le Carreau" et le Trèfle compte sur onze nouveaux porte-couleurs.

Hier, le nouveau venu Tom Butler a été la grande étoile des Trèfles avec cinq buts. Lionel Gauthier en a obtenu deux, Viens et Dubuc chacun un. Guy Piché a évité aux Piques le blanchissage.

Dans l'autre joute, Jacques Gration a obtenu deux des buts des Carreaux. Earl Smith, Paul-Emile Paillé, Guy Lebeault ont été les autres compteurs et Fleury Panneton a récolté trois assistances. Jacques Lauzon, A. Ricard, Cavanean et Gingras ont été les compteurs des perdants.

Voici en terminant l'alignement des quatre clubs en vue de la prochaine saison :

CARREAU: — M. Baheau, J. Baigné, E. Smith, G. Panneton, J. Paillé, Y. Latour, G. Lebeau, W. Mudry, J. Gratton, J. Richard, Denis Leblanc, inst.

TREFFLE: — C. Delorme, L. Gauthier, L. Hotte, R. Masson, R. Cousineau, T. Buttler, A. Dubuc, R. Alarie, A. Cloutier, G. Viens, Martineau.

PIQUE: — R. Miller, M. Béchard, J.-P. Goyer, Y. Labonté, P. Brabandt, L. Cousineau, A. Soulière, G. Picher, C. Martin, G. Raymond, R. Parent, J. Harman, inst.

COEUR: — A. Bissonnette, G. Tardif, J. Lauzon, M. Trembiay, F. Gingras, R. Briebois, G. Masse, N. Cayenean, R. Lépine, S. Lemire, A. Ricard, Guy Charest, inst.

Sous surveillance

SAN FRANCISCO (PA) — La National Collegiate Athletic Association a sévi contre l'Université du Kansas pour recrutement illégal de joueurs de football et de ballon-panier. Cette université sera sous surveillance pendant une période de deux ans, dont une année au football et deux au ballon-panier. Le joueur de ballon-panier qui aurait reçu une voiture aurait été Wilt Chamberlain, maintenant professionnel.

VOUS SOUVENEZ-VOUS?

27 octobre, 1945

IL Y A 15 ANS...

HARRY GILMER, quart du Alabama, a complété 13 des 19 passes qu'il a tentées alors que son équipe a triomphé du Georgie, 28 à 14.

©1960 Chicago Tribune-N.Y. News Inc.

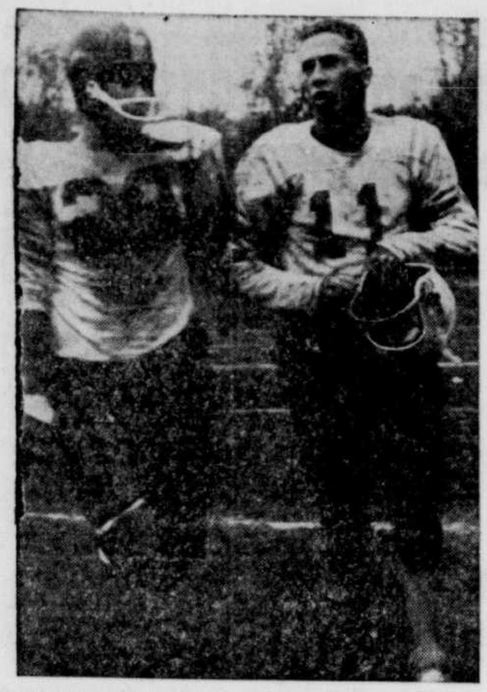

FRUCTUEUSE SAISON — Le demi PIERRE LEBEL (11) et son coéquipier DONALD TREMBLAY, (29) des Kodiaks du Mont St-Louis quittent le terrain après un touché de LeBel. Ce dernier occupe le premier rang des compteurs de la Ligue Intercollégiale de football avec 9 touchés et 4 convertis pour 58 points.

Sites des olympiques

VANCOUVER. (PC) — L'Association olympique canadienne a réduit son choix de sites possibles en vue des Olympiques d'hiver de 1963 à Banff et Lac Louise en Alberta et à trois centres de Colombie-Britannique.

Les centres de Colombie-Britannique sont ceux du parc Garibaldi, à 40 milles au nord de Vancouver, Manning Park, à 125 milles à l'est de cette ville et Fernie, dans les Rocheuses tout près de l'Alberta.

Un croquis enfin accepté à Ottawa

OTTAWA, (PC) — Les dirigeants de la ville d'Ottawa ont accepté un deuxième croquis pour le char allégorique qui représentera la capitale et les Rough Riders dans la parade de la coupe Grey à Vancouver le 26 novembre.

Le premier dessin soumis par une compagnie de Vancouver avait été ridiculisé par les contrôleurs de la capitale. Ils ne pouvaient distinguer si l'animal placé au centre du char allégorique devait représenter un cheval ,une vache ou un chameau.

Selon le nouveau croquis, on verra trois grands pots portant des tulipes de 12 pouces et le thème sera : "Ottawa, capitale du festival canadien des tulipes". Le char allégorique coûtera environ $2,300.

COUP D'OEIL

Une réception sera offerte à tous les cyclistes et organisateurs de la dernière course **Québec - Montréal** . . . Le club **Rosemont,** champion de la Ligue Royale Junior, honorera ses joueurs samedi le 12 novembre . . . **La Ligue Métropolitaine spéciale** inaugurera sa saison samedi alors que Ahuntsic jouera à N.-D.-G., Snowdon à St-Eusèbe et Ville-Mont-Royal à National . . . Le lendemain, St-Laurent sera l'adversaire du Ville-Mont-Royal, National disputera la victoire au Lachine et le St-Eusèbe jouera à Ahuntsic . . . Il est à noter que dans la Ligue Provinciale Junior, les **As** et les **Citadelles de Québec** disputent des parties de quatre points au **St-Hyacinthe** et au **Montréal-Nord** . . . Le club de hockey juvénile des Loisirs St-Mathias lance un défi à toute équipe de la même catégorie . . . Pour information, R. Plourde, LA. 3-7935, entre 6 h. 30 et 8 h. . . . **Michel Jarry** connaît un début de saison prometteur avec les Rangers de St-Hyacinthe . . . **Jarry** a enregistré sept buts en quatre parties . . .

Dans les couloirs du Centre Paul-Sauvé, on discutait du rendement des arbitres en dépit du fait que **Charlie Knox** a infligé un total de 70 minutes de punitions . . . Selon l'opinion générale, l'officiel aurait sévi pour des peccadilles tandis qu'il a fermé les yeux devant des infractions plus flagrantes . . .

L'instructeur **Jacques Deslauriers** n'est pas encore familier avec le nom de chacun de ses joueurs . . . Le gardien de buts **Robert Champoux** se joindra au National au mois de novembre . . . Il partagera probablement la besogne avec **André Bouchard,** le cerbère actuel de l'équipe . . . **Léo Paiement,** un ailier gauche du Valleyfield, a dirigé onze lancers contre André D'Aoust hier . . .

DEPUIS 37 ANS
Transaction incomparable
Service supérieur
Duval
Le plus populaire dépositaire à Montréal
CHEVROLET—CORVAIR—ENVOY
529 est, JARRY — CR. 9-7211

L'auto de l'an prochain
De loin la meilleure aubaine
L'incomparable
CHEVROLET 1961
est arrivée chez
HAROLD CUMMINGS CHEVROLET
Venez la voir et la conduire MAINTENANT chez
HAROLD CUMMINGS
5255 rue NAMUR, près boul. DECARIE

Les courses

SUITE DE LA PAGE 62

4.20; Jay Watts, (Ken Kerr) 4.10. Durée: 2.13 2-5.

6e course, Trot C — Miss Fay Brewer, (Trueman Gale) 8.20, 5.40, 3.40; Billy Blitz, (Eric Conley) 6.80, 5.50; Ann Elsin, (Yvon Plouffe) 5.00. Durée 2.15 4-5.

7e course, Amble C — Chuck's Delivery, (Mike Colton) 17.70, 9.50, 3.30; Signal Prince, (Don Corbet) 6.20, 2.50; Shadydale Meribelle, (Allan Pace) 2.30, Watchman, (Eric Conley) 2.40. Durée 2.12 2-5. Quinella: $42.10.

8e course, Amble C — Dr. G. Chief, (Westley Cox) 5.90, 4.50, 3.50; McElkington, (Yvon Plouffe) 7.50, 3.50; Kokorana, (Walter Beisel) 2.90. Durée 2.11 1-5.

9e course, Amble D — Sandy Hal, (Sted Craig) 5.90, 3.80, 3.90; Becky Jane Volo, (Cecil Coke) 7.00, 4.40; Tony Axworthy, (Ivan Farr) 2.70. Durée 2.13.
ree 2.13. Quinella: $40.60.

NEW YORK

SUITE DE LA PAGE 60

liés au début et à la fin de la dernière période, Pete Goegan a compté à 5.59 et Parker MacDonald a déjoué Worsley à 17.21. Entre-temps, la recrue Len Ronson a compté pour les Rangers.

A 18.06 de la période initiale, Howie Glover avait donné l'avance 1-0 aux Wings.

Norm Ullman des Wings a récolté deux assistances. Au cours des 10 dernières joutes des Wings, Ullman a réussi soit un but soit une assistance. Il a maintenant un total de quatre buts et 10 assistances.

Ce soir, les Rangers rendront visite aux Bruins de Boston, dans la seule partie à l'affiche. Les Bruins sont toujours en quête de leur première victoire de la saison.

Deux victoires de Deslauriers

ROTTERDAM. (AFP) — Résultats du neuvième tour du championnat du monde de jeu de dames, qui s'est déroulé hier à Rotterdam.

De Descallar (Maroc)—Saint Fort (Haïti) 0-2 ; Agliardi (Monaco — Deslauriers (Canada) 0-2 ; Baba Sy (Sénégal) — Dionis (France) 2-0 ; Tom (Hollande) — Sen a Kaw (Surinam) 2-0 ; Verse (France) — Tsjegolew (Russie) 0-2 ; Koeperi an (Russie) — Verpoest (Belgique) 1-1 ; Gordijn (Hollande) — Dukel (Hollande) 1-1.

Le classement général s'établit comme suit :

1—Tsjegolwe, 19 points
2—Koeperman, 17 points
3—Baba Sy, 16 points
4—Bom 13 points
5—Bordijn, 12 points (10 matches joués)
6—Deslauriers, 12 points
7-8—Dukel et Sen A Kaw, 11 points
9—Verpoest, 10 points
10—Saint Fort, 9 points (10 matches joués)
11—Dionos, 9 points
12—Verse 8 points
13—De Descallar 4 points
14—Agliardi 1 point

Nouveau record

MOSCOU. (PA)—Valery Brumel, un étudiant de Moscou, a établi un record européen pour le saut en hauteur avec 7 pieds, 2½ pouces, dans une rencontre à Uzhgorod, près de la frontière tchécoslovaque. L'ancien record était de 7-1.

votre agent de voyages vous démontrera comment vous pouvez..

économiser jusqu'à $166

grâce aux nouveaux tarifs d'excursion du

Canadien Pacifique

les plus bas jamais vus

VISITEZ LE SUD DE L'EUROPE

Voyagez à bord d'un luxueux turbopropulseur Britannia, directement de Montréal. Comparez les prix:

MONTRÉAL — LISBONNE		
Prix régulier, en avion à réaction, classe économique	Excursion de 17 jours du Canadien Pacifique, en turbopropulseur, classe économique, aller-retour	VOUS ÉPARGNEZ
$486	$320*	$166

Nouveaux bas prix pour excursions de 17 jours à travers le sud de l'Europe pour aussi peu que $124

*En vigueur jusqu'au 31 mars

Bas tarifs familiaux également en vigueur pour de plus longs séjours. Mode de paiements différés, si désiré—seulement $32 comptant.

Canadian Pacific AIRLINES

Tél. UN. 1-9361

UNE CONSTELLATION DE MERVEILLES!

CHEVROLET

Le nouveau coupé sport Bel Air. Ce nouveau hardtop offre jusqu'à 2 pouces de plus d'espace au-dessus de la tête et plus d'espace pour les jambes, à l'avant et à l'arrière.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

LA PLUS NOUVELLE, LA PLUS BELLE, LA PLUS PRATIQUE CHEVROLET JAMAIS VUE! LA MERVEILLE DE 1961!

Dès que vous en ouvrez la porte, vous constatez qu'elle vous en offre plus pour votre argent! Les portes de la Chevrolet '61 sont plus grandes, facilitant l'entrée et la sortie. Et il y a plus d'espace pour les jambes de la personne assise au milieu à l'arrière. Les sièges, jusqu'à 14% plus hauts, sont ultra-confortables et permettent de bien voir la route. Le coffre ultra-spacieux s'ouvre à la hauteur du pare-chocs pour faciliter le chargement. Mais il convient de remarquer *surtout* que cette voiture offre des dimensions extérieures réduites de plusieurs pouces, ce qui la rend plus facile à conduire et à parquer. Ingénieux? Sans aucun doute, et il convient d'en féliciter nos talentueux ingénieurs et dessinateurs. Ils ont combiné les éléments de spaciosité, performances, économie et sûrement de fonctionnement pour faire de la Chevrolet 1961 la voiture la plus sensationnelle qui soit, celle qu'il est le plus logique d'acheter.

Pneus à flancs blancs moyennant supplément

CHEVROLET

Sedan Biscayne 2 portes, avec la même carrosserie Fisher que vous offrent toutes les Chevrolet 1961, les voitures les plus nouvelles, les plus attrayantes qui soient.

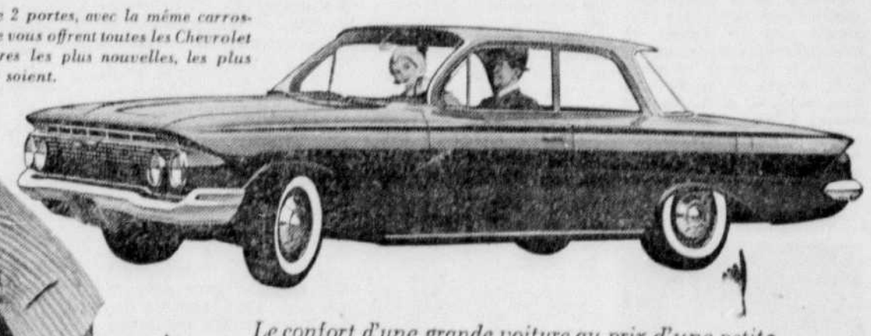

Station wagon Parkwood 9 places. L'un des six station wagons Chevrolet si faciles à charger. Tous sont pourvus d'un nouveau compartiment à bagages dissimulé sous le plancher.

Le confort d'une grande voiture au prix d'une petite

BISCAYNE 6 CHEVROLET '61

la moins coûteuse des Chevrolet '61 pleines dimensions!

Un mot aux automobilistes à la recherche d'une voiture économique: n'allez pas croire un seul instant que vous devez vous priver du confort d'une grande voiture. Passez plutôt voir les Biscayne '61 — 6 cylindres ou V-8. Spacieuses, elles vous offrent une pleine mesure de qualité Chevrolet et des performances éprouvées — pourtant leur prix est au niveau de nombre de voitures bien moins avantageuses!

Passez sans tarder chez votre concessionnaire autorisé voir les nouvelles Chevrolet

C-5H1AF

Vendeurs autorisés Chevrolet dans le Grand Montréal

PATENAUDE AUTOMOBILE LIMITEE
10830, rue Lajeunesse (angle boul. Gouin) — DU. 9-8461

GOHIER AUTOMOBILES LTEE
1580, rue Amherst — LA. 6-3701

HAROLD CUMMINGS LTD.
5255, rue Namur (Jean-Talon ouest) — RE. 9-1911

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.
2085, rue Ste-Catherine ouest — WE. 3-6781

J. P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3930 est, rue Ste-Catherine — LA. 6-4471

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
3421, avenue du Parc — VI. 9-5661

DUVAL MOTORS LTD.,
529, rue Jarry est — CR. 9-7211

BARNABE MOTORS LTD.
1850, boul. Edouard-Laurin, St-Laurent, P.Q.
RI. 4-6401

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, avenue Bannantyne, Verdun, P.Q.
PO. 9-4501

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2225, rue Notre-Dame, Lachine, P.Q.
ME. 7-4643

LAC ST-LOUIS AUTOMOBILES LTD.
90, rue Ste-Anne, Ste-Anne-de-Bellevue, P.Q.
OX. 7-2480

Ne manquez pas le scintillant spectacle de variétés "G.M. vous invite . . ." à la télévision tous les mercredis soir, à 8.30!

L'actualité

NOUVELLES et COMMENTAIRES

On suggère d'appliquer une nouvelle formule aux réserves de change étranger

La question de l'or et de la crise du dollar est actuellement l'une des plus controversées. C'est l'un des sujets les plus discutés dans les études courantes sur le régime monétaire actuel. Un professeur de l'Université Yale suggère pour sa part l'adoption d'une nouvelle formule en matière de réserves de change étranger. M. Robert Triffin est d'avis qu'on pourrait transformer le Fonds monétaire international en une banque centrale pour toutes les autres banques centrales, où les pays membres déposeraient une bonne partie de leurs réserves de change étranger et auprès de laquelle ils pourraient emprunter pour surmonter certaines difficultés temporaires. Selon le professeur, le mode de fonctionnement actuel du Fonds monétaire conduit inévitablement à des ponctions comme celle qui s'exerce présentement sur le dollar américain. Il estime que l'or a depuis longtemps cessé d'assurer même une fraction du minimum requis en matière de réserve et de liquidité. En guise de substitut, la plupart des pays constituent une partie de leurs réserves en devises-clefs, notamment en dollars américains et en livres sterling, ce qui, au dire de M. Triffin, finit invariablement par miner la liquidité mondiale des devises utilisées comme réserves et par rendre de plus en plus vulnérable toute la structure monétaire que le monde entier a érigée sur ces devises.

La compagnie Cockshutt Farm Equipment conclut un marché à un prix exceptionnel

On rapporte que deux actionnaires de la Cockshutt Farm Equipment auraient échangé des propos plutôt acerbes avec le président et chairman de la compagnie, M. B. M. Bechhold, au sujet de la supposée valeur de certaines propriétés immobilières que l'on se propose d'acquérir en Floride. L'estimation a été mise en doute et pour cause. Selon la proposition qui a reçu l'approbation des actionnaires, la Cockshutt Farm Equipment recevra toutes les actions en cours de la N. K. Winston-Sanson Florida Corp., soit une valeur de $1,050,000, en échange des 380,000 actions de Cockshutt qui seront cédées à cette compagnie. Or, on a estimé la valeur des propriétés de Winston-Sanson à plus de $19,000,000, soit plus que dix-huit fois le prix auquel elles seront acquises.

Le boom de l'or ne profite pas à toutes les mines canadiennes

Il est sans doute opportun de considérer les perspectives des mines d'or canadiennes dans la conjoncture actuelle, c'est-à-dire à un moment où le marché libre de l'or est en pleine effervescence. Advenant une sérieuse dépression aux Etats-Unis, il n'est pas impossible qu'ils soient forcés de hausser le prix de l'or, mais il n'en est pas question pour le moment. D'ailleurs, tous s'accordent à dire qu'une dévaluation du dollar américain entrainerait dans son sillon toutes les autres devises et la plupart des pays sont loin de souhaiter une aventure de ce genre. Depuis 19557, les réserves d'or des Etats-Unis ont diminué de près de $4 milliards, mais au chiffre actuel de $18.5 milliards, elles équivalent encore, ou presque, au total combiné du monde libre et il reste une marge de quelque $6 milliards au-dessus du minimum statutaire appliqué aux réserves monétaires. N'empêche que le monde s'inquiète de l'effritement persistant des réserves d'or américaines et des perspectives immédiates de l'économie de ce pays, de sorte qu'on ne peut pas demeurer indifférent devant la possibilité d'une hausse du prix de l'or sur le marché mondial.

Dans des conditions aussi instables, souligne la maison Merrill Lynch, le climat n'est guère favorable aux placements sur les mines d'or. Quant aux opérations courantes, les prises de bénéfices consécutives à la hausse marquée des cours des mines d'or ont pour effet de ramener ces cours à un point où des occasions d'achat peuvent bien réapparaître pour un certain nombre de titres. On constate néanmoins que le courant d'activité déclenché par la "fièvre de l'or" a porté surtout sur les grosses mines d'or qui dépendent peu de l'aide du gouvernement et qui, à cause de leurs frais peu élevés, sont le plus en mesure de profiter d'une hausse de l'or sur le marché libre. Ce sont, en effet, des mines telles que Kerr-Addison, Dome, Noranda, McIntyre-Porcupine, Hollinger, Campbell Red Lake et Giant Yellowknife qui ont été particulièrement favorisées ces jours-ci. Les mines à minerai pauvre, au contraire, sont obligées de vendre leur or au gouvernement au prix fixe de $35 l'once ou sur le marché libre à tous les trois mois. Elles ne sont donc pas en mesure de bénéficier des fluctuations passagères de l'or sur le marché libre.

Eugène LAFOND

Le monde des affaires

Le cours de l'or a fortement rétrogradé au "fixing" de ce matin, reflétant le repli intervenu hier après-midi, mais il est encore au-dessus du prix fixe américain de $35 l'once.

* * *

La compagnie Sherwin-Williams of Canada, qui payait 45 cents l'action à chaque trimestre, vient de réduire son dividende à 25 cents par action ordinaire. Un porte-parole a précisé que les administrateurs ont jugé bon de prendre cette décision à la lumière des conditions actuelles.

* * *

Selon des rumeurs circulant avec persistance à Londres, le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre serait abaissé de 6 à 5½ pour cent jeudi à l'issue de la réunion hebdomadaire des gouverneurs de la Banque d'Angleterre.

Cette réduction est attendue depuis plusieurs semaines dans les milieux des affaires.

* * *

La complexité croissante de l'industrie et la concurrence extrêmement serrée que l'on prévoit pour les années '60 exigeront plus de spécialistes de la vente et moins de "vendeurs nés", affirme M. Herbert H. Lank, président de Du Pont of Canada Limited. Le vendeur, ajoute-t-il, est appelé à devenir de plus en plus un "ambassadeur de service de haute expérience, compréhensif et persuasif."

* * *

M. Thadeus Solowij, de la maison L.-G. Beaubien Cie, membre de l'Investment Dealers' Association of Canada, donne une causerie aujourd'hui au collège Jean-de-Brébeuf sur "La politique monétaire de la Banque du Canada".

* * *

Le lin a suscité un fort courant d'intérêt hier et l'on signalait la vente de 100,000 boisseaux de cette denrée au Royaume-Uni. De petites quantités auraient également été vendues au Japon.

* * *

A cause de l'accroissement constant du surplus des stocks, la compagnie Bruck Mills Limited a décidé de fermer temporairement ses établissements de Sherbrooke et de Cowansville cette semaine. Les opérations ne seront suspendues que durant six jours ouvrables et elles reprendront le 1er novembre. C'est la troisième fois cette année que la compagnie interrompt ses opérations. La fabrique de St-Jean, Qué., continue à fonctionner normalement.

ELIECO

M. J. PARE

Messieurs Joseph Elie et Gérard Elie, fondateurs de la société Elieco, annoncent la nomination de M. Jean Paré comme représentant-vendeur. M. Paré apporte à sa clientèle présente et future une expérience de plusieurs années dans la vente de l'huile à chauffage et de brûleurs. Les bureaux de la société Elieco sont situés au 1646 ouest, boul. Dorchester, tél. WE. 7-3586.

FONDS MUTUELS

(A. M. Kidder & Co. Inc.)

	Achat	Vente
xAffiliated Fund In. C.	6.98	7.85
xAmer. Bus. Shares	4.15	4.43
All Canadian Com.	6.14	6.67
All Canadian Div.	4.73	5.14
Amer. Growth Fund	6.73	7.36
Beaubrun Corp.	26.94	29.25
xBoston Fund Ltd.	16.60	17.95
xBullock Fund Ltd.	11.90	13.05
Can. Invest. Fund	8.32	8.32
Canafund Co. Ltd.	33.28	34.94
Champ. Mut. Fd of C.	5.11	5.61
Com. Int. Corp Ltd.	7.54	8.29
Com. Int. Lev. Fd L.	5.95	6.54
Corporate Investors	8.43	9.21
Div. Inc. Sh. Ser "B"	3.40	3.75
Dividend Shares	2.70	2.95
Dom. Equity Inv. Ltd.	14.55	15.50
Dreyfus Fund Inc.	13.60	14.79
First Oil & Gas	1.52	1.67
Fonds Collectiv. "A"	5.07	5.51
Id "B"	5.48	5.83
Id "C"	5.08	5.53
xGroup Sec. — Auto Sh.	7.63	8.36
xGroup Sec. — Rail Sh.	8.01	8.78
xGroup Sec. — Steel Sh.	7.87	8.63
Group Inc.	3.15	3.44
Groupe Select. "A"	3.00	3.45
Grouped Inc. Accum.	4.79	5.21
Growth Oil & Gas	4.84	5.32
xIncorporated Invest	7.70	8.32
Investors Growth F.	5.37	5.84
Investors Mut of C	10.61	11.54
Keystone of Canada	13.44	14.54
xKeystone Cust B-2	15.44	16.85
xKeystone Cust B-4	9.11	9.95
xKeystone Cust K-1	8.48	9.26
xKeystone Cust K-2	11.06	12.07
xMass Invest. Trust	12.18	13.17
xMass Invest Gr St	13.45	14.57
Mutual Acc Fund	6.63	7.45
Mutual Income F.	4.38	4.80
North Am F of C L.	7.89	8.59
Prét. & Rev. Mut.	4.88	5.33
Radiscon R I	4.21	4.63
Revenue Inv Mut of C	4.18	4.53
Superv. Am. Funds	6.16	6.24
Superv Ex (1955) L.	36.49	—
Superv Ex (1956) L.	20.94	—
Superv Ex (1957) L.	5.13	—
Superv Ex (1958) L.	5.42	5.47
Superv Growth F.	1.51	1.53
Superv Income F.	3.80	3.84
Television Electron.	7.23	7.68
Tlsed Inv Fund	5.30	5.72
United Acc Fund	13.60	14.72
xWellington F. I.	13.50	14.72

x — En monnaie américaine.

La Place Ville-Marie

Webb & Knapp associe deux cies anglaises à son projet pour en assurer le financement

Webb & Knapp (Canada) Limited annonce que la Place Ville-Marie, qu'elle construit actuellement au coeur de Montréal, est maintenant entièrement financée.

M. William Zeckendorf, président de Webb & Knapp (Canada) Limited, annonce que la Eagle Star Insurance Company et la Second Covent Garden Property Company, Ltd., ont accepté de devenir co-propriétaires de la Place Ville-Marie, dont la réalisation coûtera $80 millions. Webb & Knapp (Canada) et les deux entreprises britanniques fourniront $30 millions de capital actions et d'obligations. Au début du mois, on avait annoncé l'obtention de $50 millions de financement hypothécaire à long terme — l'un des plus gros prêts hypothécaires jamais consentis.

L'accord signé hier porte sur l'un des investissements les plus considérables effectués par des intérêts britanniques dans une société immobilière anonyme en Amérique du Nord. On prévoit, en outre, une participation substantielle de ces mêmes intérêts, avec Webb & Knapp (Canada), à d'autres réalisations immobilières au Canada.

La conclusion de l'accord a été annoncée simultanément à Londres par Philip Hill, Higginson, Erlangers Ltd., une grande banque de placements du Royaume-Uni qui a joué un rôle prépondérant dans les négociations.

En vertu du programme d'investissement, Webb & Knapp (Canada) et le groupe britannique détiendront chacun un nombre égal des actions d'une nouvelle compagnie de portefeuille, Trizec Corporation Ltd. et Place Ville-Marie Corporation, précédemment filiale de Webb & Knapp (Canada), devient une filiale en pleine propriété de Trizec.

Trizec émettra 12,300,000 actions ordinaires à $1 au pair. Après en avoir acheté 6,300,000, Webb & Knapp (Canada) en distribuera 300,000 à ses actionnaires à titre de dividende. Eagle Star et Second Covent Garden achèteront chacune 3,000,000 d'actions de Trizec.

De plus, les trois compagnies achèteront $18 millions d'obligations 7¼% amortissables de Place Ville-Marie Corporation. La plus grande partie de ces obligations sera achetée par les deux firmes britanniques et le reste par Webb & Knapp (Canada) qui en distribuera pour $200,000 à ses actionnaires à titre de dividende. Webb & Knapp (Canada) et le groupe britannique seront représentés à part égale au conseil d'administration de Trizec et à celui de Place Ville-Marie Corporation.

Une partie substantielle de la première mise de fonds effectuée par le groupe britannique servira à rembourser une partie de la mise de fonds initiale de Webb & Knapp (Canada) dans la Place Ville-Marie.

La distribution du dividende aux actionnaires de Webb & Knapp (Canada) se fera sur la base suivante : une action ordinaire de Trizec pour 10 actions de Webb & Knapp (Canada) et $1 de principal d'obligations pour 12½ actions de Webb & Knapp (Canada).

Les actions de Trizec et les obligations de Place Ville-Marie Corporation seront mises sur le marché canadien par Dominion Securities Corporation, Ltd., et on prévoit que les deux valeurs seront admises à la cote une fois que la Place Ville-Marie sera terminée.

Un projet de $30 millions

Quatre compagnies construisent une nouvelle usine de laminage

Quatre compagnies métallurgiques importantes — Aluminium Limited, Bridgeport Brass Company, Cerro de Pasco Corporation et Scovill Manufacturing Company — ont annoncé leur intention de construire une nouvelle usine de laminage à chaud destinée à fournir à leurs fabriques de tôles respectives des ébauches ou aluminium de premier laminage servant à la production desdites tôles.

Une nouvelle société qui sera la propriété conjointe des quatre compagnies sera formée et un train de laminage à chaud c'est l'Aluminium Limited qui en assumera l'exploitation. La nouvelle compagnie construira du type semi-continu, d'un rendement initial annuel de 100,000 tonnes. Une mise de fonds de $50 millions sera requise.

Les quatre participants à ce projet seront assurés de trouver à cette nouvelle usine de lainage une source d'approvisionnement d'aluminium de premier laminage pour la fabrication des tôles et bénéficieront des avantages d'une production en grande série. Présentement, aucune de ces compagnies ne possède suffisamment d'outillage de laminage lui permettant de rencontrer la demande croissante d'aluminium de premier laminage, qui est la principale matière première utilisée dans leurs usines de laminage des tôles. Ces usines sont situées à Warren, Ohio (Bridgeport Brass); Fairmont, Virginie de l'Ouest (une filiale de Cerro's Fairmont Aluminium); Waterbury, Connecticut (Scovill); et Kingston, Ontario (Alcan). On prévoit que la nouvelle entreprise comptera principalement sur l'Alcan pour ses approvisionnements en aluminium de première fusion.

La nouvelle usine de laminage sera située quelque part dans le secteur nord-est des Etats-Unis, à un endroit commode pour chacune de ces quatre usines. Cette nouvelle usine possédera des installations pour l'affinage des déchets de fabrication de ses partenaires et de leurs clients. On prévoit que la construction de la nouvelle usine prendra environ deux ans.

St. Lawrence Corp.

Hausse marquée du bénéfice net des neuf premiers mois

Durant les neuf premiers mois de 1960, St. Lawrence Corporation Ltd. a fait un bénéfice net consolidé de $5,355,140 ou l'équivalent de $1.08 l'action ordinaire, comparé à $3,966,748 ou 77 cents l'action pour la période correspondante de 1959, ce qui représente une augmentation de 35%. Les résultats de Hinde and Dauch Ltd. sont inclus pour les neuf mois de cette année, tandis qu'ils ne l'ont été qu'à partir du 1er juin l'an dernier, date de l'acquisition de cette entreprise par la compagnie. Le profit occasionnel réalisé à la vente de certains actifs a contribué au bénéfice de 1960 dans la proportion de 13 cents par action.

Les expéditions de papier-journal, de produits kraft et de pâtes excédentaires ont augmenté de 25,713 tonnes ou 6.7% pour atteindre le total de 409,742 tonnes (à l'exclusion des expéditions de Hinde and Dauch). Le montant net des ventes s'est élevé à $77,701,796 (y compris celui de Hinde and Dauch), comparativement à $63,068,679 en 1959. La perte de change sur le dollar américain a diminué de $1,137,365 à $839,411.

L'industrie de l'aluminium est prospère

De retour d'un séjour de trois semaines en Europe où il a visité les établissements de sa compagnie, M. Nathanael V. Davis, président de l'Aluminium Limited, a déclaré que l'allure générale des affaires est bonne. Il a ajouté que malgré la diminution notée cette année dans la consommation d'aluminium en Amérique du Nord, il semble que la consommation ait augmenté d'environ 15 p. 100 dans le reste du monde libre.

"Pour ce qui est de notre compagnie, a dit M. Davis, les ventes du troisième trimestre ont été d'environ 163,000 tonnes, soit 10% supérieures à celles du même trimestre l'an dernier. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1960, nos ventes consolidées d'aluminium sous toutes ses formes ont été de 523,000 tonnes en regard de 443,000 tonnes au cours de la même période de 1959. Il s'est produit dans le secteur de la vente une légère reprise qui reflète le nombre croissant des petites commandes d'un peu partout aux Etats-Unis. Depuis plusieurs mois, nous avons maintenu notre production canadienne de lingots à 90% de la capacité afin de nous permettre de refaire nos stocks, mais nous devons maintenant équilibrer cette production en fonction des ventes."

Se référant à l'information communiquée par l'Aluminium Limited au sujet de la participation de la compagnie à la construction d'une grande usine de laminage à chaud aux Etats-Unis, de concert avec Bridgeport Brass Company, Cerro de Pasco Corporation et Scovill Manufacturing Company, M. Davis a déclaré que "cette nouvelle initiative vise à permettre à chacune de ces compagnies de faire face à ses besoins croissants en matière d'ébauches pour laminage. En cela, l'Aluminium Limited ne modifie en rien sa politique traditionnelle qui est de continuer à être un fournisseur de lingots Alcan aux industries américaines de transformation."

Dividendes

Donohue Brothers Ltd., 15 cents l'action ordinaire, 1er décembre, inscription 15 novembre.

Northern Quebec Power Co. Ltd., 40 cents l'action ordinaire, 25 janvier 1961, inscription 31 décembre 1960; 69 cents l'action privilégiée 5½%, 15 décembre, inscription 25 novembre.

Recul du marché des obligations

Le marché des obligations, qui avait manifesté de la fermeté durant les quelques derniers mois, a continué de le faire jusqu'à la fin de septembre, après quoi les cours ont commencé à descendre, selon la Revue des Affaires de la **Banque de Montréal.** Depuis la mi-septembre, les titres à court et à moyen terme du gouvernement du Canada ont baissé de ¼ à ½ point, tandis que les titres à long terme reculaient de 2 points ½ avec une hausse correspondante de rendement. Les bons du Trésor ont aussi marqué plus de faiblesse ; le 20 octobre, les bons à 91 jours se traitaient au taux moyen de 2.87%, et les bons à 182 jours au taux moyen de 3.24%, au lieu des rendements respectifs de 1.68% et 1.99% le 22 septembre.

Durant la majeure partie du mois dernier, le dollar américain a fait une hausse assez continue par rapport au dollar canadien. De 3% d'escompte il y a un mois, le taux des fonds américains est remonté à 2⅛% d'escompte vers la fin de septembre et à un haut de 1⅞% d'escompte le 18 octobre. Ces derniers jours, toutefois, l'intérêt beaucoup plus vif du monde pour l'achat d'or s'est traduit par une hausse des cours du lingot d'or à Londres et dans l'Europe occidentale et a déséquilibré les marchés des changes étrangers. Dans cette ambiance d'incertitude internationale, la demande de dollars canadiens, résultant de l'excellente situation du Canada comme producteur d'or et, en conséquence, de l'intérêt des non résidents pour les actions de mines d'or canadiennes, a fait rapidement fléchir le dollar des E.-U. à 2 17/32% d'escompte, au moment où nous rédigeons ces lignes il s'est repris à 2¼% d'escompte.

L'activité boursière

Reprise à New York; Montréal reste faible

La Bourse de **NEW YORK** s'est redressée partiellement après sept séances consécutives de baisse et l'allure des échanges a été plutôt modérée. U.S. Steel a monté d'un point et Jones and Laughlin d'environ un point. Kennecott a gagné près d'un point, mais Phelps Dodge a glissé d'un point environ. Pendant la retraite des mines d'or, Homestake et Dome ont perdu plus d'un point, tandis que Benguet et McIntyre se sont légèrement repliées. Texas Instruments a récupéré plus de 5 points et International Business Machines a bondi de plus de 4 points. Les trois grands fabricants d'autos ont été modérément en hausse.

Le ton a été faible à **MONTREAL** et le marché a été peu animé. Canadian Breweries a glissé de ⅜ de point, Banque de Nouvelle-Ecosse et C.P.R. de ¼ de point et Bell Telephone et Algoma de ⅛ de point. Dominion Bridge a avancé de ¼ de point et Fraser River Paper, Great Lakes Paper et Banque de Montréal de ⅛ de point. Parmi les mines, Noranda a fléchi de ⅜ de point.

Les titres en reprise aux premières heures de la séance ont subi la pression de l'élément vendeur et, dans son ensemble, le marché a suivi une tendance irrégulière à **TORONTO.** Anglo-Canadian Pulp a subi une perte de 1¼ point aux industrielles et Banque de Commerce et Gatineau Power ont cédé ¾ de point. Ogilvie Flour a grimpé d'un point. Les mines d'or ont manqué d'appui. Dome a reculé de 1⅜ point et Giant Yellowknife et McIntyre-Porcupine de ⅜ de point. Kerr-Addison a toutefois avancé de ⅛. Aux métaux, Nickel et Ventures ont monté de ⅜. Aux pétroles, Pacific Pete a perdu 20 cents.

Séance bien incolore à **PARIS.** Les carnets des commis sont fort peu garnis et l'on rechercherait en vain une tendance quelconque dans les fluctuations des différents titres ou compartiments. Baisses et hausses, également de minime importance, se côtoient fréquemment et, d'une séance à l'autre, les différences ne dépassent que rarement quelques points. Sur le marché de l'or, le recul s'accentue vivement.

COURS DES PETROLES

(Jas. Richardson & Sons)

	Achat	Vente
Alaska Y. Ref.	—	450
Aldina	02⅛	02⅜
Barons	3	—
Blue Cr.	21	22½
Cdn Fort	02	02¼
Cdn Propane	280	285
Castle	11	14
Conn Min.	06	06½
Claybar	65	90
Dom. Min.	01¼	02
Edoran	02	02½
G'way	01½	03¼
Kenare	01	02
Keno	15	17
Leamac	03½	04
Led Cal	04¼	05
Merit Oil	50	53
Merland	10	11
Mice Cr	04	05
N. Rich.	01	02
N. Cont.	00¾	00¾
New Ridge	03	04¼
Nuco	03	04¼
Ranchmen's	04	04½
Renfrew	04½	05½
Sastex	01	03
Sage	65	80
Share	02½	03
Silver City	02½	—
T'field	01	03
Turner Val	5	—
W. Warn	05	08

COURS DES DEVISES

A New York, le dollar canadien est en baisse de 9/64 à une prime de 2¼ pour cent et la livre sterling est en baisse de 3/32 à $2.81 9/32.

A Montréal, le dollar américain est en hausse de 3/32 à 2¼ pour cent d'escompte et la livre sterling est en hausse de ¼ à $2.75.

Devises étrangères

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

France, franc	0.01988
Belgique, franc	0.0196
Italie, lire	0.00157
Espagne, peseta	0.0164
Suisse, franc	0.2270
Pay-Bas, florin	0.2592
Norvège, couronne	0.1372
Danemark, couronne	0.1420
Suède, couronne	0.1393
Allemagne, deutche mark	0.2343
Tchécoslovaquie, couronne	0.1357
Mexico, peso	0.0794
Venezuela, bolivar	0.2941

NATIONAL DRUG AND CHEMICAL COMPANY OF CANADA LIMITED

DIVIDENDE TRIMESTRIEL NO 57 SUR LES ACTIONS PRIVILEGIEES CUMULATIVES ET CONVERTISSABLES.

AVIS est par la présente donné qu'un dividende de 15 cents l'action a été déclaré sur les actions privilégiées commulatives et convertissables en cours de la compagnie, pour le trimestre se terminant le 30 novembre 1960, payable le 1er décembre 1960 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 4 novembre 1960.

D'ordre du conseil d'administration,
le secrétaire-trésorier,
J. G. McDiarmid

Montréal, le 25 octobre 1960.

NATIONAL DRUG AND CHEMICAL COMPANY OF CANADA LIMITED

DIVIDENDE SUR LES ACTIONS ORDINAIRES

AVIS est par la présente donné qu'un dividende de 20 cents l'action a été déclaré sur les actions ordinaires en cours de la compagnie pour le trimestre se terminant le 30 novembre 1960, payable le 1er décembre 1960 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 4 novembre 1960.

D'ordre du conseil d'administration
le secrétaire-trésorier,
J. G. McDiarmid

Montréal, 25 octobre 1960.

DIRECTEUR DE EASTERN TRUST

Me Jean-Joffre GOURD

M. Donald McInnis, président de Eastern Trust Company, dont le siège social est à Halifax, annonce l'élection de Me Jean-Joffre Gourd, de l'étude Gourd et Monette, au conseil d'administration de la compagnie. Me Gourd est également président du conseil d'administration de Radio-Nord Inc., et de David Gourd et Fils Ltée; président de St. Lawrence Columbium and Metals Corp. et de Main Oka Mining Corp; vice-président d'Anaconda Iron Ore Ontario Ltd. et de Radio-LaSarre Inc. Il est aussi officier et directeur de nombreuses autres compagnies.

ÉCONOMIE — FINANCE

La Bourse des valeurs

Intéressante étude sur son développement et sa structure

Le marché des valeurs, c'est-à-dire la Bourse, est une de nos institutions financières les plus vénérables, et en même temps attrayante et mystérieuse — dit la Revue Mensuelle de la Banque de Nouvelle-Ecosse dans le premier de deux numéros consacrés au fonctionnement de la Bourse au Canada.

Le premier numéro traite principalement du développement et de la structure du marché des valeurs en ce pays; le second examinera divers facteurs portant sur l'offre et la demande des valeurs canadiennes dans l'après guerre.

La Revue dit que l'origine du marché des valeurs au Canada remonte à la décade de 1830, trente ans avant la Confédération, alors que le système bancaire moderne faisait ses premiers pas et que l'industrie manufacturière existait à peine au pays. Mais ce ne fut qu'au milieu du siècle que le marché devint fermement organisé à Montréal et à Toronto. Retraçant le développement historique de la Bourse au Canada, la Revue raconte comme elle contribua à l'intense placement de capitaux des premières années du présent siècle, le nombre de titres négociés à la Bourse de Toronto passant de 80, en 1900, à plus de 200, en 1914. Un examen de la distribution des valeurs canadiennes en 1915 indiquait que les capitalistes britanniques avaient presque toujours acquis, jusque alors, de 70 à 80 p. 100 des nouvelles obligations canadiennes, mais que la situation était assez différente quant aux actions, les Canadiens détenant environ 75 p. 100 des actions ordinaires et la moitié des actions privilégiées alors en circulation, les acquéreurs de Grande-Bretagne venant ensuite et ceux des Etats-Unis en troisième place.

La première Guerre Mondiale exerça une profonde influence sur le marché canadien des capitaux, dit la Revue, en laissant derrière elle un fort potentiel pour le gros volume de financement de sociétés commerciales et pour une importante demande domestique et étrangère des valeurs de ces sociétés. Au cours des années '20, le nombre de nouvelles actions augmenta rapidement, atteignant $279 millions en 1929; ce chiffre ne fut de nouveau égalé qu'en 1953. L'intérêt financier du public dans les valeurs de bourse, au Canada comme aux Etats-Unis, devint si considérable qu'on a pu le rapprocher de la célèbre spéculation appelée l'Affaire des Mers du Sud (Compagnie des Indes, Banque de Law), en 1720. En tout cas, on n'a rien vu de tel depuis 1929.

Au cours des années '30, malgré la dépression qui suivit le krach, il se produisit une vague d'exploration minière, surtout pour l'or, et le commerce des titres miniers à Toronto et à Montréal passa de 97 millions d'actions en 1930 à 510 millions en 1936, alors que le commerce de tous les autres titres passait de 24 à 26 millions d'actions. Dans la seconde Guerre Mondiale, l'activité de la Bourse se ralentit, le volume n'atteignant pas 50 millions d'actions en 1942; mais le marché grimpa dramatiquement à environ 500 millions d'actions en 1945. En 1960, le nombre d'émissions admises à la cote à Toronto s'élève à plus de 1100 et, à Montréal, à environ 850.

La Bourse de Toronto vient tout de suite après celle de New-York, pour le nombre des valeurs négociées en Amérique du Nord. Il existe cependant de profondes différences entre les institutions des deux pays : par exemple, à la Bourse de Toronto, près de 50% des actions se vendent à moins de $5 (influence des très nombreux titres miniers à quelques sous), et moins de 15% dépassent $40 l'unité. Tandis qu'à la Bourse de New-York, 1½% seulement des actions coûtent moins de $5, et près de 50% dépassent $40. Le plus gros volume atteint à Toronto (en 1955) fut d'environ 172 millions d'actions en un mois; à New-York, 118 millions d'actions. Même en admettant que 25 à 30% peut-être des transactions à Toronto se font au compte de clients américains, le contraste entre les deux Bourses est remarquable.

La plus grande différence peut-être entre les marchés des valeurs au Canada et aux Etats-Unis, selon la Revue, c'est qu'en notre pays la Bourse agit comme marché primaire des valeurs, aussi bien que comme distributeur secondaire de titres déjà établis. Cette particularité du marché canadien vient principalement du financement des sociétés minières et remonte à 1906. Les sociétés nouvelles, surtout dans nos régions minières disséminées sur un vaste territoire, doivent pouvoir trouver de grosses sommes de "capital aventureux". A la différence d'industries établies, ces sociétés n'ont point de bénéfices passés à faire valoir.

Un autre contraste entre les marchés des deux pays nord-américains, c'est que la réglementation des affaires de bourse par le gouvernement est moins étendue au Canada que celle de la Securities Exchange Commission aux Etats-Unis, bien que chacune de nos provinces ait des lois touchant les valeurs de bourse et exige l'inscription et la vérification des courtiers. Mais la plupart des réglements touchant le négoce des valeurs ont été institués par les Bourses elles-mêmes, au moyen surtout d'exigences touchant l'admission à la cote. La Bourse de Toronto exige un sérieux examen de la situation financière de la société qui demande l'admission. En général, celle-ci doit avoir au moins 100 actionnaires. Chaque siège à la Bourse est détenu par un individu qui se trouve ainsi personnellement responsable des engagements de son établissement. La Bourse fixe les tarifs que les membres peuvent appliquer à leur clientèle, elle limite ce que les courtiers sont autorisés à faire pour eux-mêmes, elle impose certaines règles pour prévenir le tripotage et elle fixe le pourcentage minimum de couverture.

Boni fédéral pour les producteurs de betteraves du Québec

QUEBEC. — L'Office fédéral de stabilisation des prix agricoles vient de déclarer un boni de $1.1321 la tonne à être payé aux producteurs de betteraves du Québec pour la récolte de 1959.

Ce boni s'ajoute au prix de $13 la tonne payé par la raffinerie de sucre de Québec, établissant le prix total de la tonne à $14.1321.

En 1959, les producteurs ont récolté 67,580 tonnes de betteraves à sucre représentant la somme globale de $76,507.69. Le rendement à l'acre a été, en moyenne, de 15 tonnes. L'unité plantée en betteraves rapporte ainsi un revenu brut de $201.98.

Rapports financiers

Quebec Power

Au cours des neuf premiers mois de 1960, la compagnie Quebec Power a réalisé un bénéfice net de $1.76 l'action ordinaire, à comparer à $1.68 l'action pour la période correspondante l'an dernier. Les ventes ont augmenté de 6.8% à $12,019,307 et le total des revenus d'exploitation, de 6.7% à $12,505,925.

Les frais d'exploitation se sont accrus de 7.2% à $10,987,304, comprenant des achats d'énergie au montant de $4,895,543, l'amortissement se chiffrant à $1,018,100 et $1,073,169 pour les impôts sur le revenu. Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 3.2% à $1,518,621 et le bénéfice net s'établit à $1,241,632, en hausse de 6.1%. Le bénéfice réinvesti s'élève à $401,111 contre $337,027 à la fin des neuf premiers mois de 1959.

Fraser Companies

Pour les neuf premiers mois terminés le 30 septembre 1960, le bénéfice net de Fraser Companies Limited s'établit à $2,319,785 ou l'équivalent de $1.04 l'action ordinaire, au regard de $2,659,314 ou $1.19 l'action pour la même période l'an dernier. Le président de la compagnie et de son conseil d'administration, M. Aubrey Crabtree, rapporte que la quantité totale de pâte, papier et carton expédiée durant cette période accuse une diminution de près de 3% par rapport à l'an dernier. L'usine de pâte de Athol-ville a continué à fonctionner au ralenti. La nouvelle machine à papier est entrée en production à la fin de septembre. C'est la septième machine installée à l'usine de Madawaska Maine. La perte de change a été de $155,284 moins élevée que l'an dernier pour la période des neuf premiers mois.

A.V. Roe Canada

Le bénéfice net consolidé de A. V. Roe Canada Limited s'élève à $1,673,879 ou l'équivalent de 10 cents l'action ordinaire pour l'exercice terminé le 31 juillet 1960, comparativement à $5,820,937 ou 61 cents l'action l'exercice précédent. Le montant net des ventes consolidées a diminué de $331,194,291 à $242,264,330. Le fonds de roulement est passé de $56,546,059 à $59,001,533.

Le président du conseil d'administration, sir Roy Dobson, souligne que la compagnie vient de traverser une année particulièrement difficile. Ses opérations ont été entravées par le retard prévu dans l'exécution du programme de l'aviation et par le maigre volume d'affaires de plusieurs activités industrielles de la compagnie. Dans la division industrielle, bien que la production d'acier se soit maintenue à un niveau élevé, les résultats ont été amincis par les pertes d'exploitation subies par les usines de matériel roulant ferroviaire de Montréal et Trenton, N.-E.

Texaco Canada

Le bénéfice net consolidé de Texaco Canada Limited est estimé à $3,002,341 ou l'équivalent de 91 cents l'action ordinaire pour le troisième trimestre, comparé à $2,681,835 ou 82 cents l'action l'an dernier pour le trimestre correspondant.

Pour les neuf premiers mois, le bénéfice net s'établit à $8,567,318 ou l'équivalent de $2.61 l'action ordinaire, au regard de $7,499,370 ou $2.228 l'action l'an dernier.

Gurney Products

Les opérations de Gurney Products Limited se sont considérablement améliorées en 1959 et il en est résulté un bénéfice net de $420,962, au regard de $111,238 en 1958, ce dernier chiffre comprenant un profit exceptionnel provenant de la vente d'une usine et de son équipement au prix de $40,674. La compagnie n'ayant pas payé de dividende sur les actions privilégiées depuis février 1957, le montant des arrérages s'élève maintenant à $5.60 l'action.

Voir RAPPORTS en page 65

Marchés commerciaux

Denrées agricoles

Les prix des oeufs (sauf ceux du détail) et des produits laitiers sont fournis par le Service des marchés, ministère fédéral de l'Agriculture.

RAPPORT HEBDOMADAIRE

Les approvisionnements d'oeufs étaient suffisants et les grossistes achetaient avec prudence leurs quantités quotidiennes d'extra gros et de gros. La demande pour les A moyens et A petits était bonne et les prix se sont raffermis. Les approvisionnements d'oeufs de la catégorie B étaient déficitaires et sont vendus à des prix plus élevés.

	Prod.	Gros	Détail
A extra gros	51-53	63-65	69-73
A gros	49-51	62-64	67-71
A moyens	41-42	54-56	59-63
A petits	38-39	41-43	45-49
Catégorie B	29-31	43-44	47-51
Catégorie C	13-15	28-28	33-35

Il y avait une bonne demande pour les poulets à griller et les approvisionnements étaient adéquats. La vente des poules et des poulets lourds est demeurée tranquille. La demande pour les dindons à griller frais était peu animée et ces derniers n'ont été abattus qu'en faible volume. Cependant, les marchands ont payé des prix plus élevés pour les femelles et pour les mâles lesquels ont été pour la majorité entreposés pour usage ultérieur.

Marché des oeufs

| | (a) Prod. | (b) G

Bourse de Toronto

(Séance de mercredi)

(INDUSTRIELLES)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	1339	$ 37¼	37	37¼
Abit pr	100	$ 23⅜	23⅜	23⅜
Alta Dist	300	185	185	185
Alta Dis w	530	60	60	60
Alta Gas	2966	$ 23	22¾	22¾
Alta Gas p	260	$106	105½	106
Alta G w	2163	720	705	710
Alg C p	125	$ 53	53	53
Alg Cen w	230	410	400	400
Algoma	580	$ 31⅜	31¼	31⅜
Alumini	2484	$ 28⅞	28¼	28⅜
Alum 1 pr	110	$ 23	23	23
Alum 2 pr	175	$ 45⅝	45¼	45½
Amg Pulp p	25	$ 51¼	51½	51½
Argus	60	$ 27⅞	27¾	27¾
Atlas Steel	310	$ 20⅜	20¼	20⅜
Auto Fab B	300	345	335	335
Bk Mont	1524	$ 54¼	53⅞	54¼
Bank NS	477	$ 60¼	59⅞	60¼
Bell Phon	3084	$ 46¼	46	46¼
Bowat pr	z10	$ 47	47	47
Bowat 3½p	50	$ 50½	50½	50½
Bow Mrs p	z10	$ 49¾	49¾	49¾
Bowater	417	$ 7¼	7¼	7¼
Bowat r	740	12	11	11
Brazil	7293	440	430	440
BA Oil	2636	$ 27	26½	26⅞
BCE 4 p	z15	$ 78	78	78
BCE 4¼ p	30	$ 41¼	41¼	41¼
BCE 4½p	35	$ 90¾	90¼	90¼
BCE 5 p	25	$ 48	48	48
BC Forest	605	$ 10¼	10⅜	10½
BC Pack B	100	$ 14¼	14¼	14¼
BC Pow	864	$ 31½	31½	31½
BC Phone	95	$ 46¼	45⅞	46¼
Brockville	200	$ 10⅛	10	10
Brown	z10	$ 18⅜	18⅜	18⅜
Bullochs A	z25	$ 6	6	6
Burns	371	$ 13¼	13⅛	13⅜
Cal Pow	2695	$ 20¼	19⅞	20⅛
Can Bread	200	370	370	370
C Cem pf	226	$ 23½	23½	23½
C Cem pr	125	$ 26¾	26¾	26¾
CCC Stone	400	$ 13¾	13¾	13¾
CI Fndry	358	$ 16	16	16
Can Machine	z5	$ 58	56	56
C Pack A	50	$ 46	46	46
C Pack B	250	$ 46¼	46	46
Can Perm	100	$ 52	52	52
Cn Wire B	2150	$ 7	6¾	6¾
C Bk Com	893	$ 52½	52	52½
Cdn Brew	558	$ 38¼	37¾	38¼
CBAL A wt	380	240	240	240
CBAL B wt	z80	240	240	240
Cdn Can A	z50	$ 13	13	13
Cdn Celan	572	$ 20¾	20¼	20⅜
C Cel 175pr	65	$ 31⅝	31⅜	31⅜
C Chem	788	$ 55¾	54¾	55¼
C Chem wt	150	185	185	185
C Collieri	1600	$ 6½	6¼	6½
C Colli pr	1700	75	73	75
C Curt w	3515	85	75	80
C Drawn p	200	$ 10	10	10
C Drdg xd	525	$ 12	11½	11½
CF Prop	z70	400	400	400
CF Prod pr	z15	$ 75	75	75
C Gs In p	1500	485	465	485
C Hydro C	2100	$ 7¾	7¾	7¾
CIL	2300	$ 14¼	14⅛	14¼
Cdn Oil	z55	$ 19	19	19
Cdn Oil 4	25	$ 83	83	83
CPR	5090	$ 20⅜	20¼	20⅜
Cdn Pet p	523	$ 7¾	7¾	7¾
Cdn Tire	115	$ 34½	34½	34½
Cdn Tire A	152	$ 34	34	34
Can Wire G	z50	$ 16¼	16¼	16¼
Cat Gas	z50	$ 20	20	20
Chrysler	100	$ 40½	40½	40½
Cockshutt	225	$ 13¾	13½	13½
Col Cell	885	400	390	390
Comb Ent	125	$ 8¼	8¼	8¼
Con Baka	z50	$ 7½	7	7
Con Gas	3692	$ 14¼	14	14¼
Copp Clark	100	$ 6	6	6
Corby vt	325	$ 16¼	16¼	16¼
Cosmos	360	$ 11¼	11¼	11¼
Crow's N	100	$ 17¼	17¼	17¼
Crush Int	150	$ 5½	5½	5½
Crush p	20	$100¾	100¾	100¾
Dist Seag	1140	$ 28¼	28	28¼
D Bridge	350	$ 16¼	16	16¼
D Coal p	z25	305	305	305
D Dairies	1500	$ 12	11¾	12
D Elect	100	$ 5¾	5¾	5¾
Dom El w	75	180	180	180
D Fndry	1184	$ 40½	40	40½
Dosco	250	$ 10½	10½	10½
Dom Store	1595	$ 61	60	60
Dom Tar	475	$ 12¾	12¾	12¾
Fam Play	120	$ 19¼	19¼	19¼
Fanny F	z50	$ 16¾	16¾	16¾
Fibre pr	z20	$ 5¼	5¼	5¼
Fleet Mfg	400	47	42	42
Ford US	75	$ 63	62¾	63
Ford Com	z35	$114	114	114
Fraser	275	$ 24¾	24	24¾
Gatineau	275	$ 35¼	35¼	35¼
Gat 5½ pc	20	$105	105	105
Gen Bake	400	$ 7	7	7
G Dev	200	$ 12½	12½	12½
GMC	25	$ 40	40	40
GP Drill A	780	56	54	56
GS Wares	z60	$ 7¾	7¾	7¾
Globe A	150	$ 11	11	11
Goodyr pr	z10	$ 43¼	43¼	43¼
GL Pow p	z50	$ 24½	24½	24½
GN Gas 2.80	50	$ 43¼	43¼	43¼
GN Gas w	200	90	90	90
Gr Wpg G	100	$ 9¾	9¾	9¾
Gr Wpg 56	120	350	350	350
Gr Wpg 58	60	200	200	200
Greyhd	250	$ 11¾	11¾	11¾
Hahn 1 p	150	$ 16	16	16
Hardee	z45	$ 10¼	10⅛	10⅛
H Dauch	80	$ 50	50	50
Hi Tower	100	$ 9¼	9½	9¼
Horne Pf	z10	315	315	315
Imp Bank	269	$ 60	59¾	60
Imp Inv A	z110	$ 9½	9½	9½
Imp I 1.25	z75	$ 20	19¾	19¾
Imp Life	z10	$ 80	80	80
Imp Oil	3991	$ 31¼	31	31½
Imp Tob	1495	$ 12¾	12¾	12¾
Ind Accep	1070	$ 40¼	39¾	39¾
I Ac 2.75 p	60	$ 51½	51½	51½
I Ac wts	65	$ 15¼	15	15¼
Inglis	225	425	405	405
Inld C p	100	$ 17¼	17¼	17¼
Inld Gas	200	110	105	110
I Bronze p	z35	$ 22	22	22
Int Util	640	$ 34¼	34	34
Int Util p	125	$ 41	41	41
Inter PL	905	$ 57½	57¼	57½
Intp Sti P	426	$ 290	290	290
Inv Syn	110	$ 36¾	36¾	36¾
Inv Syn A	575	$ 28½	28¼	28½
Jefferson	300	500	480	500
Jockey C	250	220	220	220
Kelly DA	100	$ 5⅝	5⅜	5⅜
Labatt	40	$ 28½	28½	28½
Lafarge	100	$ 6¼	6¼	6¼
Lafarge A	200	$ 6	6	6
Lakeld	500	205	200	205
Lambtn L	100	$ 27¾	27¾	27¾
Laura Sec	z75	$ 15	15	15
Levy pr	100	$ 21	21	21
Lob Co A	720	$ 29¼	28¼	28¾
Lob C Aw	160	700	675	695
Lob Co B	450	$ 29¼	29	29¼
Lob G 1 pr	175	$ 30¼	30	30
Lob GB p	150	$ 31¼	31¼	31¼
MB PR	3925	$ 13⅜	13½	13½
M Lf Mill	z75	$ 15⅜	15⅜	15⅜
Mass F	4115	$ 8½	8¼	8½
Mass F p	z10	$ 99¾	99¾	99¾
Mid-West	675	150	150	150
Molson A	z15	$ 22	22	22
Molson pr	z25	$ 42	42	42
Mont Loco	z50	$ 14¾	12¾	12¾
Moore	910	$ 43½	43⅜	43½
Nat Drug	200	$ 14¾	14¾	14¾
N Hos A	z63	280	280	280
N Hos B	710	325	310	325
Nia Wire	z10	$ 10	10	10
N Wire B	z25	$ 11	11	11
Nor Star p	110	$ 45¼	45½	45¼
NO NGas	205	$ 11¾	11⅞	11⅞
NQ P 1 pr	z20	$ 46¾	46¾	46¾
Ont Loan	325	$ 26⅜	26⅜	26⅜
Oshawa A	450	$ 8	7⅞	8
Page-Hers	2450	$ 23¾	23	23¼
Pembina	1100	$ 8¼	8	8⅛
Pow Corp	100	$ 46	45	45
Premium	900	235	230	230
Pres Elect	900	30	28	30
QN Gas	1075	$ 6¼	6	6
QN Gas un	z5	$ 49	49	49
QN Gas w	100	150	150	150
Quinte A	200	$ 10¾	10¾	10¾
Reichold	150	$ 14½	14½	14½
Reitman	200	$16¾	16¾	16¾
Roe AV C	1120	460	450	460
Roe AV pr	50	$79	79	79
Royal Bk	652	$67¼	66½	67¼
Russell	z50	$ 9¼	9⅛	9⅛
St L Corp	360	$16¼	16½	16½
Salada-S	140	$ 8¼	8¼	8¼
Sev Arts	2550	$ 8¾	7¾	8⅜
Shawin	735	$24¼	24½	24¾
Shaw A pr	25	$41	41	41
Silverwd A	150	$10¼	10⅛	10⅜
Simpsons	525	$26¾	26½	26¾
Slater	275	$31¾	30	31¾
Spartan	33135	70	52	70
Spart wts	380	15	11	15
Stafford	100	390	390	390
St Pav	210	$14	14	14
Stedman	50	$32	32	32
Steel Can	1050	$63¼	62⅞	63¼
Ster Tr rts	250	200	200	200
Stuart Oil	120	$21¼	21⅛	21¼
S Propane	z25	$14¼	14⅞	14⅞
Tamblyn	100	$24⅛	24¼	24⅛
Tancord	z25	350	350	350
Texaco	110	$50	50	50
Thorncif	370	$ 6½	6¼	6½
Tor-Dm Bk	366	$52	50¾	50¾
Tor Elev	500	$11¼	10¾	10¾
T Fin A	920	$36¼	36½	36½
T F wts 56	200	38	38	38
T F wts 57	300	260	250	260
Tr C PL	2175	$18	17¾	17¾
Trans-Mt	4050	$ 8¼	8¼	8¼
Trans PPL	180	$16	16	16
Un Ac 2 pr	100	$ 9½	9½	9½
Un Gas	8436	$13	14½	15
U Corp A	z25	$27	26¾	27
Walk GW	1745	$35½	35¼	35½
Webb Knq	100	280	280	280
Westeel	130	$10	10	10
West C Bw	100	$32½	32½	32½
W Plywd B	z50	$10¼	10	10
West A	675	$36¼	36¼	36¼
West B	200	$38¼	38	38¼
Wstn 6pc pr	12	$106	106	106
West A wts	715	$14½	14½	14½
Woodwd A	600	$14¼	14½	14½

CURB

Andian	z50	$ 7	6¾	6¾
Ang Cdn	500	$ 44	43	44
Anglo-Nfld	z15	$ 6½	6¾	6½
Asbestos	605	$ 25¼	25	25
CD Sug	z25	$ 17½	17½	17¼
CG Ind	400	$ 28¾	28¾	28¾
C Marconi	500	470	470	470
C Paper	285	$ 39¼	38¾	39
D Glass xd	70	$ 70½	70½	70½
D Oil Cloth	150	$ 24	24	24
Dupont	205	$ 20	19½	20
Loh Ine	100	$ 12¼	12¼	12¼
MacLaren	100	$ 20¾	20¾	20¾
Ogilvie	230	$ 44	44	44
Ogilvie pr	45	$134	134	134
Price Br	75	$ 38¼	38¼	38¼

PETROLES

All Roy	1000	15	15	15
Alminex	1060	160	160	160
Am Ledu	16699	7	6	7
Asamera	8300	35	29	35
Ball SA	800	310	310	310
Cal Ed	375	$ 14	13¾	13¾
Calvert	500	33	33	33
C Oil L	700	6½	6½	6½
CS Oil w	700	8	8	8
CS Pete	1700	290	288	290
C Chieftn	1000	81	79	81
Cdn Dev	3133	390	370	390
C Ex Gas	3000	160	155	155
C Husky	305	455	450	450
C Superior	787	860	850	860
C Williston	2000	37	35	37
Cent Del	1683	530	520	525
Charter O	2000	85	85	85
C Dragon	3732	15	15	15
C Mic Mac	100	167	167	167
C West P	3100	285	285	285
Dev Pal	1171	46	46	46
Dome Pete	100	660	660	660
Dynamic	4500	39	36	37
Fargo	600	290	286	286
Gr Plains	410	$ 10¼	10	10¼
Home Oil	2100	780	775	775
Home Oil B	200	755	755	755
Home Oil G	475	950	950	950
Long Poin	2000	40	40	40
Majtrans	2500	2	2	2
Medal	470	174	172	174
Midcon	2860	29½	29½	29½
Mill City	1500	15	15	15
N Cont	500	19½	19½	19½
N Davies	3000	10	10	10
Northcal	2000	7	7	7
Pac Pete	2162	975	950	960
Pc Pete w	300	535	535	535
Pamoil	3000	30	30	30
Permo p	5200	47	45	47
Perv Oils	5000	114	112	112
Petrol	2200	56	56	56
Place	4000	33	31	33
Ponder	4400	45	44	44
Prairie Oil	400	161	153	161
Provo Gas	4710	193	186	191
Ranger	500	80	80	80
Reef Expl	4000	5	5	5
Rocky P	2000	4½	4½	4½
Royalite	500	575	565	570
Sarcee	2575	66	65	65
Secur Free	600	330	325	330
South U	3000	12	11	12
Spooner	1600	11	10	10
Stanwell	2500	31	30	31
Submarn	2500	54	51	51
Tidal	1600	40	39	39
Trans Can	1040	41	38	41
Triad Oil	400	185	183	185
Un Oils	3400	115	111	115
W Cdn Oil	1016	90	89	89
Wsburne	1720	51	51	51
Wstates	200	100	100	100
W Decalta	550	85	85	85
W Naco	500	24	24	24

MINES

Acd Uran	7000	6	6	6
Advocate	2650	340	330	335
Agnico	3471	54	51	54
Akaitcho	5200	45	41	41
Am-Larder	1000	21	21	21
Am Neph	1300	44	41	44
Anacon	4166	38	37½	38
Anglo Hur	475	915	860	860
An Rouyn	1000	15	15	15
Arcadi	10000	39½	35	35
Atl C Cop	1450	126	125	126
Atlin-Ruf	1000	7½	7½	7½
Aumaque	1000	6½	6½	6½
Aunor	2210	290	290	290
Barnat	21800	172	167	170
Base Mets	4400	9½	9	9½
Baska	30500	11	9½	11
B-Dug	1814	10	10	10
Beav Lod	2500	5	5	5
Belcher	16150	46	40	40
Bethlm	500	51	51	51
Bevcon	11153	14	13	14
Bicroft	27	35	35	35
Bidcop	73240	15½	14	14
Bordulac	4500	7	6	6½
Bouzan	5200	37	37	37
Bralorne	4190	625	600	625
Broul Reef	3200	28	28	28
Brunswick	120	260	260	260
Bufad	6500	7	7	7
Buff Ank	400	150	146	146
Buff RL	2000	5	5	5
Bunk Hill	7100	8	7	7
Camp Chi	3650	590	580	585
Cp Chib w	1600	188	181	181
Camp RL	600	$ 16¼	16	16
C Tungst	2900	155	148	150
Cn Astoria	600	7	7	7
C Dyno	1575	54	53	53
C Malart	400	40	36	36
C N Inca	7000	10½	10	10
Cdn NW	2400	17	16	17
Can-Erin	7600	54	52	53
Cariboo	500	93	93	93
Cassiar	1270	$ 13¼	13	13¼
Cayzor	600	17	17	17
Cent Pat	1300	90	90	90
Cent Porc	64097	17	15	17
Chester	8200	35	34	34
Chib-Kay	2000	11	11	11
Chib M	1500	52	50	50
Chimo	500	42½	42½	42½
Chrom	300	440	440	440
Coch Will	5400	370	360	365
Coin Lake	500	14	14	14
Comb Met	1000	20½	20½	20½
Coniaurm	2022	66	66	66
C Belleke	2500	4	4	4
C Callinan	1000	6½	6	6
Cn C cad	1000	3½	3	3
C Discy	6510	375	365	370
CG Arrw	24450	49½	46	47
C Hallwll	9000	39¼	38	39
C Marben	5300	53	51	53
C Marcus	500	75	75	75
Con MS	862	$ 17½	17¾	17½
C Mogul	640	88	88	88
C Moshr	15000	220	210	218
Cn Nichol	2000	4½	4½	4½
C Northld	8100	26	24	26
Cop Corp	4000	13½	13½	13½
Cop-Man	7166	9	8	9
Coprand	4476	90	87	87
Coulee	1500	31	31	31
Crowpat	3600	11	10	10
Cusco	3000	4	4	4
Daering	1125	10	10	10
D'Aragon	4000	20	19	19
Deer Hrn	1500	21	21	21
D'Eldona	2000	8½	8½	8½
Denison	2706	960	950	960
Dickensn	18888	325	310	325
Dome	34350	$ 24¾	23¾	24
Donalda	1000	7	7	7
Duvan	1000	9	9	9
E Amphi	500	6½	6½	6½
East Mal	4700	157	155	157
East Sull	225	157	152	157
Elder	9400	105	97	105
Elrich	5500	11½	10	10
El Sol	1000	5	5	5
Falcon	790	$ 32½	32¼	32½
Faraday	8400	98	94	94
Gaitwin	5000	5½	5¼	5½
Geco Mine	650	$ 16¾	16½	16½
Genex	23000	12½	10	12
Gnt Masct	1000	30	30	30
Giant YK	3435	$ 12¾	12½	12¾
GF Mnin	11500	23	22½	23
Goldray	1500	19½	19	19½
Grandroy	1000	11½	11½	11½
Grandue	1825	106	100	106
Gulch	1000	5	5	5
Gunnar	3375	755	740	740
Gwillim	17500	5½	5½	5½
Hard Rk	7300	15	14½	15
Har-Min	3000	6	6	6
Hasaga	1011	17	17	17
H of Lak	2500	6	6	6
Headway	2000	29	28	28
Heath	40000	6	5½	5½
Hollinger	410	$ 21¼	21¼	21¼
Hoyle	3200	410	400	400
Hud Bay	267	$ 44	44	44
Hugh-Pam	3000	9	9	9
Int Moly	2000	5	5	5
Int Nickel	1090	$ 48½	47¾	48½
Irish Cop	3529	73	70	71
Iron Bay	800	171	170	170
Iso	5000	41	40	41
J Waite	23500	29	26	28
Jacobus	10300	90	76	90
Jaye Ex	10000	13	12	13
Jellicoe	4000	6½	6½	6½
Joburke	1000	9½	9½	9½
Joliet	500	21	21	21
Jonsmith	3500	10	9	9
Jowsey	644	27	27	27
Kenville	3000	5	4½	4½
Kerr Add	6980	$ 13⅞	13½	13½
Kilembe	1000	200	200	200
Kilem Cw	2000	2	1½	2
Kirk Min	1154	23½	23	23
Kopan	41100	28	22	25½
Labrador	850	$ 17½	17¼	17¼
L Dufau	12200	40	39	39
Lake Ling	1000	8½	8	8½
L Shore	265	470	465	470
Lamaque	830	365	355	360
Langis	7300	67	65	67
Latin Am	5500	36	33	36
Leitch	11325	151	148	150
Lexindin	600	3½	3½	3½
LL Lac	5220	201	192	192
Lorado	3700	56	54	54
Lorado w	5650	5½	5½	5½
Lyndhst	5000	9½	9½	9½
Lynx	2000	7	7	7
Macassa	650	294	290	294
Macdon	2000	20	20	20
MacLeod	3900	115	112	112
Madsen	5445	310	300	305
Magnet	38000	9	7	9
Malartic	2400	80	80	80
ManeastU	4000	4	3	4
Maralgo	2000	8½	8½	8½
Marboy	2100	34	32	32
Marcon	1500	8	7	8
Marit	13550	61	56	56
Martin	49120	37½	31½	37
McIntyre	1695	$27	26¾	26¾
McKen	5900	18½	17	18½
McMar	2060	6½	6¼	6½
McWat	1000	30	30	30
Merrill	3800	50	49	49
Meta Uran	2100	8½	7½	7½
Min Corp	3540	$11½	11½	11½
Min-Ore	2000	4½	4½	4½
Moneta	27700	93	88	88
Mt. Wght	33410	55	51	55
Multi-M	500	28	26	26
Murray M	7500	42	40	40
Nama Cr	2000	10½	10	10
Nat Expl	3700	4	4	4
Nes Lab	1100	10	10	10
New Ath	1000	26	26	26
Nw Bid	3250	5½	5½	5½
Nw Delhi	3000	10½	10	10
Nw Hosco	9700	46	44	45
N Kelore	5000	9	9	9
Newlund	4300	14½	14	14½
N Man	1000	21½	21½	21½
N Myla	19250	46	43	43
N Senator	2500	4½	4	4½
Nickel MS	1163	38½	38½	38½
Noranda	1105	$39	38¾	39
Norlartic	500	21	21	21
Normetal	335	270	262	270
Norsyncr	1000	6	6	6
N Cldfrm	5450	84	80	82
Northgate	1045	38½	38½	38½
N Gldcrt	1033	19	19	19
N Rank	2400	37	35	37
Norvalie	5000	7	7	7
Nudul	1000	14	13	14
Obaska	1500	8	8	8
O'Brien	3450	58	52	53
O'Leary	2700	13½	13	13½
Opemicka	1500	550	540	540
Orchan	9500	144	141	144
Orenada	2500	5	5	5
Ormsby	1000	23	21	21
Pac Nickel	1500	56	56	56
Pamour	15553	82	76	80
Paramaq	2500	5½	5½	5½
Pardee	2368	17	17	17
Pre Expl	7000	16	16	16
Peerless	1500	10½	10½	10½
Perron	2700	14	13	13
Pick Crow	2810	77	75	77
Pitch-Ore	1000	4	4	4
Placer	505	$ 13¼	13	13
Preston	500	460	455	455
Prs Air	135050	145	133	140
P Air rts	185109	29	21½	27
Purdex	2000	4½	4½	4½
Que Ascot	1567	8	8	8
Que Chib	900	15	15	13
Que Cop	5600	5½	5	5
Que Lab	500	3	3	3
Que Lith	250	205	200	205
Que Man	500	11¼	11¼	11½
Q Netel	2512	65	65	65
Gunston	4700	16	15½	15½
Quemont	125	830	830	830
Radiore	4600	45½	45	45
Rainville	500	12	12	12
Rayrock	4120	51	50	50
Realm	2300	25	24	24
Renabie	1900	165	160	160
Rio Algom	2431	765	735	745
Rix Athab	500	15½	15½	15½
Roche	8000	12	11½	11½
Rockwin	500	19	19	19
Rowan Co	3500	7	6½	7
Rynnor	16200	24	22	23½
San Ant	320	138	134	134

marché local

Bourse de Montréal

(Séance de mercredi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	400	$ 37⅜	37½	37⅜
Algoma	1720	$ 31⅜	31⅜	31⅜
Alumin	1068	$ 28¼	28¼	28¼
Ang Tel 290	10	$ 50¼	50¼	50¼
Asbestos	605	$ 25½	25	25
Bk Mont	1145	$ 54⅛	53¾	53⅞
Bank NS	335	$ 60⅜	59¾	60⅜
Banque CN	25	$ 52	52	52
Banque PC	168	$ 39	38¾	38¾
Bell Phone	1727	$ 46¼	46	46¼
Bowater	400	$ 7¼	7¼	7¼
Bow Mer pr	z15	$ 49½	49½	49½
Brazil	2627	440	430	435
Bowater rt	5872	12	11	11
BA Oil	765	$ 27⅛	26¾	27
BCE 4¼ pr	25	$ 90¾	90¾	90¾
BCE 5 pr	100	$ 47¾	47¾	47¾
BCE 5½ pr	150	$ 51¼	51¼	51¼
BC Power	3436	$ 31¾	31¾	31½

ADDICKS MACHINE CO. LTD

AVIS est donné par les présentes que ADDICKS MACHINE CO. LTD., une compagnie incorporée sous la Loi des Compagnies de Québec, a l'intention de demander au Procureur Général de la Province de Québec la permission d'abandonner sa charte.

MONTREAL, le 24 octobre, 1960.
ADDICKS MACHINE CO. LTD.
Derek A. Hanson,
secrétaire-trésorier.

AVIS PUBLIC

La Fraternité des Propriétaires de Taxis de Montréal donne avis qu'elle s'adressera à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour demander l'adoption d'une loi régissant la taxe sur les propriétaires de taxis de l'Ile de Montréal, le nombre des permis de taxi dans la Cité de Montréal et dans les autres municipalités de l'Ile de Montréal et pour toutes autres fins.

MONTREAL, le 17 octobre 1960.

Roger Frederick
Le Président

LA CORPORATION DU CENTRE COMMEMORATIF D'HABITATION DE LA LEGION DU QUEBEC

AVIS est par les présentes donné que "LA CORPORATION DU CENTRE COMMEMORATIF D'HABITATION DE LA LEGION DU QUEBEC" s'adressera à l'Assemblée législative de Québec, lors de sa prochaine session, afin d'obtenir une loi accordant une réduction dans le montant des taxes municipales et scolaires payables en fixant à un montant de 50% l'évaluation de ses immeubles situés dans la ville de Châteauguay et en fixant la taxe d'eau annuelle à $18.00 par unité résidentielle pour aussi longtemps que ses immeubles continuent à être employés pour les objets et fins pour lesquels elle a été fondée, avec la demande supplémentaire que tous les arrérages de taxes municipales, scolaires et d'eau soient déclarés entièrement payés.

DATE A MONTREAL, CE 17ième JOUR D'OCTOBRE 1960.

HOWARD
STALKER & McDOUGALL
Les procureurs de la requérante.
354 ouest, rue Notre-Dame,
Montréal

Nous avons un besoin Immédiat, pour nos ateliers d'Ottawa, d'

OPERATEURS D'ALESEUSES DE GABARITS

Opérateurs de grande expérience, possédant une bonne connaissance des ateliers de machines ou machines-outils et ayant au moins trois années d'expérience en tolérances précises de pièces de précision et coulage des petits outils. Nous offrons un programme complet d'avantages sociaux, y compris assurance-groupe, fonds de pension, journées de maladie payées, cafétéria et autres bénéfices.

Discrétion assurée. Ecrire au service des relations industrielles

COMPUTING DEVICES OF CANADA LIMITED
B. P. 508
OTTAWA, ONTARIO

LOGEMENT A LOUER

Sur la rue Beaudry près Ste-Catherine, $40 par mois.
POUR INFORMATIONS
1209 STE-CATHERINE EST

ESTIMATEUR

ou homme de service rapide expérimenté en électricité et mécanique.
Doit être bilingue
Case 808 La Presse

MONTEURS

Demandés pour la réparation d'installations électroniques. Les applicants devront posséder expérience dans la soudure d'organes électroniques, tels que : résistance, condensateur, tablette à bornes (relais), châssis de montage. Pour entrevue, se présenter à notre bureau d'emploi, entrée latérale, 6214 Côte-de-Liesse route d'autobus no 190.

CANADIAN AVIATION ELECTRONICS LIMITED

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 13 octobre 1960 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Riverhead Door Co. of Montreal Ltd. furent vendues à la Banque Canadienne de Commerce fut enregistré le 21 octobre 1960 au Bureau d'enregistrement, division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1409235.

Montréal, Qué., 26 octobre 1960
The Canadian Bank of Commerce
par A. A. Taylor

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 13 octobre 1960 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Place & Wallace Reg'd furent vendues à la Banque Canadienne de Commerce fut enregistré le 21 octobre 1960 au Bureau d'enregistrement, division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1409236.

Montréal, Qué., 26 octobre 1960.
The Canadian Bank of Commerce
par A. A. Taylor

JAYBEE PUBLISHING LTD.

AVIS D'APPLICATION POUR PERMISSION D'ABANDONNER LA CHARTE

Avis est par les présentes donne que JAYBEE PUBLISHING LTD, qui a son bureau principal dans les cité et district de Montréal, Province de Québec, demandera la permission d'abandonner sa charte en vertu de la loi des compagnies de Québec.

MONTREAL, le 29ème jour de septembre 1960.

JAYBEE PUBLISHING LTD.
par J. Godson,
secrétaire-trésorier.

CITE DE MONTREAL

RETOUR A L'HEURE NORMALE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, conformément à une résolution du Conseil municipal, en date du 17 mars 1960, le retour à l'heure normale dans la ville de Montréal doit s'effectuer le DIMANCHE, 30 OCTOBRE 1960, à MINUIT ET UNE MINUTE (soit dans la nuit entre le samedi et le dimanche).

Les citoyens sont en conséquence priés de retarder leurs horloges d'une heure aux date et heure ci-dessus mentionnées.

Le greffier de la Cité,
GABRIEL MORIN

Hôtel de ville
Montréal, le 26 octobre 1960.

VENDEURS DEMANDES

bilingues et expérimentés pour magasins de meubles et d'appareils électriques. Salaire $80.00 par semaine plus commission.

Pour entrevue, téléphoner à

CL. 4-5343

Commis au Comptoir des Pièces Demandés

Avons besoin immédiatement de 2 commis pour notre comptoir de pièces et accessoires. Expérience dans les produits "FORD" nécessaire. Salaire intéressant, boni mensuel, assurance-groupe. S'adresser en personne à M. L. DAGENAIS, gérant du département des pièces, chez

Jarry & Frère Cie Ltée
7275 ST-LAURENT

PLYWOOD $70.00 le mille PIEDS

¼" x 48" x 48" (sablé sur une face)

JOS. OLIVIER LTEE

8779 HENRI-JULIEN, Montréal — DU. 7-6284*

CANADA

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
DISTRICT EST

Le Pont Black à l'intersection des rues Prince, de la Commune et Mill, écluse 2, Canal Lachine, sera fermé à la circulation du 2 novembre 1960 pour une période d'environ 7 semaines, pour réparations à la structure.

RENE L'HEUREUX
Ingénieur surintendant

M. CROTEAU

SUITE DE LA PAGE 1

tends que nous avons même le régime le plus antidémocratique qui puisse exister."

Le premier ministre ?

"En effet, s'explique-t-il, il est possible actuellement, en vertu du régime actuel, à un conseiller qui n'a obtenu que 500 ou 600 votes sur un total de 35,000 à 40,000 électeurs, de faire partie du conseil. Il est possible actuellement à des gens qui n'ont eu que 500 à 600 votes de siéger à l'exécutif. La seule différence qu'il y a, c'est que la classe "C" est disparue, mais ça ne rend pas le système réellement démocratique pour ça.

"Je prétends, en outre que le régime n'est pas un régime parlementaire, parce que, dans un système parlementaire, l'exécutif, le cabinet, est formé par le parti au pouvoir. Or, ici, l'exécutif continuera à être formé par le conseil entier. Ce que nous aurons n'est pas dû au système parlementaire, mais il est dû au résultat des élections.

"Il n'y a pas non plus d'opposition officielle ni de chef d'opposition. Et si nous avions un régime parlementaire, il faudrait que le chef du parti civique soit président du comité exécutif. Dans un vrai régime parlementaire, c'est le chef du parti qui est premier ministre.

"Le régime actuel n'est pas parlementaire puisqu'il n'y aura en plus aucun ministère de distribuer aux membres du comité exécutif. Nous avons encore le même système, aussi antidémocratique qu'avant."

LE CARDINAL

SUITE DE LA PAGE 55

re les hommes de leurs affaires temporelles ; le christianisme n'est pas un synonyme de laisser-aller économique et de mépris pour le commerce. Il n'est pas un "opium du peuple" pour lui faire oublier les difficultés de la vie présente.

"Tout au contraire, la religion chrétienne envisage avec courage ce monde où nous vivons ; elle lui confère une signification supérieure sans lui nier sa destinée terrestre. L'Eglise exige de ses membres une compétence absolue quand ils s'engagent dans les affaires et elle est heureuse de voir ses enfants réussir dans la vie en faisant fructifier les biens que Dieu a créés. La religion veut être l'âme de tout ce monde matériel que Dieu lui a confié."

UN APPEL

SUITE DE LA PAGE 55

qu'elle puisse paraître effarante, de continuer M. Gérin-Lajoie. Mais elle est précisément à la mesure des richesses matérielles dont la Providence nous a pourvus et de l'idéal de grandeur nationale que nous avons non seulement le droit mais le devoir de nourrir.

Selon le ministre de la Jeunesse, si le Canada français doit non seulement persister dans son identité nationale, mais devenir un authentique foyer de culture capable de contribuer de façon originale à la marche de la civilisation dans notre pays et en Amérique, il lui faut diriger lui-même et selon son esprit toutes les grandes fonctions de la vie collective.

"La restauration du Canada français, sur le plan économique comme sur les autres plans, ne peut être qu'une oeuvre commune; ne peut être que le fruit de l'effort coordonné de tous les secteurs de la population; ne peut être en définitive que le fruit de l'éducation."

MAGASIN A LOUER

Chauffé, rue Beaudry près Ste-Catherine, $65 par mois.
POUR INFORMATIONS
1209 STE-CATHERINE EST

IMPORTANTE COMPAGNIE D'HUILE

Homme bilingue pour service sur brûleurs à l'huile légère et lourde, avec license senior demandé. Bon salaire. Bonnes conditions de travail. Références exigées.

Ecrire case 865,
LA PRESSE, Montréal

MINISTERE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS MONTREAL, QUEBEC

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées à l'AGENT DE DISTRICT, MINISTERE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS, 379 rue de la Commune, Montréal (P.Q.), seront reçues jusqu'à 12 heures a.m., midi, le 10 novembre 1960, pour modifications et améliorations à un ascenseur (pour les personnes) à l'hôpital des anciens combattants de la Reine-Marie, 4565 chemin de la Reine-Marie, Montréal (P.Q.).

On peut se procurer les plans et devis ainsi que la formule de soumission, de même qu'une enveloppe pour le retour, de l'ACHETEUR DE DISTRICT moyennant le dépôt d'un chèque visé de $10.00 établi au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt sera remis au retour des plans, avant le 24 novembre 1960.

Les plans et devis seront exposés au Montreal Builders Exchange, 3332 rue Namur, Montréal (P.Q.), le 24 octobre 1960.

Publication autorisée par l'honorable Gordon Churchill, ministre des Affaires des anciens combattants

SEULEMENT CINQ MINUTES après l'ouverture de la clinique annuelle des donneurs de sang, à l'Université de Montréal, Mgr IRENEE LUSSIER, recteur, prêchait d'exemple, comme le démontre la photo ci-dessus. Mgr Lussier se repose après avoir donné une chopine de sang, entouré du Dr VICTORIEN FREDETTE, président de la clinique; M. YVES MORISSETTE, 3e année de Médecine, directeur de la clinique; Mlle MARIE-CECILE WINDISH, 2e de Médecine, première jeune fille à participer à l'organisation de la clinique de l'U de M, directrice adjointe.

15 ans après San Francisco

Les nations ne sont pas encore d'accord sur le rôle de l'ONU

NATIONS-UNIES, N. Y. — (PC-UPI-AFP) — Les Nations unies, qui traversent présentement les plus dures épreuves de leur histoire, ont célébré, lundi, le 15e anniversaire de la signature de leur charte à San Francisco.

L'événement a été marqué à l'ONU par un concert et, dans divers pays, par des parades et des déclarations au ton fort varié.

A l'ONU, le secrétaire général, M. Dag Hammarskjold, a signalé que l'organisation internationale est loin d'avoir atteint l'idéal qu'elle s'est fixés dans sa charte. Il a exhorté les pays membres à ne pas relâcher leurs efforts pour surmonter les difficultés et maintenir la paix.

A Léopoldville, des troupes de l'ONU ont défilé dans les rues désertes. A Elizabethville, aucun représentant du gouvernement katangais n'a assisté à une réception donnée à l'occasion de l'anniversaire.

A Moscou, l'agence Tass a critiqué l'ONU en déclarant qu'elle s'est écartée des principes qui avaient guidé ses fondateurs et qu'elle court présentement le risque d'acheminer l'univers au bord de l'abîme de la guerre.

A Ottawa, le chef du parti libéral, M. L. B. Pearson, a déclaré qu'il garde foi en l'ONU même si les événements ont trompé certains espoirs qui avaient présidé à sa naissance, il y a 15 ans.

A Tokyo, le ministre des Affaires étrangères, M. Zentaro Kosaka, a blâmé l'URSS de ne pas coopérer avec l'ONU.

De son côté, le premier ministre de la Birmanie, M. U Nu, a signalé que l'ONU ne peut accomplir que ce que ses membres désirent, dans l'ensemble, qu'elle accomplisse. L'homme d'Etat birman a déploré les divisions qui menacent l'efficacité de l'organisation.

A Bangkok, le premier ministre thaïlandais, M. Sarit Thanarat, a souhaité longue vie à l'ONU tout en soulignant que les scènes disgracieuses qui se sont produites récemment à l'Assemblée générale ont causé une certaine inquiétude.

Dans l'intervalle, la Chine communiste et la Corée du Nord ont organisé des manifestations pour célébrer le 10e anniversaire de la participation des troupes chinoises au conflit coréen.

D'outre-frontière, une voix:

"Nous ne voulons pas de la charité des grandes puissances, mais le retour de ce qui nous appartient"

A peine quelques moments après que le vice-président de la Fondation mondiale contre la faim et la misère déclarait au cafétéria du Centre social de l'université de Montréal que les querelles entre l'Est et l'Ouest sont dépassées et que les nations occidentales se doivent de dissiper le malentendu selon lequel les nations pauvres ne peuvent avoir sur le communisme un autre point de vue que les nations riches, l'ambassadeur de la Guinée à l'ONU, M. Caba Sory, venait apporter le témoignage d'une jeune nation africaine, face aux offres d'aide économique.

Citant son premier ministre, M. Sekou Touré, M. Sory affirma que "pour nous, il n'y a pas de morale d'aspect occidental ou oriental, socialiste ou capitaliste, il y a deux univers humains : l'univers des hommes évolués et des sociétés émancipées et notre univers de faim, de nudité, d'ignorance."

Invité par la Conférence étudiante canadienne des Nations unies (CECNU) et le comité des relations internationales de l'Association générale des étudiants de l'université de Montréal, M. Sory traita du nationalisme africain.

Il s'en est pris violemment au colonialisme sous toutes ses formes, et a vivement dénoncé, ce qu'il appelle le néo-colonialisme, c'est à dire le contrôle de l'économie des pays africains.

"Bien que 25 nations africaines soient politiquement libres, ne soyons pas trop optimistes, de dire M. Sory. Il reste beaucoup de taches en Afrique à nettoyer.

"Les impérialistes cherchent à coloniser l'Afrique sous d'autres formes, soit en s'emparant de son économie. Et cette nouvelle méthode est encore plus dangereuse que les autres.

"Sous le manteau de la charité on cherche à nous faire adopter telle ou telle politique aux Nations unies, à consentir à l'établissement de bases militaires contre l'envoi de tracteurs, on cherche à nous faire conclure toutes sortes d'accords, de traités qui nous enlèveront notre liberté, on cherche à nous faire adhérer à des marchés communs organisés en fonction des nations européennes."

Pourquoi accéderions-nous à un marché commun européen, de dire M. Sory, quand nous pouvons former notre propre marché commun.

"Sous le manteau d'accords économiques, le colonialisme tend à prendre une forme internationale".

Et M. Sory d'ajouter que l'indépendance politique en elle-même ne signifie nullement la libération d'un peuple. L'indépendance nationale suppose aussi la liberté économique.

"Actuellement, on nous impose une économie de traité. Nous ne voulons pas de la charité des grandes puissances. Ce que l'Afrique a besoin de la part des grandes puissances ce n'est pas la charité mais le retour de ce qui nous appartient. L'Afrique est considérée comme un marché par les puissances impérialistes qui se disputent le monopole des marchés africains."

"Nous n'accepterons d'aide que si nous sommes traités d'égal à égal, d'ajouter M. Sory. Notre neutralisme ne veut pas dire indifférence.

"Si nous acceptons de l'aide des E.-U. ou de l'URSS, nous voulons conserver le droit d'être contre leur politique de la critiquer à l'ONU."

Dans un violent réquisitoire contre le colonialisme M. Sory a déclaré que "tous les manuels d'histoire et de géographie sur l'Afrique sont des manuels pleins de mensonges et incomplets".

On m'a enseigné que mes ancêtres étaient des barbares, de dire M. Sory, J'ignore la géographie de mon village et l'histoire de ma famille mais on m'enseigna à l'école tous les noms des départements français et toute l'histoire de France.

"J'insiste pour déclarer que la civilisation occidentale ne visait qu'à nous dépersonnaliser et que l'action des missionnaires, qu'ils soient catholiques, protestants ou boudhistes ne visait qu'à nous assimiler à une civilisation étrangère à la nôtre. Partout où le colonialisme s'est répandu, le public colonialisé a perdu sa civilisation originale."

Mais M. Sory a terminé en concluant que si le colonialisme n'était pas venu en Afrique celle-ci formerait aujourd'hui un état unifié et que maintenant que le colonialisme est en train de s'éteindre, on peut déjà prévoir le jour où l'Afrique sera un état unifié malgré les barrières linguistiques et géographiques qui existent présentement.

Une poursuite pour résoudre un empiètement

Le propriétaire d'un immeuble d'une valeur de près de $75,000 qui, par inadvertance, empiète sur un terrain de la ville, a fait enregistré hier une poursuite pour obliger les autorités municipales à acquérir l'édifice ou à lui permettre de retenir ce fonds de terre en en payant la valeur.

M. Lucien Gagnon, administrateur, propriétaire d'une importante installation de service pour automobiles, près des rues Guy et Ste-Catherine, veut forcer la ville à le déclarer possesseur de bonne foi du terrain sur lequel il a empiété en érigeant un coûteux édifice nécessaire à l'exploitation de son commerce.

Par l'intermédiaire de Me John G. Abern, C.R., il allègue dans sa procédure avoir obtenu un permis pour la construction de son immeuble, avoir versé pour la bâtisse les taxes que la ville a acceptées.

En permettant d'ériger la construction, en cotisant et en acceptant le paiement des taxes, la ville a sanctionné l'empiètement que le demandeur a commis de bonne foi.

Toutefois, a une récente assemblée du conseil municipal, une résolution a été adoptée autorisant le directeur des finances, M. Lactance Roberge, à vendre à l'encan le terrain, dont une partie porte l'édifice du demandeur.

Celui-ci conclut que la construction et les améliorations qui y ont été apportées, sont tellement considérables, le tout s'élevant à près de $75,000, qu'il lui soit permis d'acquérir le terrain, objet de l'empiètement, en en payant la valeur suivant l'évaluation.

DEPOTS

SUITE DE LA PAGE 3

sent, par district et classe, les 126 dépôts perdus par autants de candidats à un poste de conseiller :

District no 1 : classe "A", 2 dépôts perdus; classe "B", 2.
District no 2 : classe "A", 5; classe "B", 3.
District no 3 : classe "A", 7; classe "B", 5.
District no 4 : classe "A", 5; classe "B", 7.
District no 5 : classe "A", 2; classe "B", 5.
District no 6 : classe "A", 7; classe "B", 3.
District no 7 : classe "A", 5; classe "B", 4.
District no 8 : classe "A", 3; classe "B", 9.
District no 9 : classe "A", 10; classe "B", 9.
District no 10 : classe "A", 5; classe "B", 11.
District no 11 : classe "A", 8; classe "B", 9.

On constate que c'est dans la classe "A" du district no 10 (quartiers Papineau, Ste-Marie, Hochelaga, Maisonneuve et Mercier) que l'on compte le plus de dépôts perdus, soit 11, alors qu'il y avait 14 candidats. Et dans la classe "A" du district no 9, où il y avait 13 candidats, on compte 10 dépôts perdus.

$300 pour se faire conduire à la police

Antor Sovic, immigrant yougoslave de 19 ans, est apparemment un individu qui n'hésite pas à y mettre le prix lorsqu'il réclame un service de quelqu'un.

Il y a quelques semaines, on le sait, il versait $1,000 à un chauffeur de taxi de la métropole pour se faire conduire à Vancouver.

L'histoire fit alors son tour de presse et, dans tout le pays.

Ramené dans la métropole par avion, il comparaissait hier, devant le juge Armand Cloutier, sous l'accusation d'avoir obtenu $3,000 dans une banque locale, en présentant un chèque falsifié à une caissière.

Il reconnut alors sa culpabilité, mais en même temps, voulut donner quelques explications sur la façon dont cet argent était disparu de ses goussets. Puisqu'il n'avait que $800 en poche, au moment de son arrestation.

Il rappela donc le prix fort qu'il avait payé pour son transport sur la côte Ouest.

Prix fort, mais, en définitive, plutôt raisonnable.

Il souligna également qu'après avoir dépensé une grande partie de son avoir (évidemment mal acquis) il avait offert $300 à un de ses compatriotes pour que celui-ci le conduise à un poste de police où il pourrait confesser son crime . . . montréalais.

La version donnée par la police diffère toutefois légèrement de la sienne.

C'est à deux reprises, selon la Sûreté locale, qu'il aurait été appréhendé à la suite de son arrivée en Colombie-Britannique. Une première fois, il avait soulevé les soupçons de la police en montçant un "rouleau d'argent" fort imposant, et, la deuxième fois, il avait été arrêté en possession d'un pistolet chargé à blanc.

Sa sentence, de toute façon, sera prononcée le 3 novembre, alors qu'on aura fait le point entre les deux versions.

Nécrologie

M. JEAN CHARBONNEAU

M. Jean Charbonneau, avocat, poète, traducteur et écrivain, de Montréal, est décédé mardi à Saint-Eustache. En lui disparaît l'un des fondateurs de l'Ecole littéraire de Monfréal et l'un des animateurs du mouvement littéraire du début du siècle. M. Charbonneau était âgé de 85 ans.

Né à Montréal le 3 septembre 1875, il était le fils de Charles Charbonneau, entrepreneur en construction, et d'Emma Laflamme. Reçu avocat en 1903, il exerça le droit à Montréal pendant plus de trente ans. Vers 1935, il entra au service de la traduction des lois à l'Assemblée législative, poste qu'il remplit pendant une douzaine d'années.

Il était surtout connu comme écrivain et littérateur. Il publia six recueils de poèmes : le premier à Paris en 1912 sous le titre "Les Blessures", et le dernier à Montréal en 1940 intitulé "Tel qu'en sa solitude". Il avait aussi fait paraître deux essais, dont l'un sur les "Influences françaises au Canada" en trois volumes, et l'autre sur les origines de "L'Ecole littéraire de Montréal".

Il avait épousé Marie-Anna Rhéaume, décédée, soeur de l'ancien chirurgien en chef de l'hôpital St-Luc. M. Charbonneau était membre à la retraite de la Société Royale du Canada.

Son service aura lieu demain matin à l'église de Saint-Eustache, suivi de l'inhumation à Rigaud.

NAISSANCE

LEFEBVRE — A l'hôpital St-Mary, le 10 septembre 1960, à M. et Mme dame René Lefebvre, née Jeanne D'Arc Pelletier, est née une petite soeur à Serge et à Manon, baptisée Marie, Rita, José, Danielle. Parrain et marraine, le Dr et Mme A. D. Tessier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Jean-Marie Gladu, tante de l'enfant.

DECES

BARBEAU — A Québec, le 25 octobre 1960 est décédée Mlle Alice Barbeau, fille de M. Joseph Barbeau et de feu dame Alexina Maranda, demeurant 530 St-Cyrille Ouest. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, no 46 Boul. St-Cyrille Ouest, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Chemin où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 10—2

BARETTE-NADEAU — A Authier, Abitibi, le 26 octobre 1960, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Roméo Barrette, née Laetitia Nadeau, native de Ste-Mélanie, Co. Joliette. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Brien, d'Anos, pour se rendre à l'église paroissiale d'Authier, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU — A Notre-Dame du Sacré-Coeur, Co. Laprairie, le 26 octobre 1960 à l'âge de 69 ans 4 mois est décédé Alphonse Beaulieu, époux en 1ères noces de Alexandrine Fiset, et en 2e noces de Eva Dumas. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires E. Darche et Fils, no 200 rue St-Louis, Ville Lemoyne, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON — A Montréal, le 24 octobre 1960, à l'âge de 71 ans, est décédée Eugénie Côté, épouse en 1ères noces de Georges Kerouac, et en 2e noces de Louis Bergeron, demeurant 9131 Waverley. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée No 1735 rue de l'Eglise, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 10—2

BROSSEAU — A Montréal, le 25 octobre 1960, à l'âge de 61 ans, 3 mois, est décédé M. Paul-Eugène Brosseau, demeurant 4378 Bordeaux, époux de feu Antoinette Hogue. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. Paul Marchand, No 4228 rue Papineau, à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CALVE — Accidentellement le 24 octobre 1960, à l'âge de 42 ans, est décédé Marcel Calvé, époux de Lise Gagnon, demeurant 12080 Boul. O'Brien. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no. 1585 rue Viel, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Odile où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 10—2

DECES

CHARBONNEAU — A St-Eustache, le 25 octobre 1960, à l'âge de 84 ans, est décédé maître Jean Charbonneau, avocat, époux de feu Marie-Anna Rhéaume, autrefois de Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Donat Martin, no. 105, rue St-Eustache, à 8 hres 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMTOIS — A St-Michel des Saints, le 24 octobre 1960, à l'âge de 61 ans, est décédé Napoléon Comtois, hôtelier, époux de Léa Paradis, père de Jacqueline (Mme Isidore St-Georges), Hélène (Mme Edgar St-Georges) et Guy. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence du défunt pour se rendre à l'église paroissiale de St-Michel où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction J.-A. Coutu Enrg. 10—2

COSTIGAN — A l'hôpital Reine-Marie, le 26 octobre 1960 à l'âge de 64 ans est décédé Timothée Costigan, époux de feu Jeanne Kelly, autrefois de Ville LaSalle, père de Timothée, Desmond et Mary (Mme Gordon Scott). Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gustave Drouin, No 3565 boul. LaSalle pour se rendre à l'église St-Gabriel où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 11—2

DESROSIERS — A Joliette, le 25 octobre 1960 à l'âge de 56 ans est décédé J. S. Desrosiers, garagiste, époux de Alice Dussault, demeurant à 119 Lajoie sud, Joliette. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Landreville, No 674 rue St-Louis pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à 11 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 11—2

DUBORD — A Montréal, le 26 octobre 1960 à l'âge de 78 ans est décédé Charlemagne Dubord, époux de feu Elisabeth Forest. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires, No 302 rue Ste-Catherine est à 7 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement où le service sera célébré à 7 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR — A Baie St-Paul, le 24 octobre est décédé à l'âge de 56 ans et 6 mois le Dr Jean-Guillaume Dufour, époux de dame Antoinette Rochette. Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures. Départ de la résidence funéraire à 9 hrs 45 pour l'église de Baie St-Paul et de là au cimetière paroissial. Parents et amis sont priés d'y assister. Direction funéraire: Société Funéraire, Baie St.-Paul. 10—2

DUMAS — Accidentellement à Vaudreuil, le 25 octobre 1960, à l'âge de 28 ans, 11 mois, est décédé Jacques Dumas, époux de Monique Castonguay. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons Hubert Castonguay, no. 26 rue St-Michel, à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Paroissiale de Vaudreuil où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 10—2

DURAND — A Ville d'Anjou, le 25 octobre 1960, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Albert Durand, née Rita Defoy, demeurant 7044 Guy, Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Langlois, No 8628 rue Hochelaga, à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Léonard-de-Port-Maurice où le service sera célébré à 8 hres 45 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 11—2

DURAND — A Ville d'Anjou, le 25 octobre 1960, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Albert Durand, née Rita Defoy, demeurant 7044 Guy, Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Langlois, No 8628 rue Hochelaga, à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Léonard-de-Port-Maurice où le service sera célébré à 8 hres 45 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 11—2

FRIGON — A St-Laurent, le 25 octobre 1960, à l'âge de 53 ans, est décédé A.-Roger Frigon, époux de Lillian Laurion, et père de Litta, Pierre, Thérèse et Jacqueline. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, no 790 boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église St-Sixte où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GADBOIS — Subitement à Montréal, le 26 octobre 1960 à l'âge de 53 ans est décédée Mme Hector Gadbois, née Françoise Clossey, demeurant 5753 Boileau, mère de Emile. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc. No 3254 rue Bellechasse à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON — A Marieville, le 26 octobre 1960, à l'âge de 87 ans, est décédée Emélie Caron, épouse de feu Henri Gagnon. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons H. C. Fetterley, No 2035 rue Wellington à 9 heures pour se rendre à l'église Ste-Angèle du Manoir, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 11—2

GROULX — A Côte-des-Neiges, le 26 octobre 1960, à l'âge de 76 ans, est décédé Laurent Groulx, époux de feu Edwina Ladouceur, demeurant 3234 Gatineau. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, No 790 Blvd Ste-Croix à 8 heures 15 pour se rendre à l'église St-Sixte où le service sera célébré à 8 heures 30 et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 11—2

JEAN-LOUIS — A l'Orignal, Ontario, le 25 octobre 1960, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Théophile Jean-Louis née Alice Lepage, demeurant route rurale no 1, à l'Orignal. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Noël Ltée, no 12 rue McGill, Hawkesbury à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jean Baptiste de l'Orignal où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLY — A Montréal, le 24 octobre 1960, à l'âge de 66 ans, est décédé Lucien Joly, époux de Marie-Blanche Boulanger. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, No 5650, Chemin Côte-des-Neiges, à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 11—2

LABONTE — A Richelieu, le 25 octobre 1960, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Arthur Labonté, née Anna Messier. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires E. Darche et Fils, no 200 rue St-Louis, Ville Lemoyne, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAMBRE — A Verdun, le 20 octobre 1960 à l'âge de 58 ans est décédé Elphège Lachambre maître laitier, époux de Marie-Ange Dufault deme

NOUVEAU COMMANDANT AU CEOC DE L'U. DE M. — Le quartier général de la région militaire du Québec annonce la promotion et en même temps la nomination du lieutenant-colonel T.-Pierre Taschereau au poste d'officier commandant du contingent du Corps école d'officiers canadien de l'Université de Montréal. Le lieutenant-colonel Taschereau est ingénieur civil, gradué de l'Ecole polytechnique. Il commença son service militaire en 1936 comme lieutenant au régiment de la Chaudière (Milice). Pendant la guerre, il fut promu d'abord au grade de capitaine et plus tard major avec la même unité en Angleterre et en France. Il est gradué du cours d'état-major de guerre canadien en 1944.

Congrès général de l'AJC à Montréal en fin de semaine

L'Association de la Jeunesse canadienne-française tiendra son congrès général à Montréal les 29 et 30 octobre.

Le congrès aura pour thème : "Le Canada français et sa culture".

Parmi les nombreux conférenciers qui participeront à ces assises, on remarque M. Francis Lacoste, ambassadeur de France au Canada, qui prononcera une conférence sur "l'importance de la culture française dans le monde".

M. Jean-Marc Léger, président de l'Union internationale des journalistes de langue française, prononcera une conférence intitulée : "Le français est-il une langue étrangère au Canada".

Dîner des anciens du séminaire de Mont-Laurier

Tous les anciens du séminaire Saint-Joseph de Mont-Laurier, particulièrement ceux de la région de Montréal, sont cordialement invités au souper des anciens qui aura lieu à l'hôtel Queen (rue Windsor), à Montréal, le mercredi 2 novembre à 6 h. 30 du soir. Tous les anciens y sont invités accompagnés de leur femme ou de leur amie.

Ce souper sera sous la présidence conjointe du chanoine Jean-Paul Poulin, supérieur actuel, et de Me Paul Massé, de Montréal, président de l'Amicale.

Un pont s'écroule et fait 31 blessés

BELGRADE. (APF) — Trente et une personnes ont été blessées, dont quatre grièvement, lors de l'écroulement d'un pont en construction à Stip, en Macédoine, sur la rivière Bregalnica. Au moment de l'accident, hier matin, soixante et onze ouvriers se trouvaient sur les échafaudages du pont. Une enquête a été ouverte.

Heures d'affaires : **9** h. **30** à **5** h. **30** — Ouverts le vendredi soir jusqu'à **9** h. **30** — Le samedi **9** h. **30** à **5** h. **30** — **VI. 2-6171**

ouverts le vendredi soir jusqu'à 9h30

Chez **dupuis** Frères

BOUILLOIRES A COUPE-COURANT

ORD. 11.95 **8.50**

"Filtro", automatique, 2 pintes. Base et poignée bakélite. 1500 watts, 110 volts. Garantie 1 an sur l'élément.

GRILLE-PAIN A THERMOSTAT

ORD. 15.95 **11.95**

Automatique, chrome brillant — 3 degrés de rôties. Garantie 1 an sur l'élément.

MIXETTES A 3 VITESSES

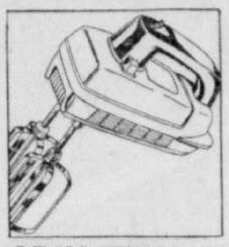

ORD. 19.95 **13.95**

Portative, 100 watts, 3 vitesses, éjecteur manuel, 2 batteurs amovibles. • Blanc • rose • turquoise • jaune. Garantie 1 an sur élément.

GRILLETTES AVEC RHEOSTAT

ORD. 9.95 **7.50**

110 volts, fini chrome brillant, poignées et base bakélite. Garantie 1 an sur l'élément.

.79 pour la corde

FERS A SEC/VAPEUR "HOOVER"

ORD. 16.95 **12.95**

Complètement automatique avec rhéostat réglant chaleur selon tissus, à sec ou vapeur, large semelle, 1100 watts. 1 an de garantie sur l'élément.

PERCOLATEURS AUTOMATIQUES

ORD. 14.95 **10.95**

2 à 9 tasses, complètement automatique. Garantie 1 an sur l'élément.

.79 la corde

Commandes téléphoniques et postales acceptées

VI. 2-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 750

ALLOCATION DE $50.

sur l'achat de ce magnifique

MOBILIER DE CUISINE OU DÎNETTE

Rien à payer lors de l'achat. Votre allocation de $50 suffit. Seulement $1.35 par semaine

CHOIX DE 2 COULEURS
- dessus de table et chaises gris et noir ; métal chromé
- surface de table et chaises ivoire et brun ; métal brun

- table 36" x 48" x 60"
- surface ARBORITE, MOTIF NOUVEAU
- panneau pliant glissant sous la table
- tour de table ARBORITE aussi
- pieds fuselés, embouts cuivre
- sièges caoutchouc-mousse résistant
- surface plastique épais renforcé "jersey"
- nouveau motif — modèle exclusif

mobilier 5 pièces illustré : **$199.**

allocation pour votre mobilier actuel, 1 table, 4 chaises, quel qu'en soit l'état **$50.**

VOUS NE PAYEZ QUE **$149.**

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 714

le plus perfectionné pour vos planchers, tapis

POLISSOIR

Sunbeam

ORD. 51.75 **42.95**

Ce nouveau polissoir polit et protège vos planchers et nettoie vos tapis avec un minimum d'efforts. 2 brosses à polir et 2 tampons de mouton complètent cet article indispensable.

RESERVOIR automatique **4.95**

POUR LES TAPIS accessoires spéciaux **10.95**

DUPUIS — QUATRIEME RAYON 782

Décorative et pratique ! Hauteur 28"

LAMPE-CENDRIER

ORD. 10.95

8.95

abat-jour fibre de verre, motifs feuilles d'érable, couleurs diverses, cendrier brun royal.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 970

aucun versement comptant

sur achats budgétaires de 15.00 ou plus

seule la taxe de vente est payable au moment de l'achat

ÉCONOMISEZ $100.

SUPERBE RADIO-COMBINE AM-FM SIMULTANE

Haute Fidélité Emerson ***Stéréophonique***

. . . . . (8301) — L. 48", H. 31", P. 17" . . . . . 6 haut-parleurs — 11 manettes de contrôle — bras automatique — 4 vitesses — (radio 11 lampes) bois noyer.

Aussi peu que **$2.59** par semaine
Vous n'acquittez que la taxe à l'achat

$299.

DUPUIS — SIXIEME — RAYON 840

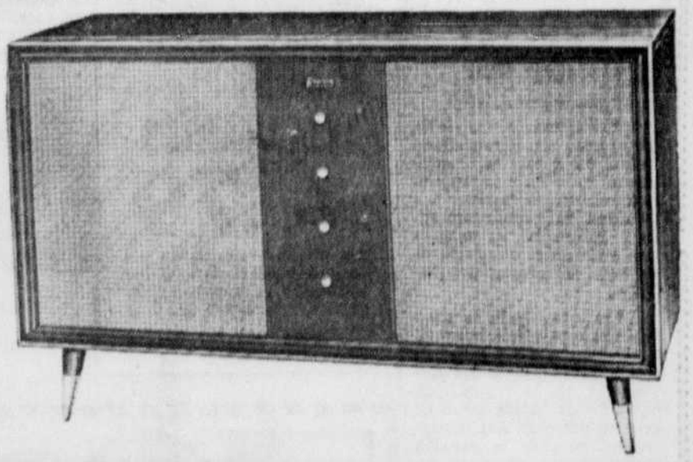

ULTRA SPÉCIAL

A

B

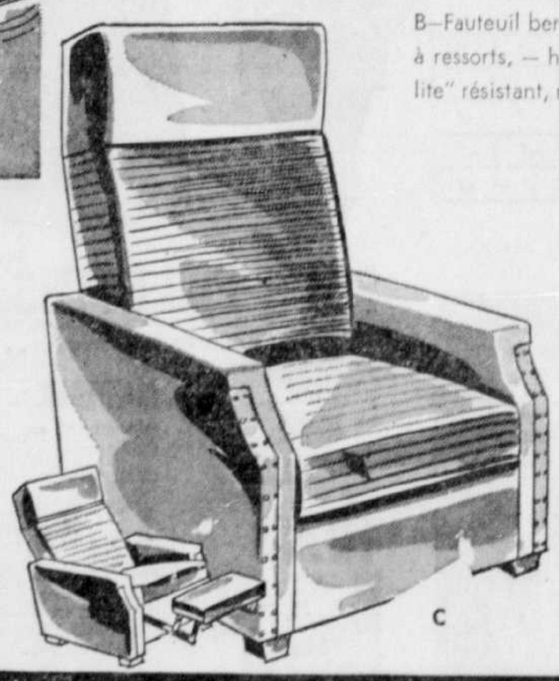

C

Commandes téléphoniques acceptées

VI.2-6171

FAUTEUILS *à un seul prix populaire*

SUGGESTION MAGNIFIQUE POUR LES "FETES"

AU CHOIX

$39.

A—Fauteuil berçant sur plate-forme, fabrication soignée, qualité supérieure — noyer — tissu frise Plusieurs nuances. **Ord. 59.95**

B—Fauteuil berçant et pivotant—siège et dossier à ressorts, — haut dossier, devant siège "Fabrilite" résistant, noyer.

C—Fauteuil de repos avec dossier mobile et appui-pieds dissimulé sous le siège, tel qu'illustré. Cuirette Vynile et reps. • brun et beige • beige et brun • vert • turquoise • rouge • blanc et noir. Garantie Dupuis.

D—SCANDINAVE — coussins caoutchouc-mousse — reps mercerisé résistant. Fabrication parfaite et garantie.

D

DUPUIS — CINQUIEME. RAYON 710

Satisfaction garantie ou argent remis Dupuis Frères **RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE** COMMANDES TELEPHONIQUES **VI.2-6171**

A Ottawa

La session débutera le 17 novembre

De notre édition finale d'hier

OTTAWA. (par V.P.) — Le premier ministre Diefenbaker a annoncé officiellement, aujourd'hui, que la quatrième session du vingt-quatrième parlement se réunira à 3 h. p.m., jeudi, le 17 novembre.

Le chef du gouvernement canadien confirme ainsi son intention déjà annoncée de tenir une session d'automne. Il avait manifesté cette intention à diverses reprises depuis quelque temps.

Normalement, la prochaine session régulière du parlement fédéral devait avoir lieu à la mi-janvier.

La session d'automne, annoncée par M. Diefenbaker, s'ouvrira par la lecture du Discours du trône, par le gouverneur général, M. Vanier, où sera exposé le programme législatif du gouvernement.

Samedi, à la réunion du conseil exécutif national du parti conservateur, M. Diefenbaker a déclaré que le fait de hâter la session permettrait d'expédier, en plus du discours du trône, certaines affaires, comme la création des commissions parlementaires, avant l'ajournement de Noël.

A l'ordre du jour de la session figure en bonne place le projet pour la création d'un conseil national de la productivité pour étudier le problème du chômage.

Détenu libéré sur parole condamné à purger 6 ans encore

De notre édition finale d'hier

Ottawa. (PC) — A la requête du Conseil national des Libérations, le magistrat L. A. Sherwood a ordonné aujourd'hui que John Ralph Hooper, 34 ans, soit de nouveau incarcéré pour 2,412 jours.

Condamné pour homicide involontaire à la suite de l'étranglement de Gertride Marion Davis dans un hôtel de Hull, Québec, en 1950, Hooper avait été libéré du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul au début de cette année après avoir purgé la moitié de sa peine de 20 ans. Il devra terminer sa peine à Kingston.

Hooper ne s'était pas conformé aux conditions de sa libération. D'autre part la police d'Ottawa l'a arrêté pour tentative de chantage; il devra comparaître de ce chef le 2 novembre; dans l'intervalle il reste incarcéré à la prison du comté. Me Jean-Pierre Beaulne, substitut du procureur de la couronne, déclare cependant que ce n'est pas la tentative de chantage qui a motivé l'annulation de la remise de peine consentie au début de l'année.

Les provinces n'y gagneraient rien

De notre édition finale d'hier

OTTAWA. (par A. G.) — Un porte-parole du gouvernement fédéral qui a bien voulu commenter l'offre faite par le premier ministre Diefenbaker aux provinces, à la conférence fiscale, aujourd'hui, a reconnu que cette offre n'augmentera nullement les revenus des provinces.

— Vous aviez parlé de revenus additionnels nécessaires de 2 milliards, en juillet, pour rencontrer les demandes des provinces, a dit le représentant de La Presse. Quelle partie de cette somme irait aux provinces en vertu de la nouvelle proposition ?

— Rien, mais il faut toutefois noter que les provinces, si elles acceptaient d'imposer elles-mêmes leurs taxes, pourraient en augmenter le taux et percevoir ainsi plus d'argent.

Le porte-parole a ajouté que le transfert proposé réduirait le budget fédéral de $300 millions de dollars, tandis que les provinces imposeraient elles-mêmes leurs taxes pour ce montant ou davantage.

La péréquation

On a signalé que M. Diefenbaker a souhaité une meilleure distribution des paiements de péréquation, qui sont actuellement basés sur les revenus des deux provinces les plus riches, Ontario et la Colombie-Britannique.

Un hélicoptère tombe : 4 morts

De notre édition finale d'hier

RIO DE JANEIRO. (PA) — Quatre personnes, dont deux atomistes britanniques, ont perdu la vie hier soir dans l'écrasement d'un hélicoptère, à 30 milles de Rio. Les deux atomistes tués sont MM. John Weston

Clinique antipolio à Saint-Laurent

Le service de santé de Saint-Laurent tiendra ce soir de 7 h. à 9 h., une clinique antipolio pour les adultes. Le vaccin sera distribué au sous-sol de l'hôtel de ville, boulevard Laurentien.

La clinique sera sous la direction du Dr Georgette Gélinas, directrice du centre médical de St-Laurent.

A cette occasion, il sera loisible d'obtenir la première ou la deuxième injection de vaccin Salk, gratuitement.

Pour la troisième injection, une séance sera annoncée plus tard.

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Le samedi jusqu'à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 — VI. 2-6171

Chez dupuis CONFECTION GRATUITE DE VOS DRAPERIES

Quatre tissus au choix...
SATIN ANTIQUE
TERYLENE
ARNEL
MOHAIR

LIVRAISON DANS LES 2 SEMAINES SUIVANT LA DATE DE LA COMMANDE

Apportez-nous les dimensions de vos murs et fenêtres à couvrir. Hauteur de 54" à 120". Nous ferons le travail. Léger supplément pour draperies doublées.

VI.2-6171

FLEURS LAVABLES
en polythène
LA TIGE .59

Vous aurez des fleurs parfaitement imitées, faciles à garder propres car lavables à l'eau et au savon doux, ROSE TALISMAN, ROSE FLAMME, ROSE ROUGE, CHRYSANTHEME orange, jaune pâle, BEGONIA, FLEURS DE TIGRE, FEUILLAGES AUX TEINTES AUTOMNALES.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 282

Grande variété
FLEURS ATTRAYANTES
LA TIGE .79

Mariez-les ensemble, faites-en des bouquets décoratifs. En polythène lavable, des DELPHINIUM, LIS, GLAIEUL, HYDRANGEES, etc. . ..

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 282

SATIN ANTIQUE 1.98 LA VERGE

Largeur 45 pouces. Dessins très décoratifs, modernes, semi-modernes, fleuris, sur fond blanc, ivoire, beige, gris, vert.

TERYLENE*
Opaque
3.95 LA VERGE

Largeur 45" — 4 motifs : modernes, semi-modernes — nuances en vogue sur fond • beige • blanc. TERYLENE* est lavable à la machine, sèche vite. Ne demande pas de repassage, est indéformable, reste souple même après plusieurs lavages.

ARNEL*
tissu Miracle
2.95 LA VERGE

Largeur 46" env.—4 textures différentes, 10 dessins au choix, sur fond • blanc • beige • gris • ivoire. ARNEL*, se lave à la machine ou à la main, résiste au soleil, sèche vite, se froisse à peine, se repasse avec un fer réglé pour la laine. Toujours beau même après plusieurs lavages.

MOHAIR
effet nouveau
2.95 LA VERGE

Largeur 45". Motifs modernes, semi-modernes, scéniques, nouvelles sur fond • blanc • beige • gris • MOHAIR est une texture nouvelle qui vous donnera des draperies durables et de riche apparence.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

VI.2-6171

RIDEAUX DROITS SENECLASS

VI.2-6171

largeur 82" à la paire — 7 hauteurs

• BLANC • CHAMPAGNE. Texture d'une grande souplesse, lavable à la machine, PAS DE REPASSAGE, sèche vite, résistant aux faux plis.

hauteur 54"	la paire 3.79	hauteur 90"	la paire 5.49
hauteur 63"	la paire 4.19	hauteur 96"	la paire 5.89
hauteur 72"	la paire 4.69	hauteur 108"	la paire 6.19
hauteur 81"	la paire 5.09		

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

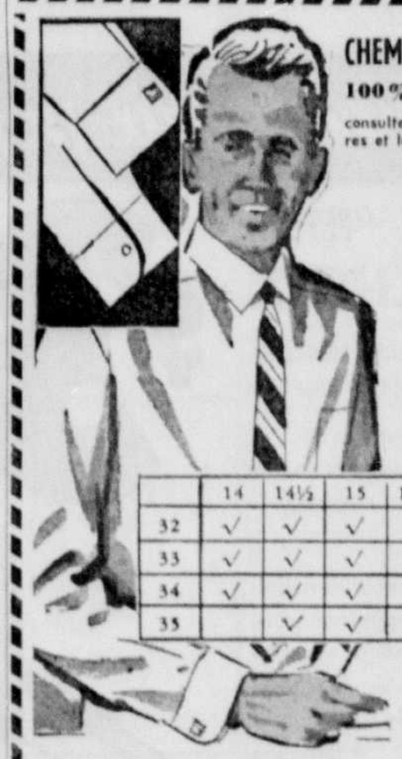

CHEMISES HABILLEES 100% Terylene*

consultez tableau pour encolures et longueurs des manches.

au SOUS-SOL Chez dupuis Frères

4.59 2 pour 8.75

Chemises BLANCHES faciles à laver, toujours fraîches, impeccables. PAS DE REPASSAGE. Manches longues, poche-poitrine, manchettes 2-façons en vogue. Aussi avec rayures bleues ou marron sur fond blanc mais pas dans toutes les encolures.

	14	14½	15	15½	16	16½	17	17½
32	√	√	√	√	√	√		
33	√	√	√	√	√	√	√	√
34	√	√	√	√	√	√	√	√
35		√	√	√	√	√	√	√

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1625

Aucun versement comptant

Seule la taxe de vente payable au moment de l'achat.

PAYABLE EN 18 MENSUALITES DE 13.05 chacune, frais d'administration compris

RAT MUSQUE (dos)

TEINT NUANCE VISON, CHARCOAL, HAVANA, BEAUMARTEN.

Ces manteaux confectionnés de peaux qualité choisie. Tailles 10 à 20 et 38 à 42 dans cette série offerte à prix économique, rencontrant tous les budgets. Ord. 239.00 SPECIAL $199.

BON MOUTON (AGNEAU TRAITE)

TEINT HOLLANDER

Les cols se font plus importants, les encolures et les manches ont adopté une nouvelle allure. Ceux-ci avec col orné rat musqué seafoam ou martre des montagnes. Tailles 10 à 20 et 40. Ord. 139.00 SPECIAL $119.

payable en 18 mensualités de 7.67 chacune, frais d'administration compris.

SOUS-SOL, RAYON 1515

PENMANS 71"

GARCONS 6-14 ANS
CHAUDE TEXTURE POUR L'HIVER

1.44 chaque pièce ORD. 1.69

CAMISOLE à manches longues, encolure ronde, teinte NEUTRE.

CALECONS longs, taille élastique. Coutures doubles. Teinte NEUTRE.

SOUS-SOL, RAYON 1605

POUR FILLETTES, ÉCOLIÈRES

chauds vêtements d'hiver...

COSTUMES DE NEIGE en nylon/coton hydrofuge
ORD. 16.98
13.98
DEUX-PIECES. Gilet à capuchon sur glissière, ouvrant, formant col. Pantalon fuseau, soupied élastique. Le tout doublé de matelassé soyeux. Rouge et marine, marine et brun, citrouille et brun. Pour 7-13 ans.

MANTEAUX lainages unis ou de fantaisie
ORD. 13.98
11.87
Modèle de coupe ample ou ajustée. Col Peter Pan en fourrure. Epaisse doublure matelassée, soyeuse. Pour 7-12 ans, en brun, bleu, vert.

MANTEAUX "JUNIOR" lainages unis ou de fantaisie
ORD. 19.98
16.98
Coupe ample à plis dans le dos ou modèle droit. Col Peter Pan en fourrure. Ou col fantaisie en même tissu que le manteau. Chaude doublure matelassée, soyeuse. Pour 10-14X ans en gris, bleu, charcoal, roullle.

SOUS-SOL, RAYON 1555

Conférence de l'O.I.T.

R. Thrasher à la tête de la délégation du Canada à Montevideo

OTTAWA. (DNC) — Le ministre du Travail, l'hon. Michael Starr, a annoncé hier que M. Richard Thrasher, député d'Essex-Sud au parlement et secrétaire parlementaire du ministre du travail, dirigera la délégation canadienne à la conférence d'étude sur les relations entre employeurs et travailleurs, convoquée par l'organisation internationale du Travail et qui doit avoir lieu à Montevideo, Uruguay, du 5 au 12 novembre prochain.

M. Jacques Gagnon de l'Aluminum Company of Canada, désigné par l'Association des Manufacturiers canadiens pour représenter les employeurs du Canada, et Honoré Lorrain de l'International Brotherhood of Pulp, Sulphite and Paper Mill Workers, désigné par le Congrès du Travail du Canada pour représenter les travailleurs du Canada, accompagneront M. Trasher. M. André Potvin de l'ambassade du Canada à Montevideo partie de la délégation canadienne.

Le but de la conférence est de fournir l'occasion d'un libre échange de vues et d'expériences entre ceux qui s'occupent de relations ouvrières-patronales ou s'y intéressent. Les principaux points à l'ordre du jour sont les suivants:

1. Rôle de la législation et des négociations collectives dans l'établissement des conditions de travail et le règlement des différends ouvriers.
2. Pratiques en matière de congédiement et de mise à pied et sécurité de l'emploi.
3. Mesures auxquelles on peut avoir recours au sein des entreprises pour encourager les bonnes relations entre la direction et la main-d'oeuvre.

Après 14 nuits sans sommeil à l'hôpital de Leeds, en Grande-Bretagne, une patiente très riche vient de faire un don de 100 livres sterling pour l'achat de portes qui seraient moins bruyantes.

Une fusillade à La Havane : un mort

LA HAVANE. (AFP, UPI) — Une fusillade a éclaté mardi soir en plein centre du quartier domiciliaire de La Havane entre des policiers cubains et des contre-révolutionnaires. Un chauffeur de camion a été tué par les balles et un passant blessé.

La police a arrêté quatre personnes dont elle n'a pas révélé l'identité. Elle déclare avoir saisi, au cours d'une perquisition, des revolvers, du matériel d'imprimerie et un grand nombre de tracts "subversifs".

Avec 60,000,000 d'Américains

Nixon et Kennedy d'accord contre toute intolérance

NEW YORK — (UPI) — Le vice-président Richard M. Nixon et le sénateur John F. Kennedy se sont joints hier à 60,000,000 d'Américains pour appuyer le lancement d'une "croisade contre l'intolérance et la persécution raciales et religieuses".

Au cours d'un déjeuner tenu sous les auspices de la Conférence nationale des chrétiens et des juifs, Mme Eleanor Roosevelt a donné lecture d'un message du candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis. M. Kennedy demande que le futur président et tous les Américains prennent l'engagement moral de combattre l'intolérance et la persécution raciales et religieuses. Le message envoyé par le candidat républicain qualifie de "maladie pernicieuse" les préjugés raciaux et religieux.

Le président de la Conférence nationale des chrétiens et des juifs, M. Lewis Webster Jones, a condamné les auteurs des imprimés "haineux" qui sont diffusés aux Etats-Unis depuis le début de la campagne électorale.

Tous les Américains devraient se rendre compte, a ajouté M. Jones, que la propagande anticatholique provient d'éléments qui, en d'autres circonstances, ont dénigré les Noirs et les Juifs. Il a lancé l'avertissement que d'autres groupes pourraient être éventuellement victimes d'intolérance.

Plus de 75 associations représentant 60,000,000 de personnes participent à la "croisade contre l'intolérance", notamment le Conseil national des Eglises du Christ, la centrale ouvrière AFL-CIO, la Légion américaine, l'Association médicale américaine et l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur.

Un fauteuil pour mélomanes

Le fauteuil pour mélomane est né. C'est une maison américaine qui vient de le lancer. Ce siège, des plus confortables, comporte reux haut - parleurs sur ses accoudoirs, lesquels sont reliés au poste de radio, au pick-up ou encore au téléviseur.

Sans avoir à quitter sa position, l'utilisateur de ce fauteuil peut régler à distance le son de l'appareil en manipulant un bouton placé sous le siège à portée de la main.

en sécurité...
grâce au chauffage à l'huile

Il est bien naturel que vous pensiez non seulement au confort de votre famille mais aussi à sa *sécurité*. C'est pourquoi, dans la région de Montréal, des milliers de familles ont adopté le chauffage à l'huile. Il y a aussi d'autres raisons: le chauffage à l'huile est *économique*, comme le prouve la comparaison avec les autres combustibles; et votre fournisseur veille à ce que votre réservoir soit toujours plein. Mais par-dessus tout, le chauffage à l'huile est propre et *absolument sans danger:* vous le réglez et vous n'avez plus à vous en occuper; vous avez l'esprit en paix, sachant que votre famille est en sécurité dans une maison chauffée à l'huile.

POUR PLUS DE SÛRETÉ...

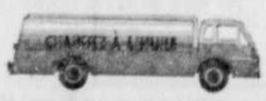

L'ASSOCIATION DU CHAUFFAGE À L'HUILE DE MONTRÉAL

Chez dupuis

collection extraordinaire de chandails pour vous messieurs

Une importation de l'ANGLETERRE

FINE LAINE D'AGNEAU

c'est doux, confortable et léger — pour hommes

15.00

CARDIGANS

Encolure V, devant boutonné, coupe façonnée, poignets et tailles en tricot côtelé, deux poches. Poitrine : 36, 38, 40, 42.

BEIGE OU GRIS

VI.2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

le Pull-Over

LAINE D'AGNEAU

si douce, si douillette importation de l'Angleterre

11.95

Pour hommes, jeunes gens. Poitrine : 36-38-40-42. Encolure ronde, manches Raglan entièrement façonnés ces Pull-Overs à taille et poignets côtelés à même.
BEIGE — CHARCOAL
GRIS MIX — OLIVE

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

LE GROS TRICOT JUMBO

22.50

(Bully Knit)
100% LAINE
• MARINE • VERT
• GRIS MIX • OLIVE
pour hommes : 36 à 42.

Tellement confortables sont ces tricots JUMBO qu'on les porte au travail comme au sport. Nouvelle encolure carrée, manches Raglan entièrement façonnées. Taille, poignets tricot côtelé à même le chandail. Bordure contrastante au col, poignets, taille.

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

gros tricot sport

100% ORLON JUMBO

Le nouveau col haut devient châle facilement

16.95

Pour hommes : poitrine P.M.G.ExG. Le dos est d'une seule pièce, remontant vers la nuque et se repliant pour former un col châle ou se porter tel quel. Revers du col et taille tricot contrastant.
• BLANC • NOIR • GRIS
• BEIGE • VERT • OR

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 620

ouverts le vendredi soir jusqu'à 9h30

Achat spécial
Offre extraordinaire

1000 paires SOULIERS

Dupuis vous offre les plus récents modèles

pointures : 6 à 11 ; largeurs variées

ORD.
10.95 12.95
14.95 16.95

SPECIAL

9.95

2 PAIRES 19.00

Si vous choisissez deux paires vous aurez l'avantage de varier le modèle et la nuance.

Empeignes variées unies ou fantaisie. Semelles de cuir doubles premier choix. Talons caoutchouc ou cuir. Fins cuirs souples dans les tons de brun en vogue — aussi noir.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 670

Comptez plus vite AVEC CETTE "REMINGTON"

la machine
RAND TOP FLIGHT
capacité jusqu'à 7 colonnes

$130

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
(Taxe de vente payable à l'achat)
ELLE ADDITIONNE ET MULTIPLIE

Manipulation simple et facile du bout des doigts. Nécessaire au bureau aussi au foyer. Tableau de 10 clefs ; 7 colonnes totalisant : 99,999.99.

DUPUIS—REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 280

PORTATIVE REMINGTON QUIET-RITER

TABLE DACTYLO donnée avec l'achat d'une machine à écrire REMINGTON

avec tabulateur magique
Clavier standard comme grand modèle

137.50

Aucun versement comptant. (Taxe de vente payable à l'achat)

• réglette graduée • guide-ligne gradué • réglette graduée du cylindre • reglette du chariot • toutes sont synchronisées • facilitent la marge désirée. C'est vraiment la machine à écrire la plus perfectionnée dans les portatives.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 280

SCIES A CHANTOURNER SUNBEAM

Ce modèle De Luxe est le favori des experts pour un travail réussi.

ORD. 39.95

28.98

AUBAINE pour le BRICOLEUR ... Occasion de "LUI" acheter le cadeau désiré

Scie avec guide à refendre et une lame pour le bois 110 V. cacc — 2 amps. Vitesse 4100 tpm. Capacité 2 pouces dans bois dressé ou métal mince. Longueur 7", hauteur 3½", largeur 2½".

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783

LANTERNES PORTATIVES TRIPLITE

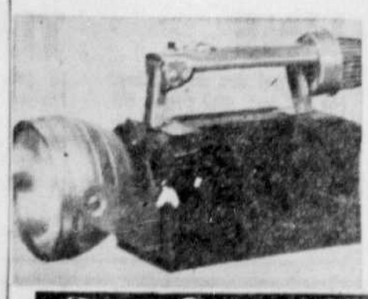

• EN ROUGE • CHROME

3.98

Lumière forte accordée par cette lanterne. Projecteur de lumière chromé pivotant. Arrière lanterne à lumière rouge clignotante.

• piles carrées de 6 volts. **1.55**

• s'emploie avec piles ordinaires.

VI. 2-6171

DUPUIS — SPORT MEZZANINE, RAYON 920

CARABINES A AIR .177

haute fabrication allemande — ORD. 11.95

Air comprimé calibre .177. Modèle idéal pour pratiquer le tir à l'extérieur ou à l'intérieur. Poids environ 5 livres. Appui-joue.

la boite de 500 plombs .75

9.98

DUPUIS — MEZZANINE SPORT, RAYON 920

Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE COMMANDES TELEPHONIQUES VI.2-6171

"K" rencontrerait le chancelier Adenauer

De notre édition finale d'hier

BONN, (Reuters, PA, AFP) — Le premier ministre de l'Union soviétique, M. Nikita Khrouchtchev, a offert de rencontrer le chancelier de l'Allemagne occidentale, M. Konrad Adenauer, à la date et au lieu que ce dernier désignera, selon des informations diffusées aujourd'hui à Bonn.

Interrogé par un journaliste, le porte-parole de l'ambassade soviétique a déclaré qu'il ne pouvait nier ces informations, mais il s'est refusé à tout commentaire pour le moment. D'autre part, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères ouest-allemand a dit qu'il n'avait pas été informé du projet de M. Khrouchtchev.

La nouvelle selon laquelle le premier ministre soviétique envisage de rencontrer M. Adenauer a été publiée dans le journal "General Anzeiger", de Bonn. Hier, le chancelier a déclaré devant le groupe parlementaire démocrate - chrétien: "Cela vaut peut-être la peine de poursuivre les conversations avec Khrouchtchev sur l'amélioration des relations germano-soviétiques".

Prochaine occasion

L'occasion d'une rencontre entre MM. Khrouchtchev et Adenauer pourrait être la signature à Moscou de l'accord commercial germano-soviétique actuellement en cours de négociation. La semaine dernière, l'ambassadeur de Bonn a remis au chef soviétique un message du chancelier au sujet du rapatriement des Allemands (ils seraient au nombre de 90,000) qui se trouvent encore en Union soviétique. M. Khrouchtchev a alors déclaré qu'il délivrerait rapidement des visas de sortie à tous ceux qui pourraient établir qu'ils sont citoyens allemands.

On a l'impression à Bonn que le gouvernement ouest-allemand s'emploie discrètement à diminuer la tension qui existe entre Bonn et Moscou même si le gouvernement soviétique continue de dénoncer les "revanchards" et les "militaristes" allemands.

On signale de Moscou que le premier ministre soviétique a déclaré à l'ambassadeur de Bonn que l'URSS n'envisage aucunement de faire le blocus de Berlin-Ouest. M. Khrouchtchev aurait ajouté que ceux qui prétent à l'URSS une telle intention sont des calomniateurs.

Le premier ministre soviétique a toutefois réaffirmé, selon des sources diplomatiques, que l'URSS est résolu à mettre fin au statut d'occupation de Berlin.

Le ski, sport dangereux

Ses adeptes doivent en accepter les risques

De notre édition finale d'hier

Le ski est un sport dangereux dont les adeptes acceptent et assument les risques.

C'est en s'appuyant sur cette constatation et les circonstances entourant l'accident qui a coûté à M. Norman Gagné la perte d'un oeil, que la Cour supérieure a rejeté sa poursuite en dommages intentée à H. J. O'Connell Ltd et à deux entreprises responsables de l'installation de la pente de ski du Mont-Gabriel.

Me André Savoie, ayant comme conseil Me Roger Lacoste, C.R., s'est attaché dans cette cause constituant l'un des rares accidents de ski qui aient été portés en Cour d'appel, à établir les responsabilités des propriétaires de monte-pente.

L'accident, dont le demandeur a été victime, s'est produit le 2 mars 1955, au cours de la matinée, alors que celui-ci en compagnie de quelques amis, faisant du ski sur la pente du Mont-Gabriel.

Pour remonter sans effort, il y avait à la disposition des skieurs au pied de la côte, un monte-pente. Afin d'empêcher la cohue des skieurs au point de départ, il y avait un corridor d'une certaine longueur dans lequel les skieurs devaient s'engager. Les côtés de ce corridor étaient constitués par ce qu'on appelle communément des clôtures à neige, dont les sections étaient retenues par des poteaux en fer.

Gagné avec un M. Baxter qui le précédait, avait descendu la pente et comme ils entraient dans le corridor, Baxter s'est accroché dans la clôture et il est tombé. Le demandeur qui le suivait à six pieds de distance a trébuché sur Baxter et est tombé à son tour, se crevant un oeil sur le poteau qui retenait la clôture.

Me Paul Langlois, C.R., qui représente les compagnies défenderesses, s'appuie, pour faire rejeter l'appel, sur les considérants de la décision de première instance : le demandeur qui coursait avec son compagnon a descendu à une vitesse imprudente suivant son ami de beaucoup trop près et n'a ni ralenti ni freiné.

D'autre part, Me Savoie soutient qu'on a toléré dans le corridor à neige un état dangereux auquel il eut été facile de remédier. L'appelant ayant payé un certain montant pour obtenir le privilège de se servir du monte-pente avait le droit de s'attendre à ce que toutes les précautions soient prises pour le protéger.

A la CMM: 8 représentants ne sont plus conseillers

De notre édition finale d'hier

Parmi les 13 conseillers nommés représentant la ville de Montréal au sein de la Corporation de Montréal Métropolitain, il y en a huit qui ne siégeront plus à l'hôtel de ville mais qui n'en continueront pas moins à être membres du conseil de l'organisme, comme le leur permet la loi.

D'autre part, ce ne sera toutefois plus la même personne qui, à titre de maire, représentera Montréal au sein de la CMM, puisque Me Jean Drapeau a succédé à l'hon. Sarto Fournier qu'il a défait lundi dernier.

Les huit personnes qui ne sont plus conseillers municipaux de Montréal sont : MM. Germain Angrignon, défait dans la classe "A" du district no 1, Lucien Croteau, défait dans la classe "A" du district no 8, Marcel Despatis, défait dans la classe "B" du district no 9, ainsi que MM. Lionel Leroux, Roland Boire, Guy Vanier et Louis Laberge, tous quatre de la classe "C" abolie lundi, puis M. Ross Davidson, sortant de charge dans la classe "A" du district no 3, qui n'a pas brigué les suffrages lundi.

Les cinq autres membres de la CMM qui ont été réélus conseillers de Montréal lundi sont: MM. Adéodat Crompt et Gérard Loiselle, tous deux dans la classe "A" du district no 2, Raymond Mondor, dans la classe "B" du district no 1, E. T. Asselin, dans la classe "B" du district no 3, et Roland Savignac, dans la classe "B" du district no 5.

Le mandat des 13 personnes concernées expirera en mars 1962, à moins que l'administration municipale 1960-1962 entreprenne de s'adresser aux Chambres provinciales pour tenter de faire décréter que le mandat de tous les représentants de Montréal au sein de la CMM expire en même temps que leur mandat comme membres du conseil municipal.

On compte 29 membres dans le conseil de la CMM, soit 14 représentants de la ville de Montréal, 14 représentants d'autant de banlieues, puis le président nommé par les autorités provinciales.

SEMEZ Maintenant Votre SEMENCE de PELOUSE

Elle GERMERA de bonne heure au PRINTEMPS. EMPLOYEZ notre mélange LANDSCAPERS SPECIAL No 1 de W.H.P. Ne contient pas de trèfle. Analyse garantie: Pâturin du Kentucky 35%; Fétuque rouge traçante 35%; Agrostide traçante 10%; Agrostide blanche 10%; Ray-grass 10%. MÉFIEZ-VOUS des mélanges à haut pourcentage de semences ani-disantes protectrices, à croissance rapide, grossières, non permanentes. Notre MÉLANGE est VELOUTÉ, VIVACE, PERMANENT, TRAITÉ, RECOMMANDÉ par les SPÉCIALISTES. Prix raisonnables. VENEZ voir notre PALAIS DU JARDIN ou ÉCRIVEZ pour notre CATALOGUE général de SEMENCES, PLANTES, ACCESSOIRES de jardin.

W. H. PERRON & Cie Ltée (22)

515 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFFE, P. Q. (Montréal 40) TÉL. MU. 1-1615

ANNONCE

Comment amener la résorption des hémorroïdes enflées et douloureuses

soulager démangeaison, douleur et sensibilité sans onguents, canules ou suppositoires

Voici un moyen facile, propre, commode d'amener la résorption, ou de sentir si immédiate que des gens ont diminuer les hémorroïdes enflées et douloureuses sans les inconvénients d'onguents, canules ou suppositoires. Le secret c'est de prendre simplement un petit comprimé Hem-Roid avec de l'eau deux ou trois fois par jour. Grâce à son action INTERNE, efficace, ce traitement doux et persistant soulage de la constipation, facilite la désagrégation des déchets intestinaux durcis, adoucit leur passage et vous fait en même temps, tout en allégeant la démangeaison, douleur et la sensibilité. Ces comprimés favorisent la résorption des hémorroïdes et leur cicatrisation.

Pourquoi souffrir inutilement quand Hem-Roid vous offre tout? Achetez-en aujourd'hui. Rendez-vous compte comme Hem-Roid est d'usage agréable et si satisfaisant, ses effets efficace, et doux et comme il soulage, sans irriter, sans gêne, bien davantage. Ne cédez que pour 3 jours, sinon il ne vous COUTERA RIEN car on vous remboursera de bon cœur si vous n'êtes pas entièrement satisfait. On peut obtenir dans toutes les pharmacies le traitement Interne Hem-Roid est d'emploi si facile, si Hem-Roid pour les hémorroïdes.

OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. 30

Chez dupuis le magasin de la famille canadienne

MANTEAUX LAINAGE

pour fillettes 7-12 ans

Ord. 25.00 17.99

Modèle confortable pour petites demoiselles. Coupe ample et ajustée, nervure faisant contraste. Col en agneau traité. Chaude doublure. Quelques-uns avec simili-fourrure.

• VISON • VERT • BLEU

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550

D TROIS-PIECES

enfants 1-2-3 ans

Tissu velouté, tout laine Ayers. Manteau à col fourrure, doublure rayonne piquée. Jambières doublées. Bonnette à pompon. • Corail • bleu.

Ord. 22.00-24.00 21.00

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 430

C COSTUMES DE NEIGE

lavables, 100% nylon

Taille sur élastique, devant ouvrant avec 2 glissières. Petit capuchon bordé similifourrure. Les patons et les mitaines peuvent s'enlever. Le tout chaudement doublé. Pour 6-12-18 mois en bleu, rose, jaune.

13.99

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 430

ENSEMBLES 3 PIECES

POUR FILLETTES

Tous ont été confectionnés dans des tissus de belle qualité. Coupe mi-ajustée avec godets. Jambières doublées, glissière aux chevilles, taille sur bretelles. Le col en fourrure (agneau traité). Coiffure pour convenir . . . Pour 4-6x ans . . . • bleu • vert • rouge • vison.

ORD. 28.00 21.00

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550

A ENSEMBLES

bambins 3-3x ans

Ord. 16.99 12.99

Chauds en tissu fleece tout laine. Capuchon sur glissière, doublé simili-fourrure. Pantalon doublé retenu avec bretelles. Gilet bleu arctique ou gris, pantalon marine.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 430

B. PELUCHE DE NYLON

Trois-pièces 12-18-24 mois

Tissu peluche de nylon de belle apparence. Empiècement avec broderie et petits boutons d'écaille. Jambières retenues avec bretelles, glissière aux chevilles. Bonnet pour convenir. Le tout bien doublé. Blanc, rose. 25.00

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 430

COUVRE-CHAUSSURES

caoutchouc Dominion, 1ère qualité

ORD. 4.95

PAIRE 3.96

Pour garçonnets et fillettes ces couvre-chaussures en caoutchouc, pour l'hiver. Chaude doublure molleton épais. Col intérieur en peau d'agneau. Epaisses semelles à relief. Boucles retenant le rempli. Pointures 6 à 3 en BRUN seulement.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 473

en vente vendredi et samedi

VI. 2-6171

PANTALONS

6-14 ans

"BREECHES" en épais tissus frise de laine. Genoux renforcés de cuir. Bonne doublure de coton. Bas des jambes sur lacets. Glissière et passe-ceinture à la taille. • Marine • brun

Ord. 3.95 ch. 3.19

2 pour 6.00

6-18 ans

"JEANS" en denim lavable. Doublure finette "Sanforized". 6-12 ans : avec taille élastique au dos — 14-18 ans : avec ceinture ordinaire. En noir uni ou avec rayures noires sur fond beige, marine, charcoal.

Ord. 4.75 ch. 3.29

8-12 ans

PANTALONS en corduroy (velours de coton) pesanteur 12 oz. Tissu résistant, facile d'entretien. Taille élastique au dos. Brun, Vert Loden, Bleu, Charcoal.

Ord. 4.95 3.95

DUPUIS — MEZZANINE, DEMONTIGNY, CONFECTION POUR GARÇONS, RAYON 660

en vente vendredi et samedi

VI.2-6171

PYJAMAS FINETTE

6-16 ans

2.09

2 pour 4.00

Ord. 3.59 ch

• bonne finette lavable
• gilet à manches longues
• bleu • rouge • vert • brun
• motifs fantaisie pour garçons 6-16 ans

VI. 2-6171

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661

tricot laine et orlon* brossé

CHANDAILS GARÇONS

8-16 ans

Ord. 4.95 à 6.95

3.98

• manches longues
• encolure bateau
• genre pull-over
• rayures horizontales
• vert • brun • gris

*marque déposée

VI. 2-6171

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661

NOUVEAUTES

lecture pour la jeunesse

LINE

Le journal des chics filles. No 19 — 400 pages de lecture intéressante et captivante.

Le volume 2.50

TINTIN

Le journal des jeunes — No 44. Aussi, tous les autres numéros de la collection.

Le volume 2.90

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 281

VI.2-6171

CHAUDS ENSEMBLES D'HIVER

3 - 6x ans

• royal • brun
• charcoal

Ord. 17.95 11.95

7 - 14 ans

• royal • brun

Ord. 24.95 13.95

VAREUSE en drap de laine, modèle ¾, texture fantaisie. Doublure matelassée. Fermeture sur glissière et boucles métal. Col-capuchon doublé fourrure, s'ouvrant sur glissière. PANTALON SKI coupe "instructeur" en gabardine et 15% nylon. Chaudement matelassé.

VI. 2-6171

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

Satisfaction garantie ou argent remis Dupuis Frères 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE VI.2-6171

OUVERTS LE VENDREDI JUSQU'A 9 H. 30 -- SAMEDI 5 H. 30

Chez dupuis *la grande vogue actuellement* LES SACS EN "MUSHMULLO"

Imitation Tweed

ROBES
LAVABLES
Viscose/rayonne

5.00

Tailles : 12 à 20
• gris • royal • poudre

avec rayures ton sur ton
- Glissières 21" au dos
- manches raglan
- 2 plis d'ampleur sur jupe
- poches dans les coutures
- ceinture 1½" genre cuir verni noir
- gros boutons noirs au corsage

s.v.p. spécifier un second choix de nuance au téléphone.

VI. 2-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 570

AU *Petit Salon*

deux modèles de la collection nouvelle pour le jour, le soir

A)
CHIFFON PURE SOIE

Le gracieux drapé devient la garniture de cette robe jeune pour danses, cocktails, soupers dansants. La jupe très ample gonflée par un jupon de tulle encollé recouvert de taffetas.

• noir • vert mousse
• mauve • brun
10 à 18

$30

B)
SOMPTUEUSE TEXTURE BLIN/BLIN

...le toucher de la soie, texture 100% laine, d'un beau lustre. Le corsage s'agrémente d'un effet drapé arrondi. Manches trois-quarts, jupe droite, pli de marche. Longue glissière au dos. 16½ à 24½.

• brun • violet
• vert • noir

$35

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 531

Spécial avant l'hiver

PANTOUFLES

Revers en vraie fourrure — qualité de 5.95

Le cuir est très souple, les semelles, talons contournés d'une seule pièce genre en coin (wedgee) mais délicat.
FOURRURE ROSE sur cuir rose
FOURRURE BLEUE sur cuir bleu
FOURRURE NATUREL sur brun ou vanille. Pointures (sans demi) 5 à 10.

4.76 LA PAIRE

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 470

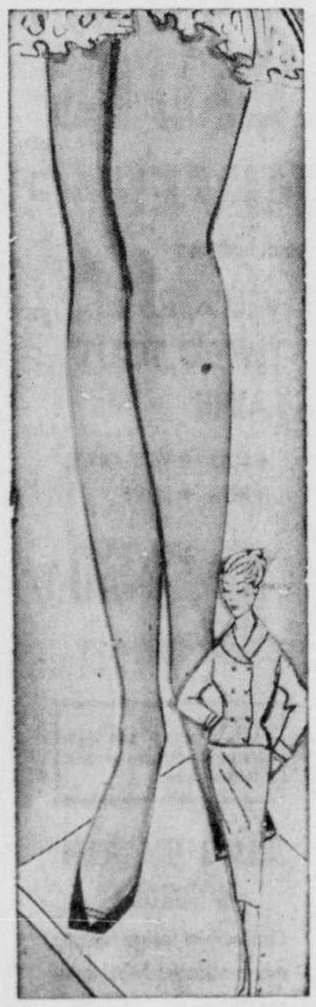

En filet

NYLONS
SANS COUTURE
400 aiguilles
15 deniers

.85 la paire

3 paires 2.50

1ère qualité de nylons. ord. 1.35

• beige medium • brun vison • cocoa
• café Brésil • gris medium • charcoal
• blanc.

Pointures : 8½ à 11. Entrée large, bout de pied sans couture.

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370

Pour shampooings, soins des mains

téléphonez : dès 9 h. VL 2-6171

DESERT FLOWERS
Lotion adoucissante
1.25 Ord. 2.50
A base de lanoline elle est recommandée pour prévenir le gercement de la peau l'hiver.

RICHARD HUDNUT
Shampooing aux oeufs
1.29 Ord. 2.00
Pour cheveux normaux ou gras. Format de 16 onces. Nettoie en laissant un éclat naturel.

"CHERAMY"
Skin Balm - April Showers
1.00 Ord. 2.00
Lotion nouvelle à base de lanoline et délicatement parfumée pour peaux sèches ou délicates.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240

VI.2-6171

Ravissants modèles couturier pour compléter vos toilettes

Originaux Morris White d'un goût parfait et extraordinairement durable.

FAITES VOTRE CHOIX DEMAIN CHEZ DUPUIS

A. B. C. D.
7.95

E. F.
9.95

G. H.
12.95

J.
16.95

NUANCES AU CHOIX
• Brun • Noir • Vert olive • rouge

Chacun fini à la perfection, intérieur spacieux, formes en hauteur. Ils sont chics et pratiques à la fois.

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 460

Economisez 8.00 sur chacun

ENSEMBLES
JUPE AVEC CHANDAIL

"GRAND'LON" ORLON

Dupuis les achète d'un manufacturier avantageusement connu mais dont il faut taire le nom en raison du rabais.

A. Chandails, manches ¾, col tailleur, devant boutonné. Jupe unie avec ceinture.

B. Chandails, manches ¾, encolure en "V". La jupe unie avec une ceinture.
Tailles : 10-12-14-16-18.
Nuances : **gris moyen • brun • gris charcoal**

Prix ord. 17.95 les 2 pièces

9.95

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 540

Une collection insurpasable

RAVISSANTS BIJOUX

ord. 3.00 à 4.00

2.00

ensembles 2 bijoux

Colliers, broches, les boucles d'oreilles, bracelets et autres. Vous en choisissez deux dans le groupe formant ainsi un ensemble. Nacre de perle — céramique, métal léger, pierres de couleurs variées.

ord. 4.00 à 6.00

3.00

ensembles 2 bijoux

Une broche et les boucles d'oreilles, un collier et les boucles d'oreilles. Délicates pierres de couleur sur métal jaune or ou gris argent.

ord. 7.00 à 10.00

5.00

chaque bijou

ECHANTILONS ravissants dans ce groupe. Colliers à rangs multiples, bracelets — boucles d'oreilles, broches aux teintes en vogue.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251

Semaine des MANTEAUX et PALETOTS Chez dupuis

GRATIS ! avec chaque achat d'un manteau de fourrure ou de drap orné de fourrure pour dames — au 2e étage — aussi d'un paletot pour hommes (55.00 et plus) au rez-de-chaussée.

UN BON DE $5. applicable sur l'achat AU CHOIX d'un chapeau pour dame au deuxième étage ou d'un chapeau de 10.95 et plus, pour homme.

Les nouveaux cols en véritable castor canadien

OUVERTS vendredi SOIR jusqu'à 9 h. 30 Samedi 5 h. 30

MANTEAUX

ORD. 89.99 SPECIAL DUPUIS 59.99

GRATIS : BON DE 5.00 applicable sur l'achat d'un chapeau

Le manteau indispensable avant les premières neiges. Vous en aimerez la nouvelle coupe droite, enveloppante, les manches dolman, poches coupées, épaules arrondies. Magnifique tissu SealSkin, tout laine, au toucher soyeux. Chamois au dos, une entre-doublure sous doublure satin. TAILLES : 8-18 dans la collection.

• BRUN • VERT

S.V.P., PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 510

EN VENTE VENDREDI-SAMEDI au salon de la FOURRURE

ACHETE BIEN QUI ACHETE SES FOURRURES CHEZ DUPUIS où l'on obtient QUALITE — SERVICE COURTOIS — BAS PRIX

AUCUN VERSEMENT COMPTANT

Seule la taxe de vente est payable au moment de l'achat

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

ORD. 149.00 SPECIAL

JAQUETTES RAT MUSQUE (flancs) teint nuance vison
JAQUETTES RAT MUSQUE naturel du sud (flancs)
MANTEAUX MOUTON RASE teint brun, col vison saphir

$100.

MANTEAUX RAT MUSQUE teint nuance vison (dos)
JAQUETTES CASTOR RASE NATUREL
JAQUETTES VISON CHINOIS teint brun (peaux séparées)
ETOLES ECUREUIL DE RUSSIE teint brun

$199.

MOUTON RASE teint brun, col vison ou castor
ETOLES VISON SAUVAGE naturel (peaux séparées)
ETOLES VISON SAPHIR (peaux séparées)

Jaquettes
MOUTON DE PERSE teint brun, col vison
ECUREUIL DE RUSSIE teint brun

MANTEAUX LONGS
ETOLES
JAQUETTES

$239.

manteaux longs
CASTOR CANADIEN NATUREL
MOUTON DE PERSE teint brun, col vison
MOUTON DE PERSE gris naturel, col vison saphir
MOUTON DE PERSE teint noir, col vison saphir
RAT MUSQUE teint nuance vison (peaux allongées)
CHAT SAUVAGE rasé naturel

$397.

DUPUIS — SALON DE LA FOURRURE, DEUXIEME, RAYON 590

suède ou cuir à votre choix

MANTEAUX LONGS

suède importé doublé de

MOUTON RASE

LE MAXIMUM DE CONFORT

$140.

TAILLES 12 A 20 ANS

La doublure en mouton rasé est de ton brun, gris, beige, selon votre choix. Le suède ou cuir en surface est de teintes brun, rouille, cuivre, vert, beige ou bleu. Modèle à manches demi-dolman, poches coupées avec rabat, dos droit avec couture en pointe au milieu.

LE CAPUCHON POUR CONVENIR 10.00

S.V.P. PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 512

assortiment complet de superbes

PALETOTS D'HIVER

pour hommes

VELOURS et TWEED TOUT LAINE

• BLEU • VERT OLIVE
• GRIS • BRUN

69.50

GRATIS : BON de 5.00 applicable sur l'achat d'un chapeau à 10.95 ou plus.

TISSUS IMPORTES D'EUROPE

Confection soignée par nos meilleurs fabricants canadiens.

MODELES

"slip-on" avec les manches tailleur; "slip-on" avec manches raglan. Devant raglan, col Balmacaan, poches fendues de biais. Tailles : 35 à 46 pour statures : ordinaire, courte, élancée.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, CONFECTION POUR HOMMES, RAYON 610